PORT MONTRÉAL

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE SUBAQUATIQUE SUR LE SITE DE L'ANCIEN QUAI FISET (2023)

PROJET D'AGRANDISSEMENT DU PORT DE MONTRÉAL TERMINAL CONTRECŒUR

INSTITUT DE RECHERCHE EN HISTOIRE MARITIME ET ARCHÉOLOGIE SUBAQUATIQUE
IRHMAS

Mai 2024

Photo couverture : *Le quai Fiset et son chemin d'accès visibles sur une photo aérienne de Contrecoeur 13 avril 1931*. (A3255 25. Échelle de 1 :20 000), Photothèque Nationale de l'Air

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE SUBAQUATIQUE SUR LE SITE DE L'ANCIEN QUAI FISET (2023)
PROJET D'AGRANDISSEMENT DU PORT DE MONTRÉAL
TERMINAL DE CONTRECŒUR

Administration Portuaire de Montréal

Mai 2024

Rapport préparé par :

IRHMAS
2023-CTC-04

3-1930 des Érables
Montréal, Québec, Canada
H2K3V2

Téléphone :
438-886-2197

Courriel : info@irhmas.com
Site web : https://www.irhmas.com/

Rapport préparé pour :

Administration Portuaire de Montréal

2100 Avenue Pierre-Dupuy Aile 1
Montréal, Québec, H3C 3R5

Permis de recherche archéologique délivré à l'IRHMAS

Numéro de permis du Ministère de la Culture et des Communications
23-IRHM-02

Résumé

L'Administration portuaire de Montréal (APM) a procédé aux études préalables au projet d'agrandissement du Port de Montréal - Terminal de Contrecœur, incluant les inventaires archéologiques nécessaires. L'APM a mandaté les services professionnels de l'IRHMAS pour réaliser les expertises archéologiques en milieu subaquatique dans la zone d'intervention sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent près de la municipalité de Contrecœur, en Montérégie.

Lors de la première phase d'inventaire archéologique subaquatique effectuée dans le secteur en septembre 2020, plusieurs cibles présentant un intérêt potentiel ont été identifiées. Un inventaire visuel partiel en plongée autonome a par la suite été réalisé au début novembre 2020 dans le secteur, notamment sur le site d'épave BkFh-12, mais n'a pu être complété en raison des conditions difficiles de plongée, notamment un fort courant. Une inspection visuelle à l'aide d'un drone sous-marin a par la suite été réalisée en 2021 pour compléter cet inventaire sans découvrir aucune autre cible d'intérêt.

En prévision des travaux d'aménagement du terminal de Contrecœur, il a cependant été demandé de confirmer la présence ou l'absence de vestiges archéologiques à l'emplacement de l'ancien quai Fiset, puisque de nouvelles bathymétries (réalisées en 2022 et 2023) couvrant un secteur à faible profondeur a révélé la présence d'une cible à potentiel archéologique à cet endroit. Un inventaire visuel en plongée autonome a donc été planifié pour valider la cible et évaluer son intérêt archéologique.

Étant donné le fort courant, notamment dû aux fortes pluies en début de semaine, il n'a pas été possible de déployer des plongeurs de façon sécuritaire. Vu la faible profondeur, il a cependant été possible de couvrir la zone jusqu'à la berge avec des levés à intervalle régulier à l'aide d'une GoPro montée sur une gaffe. Aucune structure de quai n'a été observée sur le fond marin. Les cibles observables sur la bathymétrie sont des amoncellements de pierres qui seraient possiblement liés au démantèlement de l'ancien quai Fiset.

Table des matières

Liste des figures ix

Liste des tableaux ..... **Error! Bookmark not defined.**

Liste des participants xi

1. Introduction 1

   1.1 Objectifs du projet 1
   1.2 Aire d'étude 1
   1.3 Contenu du rapport 1

2. État des connaissances 5

   2.1 Caractérisation du milieu naturel 5
   2.2 L'occupation humaine maritime de la région 5
   2.3 Interventions antérieures 22

3. Méthodologie 23

   3.1 Système de provenance 23
   3.2 Méthodologie et équipement 23
   3.3 Déroulement des travaux 25

4. Résultats des travaux archéologiques 26

   4.1 Résultats 26
   4.2 Interprétation 31

5. Conclusion et recommandations 33

Bibliographie 35

Liste des figures

Figure 1 Localisation générale de la zone à l'étude (Google Earth 2021) 3

Figure 2 Localisation de la cible à l'emplacement de l'ancien quai Fiset (en haut) et vue en élévation de la cible à vérifier (en bas) (APM 2023) 4

Figure 3 Le steamer« Terrebonne » au quai de Verchères N.D. (Martel, 2009) 6

Figure 4 Le vapeur « Terrebonne » et le marché Bonsecours, port de Montréal, QC, vers 1875. James George Parks (Musée McCord) 7

Figure 5 Le vapeur « Terrebonne », fleuve Saint-Laurent, QC, vers 1900. (Musée McCord) 7

Figure 6 Cadastre de Contrecœur pour la zone à l'étude. Extrait de : Verchères, construite d'après les plans du cadastre, 1929, Ministère de la Colonisation et des Pêcheries, Cartothèque Université de Montréal 9

Figure 7 Le quai Fiset et son chemin d'accès représentés au centre du lot 267 sur une carte marine de 1927. River St. Lawrence Ile Marie to foot of Ile Bouchard, (1927), Department of Marine and Fisheries of Canada, Cartothèque Université de Montréal 10

Figure 8 Carte topographique de 1934, Verchères, Province of Quebec, Canada, Sheet 31H14, Department of National Defense, (BAnQ G 3400 s63 C37 31-H-14 1934 DCA) 11

Figure 9 Carte et détails du Service hydrographique du Canada 1957. En bas, à gauche le quai Fiset et le mât de Radio Canada, et à droite les feux d'alignement (S.N. 1957) 12

Figure 10 Le quai Fiset et son chemin d'accès visibles sur une photo aérienne de Contrecoeur 13 avril 1931. (A3255 25. Échelle de 1 :20 000), Photothèque Nationale de l'Air 13

Figure 11 Le quai Fiset et son chemin d'accès visibles sur une photo aérienne de Contrecœur 13 avril 1931. (A3255 25. Échelle de 1:20 000), Photothèque Nationale de l'Air 14

Figure 12 Aménagement et structure du quai Fiset sur la Pointe Dansereau 1947. Extrait d'une photo aérienne datée du 21 octobre 1947 (A11148 42, échelle de 1:12 000), Photothèque nationale de l'air. 15

Figure 13 Photo aérienne de Contrecœur 1959. (P1043/59 5395 107A) Cartothèque Université de Montréal 16

Figure 14 Photo aérienne de Contrecœur 1964. (Q64526 21), Cartothèque Université de Montréal .. 17

Figure 15 La baignade de Philippe Tétreault, Irène Robert et leur fille Francine, au quai Fiset. Circa 1950 (Courtoisie de Suzanne Parmentier) 19

Figure 16 Plage quai Fiset 1966 (Jacques Saint-Onge) 19

Figure 17 Résultat d'une partie de baseball entre le club de Lanoraie et le club de Contrecoeur publié dans le journal La patrie le mercredi 3 août 1921 (BanQ 0000082779) 21

Figure 18 Annonce parue dans le journal Le Sorelois annoncant le vapeur Terrebonne pour une excursion arrêtant à Varennes, Verchères, Contrecoeur, Lanoraie et Sorel (BanQ 0000053373) 21

Figure 19 Drone DJI Mavic utilisé pour le visuel aérien (Néron, IRHMAS 2022) 24

Figure 20 Modélisation de la pointe Dansereau à partir de la photogrammétrie aérienne (Boyer, IRHMAS 2023) 26

Figure 21 Amoncellements de pierres (Boyer et Néron, IRHMAS 2023)..... 27

Figure 22 Amoncellements de pierres et présence d'algues pliées par le courant (Boyer et Néron, IRHMAS 2023) 28

Figure 23 Présence de deux pneus dont un partiellement enfoui (Boyer et Néron, IRHMAS 2023) .. 29

Figure 24 Correspondance des pneus observés aux cibles SSS-22 et SSS-30 de l'inventaire de 2020 (CIDCO) 30

Liste des participants

ADMINISTRATION PORTUAIRE DE MONTRÉAL

Geneviève Dionne	Cheffe – Relations avec les Premières Nations
Hugo Brassard	Chef ingénierie technique CTC

IRHMAS

Aimie Néron	Chargée de projet, archéologue subaquatique, cheffe de plongée et scaphandrière, pilote de drone, rédaction et édition
Thierry Boyer	Archéologue subaquatique, photogrammétrie et enregistrement, pilote de drone
Marijo Gauthier-Bérubé	Archéologue subaquatique, recherche, rédaction et édition
Vincent Delmas	Archéologue subaquatique
Justine Rioux	Archéologue, technicienne en subaquatique

Sécurité nautique

Frédéric Charbonneau	Capitaine

1. Introduction

1.1 Objectifs du projet

L'Administration portuaire de Montréal (APM) a procédé aux études préalables au projet d'agrandissement du Port de Montréal - Terminal de Contrecœur, incluant les inventaires archéologiques nécessaires. L'APM a mandaté les services professionnels de l'IRHMAS pour réaliser les expertises archéologiques en milieu subaquatique dans la zone d'intervention sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent près de la municipalité de Contrecœur, en Montérégie (Figure 1).

Une première intervention subaquatique a été réalisée à l'automne 2020 en télédétection afin d'établir la présence ou l'absence de vestiges archéologiques submergés, et le cas échéant, les identifier, les enregistrer et émettre des recommandations sur les risques de perturbation en lien avec les travaux d'aménagement à venir. Plusieurs cibles ont été par la suite vérifiées en 2021 à l'aide d'un drone sous-marin, en raison des conditions difficiles de plongée, mais aucune n'a présenté un intérêt archéologique.

En prévision des travaux d'aménagements du terminal de Contrecœur, de nouvelles bathymétries réalisées en 2022 et 2023 couvrant un secteur à faible profondeur a révélé la présence d'une cible à potentiel archéologique qui correspond à l'emplacement de l'ancien quai Fiset. Il a donc été demandé de confirmer la présence ou l'absence de vestiges archéologiques à cet endroit. Un inventaire visuel en plongée autonome a donc été planifié pour valider la cible et évaluer son intérêt archéologique.

1.2 Aire d'étude

La cible à vérifier se situe un peu en amont de la municipalité de Contrecoeur dans le fleuve Saint-Laurent au nord de la pointe Dansereau, à environ 150 mètres de la berge, à mi-chemin entre la rive et le chenal maritime. La cible est donc située au centre de la zone de dragage prévue pour le nouveau terminal et à proximité, mais à l'extérieur de la zone d'herbiers du chevalier cuivré dans le secteur de Contrecoeur et à distance de plus de 2 kilomètres la Réserve naturelle des îles de Contrecoeur. Le fond marin consiste normalement en du limon, des pierres et du sable, des galets et des coquilles de mollusques. La cible semble être entre 0,50 et 3 mètres de profondeur (Figure 2).

1.3 Contenu du rapport

Le chapitre 2 présente un tour d'horizon de l'état des connaissances relatives à l'aire d'étude. En plus du contexte environnemental, cette section comprend une chronologie de l'occupation du

territoire en lien avec l'ancien quai Fiset et un rappel des interventions archéologiques subaquatiques réalisées. Le chapitre 3 présente la méthodologie des procédés utilisés dans la documentation archéologique ainsi que les équipements employés et le déroulement de l'intervention. Les résultats de l'intervention sont par la suite présentés. Enfin, la dernière section présente la conclusion du projet et les recommandations concernant le secteur de l'ancien quai Fiset en lien avec les travaux à venir.

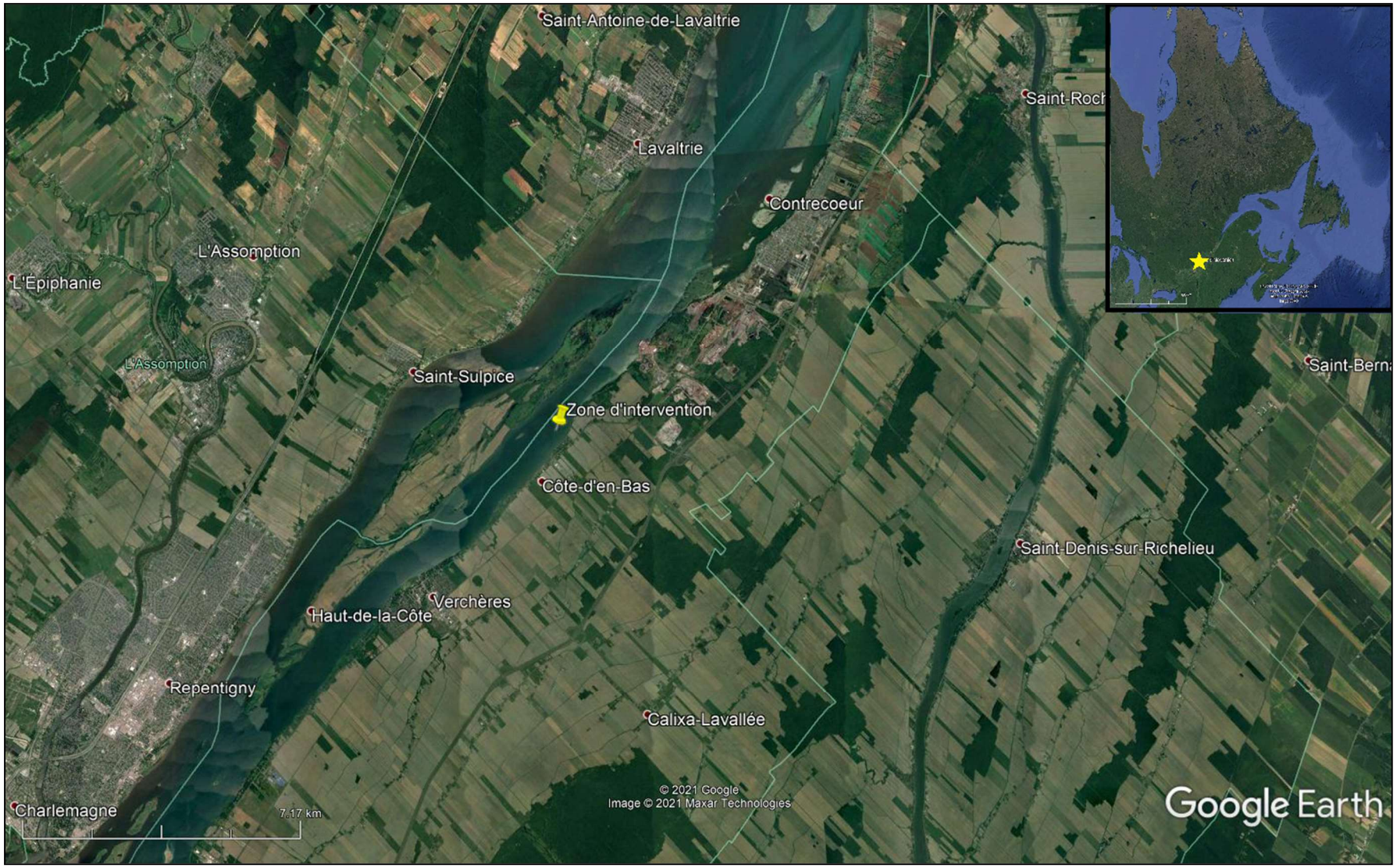

Figure 1 Localisation générale de la zone à l'étude (Google Earth 2021)

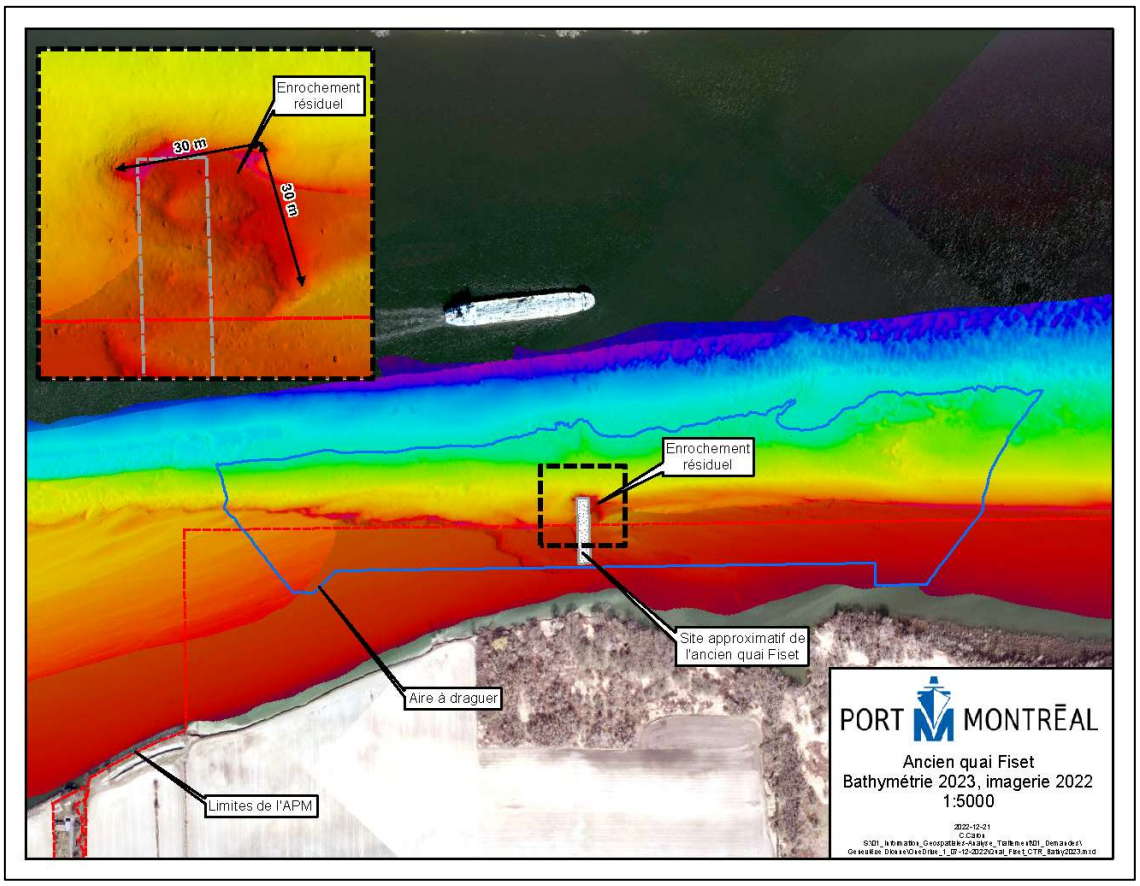

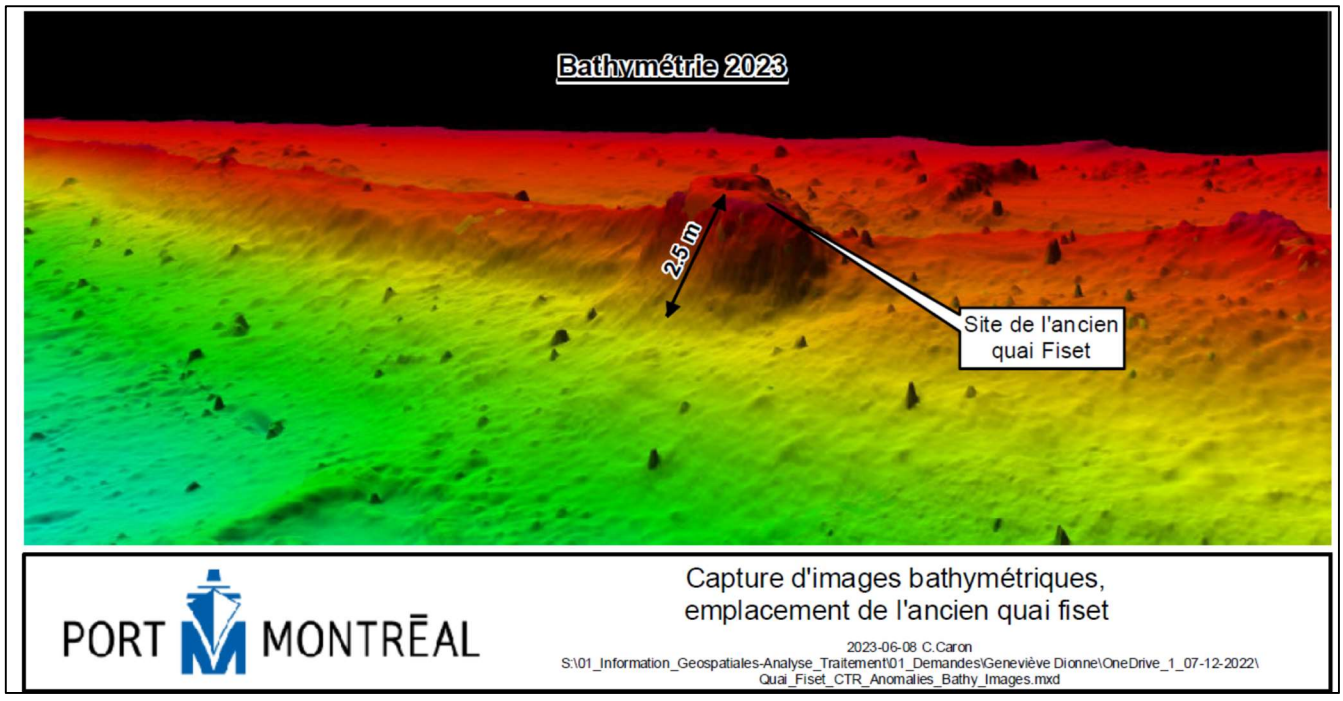

Figure 2 Localisation de la cible à l'emplacement de l'ancien quai Fiset (en haut) et vue en élévation de la cible à vérifier (en bas) (APM 2023)

2. État des connaissances

2.1 Caractérisation du milieu naturel

La zone d'étude se situe dans le corridor fluvial du Saint-Laurent sur la rive sud entre la municipalité de Contrecœur et l'île Bouchard, située au nord. Les nombreuses îles à proximité de Contrecœur font partie de la Réserve nationale de faunes des îles de Contrecœur. Cette réserve est constituée des 22 îlots et îles basses répartis sur 10 kilomètres et entourés de marais et d'herbier. Celle-ci préserve les herbiers et marais qui possèdent un potentiel de nidification élevé, abritant plus de 205 espèces végétales, 78 espèces d'oiseaux et 12 espèces de mammifères (Environnement et changement climatique Canada 2022). Notons que cette réserve est située à plusieurs kilomètres de la zone prévue pour la construction du futur terminal à conteneurs à Contrecoeur.

D'un point de vue géologique, la zone à l'étude se situe dans le secteur des Basses-Terres du Saint-Laurent de la province géologique de la Plate-forme du Saint-Laurent. Cette zone se caractérise par un relief relativement plat avec une faible élévation. Elle est constituée majoritairement de roches sédimentaires comme le shale, le calcaire, la dolomie et le grès. Les dépôts en surface du bassin versant de la région sont le résultat de la dernière glaciation et présentent une texture argileuse à sableuse. Les berges de la zone à l'étude sont composées d'un plateau dont la profondeur varie de 0 à 1 mètre jusqu'à environ 200 mètres vers le large. Ensuite, la pente du plateau s'accentue pour atteindre une profondeur de 12,9 mètres. L'aire du terminal projeté, à l'extrémité ouest du secteur, inclut également un plateau semblable, mais avec une pente plus abrupte à proximité du rivage, atteignant 15,4 mètres de profondeur (Agence d'évaluation d'impact du Canada 2021; Administration portuaire de Montréal, 2015). Plusieurs coquillages vides de mulettes et de moules d'eau douce ont également été observés dans les sédiments de l'épave de Contrecoeur (BkFh-12).

2.2 L'occupation humaine maritime de la région

Cette section s'intéresse principalement à l'histoire du quai Fiset, reprise en grande partie de l'étude de potentiel réalisée par l'IRHMAS en sous-traitance pour Arkéos Inc. (2017). Pour un historique plus exhaustif de l'ensemble de la navigation et du développement maritime du secteur, il est possible de se référer au rapport rédigé lors de l'intervention archéologique de 2020 (IRHMAS 2021) et de l'ensemble des types d'embarcations de faible tonnage utilisées dans la région au XIX^{e} et au XX^{e} siècle, au rapport d'intervention sur l'épave de Contrecoeur (BkFh-12) (IRHMAS 2023).

Le quai Fiset

En 1913, un quai est construit sur le lot 267 de la terre de Pierre Fiset (1858-1924), agriculteur aisé et ancien maire de Contrecœur. Situé sur la pointe Dansereau, en amont du village de Contrecœur, il est inauguré par le député fédéral conservateur Maître Joseph-Hormidas Rainville (en poste de 1911 à 1917). Le quai dit Fiset servait principalement aux producteurs de foin et aux éleveurs d'animaux tant de Verchères, de Contrecœur que du rang Saint-Antoine qui écoulaient leurs marchandises à destination de Montréal. Le vapeur *Terrebonne*, un bateau à coque de fer construit en 1870 dans les chantiers McCarthy à Sorel, était le principal navire de service (Figure 3 à 5). Le quai est demeuré en activité durant toute la première moitié du XX^{e} siècle.

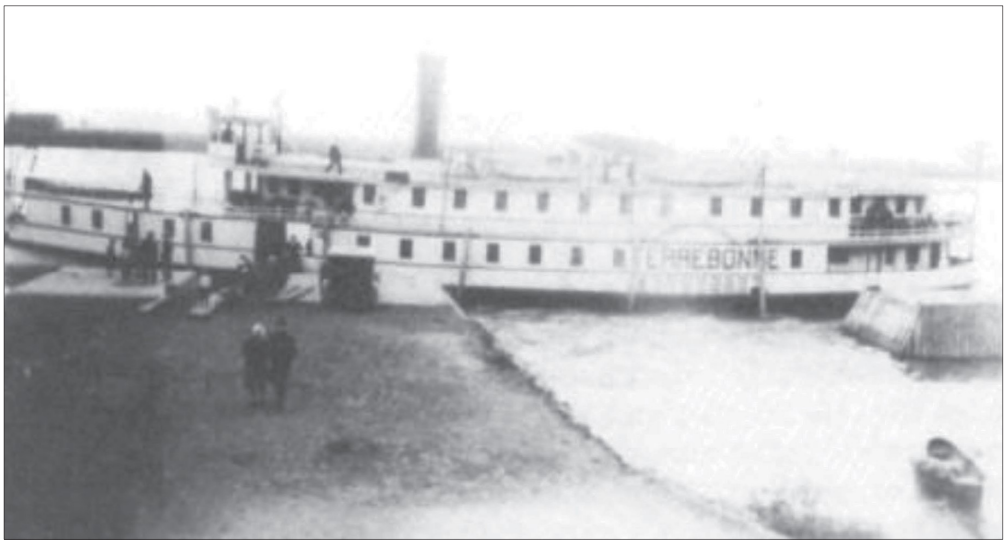

Figure 3 Le steamer« Terrebonne » au quai de Verchères N.D. (Martel, 2009)

Figure 4 Le vapeur « Terrebonne » et le marché Bonsecours, port de Montréal, QC, vers 1875. James George Parks (Musée McCord)

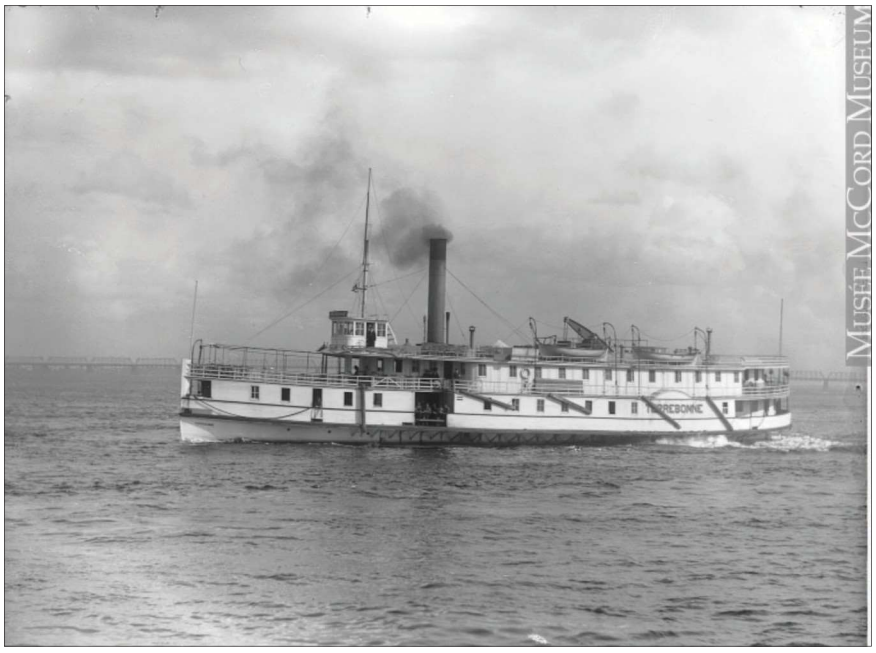

Figure 5 Le vapeur « Terrebonne », fleuve Saint-Laurent, QC, vers 1900. (Musée McCord)

La construction du quai sur le lot 267 de Contrecœur est un investissement de la part de Pierre Fiset, représentant une station d'escale desservant les agriculteurs vivant et travaillant entre Verchères et Contrecœur. Le transport par bateau permet d'écourter le temps de transport des foins et de bétails, qui est très long pour les chevaux par voie terrestre. Le quai Fiset offre alors un lien privilégié entre la région et Montréal. Non seulement les agriculteurs locaux y envoyaient des animaux, principalement des vaches et parfois des cochons, mais il s'agit d'un important point d'échange où il est possible de vendre et d'acheter des produits quotidiens de consommation pour les habitants des environs avant le développement du réseau ferroviaire et routier (Parmentier 2017, communication personnelle).

Le quai, bien que construit cinq ans auparavant, n'apparaît pas sur le plan de cadastre de 1918 (Figure 6). Il est cependant représenté sur une carte marine de 1927 (Figure 7). Il est par la suite observable sur plusieurs cartes topographiques anciennes, notamment en 1934 (Figure 8), en 1944 (non illustré) et en 1957 (Figure 9). Des photographies aériennes (Figure 10 à 12) offrent une perspective sur le quai Fiset et les chemins d'accès. À partir des clichés aériens, il est possible de suivre l'évolution du quai et d'estimer ses dimensions. Sur les photos obtenues datant de 1931 et de 1947, le quai est droit et large de 7,5 m sur une longueur d'environ 65 m. Ensuite, il s'élargit vers l'est sur 6,5 m de longueur jusqu'à atteindre une largeur de 12 m. Au bout du quai, on y aperçoit ce qui pourrait être une petite barge ou bac de transport. Sur la photo de 1947, on remarque ce qui ressemble à une chaloupe verchère accostée à l'ouest sur la rive. La berge y est également plus avancée à l'est du quai qu'à l'ouest, possiblement occasionné par une érosion du côté ouest et d'un dépôt de sol de l'autre, phénomènes causés par le courant du fleuve.

Sur une photo de 1959 (Figure 13), le quai Fiset n'est cependant plus visible alors qu'une structure inconnue est présente en 1964 (Figure 14). Il peut donc s'agir de vestiges du quai qui n'est plus jointif à la berge et qu'en certaines années, il soit complètement submergé en fonction de l'impact des crues printanières, ou que la structure ne soit pas liée à l'ancien quai. À cette époque, la pointe Dansereau a visiblement déjà subi une érosion, phénomène particulièrement perceptible si l'on compare avec la berge visible en 1931.

Situé directement sur le fleuve, mais dans une zone agricole peu habitée et à proximité des États- Unis, le quai Fiset est notamment très actif pendant toute la durée de la Prohibition américaine (1920-1933). Des goélettes chargées de whisky en provenance des îles Saint-Pierre-et-Miquelon y accostent, où les marchandises illégales sont débarquées puis transportées par camions canadiens le long du Richelieu jusqu'à la frontière américaine.

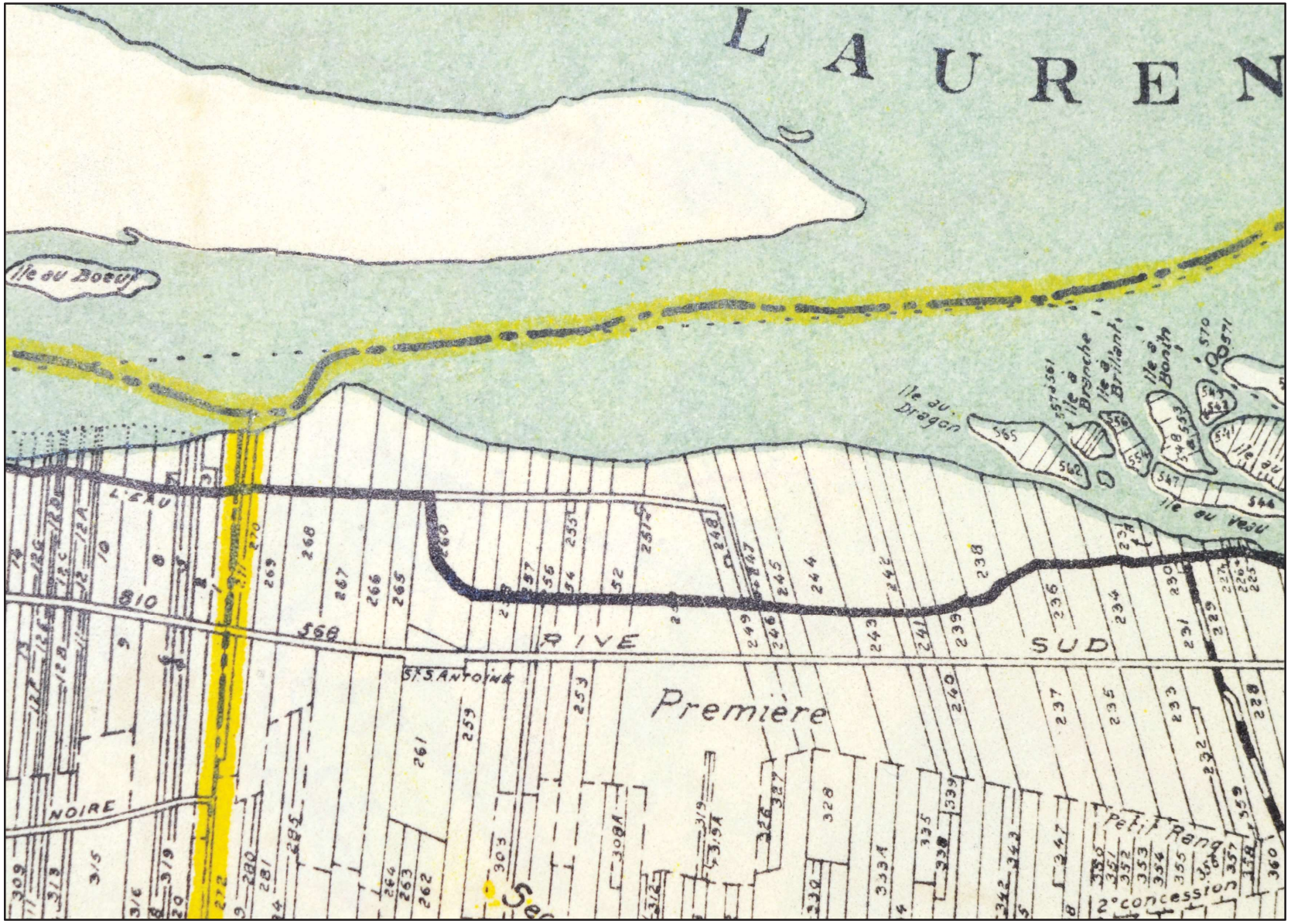

Figure 6 Cadastre de Contrecœur pour la zone à l'étude. Extrait de : Verchères, construite d'après les plans du cadastre, 1929, Ministère de la Colonisation et des Pêcheries, Cartothèque Université de Montréal

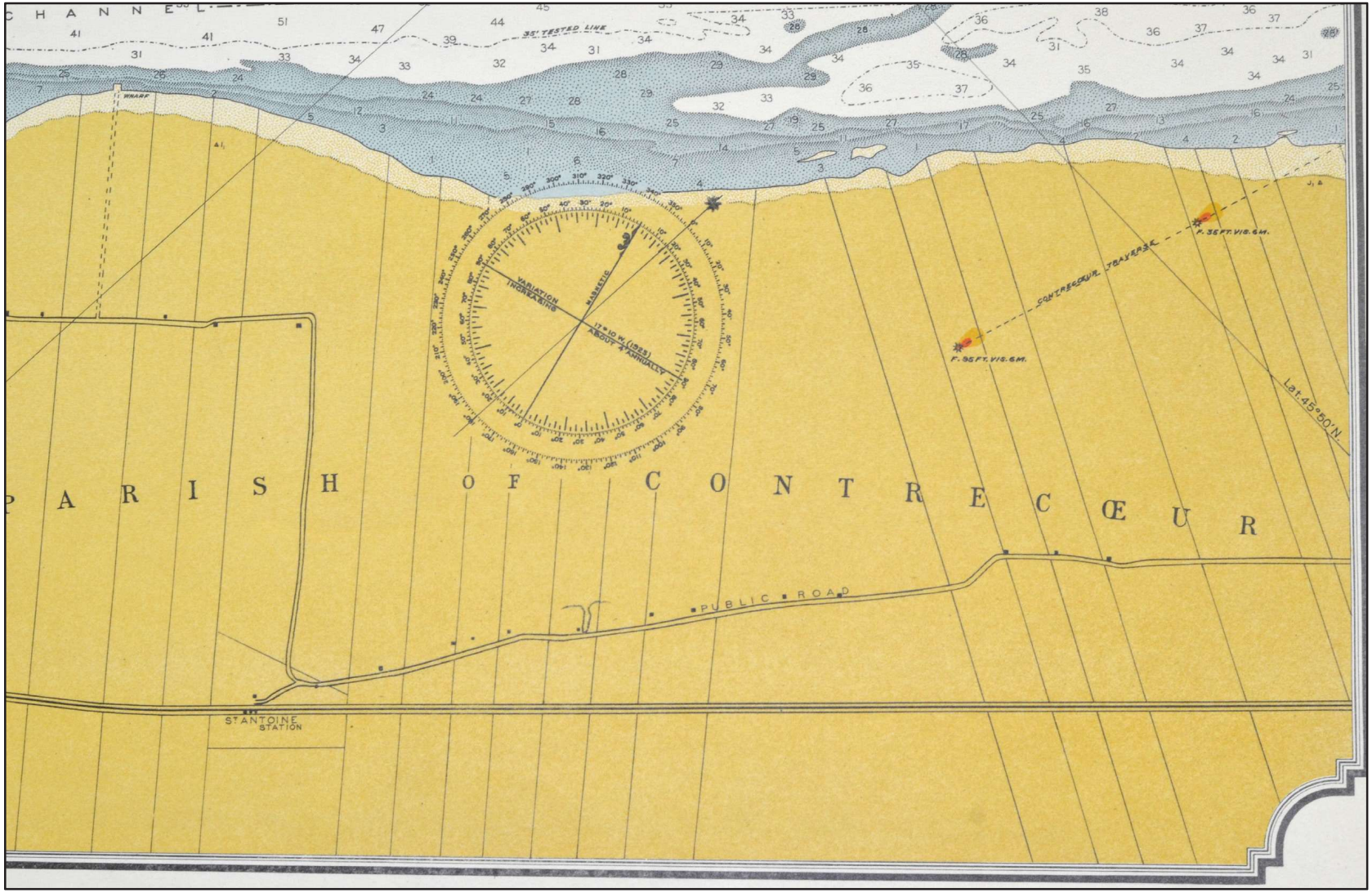

Figure 7 Le quai Fiset et son chemin d'accès représentés au centre du lot 267 sur une carte marine de 1927. River St. Lawrence Ile Marie to foot of Ile Bouchard, (1927), Department of Marine and Fisheries of Canada, Cartothèque Université de Montréal

Figure 8 Carte topographique de 1934, Verchères, Province of Quebec, Canada, Sheet 31H14, Department of National Defense, (BAnQ G 3400 s63 C37 31-H-14 1934 DCA)

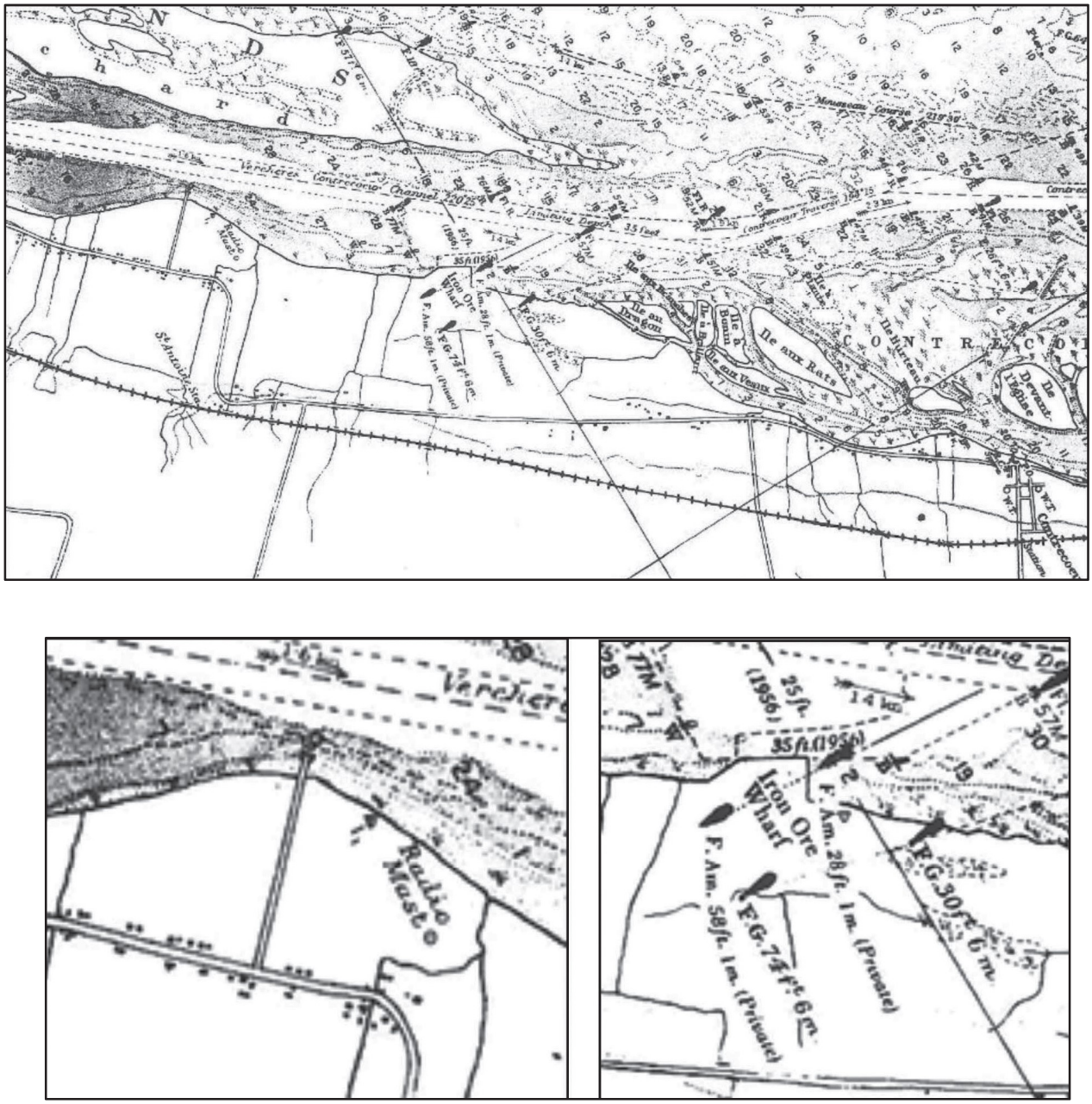

Figure 9 Carte et détails du Service hydrographique du Canada 1957. En bas, à gauche le quai Fiset et le mât de Radio Canada, et à droite les feux d'alignement (S.N. 1957)

Figure 10 Le quai Fiset et son chemin d'accès visibles sur une photo aérienne de Contrecoeur 13 avril 1931. (A3255 25. Échelle de 1 :20 000), Photothèque Nationale de l'Air

Figure 11 Le quai Fiset et son chemin d'accès visibles sur une photo aérienne de Contrecœur 13 avril 1931. (A3255 25. Échelle de 1:20 000), Photothèque Nationale de l'Air

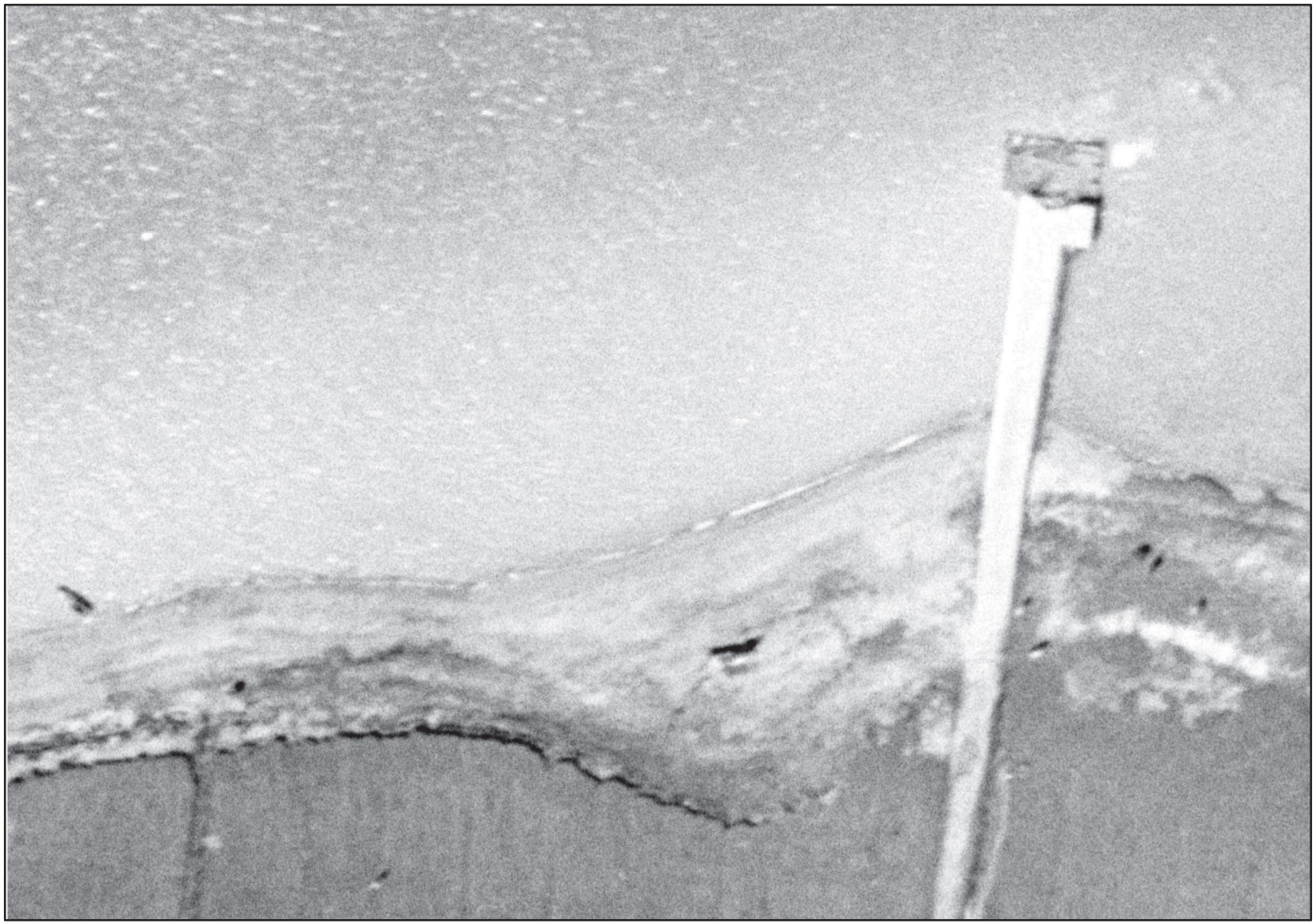

Figure 12 Aménagement et structure du quai Fiset sur la Pointe Dansereau 1947. Extrait d'une photo aérienne datée du 21 octobre 1947 (A11148 42, échelle de 1:12 000), Photothèque nationale de l'air.

Figure 13 Photo aérienne de Contrecœur 1959. (P1043/59 5395 107A) Cartothèque Université de Montréal

Figure 14 Photo aérienne de Contrecœur 1964. (Q64526 21), Cartothèque Université de Montréal

Ces pratiques lucratives instaurent notamment une loi du silence chez la communauté environnante du quai par peur de représailles de la part des contrebandiers. Le commerce illicite d'alcool durant cette décennie ralentit quelque peu l'économie et la productivité des agriculteurs, accaparant le quai sur de longues périodes. Suzanne Parmentier raconte que le père de son mari, Monsieur Tétreault et plusieurs de ses voisins reçurent des menaces de mort de leur part, l'empêchant de formuler des plaintes ou de collaborer avec les autorités. Quant à la police provinciale, elle n'a de juridiction à cette époque que sur les rivages et elle ne peut intervenir directement sur le fleuve puisque les goélettes naviguent en eaux fédérales. Il existe d'ailleurs un récit décrivant une intervention de la police provinciale et fédérale au quai Fiset, au cours de laquelle le chien des contrebandiers, dont le travail consistait à les alerter en cas d'intrusion policière, fut distrait par une chienne en rut, volontairement apportée par la police. Les contrebandiers auraient donc jeté la cargaison par-dessus bord pour éviter tout soupçon, bouteilles et tonneaux qui firent apparemment le bonheur des riverains (Comité de l'Album-souvenir, 1994 : 254 ; Parmentier, 2017).

Le commerce local par bateau continue de façon intermittente jusqu'en 1935, voire jusqu'à la fin des années 1930. Le quai Fiset est par la suite un lieu de villégiature fréquenté par les baigneurs jusqu'à son abandon dans les années 1960 (Figure 15), où il est apparemment partiellement démoli (Comité de l'Album-souvenir, 1994: 268). Il est encore dessiné sur une carte du Service hydrographique en 1957, mais absent de la photo aérienne de 1959 et une photo de la plage en 1966 ne présente plus aucune trace du quai (Figure 16).

Aucune information n'est cependant connue en ce qui a trait à sa disparition. La photographie de baigneurs datant d'environ 1950 présente le quai Fiset en arrière-plan. Le quai se prolonge pour arriver au niveau avec le haut de la berge et ses parements semblent recouverts d'un coffrage en béton. Un instrument possiblement agraire est disposé sur le quai et la tour de Radio-Canada est visible en arrière-plan.

Figure 15 La baignade de Philippe Tétreault, Irène Robert et leur fille Francine, au quai Fiset. Circa 1950 (Courtoisie de Suzanne Parmentier)

Figure 16 Plage quai Fiset 1966 (Jacques Saint-Onge)

Vers la moitié du XX^{e} siècle, ce sont les industries sidérurgiques qui s'installent dans la région. L'apparition d'activités industrielles importantes va de pair avec la mise en place de nouvelles infrastructures qui permettent d'approvisionner et décharger les minerais. À l'époque, Contrecœur bénéficie d'une profondeur des eaux plus importante que Montréal, ce qui en fait un lieu de prédilection pour le déchargement des minéraux transportés par cargo (Anonyme, 1957). Contrecœur devient donc un lieu tout à fait approprié pour l'aménagement d'un terminal portuaire en 1954 et toujours en activité aujourd'hui. L'ouverture de la voie maritime en 1958 confirme la fonction importante de Contrecœur pour l'économie avec un essor important alors que les activités de navigation côtière de cabotage vont presque disparaître à l'exception des embarcations de plaisance.

Au-delà de l'installation des industries sidérurgiques et la mise en place du port et de ses infrastructures, les habitants de Contrecœur et des environs, ainsi que les habitants de la rive nord du fleuve Saint-Laurent continuent d'utiliser divers moyens de transport pour leurs activités quotidiennes. Autour des années 1940, il est d'ailleurs toujours possible de traverser son camion sur un bac entre Contrecœur et Lanoraie (La Seigneurie 1968). De plus, dans la publication anniversaire de Contrecœur, sous la présentation de photos d'archives des lumières de navigation, il est mentionné que le lieu d'embarquement sert toujours pour rejoindre la ville de Lanoraie par bateau (Parmentier et Binette 2018). Plusieurs traces de ces liens entre les deux villes se retrouvent dans des journaux de la fin du XIX^{e} siècle où l'on voit apparaître des notices de décès de personnes nées à Contrecœur ou Lanoraie, puis décédées dans l'autre ville. D'autres encore présentent le pointage d'équipes de sport entre les deux villes comme dans l'édition de *La Patrie* de 1921 (La Patrie, 1921) (Figure 17). Dans *Le Sorelois* de 1899, des excursions sont offertes liant les villes de Varennes, Verchères, Contrecœur et Lanoraie en navire à vapeur (Le Sorelois, 1899) (Figure 18). Ces différents articles permettent de brosser le portrait d'une navigation côtière aujourd'hui quasiment disparue, alors que le transport automobile détient un quasi-monopole sur le déplacement des individus le long du fleuve Saint-Laurent.

LANORAIE 22, CONTRECOEUR 3

LANORAIE 3. — Jouant une partie de toute beauté, le club de baseball de Lanoraie a remporté une brillante victoire dimanche dernier à Contrecoeur en écrasant le club de l'endroit par le score de 22 à 3.

Il serait difficile de dire quels sont ceux qui, du côté du Lanoraie, se sont le plus distingués car tous les joueurs ont joué une partie digne d'éloges. Au champ, ils accordèrent un support presque parfait à leur batterie J. M. Bonin et R. Landry, ne commettant qu'une seule erreur et faisant cinq doubles-jeux, tandis qu'au bâton ils bombardèrent les balles des lanceurs du Contrecoeur pour seize coups sûrs.

Dimanche prochain le Lanoraie ira rencontrer le Charlemagne, et le 14 le club Maskinongé.

Il lance un défi à tout club amateur de la province. Informations : Wilfrid Labrecque, Lanoraie, Co. Berthier.

Noms des vainqueurs: R. Landry, r.; J. M. Bonin, l.; A. Blais, 1er b.; W. Labrecque, 2b.; W. Pelland, 3b.; O. Blais, s.c.; A. Forget, c.g.; W. Chaput, c.c.; A. Chaput, c.d. Arbitres : MM. Emile Lacasse et Lamoureux.

Figure 17 Résultat d'une partie de baseball entre le club de Lanoraie et le club de Contrecoeur publié dans le journal La patrie le mercredi 3 août 1921 (BanQ 0000082779)

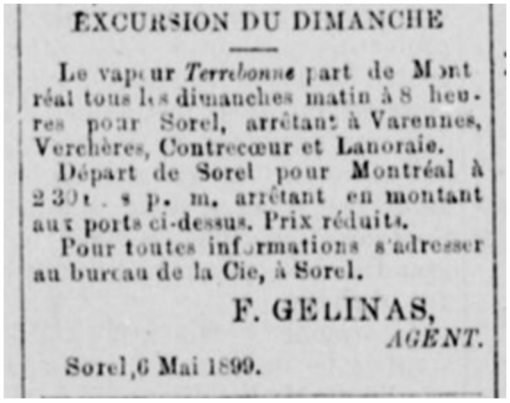

EXCURSION DU DIMANCHE

Le vapeur *Terrebonne* part de Montréal tous les dimanches matin à 8 heures pour Sorel, arrêtant à Varennes, Verchères, Contrecœur et Lanoraie.

Départ de Sorel pour Montréal à 2 30 p. m. arrêtant en montant aux ports ci-dessus. Prix réduits.

Pour toutes informations s'adresser au bureau de la Cie, à Sorel.

F. GELINAS,
AGENT.

Sorel, 6 Mai 1899.

Figure 18 Annonce parue dans le journal Le Sorelois annoncant le vapeur Terrebonne *pour une excursion arrêtant à Varennes, Verchères, Contrecoeur, Lanoraie et Sorel (BanQ 0000053373)*

2.3 Interventions antérieures

À la suite d'une étude de potentiel réalisée par l'IRHMAS en sous-contractant de la firme Arkéos Inc. en 2017, l'IRHMAS a réalisé une campagne d'inventaire par télédétection de la zone à draguer en septembre-octobre 2020. Après avoir fait la découverte d'une épave et identifié quelques cibles à vérifier, des plongées en mode autonome ont été réalisées en novembre de la même année. Les conditions difficiles de plongée, particulièrement le courant, n'ont pas permis de finaliser l'inventaire en cours. Une dernière phase de vérification de cibles restantes à l'aide d'un drone sous-marin a donc été planifiée en juillet 2021, sans avoir observé de vestiges significatifs, et une autre intervention a été recommandée pour compléter l'enregistrement de l'épave ainsi que son renflouage (IRHMAS 2021).

Les opérations de renflouage de l'épave (BkFh-12), de sa documentation complète et de sa réimmersion ont été réalisées à l'automne 2022 et 2023 (IRHMAS 2023).

3. Méthodologie

3.1 Système de provenance

Les données archéologiques sont normalement consignées selon le mode d'enregistrement en vigueur en archéologie historique au Québec, soit le système de Tikal (opération, sous-opération et lot). Dans le cas de la cible à l'emplacement de l'ancien quai Fiset, les informations sont classées sous le code d'inventaire temporaire 2023-CTC-04. Comme aucun vestige structuré n'a été observé sur la surface du fond marin, aucun numéro d'opération ou code Borden n'a été attitré.

3.2 Méthodologie et équipement

PERMIS ARCHÉOLOGIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

Afin de réaliser les interventions archéologiques, l'IRHMAS a obtenu un permis archéologique provincial standard du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) qui implique également l'autorisation du propriétaire, dans ce cas-ci le Domaine hydrique relevant du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

Un avis à la navigation a également été officiellement émis pour la durée des travaux par la capitainerie de l'APM. L'intervention n'incluait aucuns travaux sur le fond marin ou impactant la faune locale ce qui a permis de respecter les enjeux environnementaux du secteur, notamment la présence de la réserve naturelle des îles de Contrecoeur, d'herbiers et d'espèces en péril.

Une autorisation de l'APM a également été obtenue pour la couverture photogrammétrique aérienne à l'aide d'un drone.

EMBARCATION

Le bateau d'intervention pour se rendre sur le site était une embarcation pneumatique commerciale (type zodiac) avec une coque en fibre de 22 pieds de long par 8,2 pieds de large de marque Novurania 650 mdx conforme aux exigences de Transport Canada.

PLONGÉE AUTONOME

Les plongées pour la vérification de la cible à l'emplacement de l'ancien quai Fiset suivent les procédures de plongée scientifique autonome établies dans le *Manuel de plongée archéologique* de l'IRHMAS. Elles respectent les normes de plongée scientifique de l'Association canadienne des sciences subaquatiques (ACSS/CAUS), les normes ACNOR/CSA CAN3-Z275.2-M 2004 sur les

équipements et méthodes d'intervention, et celles de la CSA-Z275.4-12 concernant les travaux réalisés en plongée et la compétence des plongeurs. Elles se soumettent aussi à la partie XXVI. I portant sur les travaux sous-marins au sein du *Règlement sur la santé et sécurité du travail* du Québec. À chaque plongée, l'équipe comprend au moins deux plongeurs en équipement autonome, un superviseur et un plongeur de sécurité en surface. Les archéologues subaquatiques et les plongeurs professionnels de l'IRHMAS ont utilisé un équipement de plongée autonome conventionnel. L'équipement comprend notamment des masques plein visage Guardian d'OTS, un cylindre principal et un cylindre auxiliaire, et une boîte de communication permettant aux plongeurs de communiquer de vive voix avec la surface.

ENREGISTREMENT VISUEL

La documentation visuelle de l'emplacement de l'ancien quai Fiset comprend une couverture photogrammétrique aérienne à l'aide d'un drone DJI Mavic 3 Classic pour le visuel aérien (Figure 19) et de l'imagerie sous-marine à l'aide d'un appareil Nikon Z7 avec son caisson sous-marin Nauticam et des strobes UW, et d'une GoPro 8.

Figure 19 Drone DJI Mavic utilisé pour le visuel aérien (Néron, IRHMAS 2022)

3.3 Déroulement des travaux

La couverture photogrammétrique aérienne du secteur à l'étude a été réalisée le 12 juin 2023 en fin d'après-midi.

Les activités prévues pour l'intervention de 2023 devaient se faire en plongée autonome à partir d'une embarcation de style zodiac. La mobilisation et le transport dans le secteur du fleuve ont été réalisés le 13 juin 2023. Étant donné le fort courant, notamment dû aux fortes pluies en début de semaine, il n'a pas été possible de déployer des plongeurs de façon sécuritaire, l'appareil Nikon Z7 n'a donc pas été utilisé.

Cependant, vu la faible profondeur, il a été possible de couvrir une zone d'environ 50 mètres de large par 150 mètres de long jusqu'à la berge avec des levés visuels à intervalle régulier à l'aide de la GoPro 8 montée sur une gaffe.

4. **Résultats des travaux archéologiques**

4.1 Résultats

La photogrammétrie aérienne a permis de réaliser un modèle 3D de la pointe Dansereau (Figure 20) et de constater la présence de végétation très près de la surface, mais n'a pu percer la turbidité plus en profondeur pour pouvoir observer la cible et constater des vestiges potentiels à l'emplacement de l'ancien quai Fiset.

Figure 20 Modélisation de la pointe Dansereau à partir de la photogrammétrie aérienne (Boyer, IRHMAS 2023)

Quant aux levés d'imagerie sous-marine, aucune structure de quai n'est visible en surface sur le fond marin. Les cibles observables sur la bathymétrie sont des amoncellements de pierres qui s'avancent jusqu'à environ 135 mètres de la berge actuelle et deux pneus dont un à moitié enfoui (Figure 21 à 23). Une absence de pierres est cependant notable plus près de la berge. Aucun artefact n'a été aperçu. Les pneus correspondent aux cibles identifiées au sonar à balayage latéral SSS-22 et SSS-30 durant l'inventaire archéologique subaquatique de 2020 (Figure 24). L'enfouissement du pneu SSS-30 visuellement observé comme semi-enfoui témoigne de la dynamique du secteur, puisque sur l'image du sonar en 2020, il semble reposé sur le fond marin, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Les pneus à large flanc blanc gagne en popularité dans les années 1940-1950, mais leur production couvre presque tout le XX^{e} siècle (Cocker Tire 2024 ; Smithsonian 2024). Il n'est pas possible actuellement de confirmer l'affiliation du pneu aux dernières années de l'ancien quai Fiset ou s'il s'agit d'un apport d'un débris extérieur moderne.

Figure 21 Amoncellements de pierres (Boyer et Néron, IRHMAS 2023)

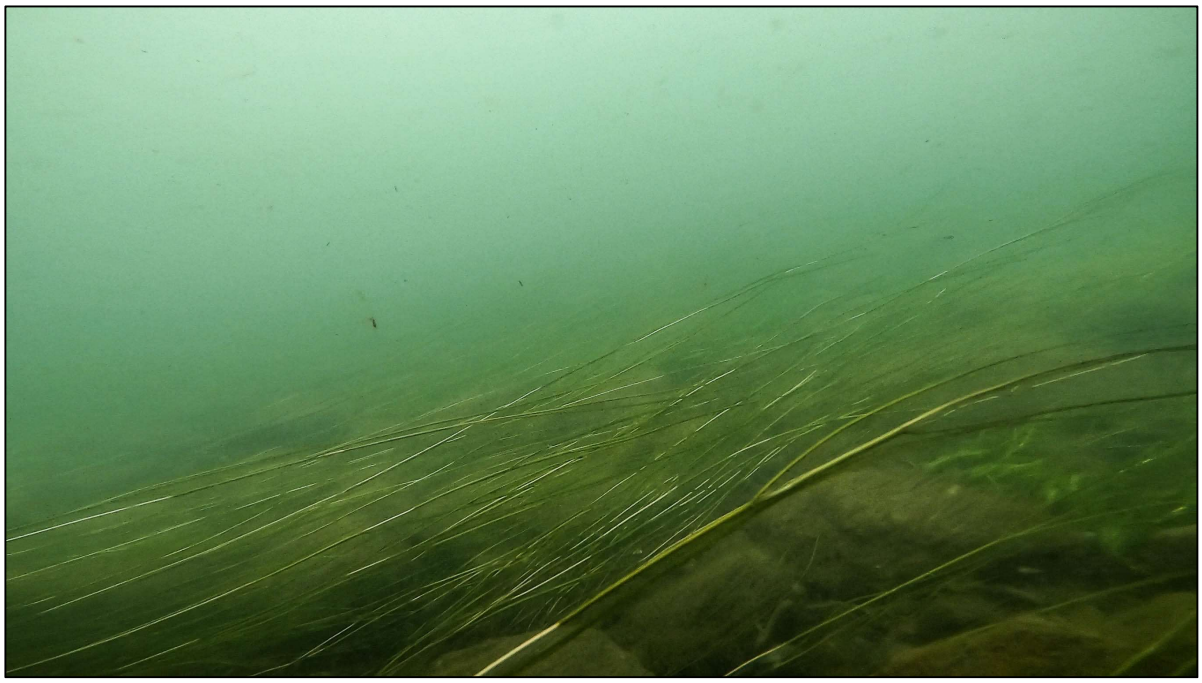

Figure 22 Amoncellements de pierres et présence d'algues pliées par le courant (Boyer et Néron, IRHMAS 2023)

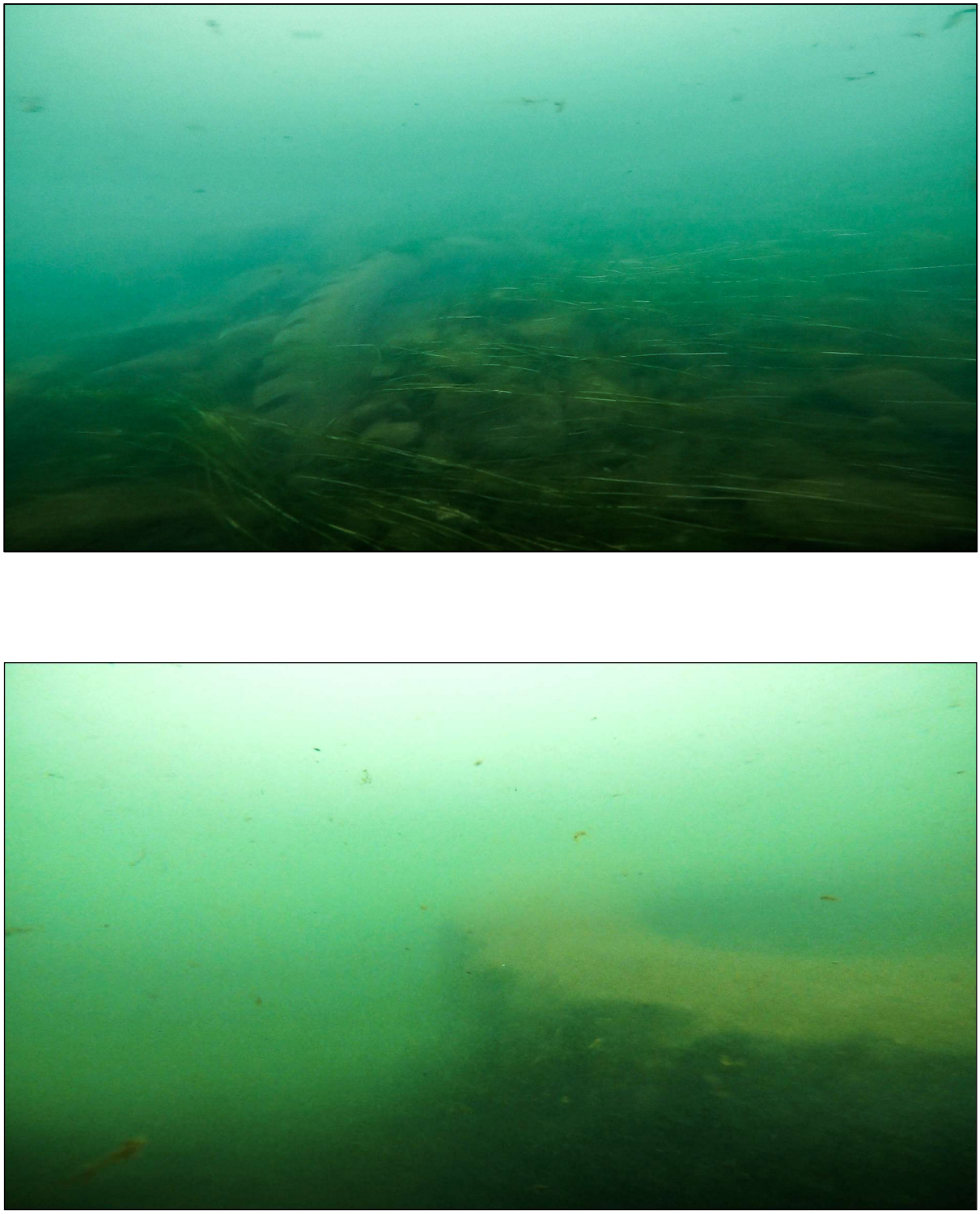

Figure 23 Présence de deux pneus dont un partiellement enfoui (Boyer et Néron, IRHMAS 2023)

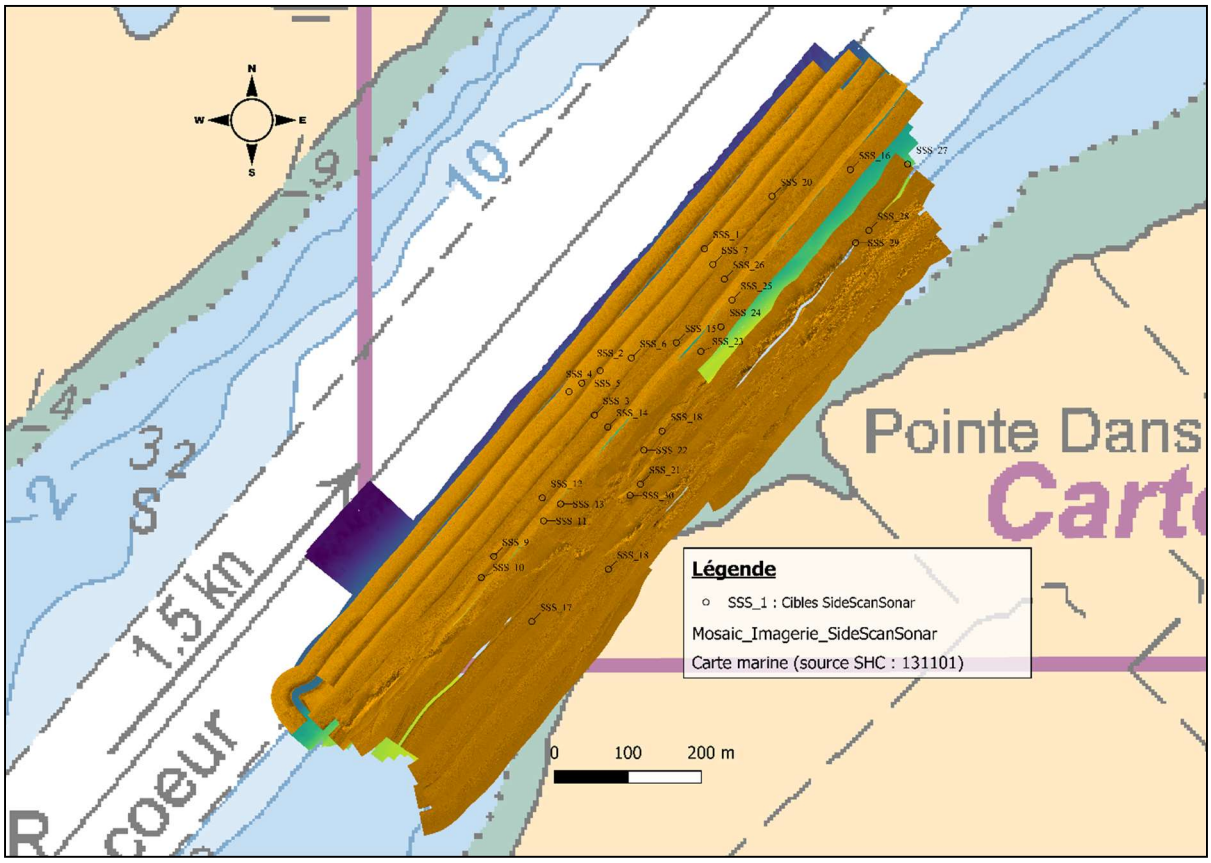

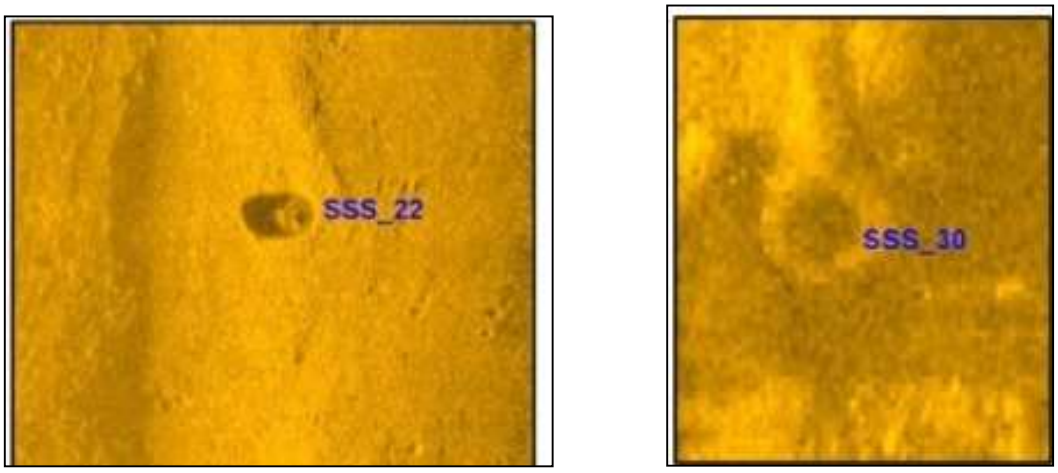

Figure 24 Correspondance des pneus observés aux cibles SSS-22 et SSS-30 de l'inventaire de 2020 (CIDCO)

4.2 Interprétation

Le quai dit Fiset est une initiative du propriétaire du lot, Pierre Fiset, en 1913. La structure est le prolongement artificiel de la pointe Dansereau, une avancée naturelle dans ce goulot du fleuve Saint-Laurent. Il aurait vraisemblablement été construit dans le but d'atteindre la voie navigable afin que des navires de tonnage plus important viennent s'y accoster et favoriser l'essor commercial de la région. La superposition de la bathymétrie de 2023 et d'une ancienne photo aérienne datant d'avant l'érosion de la pointe a permis d'illustrer une projection du quai à cet effet (voir Figure 2). Cette nouvelle infrastructure d'accostage permit également de faciliter le transport vers les îles dont l'île Bouchard, mais également vers la rive nord du fleuve, dont les navires venaient auparavant s'échouer sur les grèves pour être chargés. De Contrecoeur et Verchères, on envoyait notamment du foin alors que des piquets de cèdres provenant des tourbières de Lanoraie faisaient le chemin inverse (Gagnon 2024). La construction et l'utilisation du quai Fiset s'inscrivent dans une conjoncture historique de développement agricole et forestier à travers la province de la fin du XIX^{e} et du début du XX^{e} siècle. Une initiative gouvernementale fédérale issue d'une volonté socioéconomique de connecter les régions à l'aide du cabotage accorde le financement de la construction de quais de plus grande envergure le long du fleuve Saint-Laurent (Simard 2010 : 14). D'autres, comme le quai Fiset, ont plutôt été l'objet d'une initiative locale. Le secteur verra également à cette époque la montée de la navigation de villégiature et du transport de passagers, notamment avec la construction de grands navires à vapeur au chantier naval de Sorel.

Du côté archivistique, il faut noter l'absence de sources écrites sur les quais dans les instances locales. S'il existe parfois des plans de conception, notamment pour les quais gouvernementaux, il n'y a pas de façon générale de données concernant les techniques de construction des infrastructures accostage (Simard 2010 : 14-15). Il n'est donc pas surprenant de n'avoir obtenu aucun document sur la conception du quai Fiset ou sa fabrication lors de recherches historiques auprès de la municipalité et des sociétés historiques de la région. L'étude archéologique demeure donc la seule source d'informations actuelle. Cependant, l'absence de vestiges structurés observés lors de cet inventaire laisse seulement place à des hypothèses d'interprétation sur la construction et sur ce qui reste de l'ancien quai Fiset.

Selon les techniques de fabrication du début du XX^{e} siècle et la grille d'analyse développée lors d'une étude comparative sur des vestiges de quai près de Québec (Patrimoine Experts 2015 : 15), le quai Fiset serait davantage de construction architecturale de type 5, construit à l'aide de caissons à claires-voies, constitués d'un empilement alterné ou chevauchement successif de longrines et de traversins en bois, assemblés à l'aide de clous et remplis de pierres (moêlons et galets). Ici, le quai est

ultimement recouvert d'un parement de béton, visible sur les photos anciennes. La qualité de cette couverture est inconnue, mais la photo de Parmentier en 1950 montre des dommages au béton à fleur d'eau, provenant probablement de l'impact saisonnier des glaces, mais aussi possiblement de l'impact des vagues de batillage dû à l'augmentation du trafic maritime à la même époque. Les navires à vapeur sont de plus en plus présents sur le fleuve et le tonnage des navires marchands augmentent également.

La première moitié du XX^{e} siècle voit cependant le déclin général des caboteurs pour le transport de marchandises et de passagers, causé par non seulement la montée de l'utilisation du chemin de fer, qui permet le transport commercial à longueur d'année, mais également l'intensification du développement du réseau routier à partir des années 1920 (Simard 2010 : 35). Dans le secteur plus précisément, la construction de la pointe de Longueuil et de l'autoroute 20 menant à Montréal, les travaux de génie civil réalisés entre l'île et la Rive-Sud, ainsi que le dragage du chenal maritime et les travaux pour l'ouverture de la future Voie maritime (Côté et Morin, 2007 : 56) mènent au délaissement du voyagement par les ponts de glaces durant les hivers, et voit l'introduction de navires brise-glaces et la mise en place d'estacades à certains endroits clés du fleuve pour assurer l'accès à la voie maritime aussi longtemps que possible. Ultimement, l'utilisation de plus grosses infrastructures comme les quais de plaisance de Contrecoeur et Verchères et le quai commercial de Contrecoeur, ouvert en 1954, permettent l'accueil de cargos de plus grande envergure et rend désuète l'utilisation du quai Fiset.

La date de destruction du quai n'est pas connue. Bien qu'une structure inconnue soit présente sur une photo aérienne de 1964, il n'y en a aucune sur celle de 1959. Ainsi, le démantèlement partiel ou complet du quai aurait eu lieu avant les années 1960. De surcroît, aucune méthode ou plan de destruction n'a pu être répertorié, il est donc seulement possible de suggérer l'hypothèse que le béton ait été retiré et certaines pièces de bois récupérées, laissant en place les amoncellements de pierres. Le courant, les glaces et les conditions environnementales du secteur auraient subséquemment participé à étaler ces pierres dans le secteur, tout en en laissant quelques-unes *in situ* à leur emplacement d'origine. Il s'agirait donc de ces restes d'amoncellements ou d'enrochements résiduels qui sont encore présents dans la zone à l'étude, ainsi visibles au sondeur multifaisceaux et visuellement observés durant cet inventaire.

5. **Conclusion et recommandations**

L'Administration portuaire de Montréal (APM) a procédé aux études préalables au projet d'agrandissement du Port de Montréal - Terminal de Contrecœur, incluant les inventaires archéologiques nécessaires. L'APM a mandaté les services professionnels de l'IRHMAS pour réaliser les expertises archéologiques en milieu subaquatique dans la zone d'intervention sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent près de la municipalité de Contrecœur, en Montérégie.

En prévision des travaux d'aménagements du terminal de Contrecœur, de nouvelles bathymétries réalisées en 2022 et 2023 couvrant un secteur à faible profondeur a révélé la présence d'une cible à potentiel archéologique à l'emplacement de l'ancien quai Fiset (anomalie dans la variation de la profondeur). Un inventaire visuel a donc été planifié pour valider la cible et évaluer son intérêt archéologique. Le secteur n'a pu faire l'objet d'un inventaire en plongée autonome en raison du fort courant du secteur, mais un enregistrement visuel a pu être réalisé à l'aide d'une caméra montée sur une gaffe grâce à la faible profondeur de la zone à l'étude. Aucune structure n'a été observée sur le fond marin. Seuls des amoncellements de pierres et deux pneus, dont un semi-enfoui, ont pu être identifiés. Les enrochements résiduels proviendraient possiblement du démantèlement des caissons du quai Fiset à la fin des années 1950 et auraient été partiellement dispersés à l'aide du courant, des glaces et des conditions environnementales de la région.

Bien qu'il ne soit pas possible de confirmer hors de tout doute qu'il n'y ait aucune structure enfouie sous ces enrochements, nous avons assez d'informations pour stipuler que le potentiel archéologique y est au final très faible, voire nul. Nous ne recommandons donc pas d'interventions archéologiques supplémentaires. Nous suggérons tout de même d'avertir les responsables de travaux à venir de la présence de ces vestiges afin qu'ils y portent une attention particulière lors des travaux de dragage dans la zone. Aucune surveillance archéologique n'est requise dans la poursuite des travaux visant à retirer les restes du quai Fiset ou pour les travaux de dragage requis pour la construction du futur terminal à conteneurs par l'APM et ses entrepreneurs. En cas de découverte fortuite, il est toutefois impératif de nous contacter pour réaliser un enregistrement ponctuel de ce qui aura été sorti de l'eau et de le déclarer au MCC.

Enfin, compte tenu de l'importance de l'ancien quai Fiset dans le secteur durant toute la première moitié du XX^{e} siècle, autant d'un point de vue économique que social, il est suggéré au MCC d'entrer

en contact avec la Société historique de Contrecoeur et d'entamer des démarches de reconnaissance du quai Fiset et son enregistrement au Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ)[1].

[1] Cette recommandation n'implique pas l'APM.

Bibliographie

ADMINISTRATION PORTUAIRE DE MONTRÉAL, 2015. *Projet d'agrandissement du terminal portuaire de Contrecoeur : Description de projet désigné en vertu de la loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012).* Montréal.

AGENCE D'ÉVALUATION D'IMPACT DU CANADA, 2021. *Projet d'agrandissement du terminal portuaire de Contrecoeur*. Rapport d'évaluation environnementale, ministère de l'Environnement et du Changement climatique, Ottawa.

ANONYME, 1957. *Varennes, Verchères, Contrecoeur. The Gateway to Seaway. Montreal Industrial Area*.

ARKÉOS INC, 2017. *Projet d'agrandissement du terminal portuaire de Contrecoeur. Potentiel archéologique maritime et subaquatique.* Étude réalisée par l'IRHMAS en sous-traitance, Montréal.

BIOPHARE, 2014. [En ligne] Consulté le 8 mai 2021. www.appeldularge.com

COCKER TIRE, 2024. « Whitewall Tire Timeline», *Cocker Tire Wheels too.* En ligne [https://cokertire.com/blog/whitewall-tires?fbclid=IwY2xjawFO_khleHRuA2FlbQIxMAABHe6mgXzz_7ld27SLPdKn2S6snjBcfpgQJi9ucN_RRO3HmOCd9zgQegpf4A_aem_4cxE8m4YxYnYbgtJtsjh2w], consulté le 11 septembre 2024

CÔTÉ, Jean-Philippe et Jean MORIN, 2007. *Principales interventions humaines survenues dans le fleuve Saint-Laurent entre Montréal et Québec au 20^{e} siècle : 1907-2005*. Rapport technique SMC Québec-Section Hydrologie RT- 141, Environnement Canada, Sainte-Foy.

CAMU, 2005. *Le Saint-Laurent et les Grands Lacs au temps de la vapeur 1850-1950*. Hurtubise, 624p.

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA, 2022. *Réserve nationale de faune des îles de Contrecoeur. Plan de gestion 2022*. [En ligne], https://publications.gc.ca/site/fra/9.906898/publication.html

FRANCK, Alain, 2000. *Naviguer sur le fleuve au temps passé 1860-1960*. Québec : Les Publications du Québec.

FRANCK, Alain, 1980. *Le Saint-Laurent 1900-1960. The St.Lawrence 1900-1960.* L'Islet-sur-Mer: Musée maritime Bernier.

GAGNON, Jean-Pierre, 2024. « Les routes fluviales de Contrecoeur-Lavaltrie-Lanoraie ». Conférence à la Maison Lenoblet-Duplessis, Société historique de Contrecoeur, 25 mai 2024.

GRDH, 2021. *Détermination de l'essence de deux pièces de bois provenant d'une épave, Contrecoeur (Québec)*. Groupe de Recherche en Dendrochronologie Historique.

IRHMAS, 2023. *Renflouage et réimmersion de l'épave patrimoniale de Contrecoeur (BkFh-12). Projet d'agrandissement du terminal portuaire de Contrecoeur.* Rapport archéologique remis au Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Montréal

IRHMAS, 2021. *Inventaire archéologique subaquatique (2020). Projet d'agrandissement du terminal portuaire de Contrecoeur.* Rapport archéologique remis au Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Montréal.

LA PATRIE, 1921. «Lanoraie 22, Contrecoeur 3» 3 août 1921. https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/4320370

LA PRESSE, 1908. «La Barge 'Acetylene' est coulée à fond». 25 novembre 1980. https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3214183

LA SEIGNEURIE, 1968. «René Thomas & Fils Inc». 10 au 16 novembre 1968. https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2571785

LE SORELOIS, 1899. «Compagnie de navigation Richelieu & Ontario du fort de Sorel» 26 mai 1899. https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/4173485

NORMAND, France, 1997. *Naviguer le Saint-Laurent à la fin du XIXe siècle. Une étude de la batellerie du port de Québec.* Québec : Les Presses de l'Université Laval.

PARCS CANADA, 2018. «Le chemin de halage». [En ligne], consulté le 5 avril 2021. https://www.pc.gc.ca/fr/lhn-nhs/qc/chambly/culture/histoire/chemin-halage-towpath

PARMENTIER, Suzanne et Robert BINETTE, 2018. *Contrecoeur sur les chemins de sa petite histoire*. Contrecoeur : Corporation des fêtes du 350e anniversaire.

PATRIMOINE EXPERTS, 2015. *Vestiges de quai – Étude comparative. Réaménagement du boulevard Champlain entre le quai des Cageux et la rue du Domaine des retraités*. Rapport présenté au ministère des Transports du Québec, Direction de la Capitale Nationale, Québec.

RÉPERTOIRE DU PATRIMOINE CULTUREL DU QUEBEC, s.d. «Marine Industries Limited». [En ligne], Consulté le 30 avril 2021. https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=26956&type=pge

SIMARD, Frédéric, 2010. *Les quais de l'estuaire du Saint-Laurent, 1870-1930. Une étude en archéologie historique*. Mémoire de maîtrise de l'Université de Montréal, Montréal.

SMITHSONIAN, 2024. « Smithsonian Automobile Collection », *National Museum of American History*. En ligne [https://americanhistory.si.edu/collections/object-groups/smithsonian-automobile-collection?fbclid=IwY2xjawFO_k9leHRuA2FlbQIxMAABHe6mgXzz_7ld27SLPdKn2S6snjBcfpgQJi9ucN_RRO3HmOCd9zgQegpf4A_aem_4cxE8m4YxYnYbgtJtsjh2w&page=2], consulté le 11 septembre 2024

VILLE DE QUÉBEC

RUES DU PRINCE-ÉDOUARD ET CARON, CEET-982

INVENTAIRE ET SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUES, AOÛT-OCTOBRE 2023

Rapport préliminaire

ethnoscop

Août 2024

8472

Rues du Prince-Édouard et Caron (CeEt-982)

Inventaire et surveillance archéologiques, août-octobre 2023

Ethnoscop

2024

Page couverture : Dégagement du mur de fondation 1A100, vue vers le nord (CeEt-982-23-NUM1-38)

RÉSUMÉ

La Ville de Québec a entrepris des travaux de réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égout d'une portion de la rue du Prince-Édouard (entre les rues Saint-Anselme et Caron) et de la rue Caron (entre les rues du Prince-Édouard et des Commissaires Est) en 2023. Dans le cadre de ces travaux, Ethnoscop a réalisé un inventaire du 14 au 16 août et une surveillance archéologique ponctuelle du 18 septembre au 13 octobre.

Un des objectifs de recherche découlait de la possibilité de découvrir des traces d'occupation de l'ensemble conventuel et hospitalier de l'Hôpital général de Québec. Plus spécifiquement, le secteur pouvait contenir des fosses communes de soldats protestants, morts lors de la Guerre de Conquête. La rue du Prince-Édouard pouvait aussi comprendre des vestiges d'une manufacture de gants apparaissant sur un plan d'assurances de 1898 et qui a perduré jusqu'à la deuxième moitié du XX^{e} siècle. Quant à elle, la rue Caron pouvait contenir des traces d'une glacière du XVII^{e} siècle.

Pendant les travaux, aucun indice n'a permis de valider la présence de fosses communes. Cependant, dans les rues du Prince-Édouard et Caron, des portions des murs sud et est de la fabrique de gants furent localisées, ainsi qu'un autre vestige dont la nature ne fut pas identifiée (porche?). Au coin des rues du Prince-Édouard et Caron, un quai fut mis au jour, en se poursuivant sur le terrain privé voisin à l'ouest. Ce quai pourrait dater du troisième tiers du XVIII^{e} siècle et être associé à l'Hôpital général. Un système de drainage en bois du XIX^{e} siècle a par ailleurs été dégagé le long de la rue Caron – jusqu'au milieu du XIX^{e} siècle, le ruisseau du Trésor en provenance de la côte Sainte-Geneviève s'écoulait dans cet axe vers la rivière Saint-Charles. Enfin, un coffrage de bois qui semble avoir servi pour la pose d'une conduite en béton a été découvert au centre de la rue Caron, à la jonction avec la rue du Prince-Édouard.

L'aire d'intervention correspond maintenant au code Borden CeEt-982. Des sections de fondations de la manufacture sont toujours présentes dans les rues du Prince-Édouard et Caron, ainsi qu'une partie du quai. Il est donc recommandé de maintenir un suivi du site en y effectuant une surveillance archéologique. Enfin, une recherche en archives serait souhaitable afin de mieux caractériser le quai mis au jour pendant les travaux.

.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES VII
LISTE DES PHOTOGRAPHIES IX
LISTE DES PLANS XI
LISTE DES PARTICIPANTS XIII
1. INTRODUCTION 1
2. CONNAISSANCES ENVIRONNEMENTALES ET HISTORIQUES 5
2.1 Cadre environnemental ancien 5
2.2 Cadre environnemental actuel 7
2.3 Cadre culturel euroquébécois 8
2.4 Interventions archéologiques antérieures 17
3. RÉSULTATS 23
3.1 Inventaire archéologique (CeEt-982 1A à 1D) 23
3.1.1 Sous-opération 1A 27
3.1.2 Sous-opération CeEt-982 1B 41
3.1.3 Sous-opération CeEt-982 1C 44
3.1.4 Sous-opération CeEt-982 1D 46
3.2 Surveillance archéologique 48
3.2.1 Sous-opération CeEt-982 1E 48
3.2.2 Sous-opération CeEt-982 1F 50
3.2.3 Sous-opération CeEt-982 1G 59
3.2.4 Sous-opération CeEt-982 1H 92
4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 95
BIBLIOGRAPHIE 97

ANNEXES
ANNEXE 1 : INVENTAIRE DES ARTEFACTS (CeEt-982)
ANNEXE 2 : CATALOGUES DES PHOTOGRAPHIES

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Courbe du niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011) 6

Figure 2. Thomas Jefferys, « *A Correct Plan of the Environs of Quebec* », 1762 (BAnQ G 3452 Q4R1 1762 J4 CAR) 8

Figure 3. Robert de Villeneuve, « Carte des Environs de Quebec », 1686 (Gallica) – le nord est au coin supérieur gauche. Le cercle bleu entoure la glacière et la flèche noire pointe l'élargissement du ruisseau. 9

Figure 4. F. D'Avignon, « Vue du monastère de l'Hôpital général de Québec », vers 1855 (AVQ N000055) 10

Figure 5. Hilaire Bernard De Larivière, « Plan deschange de terre Entre lhostel Dieu de cette ville De québec et lhopital genéral de nostre dame des ange », 1708 (BAnQ Québec CA301,S56,P236-3) 11

Figure 6. « *Plan of the Town and Citadel of Québec [...] 1785* » (BAC). La flèche pointe le ruisseau du Trésor 11

Figure 7. William Hall, « *Plan of a Survey of the City and Fortifications of Québec with part of the Environs* », 1799 (BAC no MIKAN 4128573). La flèche pointe le ruisseau du Trésor. 12

Figure 8. Jean-Baptiste Larue, « Plan d'un projet de prolongation de la rue de l'Hôpital Général jusqu'à la rivière St-Charles », 1827 (AVQ). La flèche pointe le ruisseau du Trésor et le nord est à droite. 12

Figure 9. « Vue du quartier Saint-Roch en 1840 » (Rouleau 2011 : figure 15). La flèche pointe le ruisseau du Trésor 13

Figure 10. Henry Whitmer Hopkins, « *Atlas of the city and county of Quebec from actual surveys* », 1879 (BAnQ 0000174243) 13

Figure 11. Legendre, « Plan du relevé de la Rivière St. Charles depuis le quai d'Anderson jusqu'au pont de Scott », 1854 (BAnQ 3814427). La flèche pointe un quai au nord-ouest de l'aire d'intervention. 14

Figure 12. Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the City of Quebec* », 1898 (BAnQ 0003028680) 15

Figure 13. Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1910 (BAnQ 0000174395) 15

Figure 14. Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1957 (BAnQ 0000174294) 16

Figure 15. Coupe stratigraphique de la paroi est, sous-opération 1A 29

Figure 16. Coupe stratigraphique de la paroi ouest, sous-opérations 1A et 2A 33

Figure 17. Croquis stratigraphique de la paroi nord, sous-opération 1B 43

Figure 18. Croquis stratigraphique de la paroi sud, sous-opération 1C 45

Figure 19. Croquis stratigraphique de la paroi nord, sous-opération 1D 47

Figure 20. Croquis stratigraphique de la paroi nord, sous-opération 1E 49

Figure 21. Croquis stratigraphique de la paroi sud, sous-opération 1F 56

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1. Agrandissement de la sous-opération CeEt-982 1A vers le sud (CeEt-982-23-NUM1-28) 28

Photo 2. Surface de pierre dans la sous-opération (CeEt-982-23-NUM1-16).....30

Photo 3. Fondation 1A100, vue vers le nord (CeEt-982-23-NUM1-44) 31

Photo 4. Paroi ouest dans la sous-opération 2A (CeEt-982-23-NUM1-59).....32

Photo 5. Fin de l'excavation mécanique de 1B (CeEt-982-23-NUM1-10).....41

Photo 6. Paroi nord de la sous-opération CeEt-982-1B (CeEt-982-23-NUM1-12).....42

Photo 7. Paroi sud dans la sous-opération CeEt-982 1C (CeEt-982-23-NUM1-22).....44

Photo 8. Paroi nord dans la sous-opération CeEt-982 1D (CeEt-982-23-NUM1-25).....46

Photo 9. Excavation le long de la limite sud de la rue du Prince-Édouard, vue vers l'ouest (CeEt-982-23-NUM2-162).....48

Photo 10. Le coin sud-est de la manufacture de gants, vue vers le nord-ouest (CeEt-982-23-NUM2-07).....51

Photo 11. Le coin intérieur est de la manufacture, vue vers le sud-est (CeEt-982-23-NUM2-14).....52

Photo 12. Aménagement de bois dans la paroi sud de la sous-opération 1F, vue vers le sud (CeEt-982-23-NUM2-30).....53

Photo 13. Poteau ou piquet dans la paroi sud de la sous-opération 1F, vue vers le sud (CeEt-982-23-NUM2-31).....54

Photo 14. Poteaux de bois du côté est, vue vers le sud-est (CeEt-982-23-NUM2-33).....54

Photo 15. Excavation en cours dans la sous-opération CeEt-982 1G, vue vers le nord (CeEt-982-23-NUM2-112).....59

Photo 16. Cornes de bovins (CeEt-982-23-NUM2-122).....60

Photo 17. Deux lignes de madriers (1G25) qui pourraient représenter les façades est et nord du quai (flèches rouges) et dalle de béton (flèche noire); vue vers le sud-est. 63

Photo 18. Ligne de quai (CeEt-982-23-NUM2-70).....64

Photo 19. Quai se poursuivant dans la propriété voisine (CeEt-982-23-NUM2-126) 65

Photo 20. Quai 1G50 et sa façade est (flèches noires) et son extension (flèche rouge) (CeEt-982-23-NUM2-99).....65

Photo 21. Pièces de bois dans la partie est, vue vers le sud-ouest (CeEt-982-23-NUM2-142) 66

Photo 22. Vue d'ensemble de la portion nord-ouest du quai, vue vers l'est (CeEt-982-2023-NUM2-15) 70

Photo 23. Système « à claires-voies » de la partie nord-ouest du quai (CeEt-982-2023-NUM2-107) 71

Photo 24. Pièce 3B110 en plan, vue vers le nord-ouest (CeEt-982-2023-NUM2-31).....71

Photo 25. Extrémité d'une pièce de bois (CeEt-982-2023-NUM2-71).....72

Photo 26. Encoche dans la pièce de bois 3B104 (CeEt-982-2023-NUM2-65).....72

Photo 27. Extrémité de la pièce de bois 3B103 (CeEt-982-2023-NUM2-36) 73

Photo 28. Vue d'ensemble de la partie sud du quai (CeEt-982-2023-NUM2-49).....74

Photo 29. Dosses mises au jour dans la partie sud du quai (CeEt-982-2023-NUM2-119) 75

Photo 30. Encoches arrondies dans une pièce de bois (CeEt-982-2023-NUM2-116) 75

Photo 31. Sommet de la partie nord-est du caniveau, vers le nord-ouest (CeEt-982-2023-NUM2-51) 76
Photo 32. Sommet de la partie centrale du caniveau, vers le sud-ouest (CeEt-982-2023-NUM2-55) 77
Photo 33. Parement intérieur de la partie sud-ouest du caniveau, vers le nord (CeEt-982-2023-NUM2-57) 77
Photo 34. Parement intérieur de la partie nord-est du caniveau, vers le sud (CeEt-982-2023-NUM2-96) 78
Photo 35. Planches à la verticale situées du côté nord du caniveau, vers l'ouest (CeEt-982-2023-NUM2-123) 78
Photo 36. Fond du caniveau, vers le sud-ouest (CeEt-982-2023-NUM2-125) 79
Photo 37. Extrémité sud-ouest du caniveau en coupe, vers le nord-est (CeEt-982-2023-NUM2-56) 79
Photo 38. Extrémité nord-est du caniveau en coupe, vers le sud-ouest (CeEt-982-2023-NUM2-105) 80
Photo 39. Vestige du drain en bois 1G75 dans la paroi sud de la sous-opération 1G, vue vers le sud (CeEt-982-23-NUM2-90) 88
Photo 40. Coffrage de bois 1G125, vue vers le sud-est (CeEt-982-23-NUM2-119) 89
Photo 41. Coffrage de bois au centre de la sous-opération 1G, vue vers le nord (CeEt-982-23-NUM2-114) 90
Photo 42. Section du mur est de la manufacture mis aux jours dans la sous-opération 1G; vue vers l'ouest (CeEt-982-23-NUM2-141) 91
Photo 43. Trace d'un plancher de bois (CeEt-982-23-NUM2-140) 92
Photo 44. Excavation dans la rue Caron; vue vers le sud-est (CeEt-982-23-NUM2-165) 93

LISTE DES PLANS

Plan 1. Localisation de l'aire d'intervention 2
Plan 2. Localisation du site CeEt-982 sur une spatiocarte 3
Plan 3. Localisation des interventions archéologiques antérieures 21
Plan 4. Localisation des sous-opérations 25
Plan 5. Sous-opérations 1A, 2A et 1F et mur 1G150 35
Plan 6. Superposition du plan de Goad de 1898 à la trame actuelle 37
Plan 7. Superposition du plan de l'Underwriters' Survey Bureau de 1957 à la trame actuelle 39
Plan 8. Superposition du plan de Hall de 1799 à la trame actuelle 57
Plan 9. Sous-opération 1G 61
Plan 10. Plan du quai chez Oikos 67
Plan 11. Superposition du plan de Legendre de 1854 à la trame actuelle 81
Plan 12. Superposition du plan de Chewet de 1785 à la trame actuelle 83
Plan 13. Superposition du plan de Bouchette de 1815 à la trame actuelle 85

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION

Ville de Québec

Service de la culture et du patrimoine

Caroline Parent	Archéologue

Service de l'ingénierie

François Béliveau	Ingénieur
Jean-Simon Loisel	Chargé de projet

Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement

Pascal Laliberté	Conseiller

RÉALISATION

Ethnoscop

Martin Royer	Coordonnateur, rédacteur de la section 2.4 et réviseur du rapport
Michel Huot	Chargé de projet, rédacteur principal du rapport
Nicolas Fortier	Archéologue, rédacteur des sections 2.1 et 2.2 du rapport
Clothilde Roger	Technicienne-archéologue
Aida Romera	Technicienne-archéologue
Isabelle Hade	Spécialiste en culture matérielle
Karine Fournier	Technicienne de laboratoire
Liliane Carle	Géographe-cartographe
Stéphanie Goyette	Éditrice du rapport
Michelle Dubé	Adjointe administrative

1. INTRODUCTION

La Ville de Québec a entrepris des travaux de réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égout d'une portion de la rue du Prince-Édouard (entre les rues Saint-Anselme et Caron) et de la rue Caron (entre les rues du Prince-Édouard et des Commissaires Est) en 2023 (plan 1). Dans le cadre de ces travaux, Ethnoscop a réalisé un inventaire du 14 au 16 août et une surveillance archéologique ponctuelle du 18 septembre au 13 octobre.

Un des objectifs de recherche découlait de la possibilité de découvrir des traces d'occupation de l'ensemble conventuel et hospitalier de l'Hôpital général de Québec. Plus spécifiquement, le secteur pouvait contenir des fosses communes de soldats protestants, morts lors de la Guerre de Conquête. La rue du Prince-Édouard pouvait aussi comprendre des vestiges d'une manufacture de gants apparaissant sur un plan d'assurances de 1898 et qui a perduré jusqu'à la deuxième moitié du XX^{e} siècle. Quant à elle, la rue Caron pouvait contenir des traces d'une glacière du XVII^{e} siècle.

L'inventaire et la surveillance archéologique ont été réalisés sous le permis de recherche archéologique 23-ETHN-25. L'enregistrement des données a été effectué suivant le système de Tikal. Les données récoltées lors du mandat ont été compilées sur des fiches normalisées et adaptées aux sols et aux vestiges immobiliers, tandis que les références d'arpentage ont été colligées dans un carnet d'arpentage. Les interventions ont fait l'objet d'une couverture photographique exhaustive. Enfin, les sondages ont été couverts par des relevés géoréférencés et transférés sur un fichier AutoCAD afin de produire un plan de l'intervention. À la suite des résultats, le code Borden CeEt-982 a été attribué à l'aire d'intervention (plan 2).

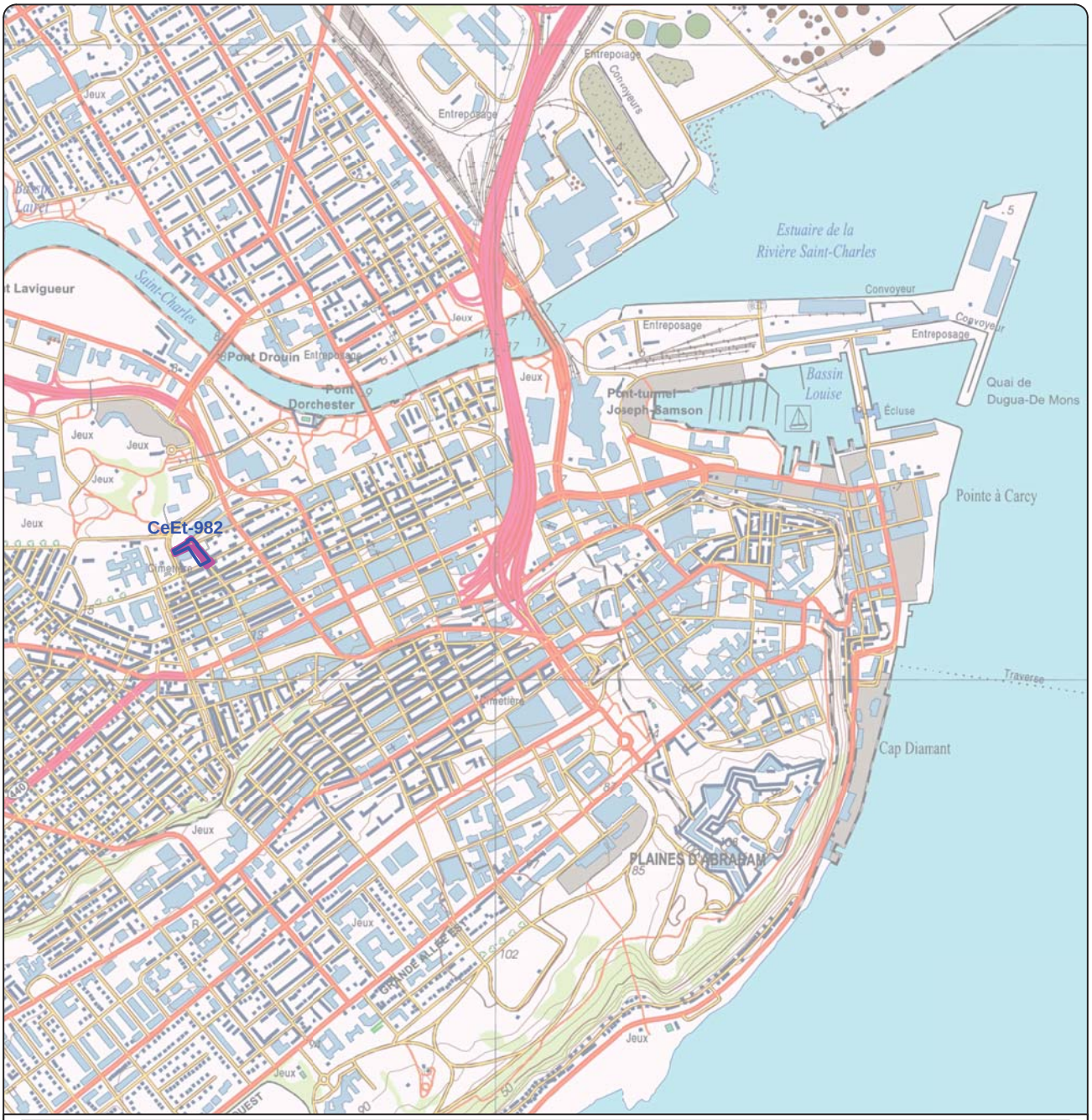

RUES DU PRINCE ÉDOUARD ET CARON (CeEt-982)
INVENTAIRE ET SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUES
LOCALISATION DE L'AIRE D'INTERVENTION
PLAN 1

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE TOUCHÉ PAR L'INTERVENTION

CeEt-982 CODE BORDEN

N

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
Carte topographique n° 21H14-200-0102
© Gouvernement du Québec
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 200 400 m
ÉCHELLE : 1/20 000

VDQ2335

ethnoscop

RUES DU PRINCE ÉDOUARD ET CARON
(CeEt-982)

INVENTAIRE ET SURVEILLANCE
ARCHÉOLOGIQUES

PLAN 2

LOCALISATION DU SITE CeEt-982 SUR UNE SPATIOCARTE

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE TOUCHÉ PAR L'INTERVENTION

CeEt-982 CODE BORDEN

0 10 20 m

ÉCHELLE : 1/1000

Source : Plan base de la Ville de Québec,
fichiers 200487_Archéo_Corpo.dwg et PSO185931.dwg
© 2019 Google Earth
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

VDQ2335

ethnoscop

2. CONNAISSANCES ENVIRONNEMENTALES ET HISTORIQUES

2.1 Cadre environnemental ancien

L'objectif de cette section est de synthétiser les connaissances les plus récentes quant à l'évolution du paysage, ce qui permettra d'établir l'environnement dans lequel les premières populations humaines sont venues s'établir dans la région de l'aire d'intervention. Cette synthèse repose surtout sur les recherches menées par Lamarche (2011) et Dionne (2001). Il a été possible d'avoir l'image la plus complète des environnements anciens en les combinant à d'autres travaux réalisés en divers endroits le long du fleuve.

Dès le début de la déglaciation, le seuil de Québec a été impliqué dans une dynamique complexe entre les parties orientale et occidentale de la future vallée du fleuve Saint-Laurent en raison de sa forme et de sa position. Le rôle du secteur demeurera important tout au long de la fonte du glacier wisconsinien, de l'exondation des terres et de la mise en place de conditions environnementales telles qu'on les connaît aujourd'hui. Il correspond en effet à un goulot d'étranglement qui, il y a plus de 13 000 ans avant aujourd'hui (AA), était toujours occupé par les glaces de l'indlansis laurentidien, au contraire du reste du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent qui était déjà libéré du glacier depuis environ 13 300 ans AA (Lamarche 2011). Le seuil de Québec était occupé par un front glaciaire qui limitait l'écoulement des eaux entre le lac Candona à l'ouest et la mer de Goldthwait à l'est. La déglaciation de la région de Québec, entre l'île d'Orléans et Saint-Augustin-de-Desmaures, aurait pour sa part débuté entre 13 000 et 12 500 ans AA (Lamarche 2011 et Richard 2007).

Peu après 11 000 ans AA, le passage aurait été libéré selon Richard et Occhietti (2005). Le niveau des eaux saumâtres à l'est de Québec se situe à une altitude d'environ 140 m (Lamarche 2011 : 123, figure 1). La fonte du glacier à la hauteur de Québec engendre la vidange du lac proglaciaire Candona et amène une incursion massive d'eaux salées dans la vallée du Saint-Laurent, formant de ce fait la mer de Champlain. À cette occasion, le niveau d'eau à l'ouest de Québec s'abaisse de 30 à 60 m (Parent et Occhietti 1988 : 239). La limite orientale de la mer de Champlain devait se trouver au niveau du seuil de Québec; à l'est de celui-ci, la mer de Goldthwait occupera la vallée du Saint-Laurent jusque vers 6 500 ans AA (Dionne 1988 et 2001 et Lamarche 2011 : 126). Le relèvement isostatique fait que le niveau des eaux se situe maintenant autour de 100 m d'altitude. Les glaces ont alors essentiellement

disparu du Québec méridional, le front glaciaire se trouvant désormais à la hauteur de Saint-Félicien au lac Saint-Jean et le complexe glaciaire des Appalaches est également disparu. Une végétation de type non arborescente s'installe à mesure que le glacier recule et qu'un réchauffement de la température se fait sentir. La végétation est alors dominée par des plantes arctiques et des arbustes typiques de la toundra. La phase d'afforestation suit rapidement, soit entre 10 500 et 10 000 ans AA (Hamann 2008). En effet, les endroits libres des eaux sont dès lors colonisés par des forêts très ouvertes constituées d'épinettes noires, de pins gris et de bouleaux blancs.

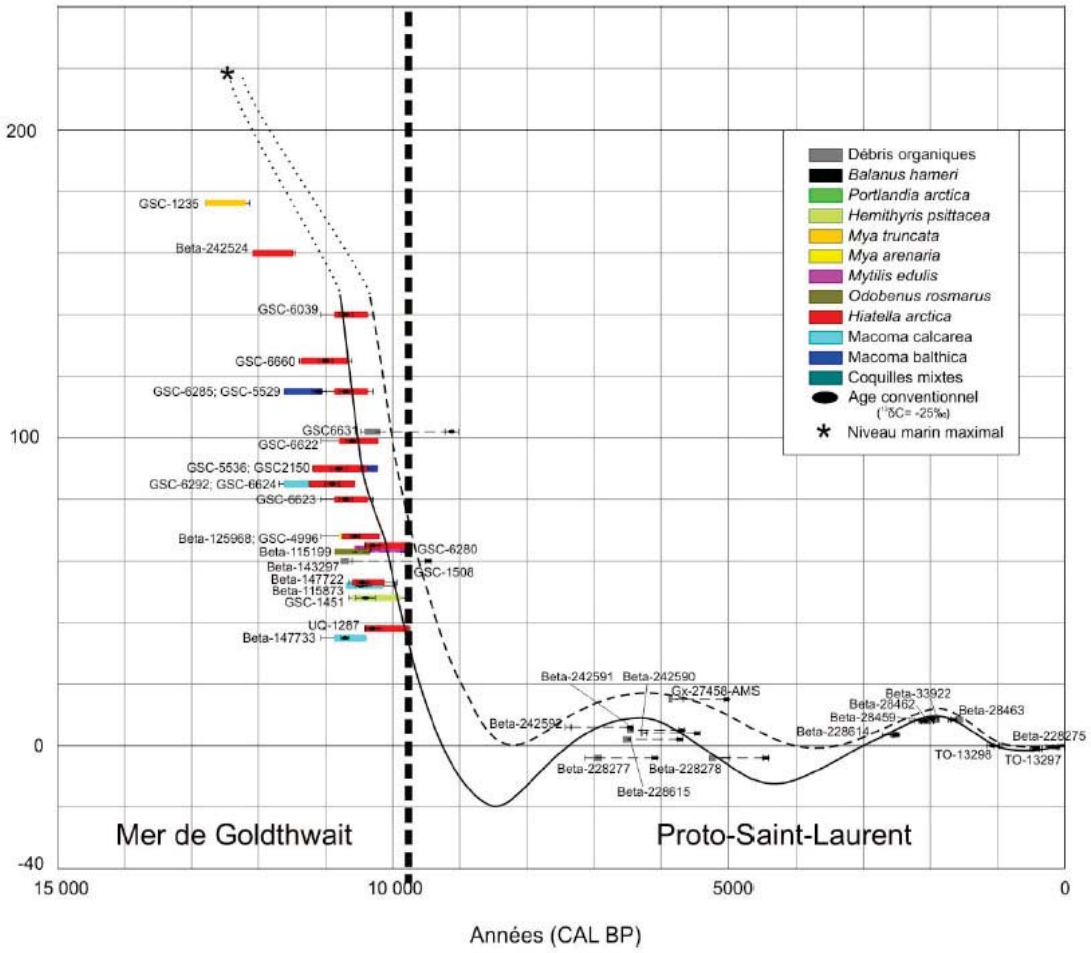

Figure 1. Courbe du niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011)

La poursuite du relèvement isostatique et le drainage des eaux saumâtres de la mer de Champlain mènent à la formation du lac à Lampsilis à l'ouest du seuil de Québec vers 9 800 ans AA (Richard et Occhietti 2005). La densification de la végétation amène les forêts à se refermer. Dans la région de Québec, une sapinière à bouleau blanc, qui compte également des pins et des bouleaux jaunes, s'installe (Hamann 2008 et Richard 2020). Dans la région de Québec, le Proto-Saint-Laurent est en formation lorsque le niveau de l'eau atteint les 65 m d'altitude (Lamarche 2011 : 125). Dès lors, l'exondation progressive du territoire passe par diverses phases (Lamarche 2011 : 9) qui mènent à la création de terrasses délimitant

les niveaux de Rigaud (60 m, 9 800 ans AA), de Montréal (31 m, 8 800 ans AA) et de Saint-Barthélémy (20 m, 8 000 ans AA). Le sommet du promontoire de Québec émergeant, des bras du Proto-Saint-Laurent coulent désormais au nord de celui-ci en empruntant la dépression de Cap-Rouge–Limoilou.

Cet épisode lacustre est absent à l'est du seuil de Québec. En effet, la désalinisation de la mer de Goldthwait tarde, s'étirant jusque vers 8 400 ans AA selon Dyke et Prest (1987 et 1989) et jusque vers 6 500 ans AA selon Dionne (1988, 1999 et 2001). Vers 8 000 à 7 000 ans AA, une dense forêt d'épinettes noires recouvrait déjà les basses terres (Richard 1985).

Le niveau de l'eau relatif par rapport aux terres environnantes continuera à s'abaisser progressivement, mais irrégulièrement. Il descendra même d'environ 10 m sous le niveau actuel vers 7 000 ans AA (Dionne 2001) avant de remonter lors de la Transgression laurentienne qui a débuté vers 6 500 ans AA et qui a connu son paroxysme vers 5 600 ans AA, atteignant une altitude de 10 à 15 m au-dessus du niveau marin moyen actuel (Dionne 2001 et Lamarche 2011). Il s'abaissera à nouveau en deçà de l'actuel par la suite pour remonter peu après 2 000 ans AA (Dionne 2001). Cette dernière remontée, nommée Transgression de Mitis (Allard et Séguin 1992 et Garneau 1997), a atteint un niveau de 5 à 8 m au-dessus de l'actuel (Dionne 2001 et Lamarche 2011). Ces mouvements du niveau hydrique dans la dépression Cap-Rouge–Limoilou ont façonné trois niveaux de terrasses, soit celle de la rue De Saint-Vallier (15 m), celle de 8-10 m (où se trouvent les rues du Prince-Édouard et Caron) et celle de 5-6 m (Garneau 1997). Après la Transgression laurentienne, c'est l'érablière à tilleuls qui colonise la région de Québec. Il a été établi qu'il y a plus ou moins 1 000 ans AA, les conditions climatiques et les niveaux hydriques se sont stabilisés. Il en résulte qu'à l'arrivée des Européens en Nouvelle-France, la végétation n'avait que peu changé (Hamann 2008).

2.2 Cadre environnemental actuel

L'aire d'intervention est située dans le quartier Saint-Roch en basse-ville de Québec, un secteur fortement urbanisé. La surface actuelle se trouve à environ 10 m d'altitude (NMM) et l'assise rocheuse est composée d'ardoise et d'ardoise dolomitique (De Souza et Tremblay 2012). Le sol naturel est un sable fin loameux reposant sur un loam argileux ou un limon argileux d'origine marine (Morneau 1989). Des ruisseaux ont circulé non loin de l'aire d'intervention, comme le démontre un plan de 1762 (figure 2). Aujourd'hui, ces cours d'eau ont tous été canalisés ou comblés, incluant le méandre de la rivière Saint-Charles.

Figure 2. Thomas Jefferys, « *A Correct Plan of the Environs of Quebec* », 1762 (BAnQ G 3452 Q4R1 1762 J4 CAR)

2.3 Cadre culturel euroquébécois

L'occupation du secteur débute dès 1620, alors que les Récollets s'installent le long de la rivière Saint-Charles. À la suite de la prise de Québec par les frères Kirke en 1629, les religieux sont obligés de quitter la colonie pour n'y revenir qu'en 1670. À leur retour, tous les bâtiments sont en ruines; ils font donc ériger un nouveau monastère ainsi qu'une église en pierre. Sur un plan de 1685, le domaine possède un vaste jardin ainsi que quelques bâtiments secondaires, dont une glacière (figure 3). On y voit également, à l'embouchure du ruisseau sis un peu à l'est du monastère, un élargissement peut-être formé grâce à un aménagement des Récollets (Rouleau 2017 : 24).

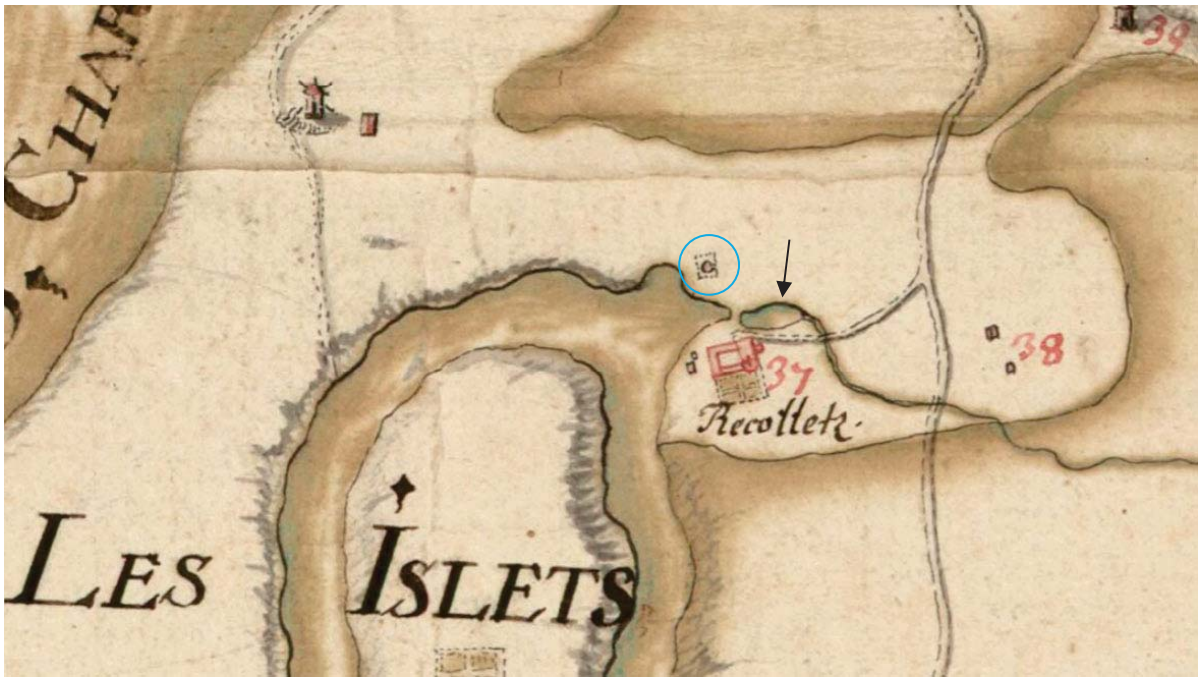

Figure 3. Robert de Villeneuve, « Carte des Environs de Quebec », 1686 (Gallica) – le nord est au coin supérieur gauche. Le cercle bleu entoure la glacière et la flèche noire pointe l'élargissement du ruisseau.

En 1692, Jean-Baptiste de La Croix de Chevrières de Saint-Vallier acquiert le domaine des Récollets pour y aménager l'Hôpital général. D'abord régentes, les Augustines en deviennent bientôt propriétaires. Pour approvisionner l'institution en farine, les religieuses font construire en 1702 un moulin à eau sur un ruisseau que Monseigneur de Saint-Vallier avait préalablement fait irriguer pour augmenter son débit en provenance du coteau Sainte-Geneviève (Rouleau 2017 : 6). Il est également question de l'érection d'un barrage, d'un canal et d'une écluse (Rouleau 2017 : 37); la localisation de cette écluse construite en 1714 n'est pas connue (Rouleau 2017 : 43). Un moulin à vent est ajouté dès 1710, en raison d'un manque de constance dans la production. Un cimetière, positionné à l'est des bâtiments, est ouvert en 1728 (Cloutier 2001 : 1). L'hôpital se développe peu à peu par la suite (figure 4), jusqu'à devenir un centre de soins de longue durée en 1999.

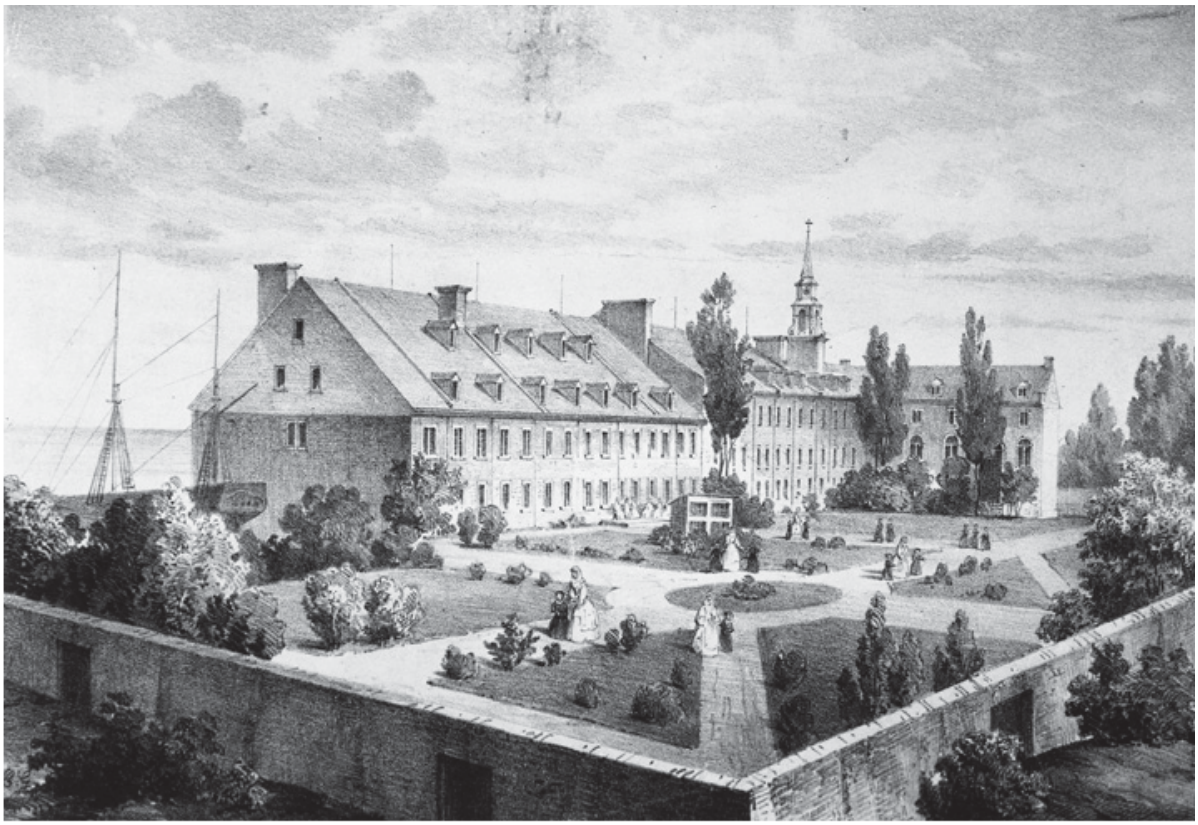

Figure 4. F. D'Avignon, « Vue du monastère de l'Hôpital général de Québec », vers 1855 (AVQ N000055)

Dans l'emprise même des travaux, aucune occupation n'est connue avant le dernier tiers du XIX^{e} siècle. Ce secteur était traversé par un cours d'eau (figures 2 et 3), celui nommé du Trésor sur un plan de 1708 (figure 5). À la fin du XVIII^{e} siècle, ce ruisseau semble entouré d'une clôture (figures 6 et 7). L'embouchure du ruisseau est visible jusqu'au dernier tiers du XIX^{e} siècle (figures 8 à 10).

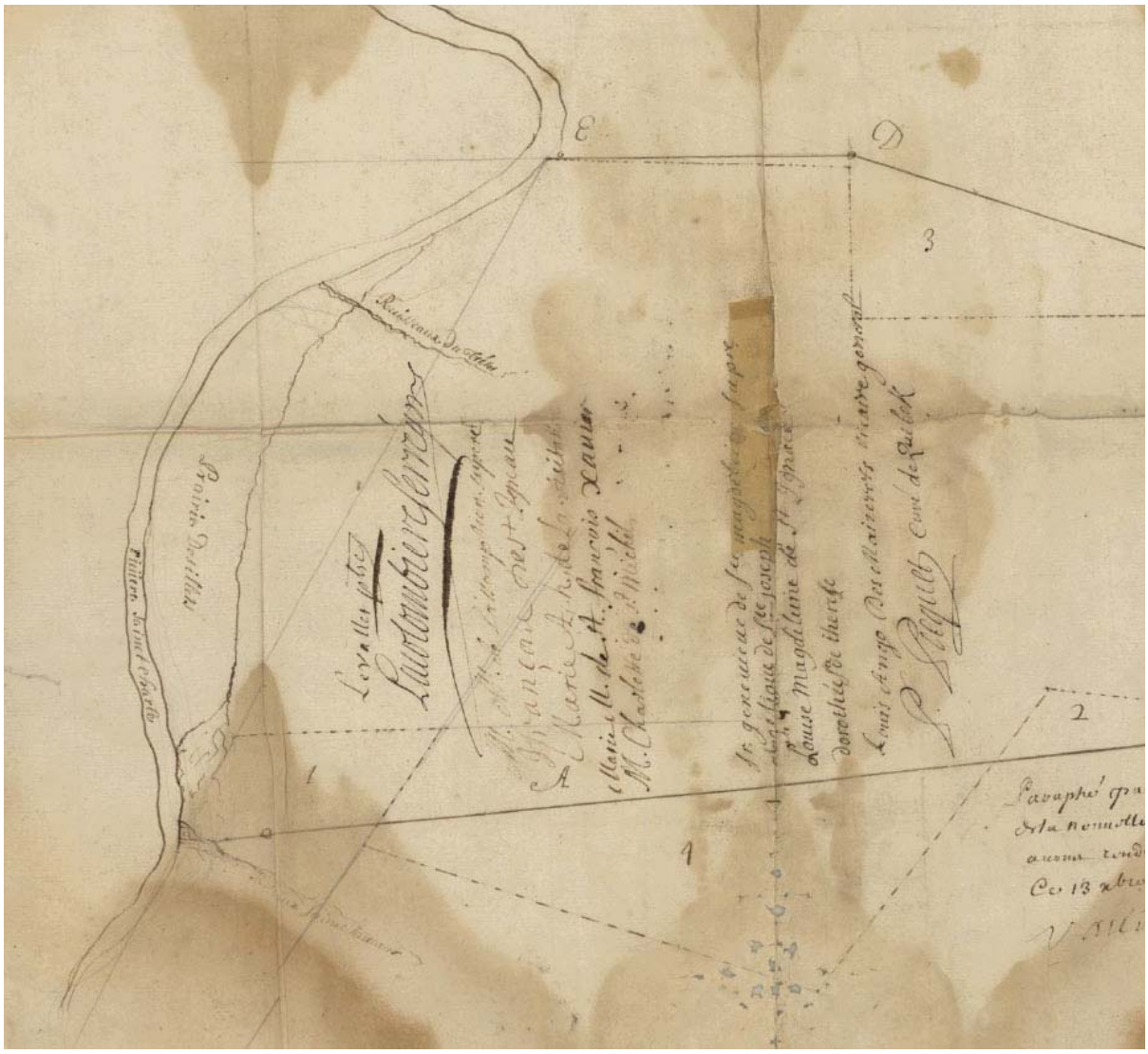

Figure 5. Hilaire Bernard De Larivière, « Plan deschange de terre Entre lhostel Dieu de cette ville De québec et lhopital genéral de nostre dame des ange », 1708 (BAnQ Québec CA301,S56,P236-3)

Figure 6. « *Plan of the Town and Citadel of Québec [...] 1785* » (BAC). La flèche pointe le ruisseau du Trésor.

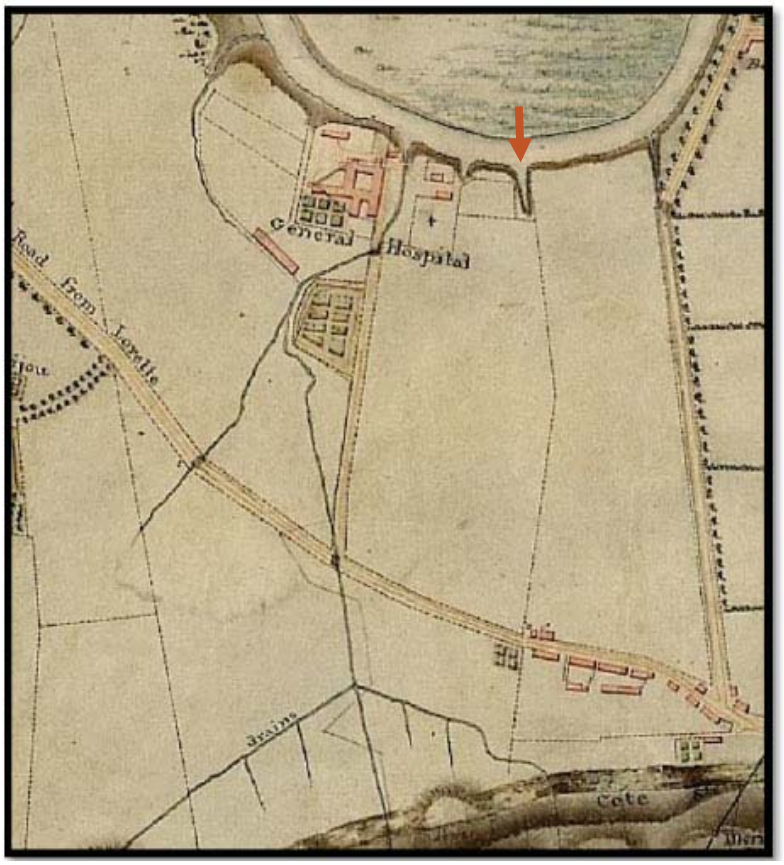

Figure 7. William Hall, « *Plan of a Survey of the City and Fortifications of Québec with part of the Environs* », 1799 (BAC no MIKAN 4128573). La flèche pointe le ruisseau du Trésor.

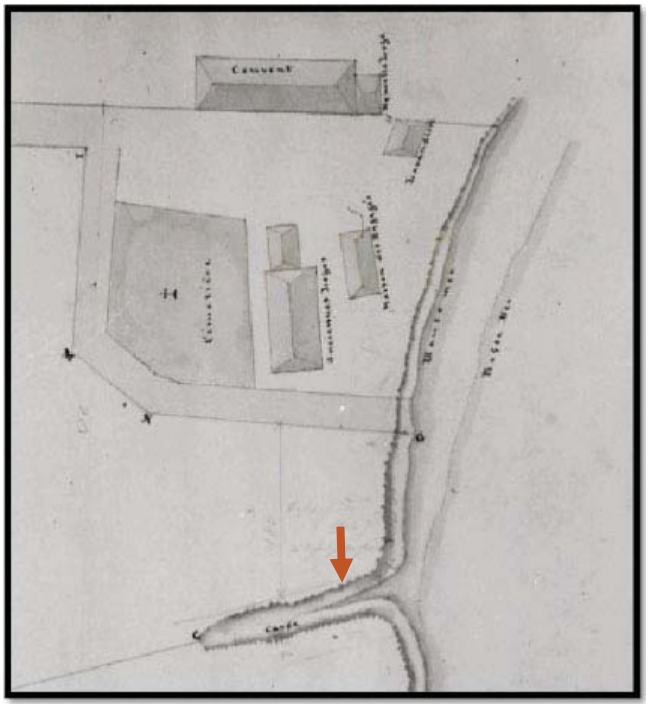

Figure 8. Jean-Baptiste Larue, « Plan d'un projet de prolongation de la rue de l'Hôpital Général jusqu'à la rivière St-Charles », 1827 (AVQ). La flèche pointe le ruisseau du Trésor et le nord est à droite.

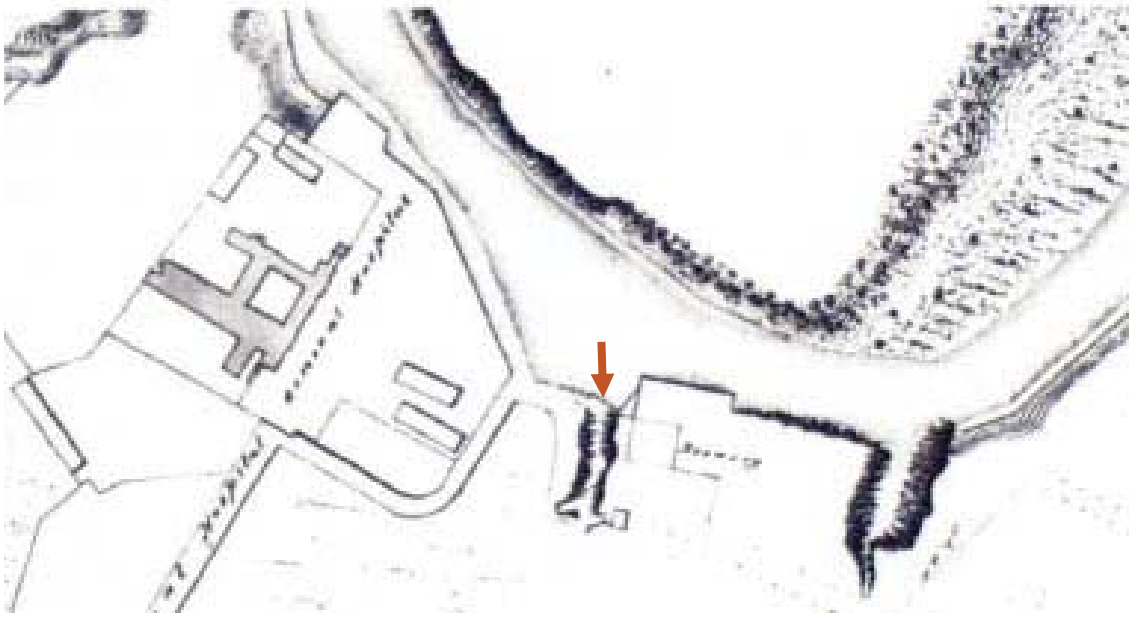

Figure 9. « Vue du quartier Saint-Roch en 1840 » (Rouleau 2011 : figure 15). La flèche pointe le ruisseau du Trésor.

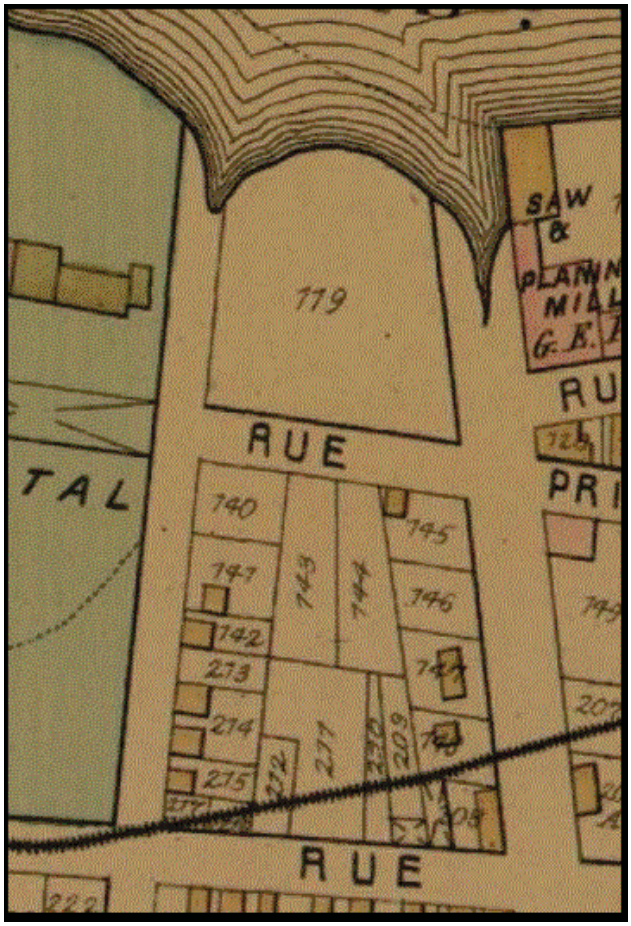

Figure 10. Henry Whitmer Hopkins, « *Atlas of the city and county of Quebec from actual surveys* », 1879 (BAnQ 0000174243)

Vers 1840, les sœurs cèdent des terrains afin de développer la vocation domestique du secteur (Cloutier 2001 : 8), l'implantation de chantiers navals tout au long des berges de la rivière Saint-Charles attirant de nombreux ouvriers du bois. D'ailleurs un long quai borde, en 1854, la batture de la rivière un peu au nord-ouest de l'aire d'intervention; les sœurs en sont propriétaires. Un bâtiment rectangulaire se trouve dans la portion ouest de ce quai (figure 11). Un second, sur le chantier de Jamesson, s'étend à l'est de la future rue Caron.

Figure 11. Legendre, « Plan du relevé de la Rivière St. Charles depuis le quai d'Anderson jusqu'au pont de Scott », 1854 (BAnQ 3814427). La flèche pointe un quai au nord-ouest de l'aire d'intervention.

Vers 1880, quelques maisons bordent la rue Caron, traversée par une voie ferrée (figure 10). Un bâtiment en brique est illustré du côté nord de la rue du Prince-Édouard sur le plan de Goad de 1898 (figure 12). Il s'agit de la manufacture de gants pour enfants A. Dion & Co, remplacée par l'usine de munitions Ross Rifle and Machinery au début du XX^{e} siècle (figure 13). Seule la portion nord-ouest de l'usine, alors occupée par la Frontenac Shoe, subsiste au milieu du XX^{e} siècle (figure 14). Un stationnement couvre maintenant le terrain au nord de la rue du Prince-Édouard.

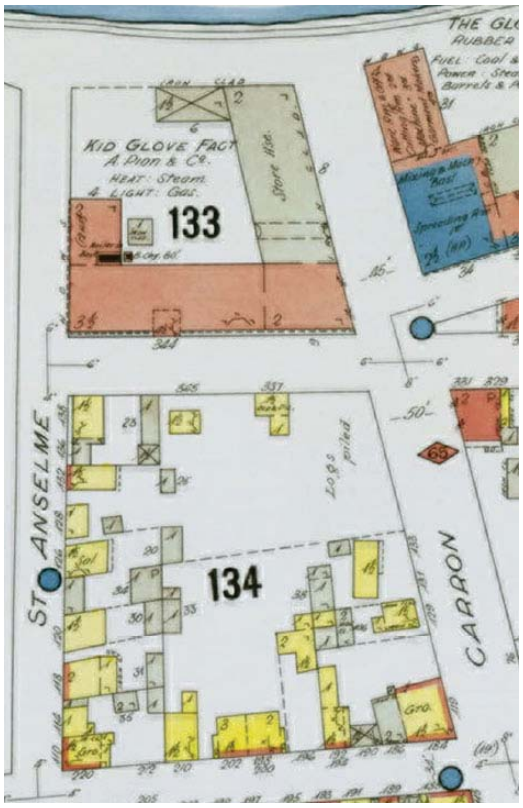

Figure 12. Charles Edward Goad, *« Insurance plan of the City of Quebec »*, 1898 (BAnQ 0003028680)

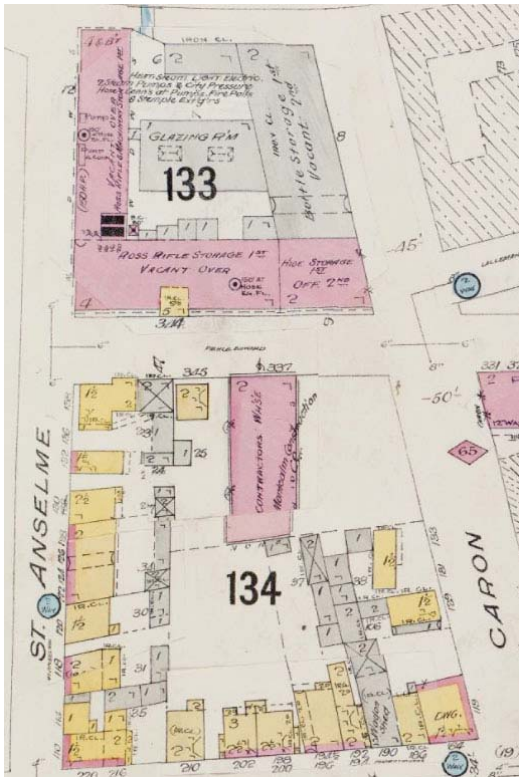

Figure 13. Charles Edward Goad, *« Insurance plan of the city of Quebec »*, 1910 (BAnQ 0000174395)

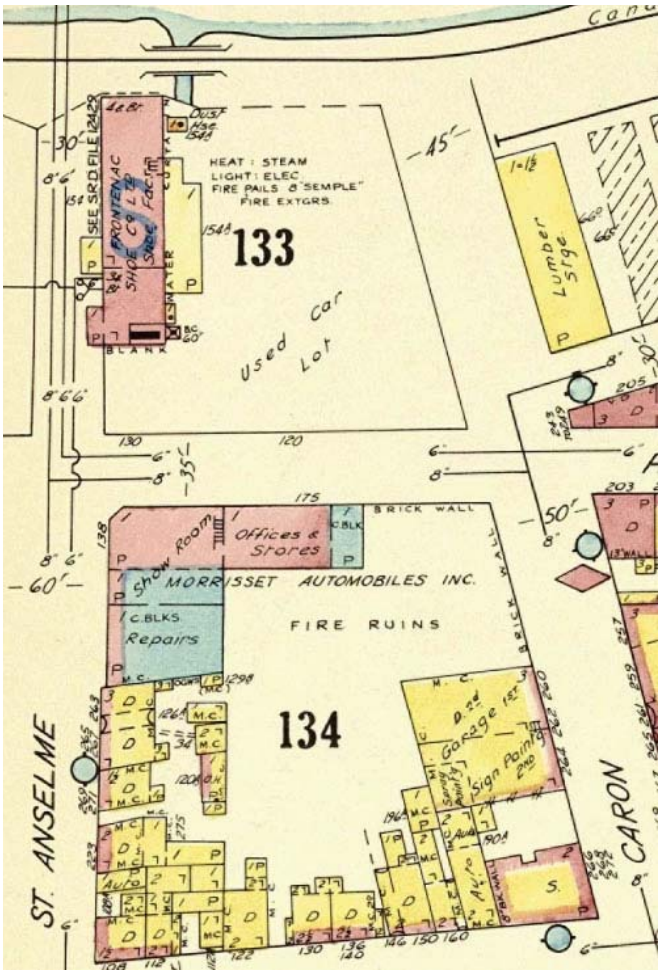

Figure 14. Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1957 (BAnQ 0000174294)

2.4 Interventions archéologiques antérieures

CeEt-534

Le site CeEt-534 s'étend dans la partie centre-sud du quadrilatère visé par l'intervention de 2023. En 1987, lors de travaux d'Hydro-Québec, un vestige provenant vraisemblablement d'une dépendance du tournant du XX^{e} siècle a été mis au jour dans une tranchée orientée nord-sud dans le stationnement. En outre, on a distingué en surface de ce dernier l'empreinte des fondations d'un petit bâtiment rectangulaire et le mur de fondation ouest d'un autre édifice (CÉRANE 1988).

CeEt-564

En 1989, des excavations ont été réalisées dans le stationnement qui s'étend à l'ouest du bâtiment qui correspondait alors au 200, rue Dorchester Sud. Y furent alors découverts de nombreux vestiges architecturaux d'habitations postérieures à l'incendie de 1866 (McGain 1991).

CeEt-600

Le site CeEt-600 correspond à l'Hôpital général de Québec. En 1982, Michel Gaumond a procédé à des sondages archéologiques dans le sous-sol de la sacristie de l'église, ce qui a conduit à reconnaître la position relative du bâtiment originel et à établir la continuité entre ces vestiges et les murs actuels du lieu de culte. De plus, Gaumond a pu constater que les fondations des murs anciens reposent sur une sole de bois, juste au-dessus de la nappe phréatique.

Une dizaine d'années plus tard, Claude Chapdelaine a dirigé une équipe qui a procédé à l'évaluation du potentiel archéologique du site, et ce, dans le cadre d'un effort de caractérisation du réseau d'interaction des Iroquoïens du Saint-Laurent (Chapdelaine *et al*. 1991). Les sondages effectués ont témoigné de la perturbation des sols par les labours anciens et d'autres bouleversements récents. Il n'a pas été possible de repérer la couche naturelle d'accueil. Un certain nombre d'objets lithiques ont tout de même été mis au jour, mais en faible densité, ce qui indiquerait la brièveté des haltes des groupes autochtones préhistoriques que Chapdelaine situe au début du Sylvicole moyen, soit vers 2000 ans AA.

À l'été 2000, Céline Cloutier a procédé à un inventaire avant l'installation d'un monument commémoratif (Cloutier 2001). L'intervention visait à repérer et à exhumer les sépultures qui auraient pu se trouver dans l'emprise des travaux. Or, l'inventaire a démontré hors de tout doute qu'aucune sépulture n'était présente dans cette emprise. Par contre, plusieurs niveaux d'occupation historique ont été mis au jour, comme un pavage de pierres et de sable du milieu du XIX^{e} siècle, alors que la rue Saint-Anselme rejoignait la rivière Saint-Charles. Un autre

pavage a été dégagé, probablement un sentier qui reliait l'hôpital à la rivière. Et à l'automne, elle a fouillé plusieurs sondages manuels à l'intérieur des limites du cimetière de l'hôpital (Cloutier 2002). En complément, une prospection géophysique au magnétomètre a été entreprise en vue de délimiter les fosses, sans succès. Cette intervention a été réalisée dans le cadre de la requalification du cimetière et l'édification d'un mémorial aux militaires des batailles de la guerre de Sept Ans, et ce, dans une première phase de réaménagement du site. Les sondages ont permis de découvrir la fondation d'un mur qui isolait le cimetière des pauvres, une sépulture inhumée entre 1790 et 1910 dans un cercueil constitué d'un tronc de conifère évidé et un pavage de macadam du deuxième quart du XIX^{e} siècle.

Au printemps 2002, la construction d'une nouvelle aile de l'infirmerie, au sud du monastère, a été précédée d'un inventaire ciblant une aire dotée d'un potentiel archéologique préhistorique. Cette intervention a mené à la découverte de vestiges préhistoriques et historiques. L'occupation autochtone du lieu est représentée par plusieurs outils lithiques et débris de taille en chert d'origine locale et en quartz. L'occupation, probablement un camp de réparation d'armes de jet « il y a plus de 4500 ans », daterait de l'Archaïque (Chrétien et Bernier 2002 : 32). Les découvertes historiques comprennent les vestiges d'un ancien mur d'enceinte de la propriété, soit des poutres de bois longitudinales qui reposaient sur des traverses d'assises liées à l'aide de chevilles de bois. De plus, un alignement de piquets de bois a été mis au jour; il pourrait correspondre à une palissade érigée en 1693, à l'arrivée des Augustines. Ces piquets étaient accompagnés de pièces de bois horizontales, probablement des pièces de charpente qui auraient été réutilisées comme semelles d'ancrage pour la palissade.

En 2006, une intervention archéologique a été menée par Serge Rouleau dans le cadre de travaux d'aménagement de l'entrée principale, au coin du boulevard Langelier et de la rue des Commissaires Ouest (Rouleau 2008). Une fondation de maçonnerie a été dégagée; il s'agirait de l'extrémité orientale d'un muret de cour délimitant la propriété au XIX^{e} siècle.

Yves Chrétien a réalisé la même année une intervention archéologique au nord du cimetière, dans le cadre de l'installation d'une conduite d'aqueduc. Les fondations en pierre des loges des aliénés se trouvant dans la tranchée, il fallut procéder à une fouille de sauvetage, puis à une surveillance archéologique. La tranchée a été poursuivie sous la rue Saint-Anselme, jusqu'à la rue du Prince-Édouard. Les interventions ont permis de localiser précisément les loges des aliénés, juste au nord du cimetière de l'hôpital, puis d'en préciser l'organisation spatiale initiale (1717) et après agrandissement (1723).

En 2007, lors d'excavations réalisées dans la cour intérieure du monastère, les ouvriers ont déterré des ossements humains. Le ministère de la Culture et des Communications a dépêché la bioarchéologue Caroline Arpin sur le terrain afin de procéder à l'enregistrement de ces sépultures, au nombre de trois. Ces inhumations ont été associées à un cimetière intérieur qui aurait été consacré en 1802 et agrandi en 1896. Il aurait accueilli les corps de 320 Augustines, en plus des ossements transférés depuis le chœur de l'église et les sépultures de deux Ursulines décédées lors de la prise de Québec en 1759. Ce cimetière a été fermé en 1958.

En 2009, Serge Rouleau et Nicolas Fortier ont exécuté une surveillance archéologique le long du boulevard Langelier et de la rue des Commissaires Ouest, dans le cadre de travaux de voirie (Rouleau et Fortier 2011). Plusieurs vestiges de bois ont été alors été repérés : un piquet datant d'une période très ancienne au centre de la rue des Commissaires Ouest, un autre piquet et un rondin à l'horizontale à proximité du trottoir sud de la rue, une canalisation sous cette rue et deux autres en face du 380, boulevard Langelier. En outre, un dépôt associé au ruisseau traversant le secteur aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles, a été mis au jour devant l'entrée principale de l'hôpital. De plus, la base d'une citerne d'incendie en maçonnerie du XIX^{e} siècle a été découverte au carrefour du boulevard et de la rue.

L'année suivante, une surveillance archéologique a été effectuée par Serge Rouleau lors de travaux de réfection du réseau d'égout et d'aqueduc dans la rue Saint-Anselme et la moitié sud de la rue des Commissaires Ouest (Rouleau 2011). Cette intervention a mené à des découvertes dans la rue Saint-Anselme, soit un mur de fondation en maçonnerie associé en 2006 aux loges des aliénés et deux pièces de bois parallèles ayant servi de support à l'ancienne enceinte est du cimetière, enceinte constituée d'un muret de pierres de 0,40 m de largeur. De plus, un cercueil vide à l'extérieur de l'enceinte du cimetière ainsi qu'une vingtaine de cercueils à 0,75 m sous le trottoir ouest de la rue Saint-Anselme ont été mis au jour. Quatre de ces cercueils ont été fouillés manuellement avec l'aide d'un bioarchéologue, ce qui a permis de constater que les sépultures avaient déjà été exhumées. De plus, des vestiges de maçonnerie d'un édifice ont été dégagés au coin des rues Saint-Anselme et du Prince-Édouard; cet édifice aurait été occupé par la Ross Rifle au début du XX^{e} siècle et aurait servi d'entrepôt par la suite. Au centre de la rue Saint-Anselme et à proximité du cercueil trouvé à l'extérieur de l'enceinte du cimetière, huit pièces de bois ont été découvertes dans un contexte qui pourrait être associé à celui du cimetière. La fonction de cet ouvrage demeure inconnue. De plus une canalisation de bois, implantée vraisemblablement au XIX^{e} siècle, a été déterrée dans la rue Saint-Anselme. D'autres éléments ont été mis au jour dans l'emprise de la rue des Commissaires Ouest, dont huit pièces de bois localisées dans l'axe de la limite sud de la propriété de l'Hôpital général et qui pourraient être associées à la clôture de l'hôpital.

Des dépôts de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle ont été fouillés par Ethnoscop dans la partie nord-est de la propriété en 2013 (Ethnoscop 2014). La même année, une surveillance archéologique a été réalisée par Ruralys lors des travaux de réfection de la rue des Commissaires Ouest (Ruralys 2014). Cette surveillance archéologique a mené à la découverte de plusieurs outils lithiques de facture autochtone dans le sol naturel ou dans des sols en association avec des objets de facture européenne. Les observations sur les objets découverts ont amené l'archéologue à conclure en un atelier de taille de chert local ou un site de fabrication d'outils. En outre, une dalle associée à l'approvisionnement en eau du moulin de 1702 et les vestiges d'un bâtiment du Régime français ont été mis au jour. De plus, ont été repérés des vestiges associés à une grange-étable construite en 1739 et des pièces de bois faisant partie de l'enceinte de bois qui a délimité la propriété dès la fin du XVII^{e} siècle. Aussi, trois vestiges architecturaux antérieurs à 1a construction du presbytère en 1710 et un mur appartenant peut-être à des latrines du XIX^{e} siècle ont été observés par Artefactuel lors d'une surveillance archéologique en 2014, entre ce presbytère et le chœur de 1959 (Artefactuel 2015).

À l'hiver 2015, Ethnoscop s'est vu confier un mandat de surveillance archéologique lors de travaux d'excavation pour la réfection de l'entrée électrique dans le pavillon D (Ethnoscop 2016a). L'intervention n'a mené à aucune découverte dans le stationnement nord de l'hôpital et à proximité du pavillon D. Mais la même année, une portion de trottoir en bois et six poteaux de clôture du tournant du XX^{e} siècle, une section longue de 20 m du mur d'enceinte présent sur les plans entre 1875 et 1959, une canalisation en pierre rattachée à un bassin quadrangulaire, un mur de maçonnerie indéterminé longeant le mur est de l'aile de l'Hôpital et des dépôts anthropiques antérieurs au XX^{e} siècle ont été dégagés lors d'une surveillance archéologique par Ethnoscop dans le stationnement principal (Ethnoscop 2016b).

Artefactuel a effectué diverses interventions sur le site de 2016 à 2018 (Artefactuel 2017a, 2017b, 2018a et 2018b) : sondages exploratoires le long des murs d'enceinte sud et ouest, relevés et fouille au sous-sol de l'aile de l'Hôpital et surveillances archéologiques dans la cour arrière. Furent alors trouvés une maçonnerie sèche contre le mur d'enceinte ouest, des vestiges architecturaux aux abords d'un massif dans l'aile de l'Hôpital ainsi que des drains en pierre et un ancien mur d'enceinte de 1844 dans la cour arrière.

Un inventaire a été mis en œuvre par GAIA en 2018 et 2019 dans le presbytère et les cours du solarium, de la cuisine et de l'infirmerie (GAIA 2019 et 2020). Furent alors récoltés des artefacts diagnostiques de la présence des Récollets dans les années 1620, aussi des centaines d'artefacts et d'écofacts associés à l'occupation du site à partir de 1670; des vestiges de clôtures du XVIII^{e} siècle ont également été découverts.

En 2019 et 2020, des surveillances archéologiques ont été faites par Artefactuel le long des murs d'enceinte sud et ouest (Artefactuel 2021). Les travaux s'étant déroulés uniquement dans la tranchée de construction de ces murs, aucune découverte significative n'est survenue.

En cette année 2024, des travaux sont en cours à l'Hôpital général de Québec et dans la rue Saint-Anselme. À l'Hôpital général, Ethnoscop a découvert des vestiges de la maison des domestiques datant du Régime français, alors que GAIA a fouillé sous la rue Saint-Anselme une fosse commune contenant vraisemblablement les dépouilles de soldats protestants morts lors de la Guerre de Conquête (Porter 2024).

RUES DU PRINCE ÉDOUARD ET CARON
(CeEt-982)

INVENTAIRE ET SURVEILLANCE
ARCHÉOLOGIQUES

PLAN 3

LOCALISATION DES INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUE ANTÉRIEURES

AIRE D'INTERVENTION
SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
CeEt-982 CODE BORDEN
INTERVENTION ANTÉRIEURE
SOUS-OPÉRATION
Rouleau 2011 IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

0 7,5 15 m
ÉCHELLE : 1/600

Source : Plan base de la Ville de Québec,
fichiers 200487_Archéo_Corpo.dwg et PSO185931.dwg
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

VDQ2335

ethnoscop

8508

3. RÉSULTATS

3.1 Inventaire archéologique (CeEt-982 1A à 1D)

Pour le volet inventaire, quatre sondages de 3 m sur 2 m ont été positionnés dans l'axe de la rue du Prince-Édouard (plan 4). L'objectif étant de localiser des fosses communes où des soldats anglais auraient pu être inhumés. Aucun indice ne put corroborer cette hypothèse, cependant des ressources archéologiques de la fin du XIX^{e} siècle ont été mises au jour.

RUES DU PRINCE ÉDOUARD ET CARON (CeEt-982)

INVENTAIRE ET SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUES

PLAN 4

LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS

AIRE D'INTERVENTION
SOUS-OPÉRATION (MÉCANIQUE)
SOUS-OPÉRATION (MANUELLE)
1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
MAÇONNERIE
BOIS
1A100 IDENTIFICATION DE VESTIGE
COUPE STRATIGRAPHIQUE

SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
CeEt-982 CODE BORDEN

0 7,5 15 m
ÉCHELLE : 1/600

Source : Plan base de la Ville de Québec,
fichiers 200487_Archéo_Corpo.dwg et PSO185931.dwg
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

VDQ2335

ethnoscop

8512

3.1.1 Sous-opération 1A

Cette première tranchée fut positionnée à 9,80 m de la rue Caron et à 3,13 m de la bordure nord du trottoir (plan 5). Elle fut excavée sur une profondeur maximale de 1,93 m. D'une largeur initiale de 2 m sur 3 m, le sondage fut agrandi vers le sud de 2,90 m (photo 1). Cette extension fut excavée mécaniquement afin de vérifier rapidement la déposition des sols pour ce secteur (figure 15). On y retrouva une surface de circulation en asphalte (1A1) et son lit de pose composé de sable graveleux jaunâtre (1A2). Elles sont suivies d'une couche de nivellement (1A3) qui fut étendue après la démolition de la manufacture ou lors d'un aménagement de la rue du Prince-Édouard. Ce lot se composait de loam brun noirâtre, compacte et dans laquelle se retrouvaient des nodules de mortier, des fragments de briques et de pierre, de charbons de bois ou de gravier. Une tranchée (1A4) pour la construction de la fondation 1A100 est visible au sud du mur. La matrice de 1A4 se constitue de loam gris-jaunâtre moyennement compact et de quelques inclusions de briques, de charbon minéral et de bois décomposé. Des artefacts du XVIII^{e} et XIX^{e} siècle ont également été mis au jour dans ce lot. Il s'agissait de quelques tessons de contenant en terre cuite commune, de *creamware*, de terre cuite fine vernissée blanche (dont un vitrifié) et de terre cuite fine vernissée jaune. Des fragments de bouteille en verre teinté ou coloré, des clous très corrodés et des os de mammifères portant des traces de boucherie complétaient la collection. Le parement sud de la tranchée était bordé par un horizon de sable fin silteux gris, seconde phase de nivellement (1A5) probablement réalisé après la construction des fondations du bâti et du dépôt naturel du secteur (1A6).

Photo 1. Agrandissement de la sous-opération CeEt-982 1A vers le sud (CeEt-982-23-NUM1-28)

RUES DU PRINCE ÉDOUARD ET CARON

CeEt-982

COUPE STRATIGRAPHIQUE

SOUS-OPÉRATION 1A, PAROI EST

mètres (NMM)

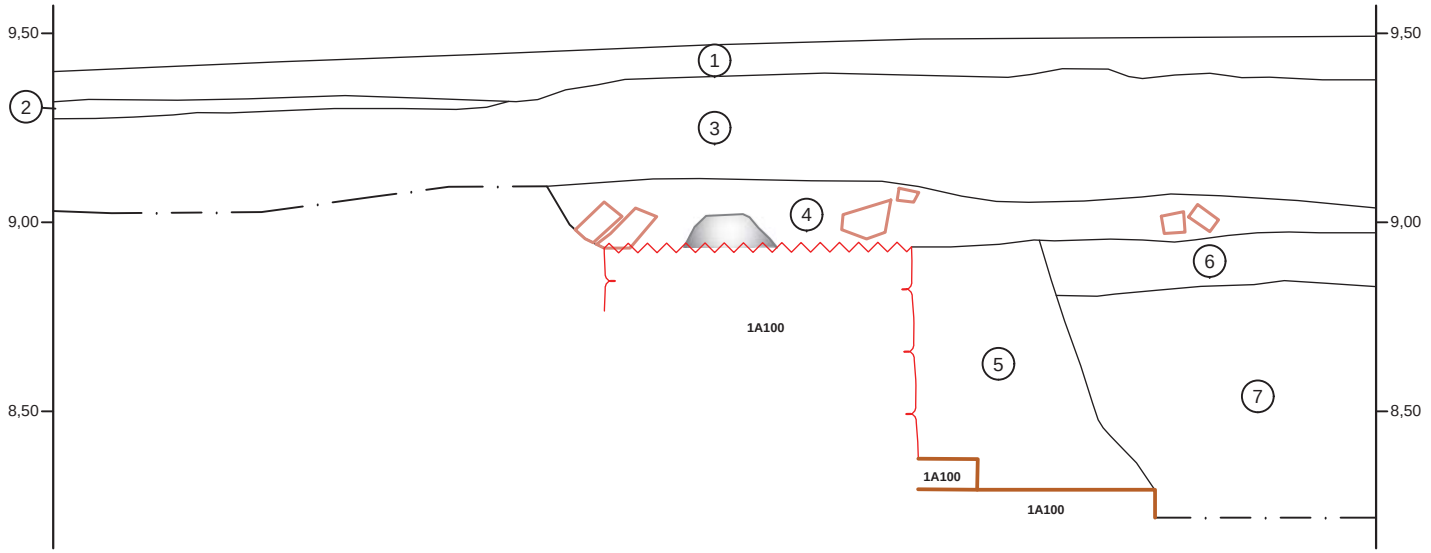

1 Asphalte (1A1)

2 Asphalte désagrégée avec quelques infiltration de sable (couche 3) et de galets (1A1)

3 Sable graveleux grossier beige jaunâtre, meuble, avec des pierres arrondies (galets); remblai de rehaussement? (1A2)

Loam brun noirâtre avec des taches de mortier et de briques rougeâtres ou réfractaires jaunes désagrégées, hétérogène et compact, avec des briques entières et fragmentées, une pierre, du gravier et du charbon de bois; remblai d'aménagement de la rue

Loam gris jaunâtre avec des taches de briques à l'interface supérieure, compact, avec quelques poches de sable naturel beigeâtre, du charbon minéral et du bois décomposé; comblement de tranchée

Sable fin silteux gris avec de rares taches de briques décomposées, homogène et compact; remblai ne nivellement

Sable fin silteux et argileux gris beigeâtre avec un ~~fi~~tage de sable beige, homogène et compact; sol naturel

Maçonnerie

Maçonnerie déstructurée

Bois (Assise)

Pierre

Brique

1A100 Identification de vestige

Limite de fouille

0 1 m

ÉCHELLE : 1/20

VDQ2335

ethnoscop

FIGURE 15

Surface de pierre CeEt-982 1A50

Sous l'asphalte et son lit de pose, une surface de pierre est apparue à une altitude de 9,18 m NMM le long de la paroi sud de la portion initiale de la sous-opération 1A (plan 5). Elle se compose de pierre de calcaire posée à plat sur le sol et de quelques briques communes ou réfractaires (photo 2). Aucun liant, hormis le sol argileux, ne reliait les pierres entre elles et celles-ci venaient border le mur 1A100 au nord. Mentionnons qu'aucune autre pierre ne fut localisée lors de l'extension du sondage vers le sud.

Photo 2. Surface de pierre dans la sous-opération (CeEt-982-23-NUM1-16)

Il pourrait s'agir d'une surface de circulation aménagée après l'abandon de la manufacture de munitions vers le milieu du XX^{e} siècle, car des pierres couvraient le dessus du mur 1A100. Ce pourrait aussi être des débris de démolition des murs du bâti laissés sur place.

Fondation CeEt-982 1A100/1F100/1G150

L'excavation de 1A a aussi permis de dégager une portion d'un mur localisé à une altitude de 8,96 m NMM (plan 5). Le vestige coupait la tranchée d'est en ouest et mesurait 0,60 m de large. Il est construit à double parement avec blocage en pierre de calcaire brute ou ébauché liée au mortier de chaux (photo 3). Le mur est assis sur une première rangée de madrier axé est-ouest qui eux reposent sur une autre série, mais orientés nord-sud. Ce vestige se poursuivait d'un bord comme de l'autre (voir 1F100). Mentionnons qu'il fut démoli lors de la pose d'un puisard en 2023.

Photo 3. Fondation 1A100, vue vers le nord (CeEt-982-23-NUM1-44)

Selon un plan d'assurance de 1898, le vestige 1A100 est dans l'alignement du mur sud de la manufacture de gants (plan 6). Il n'y a plus de trace de bâti sur le plan d'assurance de 1957 (plan 7).

Les sols de la sous-opération CeEt-982 2A

Un sondage d'une dimension de 1 m le long du mur 1A100 sur 1,20 m fut positionné dans le coin nord-ouest afin de documenter les découvertes (plan 5).

Le relevé de la déposition des sols pris dans la paroi ouest de la sous-opération 1A/2A témoigne pratiquement des mêmes événements que celui de la paroi est de la tranchée 1A (photo 4). Dans un premier temps, on retrouve une surface d'asphalte (1A1) d'une dizaine de centimètres suivi de son lit de pose qui était composé de 0,34 m de sable graveleux beige meuble (1A2) (figure 16). Le lot 1A2 reposait sur un sable argileux brun noirâtre (2A1) de compaction moyenne et dans lequel se retrouvaient des fragments de briques divers, des nodules de mortier ou de charbon de bois. Cette couche est un témoin d'un réaménagement de la rue du Prince-Édouard par l'apport de remblai ancien comme l'indique la présence de terre cuite commune vernissée verte locale ou d'Angleterre du nord-est. Une argile gris foncé (2A2) compacte recouvrait le mur 1A100 ainsi qu'une partie du secteur au nord dudit mur et qui doit correspondre au nivellement du secteur après la démolition de la manufacture. Aucun artefact n'était présent dans ce lot. Une tranchée de construction (2A4 et 2A5) était également visible le long du parement nord de 1A100. Le sol qui a servi à remplir cette tranchée se composait de sable gris foncé avec des inclusions de fragment de brique commune et de pierre de calcaire schisteux ainsi que de quelques artefacts tels des morceaux de métal, des tessons de verre incolore ou teinté vert. Enfin, le tout reposait sur un dépôt d'argile gris-beige; le sol naturel (2A4).

Photo 4. Paroi ouest dans la sous-opération 2A (CeEt-982-23-NUM1-59)

RUES DU PRINCE ÉDOUARD ET CARON

CeEt-982

SOUS-OPÉRATIONS 1A ET 2A, PAROI OUEST

COUPES STRATIGRAPHIQUE

mètres (NMM)

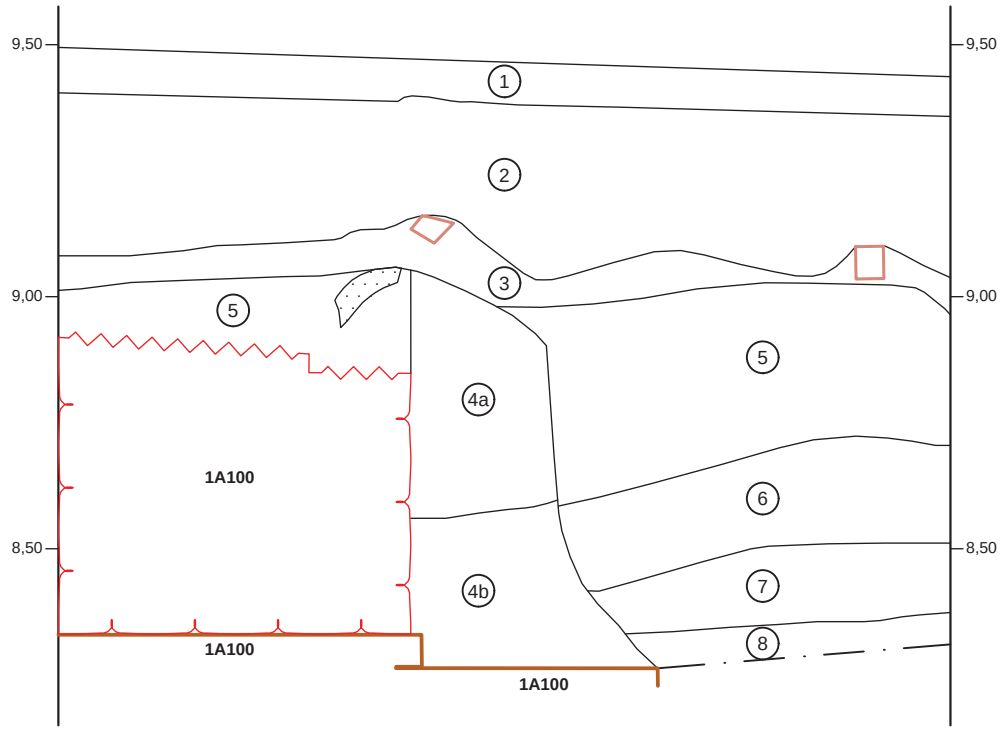

1 Asphalte (1A1)

2 Sable grossier graveleux beige jaunâtre, meuble, avec des pierres arrondies et des traces d'asphalte désagrégée à l'interface supérieure; remblai de nivellement (1A2)

3 Sable argileux noir brunâtre à gris, hétérogène et compact à meuble, avec des taches jaunes (briques réfractaires), des fragments de briques, des fragments de pierres schisteuses, du charbon de bois et un artefact en stoneware en paroi; remblai de rehaussement (2A1)

4a Sable loameux gris beigeâtre, homogène et meuble, avec de rares fragments de charbon de bois; sol naturel remanié pour remplissage de tranchée avec quelques infiltrations de la couche 5 (2A3)

4b Sable loameux gris brunâtre foncé, homogène et compact, avec du charbon de bois , des fragments de schiste, des nodules de briques communes et quelques taches de poudre de pierre désagrégée; remplissage de tranchée (2A4 et 2A5)

5 Argile gris foncé avec des taches d'oxydation, homogène et compact; sol naturel remanié (2A2)

6 Argile sableuse gris beigeâtre lité avec du sable beige, homogène et meuble; sol naturel (2A4)

7 Sable argileux fin, homogène et meuble, avec des nodules de bois; dépôt fluviatile (niveau de litage avec les couches 6 et 8), sol naturel stérile (2A4)

8 Argile sableuse gris beigeâtre lité avec du sable beige, homogène et meuble; sol naturel (2A4)

Maçonnerie

Maçonnerie déstructurée

Bois (Assise)

Brique

Mortier

1A100 Identification de vestige

Limite de fouille

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/15

VDQ2335

ethnoscop

FIGURE 16

RUES DU PRINCE ÉDOUARD ET CARON
(CeEt-982)

INVENTAIRE ET SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUES

PLAN 5

SOUS-OPÉRATIONS 1A, 2A ET 1F ET MUR 1G150

RUE CARON

RUE DU PRINCE-ÉDOUARD

1G

1A

1F

2A

CeEt-982

1G150

1G125

1A50

1A100

1F100

7,63
7,62
8,11
7,17
7,46
8,23
7,24
7,54
7,31
7,61
8,24
7,70
7,62
8,30
8,35
8,26
7,70
7,57
8,24
6,61
7,04

- SOUS-OPÉRATION (MÉCANIQUE)
- SOUS-OPÉRATION (MANUELLE)
- 1A — IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BOIS
- PIERRE (DALLAGE)
- 1A50 — IDENTIFICATION DE VESTIGE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- 7,70 — POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- CeEt-982 — CODE BORDEN

0 1 2 m

ÉCHELLE : 1/60

Source : Plan base de la Ville de Québec,
fichier 200487_Archéo_Corpo.dwg
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

VDQ2335

ethnoscop

RUES DU PRINCE ÉDOUARD ET CARON
(CeEt-982)

INVENTAIRE ET SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUES

PLAN 6

SUPERPOSITION DU PLAN DE GOAD DE 1898 À LA TRAME ACTUELLE

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION (MÉCANIQUE)
- SOUS-OPÉRATION (MANUELLE)
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BOIS
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- CeEt-982 CODE BORDEN

0 7,5 15 m

ÉCHELLE : 1/600

Source : Plan base de la Ville de Québec,
fichiers 200487_Archéo_Corpo.dwg et PSO185931.dwg
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

VDQ2335

ethnoscop

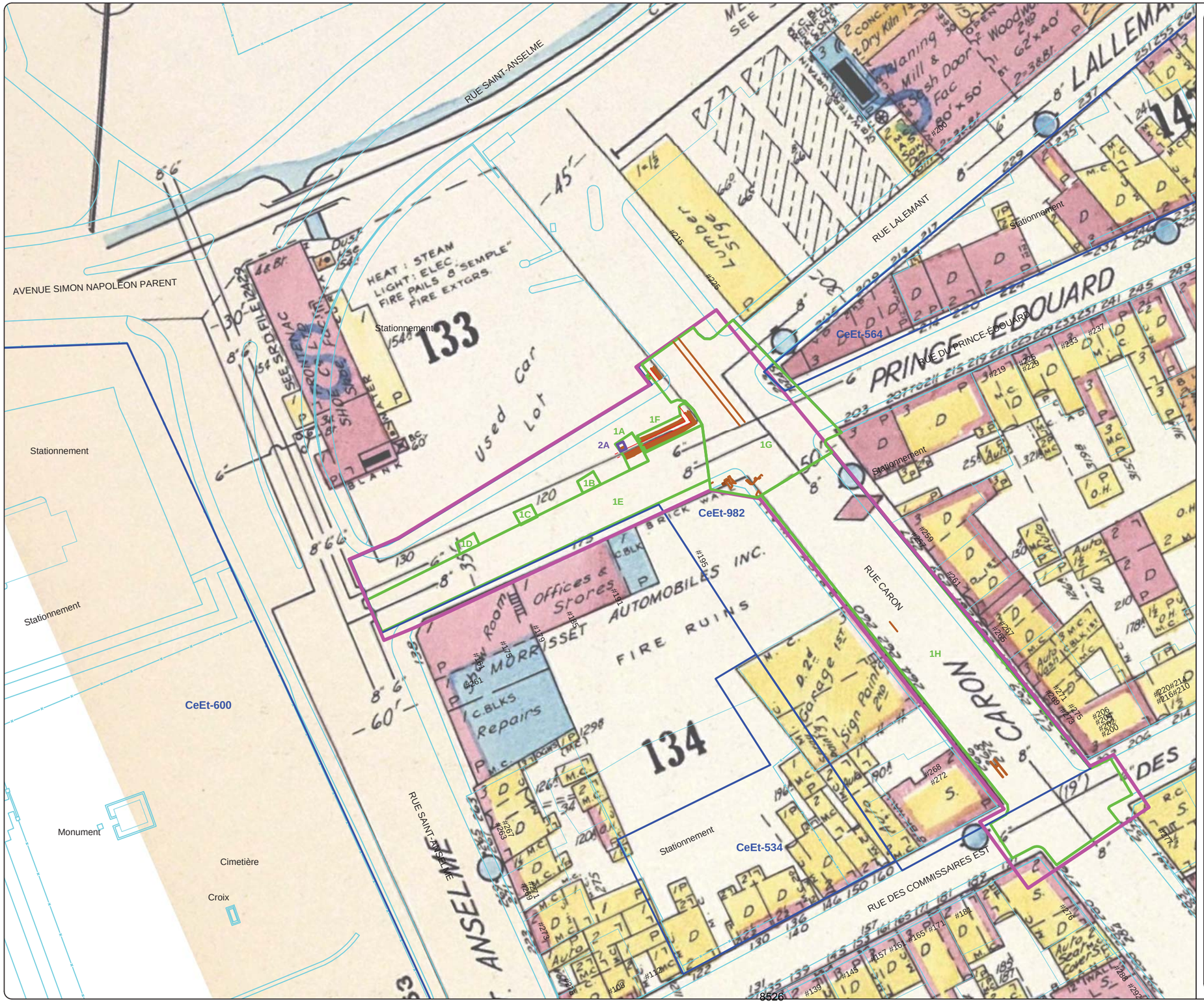

RUES DU PRINCE ÉDOUARD ET CARON
(CeEt-982)

INVENTAIRE ET SURVEILLANCE
ARCHÉOLOGIQUES

PLAN 7

SUPERPOSITION DU PLAN DE L'UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU DE 1957 À LA TRAME ACTUELLE

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION (MÉCANIQUE)
- SOUS-OPÉRATION (MANUELLE)
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BOIS
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- CeEt-982 CODE BORDEN

0 7,5 15 m
ÉCHELLE : 1/600

Source : Plan base de la Ville de Québec,
fichiers 200487_Archéo_Corpo.dwg et PSO185931.dwg
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

VDQ2335

ethnoscop

3.1.2 Sous-opération CeEt-982 1B

Cette tranchée est située à 5 m plus à l'ouest que la sous-opération 1A et à 4,80 m de la bordure du trottoir (plan 4). Elle fut excavée jusqu'à une profondeur de 1,94 m et une conduite d'aqueduc en fonte orientée nord-sud et deux en plomb ont été dégagés (photo 5). Seul un croquis de la stratigraphie de la paroi nord fut relevé en raison de l'absence de découverte significative et de la profondeur de l'intervention (photo 6 et figure 17).

Photo 5. Fin de l'excavation mécanique de 1B (CeEt-982-23-NUM1-10)

Photo 6. Paroi nord de la sous-opération CeEt-982-1B (CeEt-982-23-NUM1-12)

RUES DU PRINCE ÉDOUARD ET CARON

CeEt-982

SOUS-OPÉRATION 1B, PAROI NORD

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

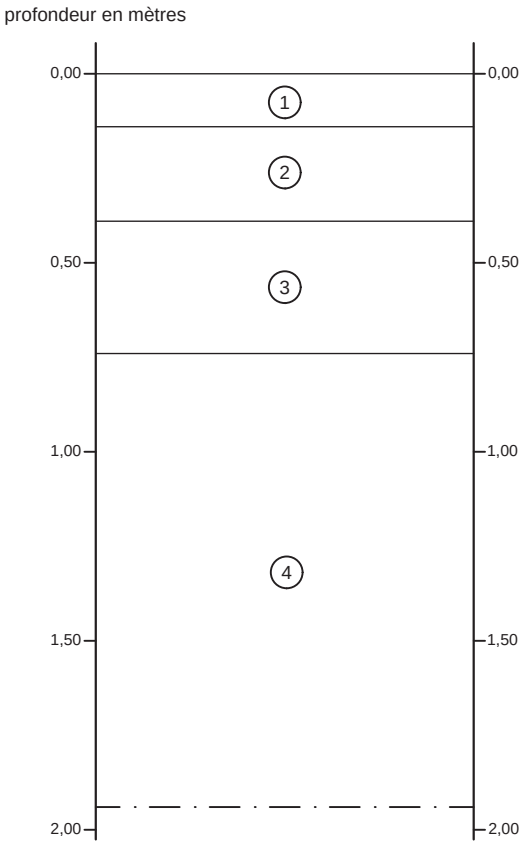

1. Asphalte; pavage
2. Sable graveleux brun; lit de pose
3. Sable argileux brun grisâtre, meuble, avec des fragments ou des briques communes à l'interface supérieure, des nodules de mortier, du bois, du charbon de boiset de l'anthracite; tranchée
4. Argile se changeant en sable gris plus en profondeur, ferme; sol naturel remanié en surface

— · — Limite de fouille

0 1 m

ÉCHELLE : 1/20

VDQ2335

ethnoscop

FIGURE 17

3.1.3 Sous-opération CeEt-982 1C

Cette tranchée est positionnée à 7,9 m de la sous-opération 1B et à 4,10 m du trottoir (plan 4). Elle fut excavée jusqu'à une profondeur de 1,84 m. Le relevé de la paroi sud montre qu'une suite de dépôt lié à l'aménagement de la rue du Prince-Édouard et qui reposait sur le sol naturel (photo 7 et figure 18).

Photo 7. Paroi sud dans la sous-opération CeEt-982 1C (CeEt-982-23-NUM1-22)

RUES DU PRINCE ÉDOUARD ET CARON

CeEt-982

SOUS-OPÉRATION 1C, PAROI SUD

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

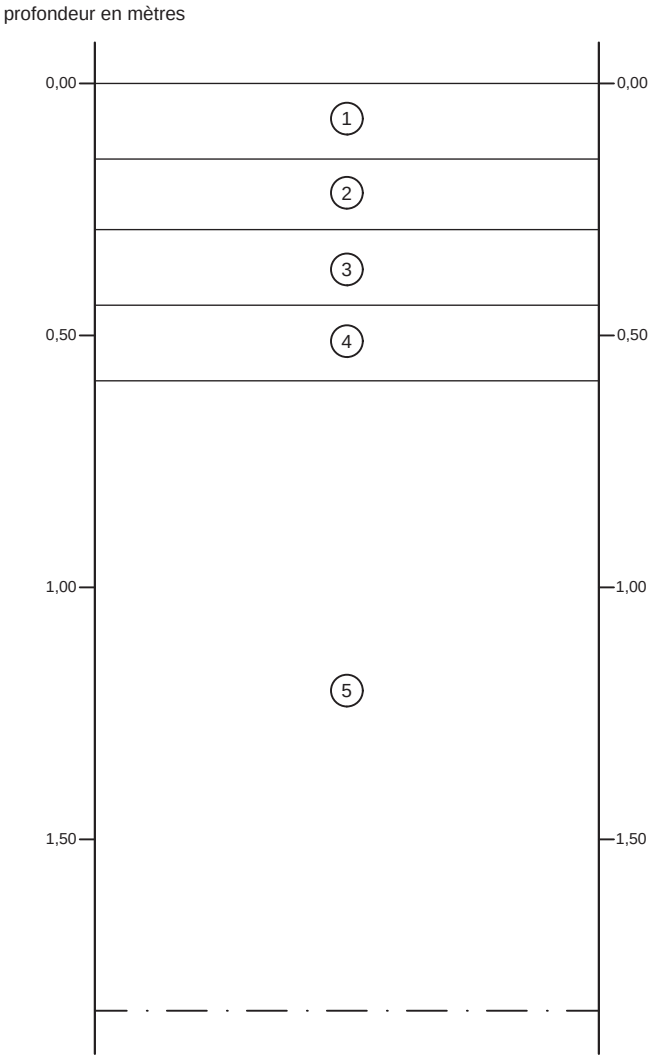

1. Asphalte; pavage
2. Béton; renfort de pavage
3. Sable graveleux; lit de pose
4. Loam brun foncé, compact, avec des fragments de bois ainsi que des nodules de mortier et de charbon de bois; remblai/nivellement
5. Sable argileux brun grisâtre, meuble; sol naturel

— · — Limite de fouille

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/15

VDQ2335

ethnoscop

FIGURE 18

3.1.4 Sous-opération CeEt-982 1D

Cette tranchée fut positionnée à 6,9 m de la sous-opération 1C et 3,25 m du trottoir (plan 4). Elle fut excavée jusqu'à une profondeur de 1,99 m. Là encore, la stratigraphie de la paroi nord nous montre les mêmes événements que dans la sous-opération 1C (photo 8 et figure 19).

Photo 8. Paroi nord dans la sous-opération CeEt-982 1D (CeEt-982-23-NUM1-25)

RUES DU PRINCE ÉDOUARD ET CARON

CeEt-982

SOUS-OPÉRATION 1D, PAROI NORD

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

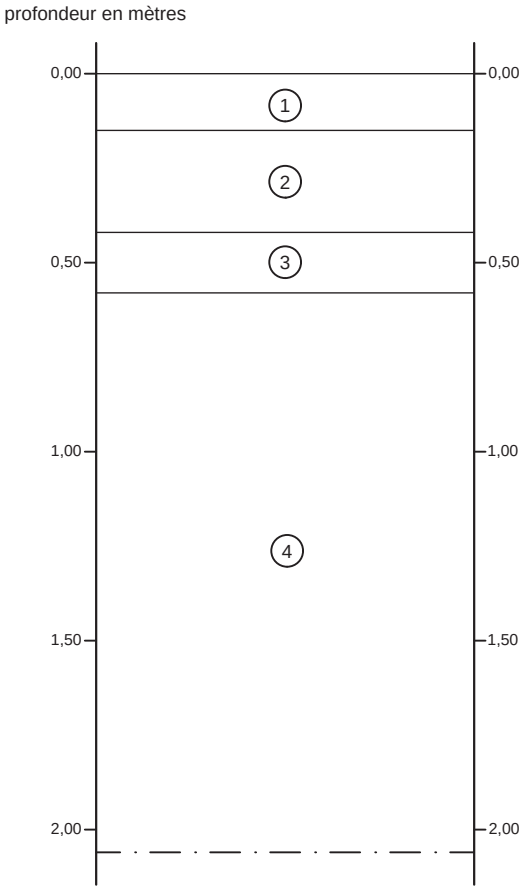

1. Asphalte; revêtement
2. Sable graveleux; lit de pose
3. Loam brun grisâtre foncé, avec des briques ou des fragments de briques communes, du charbon de bois et des nodules de mortier; remblai/nivellement
4. Sable argileux gris brunâtre avec une lentille de sable brun grisâtre; sol naturel

— · — Limite de fouille

ÉCHELLE : 1/20

VDQ2335

ethnoscop

FIGURE 19

3.2 Surveillance archéologique

À la suite de l'inventaire, une surveillance archéologique a été menée pendant les travaux d'excavation principalement dans la partie sud de la rue du Prince-Édouard (CeEt-982 1E et 1F) et dans la rue Caron (CeEt-982 1G et 1H) (plan 4). Cette fois-ci, ce sont des témoins du dernier tiers du XVIII^{e} siècle au milieu du XX^{e} siècle qui ont été mis au jour.

3.2.1 Sous-opération CeEt-982 1E

Cette tranchée couvrait la portion centre sud de la rue du Prince-Édouard (plan 4). L'excavation, d'au moins 3 m de profondeur, a été réalisée dans l'emplacement de conduites existantes (photo 9). La déposition des sols correspond donc à l'aménagement des infrastructures souterraines de la rue et de son pavage, soit 15 cm d'asphalte, 28 cm de gravier angulaire et de béton, 60 cm de sable argileux brun gris et près de 2,5 m de sable brun (figure 20).

Photo 9. Excavation le long de la limite sud de la rue du Prince-Édouard, vue vers l'ouest (CeEt-982-23-NUM2-162)

RUES DU PRINCE ÉDOUARD ET CARON

CeEt-982

SOUS-OPÉRATION 1E, PAROI NORD

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

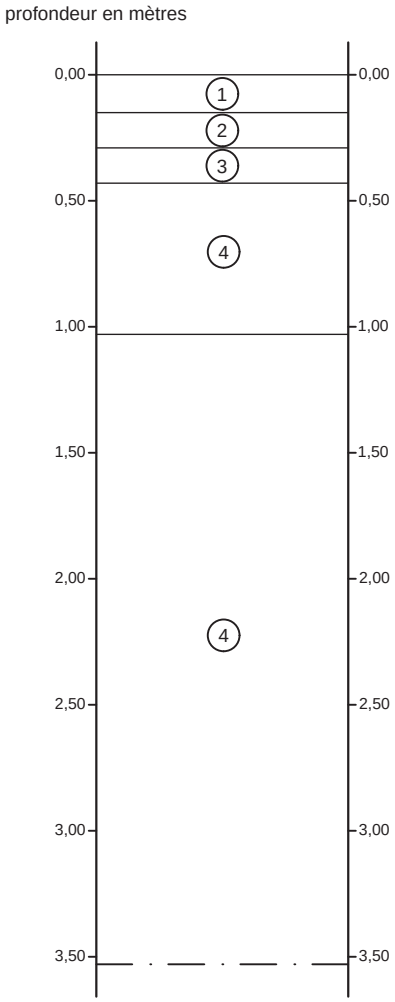

1 Asphalte; revêtement

2 Béton; renfort de pavage

3 Gravier anguleux; lit de pose

4 Sable argileux brun grisâtre, compact; remblai

5 Sable brun, ferme; enrobage pour les services

— · — Limite de fouille

0 1 m

ÉCHELLE : 1/30

VDQ2335

ethnoscop

FIGURE 20

3.2.2 Sous-opération CeEt-982 1F

Cette tranchée est située à l'est de 1A et fut excavée sur une distance de 9 m vers la rue Caron (plan 5). Elle avait comme objectif d'enregistrer la suite du mur 1A100 afin de pouvoir le démanteler pour permettre la réalisation des travaux.

Fondation CeEt-982 1F100/1A100/1G150

Cette portion du mur sud de la manufacture de gants a été retrouvée à une hauteur maximale de 8,26 m NMM et fut dégagée sur une distance de 8,73 m avant de localiser le mur est du même bâti. Celui-ci fut découvert sur une longueur de 3,20 m vers le nord (photo 10). Une autre petite section du mur est a été localisée dans la sous-opération 1G. La fondation 1F100 comptait encore cinq assises pour une hauteur totale de 0,95 m. Elle est toujours en pierre de calcaire avec un double parement et blocage central assis sur deux rangées de pièces de bois. Le mur est est imbriqué au mur sud et les madriers de bois sont également présents dans la partie intérieure et le long du mur est (photo 11). Des artefacts qui sont en lien avec ce vestige ont été récoltés. En majorité, ce sont des tessons de vaisselle de table en terre cuite fine blanche vitrifiée. Il s'y retrouvait également, en moins grand nombre, des fragments de contenant en terre cuite grossière dont trois de type Angleterre du Nord-Est, de *creamware*, de terre cuite fine blanche, de grès grossier ou de porcelaine fine européenne. La collection contenait aussi une grande quantité d'os de mammifères, dont des fragments de corne de bovin, ainsi que des objets en verre dont une bouteille complète.

Photo 10. Le coin sud-est de la manufacture de gants, vue vers le nord-ouest (CeEt-982-23-NUM2-07)

Photo 11. Le coin intérieur est de la manufacture, vue vers le sud-est (CeEt-982-23-NUM2-14)

Vestige CeEt-982 1F25

Un aménagement de bois fut localisé dans la paroi sud de 1F à une altitude de 8 m NMM (plan 5). Il s'agit d'une grande pièce de bois de 5 cm d'épaisseur et visibles sur une longueur de 1,25 m posée à l'horizontale dans la paroi sud (photo 12). Dans ce même secteur, à la base de la tranchée et du côté ouest de la planche, se trouvait une autre pièce de bois de 8 cm sur 10 cm posés à la verticale (photo 13). Deux autres morceaux verticaux étaient positionnés du côté est; un de 12 cm sur 20 cm et l'autre de 11 cm sur 17 cm (photo 14). On ne peut confirmer si toutes les pièces sont liées entre elles ou si elles se rattachent à la manufacture.

Photo 12. Aménagement de bois dans la paroi sud de la sous-opération 1F, vue vers le sud (CeEt-982-23-NUM2-30)

Photo 13. Poteau ou piquet dans la paroi sud de la sous-opération 1F, vue vers le sud (CeEt-982-23-NUM2-31)

Photo 14. Poteaux de bois du côté est, vue vers le sud-est (CeEt-982-23-NUM2-33)

Un relevé de la déposition des sols a été colligé dans le même secteur que 1F25 (figure 21). Les quatre premières couches sont associées à des aménagements pour la rue du Prince-Édouard et sous lesquelles reposait une première pièce de bois (lot 5). Sous la planche, la couche 6 devait servir de lit de pose dudit plancher. Enfin, les deux derniers lots, 7 et 8, sont des remblais. Comme mentionné, on ne peut déterminer de la fonction de 1F25, mais il pourrait correspondre au plancher et les poteaux d'un porche pour accéder à la manufacture. Cependant, aucune carte ancienne n'illustre un tel type de construction à cet emplacement (figures 4 et 5), mais les plans de 1785 et 1799 montrent une clôture à cet endroit (plan 8 et figure 8).

RUES DU PRINCE ÉDOUARD ET CARON

CeEt-982

SOUS-OPÉRATION 1F, PAROI SUD

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

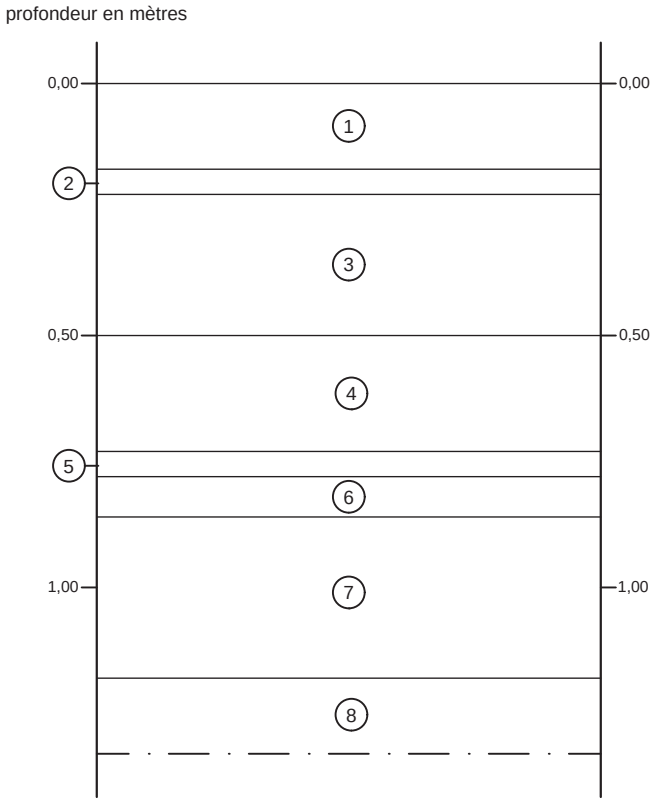

1. Asphalte; pavage
2. Gravier anguleux; lit de pose
3. Sable graveleux brun, compact; lit de pose
4. Loam brun, compact, avec des petits gravillons, des fragments de briques communes, de mortier et de bois; nivellement
5. Bois (1F25)
6. Sable brun foncé, meuble, avec des plaquettes de schiste; lit de pose de la planche
7. Sable argileux gris, ferme, avec des fragments de briques communes, des nodules de mortier et des artefacts; remblai
8. Loam sableux brun, compact, avec des fragments de briques communes et de mortier ainsi que des artefacts; remblai

— · — Limite de fouille

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/15

VDQ2335

ethnoscop

FIGURE 21

RUES DU PRINCE ÉDOUARD ET CARON
(CeEt-982)

INVENTAIRE ET SURVEILLANCE
ARCHÉOLOGIQUES

PLAN 8

SUPERPOSITION DU PLAN DE HALL DE 1799 À LA TRAME ACTUELLE

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION (MÉCANIQUE)
- SOUS-OPÉRATION (MANUELLE)
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BOIS
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- CeEt-982 CODE BORDEN

0 7,5 15 m
ÉCHELLE : 1/600

Source : Plan base de la Ville de Québec,
fichiers 200487_Archéo_Corpo.dwg et PSO185931.dwg
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

VDQ2335

ethnoscop

3.2.3 Sous-opération CeEt-982 1G

Cette sous-opération est positionnée dans la rue Caron à la jonction avec la rue du Prince-Édouard. Les travaux dans cette zone suivaient l'axe d'anciennes conduites et furent excavés parfois jusqu'au roc. Les sols sous l'infrastructure de la rue ont donc été en grande partie bouleversés par des aménagements de conduites diverses (photo 15). Malgré tout, quelques vestiges modernes et anciens en bois ont été mis au jour dont des coffrages, un quai et un drain (plan 9). Quelques artefacts se retrouvaient dans l'imposant remblai qui entourait les aménagements modernes. Cette section de la rue Caron se retrouvait positionnée à l'emplacement de l'embouchure d'un ruisseau sur la cartographie ancienne (voir figure 5 à 9) et qui fut comblé vers le milieu du XIX^{e} siècle. En ce qui concerne les artefacts, on retrouve un fragment de bol en terre cuite grossière de type Angleterre du Nord-est ainsi que des fragments de contenant en terre cuite fine blanche, en terre cuite fine blanche vitrifiée et en terre cuite fine jaune. Un morceau de base de bouteille en grès grossier du Derbyshire et en verre vert ainsi qu'un fond de tonneau et une semelle de chaussure en cuir. On y a également vu une grande quantité de cornes de bovins de différents formats (photo 16).

Photo 15. Excavation en cours dans la sous-opération CeEt-982 1G, vue vers le nord (CeEt-982-23-NUM2-112)

Photo 16. Cornes de bovins (CeEt-982-23-NUM2-122)

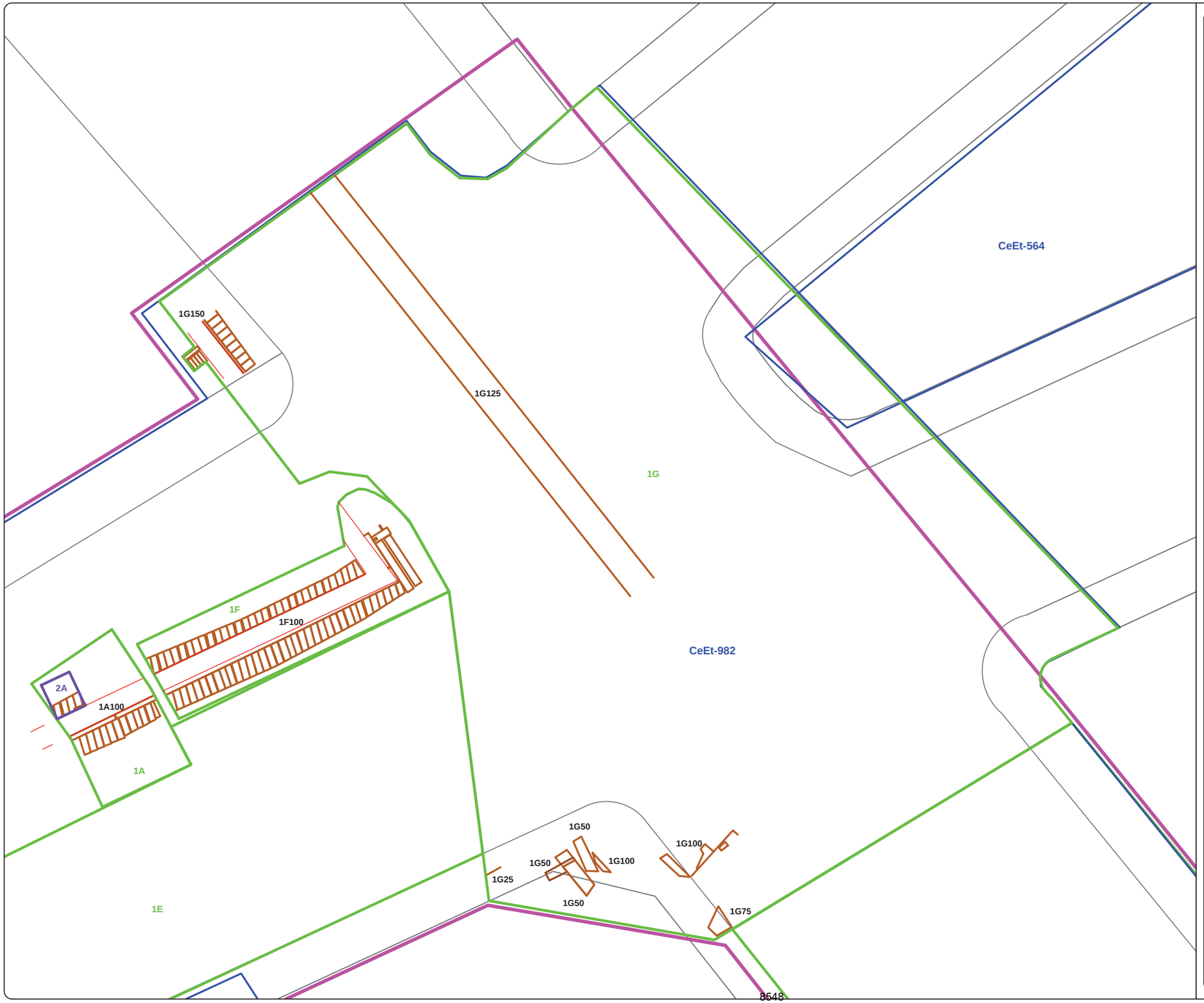

RUES DU PRINCE ÉDOUARD ET CARON
(CeEt-982)

INVENTAIRE ET SURVEILLANCE
ARCHÉOLOGIQUES

PLAN 9

SOUS-OPÉRATION 1G

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION (MÉCANIQUE)
- SOUS-OPÉRATION (MANUELLE)
- 1A — IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BOIS
- 1A100 — IDENTIFICATION DE VESTIGE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- CeEt-982 — CODE BORDEN

0 1,5 3 m
ÉCHELLE : 1/125

Source : Plan base de la Ville de Québec,
fichiers 200487_Archéo_Corpo.dwg et PSO185931.dwg
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

VDQ2335

ethnoscop

Vestige CeEt-982 1G25

Le vestige 1G25 est positionné au sud-ouest de la sous-opération et fut mis au jour à une altitude de 7 m (plan 9). On retrouve une première rangée de trois madriers de 21 cm de haut sur 8 cm d'épaisseur le long de la rue du Prince-Édouard (photo 17). Deux pièces perpendiculaires ont été vues au nord de 1G25 et qui étaient peut-être liées, mais qui n'ont pas été enregistrés formellement. Un second alignement fut localisé dans la rue Caron sous le massif de Bell. Celui-ci ne put être localisé précisément pour cause de sécurité.

La fonction de cet aménagement demeure hypothétique; un coffrage de bois servant à la consolidation des sols lors de la pose de l'énorme conduite unitaire qui repose plus bas, façades nord et est du quai 1G50-1G100, murs de hangar ou un aménagement pour le réseau de Bell? On remarque une dalle de béton entre les deux alignements nord-sud dont la fonction demeure incertaine et qui vient ébranler l'hypothèse de façades. De plus, les palplanches bordant un quai sont généralement verticales. Cet aménagement pourrait aussi être des murs de hangar, mais aucun bâti secondaire n'est présent dans ce secteur, du moins entre 1898 et 1957 selon les plans anciens. Mentionnons que des conduites de Bell et d'Hydro-Québec passent tous prêts.

Photo 17. Deux lignes de madriers (1G25) qui pourraient représenter les façades est et nord du quai (flèches rouges) et dalle de béton (flèche noire); vue vers le sud-est.

Vestiges de quai CeEt-982 1G50 et 1G100

Une première ligne de grosses poutres de bois, empilées l'une sur l'autre et fixées avec des carvelles et qui formaient le coin d'un caisson, fut localisée à une altitude de 6 m NMM dans la paroi ouest de la rue Caron (photo 18 et plan 9). Cet ouvrage se poursuit dans la propriété voisine sur plusieurs mètres et repose sur le roc (photo 19). Des planches de bois ont été fixées aux parements, tant du côté est que ouest à l'aide de clous forgés. Elles contribuent à contenir les matériaux meubles à l'intérieur du quai qui pourrait être lessivé par l'effet des marées. Une ligne de pièces de bois légèrement oblique et semi-circulaire vient s'ancrer dans celle équarrie (photo 20). Cette section représente une autre phase de construction; peut-être un agrandissement. En poursuivant l'excavation plus au sud-est, un nouvel aménagement de bois confirmerait l'expansion du quai (photo 21). L'emploi de matériaux de plus petit gabarit appuie la thèse d'une seconde phase de construction. Cette fois-ci, la structure repose sur un plancher de dosses de bois. Il pourrait aussi s'agir des vestiges d'un plancher de charge servant à lester le quai et dont la partie nord aurait été démolie lors de la mise en place de la conduite unitaire de béton. Des artefacts ont été trouvés en lien avec ce vestige. L'échantillonnage comprenait des fragments de contenants en céramique de terre cuite grossière de type Angleterre du Nord-Est, en *pearlware*, en grès grossier glaçuré au sel du Derbyshire ou de vaisselle en terre cuite fine blanche, jaune ou bleue.

Photo 18. Ligne de quai (CeEt-982-23-NUM2-70)

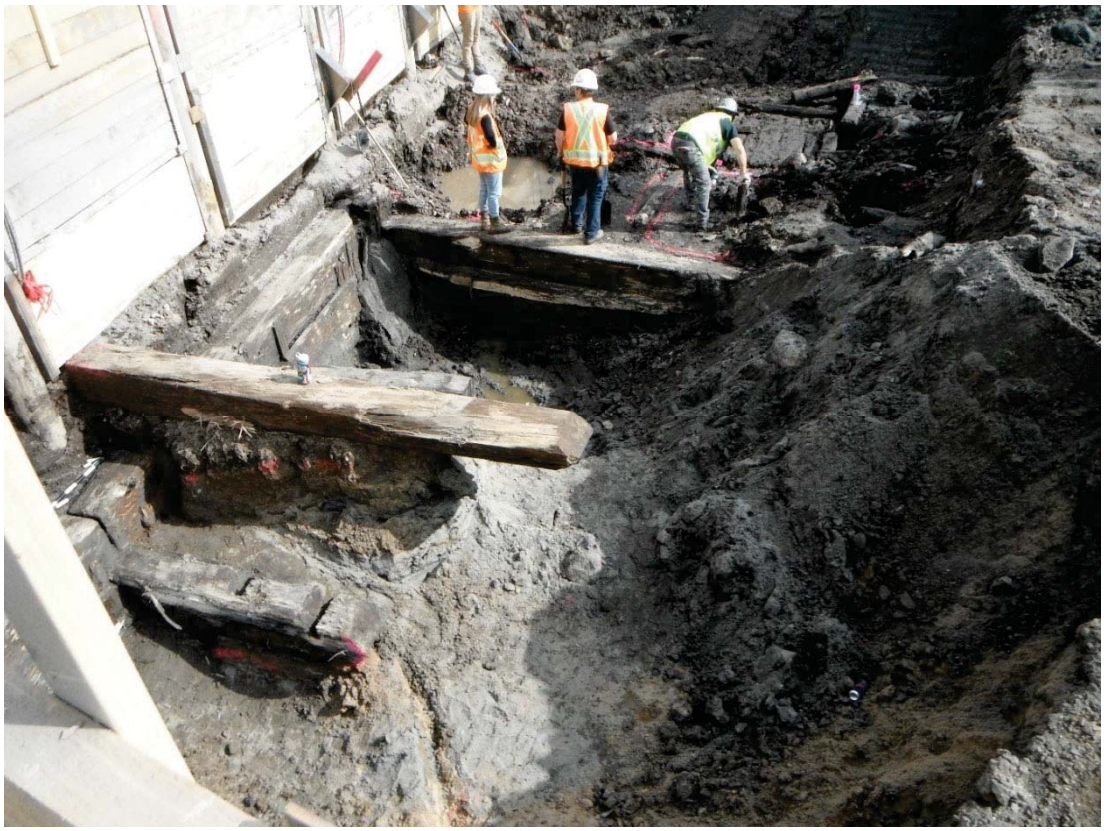

Photo 19. Quai se poursuivant dans la propriété voisine (CeEt-982-23-NUM2-126)

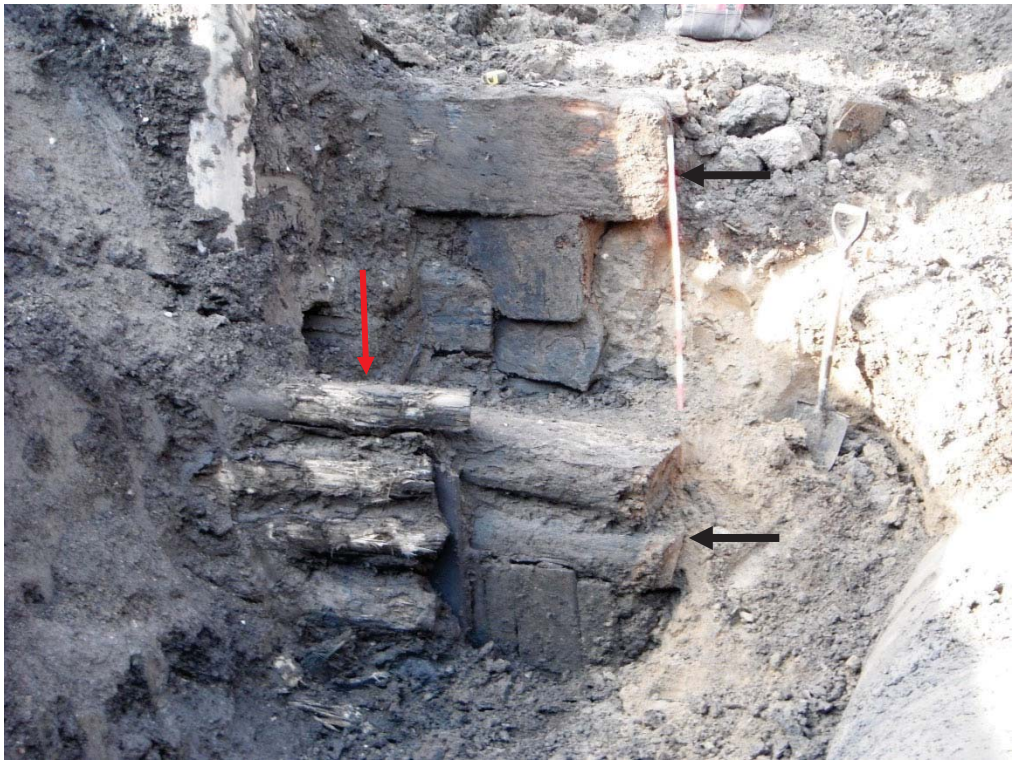

Photo 20. Quai 1G50 et sa façade est (flèches noires) et son extension (flèche rouge) (CeEt-982-23-NUM2-99)

Photo 21. Pièces de bois dans la partie est, vue vers le sud-ouest (CeEt-982-23-NUM2-142)

Comme mentionné, au cours d'un projet immobilier réalisé dans les terrains au sud de la rue du Prince-Édouard et à l'ouest de la rue Caron, une importante section de ce quai fut dégagée (plan 10). Nous avons jugé opportun de commenter cette découverte.

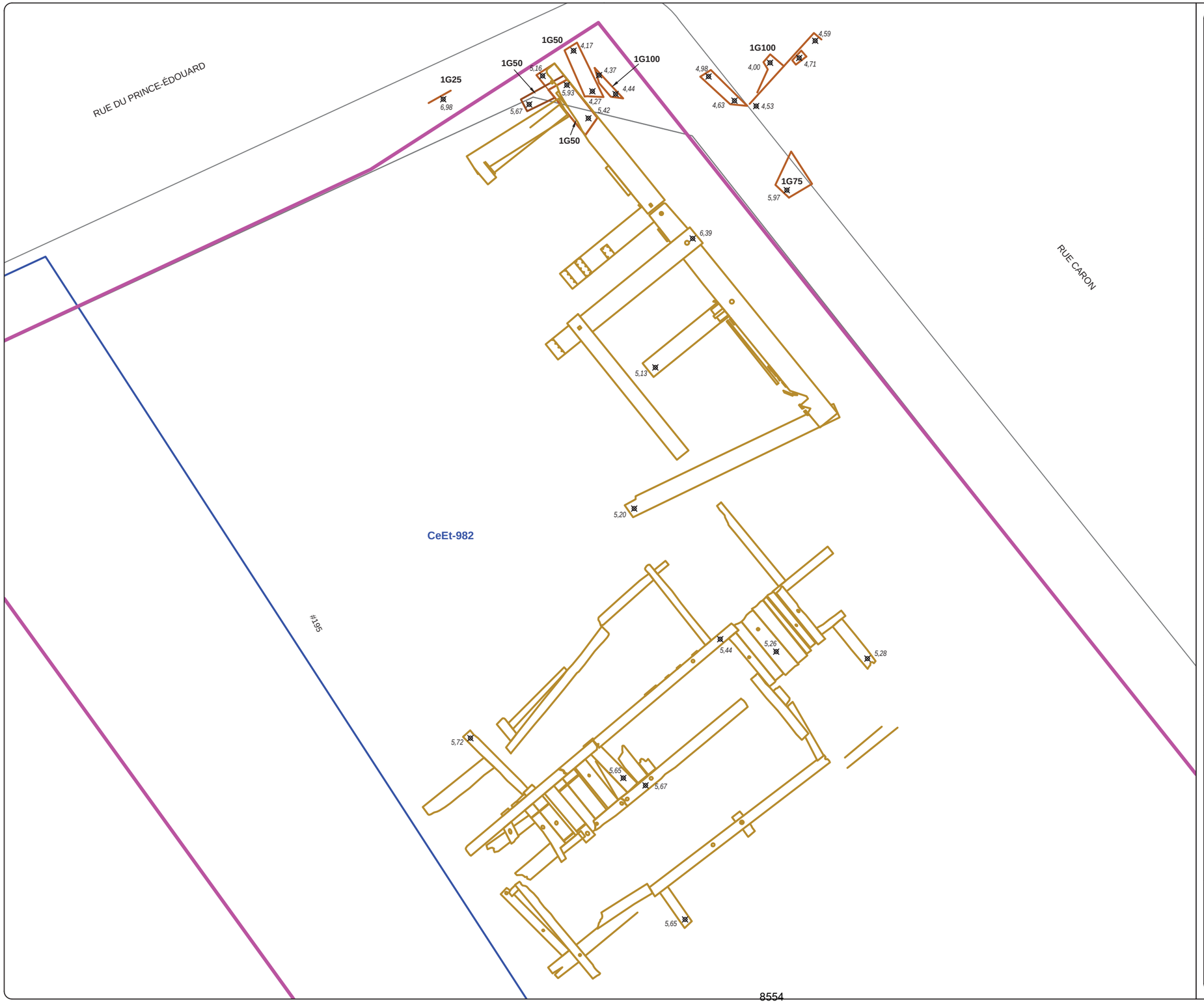

RUES DU PRINCE ÉDOUARD ET CARON
(CeEt-982)

INVENTAIRE ET SURVEILLANCE
ARCHÉOLOGIQUES

PLAN 10

PLAN DU QUAI CHEZ OIKOS

- AIRE D'INTERVENTION
- BOIS
- BOIS EN PROFONDEUR
- BOIS (OIKOS)
- ENCOCHE DANS LE BOIS
- BOIS PROJETÉ
- 4,00 POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- CeEt-982 CODE BORDEN

0 5 10 m
ÉCHELLE : 1/400

Source : Plan base de la Ville de Québec,
fichier 200487_Archéo_Corpo.dwg
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

VDQ2335

ethnoscop

À cet endroit, le quai est composé d'une façade, de caissons et d'un caniveau. Le sommet du quai a été dégagé sur 15,40 m du nord-ouest au sud-est et sur environ 17 m du nord-est au sud-ouest. Il a été observé entre 5,64 m et 4,50 m d'altitude. Il s'agit d'un quai dont les caissons, de dimensions irrégulières, sont de formes rectangulaires. Malgré que plusieurs pièces de bois aient été déplacées durant leur dégagement, il a pu être établi que les caissons mesuraient entre 1,60 m et 4,10 de longueur et entre 0,90 et 2,40 m de largeur.

La partie nord du quai mesure 9,40 m pour une largeur de 4,70 m (photo 22). Elle est composée de pièces de bois massives équarries (parfois sur seulement deux faces : inférieure et supérieure) disposées dans une orientation nord-ouest – sud-est. Les flancs nord-est et sud-est du quai sont constitués de madriers placés en pièce sur pièce (c'est-à-dire les uns sur les autres) et fixés à l'aide de carvelles ou d'un système de chevilles et de mortaises, tandis qu'au nord-ouest, une partie est plutôt « à claires-voies » (photo 23). Par endroits, des tirants transverses dont l'orientation est nord-est – sud-ouest s'insèrent dans le flanc nord-est de façon aléatoire. L'extrémité sud-ouest des tirants aurait été fixée dans le sol par des pièces de bois perpendiculaires aux tirants. Seule la pièce 3B115 pourrait avoir tenu cette fonction. Le bout de la plupart des pièces de bois est droit. Toutefois, des extrémités biseautées et, dans certains cas, la présence d'encoches qui ne semblent pas avoir raison d'être pourraient signifier que certaines pièces sont issues d'une réutilisation (photos 24 à 27). Sur le parement intérieur du flanc nord-est se trouvent quelques planches posées de chant ou même à la verticale. Cette partie du quai a agi comme mur de soutènement qui retenait la berge droite d'un ruisseau du Trésor qui coulait dans la rue Caron et qui a dû être remblayé afin de faciliter l'accostage des bateaux à marée haute.

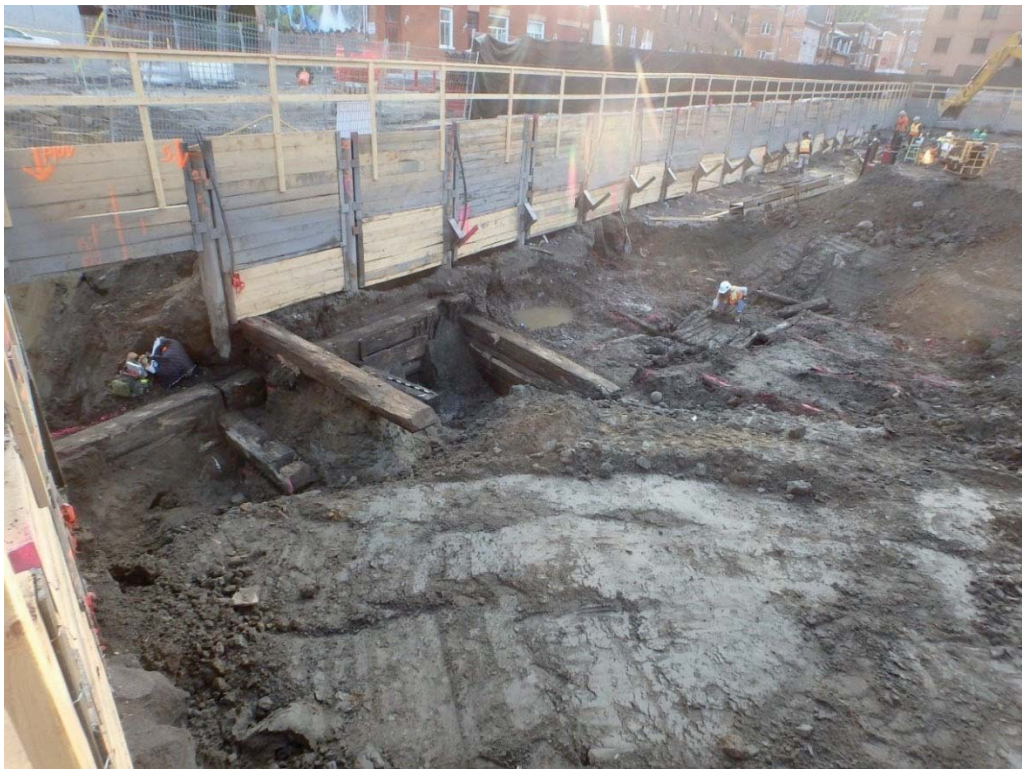

Photo 22. Vue d'ensemble de la portion nord-ouest du quai, vue vers l'est (CeEt-982-2023-NUM2-15)

Photo 23. Système « à claires-voies » de la partie nord-ouest du quai (CeEt-982-2023-NUM2-107)

Photo 24. Pièce 3B110 en plan, vue vers le nord-ouest (CeEt-982-2023-NUM2-31)

Photo 25. Extrémité d'une pièce de bois (CeEt-982-2023-NUM2-71)

Photo 26. Encoche dans la pièce de bois 3B104 (CeEt-982-2023-NUM2-65)

Photo 27. Extrémité de la pièce de bois 3B103 (CeEt-982-2023-NUM2-36)

Au sud, le quai est formé de caissons de dimensions variables et d'un caniveau (photo 28 et plan 10). Les caissons sont rectangulaires mesurant entre 1,76 et 4,80 m de longueur pour une largeur de 1,70 à 2,20 m. Ceux-ci sont constitués de billots écorcés et de pièces de bois équarries sur deux faces qui sont disposés « à claires-voies » et en pièces sur pièces. Par exemple, sous la pièce 3B300 se trouvent trois billots superposés (3B305 et deux autres) qui reposent sur une autre pièce de bois parallèle à la pièce 3B300. D'ailleurs, sous 3B300, trois dosses biseautées (le biseau vers le bas) ont été placées à la verticale (photo 29). L'assemblage est joint par un système de chevilles et de mortaises. Aucune carvelle n'a été observée dans ce secteur. Au moins une pièce présentait des encoches (photo 30). Sous la pièce 3B401, une pièce de bois équarrie de 2,10 m de longueur sur 0,17 de largeur et 0,12 m d'épaisseur s'insère dans le caniveau. Les pièces de bois placées à la verticale sont rares, mais certaines ont néanmoins été observées au sud-est du caniveau.

Photo 28. Vue d'ensemble de la partie sud du quai (CeEt-982-2023-NUM2-49)

Photo 29. Dosses mises au jour dans la partie sud du quai (CeEt-982-2023-NUM2-119)

Photo 30. Encoches arrondies dans une pièce de bois (CeEt-982-2023-NUM2-116)

Le caniveau est orienté nord-est – sud-ouest. Bien qu'il soit généralement en bon état, la partie supérieure de son extrémité nord-est s'est partiellement effondrée sur elle-même, ce qui a entraîné l'affaissement des pièces de bois de part et d'autre. Bien que dérasé, dans sa portion nord-est, le caniveau se poursuit jusqu'à la limite du terrain. Il n'y subsistait toutefois que la base qui doit se poursuivre sous la rue Caron. Le caniveau est recouvert dans sa partie nord-est (pièces 3B203 à 3B209) par des billots et des madriers placés perpendiculairement au canal (photo 31). Dans sa partie sud-ouest (pièces 3B210 à 3B220), ce sont surtout des madriers équarris dont les bouts sont entaillés par des entures à mi-bois (photo 32). Leur épaisseur est de 0,12 m en moyenne. Des pièces de bois ont possiblement été récupérées puisque plusieurs des éléments étaient caractérisés par la présence de mortaises et de chevilles en leur centre, soit dans un secteur qui ne justifie pas de tels éléments. Chaque côté du caniveau est formé de cinq à six billots superposés d'environ 0,20 m de diamètre (photo 33). Les parois intérieures du canal sont tapissées de petites planches disposées à la verticale et retenues par deux madriers placés à la base (photo 34). Des planches semblables ont également été observées du côté nord-ouest du caniveau (photo 35). Le fond du caniveau est constitué de planches qui mesurent 0,10 à 0,16 m de largeur pour une épaisseur de 0,03 à 0,05 m (photo 36). Parallèles au caniveau, elles reposent sur de rares supports (madriers) orientés nord-ouest – sud-est mesurant 1,60 m de longueur sur 0,25 m de largeur sur 0,15 m d'épaisseur. L'extrémité sud-ouest du caniveau est abrupte. Les pièces 3B210 à 3B219 sont recouvertes par une couche de copeaux. L'intérieur du caniveau mesure 0,63 m de hauteur pour une largeur de 0,82 m (photos 37 et 38).

Photo 31. Sommet de la partie nord-est du caniveau, vers le nord-ouest (CeEt-982-2023-NUM2-51)

Photo 32. Sommet de la partie centrale du caniveau, vers le sud-ouest (CeEt-982-2023-NUM2-55)

Photo 33. Parement intérieur de la partie sud-ouest du caniveau, vers le nord (CeEt-982-2023-NUM2-57)

Photo 34. Parement intérieur de la partie nord-est du caniveau, vers le sud (CeEt-982-2023-NUM2-96)

Photo 35. Planches à la verticale situées du côté nord du caniveau, vers l'ouest (CeEt-982-2023-NUM2-123)

Photo 36. Fond du caniveau, vers le sud-ouest (CeEt-982-2023-NUM2-125)

Photo 37. Extrémité sud-ouest du caniveau en coupe, vers le nord-est (CeEt-982-2023-NUM2-56)

Photo 38. Extrémité nord-est du caniveau en coupe, vers le sud-ouest (CeEt-982-2023-NUM2-105)

La forme du quai rappelle celui que l'on aperçoit sur le plan de Legendre de 1854 (plan 11). Une autre hypothèse lierait ce quai au ruisseau Saint-Laurent que l'on voit sur un plan de 1708 (figure 5). Dès 1785, on semble distinguer la forme d'une structure presque à l'emplacement du quai de la sous-opération 1G (plan 12). Cette embouchure s'enfonce profondément vers le sud et est visible sur un plan de 1815 (plan 13) et même jusque vers 1840 (figure 9).

Bien qu'un peu distant de l'institution hospitalière, le quai dégagé en 2023 a pu servir de débarcadère pour acheminer des marchandises comme le bois de chauffage en provenance des environs ou de leur seigneurie de Saint-Vallier dans Bellechasse. Du fait de son étroitesse et de son encaissement, ce bras de ruisseau a pu servir de lieu de remisage pour le bateau de la communauté. La présence de pièces de bois équarries et de clous forgés dans la structure confirmerait une date de construction au XVIII^{e} siècle, mais les artefacts sont plus représentatifs du milieu du XIX^{e} siècle. Il est donc possible que le quai ait subi des modifications au cours des décennies. Les pièces de bois récupérées dans la structure et les phases de constructions appuient également cette hypothèse.

RUES DU PRINCE ÉDOUARD ET CARON
(CeEt-982)

INVENTAIRE ET SURVEILLANCE
ARCHÉOLOGIQUES

PLAN 11

SUPERPOSITION DU PLAN DE LEGENDRE DE 1854 À LA TRAME ACTUELLE

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION (MÉCANIQUE)
- SOUS-OPÉRATION (MANUELLE)
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BOIS
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- CeEt-982 CODE BORDEN

0 7,5 15 m
ÉCHELLE : 1/600

Source : Plan base de la Ville de Québec,
fichiers 200487_Archéo_Corpo.dwg et PSO185931.dwg
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

VDQ2335

ethnoscop

RUES DU PRINCE ÉDOUARD ET CARON
(CeEt-982)

INVENTAIRE ET SURVEILLANCE
ARCHÉOLOGIQUES

PLAN 12

SUPERPOSITION DU PLAN DE CHEWET DE 1785 À LA TRAME ACTUELLE

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION (MÉCANIQUE)
- SOUS-OPÉRATION (MANUELLE)
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BOIS
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- CeEt-982 CODE BORDEN

0 7,5 15 m
ÉCHELLE : 1/600

Source : Plan base de la Ville de Québec,
fichiers 200487_Archéo_Corpo.dwg et PSO185931.dwg
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

VDQ2335

ethnoscop

8570

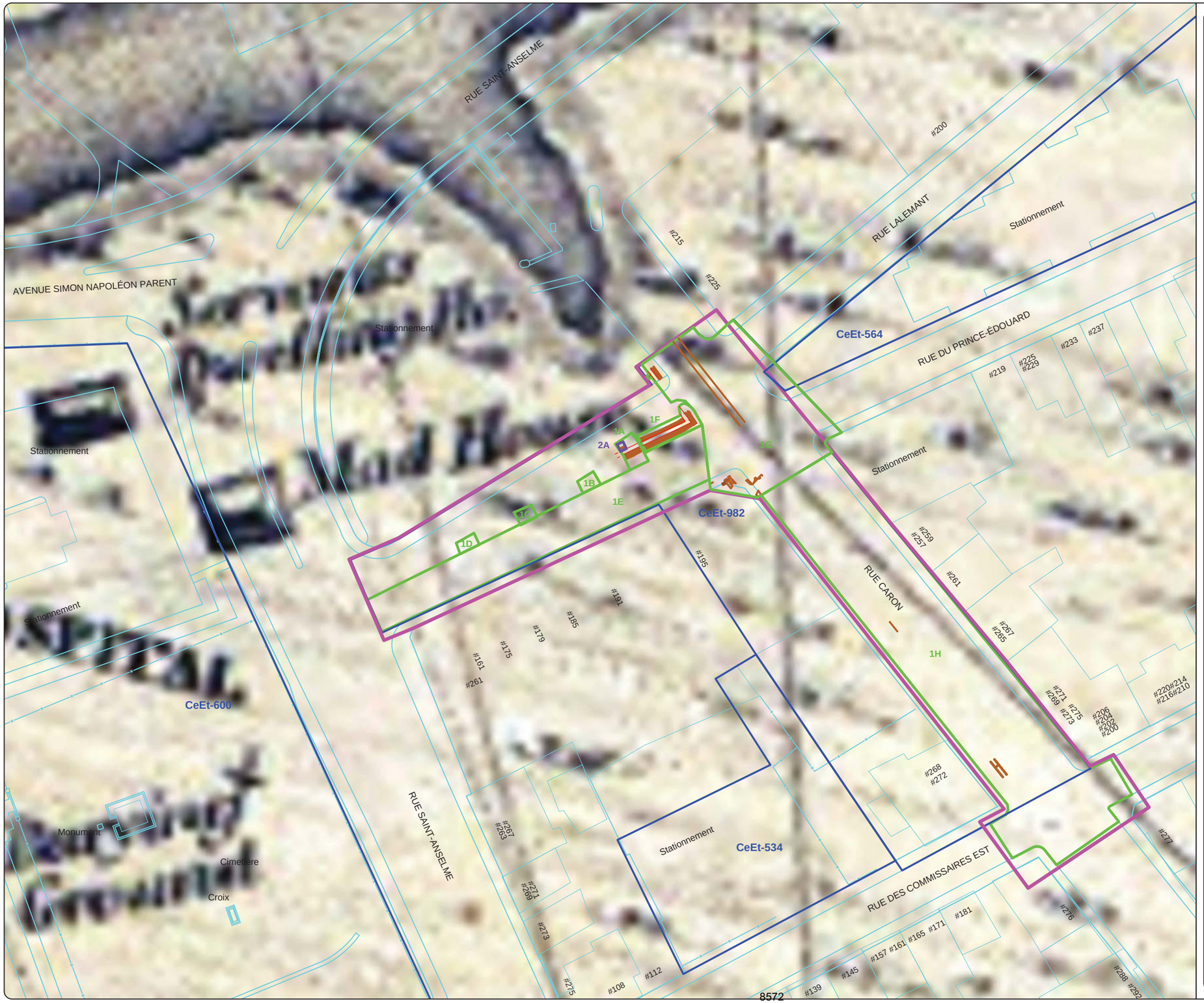

RUES DU PRINCE ÉDOUARD ET CARON
(CeEt-982)

INVENTAIRE ET SURVEILLANCE
ARCHÉOLOGIQUES

PLAN 13

SUPERPOSITION DU PLAN DE BOUCHETTE DE 1815 À LA TRAME ACTUELLE

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION (MÉCANIQUE)
- SOUS-OPÉRATION (MANUELLE)
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BOIS
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- CeEt-982 CODE BORDEN

0 7,5 15 m
ÉCHELLE : 1/600

Source : Plan base de la Ville de Québec,
fichiers 200487_Archéo_Corpo.dwg et PSO185931.dwg
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

VDQ2335

ethnoscop

Drain CeEt-982 1G75/1H25

Un drain de bois rectangulaire a été localisé sous le massif d'Hydro-Québec à une altitude maximale de 4,98 m NMM pour le dessus (plan 4). Il s'oriente du nord au sud et fut repéré jusqu'à la rue des Commissaires Est tout au long de l'excavation (voir 1H25). Ce vestige était composé d'un fond fait de deux planches axées nord-sud totalisant 85 cm de large sur lesquelles reposaient deux côtés de 28 cm de haut (photo 39). Les côtés semblaient formés de pièces posées à la verticale et aucune trace de clou ne fut repérée dans la section dégagée. Un couvert fermait la structure. Des encoches à mi-bois à chaque extrémité du couvert servaient à encastrer les côtés, du moins dans la partie supérieure. Ce système de drainage pouvait desservir le quai, mais plus vraisemblablement servir d'égout à la rue ou canaliser le ruisseau Saint-Laurent. Aucun sédiment ou artefact n'étaient présents dans cette conduite qui aurait pu permettre de préciser sa fonction et de le dater.

Photo 39. Vestige du drain en bois 1G75 dans la paroi sud de la sous-opération 1G, vue vers le sud (CeEt-982-23-NUM2-90)

Drain CeEt-982-1G125

Un autre aménagement de bois fut repéré dans la partie nord de la rue Caron, semblable au drain commenté précédemment, mais de plus grande envergure (plan 9). Son enregistrement fut sommaire aussi en raison de condition de travail peu sécuritaire. Le drain mesurait environ 80 cm de large sur 86 cm de haut et il était constitué de deux parements faits de pièces posées à la verticale, d'un couvert et d'un fond en pièces de bois de 22 cm sur 12 cm (photo 40). Cette fois-ci, l'intérieur a été comblé de sable brun moderne et l'ouvrage recouvrait une conduite de béton (photo 41). Des clous tréfilés ont été localisés dans le couvert. Il a dû servir comme coffrage lors de la mise en place des conduites de béton. Le tout reposait sur le roc.

Photo 40. Coffrage de bois 1G125, vue vers le sud-est (CeEt-982-23-NUM2-119)

Photo 41. Coffrage de bois au centre de la sous-opération 1G, vue vers le nord (CeEt-982-23-NUM2-114)

Fondation CeEt-982 1G150/1F100/1A100

Une autre section du mur est de la manufacture de gant fut repérée dans la paroi ouest de la sous-opération 1G à une altitude de 7,62 m NMM (plan 5). Le mur 1G150 suit le même modus operandi que le mur 1F100 ou 1A100 (photo 42). Cependant, il fut trouvé le vestige d'un plancher de bois le long du parement ouest qui était en très mauvais état (photo 43). Des clous forgés étaient fixés dans le plancher qui nous ramène à la période d'origine de la manufacture.

Photo 42. Section du mur est de la manufacture mis aux jours dans la sous-opération 1G; vue vers l'ouest (CeEt-982-23-NUM2-141)

Photo 43. Trace d'un plancher de bois (CeEt-982-23-NUM2-140)

3.2.4 Sous-opération CeEt-982 1H

Cette tranchée couvre la rue Caron au sud de la sous-opération 1G et jusqu'à la jonction avec la rue Des Commissaires Est inclusivement (plan 4). Là aussi, les excavations se sont déroulées dans le tracé de conduites anciennes et donc dans des sols remaniés (photo 44). Cependant, des fragments, possiblement la suite du système de drainage 1G75, ont été localisés en bordure ouest de la rue Caron.

Photo 44. Excavation dans la rue Caron; vue vers le sud-est (CeEt-982-23-NUM2-165)

Drain CeEt-982 1H50/1G75

La structure était en mauvais état et elle se retrouvait sous l'infrastructure de la chaussée (plan 15). Seules des parties du parement est et de couvert ont été dégagées. Cette partie mesurait 80 cm de largeur. Une grosse grille de fer avec des pentures fut également trouvée dans ce secteur et qui peut être liée à cet ouvrage. Le vestige fut partiellement démantelé pendant les travaux, surtout près de la rue des Commissaires Est.

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les résultats des interventions archéologiques menées dans les rues du Prince-Édouard et Caron à l'été de 2023 n'ont pas permis de mettre aux jours des indices démontrant la présence de fosses communes où serait inhumé des soldats anglais décédés à la bataille de 1759-60, ni celle de la glacière qui apparaît sur une carte de 1685-86. Cependant, pour le tronçon de la rue du Prince-Édouard, ce sont des vestiges associés à une manufacture construite à la fin du XIX^{e} siècle; principalement une portion de la fondation sud et est, la trace d'un plancher de bois intérieur, d'une petite structure de bois à l'extérieur de la fondation sud et d'une présumée surface de circulation en pierre à l'intérieur du bâti. Une partie de la fondation sud et est de la manufacture, le présumé dallage de pierre et la structure de bois ont été démolis pendant les travaux.

Dans la rue Caron, ce serait des éléments principalement liés à une imposante structure de quai; peut-être celui que l'on voit sur le plan de Legendre de 1854 ou plus vraisemblablement pour encaisser le ruisseau Saint-Laurent et qui semble être en fonction dès 1785. Notons aussi la présence d'un système de drainage localisé tout au long de la rue Caron qui a pu être en lien avec ledit quai ou servir de conduite d'évacuation des eaux usées du secteur vers la rivière Saint-Charles. Enfin, au centre de la jonction entre la rue Caron et du Prince-Édouard, un coffrage en bois a été localisé; vestige de la mise en place de conduites en béton sis à cet endroit.

Pour la zone expertisée, le potentiel archéologique résiduel demeure encore présent en bordure sud et nord de la rue du Prince-Édouard et ouest dans la rue Caron. À ces endroits seulement, une surveillance archéologique est préconisée. La présence d'un quai relativement éloigné de la rivière Saint-Charles demeure sommes tout assez peu commun et fort peu documenté. Une recherche historique plus exhaustive permettrait possiblement d'en trouver le propriétaire et sa fonction; chantier naval, quai d'abordage pour l'Hôpital général ou structure de stabilisation des sols? La structure en soi mériterait de faire partie d'une étude comparative entre d'autres éléments du même genre afin d'en faire ressortir les spécificités.

BIBLIOGRAPHIE

ALLARD, Michel et Jocelyne SÉGUIN

1992 « Le niveau du Saint-Laurent de 2000 ans BP et l'occupation amérindienne préhistorique de la Place Royale, à Québec », *Géographie physique et Quaternaire, Montréal, Université de Montréal.*, Vol. 46, N° 2, p. 181-188.

BOLDUC, A. M., S. J. PARADIS, M. PARENT, Y. MICHAUD et M. CLOUTIER

2003 *Géologie des formations superficielles, Québec, Québec*. *In* Dossier public 3835, Commission géologique du Canada.

CLOUTIER, Céline

2001 *Le cours du temps et la mémoire des paysages : le site de l'Hôpital Général de Québec*. Québec, Ville de Québec.

DE SOUZA, Stéphane et Alain TREMBLAY

2012 *Compilation géologique des Appalaches et des Basses-Terres du Saint-Laurent, régions administratives de Chaudière-Appalaches, Capitale-Nationale et Bas-Saint-Laurent*, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

DIONNE, Jean-Claude

1988 « Holocene relative sea-level fluctuations in the St. Lawrence Estuary, Québec, Canada », *Quaternary Research, Cambridge, Cambridge University Press*, N° 29, p. 233-244.

1999 « Indices de fluctuations mineures du niveau marin relatif à l'Holocène supérieur, à l'Isle-Verte, côte sud de l'estuaire du Saint-Laurent, Québec », *Géographie physique et Quaternaire*, Vol. 53, N° 2, p. 277-285.

2001 « Relative Sea-Level Changes in the St. Lawrence estuary from Deglaciation to Present Day ». *In* Thomas K. Weddle et Michael J. Retelle, éds, *Deglaciated history and relative sea-level changes, Northern New England and Adjacent Canada.* p. 271-284. Boulder, Geological Society of America.

DYKE, Arthur S. et Victor K. PREST

1987 « Late Wisconsinan and Holocene History of the Laurentide Ice Sheet », *Géographie physique et Quaternaire*, Vol. 41, N° 2, p. 237-263.

1989 *Retrait de l'Inlandsis laurentidien au Wisconsinien supéreur et à l'Holocène*, Commission géologique du Canada.

ETHNOSCOP

2014 *Inventaire archéologique préalable à des travaux de géothermie dans la partie nord-est de l'Hôpital général de Québec, CeEt-600*. CSSS de la Vieille-Capitale.

GARNEAU, Michelle
1997 « Paléoécologie d'un secteur riverain de la rivière Saint-Charles : analyse macrofossile du site archéologique de la Grande Place, à Québec », *Géographie physique et Quaternaire, Montréal, Université de Montréal.*, Vol. 51, N° 2, p. 211-220.

HAMANN, Jean
2008 *La forêt de Québec : le changement dans la continuité*. https://nouvelles.ulaval.ca/2008/05/21/la-foret-de-quebec-le-changement-dans-la-continuite-a:22c151d7-dbd7-4cc1-8e29-b0f1f231c261, consulté le 21 mai 2008.

LAMARCHE, Lise
2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique glaciaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Thèse de doctorat, Québec, INRS-Eau, Terre et Environnement.

MORNEAU, François
1989 *Contribution à une méthodologie de caractérisation et de cartographie écologique en milieu urbain : le cas de la Basse-Ville de Québec*. Québec, Centre de recherche en aménagement et en développement.

PARENT, Michel et Serge OCCHIETTI
1988 « Late Wisconsinan deglaciation and Champlain sea invasion in the St. Lawrence Valley, Québec », *Géographie physique et Quaternaire,* Vol. 42, N° 3, p. 215-246.

RICHARD, Pierre J. H.
1985 « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP », *Recherches amérindiennes au Québec,* Vol. 15, N° 1-2, p. 45-64.

2007 « Le paysage tardiglaciaire du « Grand Méganticois » : État des connaissances ». *In* Claude Chapdelaine, éd., *Entre lacs et montagne au Méganticois : 12 000 ans d'histoire amérindienne.* p. 21-45. Paléo-Québec N° 32. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

2020 « Le cadre naturel des Appalaches nordiques durant le Paléoindien ». *In* Claude Chapdelaine et Éric Graillon, éds, *Kruger 2, Un site du Paléoindien récent à Brompton.* p. 23-60 N° 39. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

RICHARD, Pierre J. H. et Serge OCCHIETTI
2005 « 14C chronology for ice retreat and inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada », *Quaternary Research,* N° 63, p. 353-358.

ROULEAU, Serge
2008 *Interventions archéologiques 2006. Surveillance des aménagements au Trait-Carré est de Charlesbourg, à l'Hôpital-Général-de-Québec, à l'église Saint-Louis-de-Courville, rue Marie-de-l'Incarnation et construction des réservoirs Anse-à-Cartier, Roc-Amadour et Victoria.* Québec, Ville de Québec.

ROULEAU, Serge et Nicolas FORTIER

2011 *Inventaire et surveillances archéologiques 2009. Site du moulin à vent de l'Hôpital-Général-de-Québec (CeEt-884), boulevard Langelier, rue des Commissaires (CeEt-600) et rue Saint-Félix*. Ville de Québec.

2011a Interventions archéologique 2010. Surveillance des rues Saint-Anselm (CeEt-600), des Commissaires, Jérôme, De Verdun et 1re Avenue. Ville de Québec

2017 Plan de gestion des ressources archéologiques. Monastère et Hôpital général de Québec, CeEt-600. Ville de Québec

Annexes

Annexe 1 : Inventaires des artefacts (CeEt-982)

Annexe 2 : Catalogues des photographies

Annexe 1 : Inventaire des artefacts (CeEt-982)

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : rues du Prince-Édouard et Caron, Québec
Code : CeEt-982

Archéologues : Michel Huot
Analyste : Isabelle Hade

Date : Mai 2024
Collection :

Code	Site	Lot	Code Matériau	Matériau	Objet	Nbre Art.	Nbre Obj.	Code Fonction	Intégrité	Fonction	Commentaires	No Bte.	No Cat.
CeEt-	982	1A04	E1.3.1.5	Mammifères	Ossements	1	0	E1.3.1.5	Frag	Mammifères	Fragment avec traces de boucherie.	1	
CeEt-	982	1A04	E3.2	Roches	Roche	2	0	E3.2	Frag	Roches	Une roche blanche et une roche gris foncé. Arrondies.	1	
CeEt-	982	1A04	M1.1.2	Terre cuite commune vernissée	Contenant	2	1	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragments de rebord. Pâte orange. La surface intérieure et le dessus de la lèvre sont recouvert d'une glaçure beigeâtre. Locale?	1	
CeEt-	982	1A04	M1.1.2.5	Terre cuite commune vernissée verte de la France	Contenant	1	0	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Petit fragment de paroi. Pâte chamois très légèrement rosée recouverte d'une glaçure verte.	1	
CeEt-	982	1A04	M1.2.2.06	Creamware	Contenant	4	1	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragments de base circulaire (1) et de paroi. Sans décor apparent. Certains fragments appartenant peut-être à des objets déjà décrits dans ce lot.	1	
CeEt-	982	1A04	M1.2.2.06	Creamware	Assiette ou bol	2	1	F5.01.1.4	Frag	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragments jointifs de base et de paroi. Sans décor apparent.	1	
CeEt-	982	1A04	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Contenant	3	1	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragments jointifs de rebord ondulé (1) et de paroi (2). Le rebord est légèrement évasé. Décor à motifs floral et de volutes imprimé en brun. Certains motifs sont rehaussés de peinture verte, beige, jaune, bleu et rouge. Le même décor se retrouve sur les deux surfaces. Pichet? Saucière?	1	
CeEt-	982	1A04	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Contenant	1	0	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment plat de fond. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu.	1	
CeEt-	982	1A04	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Contenant	1	0	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment plat de fond. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu, type flow blue.	1	
CeEt-	982	1A04	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Contenant	2	1	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragments jointifs de base circulaire à pied annulaire et de fond. Sans décor apparent.	1	
CeEt-	982	1A04	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Contenant	1	1	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de base circulaire. Sans décor apparent. Assiette?	1	
CeEt-	982	1A04	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Contenant	1	0	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à un objet déjà décrit dans ce lot.	1	
CeEt-	982	1A04	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Assiette	1	0	F5.01.1.4	Frag	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Petit fragment de bouge et marli. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu.	1	
CeEt-	982	1A04	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Assiette	1	1	F5.01.1.4	Frag	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment de rebord et de paroi. Sans décor apparent.	1	
CeEt-	982	1A04	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	Assiette	1	0	F5.01.1.4	Frag	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment de bouge et de marli. Sans décor apparent.	1	
CeEt-	982	1A04	M1.2.2.10	Terre cuite fine vernissée chamois	Contenant	1	1	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Petit fragment de rebord. La lèvre est recouverte d'un engobe blanc.	1	

Code	Site	Lot	Code Matériau	Matériau	Objet	Nbre Art.	Nbre Obj.	Code Fonction	Intégrité	Fonction	Commentaires	No Bte.	No Cat.
CeEt-	982	1A04	M1.2.2.12	Terre cuite fine vernissée jaune	Contenant	1	0	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de paroi. Décor de lignes à l'engobe blanc.	1	
CeEt-	982	1A04	M1.2.2.12	Terre cuite fine vernissée jaune	Contenant	1	0	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de paroi. Décor de lignes à l'engobe bleu.	1	
CeEt-	982	1A04	M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	Pipe-tuyau	2	0	F5.03.1	Frag	Absorption des narcotiques	Fragments de tuyau sans marque ni décor apparent.	1	
CeEt-	982	1A04	M2.2	Verre teinté	bouteille	3	0	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Probablement le même objet. Verdâtre.	1	
CeEt-	982	1A04	M2.2	Verre teinté	Vitre	4	0	F5.08.3.1	Frag	Matériaux de base-vitre	Petits fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,10 cm et 0,23 cm d'épais. Teintés vert.	1	
CeEt-	982	1A04	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille à alcool	2	0	F5.02.2	Frag	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Objets différents. Verre coloré vert foncé.	1	
CeEt-	982	1A04	M3.04	Métal Ferreux	Clou indéterminé	4	0	F5.08.4.2	Frag	Fixations	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification.	1	
CeEt-	982	1B99	E1.3.1.5	Mammifères	Ossements	1	0	E1.3.1.5	Frag	Mammifères	Fragment.	1	
CeEt-	982	1B99	M2.1.3	Verre incolore sans plomb	Résidu	1	0	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Petit fragment informe.	1	
CeEt-	982	1B99	M2.2	Verre teinté	Vitre	3	0	F5.08.3.1	Frag	Matériaux de base-vitre	Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,21 cm et 0,57 cm d'épais.	1	
CeEt-	982	1B99	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille à gin	2	1	F5.02.2	Frag	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Fragments jointifs de base carrée aux coins arrondis. Fines lignes moulées en relief sur la paroi. Fabriquée par procédé Owens. 8 cm2. Verre coloré vert foncé.	1	
CeEt-	982	1B99	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille à alcool	1	1	F5.02.2	Frag	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Fragment de col de bouteille cylindrique. Verre de teinte légèrement grisâtre. Fabrication mécanique post 1900. Verre coloré vert foncé.	1	
CeEt-	982	1B99	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille à alcool	2	0	F5.02.2	Frag	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Probablement le même objet. Verre coloré vert foncé plutôt vif.	1	
CeEt-	982	1B99	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille à alcool	1	0	F5.02.2	Frag	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Fragment de paroi. Corps de type flasque? Verre coloré vert foncé plutôt vif.	1	
CeEt-	982	1B99	M3.04	Métal Ferreux	Tige	1	0	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Tige recourbée en U. Très corrodée. Ressemblant à une agrafe. 13 cm de long.	1	
CeEt-	982	1B99	M3.04	Métal Ferreux	Clou indéterminé	1	0	F5.08.4.2	Frag	Fixations	Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification. Découpé?	1	
CeEt-	982	1B99	M3.04.1	fer forgé	Tige	1	0	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Tige très corrodée recourbée en J. 15 cm de long. résid.	1	
CeEt-	982	1B99	M3.04.3	fer tréfilé	Clou tréfilé	2	2	F5.08.4.2	Ent	Fixations	Clou entier de 11 cm de long. et clou fragmentaire (tête). Corrodés.	1	
CeEt-	982	1B99	M3.04.3	fer tréfilé	Clou tréfilé	1	1	F5.08.4.2	Ent	Fixations	Gros clou de type spike. 16 cm de long. Corrodé.	1	
CeEt-	982	1E03	E1.3.1.5	Mammifères	Ossements	38	0	E1.3.1.5	Frag	Mammifères	Fragments dont trois avec traces de boucherie, trois fragments de corne et plusieurs petits fragments.	1	
CeEt-	982	1E03	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	Pot à plante	1	0	F3.1.1.1	Frag	Agriculture et horticulture	Fragment de paroi plutôt épaisse. Pâte de couleur orange foncé.	1	

Code	Site	Lot	Code Matériau	Matériau	Objet	Nbre Art.	Nbre Obj.	Code Fonction	Intégrité	Fonction	Commentaires	No Bte.	No Cat.
CeEt-	982	1E03	M1.1.2	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	0	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de paroi. Pâte orange plutôt foncé. Présence d'une glaçure incolore d'aspect orange. Terre cuite commune avec engobe et vernissée d'Angleterre du nord-est?	1	
CeEt-	982	1E03	M1.1.2	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	0	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment plat de fond. Pâte orange foncé. Glaçure incolore d'aspect orange recouvrant les deux surfaces.	1	
CeEt-	982	1E03	M1.1.2	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	1	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de base circulaire à fond plat. Pâte orange. Les surfaces, à l'exception du fond extérieur, sont recouvertes d'une glaçure incolore d'aspect beige tachetée brun. Locale. Env. 9 cm de diam. estimé. Bol?	1	
CeEt-	982	1E03	M1.1.2	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	0	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de paroi. Pâte orange. La surface intérieure est recouverte d'une glaçure incolore d'aspect beigeâtre. Locale.	1	
CeEt-	982	1E03	M1.1.2	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	0	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de paroi. Pâte orange. Les surfaces sont recouvertes d'une glaçure incolore d'aspect beigeâtre. Locale.	1	
CeEt-	982	1E03	M1.1.3.2	Terre cuite commune avec engobe et vernissée d'Angleterre du nord-est	Contenant	1	0	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de paroi. Pâte orange foncé. La surface intérieure est recouverte d'un engobe blanc d'aspect jaune recouvert d'une glaçure incolore. Décor à l'oxyde de fer.	1	
CeEt-	982	1E03	M1.1.3.2	Terre cuite commune avec engobe et vernissée d'Angleterre du nord-est	Bol	1	1	F5.01.1.4	Frag	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment de rebord à lèvre arrondie et de paroi. Pâte orange. La surface intérieure et la lèvre sont recouvertes d'un engobe blanc d'aspect jaune recouvert d'une glaçure incolore.	1	
CeEt-	982	1E03	M1.1.3.2	Terre cuite commune avec engobe et vernissée d'Angleterre du nord-est	Bol	1	1	F5.01.1.4	Frag	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment de rebord à lèvre arrondie. Pâte orange. La surface intérieure et la lèvre sont recouvertes d'un engobe blanc d'aspect jaune recouvert d'une glaçure incolore. La surface extérieure est recouverte d'une glaçure incolore d'aspect orangé.	1	
CeEt-	982	1E03	M1.2.2	Terre cuite fine vernissée	Bol	1	0	F5.01.1.4	Frag	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment de paroi carénée. Décor d'une large bande à l'engobe bleu et de deux bandes à l'engobe brun au-dessus de la carène. Probablement de la TCFB.	1	
CeEt-	982	1E03	M1.2.2.06	Creamware	Contenant	1	0	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	1	
CeEt-	982	1E03	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Contenant	1	0	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de fond plutôt épais. Décor à motif Willow imprimé en bleu. Plat de service?	1	
CeEt-	982	1E03	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Contenant	1	1	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de base circulaire. Décor à motif floral imprimé en bleu. Assiette?	1	
CeEt-	982	1E03	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Contenant	1	0	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu sur les deux surfaces. L'impression intérieure est mal exécutée.	1	
CeEt-	982	1E03	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Contenant	1	0	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de paroi. Trace d'un décor indéterminé, bleu, sur la surface extérieure.	1	
CeEt-	982	1E03	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Assiette	1	1	F5.01.1.4	Frag	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment de rebord ondulé. Décor moulé de type Shelledge peint en bleu.	1	
CeEt-	982	1E03	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Assiette	1	1	F5.01.1.4	Frag	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment de rebord. Décor à motif Willow imprimé en bleu.	1	

Code	Site	Lot	Code Matériau	Matériau	Objet	Nbre Art.	Nbre Obj.	Code Fonction	Intégrité	Fonction	Commentaires	No Bte.	No Cat.
CeEt-	982	1E03	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	Assiette	1	1	F5.01.1.4	Frag	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment de rebord. Mince bande moulée en creux sous la lèvre.	1	
CeEt-	982	1E03	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	Contenant	1	0	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de paroi. Trace d'un décor à motif indéterminé moulé en relief sur la paroi extérieure. Légèrement altéré par la chaleur.	1	
CeEt-	982	1E03	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	Contenant	6	0	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragments de fond (2) et de paroi. Sans décor apparent. Au moins quatre objets différents. Appartenant peut-être à des objets déjà décrits dans ce lot.	1	
CeEt-	982	1E03	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	Assiette	1	1	F5.01.1.4	Frag	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment de rebord. Décor à motif de volutes imprimé en brun.	1	
CeEt-	982	1E03	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	Soucoupe	1	1	F5.01.1.4	Frag	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment de base. Décor moulé en relief à motif du blé. Inscription moulée en creux sous le fond: [C]LEMENSON HANLEY. Marque de fabrication moulée en creux sous le fond s'associant à la date du 15 novembre 1861. https://www.thepotteries.org/allpotters/272.htm	1	
CeEt-	982	1E03	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	Assiette creuse	2	1	F5.01.1.4	Frag	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragments jointifs de rebord, de base et de paroi. Décor moulé en creux sous la lèvre ressemblant à un motif d'inspiration Shelledge non rehaussé.	1	
CeEt-	982	1E03	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	Assiette	1	1	F5.01.1.4	Frag	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment de rebord. Décor à motifs circulaires moulé en relief sur le marli.	1	
CeEt-	982	1E03	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	Assiette	1	0	F5.01.1.4	Frag	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment de bouge et marli. Décor à motif de marguerite moulé en relief.	1	
CeEt-	982	1E03	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	Bol	1	1	F5.01.1.4	Frag	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment de rebord évasé. Sans décor apparent.	1	
CeEt-	982	1E03	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	Bol?	1	0	F5.01.1.4	Frag	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Peut-être une assiette creuse.	1	
CeEt-	982	1E03	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	Assiette	1	1	F5.01.1.4	Frag	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment de rebord. Sans décor apparent.	1	
CeEt-	982	1E03	M1.2.2.12	Terre cuite fine vernissée jaune	Bol	1	1	F5.01.1.4	Frag	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment de rebord et de paroi. Décor de type mocha à l'engobe brun dans une bande à l'engobe blanc sous la lèvre extérieure.	1	
CeEt-	982	1E03	M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	Pipe-tuyau	1	0	F5.03.1	Frag	Absorption des narcotiques	Fragment de tuyau sans marque ni décor apparent. Embout coupé droit.	1	
CeEt-	982	1E03	M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	Pipe-tuyau	1	0	F5.03.1	Frag	Absorption des narcotiques	Fragment de tuyau sans marque ni décor apparent. De type bruyère. Embout à bourrelet.	1	
CeEt-	982	1E03	M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	Pipe-tuyau	1	0	F5.03.1	Frag	Absorption des narcotiques	Fragment de tuyau. Marque imprimée en creux: [...]|MONTREA[L].	1	
CeEt-	982	1E03	M1.3.3.2	Grès cérame grossier glaçuré au feldspath de Bristol	Bouteille à alcool	2	1	F5.02.2	Frag	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Fragments (un éclat) d'épaule horizontale de bouteille cylindrique. 7,5 cm de diam.	1	
CeEt-	982	1E03	M1.6.1	Porcelaine fine européenne	Soucoupe	1	1	F5.01.1.4	Frag	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment de rebord et de paroi. Décor à motif d'une ligne peinte en rouge sur la paroi.	1	

Code	Site	Lot	Code Matériau	Matériau	Objet	Nbre Art.	Nbre Obj.	Code Fonction	Intégrité	Fonction	Commentaires	No Bte.	No Cat.
CeEt-	982	1E03	M2	Verre	Résidu	1	0	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment informe de verre fondu.	1	
CeEt-	982	1E03	M2	Verre	Vitre?	1	0	F5.08.3.1	Frag	Matériaux de base-vitre	Fragment de ce qui semble être une superposition de verre à vitre fusionnés et altérés par la chaleur.	1	
CeEt-	982	1E03	M2.1.3	Verre incolore sans plomb	Bouteille	1	1	F5	Ent	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille à corps hexagonale. Fond plat avec trace de la canne. Épaule horizontale. Col évasé vers le haut et lèvre polie au feu. 11,5 cm de haut, 4,.2 cm de corps, 1,8 cm de diam. de goulot ext., 1 cm de diam. d'ouv.	1	*
CeEt-	982	1E03	M2.2	Verre teinté	Bouteille	2	0	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Probablement le même objet. Verdâtre.	1	
CeEt-	982	1E03	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille à alcool	1	1	F5.02.2	Frag	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Fragment de base de bouteille cylindrique. Pontil au sable. 8,5 cm de diam. Verre coloré vert foncé.	1	
CeEt-	982	1E03	M3.04	Métal Ferreux	Résidu	1	0	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de corrosion. Clou?	1	
CeEt-	982	1F03-quai	M1.1.3.2	Terre cuite commune avec engobe et vernissée d'Angleterre du nord-est	Contenant	1	0	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de paroi. Corps circulaire. Pâte orange foncé. La surface intérieure est recouverte d'un engobe blanc d'aspect jaune recouvert d'une glaçure incolore. La surface extérieure est partiellement recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brun. Jarre?	1	
CeEt-	982	1F03-quai	M1.2.2.07	Pearlware	Contenant	1	1	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de base circulaire à pied annulaire. Talon arrondi. Trace d'un trait peint en bleu sur le talon. Décor?	1	
CeEt-	982	1F03-quai	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Assiette	2	1	F5.01.1.4	Frag	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragments jointifs de base et de rebord. Décor moulé à motif shelledge peint en bleu.	1	
CeEt-	982	1F03-quai	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Assiette ou assiette creuse	1	1	F5.01.1.4	Frag	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment de rebord. Décor moulé à motif Shelledge peint en bleu.	1	
CeEt-	982	1F03-quai	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Soucoupe	1	1	F5.01.1.4	Frag	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment de base et de rebord. Décor à motif indéterminé (lignes tourbillonnées et ligne droite) imprimé en bleu de type Flown Blue sur la paroi et au fond.	1	
CeEt-	982	1F03-quai	M1.2.2.12	Terre cuite fine vernissée jaune	Contenant	1	0	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	1	
CeEt-	982	1F03-quai	M1.2.2.12	Terre cuite fine vernissée jaune	Plat	1	1	F5.01.1.3	Frag	Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	Fragment de base à fond plat et de paroi. Base circulaire ou ovale, Sans décor apparent. Plat à pâté?	1	
CeEt-	982	1F03-quai	M1.2.2.13	Terre cuite fine vernissée bleue	Contenant	1	0	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé (feuillage?) moulé en relief. TCF coloré dans la masse. Bol? Pichet?	1	
CeEt-	982	1F03-Quai	M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	Pipe-tuyau	1	0	F5.03.1	Frag	Absorption des narcotiques	Fragment de tuyau avec éperon. Marque imprimée en creux: HENDERSON|MONTREA[L]. Sans cartouche. 1847-1876	1	
CeEt-	982	1F03-quai	M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	Pipe-tuyau	1	0	F5.03.1	Frag	Absorption des narcotiques	Fragment de tuyau avec éperon. Sans marque ni décor apparent.	1	
CeEt-	982	1F03-quai	M1.3.2.2	Grès cérame grossier glaçuré au sel du Derbyshire	Contenant	1	1	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de base circulaire. Fond légèrement concave. Talon chanfreiné plat. L'intérieur ne porte pas de glaçure. 6 cm de diam.	1	

Code	Site	Lot	Code Matériau	Matériau	Objet	Nbre Art.	Nbre Obj.	Code Fonction	Intégrité	Fonction	Commentaires	No Bte.	No Cat.
CeEt-	982	1F03-quai	M1.3.2.2	Grès cérame grossier glaçuré au sel du Derbyshire	Bouteille à cirage	1	1	F5.04.8	Ent	Entretien	Bouteille cylindrique à fond légèrement concave. Courte épaule tombante. Col évasé vers le haut. 12,8 cm de haut. 5 cm de diam. de goulot ext. 5,5 cm de diam. de base. 4 cm de diam. d'ouv.	1	*
CeEt-	982	1F03-quai	M3.04	Métal Ferreux	Attache de chaudron	1	1	F5	Incomp	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Attache de forme arrondie avec un côté droit, replié sur lui-même et riveté aux deux extrémités. Plaque mince (tôle) et légèrement corrodée. Présence d'une perforation circulaire près d'un rebord arrondi (env. 0,5 cm de diam.). 11,5 cm de larg. max. sur env. 8,2 cm de haut. 0,07 cm d'épais.	1	
CeEt-	982	1F03-remblai	M1.1.3.2	Terre cuite commune avec engobe et vernissée d'Angleterre du nord-est	Bol	1	1	F5.01.1.4	Frag	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment de rebord légèrement évasé à lèvre arrondie et de paroi. Décor à motif de sphères moulées en relief sur la lèvre. Pâte orange. La surface intérieure et la lèvre sont recouvertes d'un engobe blanc d'aspect jaune recouvert d'une glaçure incolore. La surface extérieure est recouverte d'une glaçure incolore d'aspect orange.	1	
CeEt-	982	1F03-remblai	M1.2.2	Terre cuite fine vernissée	Contenant	1	0	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de paroi près du rebord probablement évasé. Corps globulaire. Pâte fine de couleur beigeâtre recouverte d'une épaisse glaçure blanche faisant penser à une faïence. Décor à motif floral (ressemblant à des étoiles) peint en bleu à l'éponge sur la surface extérieure.	1	
CeEt-	982	1F03-remblai	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Contenant	1	1	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de rebord. Trace d'une anse? Décor de bandes à l'engobe bleu. Tasse? Pichet?	1	
CeEt-	982	1F03-remblai	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Assiette	1	1	F5.01.1.4	Frag	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment de rebord. Décor à motif Willow imprimé en bleu.	1	
CeEt-	982	1F03-remblai	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	Contenant	1	1	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de base circulaire à pied annulaire arrondi. Corps circulaire. Sans décor apparent. Base de 7,5 cm de diam. Soupière?	1	
CeEt-	982	1F03-remblai	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	Assiette ou soucoupe	1	1	F5.01.1.4	Frag	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment de rebord. La paroi est moulée de pans. Sans décor apparent.	1	
CeEt-	982	1F03-remblai	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	Assiette	1	1	F5.01.1.4	Frag	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment de rebord et de base. La paroi est moulée de pans. Décor à motif du blé moulé en relief sous la lèvre.	1	
CeEt-	982	1F03-remblai	M1.2.2.12	Terre cuite fine vernissée jaune	Bol	1	1	F5.01.1.4	Frag	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment de base circulaire à pied annulaire arrondi. Corps circulaire. Sans décor apparent. Base d'env. 10 cm de diam.	1	
CeEt-	982	1F03-remblai	M1.3.2.2	Grès cérame grossier glaçuré au sel du Derbyshire	Bouteille	1	1	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de base circulaire à fond légèrement concave. Talon chanfreiné plat. Corps cylindrique. Base de 4,5 cm de diam.	1	
CeEt-	982	1F03-remblai	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille à alcool	3	2	F5.02.2	Frag	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Fragments de base (2-pontil au sable) et de paroi de bouteille cylindrique. Une base de 7,5 cm de diam. Verre coloré vert foncé.	1	
CeEt-	982	1F03-remblai	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille à alcool	1	1	F5.02.2	Incomp	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Bouteille cylindrique dont le goulot est absent. Col légèrement renflé. 19 cm de haut. résid. 7 cm de diam. Cicatrice de moulage sous l'épaule mais pas sur l'épaule. Probablement Rickett. Petit format. Verre coloré vert foncé.	1	
CeEt-	982	1F03-remblai	M5.2.1	Bois	Planche	1	0	F5		Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de planche découpée en demi-cercle. 35 cm de long. sur 8 cm de larg. max. sur 1 cm d'épais. Tonneau?	1	
CeEt-	982	1F03-remblai	M5.2.2	Corne	Corne	1	0	E1.3.1.5	Frag	Mammifères	Corne d'au moins 16 cm de long.	1	

Code	Site	Lot	Code Matériau	Matériau	Objet	Nbre Art.	Nbre Obj.	Code Fonction	Intégrité	Fonction	Commentaires	No Bte.	No Cat.
CeEt-	982	1F03-remblai	M5.5.02	Cuir	Chaussure-semelle	1	1	F5.04.3	Ent	Chaussures	Semelle avec talon constitué d'une superposition de plaque de cuir. Présence de petits clous en métal ferreux. Trous de couture à la machine. 26 cm de long.	1	
CeEt-	982	1F03-remblais	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	Contenant	1	1	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de base circulaire à pied annulaire arrondi. Sans décor apparent. Inscription imprimée en noir sous le fond avec les armoiries royales britanniques: IRONSTONE CHINA\W. & E. CORN\BURSLEM. Base de 11 cm de diam. c.1864-91. https://www.thepotteries.org/mark/c/corn_we.html	1	
CeEt-	982	2A01	M1.1.2	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	0	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de paroi. Pâte orange vif. Les surfaces sont recouvert d'une glaçure incolore d'aspect beige orangé. L'intérieur porte un décor de traînées d'engobe brun. Locale pouvant ressembler à de l'Italie du nord.	1	
CeEt-	982	2A01	M1.1.3.2	Terre cuite commune avec engobe et vernissée d'Angleterre du nord-est	Contenant	1	1	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Petit fragment de rebord. Pâte orange. La surface intérieure est recouverte d'un engobe blanc d'aspect jaune recouvert d'une glaçure incolore. La surface extérieure semble être recouverte d'une glaçure incolore.	1	
CeEt-	982	2A01	M2.1.3	Verre incolore sans plomb	Bouteille	1	0	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de fond.	1	
CeEt-	982	2A01	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille à alcool?	1	0	F5.02.2	Frag	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Verre coloré vert foncé plutôt vif.	1	
CeEt-	982	2A01	M3.04	Métal Ferreux	Clou indéterminé	7	0	F5.08.4.2	Frag	Fixations	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification.	1	
CeEt-	982	2A01	M3.04.1	fer forgé	Clou forgé	1	1	F5.08.4.2	Ent	Fixations	Clou avec une grosse tête circulaire (3,5 cm de diam.). 13,5 cm de long. Corrodé.	1	
CeEt-	982	2A05	M1.2.2.06	Creamware	Contenant	1	0	F5	Frag	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	1	
CeEt-	982	2A05	M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	Pipe-tuyau	1	0	F5.03.1	Frag	Absorption des narcotiques	Petit fragment de tuyau sans marque ni décor apparent.	1	
CeEt-	982	2A05	M2.1.1	Verre incolore au plomb	Gobelet	1	1	F5.01.1.4	Frag	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment de rebord et de paroi.	1	
CeEt-	982	2A05	M2.2	Verre teinté	Vitre	3	0	F5.08.3.1	Frag	Matériaux de base-vitre	Petits fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,17 cm et 0,20 cm d'épais. Teintés vert.	1	
CeEt-	982	2A05	M2.2	Verre teinté	Bouteille?	1	0	F5.08.3.1	Frag	Matériaux de base-vitre	Petit fragment de corps circulaire. Verre teinté vert, verdâtre.	1	
CeEt-	982	2A05	M3.04	Métal Ferreux	Clou indéterminé	2	0	F5.08.4.2	Frag	Fixations	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification.	1	

Annexe 2 : Catalogues des photographies

Projet : Rue Prince-Édouard (CeEt-982), opérations 1 et 2 **Archéologue : Michel Huot**

Film n° : NUM 1

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2023-08-14	_081231	1	S.-op. 1A	Début des travaux	N-E
2023-08-14	_081232	2	S.-op. 1A	Idem	O
2023-08-14	_081233	3	S.-op. 1A	Idem	O
2023-08-14	_081234	4	S.-op. 1A	Excavation de 1A2 (gravier)	N
2023-08-14	_081235	5	S.-op.1B	Début des travaux	S-O
2023-08-14	_081236	6	S.-op.1B	Excavation de 1B2 (gravier)	S-O
2023-08-14	_081237	7	S.-op. 1A	Dégagement de 1A50 (dallage?)	N-O
2023-08-14	_081238	8	S.-op. 1B	Excavation en cours	N-O
2023-08-14	_081239	9	S.-op. 1B	Valve d'aqueduc	P
2023-08-14	_081240	10	S.-op. 1B	Tuyaux de plomb	E
2023-08-14	_081241	11	S.-op. 1B	Idem	E
2023-08-14	_081242	12	S.-op. 1B	Stratigraphie de la paroi nord	N
2023-08-14	_081243	13	S.-op. 1C	Début de l'excavation	N-O
2023-08-14	_081244	14	S.-op. 1C	Sols en place	N
2023-08-14	_081245	15	S.-op. 1A	Vestige 1A50 et 1A100	N-O
2023-08-14	_081246	16	S.-op. 1A	Idem	N-E
2023-08-14	_081247	17	S.-op. 1A	Idem	S-E
2023-08-14	_081248	18	S.-op.1D	Début de l'excavation	N-E
2023-08-14	_081249	19	S.-op.1D	Idem	N-E
2023-08-14	_081250	20	S.-op. 1C	Stratigraphie de la paroi nord	N-E
2023-08-14	_081251	21	S.-op. 1C	Idem	N
2023-08-14	_081252	22	S.-op. 1C	Stratigraphie de la paroi sud	S
2023-08-14	_081253	23	S.-op. 1C	Idem	S
2023-08-14	_081254	24	S.-op. 1D	Excavation en cours	E
2023-08-14	_081255	25	S.-op. 1D	Stratigraphie de la paroi nord	N-O
2023-08-14	_081256	26	S.-op. 1D	Idem; strate plus foncée dans la paroi	N-O
2023-08-14	_081257	27	S.-op. 1D	Stratigraphie de la paroi sud	S
2023-08-15	_073335	28	S.-op. 1A	Extension vers le sud	N-E
2023-08-15	_073336	29	S.-op. 1A	Idem	N-E
2023-08-15	_073337	30	S.-op. 1A	Dégagement de 1A100 en cours	N-
2023-08-15	_073338	31	S.-op. 1A	Stratigraphie de la paroi sud dans l'extension	S-E
2023-08-15	_073339	32	S.-op. 1D	Début des travaux	S-O
2023-08-15	_073340	33	S.-op. 1D	Idem	S-O
2023-08-15	_073341	34	S.-op. 1D	Fin de l'excavation	O
2023-08-15	_073342	35	S.-op. 1D	Idem; couche de galets de schiste	N-O

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2023-08-15	_073343	36	S-op. 1A	Dégagement de 1A100 et de son assise de bois	N-O
2023-08-15	_073344	37	S-op. 1A	Idem	N-O
2023-08-15	_073345	38	S-op. 1A	Idem	N-O
2023-08-15	_073346	39	S-op. 1A	1A50	E
2023-08-15	_073347	40	S-op. 1A	Idem	O
2023-08-15	_073348	41	S-op. 1A	1A100	O
2023-08-15	_073349	42	S-op. 1A	Idem	E
2023-08-15	_073350	43	S-op. 1A	Idem	E
2023-08-15	_073351	44	S-op. 1A	Idem; assise de bois	N
2023-08-15	_073352	45	S-op. 1A	Idem; idem	O
2023-08-15	_073353	46	S-op. 1A	Idem; idem	P
2023-08-15	_073354	47	S-op. 1A	Idem; idem	N
2023-08-15	_073355	48	S-op. 1A	Stratigraphie de la paroi est; à la jonction sud de 1A100	E
2023-08-15	_073356	49	S-op. 1A	Stratigraphie de la paroi ouest; à la jonction sud de 1A100	O
2023-08-16	_071122	50	S-op. 1A	Vue générale	N
2023-08-16	_071123	51	S.-2A	2A1; début	E
2023-08-16	_071124	52	S.-2A	Fin 2A1; début 2A2	E
2023-08-16	_071125	53	S.-2A	Fin 2A2; début 2A4	P
2023-08-16	_071126	54	S.-2A	Fin 2A3	S
2023-08-16	_071127	55	S.-2A	Idem	P
2023-08-16	_071128	56	S.-2A	Fin 2A5	S
2023-08-16	_071129	57	S.-2A	Idem	S
2023-08-16	_071130	58	S.-2A	Stratigraphie de la paroi ouest	O
2023-08-16	_071131	59	S.-2A	Idem	O
2023-08-16	_071132	60	S.-2A	Vue générale	E
2023-08-16	_071133	61	S.-2A	Fin de fouille	PE
2023-08-16	_071134	62	S.-2A	Idem	E

Projet : Rue Prince-Édouard (CeEt-982), opération 1 **Archéologue : Michel Huot**

Film n° : NUM 2

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2023-09-18	F0076	1	S.-op. 1A	Démolition de la section de mur 1A100	N
2023-09-18	F0077	2	S.-op. 1A	Idem; vue du fond	O
2023-09-18	F0078	3	S.-op. 1A	Idem; idem	O
2023-09-18	F0079	4	S.-op. 1F	Dégagement du mur 1F100	E
2023-09-18	F0080	5	S.-op. 1F	Idem	E
2023-09-18	F0081	6	S.-op. 1F	1F100; parement sud	N-E
2023-09-18	F0082	7	S.-op. 1F	1F100; coin sud-est	N-O
2023-09-18	F0083	8	S.-op. 1F	Idem; idem; vue de l'assise de départ en bois	N-O
2023-09-18	F0084	9	S.-op. 1F	Idem; parement nord et assise de départ	E
2023-09-18	F0085	10	S.-op. 1F	Mur est; parement ouest	E
2023-09-18	F0086	11	S.-op. 1F	Mur sud; parement nord	S
2023-09-18	F0087	12	S.-op. 1F	Idem; idem; assise de départ de bois	S
2023-09-18	F0088	13	S.-op. 1F	Coin intérieur de 1F100 et assises de départ	S-E
2023-09-18	F0089	14	S.-op. 1F	Idem	E
2023-09-18	F0090	15	S.-op. 1F	Mur sud; parement sud et assises de départ en bois	E
2023-09-18	F0091	16	S.-op. 1F	Idem; idem	N
2023-09-18	F0092	17	S.-op. 1F	Idem; idem	N
2023-09-18	F0093	18	S.-op. 1F	Mur est; parement est et assises de départ	O
2023-09-18	F0094	19	S.-op. 1F	Idem; idem	S-O
2023-09-18	F0095	20	S.-op. 1F	Idem; détail de l'assise de départ	O
2023-09-18	F0096	21	S.-op. 1F	Idem; idem	N
2023-09-18	F0097	22	S.-op. 1F	Idem; idem	O
2023-09-18	F0098	23	S.-op. 1F	Idem; idem	P
2023-09-19	F0099	24	S.-op. 1F	1F25; pièce de bois dans la paroi sud	S-O
2023-09-19	F0100	25	S.-op. 1F	1F25; piquets est dans la paroi sud	S-E
2023-09-19	F0101	26	S.-op. 1F	Assise de départ dans le coin intérieur de 1F100	E
2023-09-19	F0102	27	S.-op. 1F	Idem	E
2023-09-19	F0103	28	S.-op. 1F	Idem	P
2023-09-20	F0104	29	S.-op. 1F	1F25; Pièce de bois dans la stratigraphie de la paroi sud	S
2023-09-20	F0109	30	S.-op. 1F	Idem	S
2023-09-20	F0110	31	S.-op. 1F	1F25; Piquet ouest dans la paroi sud	S
2023-09-20	F0111	32	S.-op. 1F	Idem	S
2023-09-20	F0112	33	S.-op. 1F	Piquet est dans la paroi sud	S
2023-09-20	F0113	34	S.-op. 1F	Idem	S
2023-09-20	F0114	35	S.-op. 1F	Idem	S-E

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2023-09-20	F0115	36	S.-op. 1F	1F25; vue des pièces de bois et de la stratigraphie de la paroi sud	S
2023-09-20	F0116	37	S.-op. 1F	Coin sud-est de 1E100	N-O
2023-09-20	F0117	38	S.-op. 1F	Idem	O
2023-09-20	F0118	39	S.-op. 1F	1F100; parement est	N-O
2023-09-20	F0119	40	S.-op. 1F	Idem; parement sud	N-O
2023-09-20	F0120	41	S.-op. 1F	Idem; parement nord	S-E
2023-09-20	F0121	42	S.-op. 1F	Idem; extrémité ouest	E
2023-09-20	F0122	43	S.-op. 1F	Idem	E
2023-09-20	F0123	44	S.-op. 1F	Idem	E
2023-09-20	F0124	45	S.-op. 1H	Travaux dans la rue Caron	S
2023-09-20	F0125	46	S.-op. 1H	Travaux préparatoires dans la rue Caron coin rue des Commissaires	O
2023-09-20	F0126	47	S.-op. 1H	Idem; détail	O
2023-09-20	F0127	48	S.-op. 1H	Travaux préparatoires dans la rue Caron au sud de la rue des Commissaires	S-E
2023-09-20	F0128	49	S.-op. 1H	Idem	O
2023-09-20	F0129	50	S.-op. 1H	Travaux préparatoires dans la rue des Commissaires à l'ouest de rue Caron	N-O
2023-09-20	F0130	51	S.-op.1F	Remplissage de la sous-opération après démolition du mur 1F100	S-E
2023-09-21	F0131	52	S.-op 1H	Conduite de Belle dans la rue Caron au sud de la rue des Commissaires	N-O
2023-09-21	F0132	53	S.-op 1H	Idem; détail	O
2023-09-21	F0133	54	S.-op 1H	Idem	N-O
2023-09-21	F0134	55	S.-op 1H	Idem; inscription sur la conduite	P
2023-09-21	F0135	56	S.-op 1H	Idem; idem	P
2023-09-21	F0136	57	S.-op. 1G	Travaux préparatoires dans la rue Prince-Édouard à l'est de la rue Caron	N-O
2023-09-21	F0137	58	S.-op. 1G	Idem	N
2023-09-21	F0138	59	S.-op. 1G	Travaux préparatoires dans la rue Lalemant	O
2023-09-21	F0139	60	S.-op. 1E	Travaux préparatoires dans la rue Prince-Édouard au coin de la rue Saint-Anselme	S-O
2023-09-21	F0140	61	S.-op. 1E	Idem; détails	S-O
2023-09-22	F0141	62	S.-op.1G	Début des travaux au coin Prince-Édouard/Caron	S-O
2023-09-22	F0142	63	S.-op.1G	Idem	S-O
2023-09-22	F0143	64	S.-op.1G	Idem; détail du sol en place et pièce de bois 1G25 (façade nord ?)	S-O
2023-09-22	F0144	65	S.-op.1G	Idem; idem	N-O
2023-09-22	F0145	66	S.-op.1G	Idem; générale	O
2023-09-22	F0146	67	S.-op.1G	Idem; pièce de bois de la façade est (?) et nord 1G25	S-O
2023-09-22	F0147	68	S.-op.1G	Idem; pièce de bois du quai excavée	O
2023-09-22	F0148	69	S.-op.1G	Idem; pièces de quai 1G50; pièces de la façade est	S-O
2023-09-22	F0149	70	S.-op.1G	Idem; idem	S-O
2023-09-22	F0150	71	S.-op.1G	Idem; idem	S-O
2023-09-22	F0151	72	S.-op.1G	Idem; idem	P
2023-09-22	F0152	73	S.-op.1G	Idem; idem	P

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2023-09-22	F0153	74	S.-op.1G	Idem; 1G25	O
2023-09-22	F0154	75	S.-op.1G	Idem; idem	O
2023-09-22	F0155	76	S.-op.1G	Idem; 1G50; 1G25	S-E
2023-09-23	F0156	77	S.-op.1G	Idem; pièces de la façade est et dalle de béton à l'est de la façade	S-O
2023-09-23	F0157	78	S.-op.1G	Services divers au centre de la rue Caron et Prince-Édouard	N-E
2023-09-23	F0158	79	S.-op.1G	Idem; ancien puisard sous le puisard récent	N-E
2023-09-23	F0159	80	S.-op.1G	1G25; 1G50; façade est	S-E
2023-09-23	F0160	81	S.-op.1G	Idem	S-E
2023-09-23	F0161	82	S.-op.1G	Idem	S
2023-09-23	F0162	83	S.-op.1G	Façade est	S
2023-09-23	F0163	84	S.-op.1G	Quai 1G50	S
2023-09-23	F0164	85	S.-op.1G	Idem	S-O
2023-09-23	F0165	86	S.-op.1G	Ligne de quai et agrandissement vers l'es	P
2023-09-23	F0166	87	S.-op.1G	Idem	S
2023-09-23	F0167	88	S.-op.1G	1G25; 1G50i	S
2023-09-23	F0168	89	S.-op.1G	1G25	S
2023-09-23	F0169	90	S.-op.1G	Vestige d'un drain (1G75) sous le massif d'hydro et la façade est	S
2023-09-23	F0170	91	S.-op.1G	Idem; détail	S
2023-09-23	F0171	92	S.-op.1G	Quai 1G50; agrandissement vers l'est	S
2023-09-25	F0172	93	S.-op.1G	Vue générale de 1G50; 1G25; 1G75	S-E
2023-09-25	F0173	94	S.-op.1G	Idem; idem; idem	S-E
2023-09-25	F0174	95	S.-op.1G	Idem; idem; idem	S
2023-09-25	F0175	96	S.-op.1G	Drain 1G75	S
2023-09-25	F0176	97	S.-op.1G	Idem	S
2023-09-25	F0177	98	S.-op.1G	Quai 1G50; ligne de rondins en oblique 1G100	O
2023-09-25	F0178	99	S.-op.1G	Idem; idem	O
2023-09-25	F0179	100	S.-op.1G	Quai 1G50	O
2023-09-25	F0180	101	S.-op.1G	Idem; ligne de rondins de 1G100	S-O
2023-09-25	F0181	102	S.-op.1G	Idem; idem; seconde ligne de rondins	S-O
2023-09-25	F0182	103	S.-op.1G	Quai 1G50; détail d'une carvelle	P
2023-09-25	F0183	104	S.-op.1G	Idem; idem	P
2023-09-25	F0184	105	S.-op.1G	Excavation dans la rue Caron coin Prince-Édouard	N-E
2023-09-25	F0185	106	S.-op.1G	Idem; Pièces de bois peut-peut-être lié à un aménagement moderne de conduites	N-E
2023-09-25	F0186	107	S.-op.1G	Idem; idem	N-E
2023-09-26	F0188	108	S.-op.1G	Idem; idem	N-O
2023-09-26	F0189	109	S.-op.1G	Idem; segment de conduite de Bell en céramique	P
2023-09-26	F0190	110	S.-op.1G	Idem; idem	-
2023-09-26	F0191	111	S.-op.1G	Idem; vue générale	N-E

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2023-09-26	F0192	112	S.-op.1G	Idem; coffrage de bois 1G125	N
2023-09-26	F0193	113	S.-op.1G	Idem; idem	N
2023-09-26	F0194	114	S.-op.1G	Idem; idem	N
2023-09-26	F0195	115	S.-op.1G	Idem; idem	N
2023-09-27	F0196	116	S.-op.1G	Idem; vue générale	N-E
2023-09-27	F0197	117	S.-op.1G	Segment du mur 1F100 est	N
2023-09-27	F0198	118	S.-op.1G	Idem	N
2023-09-27	F0199	119	S.-op.1G	Dessus du coffrage de bois 1G125	P
2023-09-27	F0200	120	S.-op.1G	Segment du mur 1F100 est	O
2023-09-27	F0201	121	S.-op.1G	Idem	O
2023-09-27	F0202	122	S.-op.1G	Échantillon de cornes	P
2023-09-27	F0203	123	S.-op.1G	Idem	P
2023-09-27	F0204	124	S.-op.1G	Quai 1G50; partie sud	S-E
2023-09-27	F0205	125	Chez Oikos	Idem; idem	S-E
2023-09-27	F0206	126	Chez Oikos	Idem; idem	S-E
2023-09-27	F0207	127	Chez Oikos	Idem; idem	S-E
2023-09-27	F0208	128	Chez Oikos	Idem	S-E
2023-09-27	F0209	129	Chez Oikos	Idem	S-E
2023-09-27	F0210	130	S.-op. 1G	Excavation vers le nord	N-O
2023-09-28	F0211	131	S.-op. 1G	Idem; mur 1G150	N-O
2023-09-28	F0212	132	S.-op. 1G	Idem; idem	N-O
2023-09-28	F0213	133	S.-op. 1G	Idem; idem	N-O
2023-09-28	F0214	134	S.-op. 1G	Idem; idem; assise de bois	N-O
2023-09-28	F0215	135	S.-op. 1G	Idem; idem; idem	N-O
2023-09-28	F0216	136	S.-op. 1G	Idem; idem; vue en plan	N
2023-09-28	F0217	137	S.-op. 1G	Idem; idem; idem	N
2023-09-28	F0218	138	S.-op. 1G	Idem; idem; idem	E
2023-09-28	F0219	139	S.-op. 1G	Idem; idem; plancher de bois du côté ouest	S
2023-09-28	F0220	140	S.-op. 1G	Idem; idem; idem	O
2023-09-28	F0221	141	S.-op. 1G	Idem; idem; vue en coupe	O
2023-09-28	F0222	142	S.-op. 1G	Quai 1G100; 3^{ième} ligne	S-O
2023-09-28	F0223	143	S.-op. 1G	Idem; idem	O
2023-09-28	F0224	144	S.-op. 1G	Idem; extension vers l'est	S
2023-09-28	F0225	145	S.-op. 1G	Idem; idem	S
2023-09-28	F0226	146	S.-op. 1G	Idem; idem; à la jonction de la 3^{ième} ligne	S-O
2023-09-28	F0227	147	S.-op. 1G	Idem; idem; assise de départ	S
2023-09-28	F0228	148	S.-op. 1G	Idem; idem; idem	O
2023-09-28	F0229	149	S.-op. 1G	Idem; ligne de rondins	O

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2023-09-28	F0230	150	S.-op. 1G	Idem; idem	O
2023-09-28	F0231	151	S.-op. 1G	Idem; idem	O
2023-09-28	F0232	152	S.-op. 1G	Idem; Vue générale des assemblage	S-E
2023-09-28	F0233	153	S.-op. 1G	Idem; sciage des poutres dans le chantier d'Oikos	S-E
2023-09-28	F0234	154	S.-op. 1G	Couvert du drain 1G75	-
2023-09-28	F0235	155	S.-op. 1G	Drain 1G75	S
2023-09-29	F0236	156	S.-op. 1G	Quai 1G50; fin de la démolition du quai	S-E
2023-09-29	F0237	157	Oikos	Pièces restantes en paroi est de 1G100	S-E
2023-09-29	F0238	158	S.-op. 1E	Début de l'excavation dans la partie est	S-O
2023-10-02	F0239	159	S.-op. 1E	Idem	S-O
2023-10-02	F0240	160	S.-op. 1E	Idem	S-O
2023-10-02	F0241	161	S.-op. 1E	Idem; état des sols en place	N-O
2023-10-03	F0242	162	S.-op. 1E	Idem; excavation en cours	O
2023-10-03	F0243	163	S.-op. 1E	Pièces de bois sous la conduite sanitaire	O
2023-10-03	F0244	164	S.-op. 1E	Idem	O
2023-10-05	F0261	165	S.-op. 1H	Excavation en cours	S-E
2023-10-05	F0262	166	S.-op. 1H	Couvert d'un ancien puisard	-
2023-10-05	F0263	167	S.-op. 1H	Idem	-
2023-10-05	F0264	168	S.-op. 1H	Drain de bois, 1H25, face au #261 rue Caron	O
2023-10-05	F0265	169	S.-op. 1H	Idem	S-O
2023-10-05	F0266	170	S.-op. 1H	Idem	S-O
2023-10-05	F0267	171	S.-op. 1H	Idem	P
2023-10-06	F0268	172	S.-op. 1H	Pièces de bois (suite du drain)	S-E
2023-10-06	F0269	173	S.-op. 1H	Idem	S-E
2023-10-06	F0270	174	S.-op. 1H	Excavation en cours	S-E
2023-10-06	F0271	175	S.-op. 1H	Idem	S
2023-10-07	F0272	176	S.-op. 1H	Idem	S
2023-10-07	F0273	177	S.-op. 1H	Idem	S-E
2023-10-10	F0277	178	S.-op. 1H	Excavation dans la rue Caron coin des Commissaires	O
2023-10-10	F0278	179	S.-op. 1H	Idem	S-O
2023-10-10	F0279	180	S.-op. 1H	Idem	S
2023-10-10	F0280	181	S.-op. 1H	Idem; état des sols	S
2023-10-12	2201	182	S.-op. 1H	Idem	E
2023-10-12	2202	183	S.-op. 1H	Idem	N
2023-10-12	2203	184	S.-op. 1H	Idem	O
2023-10-12	2204	185	S.-op. 1H	Idem	S

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES (2023-2024)

PROJET DE CONSTRUCTION LE ZÉNITH (CeEt-579)

AOÛT 2024

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES (2023-2024)

PROJET DE CONSTRUCTION LE ZÉNITH (CeEt-579)

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

AOÛT 2024

Ces travaux de supervision archéologique ont été réalisés grâce à la collaboration du Service de l’ingénierie de la Ville de Québec.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

©2024
Ville de Québec
Tous droits réservés

RÉSUMÉ

La ville de Québec prévoie la construction de l'immeuble Le Zénith dans le quadrilatère formé des rues Monseigneur-Gauvreau, de la Reine, Sagard et du Prince-Édouard. Ce quadrilatère se développe surtout à partir de la deuxième moitié du XVIII^{e} siècle. Son développement s'accélèrera avec le commerce du bois au XIX^{e} siècle mais au XX^{e} siècle c'est le poste de la Reine d'Hydro-Québec qui occupera tous l'espace défini par le quadrilatère. Afin de préserver les ressources archéologiques enfouies de ce site à fort potentiel archéologique, de la surveillance archéologique des excavations est prévue lors des travaux ainsi que de la fouille archéologique en fonction des découvertes.

Lors de la surveillance archéologique, quelques vestiges associés à l'occupation domestique du site ont été mis au jour sous la forme de vestige maçonné, d'une semelle de bois supportant un ancien solage d'un bâtiment et de quatre fosses de latrines. Ces latrines ont été fouillées manuellement. Quelques vestiges associés à l'occupation industrielle par Hydro-Québec ont eux aussi été documentés.

De plus, le potentiel archéologique de tout le secteur des travaux a pu être précisé et évaluer de nouveau en fonction de l'ampleur des travaux d'excavation et du tissus archéologique résiduel.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ iii
TABLE DES MATIÈRES iv
LISTE DES FIGURES v
LISTE DES PHOTOS vii
LISTE DES INTERVENANTS xii

1. INTRODUCTION 1
1.1 Contexte et mandat 1
1.2 Description du secteur d'intervention 1
1.3 Organisation du rapport 1

2. MÉTHODOLOGIE 4
2.1 Supervision archéologique 4

3. CADRE GÉOGRAPHIQUE 5
3.1 Environnement actuel 5
3.2 Paléoenvironnement 7

4. CADRE CULTUREL AUTOCHTONE 9
4.1 Le Paléoindien (12 000 à 8 000 ans AA) 9
4.2 L'Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA) 9
4.3 Le Sylvicole (3 000 à 450 ans AA) 9
4.4 La période historique (1500 à 1899 de notre ère) 10

5. CONTEXTE HISTORIQUE 11

6. ÉTAT DES CONNAISSANCES EN ARCHÉOLOGIE 23
6.1 Interventions et découvertes antérieures associées au site CeEt-579 23
6.2 Sites archéologiques situés à proximité 23
6.3 Potentiel archéologique 23

7. INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 27
7.1 Résultats été 2023 27
7.2 Résultats printemps 2024 100

8. CONCLUSION 103

BIBLIOGRAPHIE 105

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Localisation générale du projet 2

Figure 2. Délimitation du secteur d'intervention 3

Figure 3. Extrait du *Plan of the city and environs of the Quebec with its Siege & Blockade by the Americans from* […] par William Faden et datant de 1776 (Bibliothèque Nationale de France, GED-5787) 5

Figure 4. Carte des formations superficielles de la ville de Québec (Carte 1 : 50 000, tirée de Bolduc *et coll.* 2003) 6

Figure 5. Courbe de niveaux marins relatifs d'eau pour la région de Québec de la dernière glaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011) 8

Figure 6. Extrait du « Plan de la ville et chasteau de Québec » par Robert de Villeneuve datant de 1685 et montrant le secteur de la Pointe-aux-Lièvres (BAnQ, P600, S4, SS2, D268) 11

Figure 7. Extrait d'un plan de Des Barres *et al.* datant de 1780 et représentant le secteur du faubourg Saint-Roch durant le siège de 1759 (BAnQ, notice nº 0002663540) 12

Figure 8. Extrait d'un plan de Joseph Bouchette datant de 1815 et montrant les rues et le bâti du faubourg Saint-Roch au début du XIX^{e} siècle (BAnQ, E21, S555, SS1, SSS22, P51) 12

Figure 9. Étapes de lotissement du faubourg Saint-Roch entre les années 1731 et 1825 (Nadon 1989 : 58) 13

Figure 10. Plan des terres de La Vacherie par l'arpenteur Larue et datant de 1825 (BAnQ, E21, S555, SS1, SSS20, PL.24G) 14

Figure 11. Extrait du plan de la ville et cité de Québec par l'arpenteur Larue et datant de 1833 (BAnQ, P600, S4, SS2, D742) 15

Figure 12. Extrait du plan des secteurs incendiés en mai (jaune) et juin (rouge) 1845 par l'arpenteur Larue (BAnQ, P600, S4, SS2, D343) 15

Figure 13. Photographie aérienne du quartier Saint-Roch en 1962 (BAnQ, E6, S7, SS1, P2393-62H) 16

Figure 14. Extrait du plan de Chewet de 1785 montrant les aménagements de Grant en bordure de la rivière Saint-Charles et le lotissement inexistant dans l'espace du Zénith (BAC, H1/340-Québec-1785) 17

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Figure 15. Extrait du plan de Duberger de 1815 montrant le cadre bâti du quadrilatère du Zénith (BAC, H1/340/Quebec/1815) 18

Figure 16. Extrait du plan de Bouchette de 1830 montrant le cadre bâti du quadrilatère du Zénith (BAC, H3/340/Québec/[1830]) 19

Figure 17. Extrait du plan de Hopkins de 1879 montrant le cadre bâti du quadrilatère du Zénith (BAnQ, G 1144 Q4 G475 H794 1879) La flèche rouge indique la savonnerie-chandellerie. 19

Figure 18. Extrait du plan de Goad de 1898 montrant le poste de distribution de la Montmorency Electric Power Company dans le quadrilatère du Zénith (BAnQ, British Libray, Maps 147.b.23. (1) 20

Figure 19. Extrait du plan de Goad de 1910-1922 montrant l'évolution du bâti de la Montmorency Electric Power Company dans le quadrilatère du Zénith (BAnQ, G/1144/Q4G475/G6/1910 DCA) 21

Figure 20. Extrait du plan du *Underwriters' Survey Bureau Limited* de 1957-1961 montrant l'occupation du poste de la Reine dans tout le périmètre du Zénith (BAnQ, G/1144/Q4G475/U5/v.1/1957 DCA) 22

Figure 21. Localisation des sites archéologiques inscrits à l'ISAQ 24

Figure 22. Localisation des sous-opérations implantées dans les limites du site CeEt-579 en 2023 et 2024 et des vestiges archéologiques qui y ont été mis au jour 28

Figure 23. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 14A (C-1) 30

Figure 24. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération 14A, à proximité du vestige 14A150 (C-2) 34

Figure 25. Superposition des sous-opérations et des vestiges archéologiques mis au jour en 2023-2024 dans les limites du site CeEt-579 au plan d'assurance-incendie de C.E. Goad de 1898 37

Figure 26. Superposition des sous-opérations et des vestiges archéologiques mis au jour en 2023-2024 dans les limites du site CeEt-579 au plan d'assurance-incendie de C.E. Goad de 1910-1922 38

Figure 27. Superposition des sous-opérations et des vestiges archéologiques mis au jour en 2023-2024 dans les limites du site CeEt-579 au plan d'assurance-incendie du *Underwriter's Survey Bureau Limited* de 1957-1961 39

Figure 28. Superposition des sous-opérations et des vestiges archéologiques mis au jour en 2023-2024 dans les limites du site CeEt-579 au plan d'assurance-incendie de Hopkins de 1879 51

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

LISTE DES PHOTOS

Photo page couverture: Vue d'ensemble de la fosse de latrines 14B100 en cours de fouille, vers l'est (TCI-CeEt-579-2023-021)

Photo 1. Vue d'ensemble de la surface de la portion ouest de la sous-opération CeEt-579-14A en début de travaux, vers le nord-nord-ouest (TCI-CeEt-579-2023-011)..... 29

Photo 2. Vue d'ensemble de la surface de la portion est de la sous-opération CeEt-579-14A en début de travaux, vers le nord-nord-ouest (TCI-CeEt-579-2023-122)..... 29

Photo 3. Vue d'ensemble du vestige CeEt-579-14A100, vers le nord-nord-ouest (TCI-CeEt-579-2023-002)..... 31

Photo 4. Section nord-sud du vestige CeEt-579-14A100, vers le sud-sud-est (TCI-CeEt-579-2023-004)..... 32

Photo 5. Section est-ouest du vestige CeEt-579-14A100, vers le sud-est (TCI-CeEt-579-2023-009)..... 33

Photo 6. Secteur du vestige CeEt-579-14A150 et paroi nord de l'excavation, vers le nord-ouest (TCI-CeEt-579-2023-012)..... 35

Photo 7. Vue d'ensemble du vestige CeEt-5790-14A150, vers le nord-est (TCI-CeEt-579-2023-015)..... 36

Photo 8. Vue d'ensemble du vestige en béton CeEt-579-14A200, vers le nord-nord-ouest (TCI-CeEt-579-2023-019)..... 40

Photo 9. Vue d'ensemble du secteur du vestige CeEt-579-14A300, vers le sud-sud-est (TCI-CeEt-579-2023-027)..... 40

Photo 10. Vue d'ensemble du vestige CeEt-579-14A300, vers le sud-sud-est (TCI-CeEt-579-2023-028)..... 41

Photo 11. Vue générale de la zone des latrines identifiées dans les limites de la sous-opération CeEt-579-14B, vers le nord-nord-ouest (TCI-CeEt-579-2023-084)..... 42

Photo 12. Mur est de la fosse de latrines CeEt-579-14B100, vers l'est (TCI-CeEt-579-2023-080)..... 42

Photo 13. Mur sud de la fosse de latrines CeEt-579-14B100, vers le sud (TCI-CeEt-579-2023-082)..... 43

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Photo 14. Mur ouest de la fosse de latrines CeEt-579-14B100, vers l'ouest (TCI-CeEt-579-2023-078) 44

Photo 15. Côté nord des latrines CeEt-579-14B100, vers le nord (TCI-CeEt-579-2023-074) 45

Photo 16. Surface du lot CeEt-579-14B102, vers le nord-est (TCI-CeEt-579-2023-007) 46

Photo 17. Vue des artéfacts présents dans le lot CeEt-579-14B102 en cours de fouille, vers le nord-est (TCI-CeEt-579-2023-020) 47

Photo 18. Surface du lot CeEt-579-14B103, vers le sud-est (TCI-CeEt-579-2023-023) 48

Photo 19. Surface du lot CeEt-579-14B104, vers le sud-est (TCI-CeEt-579-2023-026) 49

Photo 20. Fragment d'une bouteille carrée à gin en verre coloré transparent (lot CeEt-579-14B102) 52

Photo 21. Fragment d'une bouteille à alcool en verre coloré transparent (lot CeEt-579-14B102) 52

Photo 22. Fragment d'assiette creuse en terre cuite fine blanche imprimé en brun avec le motif *Lasso Pattern* (lot CeEt-579-14B103) 53

Photo 23. Tasse en terre cuite fine blanche avec décor à l'éponge (lot CeEt-579-14B102) . 53

Photo 24. Bol en terre cuite fine blanche avec décor de type *flown blue* (lot CeEt-579-14B102) 54

Photo 25. Fragment de tasse en terre cuite fine blanche avec décor à l'éponge (lot CeEt-579-14B101) 54

Photo 26. Fragment d'assiette creuse en terre cuite fine blanche avec décor imprimé en bleu (lot CeEt-579-14B103) 55

Photo 27. Fragment d'assiette creuse en terre cuite fine blanche avec décor de type *shell edge* (lot CeEt-579-14B101) 55

Photo 28. Pot de chambre en terre cuite fine jaune avec décor de type *banded wares* (lot CeEt-579-14B104) 56

Photo 29. Chopine de bière en en terre cuite fine jaune (lot CeEt-579-14B103) 56

Photo 30. Couvercle de théière en terre cuite fine chamois (lot CeEt-579-14B102) 57

Photo 31. Fragment de cuillère en métal stannifère (lot CeEt-579-14B102) 57

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Photo 32. Manches de couteaux en os (lot CeEt-579-14B104) 58

Photo 33. Fragments de crayons en graphite (lot CeEt-579-14B102) 59

Photo 34. Encrier en grès cérame grossier du Derbyshire (lot CeEt-579-14B102) 59

Photo 35. Billes en pierre (lot CeEt-579-14B102) 60

Photo 36. Fragment de petite poupée en bois (lot CeEt-579-14B104) 60

Photo 37. Fourneau de pipe à fumer en terre cuite fine argileuse avec décor (lot CeEt-579-14B101) 61

Photo 38. Fourneau de pipe à fumer en terre cuite fine argileuse avec décor franc-maçonnique (lot CeEt-579-14B101) 61

Photo 39. Fourneau de pipe à fumer en terre cuite fine argileuse avec décor (lot CeEt-579-14B101) 62

Photo 40. Brosse à dent en os (lot CeEt-579-14B102) 62

Photo 41. Fioles à médicament en verre teinté vert (lot CeEt-579-14B102) 63

Photo 42. Bobines de fil en bois (lot CeEt-579-14B102) 63

Photo 43. Dé à coudre en métal plaqué de dorure (lot CeEt-579-14B102) 64

Photo 44. Divers types de perles en verre (lot CeEt-579-14B102) 64

Photo 45. Boutons en os à quatre trous (lot CeEt-579-14B102) 65

Photo 46. Boutons en verre opaque blanc à quatre trous (lot CeEt-579-14B102) 65

Photo 47. Pièce de monnaie en métal argentifère (lot CeEt-579-14B102) 66

Photo 48. Fragment de toiture en ardoise (lot CeEt-579-14B102) 67

Photo 49. Boulet de mitraille en métal ferreux (lot CeEt-579-14B102) 67

Photo 50. Mur est de la fosse de latrines CeEt-579-14B200, vers le nord-est (TCI-CeEt-579-2023-056) 68

Photo 51. Mur sud de la fosse de latrines CeEt-579-14B200, vers le sud-est (TCI-CeEt-579-2023-058) 69

Photo 52. Mur ouest de la fosse de latrines CeEt-579-14B200, vers l'ouest (TCI-CeEt-579-2023-061) 70

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Photo 53. Mur nord de la fosse de latrines CeEt-579-14B200, vers le nord (TCI-CeEt-579-2023-063) 71

Photo 54. Surface du lot CeEt-579-14B202, vers l'est (TCI-CeEt-579-2023-029) 72

Photo 55. Surface du lot CeEt-579-14B203, vers le nord-ouest (TCI-CeEt-579-2023-040) 73

Photo 56. Couvercle incomplet en verre incolore pressé (lot CeEt-579-14B202) 74

Photo 57. Verre à vin en verre incolore (lot CeEt-579-14B202) 74

Photo 58. Fourchette à quatre dents en métal plaqué de dorure (lot CeEt-579-14B202) 75

Photo 59. Coquille de noix de Grenoble (lot CeEt-579-14B202) 76

Photo 60. Bille en terre cuite grossière (lot CeEt-579-14B202) 77

Photo 61. Assiette d'enfant en terre cuite fine blanche (lot CeEt-579-14B202) 77

Photo 62. Fragment de cheminées de lampe à l'huile (lot CeEt-579-14B203) 79

Photo 63. Brosse en bois (lot CeEt-579-14B202) 79

Photo 64. Poulie en bois et en métal (lot CeEt-579-14B202) 80

Photo 65. Balle de mitraille et balle de grappe de raisin (lot CeEt-579-14B204) 80

Photo 66. Boulet de canon (lot CeEt-579-14B204) 81

Photo 67. Mur est de la fosse de latrines CeEt-579-14B300, vers le nord-est (TCI-CeEt-579-2023-096) 82

Photo 68. Mur sud de la fosse de latrines CeEt-579-14B300, vers le sud-est (TCI-CeEt-579-2023-097) 83

Photo 69. Mur ouest de la fosse de latrines CeEt-579-14B300, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-579-2023-090) 84

Photo 70. Mur nord de la fosse de latrines CeEt-579-14B300, vers le nord-ouest (TCI-CeEt-579-2023-092) 85

Photo 71. Vue détaillée de la traverse centrale du cadre inférieur des latrines 14B300, vers le nord-nord-ouest (TCI-CeEt-579-2023-103) 86

Photo 72. Surface du lot CeEt-579-14B302, vers le nord-ouest (TCI-CeEt-579-2023-032) 87

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Photo 73. Mur est de la fosse de latrines CeEt-579-14B400, vers l'est (TCI-CeEt-579-2023-064) 90

Photo 74. Mur sud de la fosse de latrines CeEt-579-14B400, vers le sud (TCI-CeEt-579-2023-066) 90

Photo 75. Mur ouest de la fosse de latrines CeEt-579-14B400, vers l'ouest (TCI-CeEt-579-2023-068) 91

Photo 76. Mur nord de la fosse de latrines CeEt-579-14B400, vers le nord-nord-ouest (TCI-CeEt-579-2023-071) 92

Photo 77. Détail du cadre inférieur brisé du mur nord de la fosse des latrines CeEt-579-14B400, vers le sud-sud-est (TCI-CeEt-579-2023-073) 93

Photo 78. Surface du lot CeEt-579-14B401, vers le nord-ouest (TCI-CeEt-579-2023-035) 94

Photo 79. Surface du lot CeEt-579-14B402, vers le nord-ouest (TCI-CeEt-579-2023-042) 95

Photo 80. Fragment d'une assiette creuse en terre cuite fine blanche ornée d'un décor de type *Willow blue* (lot CeEt-579-14B401) 96

Photo 81. Gobelet en verre incolore pressé (lot CeEt-579-14B402) 97

Photo 82. Coquilles de noisettes (lot CeEt-579-14B401) 97

Photo 83. Fourneau de pipe à fumer en terre cuite argileuse blanche avec décor moulé (lot CeEt-579-14B402) 98

Photo 84. Fragment de pipe à fumer en terre cuite argileuse blanche avec décor moulé (lot CeEt-579-14B402) 98

Photo 85. Molette en métal cuivreux pour brûleur de lanterne (lot CeEt-579-14B402) 99

Photo 86. Paroi ouest de la sous-opération CeEt-579-15A, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-579-2024-007) 100

Photo 87. Vue d'ensemble du vestige CeEt-579-15A150, vers le nord-est (TCI-CeEt-579-2024-005) 101

Photo 88. Parement sud du vestige CeEt-579-15A150, vers le nord-ouest (TCI-CeEt-579-2024-003) 102

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

LISTE DES INTERVENANTS

VILLE DE QUÉBEC
Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales

Caroline Parent	Archéologue

TRUELLE ET CIE INC.

Désirée-Emmanuelle Duchaine	Archéologue, chargée de projet (terrain et rédaction)
René Bélanger	Responsable de terrain (terrain et rédaction)
Étienne Bernier-Ouellet	Technicien-archéologue et technicien de laboratoire
Dominic Drouin	Technicien-archéologue et technicien de laboratoire
Rosalie Manseau	Technicienne-archéologue
Sarah-Maud Paquet	Technicienne-archéologue
Sacha Pilote	Technicien-archéologue
Nicolas Fortier	Préhistorien (rédaction des chapitres 3 et 4)
Julie Toupin	Spécialiste en culture matérielle

ARCHÉO-CAD

Marie Fournier	Cartographe

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte et mandat

Au début de l'été 2023, la Ville de Québec a confié le mandat à la firme Truelle et Cie Inc. d'effectuer une supervision archéologique dans le cadre du projet Le Zénith visant la construction de logements abordables dans la Basse-Ville de Québec (**figure 1**). Ce projet était plus précisément situé dans le quadrilatère délimité par les rues Monseigneur-Gauvreau, de la Reine, Sagard et du Prince-Édouard, dans le quartier Saint-Roch à Québec, et qui était autrefois occupé par le poste de la Reine d'Hydro-Québec. Malgré le fait que ce site, désigné par le code Borden CeEt-579, avait fait l'objet de travaux de décontamination en 2018, il recélait toujours un potentiel archéologique. Le principal objectif de cette intervention archéologique était de vérifier la présence de biens archéologiques dans les limites du projet et, le cas échéant, de formuler des recommandations à la Ville de Québec dans le but de protéger et de sauvegarder les biens archéologiques ainsi découverts. Ces travaux de supervision archéologique s'inscrivent davantage dans une démarche préventive devant permettre de documenter le secteur à l'étude, de valider le potentiel anticipé et de définir la valeur patrimoniale du secteur touché par les travaux. Ces derniers ont été réalisés en vertu du permis de recherche archéologique 23-CIET-09 délivré par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC), en conformité avec la Loi sur le patrimoine culturel par une équipe constituée d'un(e) archéologue responsable d'intervention et de deux à six technicien(ne)s-archéologues entre le 4 juillet 2023 et le 9 mai 2024.

1.2 Description du secteur d'intervention

Le secteur concerné par ce mandat comprend tout le quadrilatère délimité par les rues Monseigneur-Gauvreau, de la Reine, Sagard et du Prince-Édouard (**figure 2**). Bien que l'emprise de tout le secteur des travaux ait déjà pu être excavée en 2018 lors de la décontamination des sols, il peut y demeurer des îlots intègres qui pourraient comporter des vestiges et des couches d'occupations anciennes permettant de documenter et de comprendre l'évolution historique du secteur. La possibilité de mettre au jour des vestiges liées à l'occupation domestique, artisanal et industriel du secteur aux XVIII^{e}, XIX^{e} et XX^{e} est élevé.

1.3 Organisation du rapport

Le présent rapport est constitué de huit parties distinctes incluant la présente introduction qui décrit le mandat octroyé à la firme Truelle et Cie Inc. et qui définit également le secteur d'intervention. Par la suite, il est question de la méthodologie employée pour la réalisation de l'intervention archéologique. Les cadres environnemental et culturel ancien sont présentés dans les chapitres suivants ainsi que la présentation des données historiques et archéologiques disponibles à ce jour concernant le secteur d'intervention. La section suivante fait état des résultats des travaux de supervision archéologique réalisés et comprend une discussion de ces résultats. Enfin, la dernière partie du rapport porte sur les conclusions et les recommandations découlant de l'intervention archéologique effectuée.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Figure 1. Localisation générale du projet

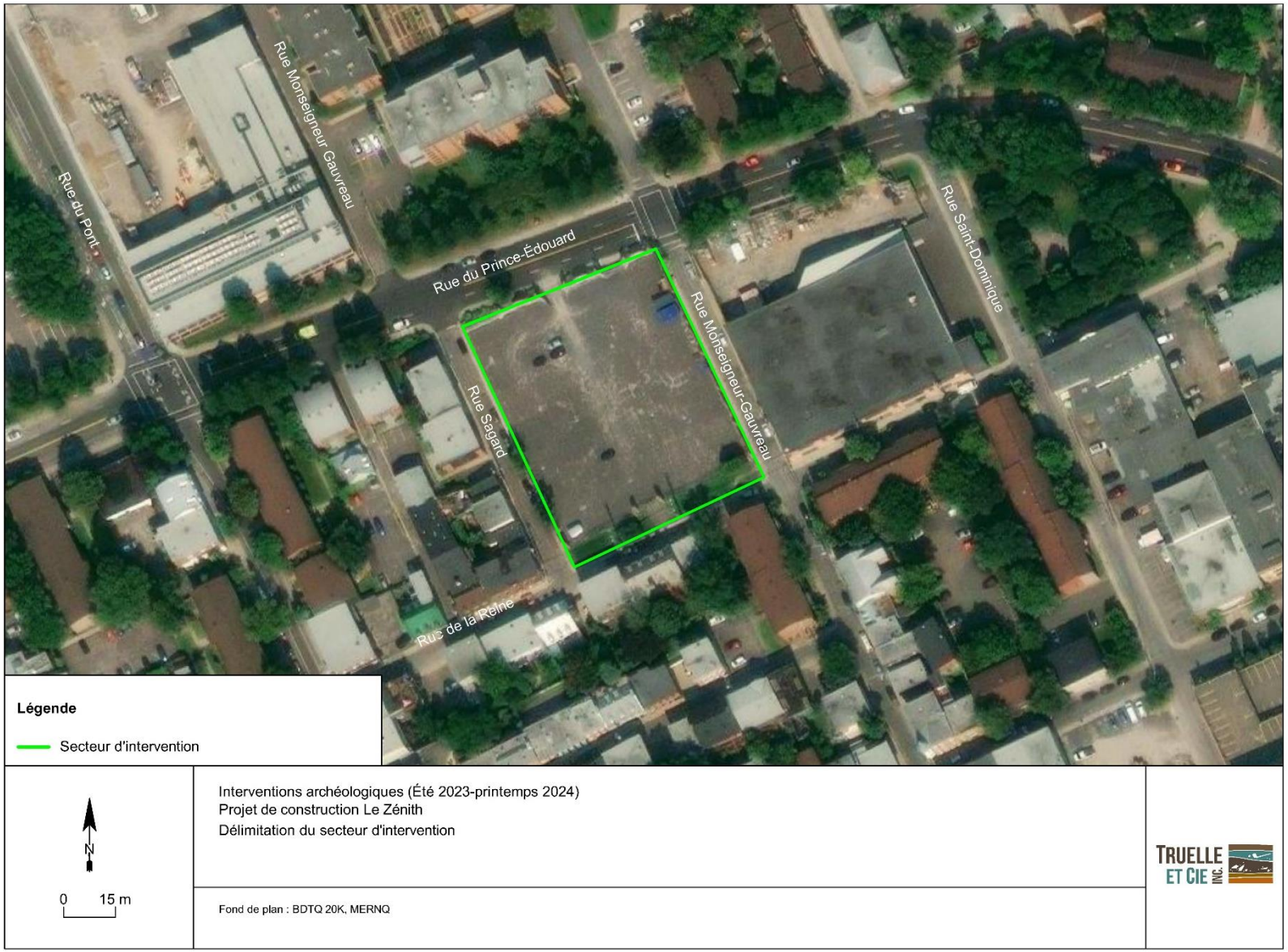

Figure 2. Délimitation du secteur d'intervention

2. MÉTHODOLOGIE

2.1 Supervision archéologique

La supervision archéologique a été effectuée simultanément à l'excavation mécanique nécessaire à la réalisation du projet décrit précédemment. Dans le cas où des vestiges archéologiques immobiliers (vestiges architecturaux) ou mobiliers (artéfacts) étaient observés au cours des travaux, ces derniers étaient alors interrompus afin que ces vestiges soient évalués. À la suite de cette évaluation visant à déterminer la valeur des vestiges ainsi découverts, des recommandations étaient alors émises quant à la nature de l'intervention devant être effectuée. Dans l'éventualité de la découverte de sols archéologiques en place, une fouille manuelle pouvait compléter les travaux d'excavation. Les artéfacts, les échantillons de sols et les écofacts étaient également prélevés. L'enregistrement des données recueillies au cours de l'intervention comprenait la prise de photographies ainsi que de notes faisant notamment état des interprétations préliminaires, la réalisation de croquis en plan et en coupe et la récolte d'artéfacts s'il y a lieu. Ces données archéologiques étaient consignées dans un carnet de fouille et dans un catalogue photographique. Dans le cas où aucun vestige archéologique n'était mis au jour au cours de l'intervention, certaines données ayant trait notamment à la déposition stratigraphique des sols ont tout de même été enregistrées. Les différentes séquences stratigraphiques observées dans la principale tranchée d'excavation et les tranchées de raccordement ont été photographiées et dessinées.

Procédure d'enregistrement des données

L'enregistrement des unités archéologiques a été réalisé selon les normes en archéologie historique reconnues au Québec à partir du système Tikal (opérations, sous-opérations et lots). Alors que le site, l'opération et la sous-opération servent à situer en plan les informations archéologiques observées, l'attribution d'un numéro de lot permet d'enregistrer les unités stratigraphiques et les vestiges architecturaux observés. Identifiée par un chiffre, l'opération correspond à une subdivision spatiale du site. La sous-opération, quant à elle, est désignée par une lettre et correspond à un sondage qui subdivise une opération. Enfin, le lot est identifié par un chiffre et correspond au niveau de sol fouillé ou à un vestige architectural (exemple : 3A1). Quant aux artéfacts, ils sont lavés et font l'objet d'un inventaire sommaire selon le système en usage au ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC).

Dans le cas qui nous intéresse, le projet de construction Le Zénith était situé dans les limites d'un site déjà connu soit le site CeEt-579. Les tranchées qui ont été excavées en 2023 et en 2024 se sont vues respectivement attribuées les numéros d'opération 14 (sous-opérations 14A et 14B et 15 (sous-opération 15A).

Quant aux photos prises au cours des interventions archéologiques, elles ont été numérotées de la manière suivante : nom de la firme (TCI), numéro du site (CeEt-579), année du projet (2023 ou 2024) et numéro de la photo (001, 002, etc.). Ainsi, TCI-CeEt-579-2023-001 indique la première photo prise en 2023 lors du projet de construction Le Zénith à Québec.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

3. CADRE GÉOGRAPHIQUE

3.1 Environnement actuel

L'aire globale d'intervention se situe dans le quartier Saint-Roch, dans la Basse-Ville de Québec, circonscrite entre la colline de Québec au sud et la rivière Saint-Charles au nord. L'aire globale d'intervention est d'ailleurs localisée non loin de la rivière Saint-Charles, à une altitude de surface actuelle variant de 6 à 7 m par rapport au niveau moyen marin (NMM). Sur des plans anciens, on remarque que le secteur se trouvait à proximité d'un méandre majeur de la rivière (**figure 3**). Le cours de cette dernière a toutefois été détourné au milieu du XX^{e} siècle tandis que le méandre sud a été comblé. Les limites est et sud du parc Victoria reprennent grossièrement le cours original de la rivière. Avant ces modifications, il semble que le débit de la rivière était relativement faible, surtout près de son embouchure, son lit étant large et débouchant sur un estuaire sujet aux marées. Celles-ci pouvaient remonter la rivière jusqu'à la hauteur du pont Scott (Morneau 1989 : 35). Il s'agit par conséquent d'un secteur fortement urbanisé depuis le XIX^{e} siècle.

Figure 3. Extrait du *Plan of the city and environs of the Quebec with its Siege & Blockade by the Americans from* […] par William Faden et datant de 1776 (Bibliothèque Nationale de France, GED-5787)

La région de Québec se trouve à la rencontre de trois provinces géologiques : le Bouclier grenvillien, les Appalaches et les Plates-Formes du Saint-Laurent. L'aire globale d'intervention se trouve au sein de cette dernière, plus précisément dans la dépression de Cap-Rouge – Limoilou. Ce secteur de la dépression est compris dans la Formation de Les Fonds datant de l'Ordovicien moyen. La plaine alluviale où s'établit l'aire globale d'intervention est constituée d'alluvions des terrasses fluviales (sable, limon sableux et sable graveleux contenant peu de matières organiques) (**figure 4**).

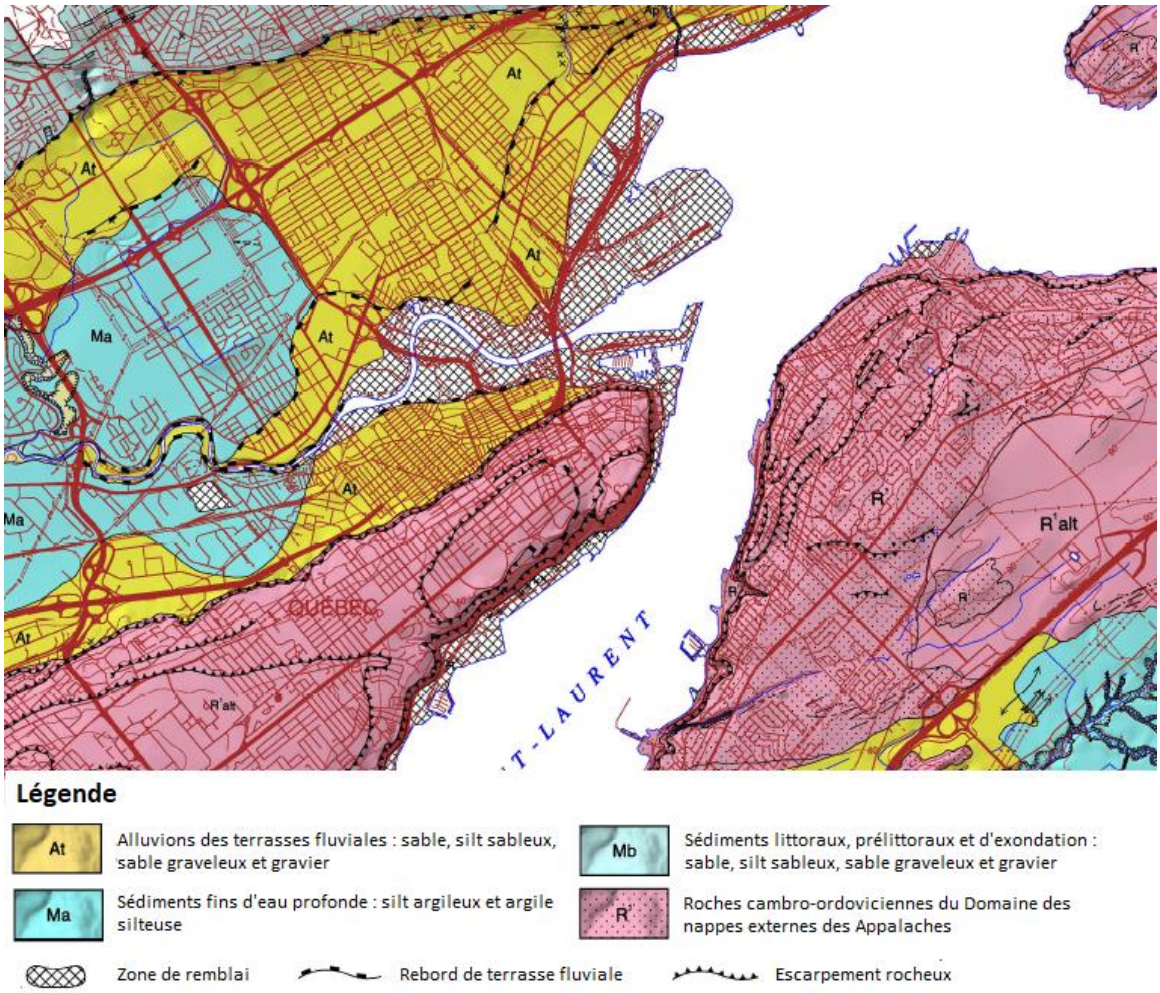

Figure 4. Carte des formations superficielles de la ville de Québec (Carte 1 : 50 000, tirée de Bolduc *et coll.* 2003)

Le socle rocheux est, dans ce secteur de la ville, recouvert d'une épaisse couche de dépôts meubles. Morneau explique qu': « aux altitudes inférieures à 15 m, les limons sableux estuariens dominent et masquent légèrement dans les aires déprimées de la plaine les argiles marines » (Morneau 1989 : 42). Or, le quartier Saint-Roch ne dépasse que rarement les 15 m d'altitude. Il en a résulté un terrain relativement plat démontrant une faible dénivellation entre l'escarpement de Québec et la rivière Saint-Charles. À l'extrémité sud de l'aire globale d'intervention se trouve donc la terrasse Saint-Vallier (15 m), puis, se dirigeant vers le nord, on

traverse tout d'abord une terrasse basse située entre 8 et 10 m d'altitude et finalement une terrasse de 5 à 6 m d'altitude sur le bord de la rivière (McGain 1990 : 37). Le sommet du sol naturel en place est donc constitué d'alluvions associés à des terrasses fluviales, soit du sable, du silt sableux, du sable graveleux et du gravier mesurant entre 0,50 et 5 m d'épaisseur (Bolduc *et coll.* 2003).

3.2 Paléoenvironnement

Selon les plus récentes recherches, le dernier épisode glaciaire a atteint son maximum vers 18 000 ans avant aujourd'hui (AA). Le territoire qui regroupe actuellement le Québec et le Labrador était alors recouvert par l'Inlandsis laurentidien (Dyke et Prest 1987). Jusque vers 13 000 ans AA, le glacier se retire lentement, mais un réchauffement du climat entraîne une accélération de la fonte glaciaire qui provoque la libération de la majeure partie du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent entre 13 000 et 10 500 ans AA (Dyke et Prest 1987; Prichonnet 1977). La région de Québec a vraisemblablement été libérée de son couvert de glace vers 12 500 ans AA (Richard 2007), ou même un peu avant, vers 13 000 ans AA (Lamarche 2011). Pendant des milliers d'années, le poids imposant du glacier a fait en sorte que le continent s'est enfoncé si bien que les glaces se retirant progressivement, les eaux salées de l'Atlantique ont alors envahi les terres affaissées (Fulton et Prest 1987). Le niveau des eaux saumâtres de la mer de Goldthwait, occupant alors la vallée du Saint-Laurent à l'est de Québec, a atteint une altitude maximale d'environ 140 m NMM dans la région de Rimouski et de 185 à 230 m NMM dans la région de Québec (Lamarche 2011 : 122-123) (**figure 5**).

Dionne et Poitras (1996) avancent plutôt une altitude se situant entre 180 et 200 m NMM dans la région de Charlevoix. La déglaciation de la vallée du Saint-Laurent s'est ensuite poursuivie et a été complétée peu après 11 000 ans AA (Richard et Occhietti 2005).

À la suite de la fonte du glacier à la hauteur de Québec, c'est-à-dire entre 12 000 et 9 800 ans AA, l'eau douce du lac Candona, jusqu'alors confinée en amont de Québec, se mélange aux eaux saumâtres de la mer de Goldthwait et forme la mer de Champlain. Sa limite orientale se situe à la hauteur de Neuville. L'altitude maximale de la mer de Champlain à la hauteur de Québec est environ de 210 à 235 m NMM (Dionne 1977 et 1997; Cummings et Occhietti 2001). Durant les premiers millénaires suivant le début de la déglaciation, le relèvement isostatique est plutôt rapide (Dionne 2001). Celui-ci a ralenti par la suite vers 11 000 ans AA.

Puis, le relèvement isostatique chasse les eaux saumâtres, alors remplacées par les eaux douces découlant de la fonte du glacier, et contribue à la formation du lac à Lampsilis vers 9 800 ans AA (Richard et Occhietti 2005). À l'est de Québec, il n'y a toutefois pas eu cette phase lacustre. En effet, l'abaissement du niveau de surface de la mer de Goldthwait et la canalisation des eaux dans une vallée de plus en plus étroite se sont poursuivis très tardivement (Lamarche 2011). À Québec, le rivage atteint entre 40 et 60 m NMM d'altitude (Lamarche 2011 : 125). Dès 10 000 ans AA, on observe qu'une végétation de type toundra herbeuse, puis de type pessière à épinette noire, s'installe successivement sur les terres récemment émergées (Richard et Grondin 2009). Par la suite, entre 9 000 et 8 000 ans AA, l'épinette noire et l'érable colonisent les basses terres (Lavoie *et coll*. 2010; Talon *et coll.* 2005).

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

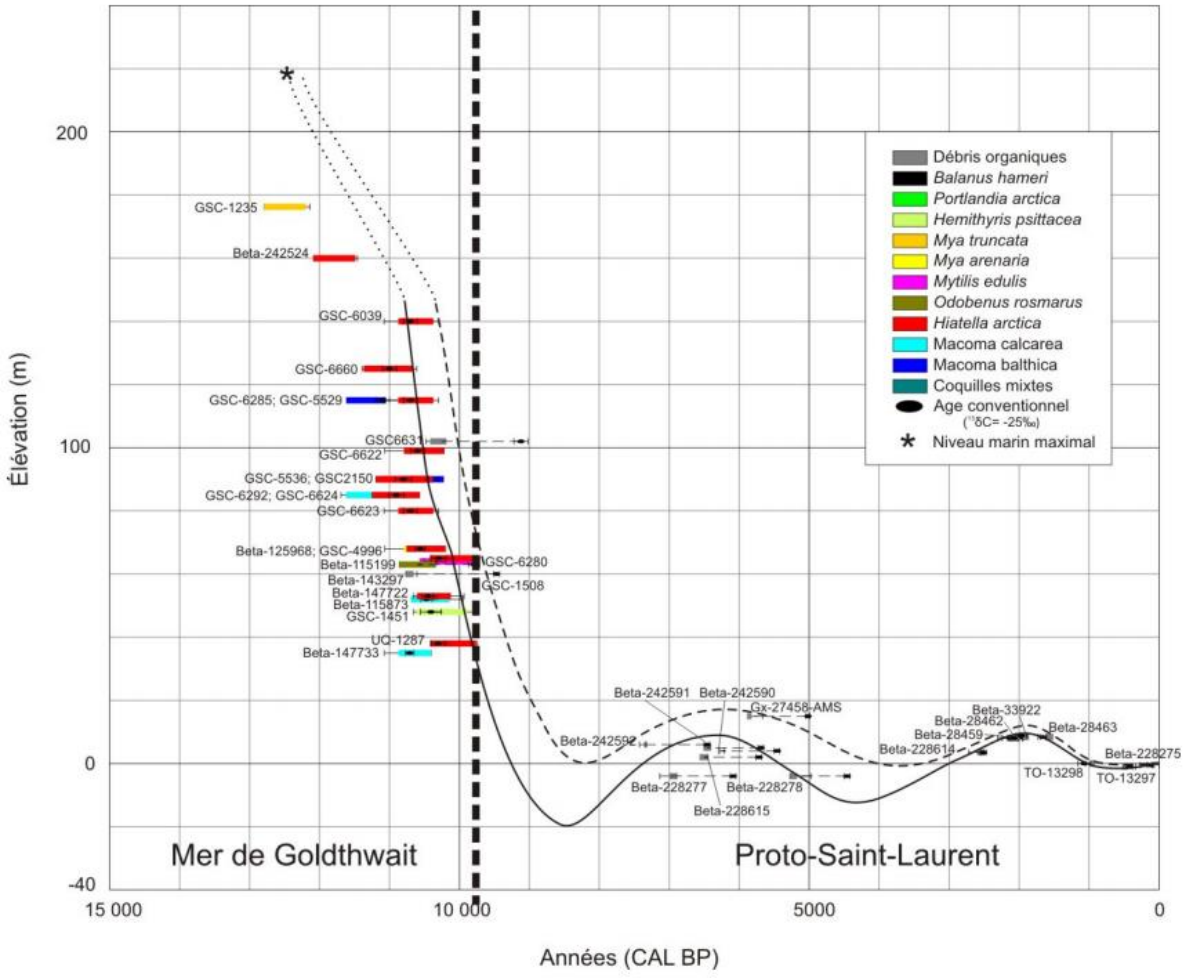

Figure 5. Courbe de niveaux marins relatifs d'eau pour la région de Québec de la dernière glaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011)

À partir de 8 000 ans AA, le niveau d'eau s'abaisse toujours en se canalisant dans une vallée de plus en plus étroite et formant le Proto-Saint-Laurent. Morneau (1989) attribue la formation des terrasses de 5, 10 et 15 m, visibles dans la région de Québec ainsi qu'en de nombreux endroits le long de la vallée du Saint-Laurent, à la régression progressive mais néanmoins irrégulière de la mer. À la suite d'un épisode de bas niveau marin qui a fait descendre les eaux du fleuve à une altitude d'environ 10 m en dessous du niveau actuel entre 7 000 et 6 000 ans AA, une remontée subséquente du niveau marin moyen survient (Dionne 2001). Cet événement, qui a connu son paroxysme vers 5 600 ans AA, alors que le niveau marin moyen atteignait 10 à 15 m au-dessus du niveau actuel du fleuve (Dionne 2001; Lamarche 2011), porte le nom de Transgression laurentienne. Par la suite, le niveau du fleuve Saint-Laurent s'est à nouveau abaissé pour atteindre un niveau plus bas que l'actuel un peu après 3 000 ans AA (Dionne 2001). Une dernière transgression, nommée la Transgression de Mitis, a ensuite fait remonter le niveau marin jusqu'à environ 5 à 8 m d'altitude entre 2 500 et 1 000 ans AA (Dionne 2002; Lamarche 2011). Quant au niveau actuel du fleuve, il a été atteint il y a environ 1 000 ans.

RAPPORT

4. CADRE CULTUREL AUTOCHTONE

De manière générale, la majorité des archéologues québécois s'accordent pour diviser la paléohistoire du Québec méridional en trois grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole. Une brève description de la présence autochtone au début de la période historique clôt cette section.

4.1 Le Paléoindien (12 000 à 8 000 ans AA)

En raison de sa basse altitude, le secteur d'intervention n'a pu être occupé durant le Paléoindien (12 000 à 8 000 ans AA). L'occupation de la région de Québec durant cette période ne sera donc pas abordée ici. C'est plutôt durant les siècles suivants que l'occupation du secteur d'intervention a pu débuter.

4.2 L'Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA)

L'abaissement du niveau marin moyen durant la période hypsithermale (11 000 à 5 000 ans AA) a permis l'exondation des terres dans la dépression de Cap-Rouge–Limoilou durant l'Archaïque. Le secteur d'intervention devient alors habitable pendant une période qui correspond à la fin de l'Archaïque ancien et à l'Archaïque moyen. Les sites de cette époque sont rares dans la région. Il importe toutefois de mentionner la présence d'artéfacts attribués à cette période identifiée à l'ouest et au sud-ouest de la rue du Parvis. En effet, de nombreux artéfacts lithiques ont été mis au jour sous le boulevard Langelier (CeEt-884), dans les rues des Commissaires (CeEt-600), du Roi (CeEt-884), Jérôme (CeEt-894) et Caron (CeEt-221 et CeEt-648) ainsi qu'à l'îlot Dorchester (CeEt-833 et CeEt-939). Ces artéfacts sont associés à des occupations antérieures à la Transgression laurentienne. La remontée des eaux aurait par la suite causé une redistribution des artéfacts de manière verticale, soit dans des niveaux plus récents, et horizontale, soit plus éloignée de leur lieu d'origine.

Les données archéologiques confirment que l'occupation humaine est devenue plus permanente dans la région de Québec à compter de l'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA). L'occupation du territoire semble en effet s'intensifier considérant le fait que de nombreux sites qui datent de cette époque ont été découverts à Québec (CeEt-1, CeEt-20, CeEt-201 et CeEt-600). Les sites, localisés à une altitude variant de 10 à 20 m, correspondent principalement à de petits campements saisonniers associés à divers groupes de chasseurs-pêcheurs-cueilleurs nomades (Clermont et Chapdelaine 1982).

4.3 Le Sylvicole (3 000 à 450 ans AA)

Au moment du passage de l'Archaïque au Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA), le niveau des eaux s'est à nouveau abaissé, libérant de ce fait la Basse-Ville de Québec. Aucun site ne se trouve toutefois à proximité du secteur d'intervention, les découvertes les plus rapprochées se trouvant plutôt sur la pointe de Québec et à Sillery. Il s'agit des sites CeEt-2, CeEt-201 et CeEt-601 qui se situent généralement entre 5 et 10 m d'altitude. Durant la période du Sylvicole

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

moyen (2 400 à 1 000 ans AA), la Transgression de Mitis a aussi pu avoir un impact sur l'habitabilité de la Basse-Ville de Québec. Les sites datant de cette époque et mis au jour à Québec sont situés entre 5 et 20 m d'altitude. Mis à part le site du Palais de l'Intendant (CeEt-30), tous sont situés dans le secteur de la place Royale (CeEt-6, CeEt-7, CeEt-9 et CeEt-192) de même qu'à Sillery (CeEt-857 et CeEt-858). Plusieurs de ces sites sont en grande partie réoccupés durant le Sylvicole supérieur (1 000 à 460 ans AA), alors que le niveau de l'eau est semblable à l'actuel.

4.4 La période historique (1500 à 1899 de notre ère)

Dans la région de Québec, les sites archéologiques qui témoignent d'une occupation autochtone durant la période historique se retrouvent principalement sur le territoire de Wendake (CfEu-7, CfEu-9 à 15 et CfEu-17 à 26), à L'Ancienne-Lorette (CeEu-11) ainsi qu'à Lévis (CeEt-891) et à Québec (CeEt-1, CeEt-9, CeEt-27, CeEt-37, CeEt-178 et CeEt-940). Les sites CeEt-9 et CeEt-178 sont les plus rapprochés du secteur d'intervention.

À son arrivée en Amérique en 1534, Jacques Cartier rencontre tout d'abord des Autochtones de la région de Québec dans le golfe du Saint-Laurent. Puis, lors de son second voyage en Nouvelle-France (1535-1536), il observe la présence du village de Stadaconé à l'emplacement actuel de Québec. Bien qu'on estime qu'elle se serait trouvée à la confluence des rivières Lairet et Saint-Charles, la petite bourgade n'a toujours pas été découverte à ce jour. Les études actuelles démontrent que la durée de vie des villages iroquoiens du Saint-Laurent allait de pair avec la productivité des champs en culture et la disponibilité du bois pour le chauffage. Par conséquent, l'appauvrissement des sols signifiait l'abandon d'un emplacement et le déménagement du village. Il est estimé que leur durée de vie était de 10 à 20 ans. « Il est donc fort possible que plusieurs villages aient été aménagés dans la région entre 1 000 et 1570 AD, période où l'horticulture a dominé » (Pintal 2000 : 42).

À l'arrivée de Champlain en Nouvelle-France au début du XVII^{e} siècle, les Iroquoiens, qui ont quitté la région de Québec, sont remplacés par des groupes d'affiliation algonquienne. On retrouve notamment, sur la rive nord du fleuve, des Innus en aval de Québec et des Algonquins en amont, alors que des Malécites et des Micmacs s'installent sur la rive sud. Plus tard au XVII^{e} siècle, les Hurons-Wendat, ayant été défaits par des Iroquois en Ontario, se sont déplacés dans la région de Québec. En 1650, environ 300 d'entre eux sont accueillis par les Augustines et les Ursulines et s'établissent dans la Haute-Ville de Québec (GAIA 2019). Par la suite, ils se voient forcés par les autorités françaises de déménager sur l'île d'Orléans en raison du nombre grandissant de réfugiés. Une petite colonie se forme alors près de Sainte-Pétronille entre les années 1651 et 1656 (Trigger 1976). Après une attaque iroquoise sanglante, les familles huronnes qui ont survécu reviennent à Québec en 1656 et s'installent à la mission de Sillery ainsi que dans le fort des Hurons, un fortin attenant au fort Saint-Louis, jusqu'en 1667 (GAIA 2019). Dans la région de Québec, les sites témoignant de cet épisode se retrouvent principalement à L'Ancienne-Lorette (CeEu-11). Toutefois, les sites de Place-Royale (Clermont *et coll.* 1989) et de la Maison des Jésuites situés à Québec, constituent des établissements autochtones qui ont été largement documentés par les archives, mais également par les interventions archéologiques qui y ont été effectuées.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

5. CONTEXTE HISTORIQUE

Le quartier Saint-Roch

Le secteur d'intervention occupe un espace qui a été concédé à Louis Hébert en 1626 avant de se retrouver entre les mains de Charles Aubert de La Chesnaye en 1664, à la suite de son mariage avec Catherine-Gertrude Couillard, une des petites-filles de Louis Hébert. Ces terres servent alors de pâturages et de terres agricoles (**figure 6**). Ce territoire, délimité par la rivière Saint-Charles au nord, par la falaise de Québec au sud et à l'ouest par l'actuelle rue de la Couronne, a pris au fil du temps, le nom de « terre de la Pointe-aux-Lièvres ». La Chesnaye en est propriétaire jusqu'à sa mort en 1702. Henri Hiché, commis aux magasins du Roi, la rachète ensuite à sa succession en 1720. Le lotissement que ce dernier opère engendre une urbanisation du secteur, si bien qu'à la fin du Régime français, on y compte 118 propriétaires. En plus de la rue Saint-Vallier, plusieurs autres rues, dont certaines ont perduré jusqu'à aujourd'hui, sont alors ouvertes (Nadon 1989 : 56). C'est à cette époque que le faubourg est désigné sous le nom de Saint-Roch, du nom d'une chapelle que les Récollets ont fait ériger en 1693 sur le bord de la rivière Saint-Charles. Sous l'impulsion de deux négociants anglophones, le lotissement du secteur se poursuit après la Conquête (**figure 7**). En effet, la portion nord du faubourg, toujours vacante, est prise en charge par John Richardson tandis qu'une portion non lotie au sud-ouest du faubourg est adjugée à John Mure. L'essor de la construction navale à Québec au début du XIX^{e} siècle engendre un accroissement général de la ville (**figure 8**). Le développement du faubourg Saint-Roch en profite puisque de nombreux ouvriers et artisans s'y établissent. C'est ainsi que « vers 1825, l'ancienne terre de la Pointe-aux-Lièvres était entièrement lotie et concédée » (Nadon 1989 : 56) (**figure 9**).

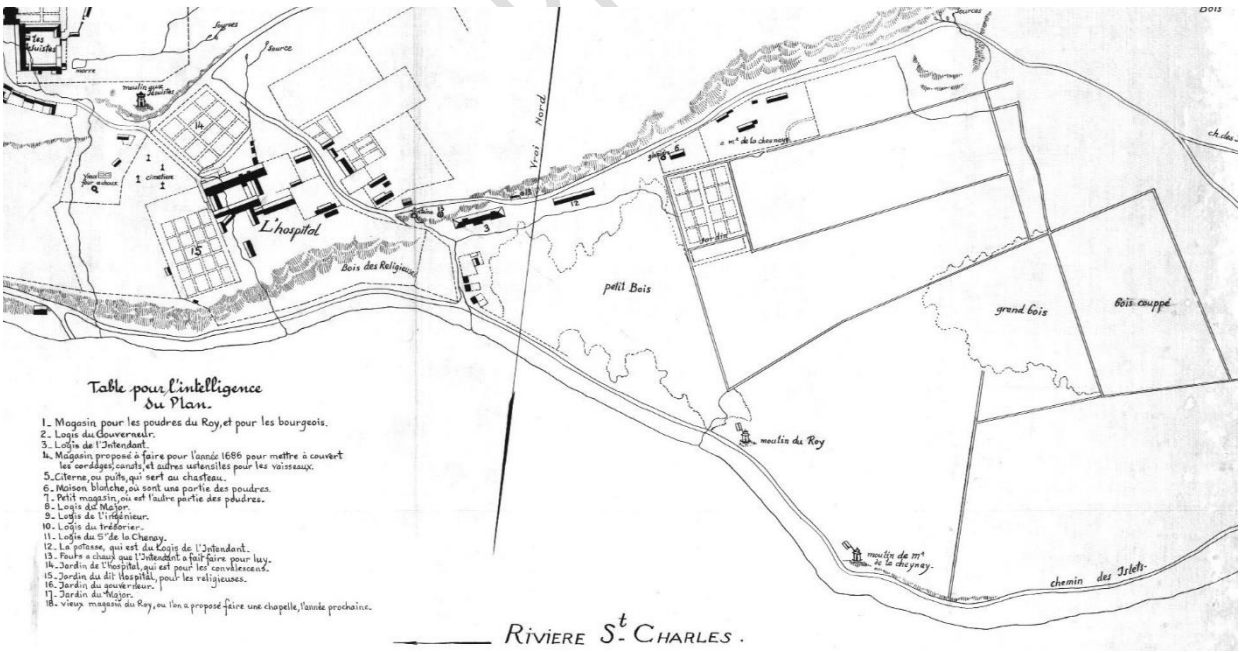

Figure 6. Extrait du « Plan de la ville et chasteau de Québec » par Robert de Villeneuve datant de 1685 et montrant le secteur de la Pointe-aux-Lièvres (BAnQ, P600, S4, SS2, D268)

PRÉLIMINAIRE

Figure 7. Extrait d'un plan de Des Barres *et al.* datant de 1780 et représentant le secteur du faubourg Saint-Roch durant le siège de 1759 (BAnQ, notice nº 0002663540)

Figure 8. Extrait d'un plan de Joseph Bouchette datant de 1815 et montrant les rues et le bâti du faubourg Saint-Roch au début du XIX[e] siècle (BAnQ, E21, S555, SS1, SSS22, P51)

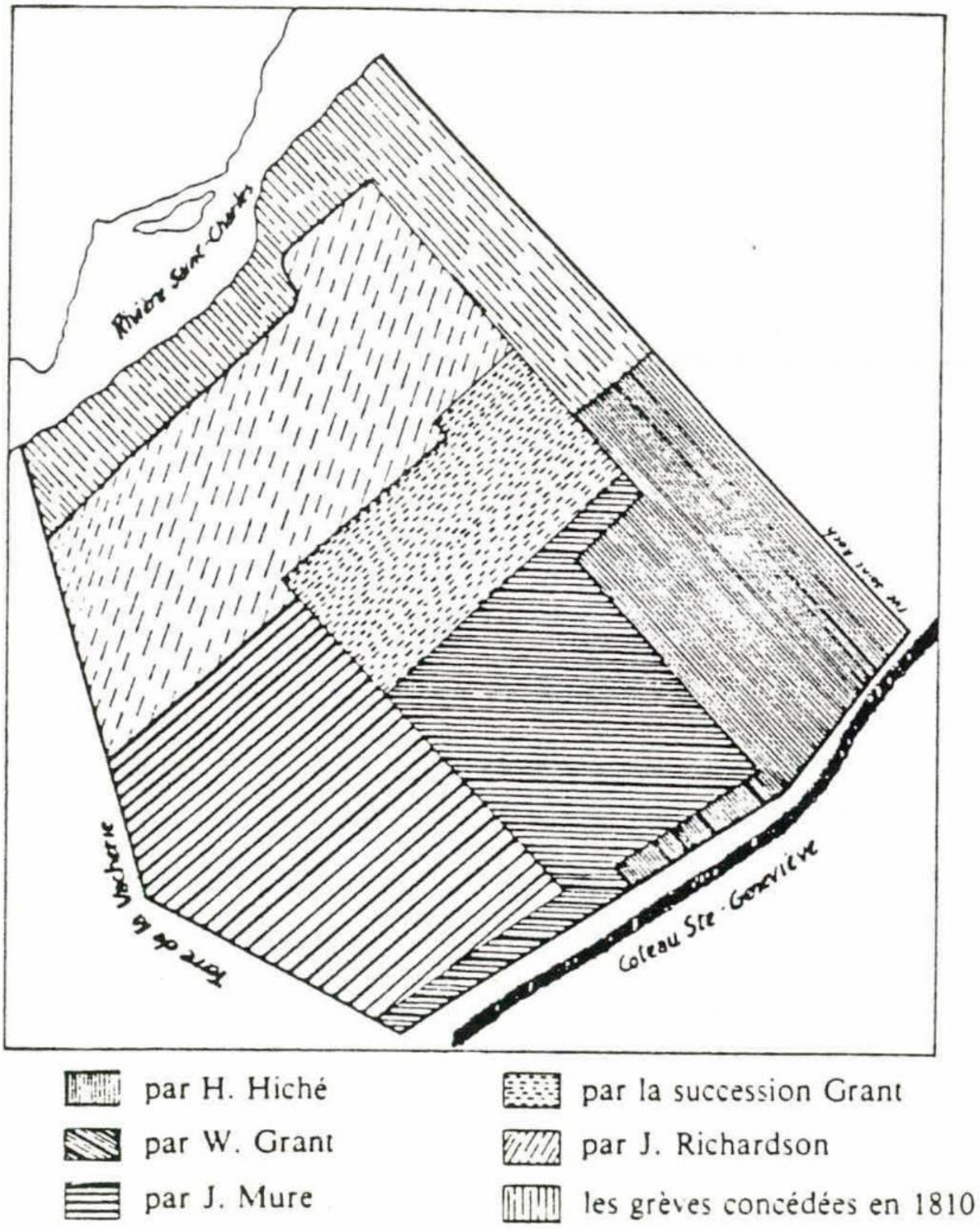

Figure 9. Étapes de lotissement du faubourg Saint-Roch entre les années 1731 et 1825 (Nadon 1989 : 58)

Il faut attendre 1825 pour que les terres de la Vacherie, qui sont situées entre les actuelles rues Dorchester et de la Couronne, fassent l'objet d'un lotissement (**figures 10 et 11**). Avant d'être intégrées au faubourg Saint-Roch, elles avaient servi de pâturages pendant un certain temps.

Le faubourg est presque entièrement détruit par un incendie en 1845, les constructions étant majoritairement en bois (**figure 12**). Il semblerait que, malgré l'interdiction des autorités municipales, la majorité des maisons du faubourg furent reconstruites en bois (Cloutier 2004 : 48). Un autre incendie majeur survient en 1866. Puis, une épidémie de choléra décime le cinquième des résidents du faubourg. À la fin du XIX^{e} siècle, quelques usines, manufactures et commerces s'installent dans le faubourg qui demeure cependant grandement résidentiel tout au long du XX^{e} siècle.

Le faubourg Saint-Roch a donc été, durant près de deux siècles, le cœur commercial et industriel de Québec. Cette importance économique s'est toutefois amoindrie au cours des années 1960 (**figure 13**) si bien qu'au début du dernier quart du XX^{e} siècle, le quartier Saint-Roch fait face à des problèmes de pauvreté et de criminalité. Plusieurs initiatives sont alors mises en place par des citoyens et les instances municipales afin de relancer la qualité de vie, l'intérêt populaire et l'économie du quartier. Parmi ces projets comprennent l'aménagement de l'îlot Fleuri en 1991 et du jardin de Saint-Roch (Jardin Jean-Paul-L'Allier) en 1993, la revitalisation de la rue Saint-Joseph ainsi que la rénovation et la reconversion du complexe Méduse et de la manufacture de la *Dominion Corset.*

PRÉLIMINAIRE

Figure 10. Plan des terres de La Vacherie par l'arpenteur Larue et datant de 1825 (BAnQ, E21, S555, SS1, SSS20, PL.24G)

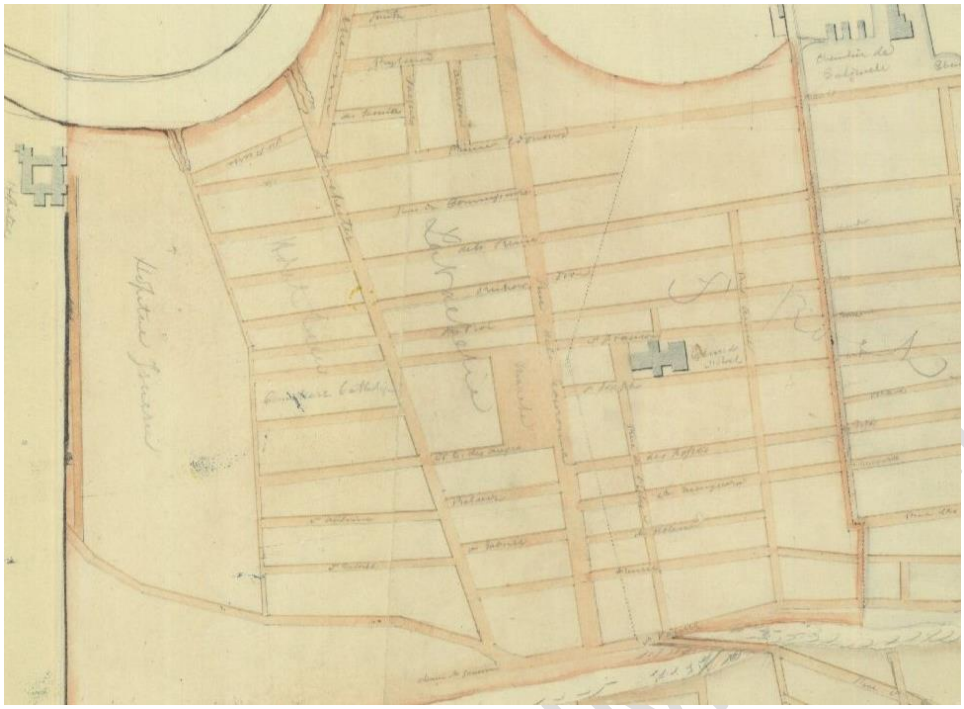

Figure 11. Extrait du plan de la ville et cité de Québec par l'arpenteur Larue et datant de 1833 (BAnQ, P600, S4, SS2, D742)

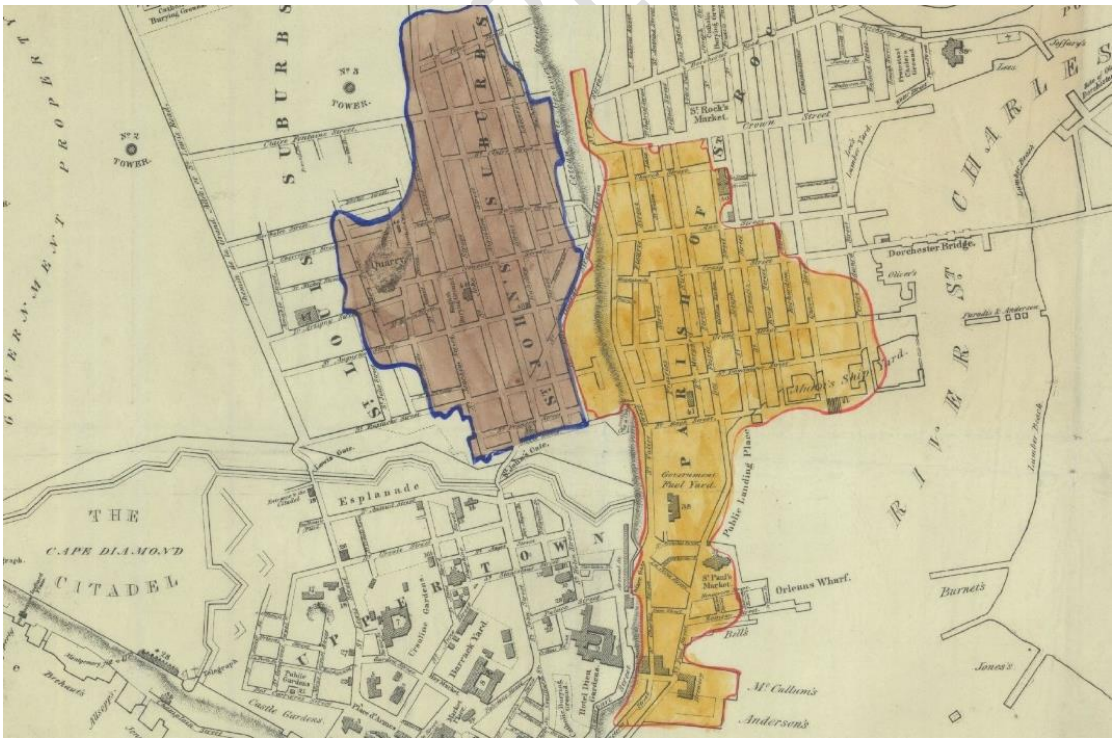

Figure 12. Extrait du plan des secteurs incendiés en mai (jaune) et juin (rouge) 1845 par l'arpenteur Larue (BAnQ, P600, S4, SS2, D343)

Figure 13. Photographie aérienne du quartier Saint-Roch en 1962 (BAnQ, E6, S7, SS1, P2393-62H)

RAPPORT PRÉ

Le quadrilatère des rues Monseigneur-Gauvreau, de la Reine, Sagard et du Prince-Édouard

Le quadrilatère du projet de construction Le Zénith se développe tardivement, en 1627 l'espace entre la falaise et la rivière Saint-Charles est utilisé comme pré communale (Castonguay, Dandenault et Associés Inc. 2019 : 20). La rue Saint-Vallier n'est alors qu'un sentier qui relie la ville à partir du pied de la Côte du Palais au monastère des Récollets qui deviendra l'Hôpital Général en bordure de la rivière Saint-Charles. À l'ouest du palais de l'Intendant, c'est la terre de Charles Aubert de la Chesnaye, entre la falaise au sud et la rive droite de la rivière Saint-Charles au nord, sur laquelle se retrouve l'espace du Zénith. Elle est bordée à l'ouest par la terre des Ursulines.

En 1720, la terre de la Chesnaye devient la propriété de Henry Hiché qui en débute le lotissement. Cependant, elle passera aux mains du marchand William Grant en 1764 après la Conquête (Castonguay, Dandenault et Associés Inc 2019 : 25). Grant aménage un moulin à scie et des cours à bois en bordure de la rivière Saint-Charles. Bien que les ouvriers puissent se loger à proximité de leur lieu de travail, le lotissement du quadrilatère du Zénith n'a pas encore débuté en 1785 (Castonguay, Dandenault et Associés Inc : 32). Le plan de Chewet de 1785 nous montre les aménagements de Grant en bordure de la rivière Saint-Charles mais le quadrilatère du Zénith n'est pas construit (**figure 14**).

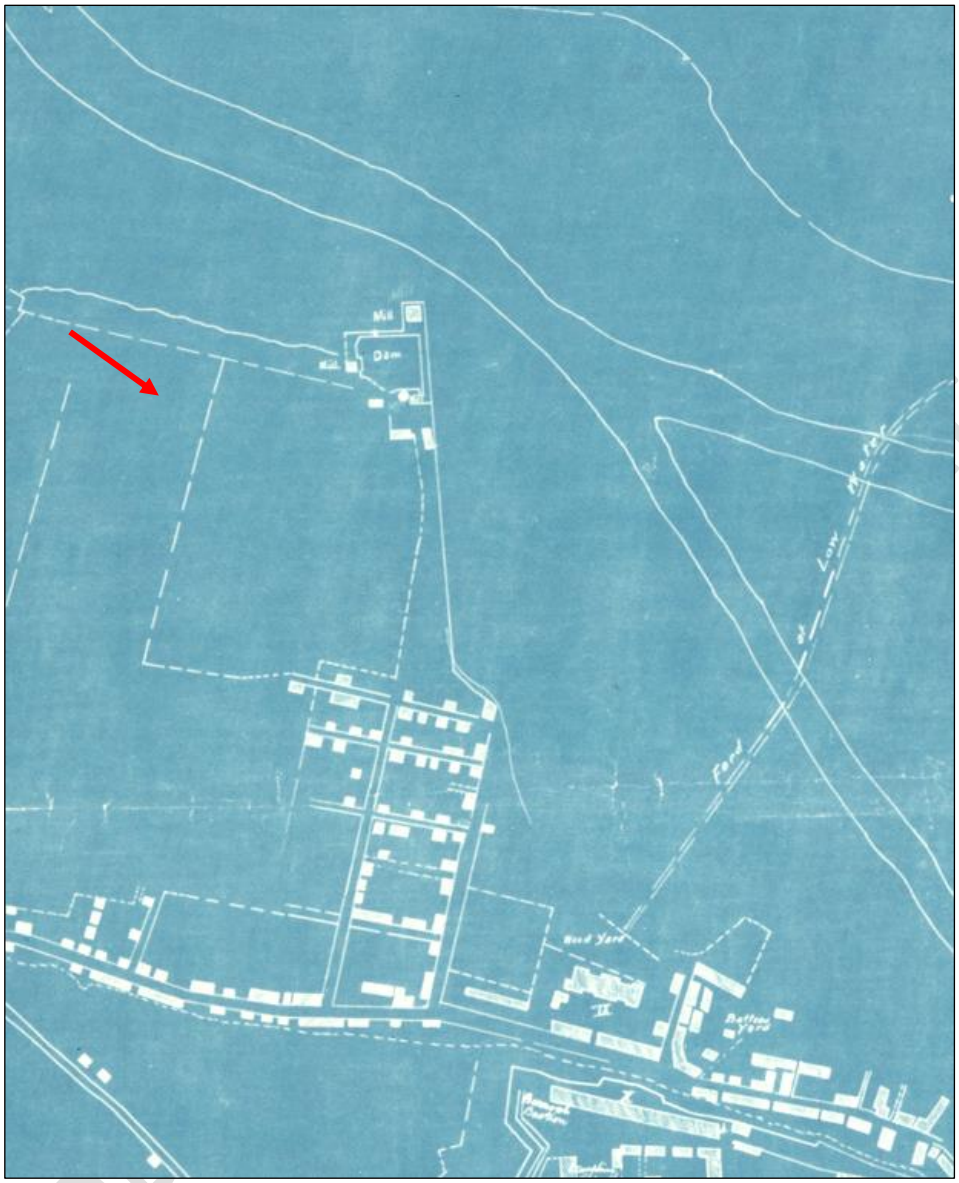

Figure 14. Extrait du plan de Chewet de 1785 montrant les aménagements de Grant en bordure de la rivière Saint-Charles et le lotissement inexistant dans l'espace du Zénith (BAC, H1/340-Québec-1785)

En 1815 le cadre bâti est débuté à l'angle des rues Grant et de la Reine. En effet, sur le plan de Duberger on observe un long bâtiment orienté nord-sud (**figure 15**) et un peu à l'ouest, sur la rue de la Reine, un autre bâtiment est visible où sera éventuellement ouvert la rue Sagard (Castonguay, Dandenault et Associés Inc. 2019 : 33).

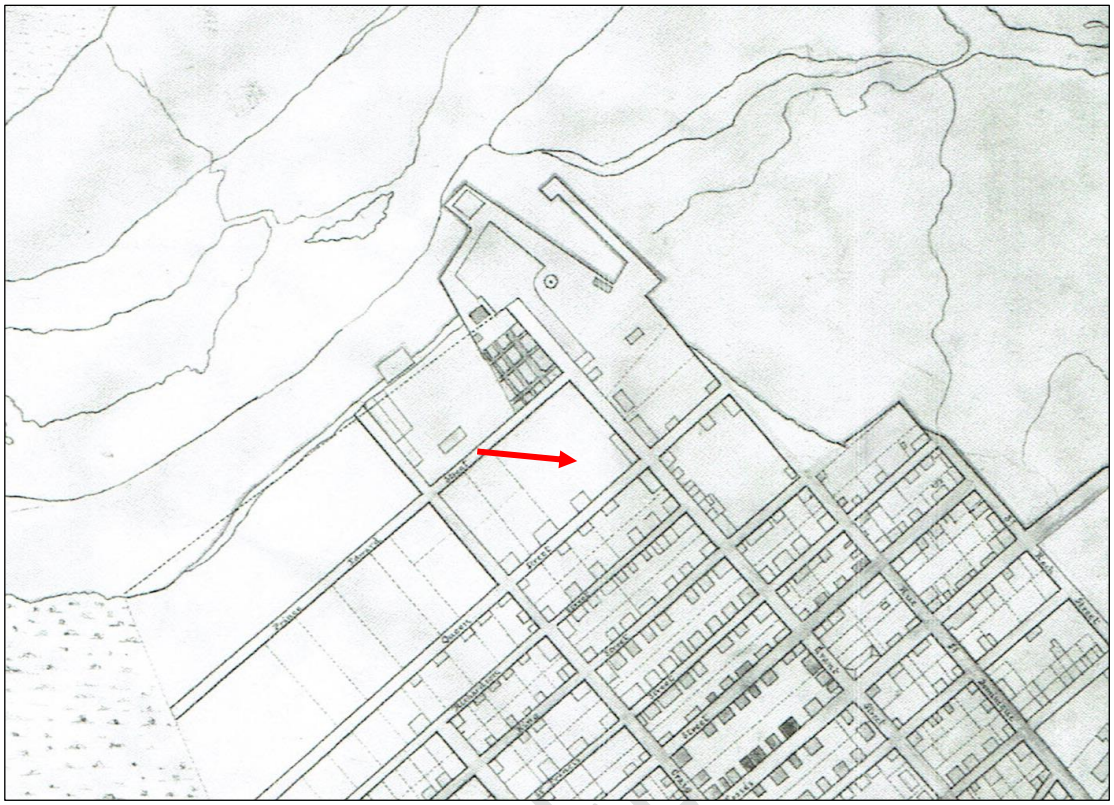

Figure 15. Extrait du plan de Duberger de 1815 montrant le cadre bâti du quadrilatère du Zénith (BAC, H1/340/Quebec/1815)

Sur le plan de Bouchette de 1830, le bâtiment long visible à l'angle des rues Grant (Monseigneur-Gauvreau) et de la Reine sur le plan de Duberger de 1815 a disparu. Il est remplacé par deux bâtiments plus modestes et sur deux lots différents (Castonguay, Dandenault et Associés Inc. 2019 : 34). Le bâtiment un peu à l'ouest sur la rue de la Reine est toujours visible (**figure 16**).

À la suite du déclin du commerce du bois, à la fin du XIX^{e} siècle, la vocation du quartier change et l'on voit apparaître de plus en plus des manufactures reliées au domaine du cuir, de la chaussure ou artisanale (Castonguay, Dandenault et Associés Inc. 2019 : 34). Vers 1854 la rue Parke est ouverte, elle prendra le nom de Sagard en 1917.

Le plan de Hopkins de 1879 montre un cadre bâti bien développé surtout en façade des rues Sagard (Parke Lane), Monseigneur-Gauvreau (Grant) et de la Reine (**figure 17**). Bien qu'à la suite de l'incendie du quartier Saint-Roch de 1845 et de la nouvelle réglementation visant à diminuer les cataclysmes, on retrouve beaucoup de constructions en bois, quelques-unes en briques et en pierres. Dans la partie centrale du quadrilatère, on voit un imposant bâtiment en pierres abritant une savonnerie-chandellerie (Castonguay, Dandenault et Associés Inc. 2019 : 34).

RAPPORT PRÉ

Figure 16. Extrait du plan de Bouchette de 1830 montrant le cadre bâti du quadrilatère du Zénith (BAC, H3/340/Québec/[1830])

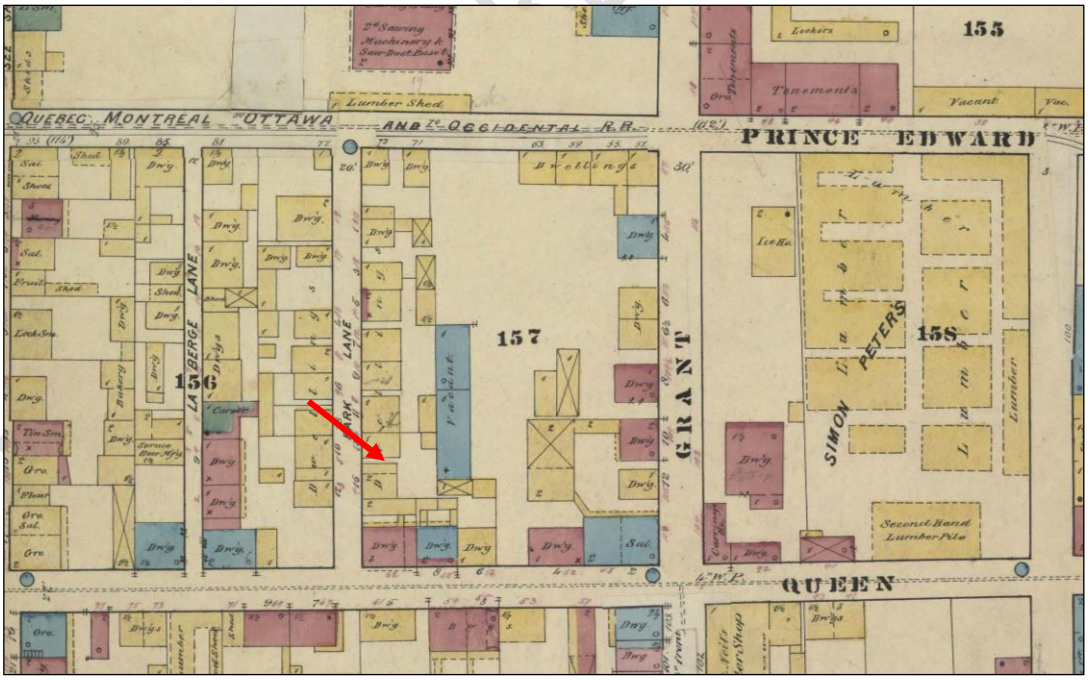

Figure 17. Extrait du plan de Hopkins de 1879 montrant le cadre bâti du quadrilatère du Zénith (BAnQ, G 1144 Q4 G475 H794 1879) La flèche rouge indique la savonnerie-chandellerie.

Cependant, l'événement qui marquera le plus le quadrilatère à l'étude sera l'électrification. Ainsi en 1885, une centrale électrique est construite à la chute Montmorency. De ce fait, la Montmorency Electric Power Company construit un poste de distribution au sud de la rue du Prince-Édouard en 1894 (Castonguay, Dandenault et Associés Inc. 2019 : 30). Le plan de Goad de 1898 nous montre cet imposant bâtiment au centre du quadrilatère sur l'espace autrefois occupé par la savonnerie-chandellerie (**figure 18**). Un mur coupe-feu sépare le bâtiment de la Montmorency Electric Power Company des bâtiments en bordure de la rue Parke (Sagard). Ceux-ci, toujours en bois dont quelques-uns ont une façade en briques, sont pourvus de hangars à l'arrière des maisons. Le plan de 1898 montre aussi l'élargissement du côté sud de la rue du Prince-Édouard.

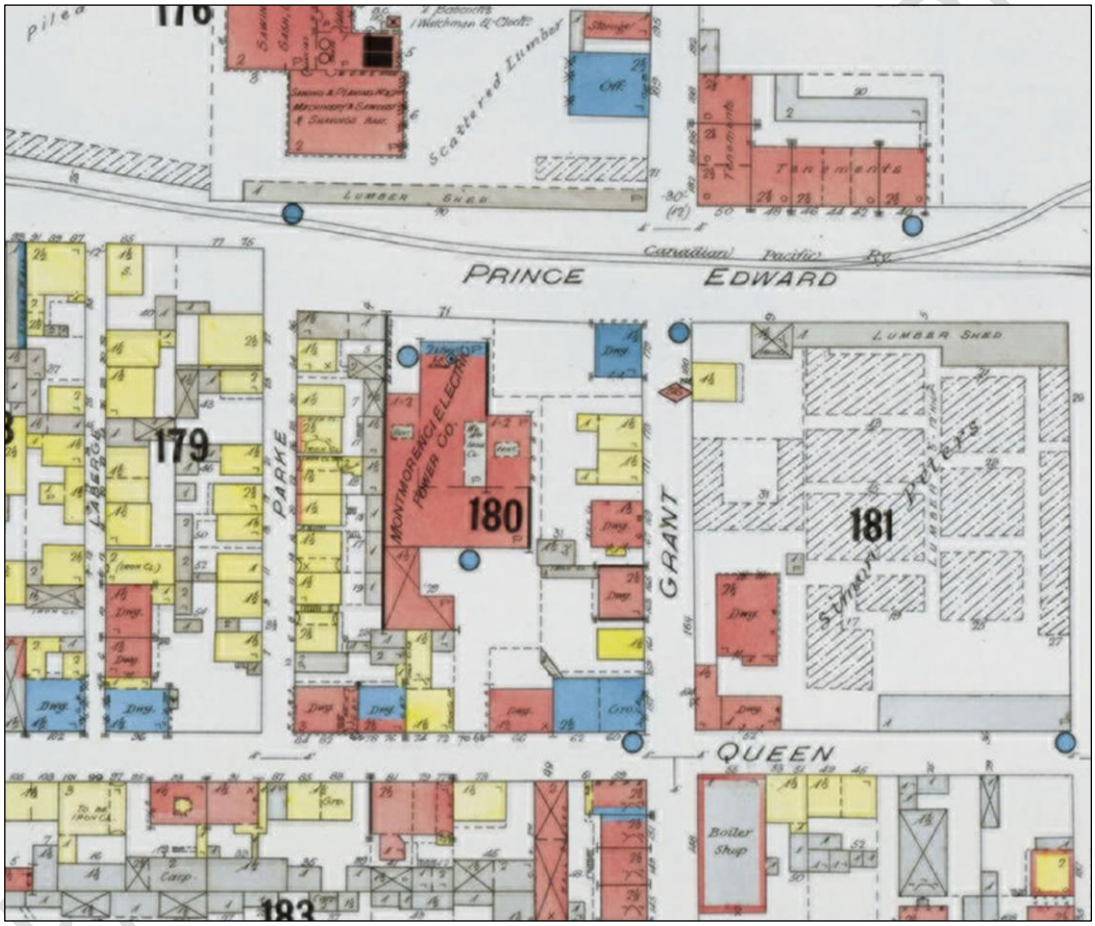

Figure 18. Extrait du plan de Goad de 1898 montrant le poste de distribution de la Montmorency Electric Power Company dans le quadrilatère du Zénith (BAnQ, British Libray, Maps 147.b.23. (1)

Entre 1892 et 1931, l'ensemble du quadrilatère sera acquis par la Montmorency Electric Power Company afin d'améliorer le service de distribution (Castonguay, Dandenault et Associés Inc. 2019 : 40). Le plan de Goad de 1910-1912 montre la mise en place d'un entrepôt à batteries à l'angle nord-ouest des rues Sagard et du Prince-Édouard et l'ajout d'une salle de

transformateurs au nord-est du bloc central du bâtiment (**figure 19**). Les bâtiments qui bordaient la partie nord de la rue Sagard ont disparues. En bordure de la rue de la Reine, rien n'a changé, le cadre bâti reste semblable tandis qu'en bordure de la rue Grant, deux bâtiments en bois sont disparus vers l'angle nord-est de l'intersection des rues du Prince-Édouard et Grant.

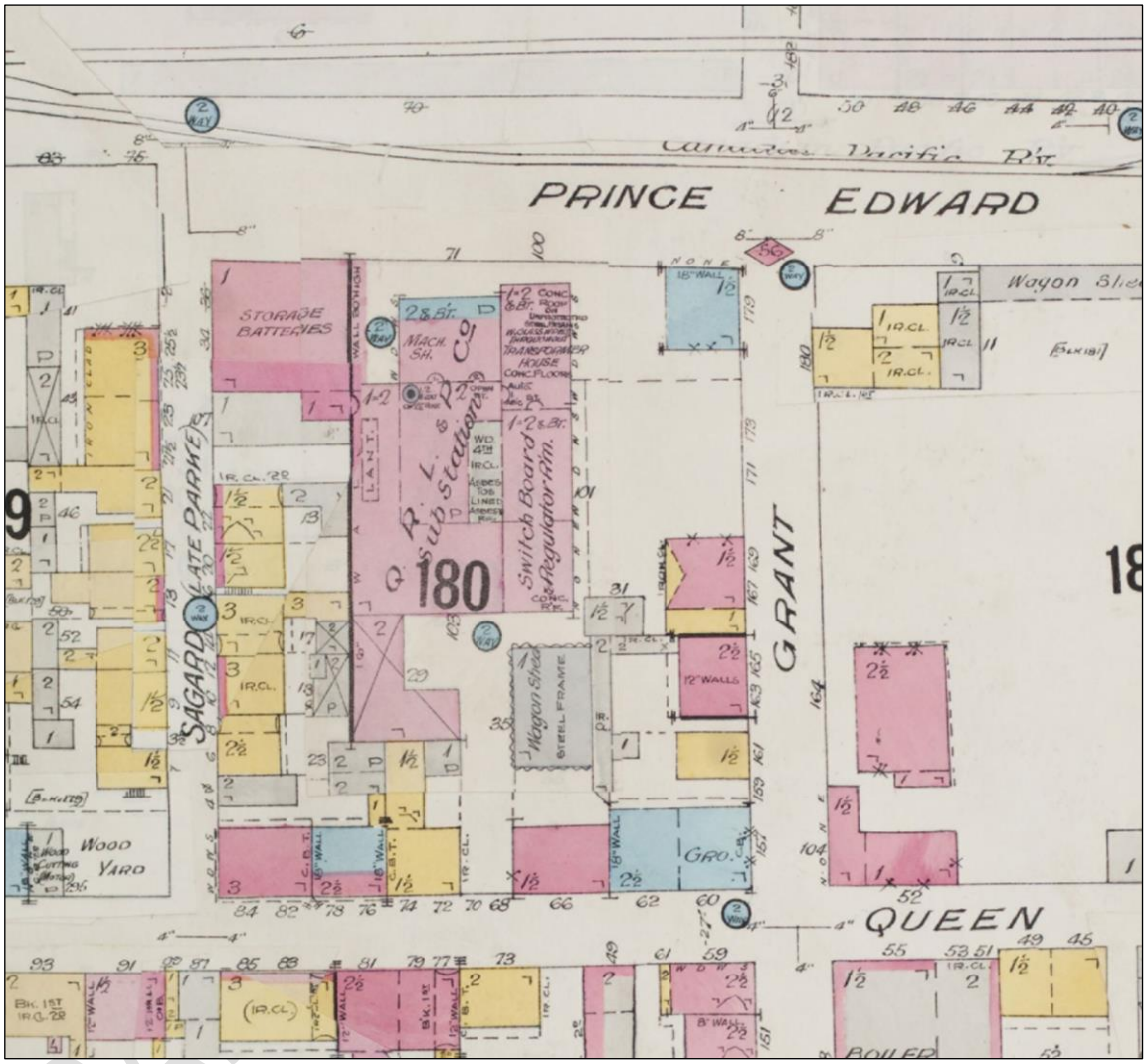

Figure 19. Extrait du plan de Goad de 1910-1922 montrant l'évolution du bâti de la Montmorency Electric Power Company dans le quadrilatère du Zénith (BAnQ, G/1144/Q4G475/G6/1910 DCA)

Entre 1892 et 1931, c'est tout le quadrilatère des rues du Prince-Édouard, Grant (Monseigneur-Gauvreau), de la Reine et Sagard qui est converti en poste de distribution de l'électricité (Castonguay, Dandenault et Associés Inc. 2019 : 40). Sur le plan du *Underwriters' Survey Bureau Limited* de 1957-1961, c'est toutes les résidences qui bordent les rues Sagard, de la Reine et Grant (Monseigneur-Gauvreau) qui sont démolis ainsi que les anciens édifices de la Montmorency Electric Power Company. L'on retrouve alors à l'angle nord-ouest du

quadrilatère un poste de contrôle, à l'angle sud-ouest un bassin de refroidissement et vers le sud-est c'est un poste de contrôle de la basse tension et le bâtiment des transformateurs (**figure 20**).

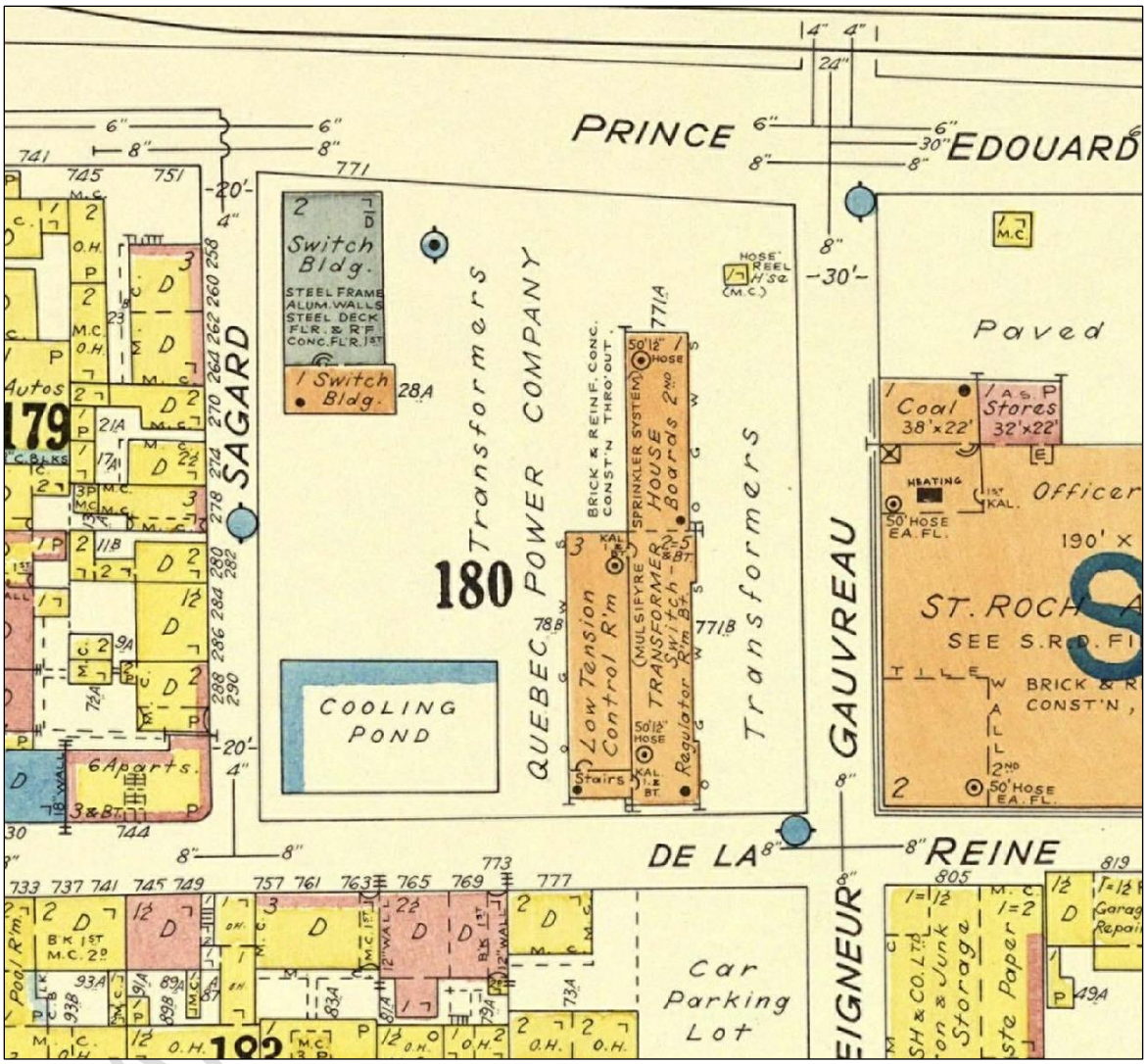

Figure 20. Extrait du plan du *Underwriters' Survey Bureau Limited* de 1957-1961 montrant l'occupation du poste de la Reine dans tout le périmètre du Zénith (BAnQ, G/1144/Q4G475/U5/v.1/1957 DCA)

6. ÉTAT DES CONNAISSANCES EN ARCHÉOLOGIE

6.1 Interventions et découvertes antérieures associées au site CeEt-579

Le site CeEt-579 a été mis au jour lors de la supervision de travaux d'implantation du réseau électrique souterrain effectués pour le compte d'Hydro-Québec en 1990 (opérations 1 et 2). Cette intervention avait conduit à la découverte de quelques vestiges maconnés en pierre le long de la rue Sagard. Parmi ceux-ci, il y avait deux associés à un ouvrage voûté protegeant une valve d'aqueduc et un autre associé aux murs de fondation de petits bâtiments en bois apparaissant sur le plan d'assurance-incendie de Goad de 1910-1922 (Cérane 1991 : 86-90). En 2004, une nouvelle phase de travaux de réfection et d'enfouissement du réseau de distribution souterrain a nécessité une surveillance archéologique notamment dans les limites du site CeEt-579 (opération 3). Cette intervention avait permis de mettre au jour un vestige maçonné en pierre du côté est de la rue Sagard, en face de l'immeuble sis au 260. Ce dernier serait associé à un bâtiment construit avant 1875 (Castonguay 2012 : 40-41). En 2014, une étude de potentiel ainsi qu'un inventaire exploratoire ont été réalisés dans le cadre du projet de démantèlement des équipements du poste de la Reine circonscrit dans les limites du site CeEt-579. Cet inventaire, effectué au moyen de sept tranchées mécaniques, avait permis de valider le potentiel qui avait préalablement été établi (opération 4). En somme, cette intervention avait permis de recueillir des indices témoignant de l'occupation au XIX^{e} siècle (Castonguay, Dandenault et Associés Inc. 2014). À la suite de cette dernière, des fouilles ont été menées sur le site CeEt-579 en 2018 (opérations 5 à 13). La fouille d'une soixantaine d'éléments structurels dont six fosses de latrines, qui ont livré plus de 6 000 artéfacts, avaient alors permis de documenter l'occupation domestique de ce quartier de la Basse-Ville de Québec de la fin du XVIII^{e} siècle jusqu'à la seconde moitié du XX^{e} (Castonguay, Dandenault et Associés Inc. 2019).

6.2 Sites archéologiques situés à proximité

Par ailleurs, une douzaine de sites archéologiques sont localisés à proximité du secteur d'intervention (CeEt-432, 438, 439, 578, 580, 581, 582, 583, 687, 756, 877 et 942) (**tableau 1**). Ces sites sont tous associés à l'occupation historique de ce secteur de la ville de Québec au cours du XIX^{e} siècle mais certains d'entre eux témoignent d'une occupation pouvant remonter aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles. Outre les sites CeEt-756 et CeEt-877 qui revêtent respectivement une fonction maritime/industrielle et domestique, les interventions archéologiques qui ont conduit à la découverte des autres sites n'ont pas permis de déterminer leur fonction respective.

6.3 Potentiel archéologique

Bien que les travaux de décontamination du poste de la Reine en 2018 a probablement détruit une grande quantité des couches d'occupations incluses à l'intérieur du périmètre défini par les rues du Prince-Édouard, Monseigneur-Gauvreau, de la Reine et Sagard, il peut subsister des vestiges ou partie de vestiges qui n'étaient pas inclus dans les zones contaminées évacuées lors des excavations. Ces vestiges et ces couches d'occupations peuvent se retrouver sous la bande gazonnée entre le côté nord de la rue de la Reine et le mur d'enceinte de l'ancien poste d'Hydro-Québec. Il se peut aussi que des vestiges se retrouvent sous le côté sud de la rue du Prince-Édouard en raison de son élargissement réalisé à la fin du XIX^{e} siècle.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Figure 21. Localisation des sites archéologiques inscrits à l'ISAQ

Tableau 1. Caractéristiques des sites archéologiques connus à proximité du secteur d'intervention

Code Borden	Nom du site	Appartenance culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Références
CeEt-432	Rue du Pont	Historique 1608-1950	Indéterminée	Rue du Pont, angle sud-ouest de la rue du Prince-Édouard	Croteau, J. 1987 et Cérane 1996a
CeEt-438	Rue du Pont	Historique 1760-1950	Indéterminée	310, rue du Pont. Au coin de la rue du Pont, au sud de la rue de la Reine	Croteau, J. 1987 et Artéfactuel 2018b
CeEt-439	Rue du Pont	Historique 1760-1950	Indéterminée	290, 294 et 298, rue du Pont. Au coin de la rue du Pont, au nord de la rue de la Reine	Croteau, J. 1987 et Artéfactuel 2018b
CeEt-578	Rue du Pont	Historique 1800-1950	Maritime	Le long de la rue du Pont, entre la rue du Prince-Édouard et la rivière Saint-Charles	Cérane 1991a et 1996a et Pintal, J.-Y. 2021
CeEt-580	Rue de la Reine	Historique 1760-1950	Indéterminée	Situé du côté sud de la rue de la Reine, de la rue Sagard à la rue Monseigneur-Gauvreau	Cérane 1991a
CeEt-581	Rue de la Reine	Historique 1800-1950	Indéterminée	Situé du côté nord de la rue de la Reine, de la rue Monseigneur-Gauvreau à la rue Saint-Dominique	Cérane 1991a
CeEt-582	Rue de la Reine	Historique 1800-1950	Indéterminée	Situé du côté nord de la rue de la Reine. Îlot formé par les rues de la Reine, Saint-Dominique et du Prince-Édouard	Cérane 1991a, 1994a et 1994f

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Tableau 1. Caractéristiques des sites archéologiques connus à proximité du secteur d'intervention (suite)

Code Borden	Nom du site	Appartenance culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Références
CeEt-583	Rue de la Reine	Historique 1800-1950	Indéterminée	Situé du côté sud de la rue de la Reine, entre les rues Monseigneur-Gauvreau et Saint-Dominique, à l'est de l'entrée du 805, rue de la Reine	Cérane 1991a
CeEt-687	Rue Saint-Roch	Historique indéterminée	Indéterminée	Au coin des rues Saint-Roch, du Roi et de la Reine	Cérane 1994a
CeEt-756	Rue de la Marée-Haute	Historique 1800-1950	Maritime, industrielle	Rue de la Marée-Haute, à l'intersection de la rue de la Voie d'Eau	Cérane1996a, Castonguay, Dandenault et Associés Inc. 2019
CeEt-877	Rue Sagard	Historique 1800-1899	Domestique	Dans l'entrée du stationnement de l'immeuble sis au 260, rue Sagard, à l'angle sud-ouest de l'intersection des rues du Prince-Édouard et Sagard	Castonguay, C. 2012
CeEt-942	Rue du Roi	Historique 1760-1950	Indéterminée	Côté sud de la rue du Roi, au coin de la rue Saint-Dominique	Artefactuel 2017g

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

7. INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

La présente section du rapport présente des interventions effectuées dans le cadre des travaux d'excavation en vue de la construction du complexe Le Zénith, dans la Basse-Ville de Québec. Le secteur d'intervention est situé dans les limites du site CeEt-579.

7.1 Résultats été 2023

En 2023, deux sous-opérations ont été implantées dans les limites du site CeEt-579. La sous-opération 14A correspondait à l'ensemble de la superficie du site délimité par les rues Monseigneur-Gauvreau, de la Reine, Sagard et du Prince-Édouard (**figure 22; photo 1**) et s'étendant sur environ 4 500 m^2. Quant à la sous-opération 14B, elle correspondait à la portion ouest du secteur d'intervention où des fosses de latrines ont été mises au jour et fouillées manuellement.

7.1.1 La sous-opération 14A

La sous-opération 14A désignait l'ensemble du secteur d'intervention correspondant au périmètre de l'ancien poste de la Reine d'Hydro-Québec délimité par les rues Monseigneur-Gauvreau, de la Reine, Sagard et du Prince-Édouard et couvrant une superficie d'environ 4 500 m^2.

Au début des travaux de surveillance archéologique, la surface inégale du secteur se composait d'un sable brun clair, compact à très compact, contenant des cailloux (8%) et des galets (5%) (lot 14A1) (**photo 2; figure 23** : couche 1). Ce sol, mis en place à la suite de la décontamination du poste de la Reine en 2018, avait une épaisseur moyenne de 1,20 m. Cette épaisseur pouvait varier en fonction des épaisseurs de sols contaminés qui avaient été retirés en 2018 en fonction des équipements d'Hydro-Québec qui avaient pollué le site au fil des ans. Ce remblai moderne recouvrait un sol naturel correspondant à sable limoneux gris, très compact, contenant quelques blocs émoussés et des galets (8%) (lot 14A2) (**photo 2; figure 23** : couche 2). Le lot 14A2 a été excavé sur une épaisseur d'environ 3,00 m lors de la surveillance archéologique afin de s'assurer que des vestiges archéologiques n'y étaient pas présents.

Le vestige 14A100

Au début de la surveillance archéologique, une semelle en bois de la fondation d'un ancien bâtiment (lot 14A100) était apparente à la surface du sol dans la partie centre-sud du secteur d'intervention (**figure 22; photo 3**). Le vestige était constitué de trois pièces de bois orientées selon un axe nord-sud et d'une autre orientée selon un axe est-ouest. La pièce n° 1 se situait au nord du côté ouest (**figure 22; photo 4**). Elle s'étendait sur une longueur de 5,95 m, une largeur de 0,56 m et une épaisseur de 0,08 m. La pièce n° 2 se situait, quant à elle, au nord du côté est (**figure 22; photo 3**). D'une longueur de 4,30 m, sa largeur était de 0,40 m et son épaisseur de 0,08 m. Elle était distancée de la pièce n° 1 de 0,10 m.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

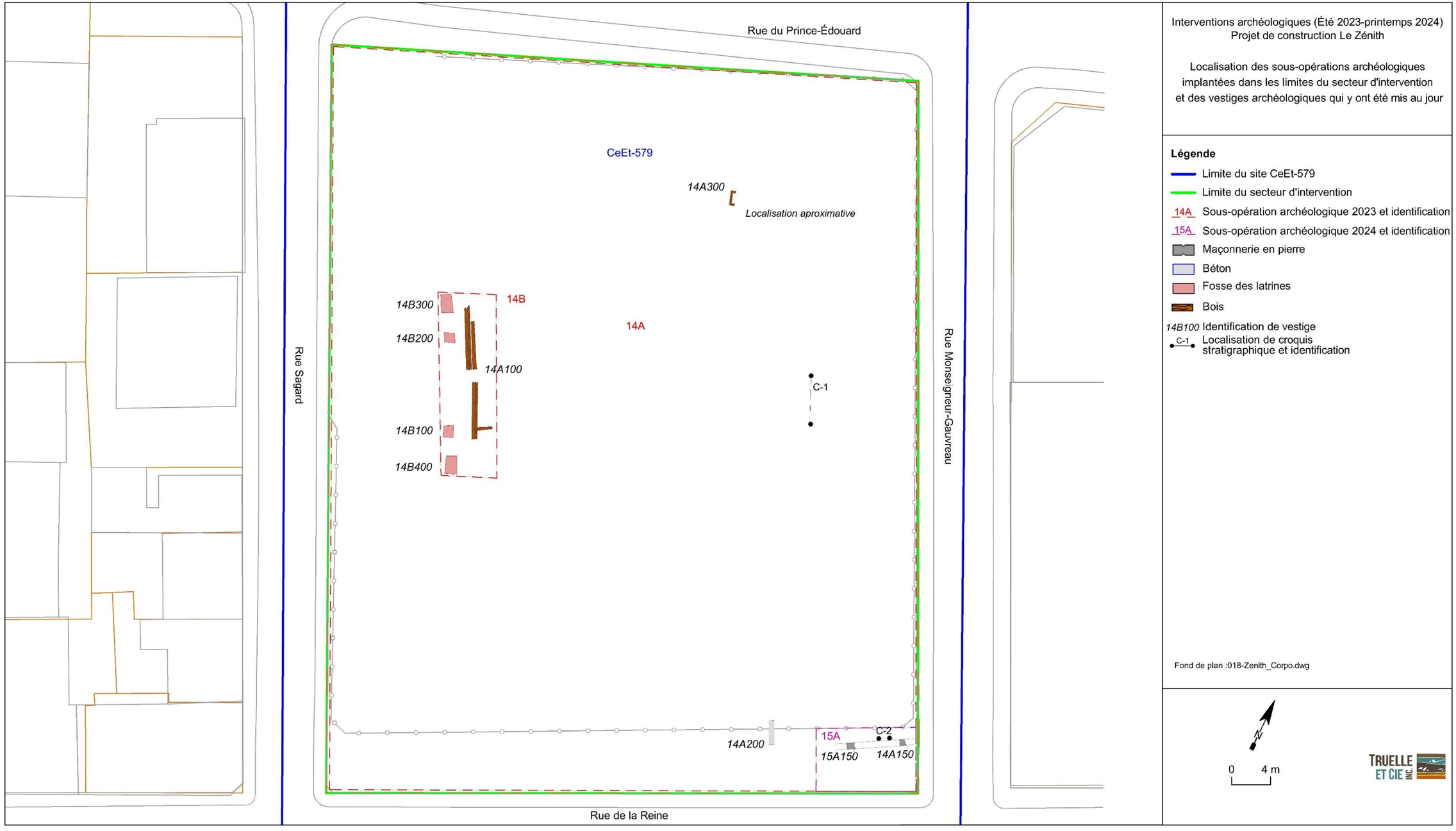

Figure 22. Localisation des sous-opérations implantées dans les limites du site CeEt-579 en 2023 et 2024 et des vestiges archéologiques qui y ont été mis au jour

Photo 1. Vue d'ensemble de la surface de la portion ouest de la sous-opération CeEt-579-14A en début de travaux, vers le nord-nord-ouest (TCI-CeEt-579-2023-011)

Photo 2. Vue d'ensemble de la surface de la portion est de la sous-opération CeEt-579-14A en début de travaux, vers le nord-nord-ouest (TCI-CeEt-579-2023-122)

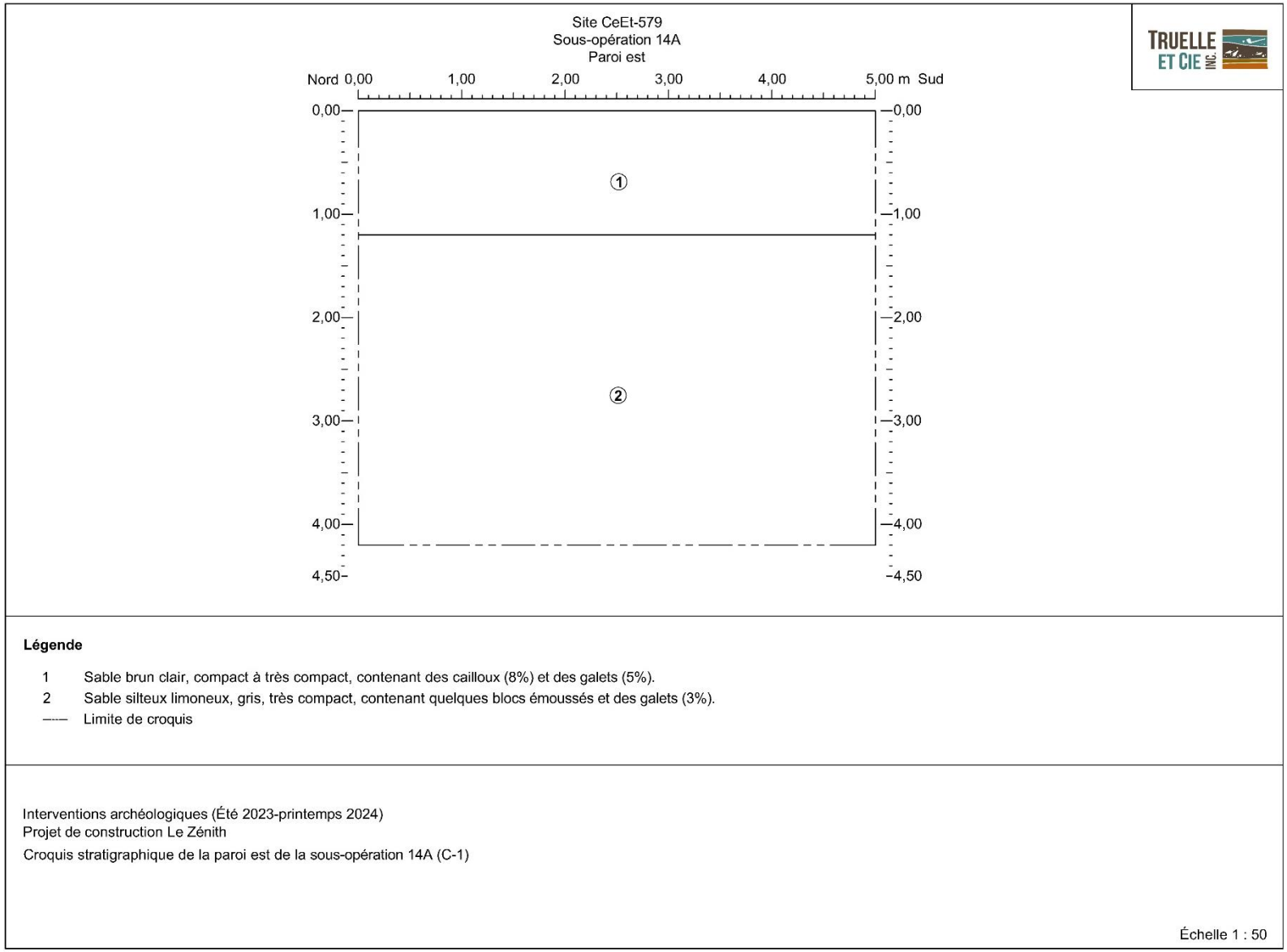

Figure 23. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 14A (C-1)

La pièce n° 3 (**figure 22; photo 4**) était localisée au sud des pièces nos 1 et 2 et distancée de ces dernières de 0,60 m à 0,70 m. Sa longueur était de 5,90 m tandis que sa largeur était de 0,56 m et son épaisseur de 0,08 m. À 0,95 m de la limite sud de la pièce n° 3, la pièce n° 4 était orientée selon un axe est-ouest (**figure 22; photo 5**). Elle s'étendait sur une longueur de 1,60 m, sur une largeur de 0,20 m et une épaisseur de 0,08 m. Enfin, sa limite ouest reposait sous la pièce de bois n° 3.

Photo 3. Vue d'ensemble du vestige CeEt-579-14A100, vers le nord-nord-ouest (TCI-CeEt-579-2023-002)

Photo 4. Section nord-sud du vestige CeEt-579-14A100, vers le sud-sud-est (TCI-CeEt-579-2023-004)

Photo 5. Section est-ouest du vestige CeEt-579-14A100, vers le sud-est (TCI-CeEt-579-2023-009)

À l'origine, la semelle de bois 14A100 devait être constituée de deux madriers posés côte à côte sur lesquels la maçonnerie du solage du bâtiment devait reposer. Le vestige 14A100 pourrait être associé aux vestiges 8N100 et 8N300 mis au jour lors des travaux de 2018. Lors de ces travaux de surveillance archéologique, la semelle de bois supportait un vestige maçonné. La maçonnerie aurait été démantelée lors des travaux de décontamination de 2018 et la semelle de bois serait restée sur place, puis redégagée en 2023. En somme, le vestige 14A100 serait associé à la première savonnerie en opération entre les années 1809 et 1845 ou à une seconde savonnerie en opération entre 1846 et 1894 (CDA 2019 : 150-153).

Le vestige 14A150

Le vestige 14A150 se situait à l'angle sud-est du site CeEt-579 (**figure 22; photo 6**), au sud du mur d'enceinte de l'ancien poste de la Reine d'Hydro-Québec, dans une zone gazonnée qui bordait la rue de la Reine. La paroi nord du secteur laisse voir une couche de pierres concassées grises (0-3/4″) et très compacte (lot 14A1; 0,10 m) (**figure 24 :** couche 1; **photo 6**). Le lot 14A1 reposait sur un sable brun foncé, compact, contenant des racines (2%) (lot 14A2; 0,10 m) (**figure 24 :** couche 2; **photo 6**). À la base de l'excavation, se trouvait enfin un sable grisâtre, meuble, contenant des pierres calcaires ébauchées (8%), des briques (5%) et du mortier (3%) (lot 14A3) (**figure 24 :** couche 3; **photo 6**), qui a été excavé sur une épaisseur de 0,70 m.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

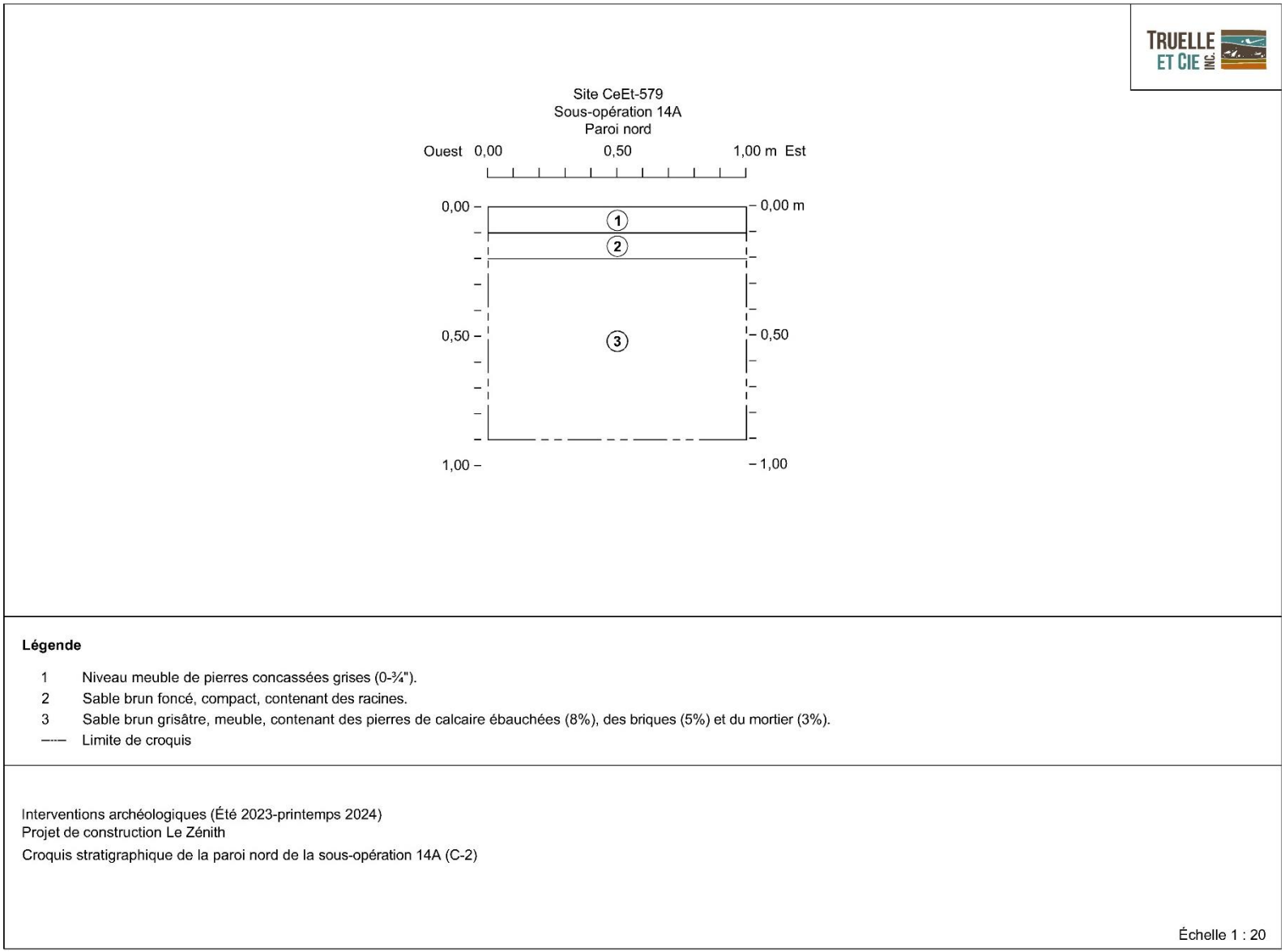

Figure 24. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération 14A, à proximité du vestige 14A150 (C-2)

Photo 6. Secteur du vestige CeEt-579-14A150 et paroi nord de l'excavation, vers le nord-ouest (TCI-CeEt-579-2023-012)

Le vestige 14A150 a été dégagé en limite est de l'excavation de décontamination (**figure 22; photo 7**). Il s'agissait d'une maçonnerie à double parement avec remplissage médian orientée selon un axe est-ouest. Fait de pierres calcaires ébauchées, le vestige 14A150 a été dégagé sur une longueur de 0,53 m et une largeur de 0,65 m. Il était constitué de deux assises atteignant une hauteur globale de 0,30 m. Les pierres le constituant étaient liées entre elles au moyen de joints de mortier beige d'une épaisseur moyenne de 0,03 m.

Le vestige 14A150 correspondait au mur sud d'un bâtiment visible sur les plans d'assurance-incendie de Goad de 1898 et de 1910-1922 (**figures 25 et 26**) mais qui est cependant absent du plan de *Underwriters' Survey Bureau Limited* de 1957-1961 alors qu'Hydro-Québec occupait tout l'espace du quadrilatère formé par les rues Monseigneur-Gauvreau, de la Reine, Sagard et du Prince-Édouard (**figure 27**). Le remblai de construction fait de sable brun jaunâtre présent de chaque côté du vestige 14A150 aurait été mis en place lors de la construction de la chambre souterraine et du mur d'enceinte du poste de la Reine d'Hydro-Québec. Il est à noter qu'aucune autre excavation n'a été réalisée dans ce secteur, que le vestige est toujours en place et que sa base n'a pas été dégagée.

RAPPORT P

Photo 7. Vue d'ensemble du vestige CeEt-5790-14A150, vers le nord-est (TCI-CeEt-579-2023-015)

Le vestige 14A200

Le vestige 14A200 se situait à environ 10,00 m à l'ouest de la rue Monseigneur-Gauvreau et à plus ou moins 5,00 m au nord de la rue de la Reine. Il s'agissait d'un ancien solage en béton orienté selon un axe nord-sud (**figure 22; photo 8**). Il s'étendait sur une longueur de 2,50 m et une largeur de 0,55 m. Il a été dégagé sur une hauteur de 0,80 m. Sa limite sud était brisée sur une longueur d'environ 5,00 m au sud, soit vers la rue de la Reine. Il était muni d'une armature en acier lisse. En somme, le vestige 14A200 pourrait être associé à une partie du solage en béton de la salle de contrôle de la basse pression visible sur le plan du *Underwriters' Bureau Survey Limited* datant de 1957-1961 (**figure 27**).

Le vestige 14A300

Le vestige 14A300 se situait dans la partie nord-est du site (**photo 9**). Il consistait en un cadre en bois d'une ancienne fosse de latrines ou d'un ancien réservoir (**photo 10**). Il s'agissait d'un secteur où se dégageait une forte odeur de mazout. Ce vestige n'a pas été documenté lors de la surveillance archéologique, l'entrepreneur ayant décontaminé le secteur sans en avertir les archéologues.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

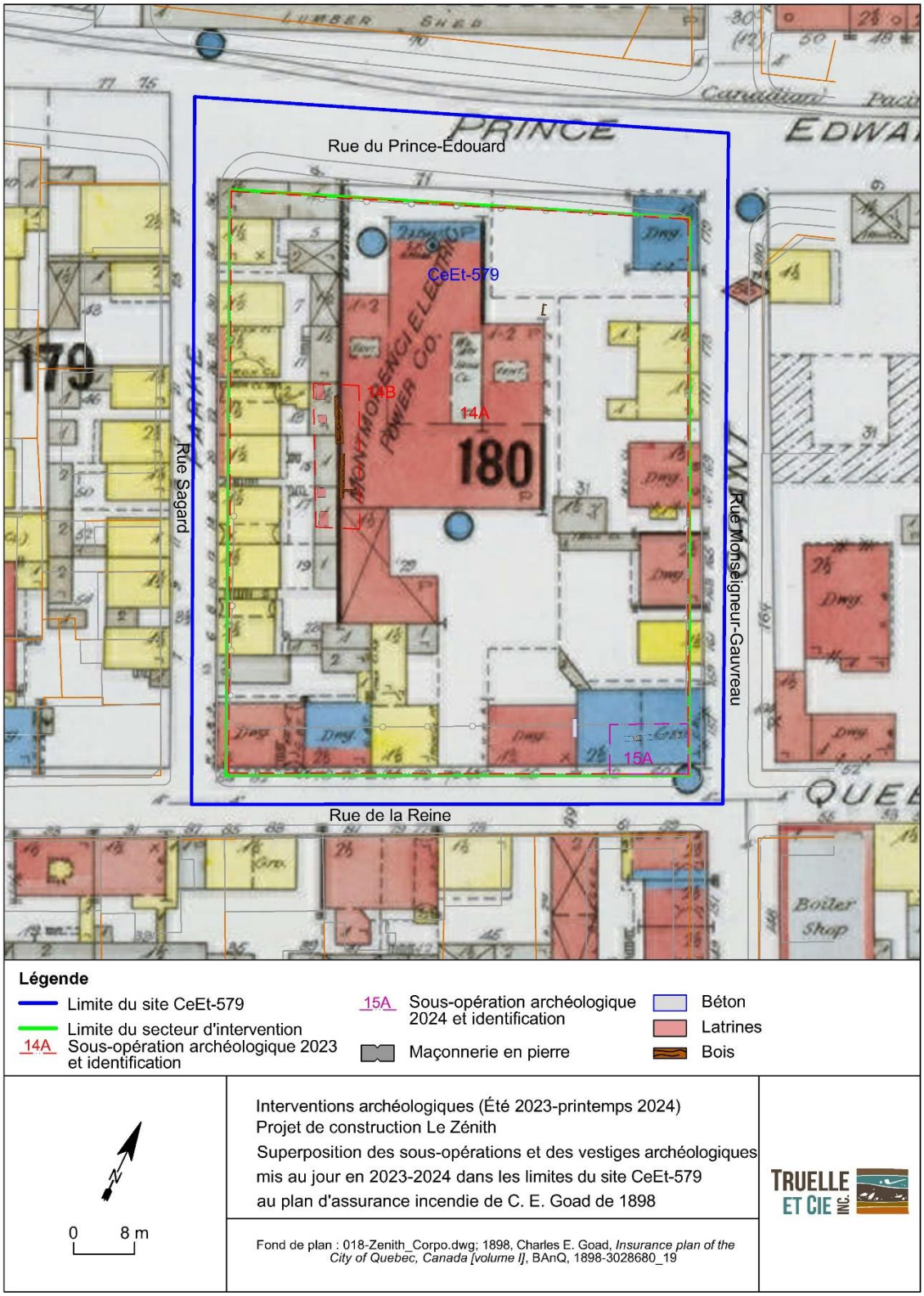

Figure 25. Superposition des sous-opérations et des vestiges archéologiques mis au jour en 2023-2024 dans les limites du site CeEt-579 au plan d'assurance-incendie de C.E. Goad de 1898

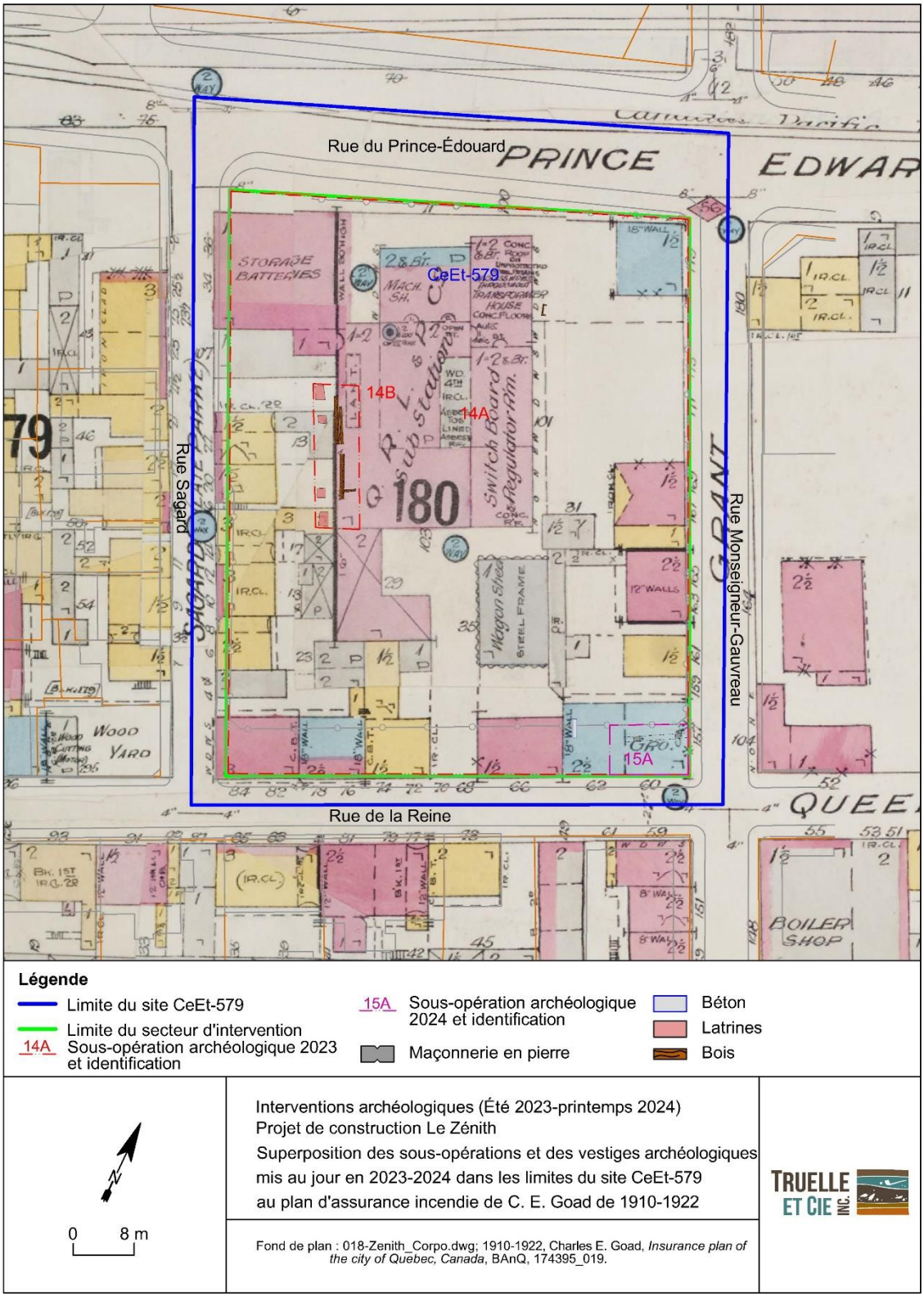

Figure 26. Superposition des sous-opérations et des vestiges archéologiques mis au jour en 2023-2024 dans les limites du site CeEt-579 au plan d'assurance-incendie de C.E. Goad de 1910-1922

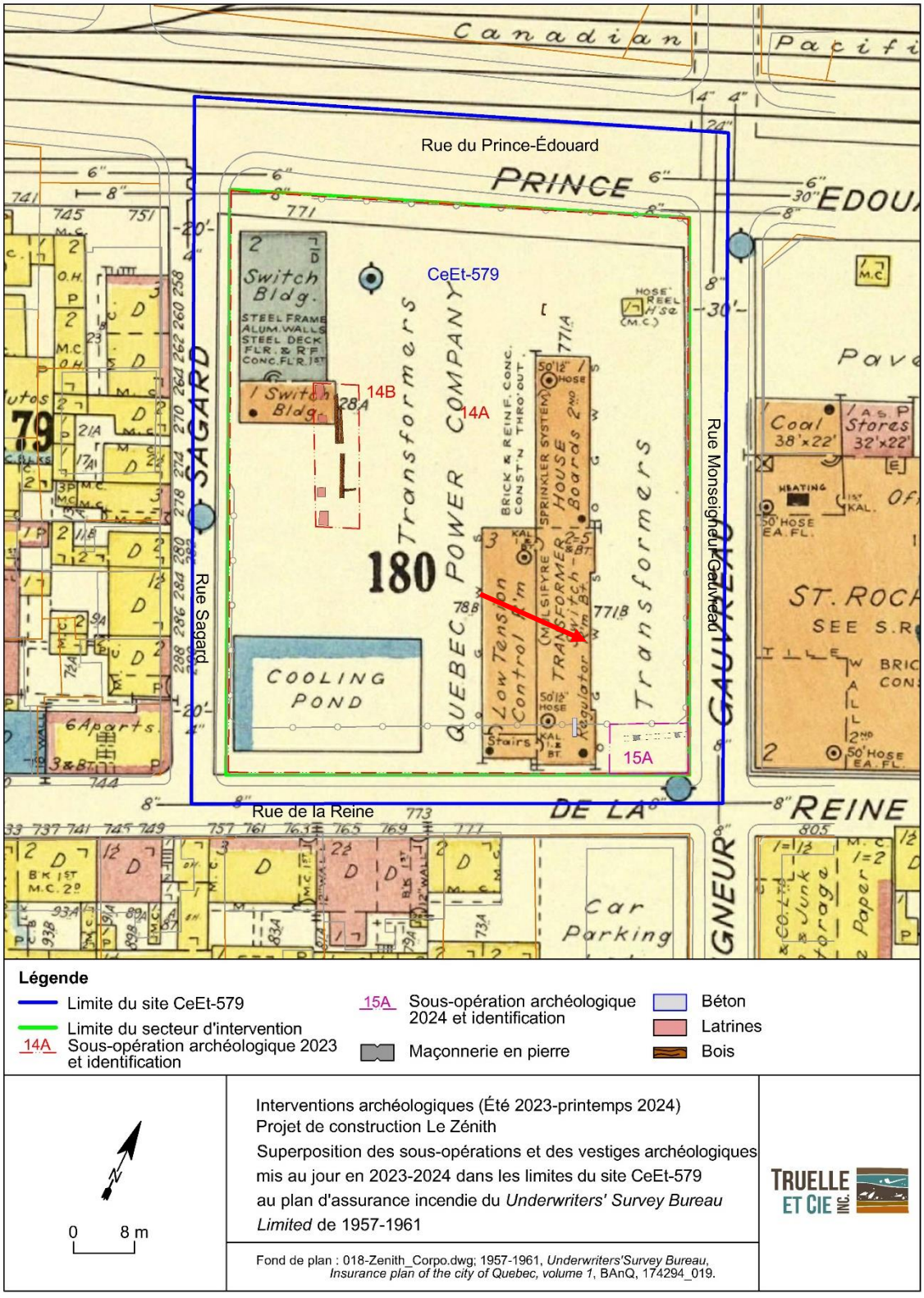

Figure 27. Superposition des sous-opérations et des vestiges archéologiques mis au jour en 2023-2024 dans les limites du site CeEt-579 au plan d'assurance-incendie du *Underwriter's Survey Bureau Limited* de 1957-1961

Photo 8. Vue d'ensemble du vestige en béton CeEt-579-14A200, vers le nord-nord-ouest (TCI-CeEt-579-2023-019)

Photo 9. Vue d'ensemble du secteur du vestige CeEt-579-14A300, vers le sud-sud-est (TCI-CeEt-579-2023-027)

Photo 10. Vue d'ensemble du vestige CeEt-579-14A300, vers le sud-sud-est (TCI-CeEt-579-2023-028)

7.1.2 La sous-opération 14B

La sous-opération 14B était localisée du côté ouest du secteur d'intervention (**figure 22; photo 11**). Elle désignait une longue bande orientée selon un axe nord-sud qui s'étendait sur une longueur de 19,00 m et une largeur de 2,00 m. Quatre fosses de latrines y ont été mises au jour. Le secteur de la sous-opération 14B correspondait à la cour arrière des bâtiments construits en bordure de la rue Sagard au XIX^{e} siècle et au début du XX^{e} siècle.

La fosse de latrines 14B100

Le vestige 14B100 correspondait à une fosse de latrines de forme rectangulaire qui était orienté selon un axe nord-sud. Localisée dans la portion centre-sud de la sous-opération 14B, sa longueur était de 1,25 m sur une largeur de 1,00 m et une profondeur d'environ 1,40 m. Il s'agissait d'une structure aménagée dans le sol naturel décrit précédemment, soit le sable limoneux gris. Ses côtés étaient constitués de plusieurs planches verticales qui étaient maintenues en place par un cadre fait de petits madriers de bois posés à l'horizontale à la base et au sommet du vestige. Ceux-ci étaient dans un état très détérioré.

Le côté est du vestige 14B100 était constitué de huit planches verticales posées côte à côte, totalisant une hauteur intérieure de 1,22 m. La longueur des planches variait de 1,05 m à 1,43 m tandis que leur largeur variait de 0,14 m à 0,24 m. Il s'agissait de demi-rondins dont la face courbe était soit appuyée contre le sol de l'excavation ou qu'elle était apparente (**photo 12**). Quant à leur épaisseur, elle variait de 0,02 m à 0,04 m.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Photo 11. Vue générale de la zone des latrines identifiées dans les limites de la sous-opération CeEt-579-14B, vers le nord-nord-ouest (TCI-CeEt-579-2023-084)

Photo 12. Mur est de la fosse de latrines CeEt-579-14B100, vers l'est (TCI-CeEt-579-2023-080)

Bien que la base de son mur sud n'ait pas été dégagée, il était constitué de cinq planches verticales dont une petite à l'angle est qui consolidait l'ensemble. Sa longueur intérieure était de 1,04 m (**photo 13**). Il était constitué de demi-rondins dont la face circulaire était apparente ou placée contre le sol ou des planches rectangulaires dont tous les côtés étaient sciés. Ils ont été dégagés sur une hauteur globale de 1,13 m, leur largeur variant de 0,15 m à 0,23 m et leur épaisseur de 0,02 m à 0,04 m.

Photo 13. Mur sud de la fosse de latrines CeEt-579-14B100, vers le sud (TCI-CeEt-579-2023-082)

Son mur est se composait de huit planches verticales posées côte à côte pour une hauteur intérieure de 1,22 m. La hauteur des planches variait de 1,05 m à 1,43 m tandis que leur largeur variait de 0,14 m à 0,24 m. Il s'agissait une fois de plus de demi-rondins dont la face courbe était soit appuyée contre le sol de l'excavation ou apparente (**photo 12**). L'épaisseur des planches quant à elle, variait de 0,02 m à 0,04 m. Bien que la base du mur sud n'ait pas été dégagée, ce dernier était constitué de cinq planches verticales dont une petite à l'angle est permettait de consolider l'ensemble. Sa hauteur intérieure était de 1,04 m (**photo 13**).

Le mur ouest du vestige 14B100 a été dégagé jusqu'à sa base seulement sur sa moitié nord. Il était constitué de sept planches verticales. Lors de la fouille, une partie du cadre supérieur horizontal s'est détaché du vestige. Sa hauteur intérieure était de 1,18 m. Une planche d'angle venait solidifier l'angle sud-ouest du vestige. Les planches correspondaient à des demi-rondins

dont la face circulaire reposait contre la paroi de sol de l'excavation (**photo 14**). Elles ont été dégagées sur une hauteur qui variait de 1,13 m et 1,43 m tandis que leur largeur variait de 0,14 m à 0,22 m et leur épaisseur de 0,02 m et 0,04 m.

Photo 14. Mur ouest de la fosse de latrines CeEt-579-14B100, vers l'ouest (TCI-CeEt-579-2023-078)

Le mur nord du vestige 14B100 a été dégagé jusqu'au cadre inférieur. Il était constitué de cinq planches verticales renforcées de deux planches d'angle. Sa hauteur intérieure était de 1,02 m (**photo 15**). Les planches constituant le mur nord correspondaient à des demi-rondins dont la face apparente était circulaire ou sciée. La longueur de ces planches variait de 1,33 m à 1,40 m, leur largeur de 0,16 m à 0,24 m et leur épaisseur de 0,02 m à 0,04 m.

Le cadre inférieur observé à la base du mur nord était constitué d'un petit madrier posé à l'horizontale d'une longueur de 0,79 m sur 0,08 m de largeur et 0,12 m d'épaisseur. Il était coincé contre les madriers horizontaux formant les murs ouest et est de la fosse de latrines 14B100. Le madrier formant le cadre inférieur est n'a seulement pu être dégagé sur une longueur de 0,49 m tandis que sa largeur était de 0,08 m et son épaisseur de 0,12 m. Enfin, le madrier du cadre inférieur du mur ouest n'a été dégagé sur une longueur d'à peine 0,30 m, une largeur de 0,07 m et une épaisseur de 0,12 m. À l'angle nord-ouest, une cale verticale en bois mesurant 0,14 m de longueur sur 0,10 m de largeur était coincée entre le madrier ouest et la planche n°7 du mur ouest, comblant ainsi un espace de 0,11 m.

RAPPORT

Photo 15. Côté nord des latrines CeEt-579-14B100, vers le nord (TCI-CeEt-579-2023-074)

Quant au cadre supérieur, il ne restait que des traces sur les murs est et ouest de la fosse de latrines 14B100. Ces traces se situaient à la partie supérieure du bois du vestige, à la base de l'excavation mécanique. Sur le mur est, il s'agissait d'une pièce de bois horizontale du côté nord du vestige, très décomposée, d'une longueur résiduelle de 0,75 m tandis que sa largeur était de 0,13 m et son épaisseur de 0,04 m (**photo 12**). Sur le mur ouest, seul un fragment de bois horizontal situé à l'angle nord-ouest du vestige n'a été observé. Celui-ci mesurait 0,20 m de longueur, 0,10 m de largeur et 0,03 m d'épaisseur (**photo 14**). Dans un état de conservation jugé très mauvais, les deux pièces de bois du cadre sont tombées lors de la fouille. Celle du mur

ouest s'étendait sur une longueur de 1,01 m, une largeur de 0,12 m et une épaisseur de 0,05 m tandis qu'un clou découpé était fiché à une de ses extrémités. Celle du mur nord était aussi horizontale, sa longueur était de 1,00 m, sa largeur de 0,11 m et son épaisseur de 0,04 m.

La stratigraphie

Le lot 14B1 correspondait au nettoyage de la surface du sol à l'intérieur des latrines 14B100. Ce dernier correspondait à un sable limoneux, gris et compact. La base du lot 14B1 était plus profonde dans sa partie centrale (**photo 16**), son épaisseur variant de 0,02 m à 0,10 m. Quelques artéfacts étaient visibles à la base du lot. Parmi ceux-ci, on retrouvait des fragments de pipes à fumer en terre cuite argileuse blanche, des contenants de diverses natures (assiette, soucoupe, tasse, bol, etc.) en terre cuite fine blanche et vitrifiée, en terre cuite fine jaune et en porcelaine fine, des fragments de cheminée de lampe à l'huile, de gobelet et de bouteilles en verre incolore, des clous découpés, des fragments de bardeaux en ardoise, une bille en pierre ainsi que des ossements d'animaux (**annexe 1**).

Photo 16. Surface du lot CeEt-579-14B102, vers le nord-est (TCI-CeEt-579-2023-007)

Sous la couche de nettoyage de la surface, le lot 14B102 correspondait à un limon brun foncé, compact, contenant de la matière organique (20%), des fibres de bois (2%), du mortier (1%), quelques écofacts dont des coquilles d'huître (1%), des graines (2%), des coquilles d'œufs (-1%) et une grande quantité d'artéfacts (**photo 17**). À la base du lot, le sol devenait plus organique et contenait de gros morceaux de bois (1%) tandis que les artéfacts devenaient moins abondants (**photo 18**). L'épaisseur de la couche variait de 0,50 m à 0,55 m. Les artéfacts ainsi recueillis formaient une collection comprenant… des fragments de pipes à fumer en terre cuite argileuse blanche, des contenants de diverses natures (assiette, soucoupe, tasse, bol, etc.) en terre cuite fine blanche et vitrifiée, en terre cuite fine jaune et en porcelaine fine, des fragments de cheminée de lampe à l'huile, de gobelet et de bouteilles en verre incolore, des clous découpés, des fragments de bardeaux en ardoise, une bille en pierre ainsi que des ossements d'animaux (**annexe 1**).

Le lot 14B103 consistait, quant à lui, en un limon argileux brun noirâtre, compact, contenant des fragments de bois (3%), quelques cailloux (-1%). Le sol devenait plus sableux vers la base du lot et les artéfacts devenaient moins abondants (**photo 19**). Ce lot contenait notamment du verre à vitre qui a été élagué en partie (1%). Son épaisseur variait de 0,70 à 0,85 m.

Photo 17. Vue des artéfacts présents dans le lot CeEt-579-14B102 en cours de fouille, vers le nord-est (TCI-CeEt-579-2023-020)

Photo 18. Surface du lot CeEt-579-14B103, vers le sud-est (TCI-CeEt-579-2023-023)

Les artéfacts ainsi recueillis formaient une collection comprenant… des fragments de pipes à fumer en terre cuite argileuse blanche, des contenants de diverses natures (assiette, soucoupe, tasse, bol, etc.) en terre cuite fine blanche et vitrifiée, en terre cuite fine jaune et en porcelaine fine, des fragments de cheminée de lampe à l'huile, de gobelet et de bouteilles en verre incolore, des clous découpés, des fragments de bardeaux en ardoise, une bille en pierre ainsi que des ossements d'animaux (**annexe 1**).

Photo 19. Surface du lot CeEt-579-14B104, vers le sud-est (TCI-CeEt-579-2023-026)

À la base de la fosse de latrines 14B100, le lot 14B104 correspondait à un limon brun foncé, meuble à compact, contenant un peu de bois (5%) et quelques cailloux (-1%). On y retrouvait plus d'artéfacts que dans le lot précédant tandis que le bois en inclusion était présent sous la forme d'éclisses et de copeaux. Le lot 14B104 n'a été fouillé que du côté nord de la fosse de latrines sur une largeur de 0,50 m et sur une profondeur de 0,25 m. Les artéfacts ainsi recueillis formaient une collection comprenant… des fragments de pipes à fumer en terre cuite argileuse blanche, des contenants de diverses natures (assiette, soucoupe, tasse, bol, etc.) en terre cuite

fine blanche et vitrifiée, en terre cuite fine jaune et en porcelaine fine, des fragments de cheminée de lampe à l'huile, de gobelet et de bouteilles en verre incolore, des clous découpés, des fragments de bardeaux en ardoise, une bille en pierre ainsi que des ossements d'animaux (**annexe 1**).

En somme, la fosse de latrines 14B100 pourrait correspondre au secteur d'aisance associé au bâtiment qui était situé au 5, de la rue Parke (l'actuelle rue Sagard) et représenté sur le plan de Hopkins de 1879 (**figure 28**). Celle-ci aurait pu se retrouver à l'intérieur du hangar situé derrière le bâtiment. La culture matérielle qui y a été recueillie témoigne d'une occupation datant principalement de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle.

Culture matérielle

De grande dimension et d'une profondeur résiduelle entre 1,47 m et 1,75 m environ, la latrine 14B100 était la plus volumineuse en termes de culture matérielle. Cette latrine a été fouillée selon quatre couches stratigraphiques (14B101 à 14B104) dont le lot 14B102 a livré le plus grand nombre d'artéfacts. En somme, la collection ainsi recueillie contenait 3 585 fragments représentant 1 428 objets qui étaient fabriqués en matériaux divers avec une majorité significative d'objets en céramique. Ce sont les lots 14B102 et 14B104 qui ont livré le plus grand nombre d'objets. Il a été possible de noter plusieurs recollages au niveau des artéfacts en céramique et en verre provenant des quatre couches stratigraphiques observées dans la fosse de latrines 4B100, ce qui démontre qu'il s'agirait possiblement d'un seul et même dépôt, essentiellement de nature domestique.

En premier lieu, un bon nombre de ces objets était relié à la consommation de boissons (verres à tige, bouchons, carafe, bouteilles) (**photos 20 et 21**) et d'aliments dont plusieurs portaient des inscriptions (vaisselle de table et de service, pots à crème ou à lait, ustensiles, conserves, condiments, etc.) (**photos 22 à 32**). TCG locale, française; -Grande variété d'objets en TCFB imprimé en brun avec le motif ''Lasso Pattern'' (lots 14B101 à 14B104) dont des soucoupes, tasses, petites assiettes, assiettes creuses, objets fabriqués par John Goodwin (1841-1871), la fabrique Seacombe Pottery à Liverpool date entre 1852 et 1871. Le motif du "Lasso Pattern" pourrait dater des années 1860. Donc, fabriqué entre 1852 et 1871.

Aussi, grande variété d'objets en TCFBV imprimé en brun avec le motif 'Udina Pattern'' (lots 14B101 et 14B102) dont des soucoupes, tasses, petites assiettes, assiettes creuses, pot à crème ou à lait, il s'agit d'une production de Joseph Clementson à Hanley en Angleterre de 1839 à 1867. Au moment de sa retraite en 1867, il cède la compagnie à ses fils et devient la Clementson Brothers (1867-1916). Plusieurs objets avec même décor, certains avec 2 ou 4 personnages.;-Motifs University, View of London.

Il est très intéressant de constater que plusieurs motifs décoratifs (imprimé Lasso, Willow, Flow Blue; éponge décor géométrique; Shell Edge; TCFJ) et certaines marques de fabricants (Goodwin; Clementson) sur les céramiques se retrouvent également dans quelques latrines du secteur du Poste de la Reine fouillées en 2018 par la firme Castonguay, Dandenault et Associés Et les objets en verres (gobelets, etc.).

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

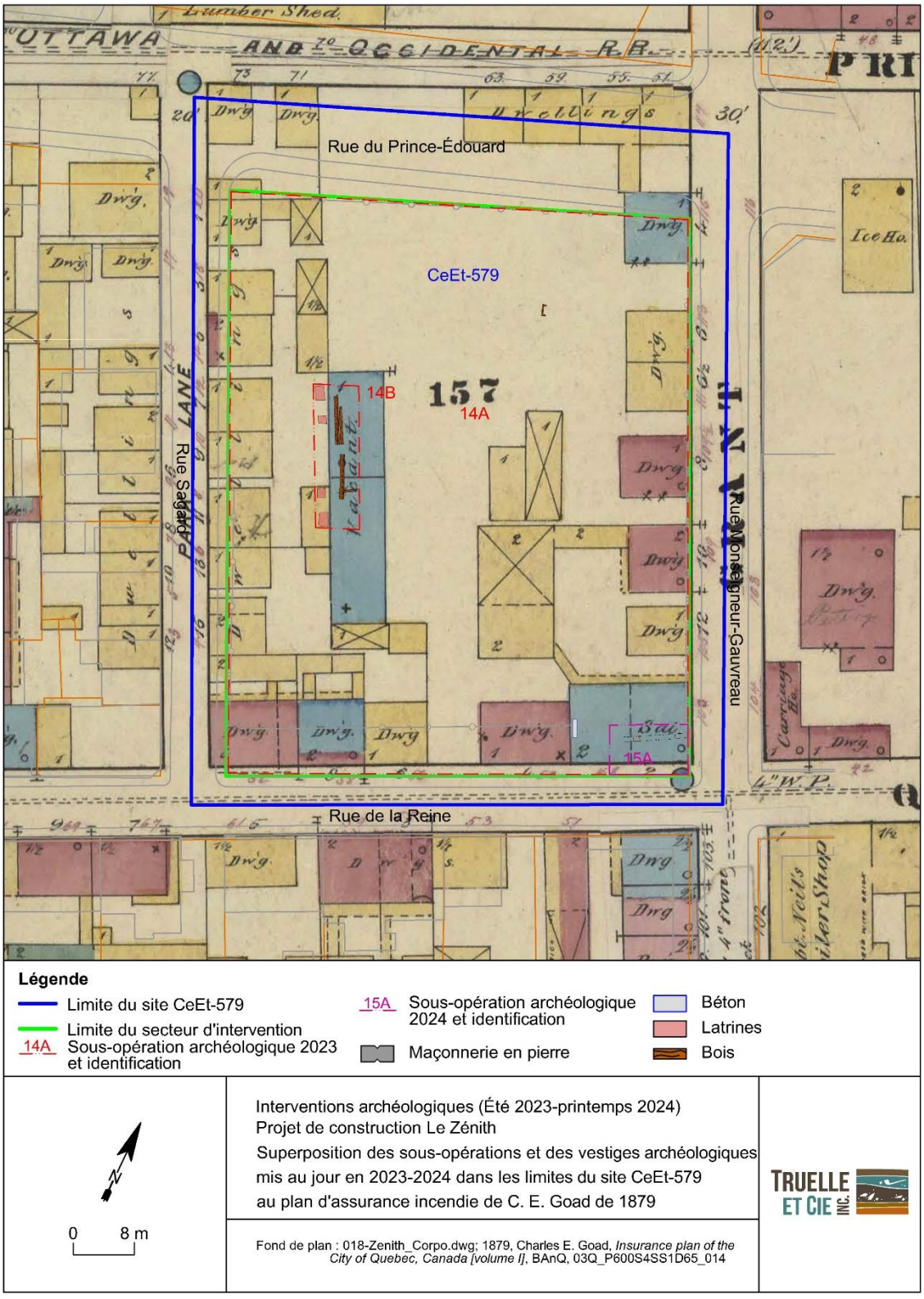

Figure 28. Superposition des sous-opérations et des vestiges archéologiques mis au jour en 2023-2024 dans les limites du site CeEt-579 au plan d'assurance-incendie de Hopkins de 1879

Photo 20. Fragment d'une bouteille carrée à gin en verre coloré transparent (lot CeEt-579-14B102)

Photo 21. Fragment d'une bouteille à alcool en verre coloré transparent (lot CeEt-579-14B102)

Photo 22. Fragment d'assiette creuse en terre cuite fine blanche imprimé en brun avec le motif *Lasso Pattern* (lot CeEt-579-14B103)

Photo 23. Tasse en terre cuite fine blanche avec décor à l'éponge (lot CeEt-579-14B102)

Photo 24. Bol en terre cuite fine blanche avec décor de type *flown blue* (lot CeEt-579-14B102)

Photo 25. Fragment de tasse en terre cuite fine blanche avec décor à l'éponge (lot CeEt-579-14B101)

Photo 26. Fragment d’assiette creuse en terre cuite fine blanche avec décor imprimé en bleu (lot CeEt-579-14B103)

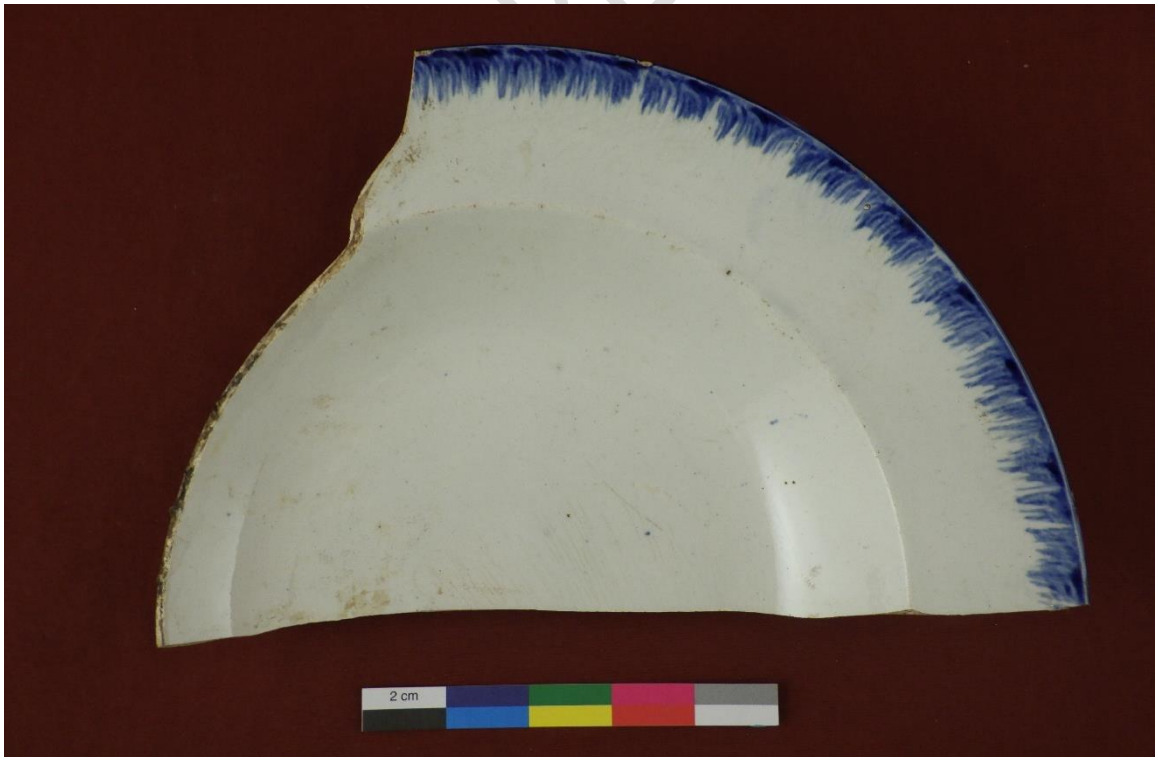

Photo 27. Fragment d’assiette creuse en terre cuite fine blanche avec décor de type *shell edge* (lot CeEt-579-14B101)

Photo 28. Pot de chambre en terre cuite fine jaune avec décor de type *banded wares* (lot CeEt-579-14B104)

Photo 29. Chopine de bière en en terre cuite fine jaune (lot CeEt-579-14B103)

Photo 30. Couvercle de théière en terre cuite fine chamois (lot CeEt-579-14B102)

Photo 31. Fragment de cuillère en métal stannifère (lot CeEt-579-14B102)

Photo 32. Manches de couteaux en os (lot CeEt-579-14B104)

Quelques objets associés à l'écriture ont également été recueillis, notamment des fragments de crayons en graphite ainsi que des encriers en grès cérame grossier (**photos 33 et 34**).

Des objets témoignent également de la présence d'enfants sur le site CeEt-579. Parmi ceux-ci, on retrouve une petite poupée en bois (lot 14B104), de la vaisselle d'enfant (lot 14B102) ainsi que des billes en pierre (**photos 35 et 36**).

D'autre part, plusieurs objets utilitaires associés au divertissement, plus précisément à la consommation du tabac, ont été mis au jour dans la fosse de latrines 14B100, soit des fragments de pipes à fumer. Notons la présence d'une pipe anglaise au décor franc-maçonnique très populaire entre les années 1780 et 1840 (lot 14B101) ainsi qu'une pipe associée au modèle TD des fabricants William et David Bell de Québec, datant de ca1862 à 1881 environ (lot 14B101) (**photos 37 à 39**).

Nous retrouvons également quelques objets reliés aux soins du corps/hygiène tels des brosses à dents (**photo 40**) de même qu'à la médication tels que des fioles (**photo 41**).

En ce qui concerne l'habillement et les parures, on retrouve des objets témoignant de la couture (trois bobines de fils en bois (lots 14B102 et 14B104), dé à coudre en métal plaqué de dorure (lot 14B102), fragments de tissus (lot 14B102) ainsi que plusieurs perles (lot 14B102) et des boutons (**photos 42 à 46**).

RAPPORT PRÉ

Photo 33. Fragments de crayons en graphite (lot CeEt-579-14B102)

Photo 34. Encrier en grès cérame grossier du Derbyshire (lot CeEt-579-14B102)

Photo 35. Billes en pierre (lot CeEt-579-14B102)

Photo 36. Fragment de petite poupée en bois (lot CeEt-579-14B104)

Photo 37. Fourneau de pipe à fumer en terre cuite fine argileuse avec décor (lot CeEt-579-14B101)

Photo 38. Fourneau de pipe à fumer en terre cuite fine argileuse avec décor franc-maçonnique (lot CeEt-579-14B101)

Photo 39. Fourneau de pipe à fumer en terre cuite fine argileuse avec décor (lot CeEt-579-14B101)

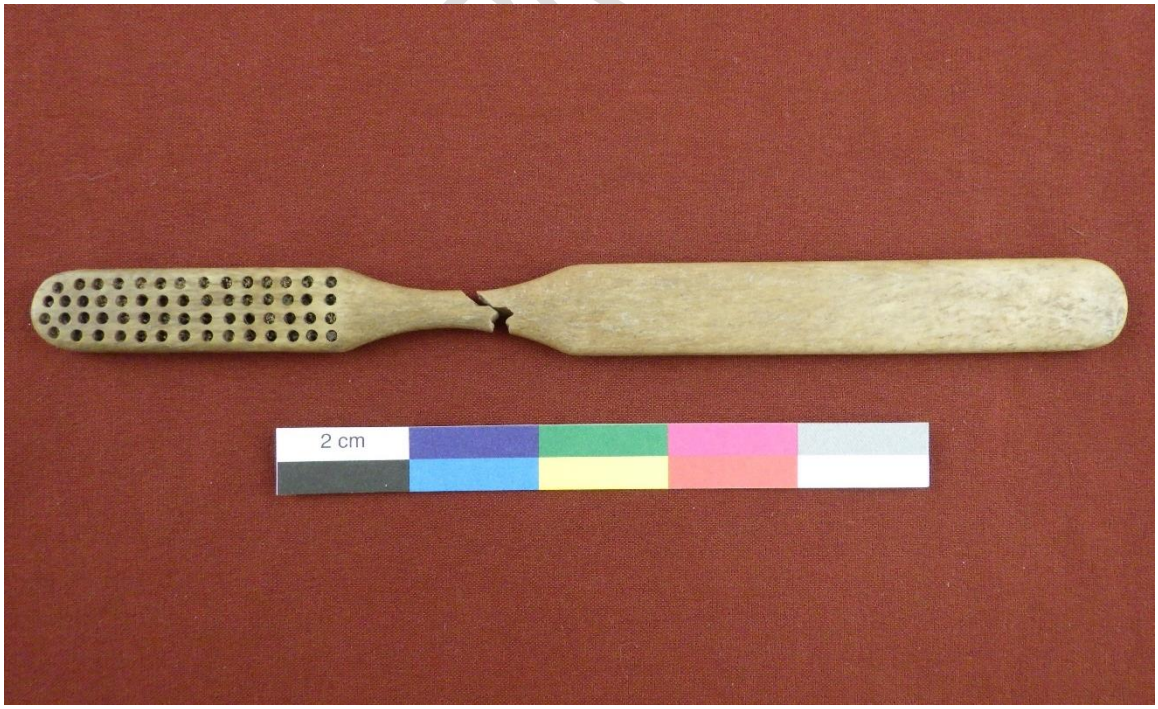

Photo 40. Brosse à dent en os (lot CeEt-579-14B102)

Photo 41. Fioles à médicament en verre teinté vert (lot CeEt-579-14B102)

Photo 42. Bobines de fil en bois (lot CeEt-579-14B102)

Photo 43. Dé à coudre en métal plaqué de dorure (lot CeEt-579-14B102)

Photo 44. Divers types de perles en verre (lot CeEt-579-14B102)

Photo 45. Boutons en os à quatre trous (lot CeEt-579-14B102)

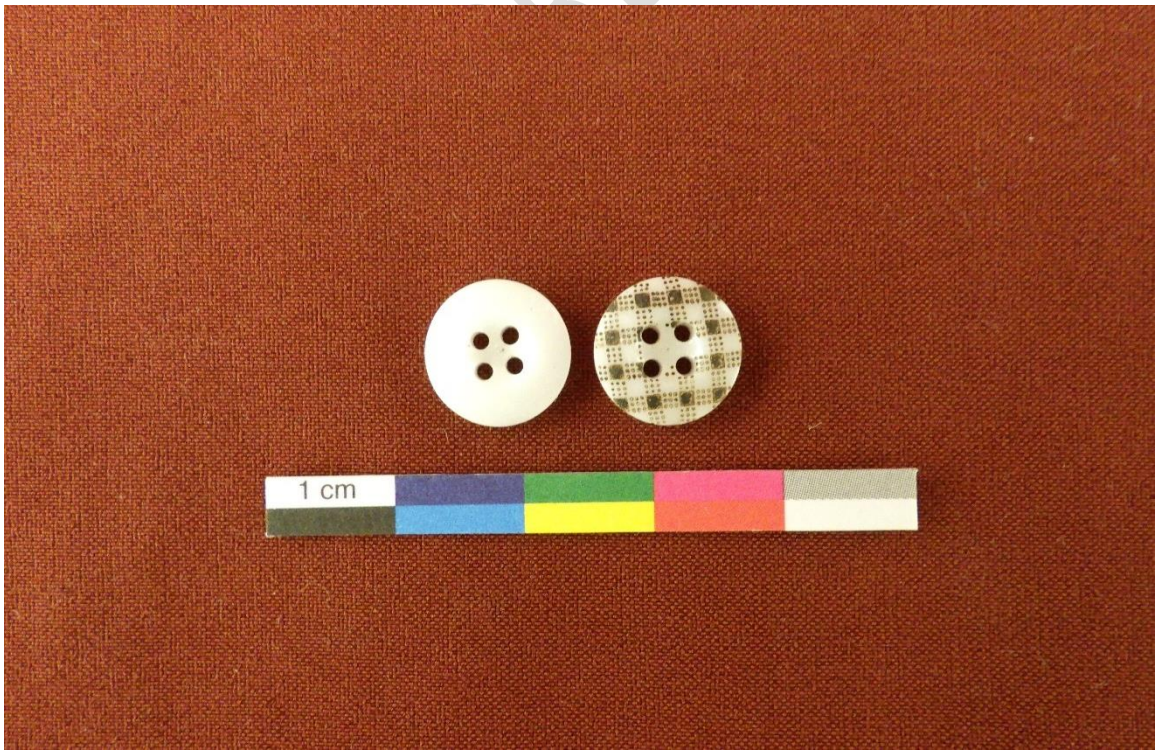

Photo 46. Boutons en verre opaque blanc à quatre trous (lot CeEt-579-14B102)

Enfin, une pièce de monnaie datant de xxx a également été mise au jour (**photo 47**).

Photo 47. Pièce de monnaie en métal argentifère (lot CeEt-579-14B102)

En lien avec l'éclairage des habitations, des fragments de cheminées de lampes à l'huile dont certains à bord inférieur évasé datant entre la fin 1850 et le début 1860 ainsi que des bords supérieurs décorés datant entre 1885 et le début du XX^{e} siècle environ ont été retrouvés. De plus, une grosse brosse en bois de forme rectangulaire dont les deux extrémités sont biseautées du côté de la face et plusieurs trous sont présents dont certains avec des fibres toujours en place. Elle sert possiblement à des fonctions multiples liées à l'entretien et au nettoyage (planchers, vêtements, souliers, animaux, …) a été mise au jour. Selon le contexte, elle pourrait dater du milieu 19e siècle au début 20e siècle environ.

Il y a aussi quelques artéfacts reliés à la construction et l'aménagement extérieure dont quelques clous découpés et forgés, un peu de métal varié, des petits fragments de briques et de canalisation en terre cuite grossière, des fragments de verre à vitres ainsi qu'un petit fragment d'une planche. Il y a aussi deux fragments de cerceaux de tonneaux en fer reliés à de l'entreposage indéterminé (**photo 48**).

RAPPORT PRÉ

Photo 48. Fragment de toiture en ardoise (lot CeEt-579-14B102)

Photo 49. Boulet de mitraille en métal ferreux (lot CeEt-579-14B102)

La fosse de latrines 14B200

Le vestige 14B200 se situait dans la partie centre-nord de la sous-opération 14B, à 8,65 m au nord de la fosse de latrines 14B100 (**figure 22**). La fosse de latrines 14B200 était de forme rectangulaire et était orientée selon un axe est-ouest. D'une longueur de 1,25 m, sa largeur était de 1,00 m. Elle était peu profonde, ayant possiblement été dérasée, et très abimée.

Du mur est du vestige 14B200, il ne reste que trois planches verticales, deux en limite nord et une en limite sud. Leur longueur moyenne était de 0,92 m (**photo 50**). Du nord vers le sud, la planche n° 1 correspondait à un demi-rondin dont la face apparente était circulaire et sa base était entièrement dégagée. Sa hauteur était de 0,50 m, sa largeur de 0,17 m et son épaisseur variait de 0,02 m à 0,04 m. La planche n° 2 était un demi-rondin dont la face apparente était circulaire. Sa base était dégagée et elle reposait sur le sol naturel fait de sable limoneux gris. Bien que sa partie supérieure était très abimée, sa longueur résiduelle était de 0,43 m, sa largeur de 0,13 m et son épaisseur variait également de 0,02 m à 0,04 m. La planche n° 3 se situait à 0,48 m au sud de la planche n° 2, en limite sud du côté est du vestige 14B200. Il s'agissait également d'un demi-rondin dont la face apparente était circulaire et dont la base n'a pas été entièrement dégagée. Elle s'étendait sur une longueur résiduelle de 0,38 m tandis que sa largeur était de 0,17 m et son épaisseur variait de 0,02 m à 0,04 m.

Photo 50. Mur est de la fosse de latrines CeEt-579-14B200, vers le nord-est (TCI-CeEt-579-2023-056)

Le mur sud du vestige 14B200 mesurait 1,04 m de longueur de 1,04 m. Il était seulement constitué de trois pièces de bois dans sa moitié ouest. Bien que sa base n'ait pas été entièrement dégagée, elle reposait dans un sable limoneux formant une partie du lot 14B203 qui n'a pas été fouillé totalité (**photo 51**).

De l'est vers l'ouest, la planche n° 1 se situait à 0,39 m du mur est du vestige 14B200. Il s'agissait d'un demi-rondin dont la face apparente était circulaire. Elle a été dégagée sur une longueur de 0,46 m tandis que sa largeur était de 0,16 m et son épaisseur variait de 0,02 m à 0,04 m. La planche n° 2 correspondait à un demi-rondin dont la face apparente était circulaire. Elle a été dégagée sur une longueur de 0,49 m, une largeur de 0,22 m et une épaisseur variant de 0,02 m à 0,04 m. La planche n° 3 était un demi-rondin dont la face apparente était circulaire. Elle a été dégagée sur une longueur de 0,47 m tandis que sa largeur était de 0,20 m et son épaisseur variait de 0,02 m à 0,04 m. À l'ouest, elle s'appuyait contre la planche n° 1 du mur ouest.

Photo 51. Mur sud de la fosse de latrines CeEt-579-14B200, vers le sud-est (TCI-CeEt-579-2023-058)

Le mur ouest du vestige 14B200 s'étendait sur une longueur de 1,01 m. Sa base n'a pas été dégagée et était englobée dans le lot 14B203 qui n'a pas été fouillé de ce côté. Il ne restait que trois planches dont une à l'angle sud, l'autre un peu au nord et la dernière à l'angle nord du

vestige (**photo 52**). Du sud vers le nord, la planche n° 1 correspondait à un demi-rondin dont la face apparente était circulaire. Celle-ci a été dégagée sur une longueur de 0,26 m, une largeur de 0,15 m et une épaisseur variant de 0,02 m à 0,04 m. La planche n° 2 se situait à 0,15 m au nord de la planche n° 1. Ce demi-rondin, dont la face apparente était circulaire, a été dégagée sur une longueur de 0,28 m, une largeur de 0,17 m et une épaisseur variant de 0,02 m à 0,04 m. La planche n° 3 était située à 0,43 m de la planche n° 2. Celle-ci correspondait à un demi-rondin dont la face apparente était circulaire. Elle a été dégagée sur une longueur résiduelle de 0,23 m tandis que sa largeur était de 0,13 m et son épaisseur variait de 0,02 m à 0,04 m. Au nord, elle était appuyée contre le sol de l'excavation.

Photo 52. Mur ouest de la fosse de latrines CeEt-579-14B200, vers l'ouest (TCI-CeEt-579-2023-061)

Le mur nord de la fosse de latrines 14B200 mesurait 1,10 m de longueur. Il était constitué de six planches verticales dont cinq étaient du côté ouest et la 6^{e} à l'angle nord-est du vestige (**photo 53**). Dans la moitié ouest, la base du vestige n'a pas été dégagée car elle était englobée dans le lot 14B203 non fouillé. De l'ouest vers l'est, la planche n° 1 correspondait à un demi-rondin dont la face apparente était circulaire. Sa longueur dégagée était de 0,26 m tandis que sa largeur était de 0,17 m et son épaisseur variait de 0,02 m à 0,04 m. La planche n° 2 correspondait à un demi-rondin dont la face apparente était circulaire. Sa hauteur dégagée était

de 0,26 m, sa largeur de 0,16 m et son épaisseur variait de 0,02 m à ses extrémités à 0,04 m au centre. La planche n° 3 correspondait à un demi-rondin dont la face apparente était circulaire. Sa hauteur dégagée était de 0,23 m, sa largeur de 0,15 m tandis que son épaisseur variait de 0,02 m à ses extrémités à 0,04 m au centre. À sa surface, du côté est, il manquait un gros éclat de bois sur une hauteur de 0,15 m et une largeur de 0,07 m.

Photo 53. Mur nord de la fosse de latrines CeEt-579-14B200, vers le nord (TCI-CeEt-579-2023-063)

La planche n° 4 correspondait à un demi-rondin dont la face apparente était circulaire. Sa hauteur était de 0,48 m tandis que sa largeur était de 0,17 m et son épaisseur variait de 0,02 m à ses extrémités à 0,04 m au centre. La planche n° 5 était un demi-rondin dont la face apparente était circulaire. Sa surface et son côté étaient très abîmés. Il mesurait 0,45 m de hauteur sur 0,20 m de largeur à sa base et 0,10 m à sa surface. Enfin, son épaisseur variait de 0,02m à ses extrémités à 0,04 m au centre. Elle recouvrait la planche n° 4 à l'ouest sur 0,07 m. La planche n° 6 était séparée de la planche n° 5 de 0,30 m à la surface et de 0,20 m à la base. Il s'agissait d'une petite planche rectangulaire dont toutes les faces étaient sciées. D'une hauteur de 0,30 m, sa largeur était de 0,07 m et son épaisseur de 0,01 m.

Notons qu'aucune trace d'un cadre supérieur ou inférieur n'était visible sur le vestige 14B200.

La stratigraphie

Le lot 14B201 correspondait au nettoyage de la surface intérieure de la fosse de latrines 14B200. Le sol ainsi retiré correspondait à un mélange de sable limoneux gris et de limon brun foncé noirâtre, compact, contenant quelques galets (-1%). Son épaisseur était de 0,15 m (**photo 54**). Le lot 14B202 se composait d'un limon sablo-argileux noirâtre, compact, contenant quelques fragments de bois (1%). Une importante lentille de sable limoneux gris était présente à l'angle nord-ouest de la fosse de latrines ainsi qu'à l'angle sud-est, donnant une fosse orientée nord-est/sud-ouest à la base du lot 14B202 (**photo 55**). Sa profondeur était de 0,50 m. S'ensuivait le lot 14B203 qui a été excavé sur une largeur de 0,50 m dans la partie est des latrines. Il s'agissait d'un sable limono-argileux gris, très compact, contenant un peu de bois (-1%). Il a été excavé sur une épaisseur variant de 0,25 m au sud à 0,50 m au nord. Ce lot correspondait à une motte de sol naturel tombé à la base des latrines probablement lors de sa construction.

La fosse de latrines 14B200 serait associée au bâtiment sis au 3, de la rue Parke (l'actuelle rue Sagard) visible sur le plan de Hopkins de 1879 (**figure 28**). Celle-ci aurait pu se retrouver à l'intérieur du hangar situé derrière le bâtiment. La culture matérielle qui y a été recueillie témoigne d'une occupation datant principalement de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle.

Photo 54. Surface du lot CeEt-579-14B202, vers l'est (TCI-CeEt-579-2023-029)

Photo 55. Surface du lot CeEt-579-14B203, vers le nord-ouest (TCI-CeEt-579-2023-040)

RAPPORT P

Culture matérielle

De grande dimension mais avec une faible profondeur résiduelle, soit entre 0,80 m et 1,05 m environ, la fosse de latrines 14B200 renfermait une quantité appréciable d'artéfacts. Cette dernière a été fouillée selon quatre couches stratigraphiques (lots 14B201 à 14B204) et les nombreux artéfacts, soit 213 fragments pour 156 objets, sont représentés par des matériaux divers. Le lot 14B202 est celui qui a livré le plus grand nombre d'objets.

Malgré une quantité d'artéfacts plus faible retrouvée dans cette latrine, les objets n'en sont pas moins intéressants pour autant. La composition du dépôt est essentiellement de nature domestique. Plusieurs objets sont reliés à l'alimentation comme de la vaisselle de table et de service dont quelques fragments comprenant un bol, une assiette et des contenants en céramiques variées datant principalement du XIX^{e} siècle. Il y a des fragments d'un possible bol en verre incolore ainsi qu'un couvercle incomplet en verre incolore pressé (lot 14B202) avec un décor de pétales moulés en relief sur la surface interne du couvercle, cette technique date majoritairement du XIX^{e} siècle et du début XX^{e} siècle (**photos 56 et 57**). Aussi un fragment de bouteille en verre teinté dont les dates générales de l'utilisation de la pince à finition se situe entre les années 1820 aux années 1920 environ.

Photo 56. Couvercle incomplet en verre incolore pressé (lot CeEt-579-14B202)

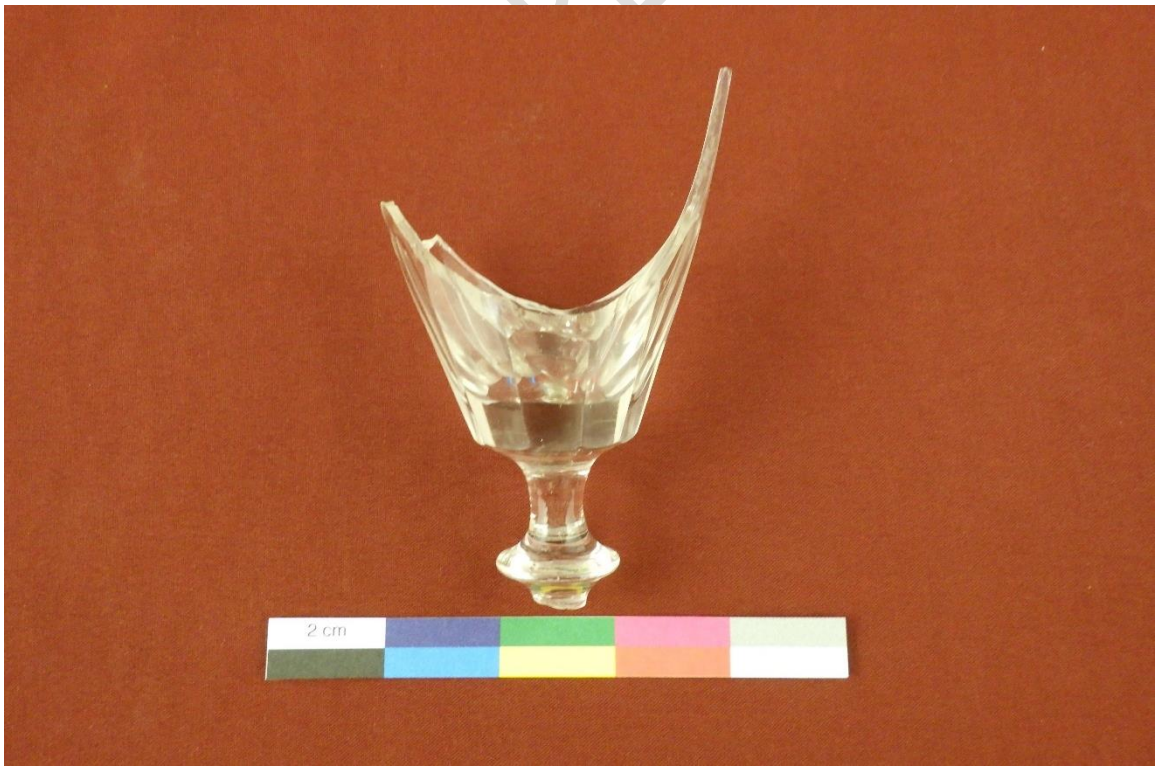

Photo 57. Verre à vin en verre incolore (lot CeEt-579-14B202)

Deux ustensiles en métal plaqué de dorure (lot 14B202) ont été retrouvés dont une fourchette complète à 4 dents qui a été découpée dans un seul morceau de métal très mince et de même épaisseur de bout en bout (**photo 58**). Sur une face du manche, il y a des sigles géométriques et végétal qui sont incisés ou estampillés à la verticale, il pourrait s'agir d'une inscription ou d'un décor. La présence d'oreilles confirme une fabrication à compter du XIX^{e} siècle et les modèles découpés, souvent de facture américaine ou canadienne, dateraient entre ca 1865 et 1910 environ. Le deuxième ustensile est une partie du manche-coffrage d'un couteau pliant de forme oblongue aux bouts arrondis. Les côtes et les lames sont manquantes mais un petit rivet est toujours en place et quatre autres petits trous de fixation sont visibles. Il pourrait dater du milieu XIX^{e} siècle au début 20e siècle environ. Le placage de dorure pourrait signifier un statut social moyen supérieur quoi que, le matériau et la fabrication de la fourchette le sont peut-être moins.

Photo 58. Fourchette à quatre dents en métal plaqué de dorure (lot CeEt-579-14B202)

Plusieurs graines variées (lot 14B202), une noix de Grenoble (lot 14B202) (**photo 59**) et un fragment d'huître ont été retrouvées ainsi que plusieurs ossements de mammifères et d'oiseaux dont certains avec traces de découpe et un fragment blanchi.

Photo 59. Coquille de noix de Grenoble (lot CeEt-579-14B202)

Il y a quelques artefacts reliés à la présence d'enfants dans le secteur associé à cette latrine dont une bille en terre cuite grossière (lot 14B202) (**photo 60**) qui pourrait aussi être relié à des jeux d'adultes. Ce type de billes étaient produites principalement en Europe et aux États-Unis, elles deviennent populaires surtout à la fin du XIX^{e} siècle et au début du XX^{e} siècle et ce jusqu'à la fin de la 1ère guerre mondiale, vers 1920.

L'autre objet est une assiette d'enfant en terre cuite fine blanche (lot 14B202) avec un décor et des inscriptions imprimées sur le fond de la paroi intérieure comprenant un homme, une femme, deux cavaliers sur chevaux et des chiens de chasse et les inscriptions mentionnent: " A walk before breakfast / The sun is up well brush the dew / To hear the huntsman's gay hallo ". Il s'agit d'une production de Joseph Clementson fabriquée à Hanley en Angleterre entre 1839 à 1867. L'inscription Shelton sous la base, indique que la pièce a été fabriquée avant le jumelage des deux comptés de Hanley et de Shelton, soit avant 1857. Donc, fabriquée entre 1839 à 1857.

Pour ce qui est du tabac, un seul fragment de tuyau de pipe à fumer en terre cuite fine argileuse blanche a été mis au jour et on a retrouvé qu'un fragment de verre à tige en verre incolore relié à la consommation des boissons alcoolisées.

Concernant l'hygiène, quelques fragments en terre cuite fine blanche vitrifiée reliés à un pot de chambre ont été inventoriés. Certains objets en cuir dont des chaussures et des sangles pourraient faire partie de l'assemblage (pas encore inventorié).

RAPPORT PRÉ

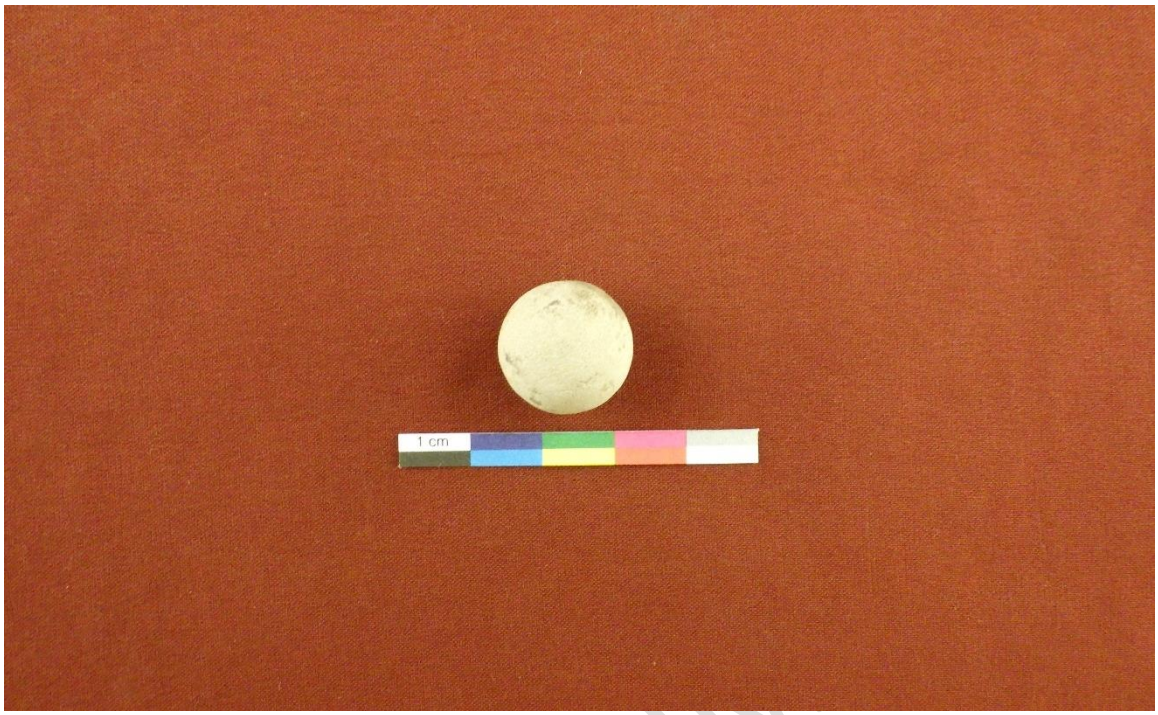

Photo 60. Bille en terre cuite grossière (lot CeEt-579-14B202)

Photo 61. Assiette d'enfant en terre cuite fine blanche (lot CeEt-579-14B202)

En lien avec l'éclairage des habitations, des fragments de cheminées de lampes à l'huile (lots 14B201 à 14B203) (**photo 62**) dont certains à bord inférieur évasé datant entre la fin 1850 et le début 1860 ainsi que des bords supérieurs décorés datant entre 1885 et le début du XX^{e} siècle environ ont été retrouvés. De plus, une grosse brosse en bois (lot 14B202) de forme rectangulaire dont les deux extrémités sont biseautées du côté de la face et plusieurs trous sont présents dont certains avec des fibres toujours en place (**photo 63**). Elle sert possiblement à des fonctions multiples liées à l'entretien et au nettoyage (planchers, vêtements, souliers, animaux, etc.) a été mise au jour. Selon le contexte, elle pourrait dater du milieu XIX^{e} siècle au début XX^{e} siècle environ.

Deux poulies (lot 14B202) de formats différents constituées d'une roue à gorge en bois avec une pièce centrale en fer (**photo 64**) ainsi qu'une petite scorie (lot 14B201) pourraient être reliés à certains commerces et/ou ateliers qui étaient installés dans le secteur à cette période. Il y a aussi quelques artéfacts reliés à la construction et l'aménagement extérieure dont quelques clous découpés et forgés, un peu de métal varié, de petits fragments de brique et de canalisation en terre cuite grossière, des fragments de verre à vitres ainsi qu'un petit fragment d'une planche. Il y a aussi deux fragments de cerceaux de tonneaux en fer (lot 14B202) reliés à de l'entreposage indéterminé.

Trouvaille intéressante! Au fond de la latrine dans le lot 14B204, quatre projectiles d'artilleries en fonte ont été découverts. Bien sûr, ces artéfacts ont descendu vers le bas étant donné leurs poids. Il s'agit d'une balle de mitraille d'un diamètre de 2,5 cm environ et d'une balle de grappe de raisin d'un diamètre de 3,5 cm environ possiblement reliées à l'artillerie anglaise (**photo 65**). Selon le diamètre, la première était intégrée dans une boîte métallique ou dans une poche en tissu et le tout inséré dans l'âme d'un canon. La deuxième était plutôt empilée sur un plateau avec un axe central en fonte, les balles enduites de goudron, recouvertes de toile et ficelées et l'ensemble était inséré dans l'âme d'un canon. (Je vais peser les balles au labo pour avoir un poids).

Il y a aussi un boulet d'un diamètre de 7,5cm environ et d'un poids de 3 livres (1360,78gr) et un boulet d'un diamètre de 9,5cm environ et d'un poids 6 livres (2721,55gr), deux calibres généralement associés à l'artillerie anglaise mais qui selon certains contextes, ils sont quelque fois reliés à l'artillerie française (**photo 66**). Le boulet de 3 livres pouvait être tiré par un pierrier ou un canon d'artillerie légère. Le boulet de 6 livres était définitivement tiré par un canon. Il pourrait s'agir de reliques associées aux différentes batailles dans le secteur de la Basse-Ville lors de la Guerre de sept ans (1756-1763) ou lors du siège de 1775-1776. Ils ont possiblement été retrouvés au 19e siècle lors de possibles constructions ou aménagements sur les terrains associés aux habitations du Poste de la Reine et ensuite jeté dans cette latrine (L'Anglais 2022 : 76-93).

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

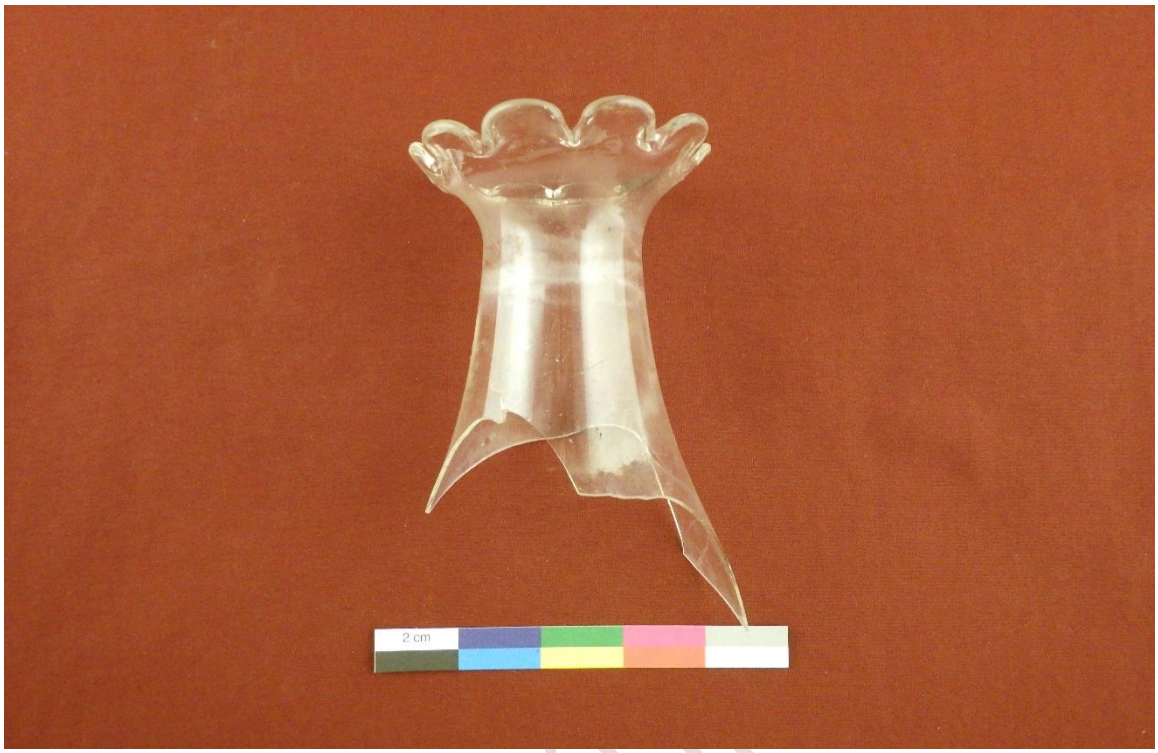

Photo 62. Fragment de cheminées de lampe à l'huile (lot CeEt-579-14B203)

Photo 63. Brosse en bois (lot CeEt-579-14B202)

Photo 64. Poulie en bois et en métal (lot CeEt-579-14B202)

Photo 65. Balle de mitraille et balle de grappe de raisin (lot CeEt-579-14B204)

Photo 66. Boulet de canon (lot CeEt-579-14B204)

Spécifions qu'aucun objet recueilli dans la fosse de latrines 14B200 ne semblait relié à la médication ou bien encore aux soins du corps. Par ailleurs, peu d'artéfacts ne permettaient d'établir le niveau de statut social des habitants de la propriété à laquelle la fosse de latrines 14B200 était associée. Seuls deux ustensiles plaqués de dorure permettent de croire que les habitants du secteur pourraient avoir vécu selon un statut social jugé de moyen à moyen supérieur.

RAPPORT PRÉ

La fosse de latrines 14B300

La fosse de latrines 14B300 se situait en limite nord de la sous-opération 14B, à 2,05 m au nord de la fosse de latrines 14B200. De forme rectangulaire et orientée selon un axe nord-sud, celle-ci mesurait 2,02 m de longueur sur 1,20 m de largeur tandis que sa profondeur variait de 0,80 m à 0,90 m. Elle était constituée de planches verticales et d'un cadre inférieur fait de poutres horizontales. À sa base, au centre, une traverse horizontale, orientée est-ouest, solidifiait l'ensemble du cadre inférieur. Il est à noter que le vestige 14B300 a été lourdement abîmé lors de l'excavation mécanique de sa surface.

D'une longueur de 1,92 m, son mur est était très abîmé, ne lui restant que trois planches orientées vers le nord à sa limite nord et 1 à sa limite sud (**photo 67**). La base des planches

n’ayant pas été dégagée puisqu’elles étaient cachées par le madrier horizontal du cadre inférieur. À l’origine les planches du mur est étaient verticales.

Photo 67. Mur est de la fosse de latrines CeEt-579-14B300, vers le nord-est (TCI-CeEt-579-2023-096)

Du nord vers le sud, la planche nº 1 était rectangulaire et tous ses côtés étaient sciés. Elle s’appuyait, au nord, contre le sol de la tranchée excavée. D’une hauteur de 0,50 m, sa largeur était de 0,30 m et son épaisseur de 0,04 m. La planche nº 2 était également rectangulaire et appuyée contre la planche nº 1 au nord. D’une hauteur de 0,45 m, sa largeur était de 0,20 m et son épaisseur de 0,04 m. S’ensuivait la planche nº 3 qui était elle aussi rectangulaire et s’appuyait contre la planche nº 2 au nord. Sa hauteur était de 0,59 m tandis que sa largeur était de 0,20 m et son épaisseur de 0,04 m. Enfin, la planche nº 4 se situait à la limite sud du mur, à 1,22 m de la planche nº 3 et elle s’appuyait contre la planche nº 1 du mur sud. De forme rectangulaire, sa hauteur était de 0,32 m, sa largeur de 0,13 m et son épaisseur de 0,04 m.

Le cadre inférieur était constitué d’un demi-rondin en position horizontale et dont la face apparente était circulaire. En limite nord, le madrier s’appuyait contre le sol de l’excavation et en limite sud, contre la planche nº 1 du mur sud. D’une longueur de 1,83 m, sa largeur était de 0,20 m et son épaisseur de 0,12 m.

Son mur sud, d'une longueur de 1,12 m, était constitué de cinq planches verticales dont la base était cachée derrière le madrier du cadre inférieur (**photo 68**). En limite est du mur, il y avait une petite planche d'angle.

Photo 68. Mur sud de la fosse de latrines CeEt-579-14B300, vers le sud-est (TCI-CeEt-579-2023-097)

De l'est vers l'ouest, la planche d'angle était de forme rectangulaire et elle s'appuyait sur la planche nº 1 du mur sud et contre la planche nº 4 du mur est. Sa hauteur était de 0,32 m, sa largeur de 0,09 m et son épaisseur de 0,03 m. La planche nº 1 était rectangulaire et s'appuyait à l'est contre le sol de l'excavation. En partie recouverte de la planche d'angle, sa hauteur était de 0,38 m, sa largeur de 0,15 m et son épaisseur de 0,03 m. La planche nº 2 était également rectangulaire et elle s'appuyait à l'est contre la planche nº 1. D'une hauteur de 0,50 m, sa largeur était de 0,06 m et son épaisseur de 0,03 m. La planche nº 3 correspondait à un demi-rondin dont la face apparente était circulaire. Elle mesurait 0,41 m de hauteur tandis que sa largeur était de 0,22 m et son épaisseur variait de 0,02 m à ses extrémités à 0,03 m au centre. Enfin, la planche nº 4, qui était probablement un demi-rondin, s'est révélée dans un état de décomposition très avancé et il ne restait que des fibres de bois. Elle atteignait une hauteur de 0,29 m tandis que sa largeur était de 0,26 m et son épaisseur de 0,01 m.

RAPPORT

La planche nº 5 était rectangulaire. Celle-ci se trouvait légèrement isolée soit à 0,17 m de la planche nº 4 et quelques centimètres du mur ouest. Sa hauteur était de 0,59 m, sa largeur de 0,20 m et son épaisseur de 0,04 m.

Enfin, le madrier du cadre inférieur correspondait à un demi-rondin en position horizontale dont la face apparente était circulaire. Il était coincé entre les poutres du cadre inférieur des murs est et ouest. Sa longueur était de 1,10 m tandis que sa largeur était de 0,20 m et son épaisseur de 0,04 m.

Le mur ouest de la fosse de latrines 14B300, d'une longueur de 1,79 m, était, quant à lui, très abîmé, ne lui restant que deux planches verticales tandis que sa base était cachée par le madrier du cadre inférieur en position horizontale (**photo 69**).

Photo 69. Mur ouest de la fosse de latrines CeEt-579-14B300, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-579-2023-090)

Du sud vers le nord, la planche nº 1 se trouvait à 1,15 m de la paroi sud. Il s'agissait d'un demi-rondin dont la face apparente était circulaire. Sa hauteur était de 0,50 m tandis que sa largeur était de 0,24 m et son épaisseur variait de 0,02 m à ses extrémités à 0,04 m au centre. La planche nº 2 était séparée de la planche nº 1 de 0,40 m. Il s'agissait également d'un demi-rondin dont la face apparente était circulaire et qui s'appuyait contre la planche nº 1 du mur

nord. Sa hauteur était de 0,53 m, sa largeur de 0,20 m tandis que son épaisseur variait de 0,02 m à ses extrémités à 0,04 m au centre. Quant au cadre inférieur, il était formé d'un demi-rondin horizontal dont la face apparente était circulaire. Il prenait appui contre les planches des murs sud et nord. Sa longueur était de 1,85 m, sa hauteur de 0,25 m et son épaisseur de 0,12 m.

Finalement, le mur nord de la fosse de latrines 14B300 s'étendait sur une longueur de 1,04 m et ne comptait que six planches verticales situées en limite est et ouest du mur. Comme pour les planches des autres murs, leur base était cachée par le madrier horizontal du cadre inférieur (**photo 70**).

Photo 70. Mur nord de la fosse de latrines CeEt-579-14B300, vers le nord-ouest (TCI-CeEt-579-2023-092)

De l'ouest vers l'est, la planche nº 1 était rectangulaire et s'appuyait à l'ouest contre le sol de l'excavation. D'une hauteur de 0,52 m, sa largeur était de 0,16 m et son épaisseur de 0,03 m. Également rectangulaire, la planche nº 2 s'appuyait à l'ouest contre la planche nº 1. Sa hauteur était de 0,35 m tandis que sa largeur était de 0,10 m et son épaisseur de 0,03 m. La planche nº 3 était un demi-rondin dont la face apparente était circulaire et qui s'appuyait à l'ouest contre la planche nº 2. Elle mesurait 0,39 m de hauteur sur une largeur de 0,08 m et une épaisseur de 0,02 m. La planche nº 4 était également rectangulaire et s'appuyait à l'ouest contre la planche nº 3. Elle atteignait une hauteur de 0,40 m sur une largeur de 0,10 m et une épaisseur de 0,03 m.

La planche nº 5 se situait à 0,35 m à l'est de la planche nº 4 et elle était rectangulaire. Sa hauteur était de 0,31 m, sa largeur de 0,08 m et son épaisseur de 0,05 m. Enfin, la planche nº 6 était un demi-rondin dont la face apparente était sciée. Celle-ci était appuyée à l'ouest contre la planche nº 5 et à l'est contre la planche nº 1 du mur est. Sa hauteur était de 0,26 m tandis que sa largeur était de 0,20 m et son épaisseur variait de 0,02 m à ses extrémités à 0,04 m au centre.

Le cadre inférieur du mur nord était formé d'un demi-rondin en position horizontale dont la face apparente était circulaire. Celui-ci s'appuyait à l'ouest contre la planche nº 2 du mur ouest et à l'est contre la planche nº 1 du mur est. Les poutres formant le cadre inférieur des murs est et ouest venaient s'y appuyer. Elle mesurait 1,00 m de longueur sur 0,20 m de largeur de 0,20 m et 0,05 m d'épaisseur. Afin de bien s'intégrer aux poutres des murs est et ouest, des encoches étaient présentes à la base de ses extrémités. Celle à l'ouest mesurait 0,10 m de largeur sur 0,10 m de hauteur tandis que celle à l'est avait une largeur de 0,19 m et une hauteur de 0,12 m.

À 0,13 m de la limite est, il y avait un piquet planté dans le sol qui venait solidifier l'ensemble (**photo 71**). De forme rectangulaire, sa partie enfouie était en pointe. D'une hauteur de 0,47 m, sa largeur était de 0,05 m et son épaisseur de 0,10 m. Afin de bien caler le piquet de renfort, une encoche de 0,05 m de largeur sur 0,08 m de hauteur et d'une profondeur de 0,02 m à 0,03 m a été réalisée sur la partie supérieure de la poutre horizontale du cadre inférieur du mur nord.

Photo 71. Vue détaillée de la traverse centrale du cadre inférieur des latrines 14B300, vers le nord-nord-ouest (TCI-CeEt-579-2023-103)

Enfin, la traverse centrale du cadre inférieur correspondait à un rondin orienté selon un axe est-ouest. Celui-ci s'étendait sur une longueur de 0,87 m tandis que son diamètre était de 0,10 m. Reposant sur le sol naturel à la base des latrines, elle se situait à 0,90 m du mur nord et à environ 0,85 m à 0,90 m du mur sud (**photo 71**). Il ne s'agirait toutefois pas de sa position initiale. À l'origine, elle devait être coincée entre les madriers du cadre inférieur des murs est et ouest.

La stratigraphie

Le lot 14B301 correspondait au nettoyage de la surface de la fosse de latrines 14B300. Il se composait d'un mélange de sable limoneux gris et compact et de limon noirâtre et organique (**photo 72**). Son épaisseur variait de0,03 m dans la partie sud du lot à 0,20 m à l'angle sud-ouest du vestige.

Photo 72. Surface du lot CeEt-579-14B302, vers le nord-ouest (TCI-CeEt-579-2023-032)

Il reposait sur un limon argileux noirâtre, compact, contenant beaucoup de copeaux de bois (8%), une lentille de cendre, des coquilles d'œuf (-1%), des graines de citrouille et de maïs (-1%). Le lot 14B302 a été fouillé sur une épaisseur de 0,80 m.

La fosse de latrines 14B300 et le sol des lots 14B301 et 14B302 sont associés à l'occupation de la cour arrière des bâtiments qui étaient situés en bordure de la rue Sagard à la fin du XIX^{e} siècle. Superposé au plan de Hopkins de 1879, le vestige 14B300 pourrait se retrouver à l'intérieur du hangar qui était présent à l'arrière du bâtiment sis au 1, de la rue Parke (l'actuelle rue Sagard) (**figure 28**).

Culture matérielle

De très grande dimension et d'une profondeur résiduelle entre 0,83 m et 1 m environ, la latrine 14B300 arrive en deuxième place en termes de volume de culture matérielle. Cette latrine a été fouillée selon deux couches stratigraphiques (14B301 et 14B302) dont le lot 14B102 a livré le plus grand nombre d'artéfacts. Les nombreux artéfacts, soit 3585 fragments pour 1428 objets, sont fabriqués en matériaux divers avec une majorité significative d'objets en céramique.

Les artéfacts de ce dépôt sont essentiellement de nature domestique reliés à l'alimentation dont plusieurs avec inscriptions (vaisselle de table et de service, gobelets, jarres d'entreposages (lot 14B302), bols, etc.). Il est très intéressant de constater que plusieurs motifs décoratifs (imprimé Lasso, Willow, Flow Blue; éponge décor géométrique; Shell Edge; TCFJ) et certaines marques de fabricants (Goodwin; Clementson) sur les céramiques se retrouvent également dans quelques latrines du secteur du Poste de la Reine fouillées en 2018 par la firme Castonguay, Dandenault et Associés.

L'enfance? (Vaisselle d'enfant, billes, jouets); Tabac? (Pipes à fumer); Alcool? (Verres à tige, bouchons, carafe, bouteilles). Aussi quelques objets reliés aux soins du corps/hygiène? (Brosses à dents; pots de chambre); Médication;

L'habillement/parures = Couture (dé à coudre, bobine de fils en bois, plusieurs perles); Certains objets en cuir dont des chaussures pourraient faire partie de l'assemblage (pas encore inventorié).

En lien avec l'éclairage des habitations, des fragments de cheminées de lampes à l'huile dont certains à bord inférieur évasé datant entre la fin 1850 et le début 1860 ainsi que des bords supérieurs décorés datant entre 1885 et le début du 20^{e} siècle environ ont été retrouvés. De plus, une grosse brosse en bois de forme rectangulaire dont les deux extrémités sont biseautées du côté de la face et plusieurs trous sont présents dont certains avec des fibres toujours en place. Elle sert possiblement à des fonctions multiples liées à l'entretien et au nettoyage (planchers, vêtements, souliers, animaux, …) a été mise au jour. Selon le contexte, elle pourrait dater du milieu 19e siècle au début 20e siècle environ.

Il y a aussi quelques artéfacts reliés à la construction et l'aménagement extérieure dont quelques clous découpés et forgés, un peu de métal varié, des petits fragments de briques et de

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

canalisation en terre cuite grossière, des fragments de verre à vitres ainsi qu'un petit fragment d'une planche. Il y a aussi deux fragments de cerceaux de tonneaux en fer reliés à de l'entreposage indéterminé.

Dans cette latrine, aucun objet ne semble relié à la présence de médication ou d'objets reliés aux soins du corps. Peu d'artéfacts pour établir un niveau de statut social mais selon les deux ustensiles plaqués de dorure, les habitants du secteur pourraient avoir vécu selon un statut social moyen à moyen supérieur.

La fosse de latrines 14B400

La fosse de latrines 14B400 était localisée en limite sud de la sous-opération 14B, à 1,90 m au sud du vestige 14B100 (**figure 22; photo 11**). De forme rectangulaire, la fosse de latrines 14B400 était orientée selon un axe nord-sud. Elle mesurait 1,90 m de longueur sur 1,25 m de largeur. Elle était constituée de planches verticales soutenues, à la base, par un cadre constitué de poutres horizontales.

Son mur est se composait de neuf planches verticales dont la base était cachée par un cadre inférieur (**photo 73**). Il s'agissait pour la plupart de planches rectangulaires à l'exception d'un demi-rondin. La planche n° 1 se situait à 0,48 m du mur nord et la planche n° 2 à 0,17 m de la planche n° 1. Les planches suivantes étaient appuyées les unes contre les autres. Leur hauteur variait entre 0,16 m et 0,30 m à l'exception de la planche n° 3 qui était plus haute de 0,28 m à partir de la surface de l'excavation et qui présentait une section de 0,43 m recourbée vers l'intérieur du vestige. La largeur des planches variait entre 0,06 m et 0,25 m et leur épaisseur entre 0,04 m et 0,10 m.

Le cadre inférieur du mur est était constitué d'un petit madrier rectangulaire en position horizontale et présent à la base des latrines. Sa longueur était de 1,80 m, sa largeur de 0,17 m et son épaisseur de 0,08 m. Sa limite sud présentait une encoche d'une longueur de 0,13 m sur une profondeur de 0,05 m. Enfin, il s'appuyait contre le sol de l'excavation du mur nord et sur le madrier du cadre inférieur du mur sud.

Le mur sud de la fosse des14B400 était constitué de cinq planches verticales reposant sur un madrier horizontal à la base formant le cadre inférieur (**photo 74**). De forme rectangulaire, ces planches mesuraient entre 0,06 m et 0,40 m de hauteur sur une largeur variant entre 0,10 m et 0,24 m et une épaisseur entre 0,04 m et 0,08 m. Quant au cadre inférieur, il correspondait à un demi-rondin en position horizontale dont la face apparente était circulaire et qui était coincé entre ceux des murs est et ouest. Sa longueur était de 1,02 m, sa largeur de 0,17 m et son épaisseur de 0,07 m.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Photo 73. Mur est de la fosse de latrines CeEt-579-14B400, vers l'est (TCI-CeEt-579-2023-064)

Photo 74. Mur sud de la fosse de latrines CeEt-579-14B400, vers le sud (TCI-CeEt-579-2023-066)

Le mur ouest des latrines 14B400, d'une longueur de 1,84 m, se composait de sept planches verticales retenues à leur base par le madrier horizontal du cadre inférieur (**photo 75**). Sur ces sept planches, cinq d'entre elles étaient rectangulaires tandis que les deux autres correspondaient à des demi-rondins. Présentant un état de décomposition très avancé, ces planches atteignaient une hauteur variant entre 0,04 m et 0,17 m tandis que leur largeur variait entre 0,12 m et 0,28 m et leur épaisseur entre 0,04 m et 0,06 m. Le cadre inférieur était constitué d'un madrier horizontal de forme rectangulaire. Brisé presqu'à sa limite nord, sa longueur était de 1,50 m pour la section sud et de 0,50 m pour la section nord sur une largeur de 0,18 m et une épaisseur de 0,08 m.

Photo 75. Mur ouest de la fosse de latrines CeEt-579-14B400, vers l'ouest (TCI-CeEt-579-2023-068)

Seuls deux gros madriers verticaux étaient visibles dans la partie centrale du mur nord de la fosse de latrines 14B400, dont la longueur atteignait 1,18 m (**photo 76**). À l'origine, il devait y avoir du bois sur toute la surface du mur puisque des fibres de bois très décomposées y étaient encore visibles.

De l'ouest vers l'est, la planche n° 1 se situait à 0,24 m à l'est du mur ouest. Il s'agissait d'un madrier en position verticale. De forme rectangulaire, sa hauteur était de 0,42 m, sa largeur de 0,28 m et son épaisseur de 0,06 m. La planche n° 2 correspondait, quant à elle, à un madrier de forme rectangulaire qui ressortait de l'alignement du mur sur 0,09 m. Sa hauteur était de 0,48

m, sa largeur de 0,33 m et son épaisseur de 0,06 m. Il y avait un espace de 0,40 m entre la planche n° 2 et l'angle nord-est de la fosse de latrines. Le cadre inférieur était constitué d'un madrier rectangulaire posé à l'horizontale. Il était plus précisément coincé entre les madriers du cadre inférieur des murs est et ouest. Il était brisé à son centre et pointait vers le sud sur un espace de 0,27 m du mur nord (**photo 77**). La longueur de sa section ouest était de 0,62 m et celle de la section de 0,53 m, pour une longueur totale de 1,10 m tandis que sa largeur était de 0,20 m et son épaisseur de 0,07 m. L'observation des planches du mur mais surtout du cadre inférieur a permis de constater que le sol extérieur semblait avoir exercé une pression sur l'ensemble de la fosse, créant ainsi un déplacement des planches vers l'intérieur de la structure. Ceci pourrait expliquer la raison pour laquelle le cadre inférieur ouest semblait décollé des planches du mur et qu'il était brisé à sa limite nord. Il en va de même du madrier du cadre inférieur du mur nord qui était brisé en son centre et du madrier du cadre inférieur du mur est seulement tordu vers l'intérieur et en partie décalé des planches formant le mur est.

Photo 76. Mur nord de la fosse de latrines CeEt-579-14B400, vers le nord-nord-ouest (TCI-CeEt-579-2023-071)

Photo 77. Détail du cadre inférieur brisé du mur nord de la fosse des latrines CeEt-579-14B400, vers le sud-sud-est (TCI-CeEt-579-2023-073)

La stratigraphie

Le lot 14B401 correspondait au nettoyage de la surface de la fosse de latrines 14B400 après son dégagement mécanique. Il s'agissait d'un sable limoneux gris, compact à très compact, contenant un peu de bois (-1%) ainsi que quelques cailloux (-1%). D'une épaisseur moyenne de 0,10 m, celui-ci a livré (**photos 78 et 79**). Il reposait sur le lot 14B402 correspondant à un limon argileux, noirâtre, compact, contenant des fragments de bois (2%), des fragments de coquilles d'œuf (-1 %) et des gros fragments de briques (-1%). D'une épaisseur de 0,55 m, il a été dégagé sur la totalité du cadre inférieur des latrines 14B400.

La fosse de latrines 14B400 serait associée au bâtiment sis au 7, rue Parke (l'actuelle rue Sagard) représenté sur le plan de Hopkins de 1879 (**figure 28**). Contrairement aux fosses de latrines 14B100, 14B200 et 14B300, le vestige 14B400 ne se situait pas à l'intérieur d'un hangar. Il devait donc se situer dans la cour arrière du bâtiment et peut-être s'appuyer contre le mur ouest de la savonnerie-chandellerie en limite est du lot. Les artéfacts mis au jour témoignent d'une occupation datant de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle.

Photo 78. Surface du lot CeEt-579-14B401, vers le nord-ouest (TCI-CeEt-579-2023-035)

Photo 79. Surface du lot CeEt-579-14B402, vers le nord-ouest (TCI-CeEt-579-2023-042)

Culture matérielle

De très grande dimension mais avec une très faible profondeur résiduelle de 0,65 m environ, la latrine 14B400 est celle qui a livré le moins de culture matérielle. Cette latrine a été fouillée sur

deux couches stratigraphiques (lots 14B401 et 14B402). Seul le lot 14B402 a livré 90 fragments représentant 62 objets faits en matériaux divers. Les artéfacts recueillis dans cette latrine étaient essentiellement de nature domestique. Plusieurs objets étaient reliés à l'alimentation comme de la vaisselle de table et de service dont quelques fragments comprenant une assiette, une théière et des contenants en céramiques variées datant principalement de la seconde moitié du XIX^{e} siècle (**photo 80**).

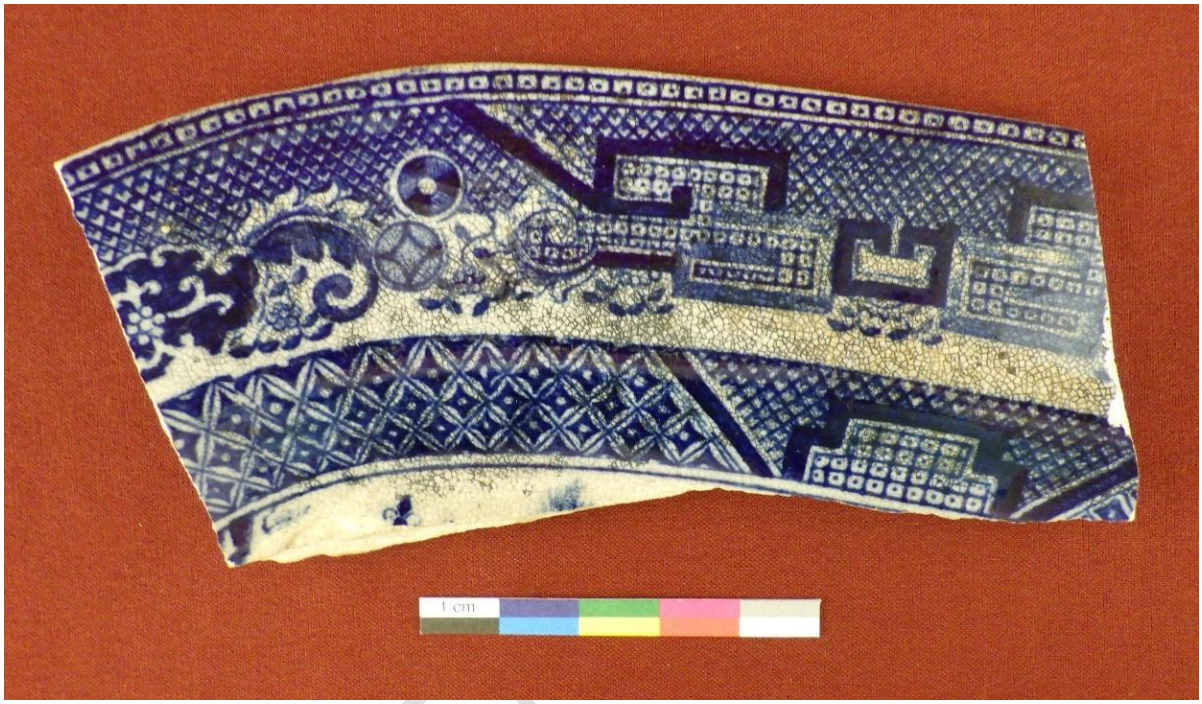

Photo 80. Fragment d'une assiette creuse en terre cuite fine blanche ornée d'un décor de type *Willow blue* (lot CeEt-579-14B401)

Il y a deux fragments de gobelets (**photo 81**) et un fragment de couvercle en verre pressé dont la technique date majoritairement du XIX^{e} siècle et du début XX^{e} siècle et aussi quelques fragments de contenants en verre teinté. On retrouve aussi dans l'assemblage, deux fragments de noisettes (**photo 82**), un fragment d'huître et des ossements de mammifères, d'oiseaux et poisson dont certains avec traces de découpe. Une mandibule avec dents toujours en places appartient probablement à un animal de race canine, il pourrait s'agir d'un animal de compagnie décédé.

Pour ce qui est du tabac et de l'alcool, plusieurs fragments de pipes à fumer postérieur à 1840 ont été mis au jour. La majorité ont été fabriquées en terre cuite fine argileuse blanche avec des décors moulés de locomotive à vapeur ou ‘’Le Hussard’’ (lot 14B402) (**photo 83**) et une en terre cuite fine argileuse rouge avec un décor végétal moulé avec des fruits (lot 14B402) (**photo 84**). Deux sont associées au fabricant écossais Duncan McDougall et ont été produites entre 1846 et 1967 environ. Quelques fragments de bouteilles à boisson alcoolisée en verre vert foncé ont été retrouvés et l'un porte les marques du moule de type Ricketts dont le brevet a été accordé en 1821, ce type de moule pour les bouteilles à alcool a été utilisé jusqu'à la fin du 19e siècle environ.

RAPPORT

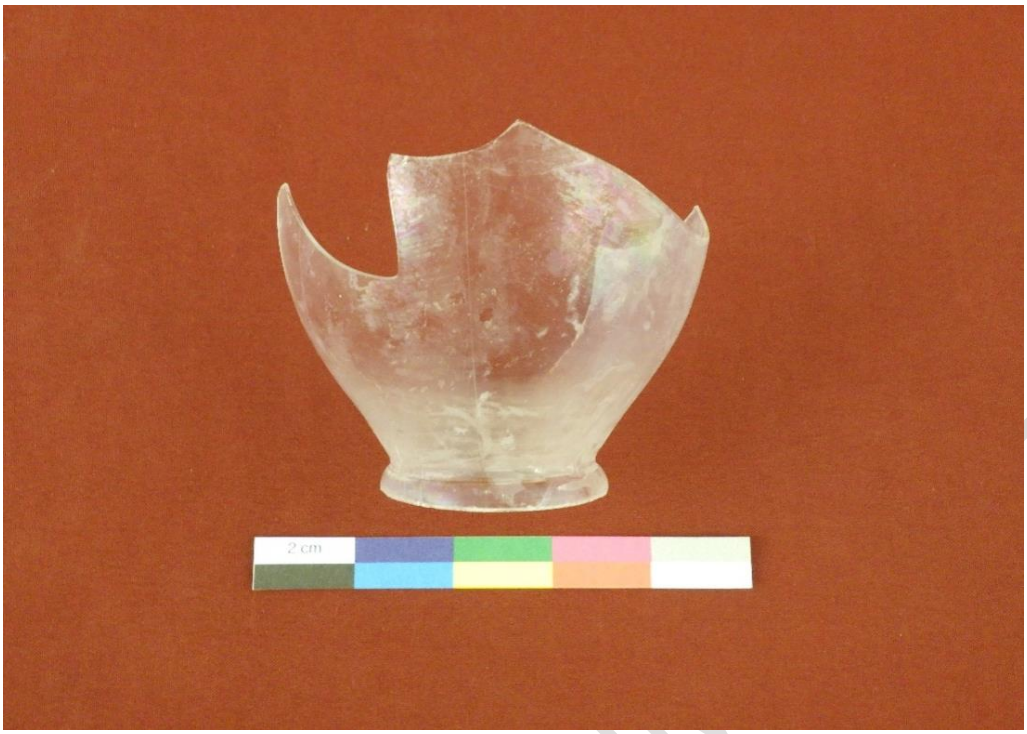

Photo 81. Gobelet en verre incolore pressé (lot CeEt-579-14B402)

Photo 82. Coquilles de noisettes (lot CeEt-579-14B401)

Photo 83. Fourneau de pipe à fumer en terre cuite argileuse blanche avec décor moulé (lot CeEt-579-14B402)

Photo 84. Fragment de pipe à fumer en terre cuite argileuse blanche avec décor moulé (lot CeEt-579-14B402)

Il y a six fragments d'une cheminée de lampe à l'huile en verre incolore (lot 14B402) au bord inférieur droit et au corps renflé qui sont des caractéristiques des cheminées des années 1885 environ au début du XX^{e} siècle. Il y a aussi une molette en métal cuivreux (lot 14B402) pour un brûleur de lanterne portant les inscriptions: " [★ J.] H. I. PAT. FEB. 1. 1870 " (**photo 85**). Ce type de brûleur a été breveté le 1er février 1870 pour une lanterne tubulaire et fabriquée par John Henry Irwin aux États-Unis. Il s'agit d'un modèle de brûleur pour une lanterne tubulaire. Les lanternes étaient plus grosses et souvent utilisées pour l'éclairage extérieure comparativement aux lampes à l'huile utilisées principalement pour l'éclairage domestique.

Photo 85. Molette en métal cuivreux pour brûleur de lanterne (lot CeEt-579-14B402)

Très peu d'artéfacts sont reliés à la construction ou l'aménagement, il y a un petit fragment de brique, quelques fragments de verre à vitres et quelques clous découpés. Certains objets en cuir dont des chaussures pourraient faire partie de l'assemblage.

Dans cette latrine, aucun objet ne semble relié à l'enfance, les soins du corps et l'hygiène ou encore à la présence de médication. Trop peu d'artéfacts pour établir un niveau de statut social mais comme les trois autres, les habitants du secteur pourraient avoir vécu selon un statut social moyen à moyen supérieur.

7.2 Résultats printemps 2024

Une tranchée a été excavée dans le coin sud-est du secteur d'intervention afin de dégager une chambre d'Hydro-Québec devant être éventuellement démolie. Cette dernière a été désignée par la sous-opération 15A. Orientée selon un axe est-ouest, cette tranchée mesurait environ 12 m de longueur sur 8 m de largeur (**figure 22; photo 86**). Ce secteur avait été partiellement excavé au cours de l'été 2023. En somme, seul un remblai de sable limoneux brun orangé avait été observé, sous un niveau fait de pierres concassées grises (0-¾) (**photo 86**). L'excavation de cette tranchée a permis d'observer la présence d'un vestige maçonné en pierre (15A150) a été mis au jour au cours de l'excavation de cette tranchée. Ce dernier s'étendait sur une longueur approximative de 1,20 m tandis qu'il a été dégagé sur une hauteur résiduelle de 0,90 m.

Photo 86. Paroi ouest de la sous-opération CeEt-579-15A, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-579-2024-007)

Photo 87. Vue d’ensemble du vestige CeEt-579-15A150, vers le nord-est (TCI-CeEt-579-2024-005)

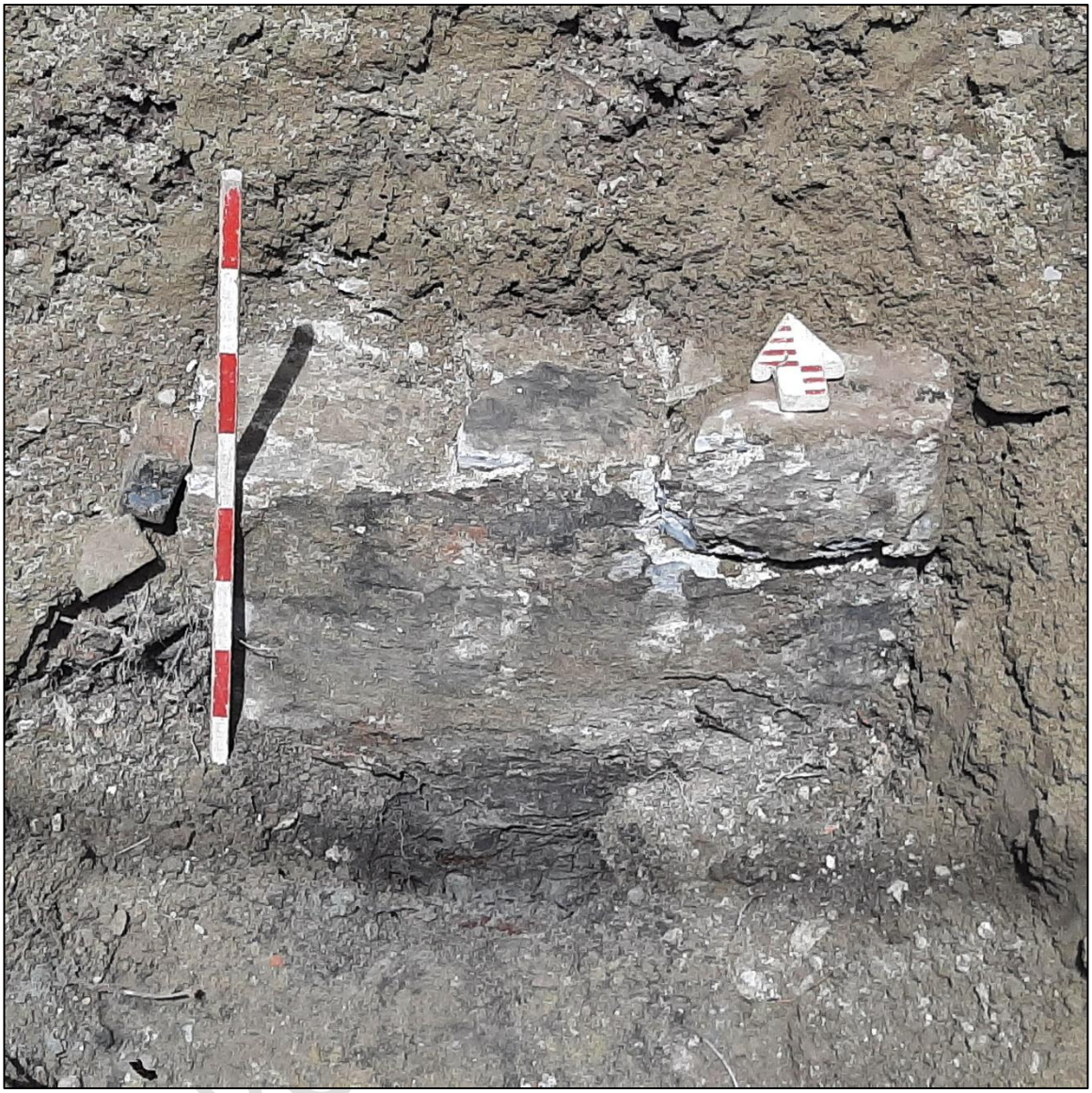

Photo 88. Parement sud du vestige CeEt-579-15A150, vers le nord-ouest (TCI-CeEt-579-2024-003)

Le vestige 15A150 pourrait être la continuité du vestige 14A150 qui avait été dégagé à peine à quelques mètres à l'est au cours de l'été 2023. Selon les plans d'assurance-incendie de l'époque, un bâtiment est présent dans ce secteur à partir du dernier quart du XIX^{e} siècle (**figure 28**) jusqu'au moins les premières décennies du siècle suivant (**figure 26**). Au milieu du XX^{e} siècle, cet espace redevient libre de bâti (**figure 27**).

8. CONCLUSION

La surveillance archéologique sur le site CeEt-579 où se construit l'immeuble Le Zénith a permis la mise au jour d'un vestige maçonné associé au cadre bâti du XIX^{e} siècle à l'angle sud-est du site, d'un ancien solage en béton du XX^{e} siècle mais surtout de 4 latrines associés à l'occupation de la partie ouest du site en relation avec les bâtiments des XIX^{e} et XX^{e} siècles en bordure de la rue Sagard.

Les objectifs de la surveillance archéologique lors des excavations pour la construction de l'immeuble Le Zénith ont été réalisés.

Un premier de ces objectifs était de confirmer le potentiel archéologique résiduel de la zone des travaux de 2023 et de préciser les zones toujours intactes à la suite des travaux de décontaminations de 2018 réalisées par Hydro-Québec.

Nous avons pu observer que la bande sud du site, en bordure de la rue de la Reine recèle toujours un potentiel archéologique. Comme cet espace est occupé par les roulottes de chantier de l'entrepreneur, il n'y a eu que peu d'excavations dans ce secteur soit à l'angle sud-est du site et pas en profondeur, la base du vestige 14A150 n'ayant pas été dégagée et la section mise au jour laissée sur place.

Les 4 latrines de la sous-opération 14B ont livré une quantité considérable d'artéfacts documentant le quotidien des résidents du quartier bordant la rue Sagard.

À la suite de ces observations, il est recommandé que s'il y avait des excavations en bordure nord de la rue de la Reine après la construction de l'immeuble Le Zénith qu'il y ait des travaux de surveillance archéologique afin de compléter les informations sur le vestige 14A150. De plus, il a été fait mention lors des travaux de 2023 que la chambre d'Hydro-Québec, au sud du vestige 14A150, soit démolie et déplacée après les travaux de construction. Il serait nécessaire d'y avoir de la surveillance archéologique afin de préserver les informations toujours enfouies.
Le reste du site CeEt-579 a entièrement été excavé et le potentiel archéologique y est maintenant nul.

Les quatre latrines ont été fouillées selon plusieurs lots stratigraphiques mais avec l'apport de l'étude de la culture matérielle, il ne semble pas y avoir de distinction au niveau de la datation pour les différentes couches présentes. Chaque latrine serait possiblement constituée de dépôts provenant d'une même période/occupation donnée.

Très peu d'objets semblent porter des traces d'altération par le feu dans les quatre latrines, ce qui nous laisse croire que les artéfacts de ces latrines n'ont pas été affectées par le feu de la Basse-Ville en 1845 et donc, qu'elles ont sûrement été utilisées après cette date. Pour ce qui est de la datation de la culture matérielle archéologique, elle semble abonder dans ce sens et elle permet de constater que ces latrines ont sûrement été utilisées entre le milieu du XIX^{e} siècle environ jusqu'à la fin du XIXe siècle et peut-être même le début du XX^{e} siècle. Le dessus de certaines latrines a possiblement été arasé en partie dû à des travaux antérieurs reliés entre

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

autres, à l'établissement du Poste de la Reine par la Montmorency Electric Power à partir de 1894 et aux aménagements de la Québec Power entre 1930 et 1960 environ.

Ce secteur de la Basse-Ville de Québec a souvent été dépeint comme étant socialement défavorisé dans l'après-guerre mais selon les artéfacts retrouvés dans les quatre latrines sur le site du Poste de la Reine en 2023, nous pouvons plutôt parler d'une population reliée à une classe sociale moyenne et peut-être même une classe sociale moyenne supérieure pour certains ménages et cela, du milieu du XIX^{e} siècle jusqu'au début du XX^{e} siècle. Nous avions fait la même constatation lors de l'étude de la culture matérielle des latrines du site du Poste de la Reine reliée aux fouilles de 2018. Ces latrines avaient possiblement été utilisées entre la fin du XVIII^{e} siècle ou le début du XIX^{e} siècle jusqu'au début du XX^{e} siècle.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

BIBLIOGRAPHIE

Sources imprimées

BOLDUC, A.M., PARADIS, S.J., MICHAUD, M. et CLOUTIER, M.
2003 *Géologie des formations superficielles, Québec* [document cartographique]. Échelle 1/50 000. Québec, Commission géologique du Canada, Dossier public 3835.

CASTONGUAY, C.
2012 *Surveillance archéologique, projets souterrains 2004. Territoire Montmorency*. Rapport inédit déposé à Hydro-Québec.

CASTONGUAY, DANDENAULT & ASSOCIÉS INC.
2014 *Démantèlement des équipements du poste de la Reine. Rue Prince-Édouard à Québec. Étude de potentiel archéologique et inventaire exploratoire. Décembre 2014.* Rapport inédit déposé à Hydro-Québec.

2019 *Démantèlement et réhabilitation du poste de la Reine. Rue Prince-Édouard à Québec. Surveillance et fouilles archéologiques. Octobre 2019.* Rapport inédit déposé à Hydro-Québec.

CÉRANE
1991 *Surveillance archéologique de l'implantation du réseau électrique souterrain dans les secteurs Orléans, Lévis et Beauce en 1990, rapport final.* Rapport inédit déposé à Hydro-Québec.

CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE
1982 Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées. Signe des Amériques, 1. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

CLERMONT, N., CHAPDELAINE, C. et J. GUIMONT
1989 *L'occupation historique et préhistorique de la Place Royale*. Ministère des Affaires culturelles et Ville de Québec, rapport inédit.

CLOUTIER, C.
2004 *De la stratification archéologique à la stratification sociale. Hygiène urbaine et conditions de vie de six familles ouvrières du Faubourg Saint-Roch à Québec au XIX^e^ siècle*. Cahiers d'archéologie du CELAT, 16. Québec: CELAT (Université Laval), Ville de Québec et ministère de la Culture et des Communications du Québec.

CUMMINGS, D. et S. OCCHIETTI
2001 « *Late Wisconsinan Sedimentation in the Québec City Region: Evidence for Energetic Subaqueous Fan Deposition During Initial Deglaciation* ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 55, n^o^ 3, pp. 257-273. Montréal, Université de Montréal.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

DIONNE, J.-C.
1977 « La mer de Goldthwait au Québec ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 31, nº 1-2, pp. 61-80. Montréal, Université de Montréal.

1997 « Nouvelles données sur la transgression Laurentienne, côte sud du moyen estuaire du Saint-Laurent, Québec ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 51, nº 2, pp. 201-210. Montréal, Université de Montréal.

2001 « Relative Sea-Level Changes in the St. Lawrence Estuary from Deglaciation to Present Day ». dans Weddle Thomas K. et Michael J. Retelle (éds), *Deglaciated History and Relative Sea-Level Changes, Northern New England and Adjacent Canada*. Boulder: Geological Society of America, pp. 271–284.

2002 « Une nouvelle courbe du niveau marin relatif pour la région de Rivière-du-Loup (Québec) ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 56, nº 1, pp. 33–44.

DIONNE, J.-C. et S. POITRAS
1996 « Observations géomorphologiques sur la batture à méga-blocs, à Petite-Rivière, Charlevoix, Québec ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 50, nº 2, pp. 221–232.

DYKE, A.S. et V. K. PREST
1987 « Late Wisconsinan and Holocene History of the Laurentide Ice Sheet », dans *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 41, nº 2, pp. 237-263. Montréal, Université de Montréal.

FULTON R. J. et V. K. PREST
1987 « La calotte glaciaire laurentidienne et ses effets ». Géographie physique et Quaternaire, vol. 41, nº 2, pp. 181-186. Montréal, Université de Montréal.

GAIA
2019 *Fouilles archéologiques sur le site du presbytère de L'Ancienne-Lorette (CeEu-11).* Rapport soumis à la Ville de L'Ancienne-Lorette, Québec.

LAMARCHE, L.
2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique glaciaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. INRS-Eau, Terre et Environnement.

LAVOIE, M., MAGNAN, G. et J. COLPRON-TREMBLAY
2010 « Le couvert végétal de la région de Québec: une histoire plurimillénaire ». *Le naturaliste canadien*, vol. 134, nº 1, pp. 5-12.

MCGAIN, A. (Les Recherches Arkhis Inc.)
1990 *Fouilles archéologiques, La Grande Place*. Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

MORNEAU, F.
1989 *Contribution à une méthodologie de caractérisation et de cartographie écologique en milieu urbain: le cas de la Basse-Ville de Québec, vol.12*. Les Cahiers du CRAD, 4. Québec: Centre de recherches en aménagement et en développement.

NADON, P.
1989 *Étude de potentiel et expertise archéologique de la Grande Place, Québec*. Québec: Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine.

PINTAL, J.-Y.
2000 *Le potentiel d'occupation amérindienne de la ville de Beauport et Québec*. Ville de Beauport et Ministère de la Culture et des Communications.

PRICHONNET, G.
1977 « La déglaciation de la vallée du Saint-Laurent et l'invasion marine contemporaine ». Géographie physique et Quarternaire, vol. 31, nº 3-4, pp. 323-345. Montréal, Université de Montréal.

RICHARD, P.J. H.
2007 « Le paysage tardiglaciaire du « Grand Méganticois » : État des connaissances » dans Chapdelaine, Claude (éd.), *Entre lacs et montagne au Méganticois : 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec, 32, pp. 21–45.

RICHARD, P. J. H., et P. GRONDIN
2009 « Histoire postglaciaire de la végétation » dans Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (éd.), *Manuel de foresterie. 2e édition,* pp. 170–176. Québec, Éditions MultiMondes.

RICHARD, P.et S. OCCHIETTI
2005 « 14C Chronology for Ice Retreat and Inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada ». *Quaternary Research* 63 (3) : 353–358.

TALON, B., S. PAYETTE, L. FILION et A. DELWAIDE
2005 « Reconstruction of the long-term fire history of an old-growth deciduous forest in Southern Québec, Canada, from charred wood in mineral soils ». Quaternary Research, vol. 64, pp. 36-43.

TRIGGER, B. G.
1976 *The Children of Aataentsic. A History of the Huron Peaople to 1660*. Montréal et Londres: McGill Queen's University Press.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Documents cartographiques et photographiques anciens

BOUCHETTE, J.

1815 *City of Quebec*. London: W. Faden. BAnQ, E21, S555, SS1, SSS22, P51.

1830 *Plan de Québec, 1830.* BAC, H3/340/Québec/[1830].

CHEWET, W.

1785 *Plan of the Town and Fortification of Quebec with the ground between the Rivers St. Lawrence and St. Charles extending two miles in front…(partie).* BAC, H1/340-Québec-1785.

DES BARRES, J. F.W., DEBBIEG, H. et S. HOLLAND

1780 *A Plan of Québec and Environs, with Its Defences and... during the Siege of That Place in 1759*. BAnQ, notice nº 0002663540.

DUBERGER, J. B.

1815 *Plan of Quebec in 1815.* BAC, H1/340/Quebec/1815.

FADEN, W.

1776 *Plan of the city and environs of the Quebec with its Siege & Blockade by the Americans from* […]. Bibliothèque Nationale de France, GED-5787.

HOPKINS, H. W.

1879 *Atlas of the city and county of Quebec from actual survey, based upon the cadastral plans deposited in the office of department of crown land.* BAnQ, G 1144 Q4 G475 H794 1879.

GOAD, C. E.

1898 *Insurance Plan of the City of Quebec, Canada [Volume 1]*. Montréal. BAnQ, notice nº 0003028680.

1910-1922 *Insurance plan of the city of Quebec, Canada (Volume 1).* Montreal. BAnQ, G/1144/Q4G475/G6/1910 DCA.

LARUE, A.

1833 *Plan de la ville et cité de Québec telle que divisée en dix quartiers pour les fins de l'acte de la Corporation de la dite cité* [...]. BAnQ, P600, S4, SS2, D742.

1845 *Plan of the city of Quebec, drawn and compiled from original plans*. BAnQ, P600, S4, SS2, D343.

LARUE, J.-B.

1825 *Plan figuratif d'un terrain nommé La Vacherie*. BAnQ, E21, S555, SS1, SSS20, PL.24G

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU LIMITED
1957-1961 *Insurance Plan of the City of Quebec, Volume 1*. Toronto: Underwriters' Survey Bureau Limited. BAnQ, notice nº 0000174294 (G/1144/Q4G475/U5/v. 1/1957 DCA)

VILLENEUVE, R.
1685 *Plan de la ville et chasteau de Québec*. BAnQ, P600, S4, SS2, D268.

Sites Internet

VILLE DE QUÉBEC. Répertoire des toponymes de la Ville de Québec.

TOPORAMA. Atlas toporama du Canada

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Montréal

Intervention archéologique réalisée dans le cadre de travaux à la maison Mary-Dorothy-Molson (2023-2024)

Site BjFk-8

Mandat M-12

ethnoscop

Novembre 2024

Intervention archéologique réalisée dans le cadre de travaux à la maison Mary-Dorothy-Molson (2023-2024)

Site BjFk-8

Ethnoscop Inc. 2024

Rapport réalisé pour la Ville de Montréal

Mandat M-12

Montréal

Page couverture : Excavation mécanique en cours d'une tranchée d'inventaire sur le chemin d'accès reliant le boulevard Gouin Ouest à la maison Mary-Dorothy-Molson. Vue vers le sud (BjFk-8-2023-NUM2-41)

RÉSUMÉ

La Ville de Montréal a entrepris le réaménagement du boulevard Gouin Ouest, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville. Dans le cadre de ce projet, des travaux étaient prévus sur la propriété de la maison Mary-Dorothy-Molson qui se trouve à l'intérieur des limites du parc-nature du Bois-de-Saraguay (site BjFk-8), et qui est de plus citée immeuble patrimonial par la Ville de Montréal. Ces travaux étaient susceptibles d'avoir un impact sur des ressources archéologiques présumées. Une supervision archéologique des travaux de démantèlement du mur de propriété du domaine et un inventaire archéologique préalable aux travaux prévus dans l'emprise du chemin d'accès entre la maison Mary-Dorothy-Molson et le boulevard Gouin ont donc été planifiés. L'intervention devait permettre de vérifier la présence de contextes en lien avec l'occupation des lieux au cours de la première moitié du XX^{e} siècle par les villégiateurs appartenant à la haute bourgeoisie anglophone, dont Bartlett McLennan qui y avaient établi sa maison de campagne.

Lors de la supervision archéologique, aucun vestige pouvant témoigner de la présence des villégiateurs n'a été découvert. Quant à l'inventaire archéologique, les résultats ont révélé que le sol naturel avait été décapé dans le cadre de l'aménagement du chemin d'accès et du tournebride en 1930-1931 associés à l'occupation de la propriété par le couple Molson-MacDougall. C'est plutôt un épais remblai de pierres qui a été mis au jour. Ce dernier pourrait avoir servi à rehausser, mais également à assurer le drainage du chemin d'accès et du tournebride de la propriété. La tranche supérieure de ce remblai comportait un niveau de pierres de plus petites dimensions correspondant à une ancienne surface de circulation possiblement contemporaine à la période de construction (1930-1931) de la maison Mary-Dorothy-Molson. Aucune trace de l'occupation du terrain par McLennan ou de sa maison de campagne n'a été retrouvée lors de l'intervention. Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est donc recommandée advenant des excavations dans l'emprise du chemin d'accès actuel reliant la maison Mary-Dorothy-Molson au boulevard Gouin. Toutefois, en ce qui concerne le reste de la propriété, il est proposé qu'avant tous travaux d'aménagement ou d'excavation, une intervention archéologique soit planifiée.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES VII
LISTE DES PHOTOS IX
LISTE DES PLANS XI
LISTE DES PARTICIPANTS XIII
1. INTRODUCTION 1
1.1 Mandat 1
1.2 Méthodes de travail 9
2. CONTEXTES PALÉOHISTORIQUE ET HISTORIQUE 11
2.1 Cadre naturel et potentiel paléohistorique 11
2.2 Bref rappel historique 11
2.2.1 Développement de la Côte Saint-Louis (XVIIIe et XIXe siècles) 11
2.2.2 Domaines de villégiature (XXe siècle) 17
2.2.3 Création du parc-nature du Bois-de-Saraguay (années 1980) 27
2.3 Étude de potentiel archéologique et interventions archéologiques antérieures sur le site BjFk-8 27
2.3.1 Étude de potentiel archéologique 27
2.3.2 Interventions archéologiques antérieures 27
3. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE 29
3.1 Déroulement des travaux 29
3.1.1 Supervision archéologique 29
3.1.2 Inventaire archéologique 37
3.2 Séquence stratigraphique 43
3.2.1 Sols naturels 43
3.2.2 Aménagement du chemin d'accès de la maison Mary-Dorothy-Molson (1930) 49
3.2.3 Construction du mur de propriété (1930) 54
3.2.4 Agrandissement de la maison Mary-Dorothy-Molson (1936) 55
3.2.5 Conversion de la maison Mary-Dorothy-Molson (années 1980) 57
4. BILAN ET RECOMMANDATIONS 59
BIBLIOGRAPHIE 61
ANNEXES
Annexe A. Inventaire des artefacts
Annexe B. Catalogue des photographies
Annexe C. Plan des travaux

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Parc-nature du Bois-de-Saraguay et zones à potentiel archéologique (figure tirée d'Arkéos 2013a : 57) 2

Figure 2. Extrait d'un plan de Vachon de Belmont daté de 1702. 13

Figure 3. Extrait d'un plan de Hopkins daté de 1879. 14

Figure 4. Extrait d'un plan de Pinsoneault daté de 1907. 15

Figure 5. Extrait d'un plan de Jobin daté de 1834. 16

Figure 6. Extrait d'un plan de Gordon and Gotch daté de 1924. 17

Figure 7. Photo prise en 1892 de Bartlett McLennan (McCord II-99046) 18

Figure 8. Photo prise en 1894 de la première résidence des MacDougall à Saraguay (McCord II-107446) 19

Figure 9. Photo du manoir Reford-MacDougall (figure tirée d'Arkéos 2013b : 66) 19

Figure 10. Photo prise en 1905 de certains des membres de la Montreal Hunt Club, dont Bartlett McLennan (figure tirée de Cooper 1953) 20

Figure 11. Photo du Lieutenant-colonel Bartlett McLennan (site www.veterans.gc.ca) 21

Figure 12. Extrait d'une carte topographique du Canada de 1909. 22

Figure 13. Extrait d'une photo aérienne de 1947-1949 23

Figure 14. Extrait d'une carte topographique du Canada de 1952. 23

Figure 15. Photo prise entre 1963 et 1977 de la maison Mary-Dorothy-Molson (BAnQ P833S4D1816) 24

Figure 16. Extrait d'une carte topographique du Canada de 1934. 25

Figure 17. Mur de propriété de la maison Mary-Dorothy-Molson (Google Maps 10 juillet 2024) 26

Figure 18. Plan du domaine Molson-MacDougall (figure tirée et adaptée de St-Georges 1995 : figure 9) 26

Figure 19. Photo d'un aménagement en pierre sommairement relevé en 2016 par une firme en architecture (Lafontaine & Soucy 2016) 31

Figure 20. Photo d'un aménagement en pierre sommairement relevé en 2017 par une firme en maçonnerie de restauration (Maçonnerie L.M.R. inc. 2017) 31

Figure 21. Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération 5A 45

Figure 22. Croquis stratigraphique de la paroi nord-ouest de la sous-opération 5B 46

Figure 23. Croquis stratigraphique de la paroi nord-ouest de la sous-opération 5C 47

Figure 24. Croquis stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 5D 50

Figure 25. Article paru dans le journal *La Presse* le 11 mai 1928 51

Figure 26. Extrait d'une photo aérienne de 1971 53

LISTE DES PHOTOS

Photo 1. Vue de la section est du mur patrimonial (sous-opération 4C) après le démantèlement de sa partie aérienne. Vue vers le nord-est (BjFk-8-2023-NUM1-26) 30

Photo 2. Pierres du mur patrimonial démantelé, rangées dans des caisses et des palettes numérotées (BjFk-8-2023-NUM1-24) 30

Photo 3. Pilastre médian (sous-opération 4B) en cours de démantèlement (vue vers l'est-sud-est) BjFk-8-2023-NUM1-16 32

Photo 4. Pilastre est (sous-opération 4B) avant son démantèlement. Vue vers le nord (BjFk-8-2023-NUM1-19) 32

Photo 5. Sondage mécanique exploratoire à l'extrémité ouest de la section ouest (sous-opération 4A) du mur patrimonial. Vue vers le nord-est (BjFk-8-2023-NUM1-39) 33

Photo 6. Vue de la tranchée après le démantèlement de la section est (sous-opération 4C) du mur patrimonial. Vue vers l'est (BjFk-8-2023-NUM2-04) 33

Photo 7. Localisation générale de la sous-opération 5A. Vue vers le nord-ouest (BjFk-8-2023-NUM2-30) 37

Photo 8. Localisation générale de la sous-opération 5B. Vue vers le nord-ouest (BjFk-8-2023-NUM2-48) 38

Photo 9. Localisation générale de la sous-opération 5C. Vue vers le nord (BjFk-8-2023-NUM2-33) 38

Photo 10. Localisation générale de la sous-opération 5D. Vue vers le sud-est (BjFk-8-2023-NUM2-53) 39

Photo 11. Localisation générale de la sous-opération 5E. Vue vers le nord (BjFk-8-2024-NUM1-23) 39

Photo 12. Paroi sud de la sous-opération 5A. Vue vers le sud (BjFk-8-2023-NUM2-22) 43

Photo 13. Paroi nord-ouest de la sous-opération 5B. Vue vers le nord-ouest (BjFk-8-2023-NUM2-50) 44

Photo 14. Paroi nord-ouest de la sous-opération 5C. Vue vers le nord-ouest (BjFk-8-2023-NUM2-26) 44

Photo 15. Paroi ouest de la sous-opération 5D. Vue vers l'ouest (BjFk-8-2023-NUM2-56) 49

Photo 16. Excavation en cours du remblai de rehaussement et de drainage dans la sous-opération 5D. Vue vers le nord (BjFk-8-2023-NUM2-55) 49

Photo 17. Ancienne surface de circulation en cours de dégagement dans la sous-opération 5A. Vue vers l'est (BjFk-8-2023-NUM2-07) 52

Photo 18. Extrémité ouest du mur délimitant la propriété des Molson-MacDougall après le démantèlement de la portion hors-sol. Vue vers le sud-est (BjFk-8-2023-NUM1-14) 55

Photo 19. Allée en pierre devant l'entrée du corps secondaire de la maison Mary-Dorothy-Molson. Vue vers le nord-est (BjFk-8-2024-NUM1-01) 56

LISTE DES PLANS

Plan 1. Localisation générale 3
Plan 2. Localisation des sous-opérations 5
Plan 3. Localisation du site BjFk-8 et des interventions antérieures 7
Plan 4. Sous-opérations 4A à 4C 35
Plan 5. Sous-opérations 5A à 5E 41

LISTE DES PARTICIPANTS

Ville de Montréal

Pierre-Alexandre Prévost-Robert	Ingénieur-chargé de projet, Service des infrastructures du réseau routier, Direction de la réalisation des projets d'infrastructures urbaines, Division de la réalisation des travaux
Émilie Desrosiers	Conseillère en aménagement, Service de l'urbanisme et de la mobilité, Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire, Division du patrimoine

Ethnoscop

Laurence Johnson	Coordonnatrice
Paul Girard	Coordonnateur et réviseur du rapport
Nadine Chénier	Archéologue chargée de projet et rédactrice du rapport
Jean-Philippe Hénault	Archéologue de terrain
Molly Monette	Archéologue de terrain
Maxime Vaillancourt	Archéologue de terrain
Mathieu Sévigny	Responsable de l'arpentage
Isabelle Hade	Spécialiste en culture matérielle
Liliane Carle	Cartographe
Stéphanie Goyette	Éditrice du rapport
Michelle Dubé	Adjointe administrative

1. INTRODUCTION

1.1 Mandat

La Ville de Montréal a entrepris le réaménagement du boulevard Gouin Ouest, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville. Ce vaste et long projet s'est déroulé en plusieurs phases. En 2023 et 2024, la phase 1 prévoyait divers travaux sur le tronçon localisé entre l'avenue Martin et le boulevard Toupin (plan 1), dont le branchement (eau/égout/électricité) de la maison Mary-Dorothy-Molson et la restauration du mur de propriété en pierre localisé le long du terrain de la maison et du parc Gouin-Le Mesurier (plan 2). Ces travaux étaient susceptibles d'avoir un impact sur des ressources archéologiques présumées, selon les données présentées dans une étude de potentiel archéologique consacrée au parc-nature du Bois-de-Saraguay (Arkéos 2013a). De fait, l'emprise des futurs travaux allait toucher à une des zones à potentiel archéologique historique identifiées dans cette étude (figure 1 : zone H-05). Certains travaux en lien avec le mur de propriété allaient possiblement empiéter dans les limites du site patrimonial déclaré du Bois-de-Saraguay dont le statut est doublé de celui de site archéologique (BjFk-8) depuis 2015 (plan 3). Quant à la maison Mary-Dorothy-Molson, en plus de se trouver à l'intérieur des limites du parc-nature du Bois-de-Saraguay, elle est citée immeuble patrimonial depuis 2009. Un inventaire archéologique préalable aux travaux prévus sur la propriété de la maison Mary-Dorothy-Molson et une supervision archéologique des travaux d'excavation de la fondation du mur patrimonial ont donc été planifiés afin de vérifier la présence de contextes anciens couvrant principalement la période historique.

La présence d'Ethnoscop au terrain en lien avec cette phase du projet s'est échelonnée sur plusieurs mois, soit du 20 août 2023 au 19 mars 2024. L'équipe au terrain était constituée de la chargée de projet et de deux techniciens pour le volet inventaire. Quant à la supervision des excavations de la fondation du mur patrimonial, elle a été assurée par la chargée de projet uniquement. L'intervention a été effectuée sous le permis de recherche archéologique 23-ETHN-26 émis par le ministère de la Culture et des Communications.

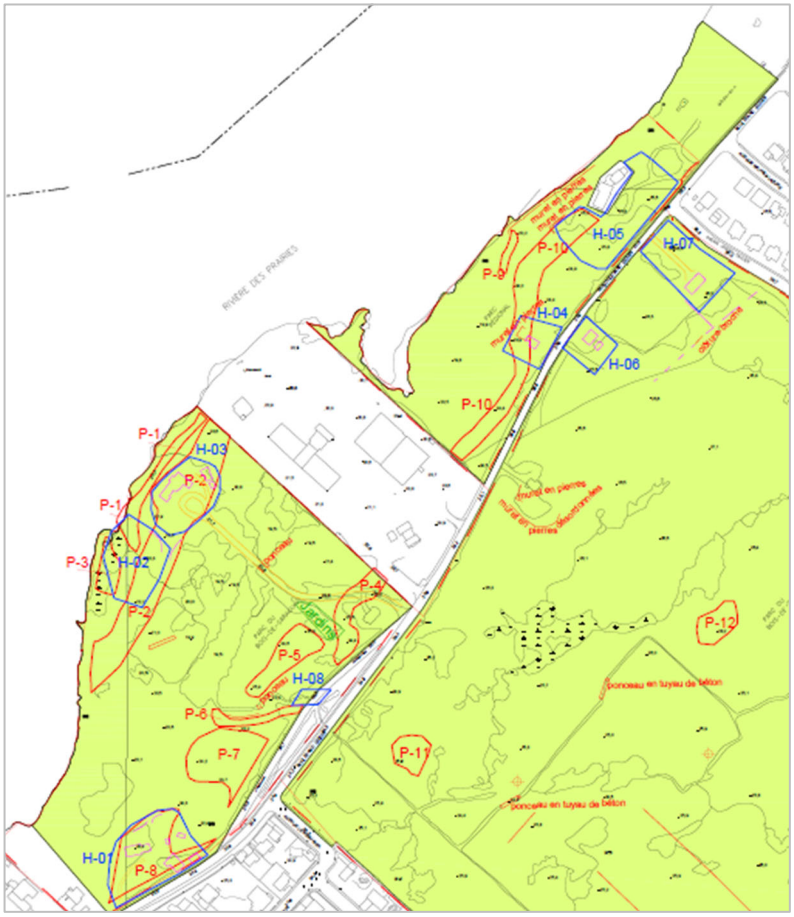

Figure 1. Parc-nature du Bois-de-Saraguay et zones à potentiel archéologique (figure tirée d'Arkéos 2013a : 57)

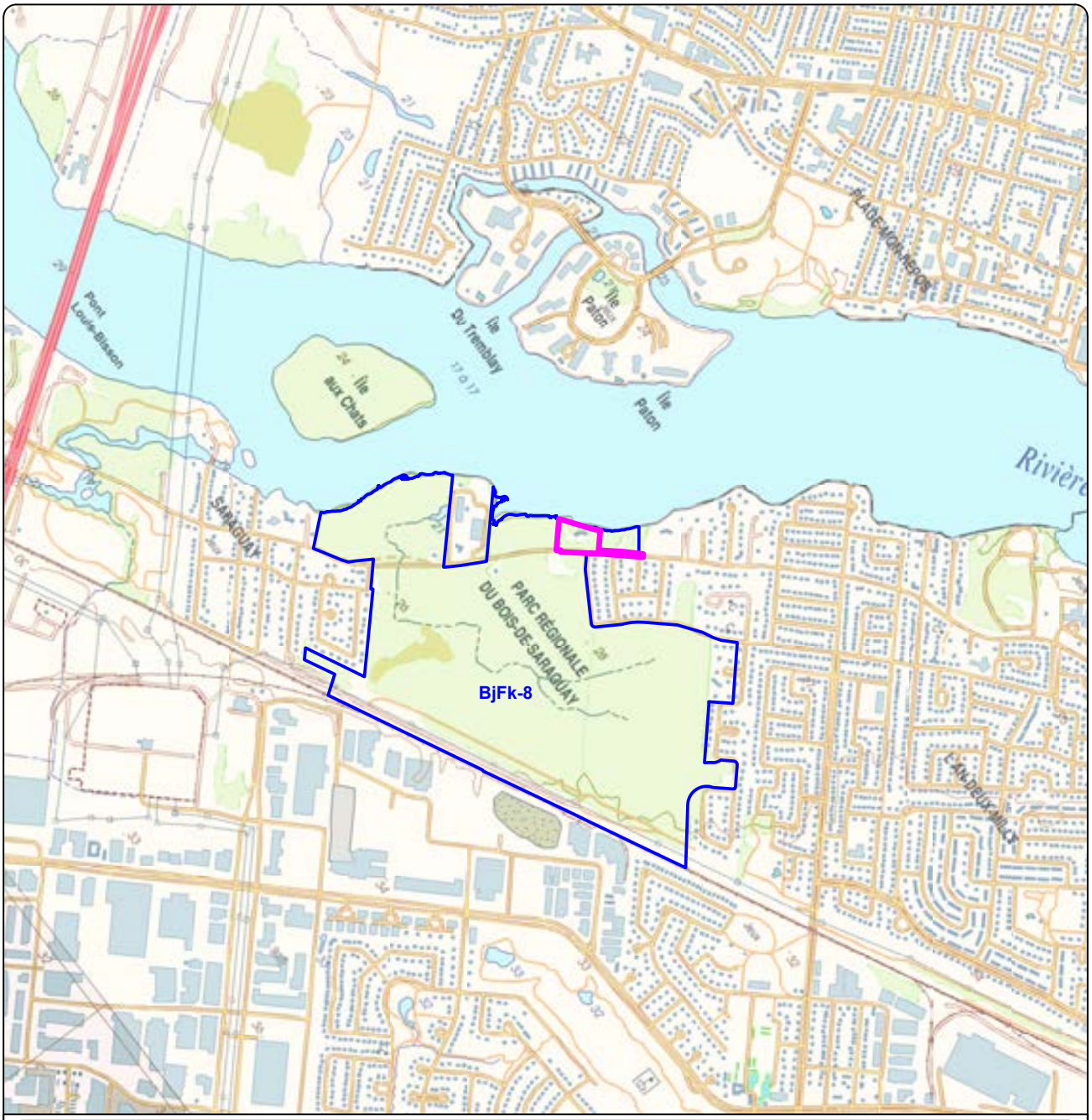

MAISON MARY-DOROTHY-MOLSON, BjFk-8

INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION GÉNÉRALE

PLAN 1

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENCÉ

BjFk-8 CODE BORDEN

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
Cartes topographiques nos 31H05-200-0202, 31H12-200-0101 ET 0102
© Gouvernement du Québec
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 200 400 m

ÉCHELLE : 1/20 000

MON2201

ethnoscop

MAISON MARY-DOROTHY-MOLSON, BjFk-8

INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS

PLAN 2

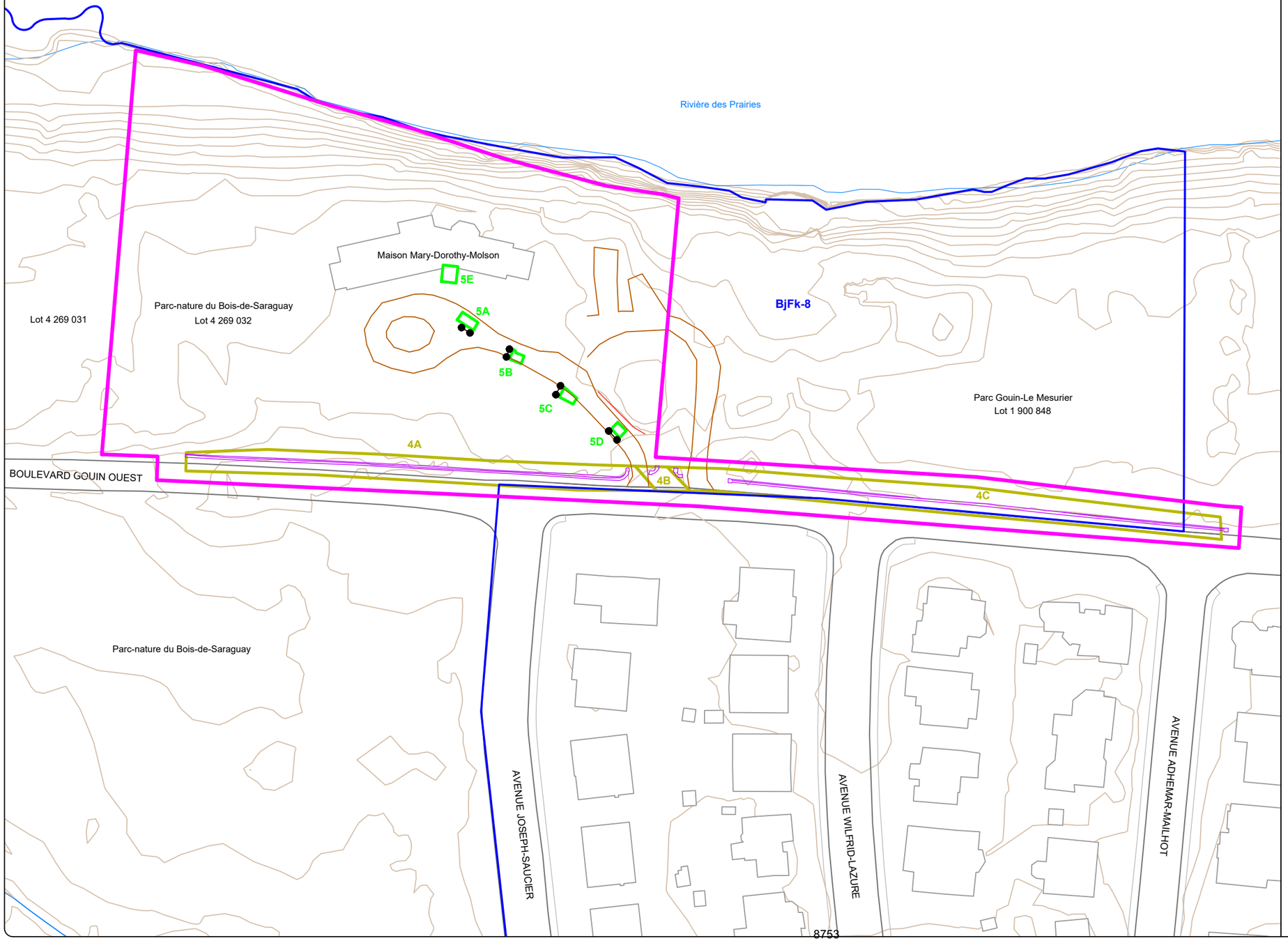

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION (SUPERVISION)
- SOUS-OPÉRATION (INVENTAIRE)
- 4A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- MUR PATRIMONIAL
- CHEMIN D'ACCÈS
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- BjFk-8 CODE BORDEN

0 10 20 m

ÉCHELLE : 1/1000

N.MtI

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets nos 31H12-010-0220, 0221, 0320, 0321 et 0421
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

MAISON MARY-DOROTHY-MOLSON, BjFk-8

INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION DU SITE BjFk-8 ET DES INTERVENTIONS ANTÉRIEURES

PLAN 3

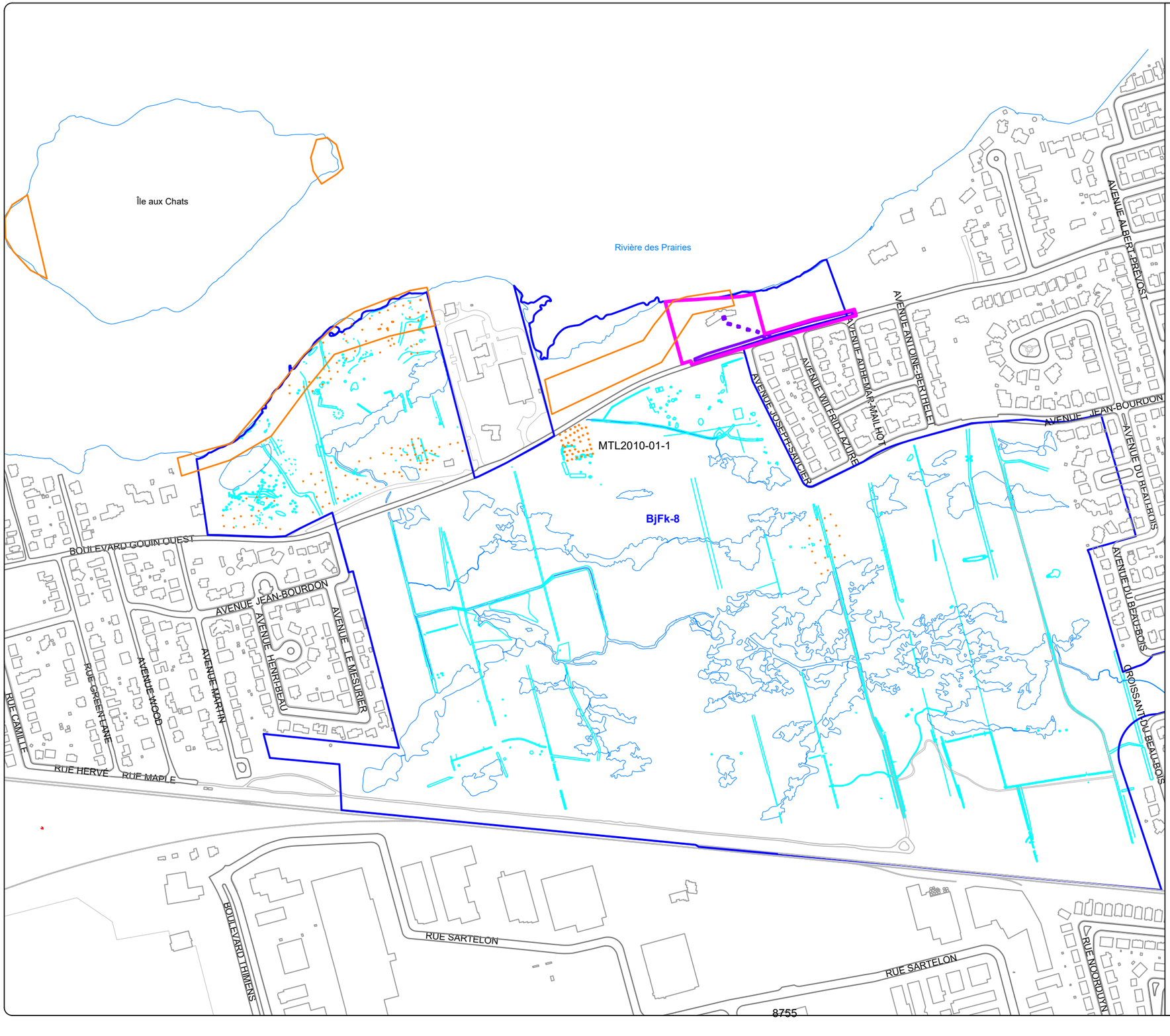

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION 2023-2024
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- BjFk-8 CODE BORDEN
- MTL2010-01-1 CODE TEMPORAIRE

INTERVENTION ANTÉRIEURE

- SOUS-OPÉRATION
- AMÉNAGEMENT ANTHROPIQUE

0 75 150 m

ÉCHELLE : 1/6000

N.MH N.G.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets n^{os} 31H12-010-0220, 0221, 0222, 0320, 0321, 0322, 0421 et 0422
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

1.2 Méthodes de travail

Le code Borden BjFk-8 a été utilisé à l'ensemble de l'intervention archéologique réalisée sur la propriété de la maison Mary-Dorothy-Molson. L'enregistrement a été fait suivant le système de Tikal (opération, sous-opération, lot) et à partir des fiches élaborées par la Ville de Montréal. Il importe de mentionner que le nord utilisé pour la présente intervention est le nord montréalais. Ce dernier suit plus ou moins l'axe de l'avenue Joseph-Saucier. Représentée par l'opération 4 est la supervision archéologique des travaux d'excavation du mur patrimonial. L'inventaire archéologique a été identifié par l'opération 5.

Dans le présent rapport, la section suivante donne un aperçu de l'évolution historique du secteur du Bois-de-Saraguay. Elle présente également les interventions archéologiques antérieures qui se sont déroulées à l'intérieur même des limites du site archéologique BjFk-8. La stratégie d'intervention préconisée au terrain en fonction de la nature des travaux ainsi que les résultats de l'intervention figurent à la troisième section. Enfin, c'est à la quatrième et dernière section du rapport qu'un bilan des découvertes est exposé et des recommandations sont formulées. En annexe ont été regroupés le catalogue des photographies, l'inventaire des artefacts et des écofacts ainsi que les plans des travaux de la Ville de Montréal effectués dans le cadre de ce projet.

2. CONTEXTES PALÉOHISTORIQUE ET HISTORIQUE

2.1 Cadre naturel et potentiel paléohistorique

La stratégie élaborée pour l'inventaire archéologique de 2023-2024 a été basée sur l'étude de potentiel archéologique produite par la firme Arkéos inc. en 2013 (Arkéos 2013a). Cette étude concluait à une présence de 15 zones à potentiel archéologique paléohistorique dispersées à l'intérieur des limites du parc-nature du Bois-de-Saraguay (numérotées P1 à P15; figure 1). Selon les conclusions de cette étude, il serait théoriquement possible de retrouver des traces d'occupation autochtone depuis le Paléoindien récent, entre 10 000 et 8000 ans avant aujourd'hui (AA), jusqu'au Sylvicole supérieur, de 1000 à 450 ans AA. Même s'il n'y a pas de sites archéologiques préhistoriques à proximité du parc-nature du Bois-de-Saraguay, certains attraits auraient pu favoriser l'occupation des lieux par des populations humaines durant la paléohistoire, soit la présence d'îles (aux Chats et Paton), de la rivière des Prairies et du ruisseau Bertrand, de marais et de buttes, avec les possibilités de transport et d'acquisition ou de production de ressources fauniques ou végétales offertes par ces caractéristiques environnementales (Arkéos 2013a). Aucune zone à potentiel archéologique paléohistorique n'avait toutefois été déterminée dans le secteur de l'aire des travaux prévus en 2023-2024. C'est pourquoi aucun puits de sondage visant à vérifier le potentiel paléohistorique n'a été planifié dans le cadre de la présente intervention.

2.2 Bref rappel historique[1]

2.2.1 Développement de la Côte Saint-Louis (XVIII^e^ et XIX^e^ siècles)

Les Sulpiciens, seigneurs de l'île, concèdent les premières terres dans ce secteur de Montréal entre 1717 et 1725. Avant les premières concessions, on trouve à cet endroit une forêt traversée par un petit ruisseau, identifiée sur un plan terrier daté de 1702 par les termes « beau bois » (figure 2). À partir du XVIII^e^ siècle, le territoire est découpé en longues et étroites languettes perpendiculaires à la rivière des Prairies (figures 3 et 4) et occupé par des familles d'agriculteurs. Au XVIII^e^ siècle, les censitaires s'établissent généralement le long des voies naturelles de communication, comme les rivières. Dans le cas du bois de Saraguay, c'est le

[1] Cette section constitue un résumé de la section 3 du rapport d'Ethnoscop publié en 2018.

processus inverse qui est adopté. Les familles construisent leurs maisons à l'intérieur des terres, au trécarré[2] de la côte Saint-Louis ou du chemin du Bois-Franc (figure 3). Cette tendance perdure même après l'ouverture, près de la rive de la rivière des Prairies, d'un chemin du Roi en 1743 (aujourd'hui le boulevard Gouin Ouest) qui relie les parties habitées de Sault-au-Récollet et de Sainte-Geneviève. La forêt située près de la rive, plutôt que d'être défrichée, aurait ainsi été préservée par les agriculteurs qui s'y seraient possiblement approvisionnés en bois de construction et de chauffage jusqu'à la fin du XIX^{e} siècle (figure 5).

Selon les plans de Hopkins de 1879 (figure 3) et de Pinsoneault de 1907 (figure 4), l'aire d'intervention se trouve à l'intérieur des limites du lot 102 de l'ancien cadastre de la paroisse de Saint-Laurent. Au troisième quart du XIX^{e} siècle, ce lot appartient à la famille de cultivateurs Saint-Aubin (St-Georges 1995 : 9). L'aire d'intervention correspond à la partie boisée de la terre agricole des Saint-Aubin et devait donc à l'origine être recouverte de forêt. La cartographie du XIX^{e} siècle ne représente de fait aucun bâtiment dans l'aire d'intervention (figures 3 et 5).

[2] Le trécarré, de la fusion des mots trait et carré, désigne la limite arrière d'un lot.

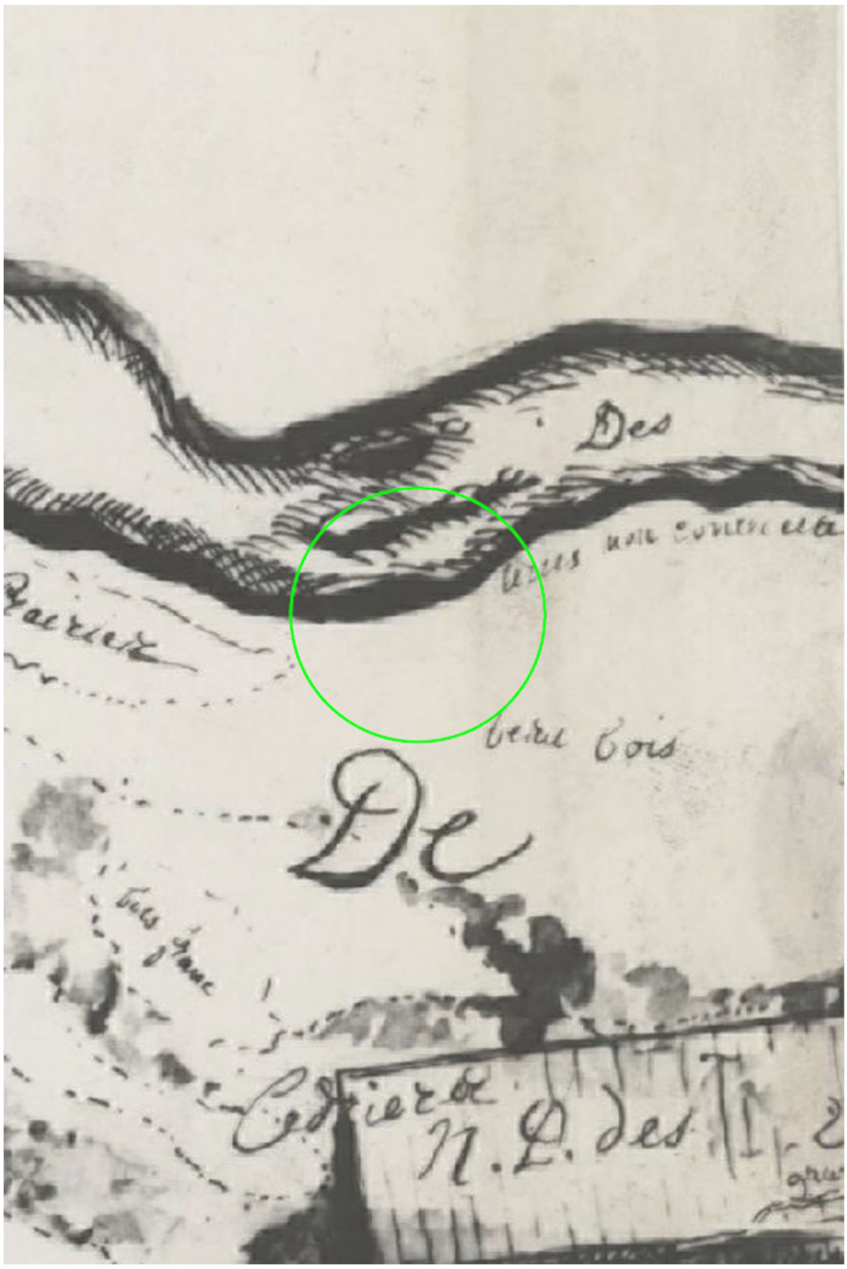

Figure 2. Extrait d'un plan de Vachon de Belmont daté de 1702. Le cercle vert indique l'emplacement approximatif du secteur de l'aire d'intervention archéologique.

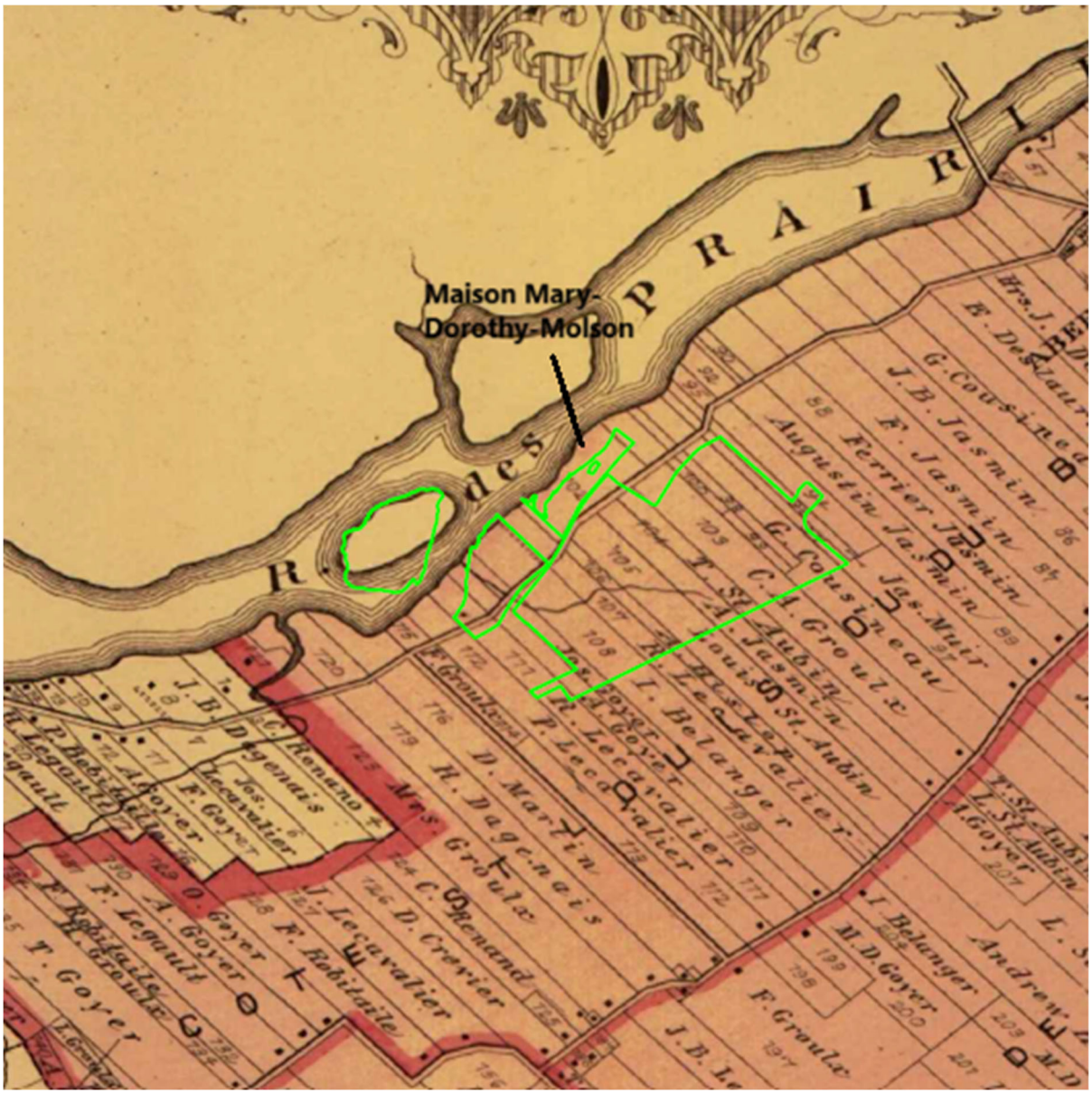

Figure 3. Extrait d'un plan de Hopkins daté de 1879. Le tracé vert représente les limites du parc-nature du Bois-de-Saraguay.

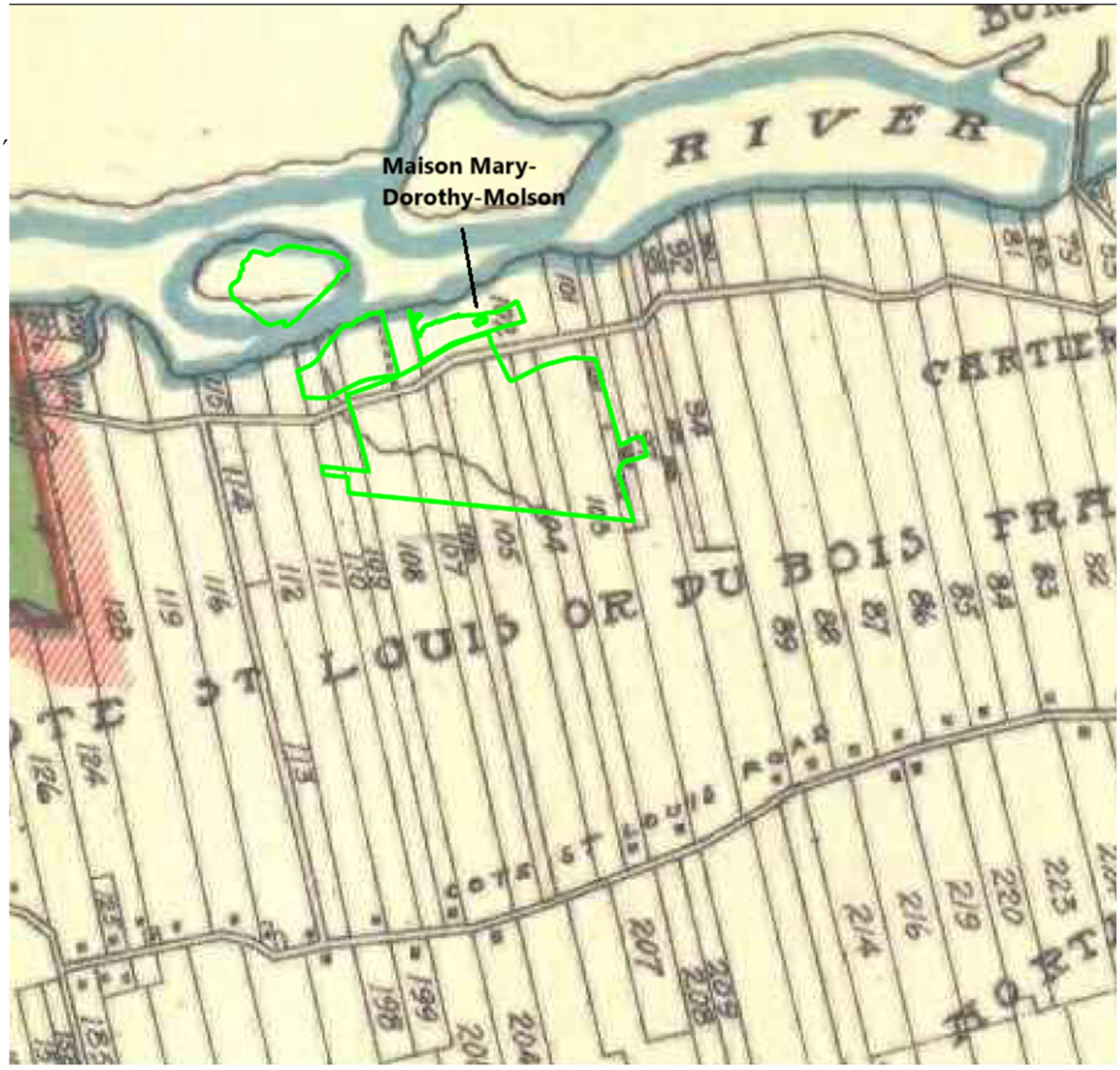

Figure 4. Extrait d'un plan de Pinsoneault daté de 1907. Le tracé vert représente les limites du parc-nature du Bois-de-Saraguay.

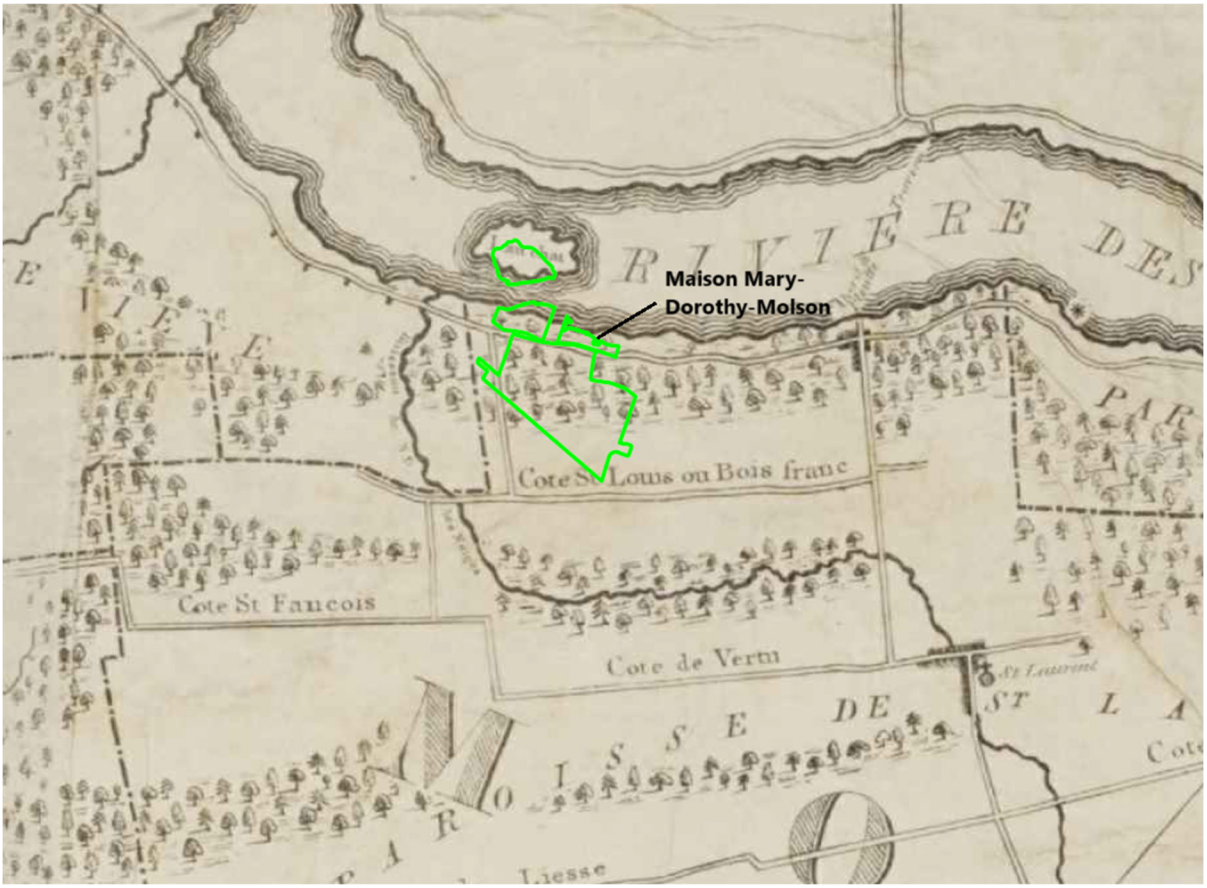

Figure 5. Extrait d'un plan de Jobin daté de 1834. Le tracé vert représente les limites du parc-nature du Bois-de-Saraguay.

2.2.2 *Domaines de villégiature (XXe siècle)*

À partir de la fin du XIXe siècle, quelques riches familles anglophones du Mille carré doré (Golden Square Mile) de Montréal acquièrent les lots ayant jusque-là appartenu aux familles terriennes, pour y établir de vastes domaines de villégiature en bordure de la rivière des Prairies. La majorité des acquisitions s'effectuent entre 1890 et 1910. Presque tous d'origine écossaise et amateurs de nature et de chevaux, ils installent leurs domaines (maisons, garages, jardins) le long de la rivière et pratiquent leurs activités équestres (chasse à courre, polo, course et équitation) dans le reste du boisé.

Afin de préserver la quiétude des lieux, les occupants villégiateurs s'organisent pour incorporer en municipalité une partie du village de Cartierville et de la paroisse de Saint-Laurent sous le nom de village de Saraguay (figure 6).

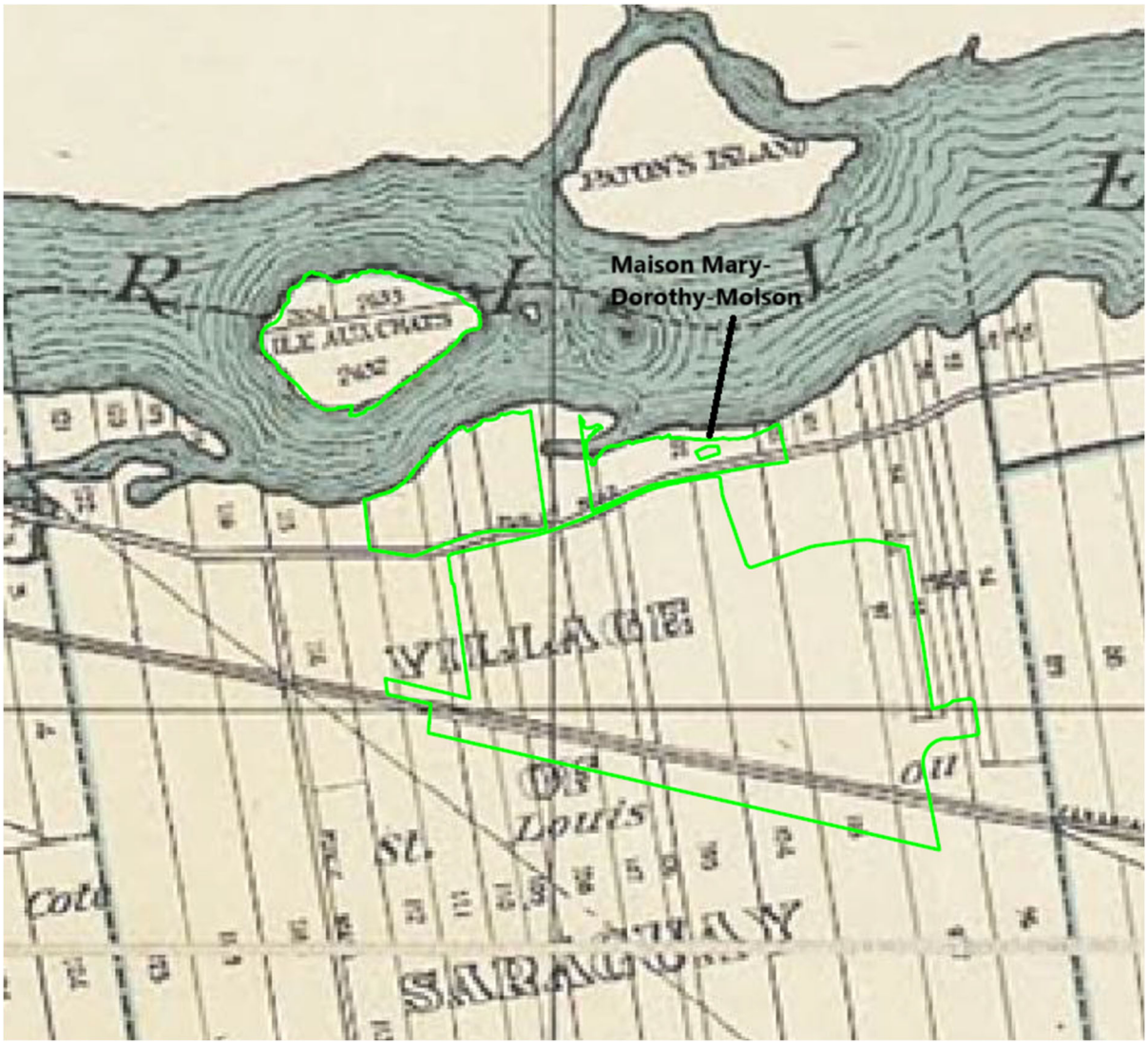

Figure 6. Extrait d'un plan de Gordon and Gotch daté de 1924. Le tracé vert représente les limites du parc-nature du Bois-de-Saraguay.

Bartlett McLennan

L'un de ces nouveaux propriétaires villégiateurs qui s'installent à Saraguay est Bartlett McLennan (figure 7), un des fils de l'important homme d'affaires Hugh McLennan, le fondateur de la *Montreal Transportation Company*, une entreprise de transport parmi les plus grandes de Montréal au cours de la seconde moitié du XIX[e] siècle[3]. Alors qu'il a trente ans, Bartlett McLennan achète en 1898 un terrain situé sur le lot cadastral 102 qui est localisé entre le chemin du Roy (boulevard Gouin) et la rivière des Prairies (voir figure 4). Il opte pour ce terrain, car il est voisin de celui de son ami Hartland Brydges MacDougall (Arkéos 2013b : 59).

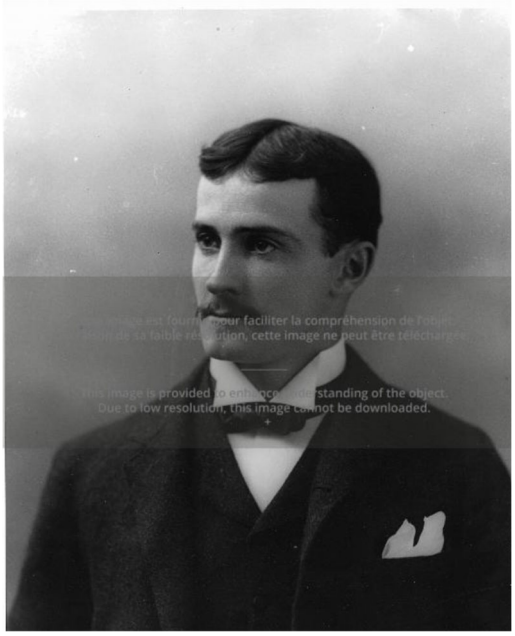

Figure 7. Photo prise en 1892 de Bartlett McLennan (McCord II-99046)

Il y fait construire une maison de campagne qu'il aurait baptisée Goodwood, du nom d'une célèbre piste de course de chevaux en Angleterre, pour y passer ses étés. Malgré leur grande fortune, les premiers villégiateurs de Saraguay y auraient érigé des maisons plutôt modestes et non de somptueuses résidences comme ce sera le cas plus tard. Ils auraient de plus choisi d'implanter leurs maisons sur des terrains vastes et boisés (Arkéos 2013b : 62). La maison et le terrain de McLennan n'ont probablement pas échappé à cette caractéristique. D'ailleurs, la famille MacDougall qui occupe alors la propriété voisine à l'est de celle de McLennan commence par habiter une maison de campagne en bois (figure 8) avant de faire construire leur manoir en pierre (St-Georges 1995 : 16) (figure 9).

[3] http://www.biographi.ca/fr/bio/mclennan_hugh_12E.html

Figure 8. Photo prise en 1894 de la première résidence des MacDougall à Saraguay (McCord II-107446)

Figure 9. Photo du manoir Reford-MacDougall (figure tirée d'Arkéos 2013b : 66)

Au cours des quelques années suivantes, Bartlett McLennan ajoute des parcelles à son terrain jusqu'à ce que le site atteigne la pleine largeur de l'ancienne terre à bois de la famille Saint-Aubin (Arkéos 2013b : 59). Il ajoute également à son domaine des parcelles de terre situées au sud du chemin du Roy afin sans doute de constituer un domaine équestre (Arkéos 2013b : 64). De fait, Bartlett McLennan est considéré à l'époque comme l'un des meilleurs cavaliers de Montréal[4]. En plus d'être membre du Montreal Hunt Club (figure 10) et du Montreal Jockey Club[5], il est un des membres fondateurs du Back River Polo Club (Arkéos 2013b : 67).

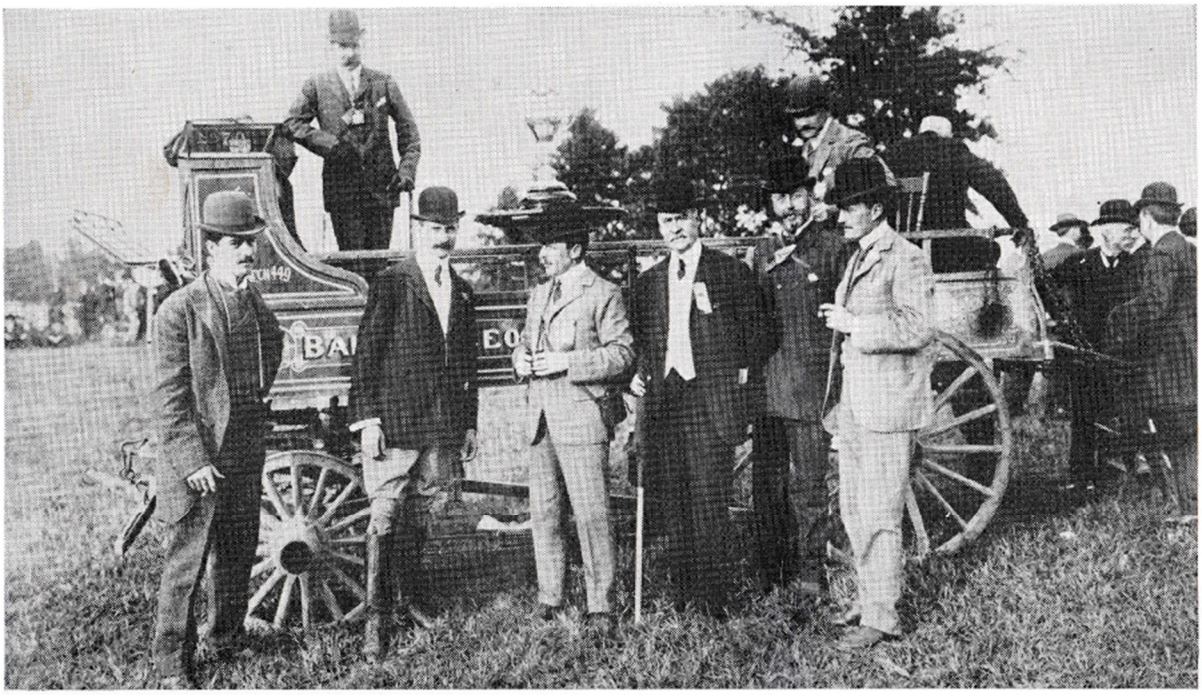

THE MONTREAL HUNT CUP. WON BY BURNAP 1905. OWNED AND RIDDEN BY E. DE B. STRATHY.
STEEPLECHASE OFFICIALS. IN WAGGON: SIR H. MONTAGU ALLAN AND G. R. HOOPER. STANDING: H. B. MACDOUGALL, BART, MCLENNAN, W. R. MILLER, J. ALEX. GORDON, GEORGE GILLESPIE, AND A. E. ABBOTT.

Figure 10. Photo prise en 1905 de certains des membres de la Montreal Hunt Club, dont Bartlett McLennan (figure tirée de Cooper 1953)

[4] https://rbscarchives.library.ubc.ca/mclennan-bartlett

[5] https://cvmichaels11.wixsite.com/mclennanfamilyfond/bartlett-mclennan-

Lieutenant-colonel du 42e Bataillon du CEC (Royal Highlanders of Canada) lors de la Grande Guerre, il est tué le 3 août 1918 lors d'une mission de reconnaissance à Amiens en France[6] (figure 11). Ses deux sœurs, Alice et Isabella Christina, avec qui il vivait et qui sont restées célibataires comme lui[7], héritent de la propriété Goodwood à Saraguay (St-Georges 1995 : 8). Son testament laisse également percevoir l'importance qu'ont occupé les chevaux tout au long de sa vie; il y est ainsi précisé que tous les serviteurs ayant travaillé à son écurie personnelle ou à sa résidence de Cartierville obtiendront six mois de salaire (Ville de Montréal 2008b : 21).

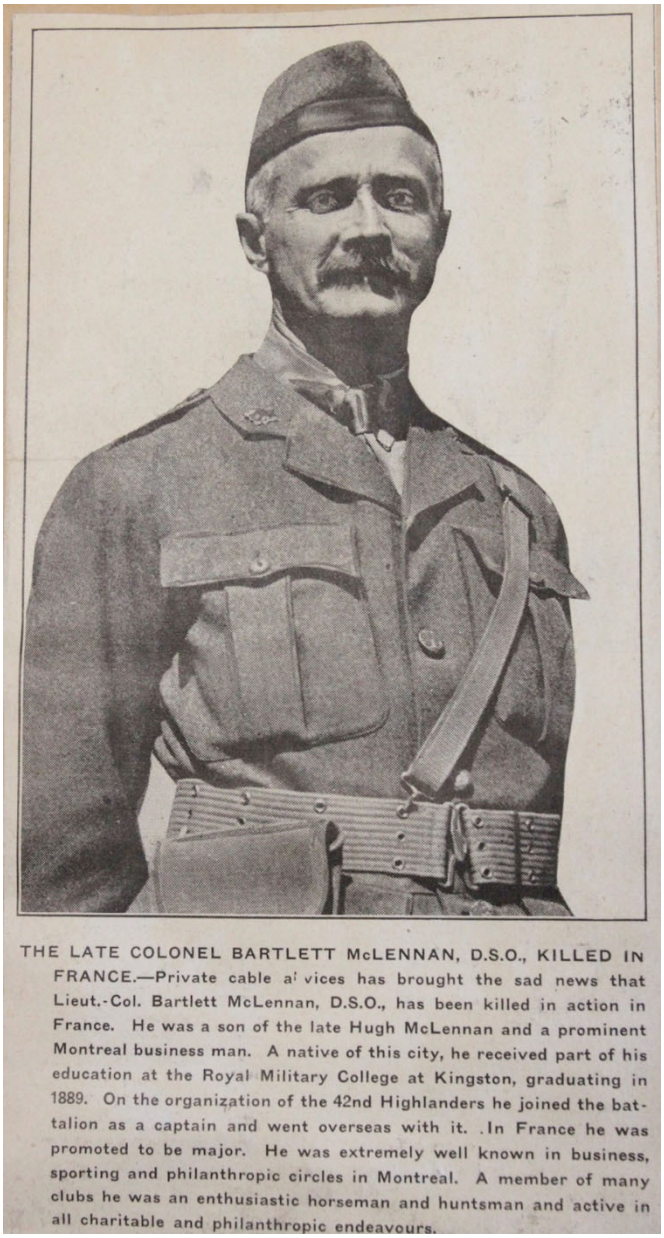

THE LATE COLONEL BARTLETT McLENNAN, D.S.O., KILLED IN FRANCE.—Private cable advices has brought the sad news that Lieut.-Col. Bartlett McLennan, D.S.O., has been killed in action in France. He was a son of the late Hugh McLennan and a prominent Montreal business man. A native of this city, he received part of his education at the Royal Military College at Kingston, graduating in 1889. On the organization of the 42nd Highlanders he joined the battalion as a captain and went overseas with it. In France he was promoted to be major. He was extremely well known in business, sporting and philanthropic circles in Montreal. A member of many clubs he was an enthusiastic horseman and huntsman and active in all charitable and philanthropic endeavours.

Figure 11. Photo du Lieutenant-colonel Bartlett McLennan (site www.veterans.gc.ca)

[6] https://www.veterans.gc.ca/fr/remembrance/memorials/canadian-virtual-war-memorial/detail/205396

[7] https://cvmichaels11.wixsite.com/mclennanfamilyfond/bartlett-mclennan-

Carte topographique de 1909

Une carte topographique produite en 1909 sur laquelle apparaît le secteur de Saraguay montre la première génération de maisons de villégiature construites au tournant du XX^{e} siècle (figure 12). Selon la légende de la carte, les points noirs représentent des maisons construites en bois et les points rouges, celles bâties en pierre ou brique. Selon le tracé des limites du parc-nature du Bois-de-Saraguay sur la carte de 1909, une maison en bois se trouve non loin à l'est de l'actuelle maison Mary-Dorothy-Molson (figure 12 : flèche rouge). Dans l'étude de potentiel réalisée par Arkéos en 2012, il est stipulé que ce bâtiment correspond à la maison de Bartlett McLennan (Arkéos 2013a : 45). Mais il pourrait également s'agir de la première maison des MacDougall construite en bois entre 1880 et 1892 sur le terrain voisin à l'est du terrain de Bartlett McLennan (St-Georges 1995 : 16) (voir figure 8). Or, selon le plan de 1909, un autre bâtiment est présent sur la partie du lot 102 qui appartient à Bartlett McLennan. Celui-ci est localisé en bordure nord du boulevard Gouin, mais à l'ouest de l'actuelle maison Mary-Dorothy-Molson (figure 12 : flèche bleue). L'historien Gilles Lauzon dans son étude historique sur le parc-nature du Bois-de-Saraguay avance l'hypothèse que ce bâtiment aurait pu avoir servi d'abri pour les chevaux de McLennan (Arkéos 2013b : 97). Ne pourrait-il pas plutôt correspondre à sa petite maison de campagne? Le bâtiment est toujours présent et clairement visible sur une photo aérienne de 1947-1949 (figure 13 : abri pour chevaux?). Il cesse d'être représenté sur les cartes topographiques postérieures à 1952 (figure 14 : flèche bleue).

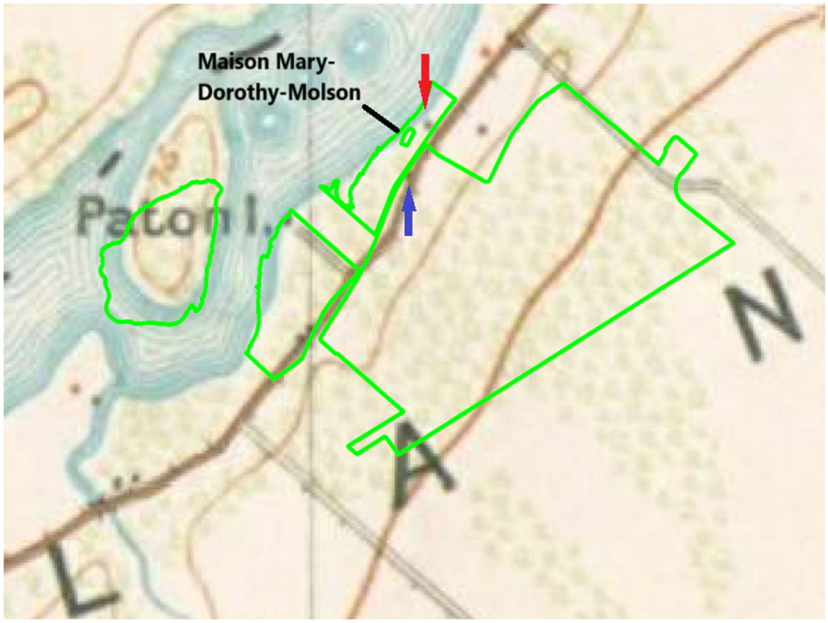

Figure 12. Extrait d'une carte topographique du Canada de 1909. Le tracé vert représente les limites du parc-nature du Bois-de-Saraguay.

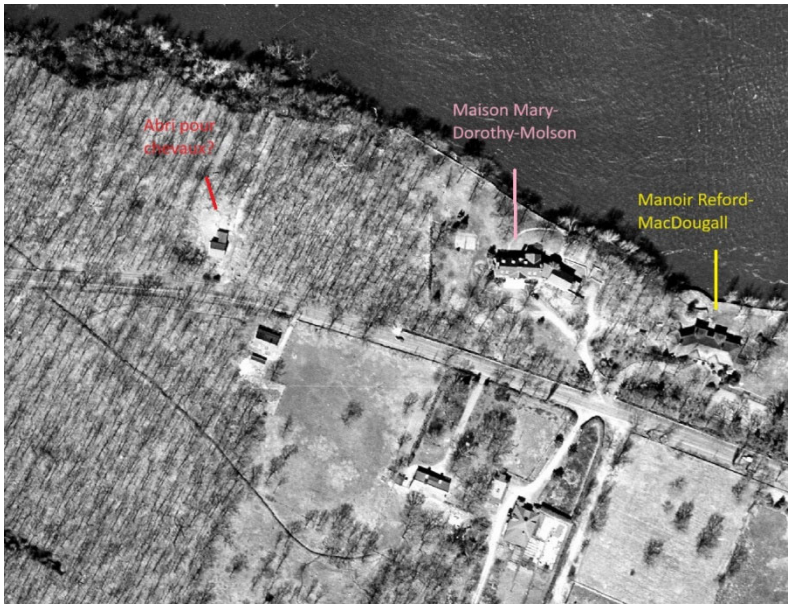

Figure 13. Extrait d'une photo aérienne de 1947-1949

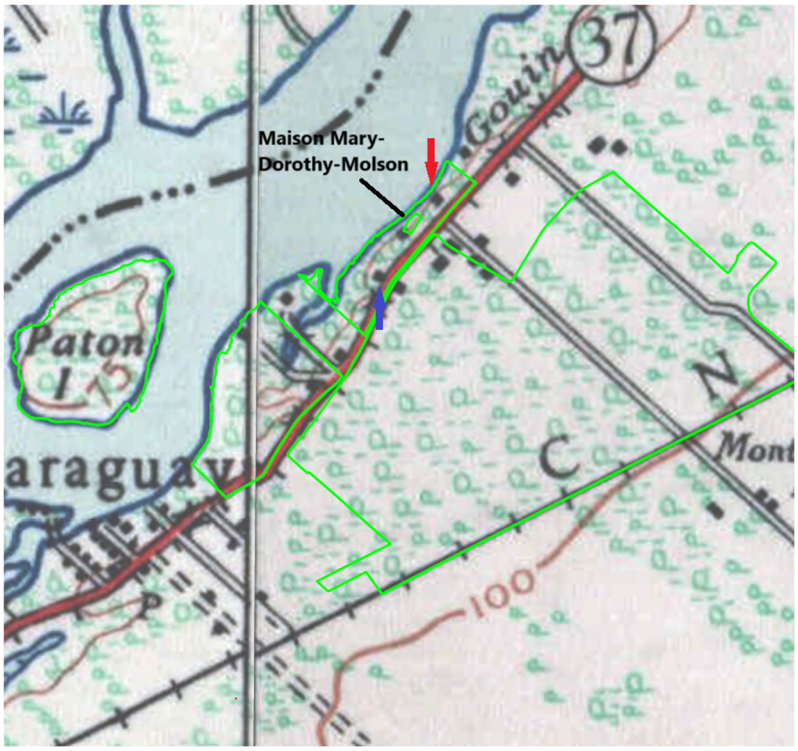

Figure 14. Extrait d'une carte topographique du Canada de 1952. Le tracé vert représente les limites du parc-nature du Bois-de-Saraguay.

Maison Mary-Dorothy-Molson

En 1922, Edith Reford, conjointement avec Gavin Lang Ogilvie, un voisin, acquiert des sœurs de Bartlett McLennan la propriété dont celles-ci ont hérité à la mort de leur frère, soit la portion ouest de l'ancien lot 102 de la paroisse de Saint-Laurent (St-Georges 1995 : 8)[8]. Edith est l'épouse de Hartland Brydges MacDougall, l'ami de Bartlett. Le couple Reford-MacDougall habite déjà dans la portion est du lot 102 lorsqu'Edith devient copropriétaire de la portion ouest du même lot. Leur fils aîné, Hartland Campbell MacDougall, marie en 1928, Mary Dorothy Molson, la fille de Herbert Molson, le président de la brasserie Molson (Ville de Montréal 2008a : 25).

En 1930, Mary Dorothy Molson fait ériger dans la portion ouest du lot 102 une nouvelle résidence afin d'y habiter de façon permanente (figure 15). C'est l'architecte montréalais Alexander Tilloch Galt Dunford[9] qui est choisi pour la conception des plans (Ville de Montréal 2008b : 33). Le nom Goodwood donné à l'époque par McLennan à son domaine est conservé. Selon l'historien Gilles Lauzon, Mary Dorothy Molson aurait fait construire son manoir à l'emplacement même de la maison de campagne de Bartlett McLennan (Arkéos 2013b : 59 et 83). Un ouvrage consacré à la famille MacDougall apporte quelques précisions supplémentaires à ce sujet; on y apprend que peu de temps après son mariage avec Mary Dorothy, Hartland Campbell MacDougall aurait acheté la maison de Bartlett McLennan pour y résider pendant l'été et qu'éventuellement, le couple l'aurait reconstruite afin de l'utiliser comme résidence principale à partir de la fin des années 1930 (Ferrabee et Harrisson 2009: 129). Et pourtant, dans la chaîne de titres de propriété du lot 102 réalisée par l'historienne Lise St-Georges, il est fait mention qu'en 1930, le terrain ne comporte aucun bâti (St-Georges 1995 : 8).

Figure 15. Photo prise entre 1963 et 1977 de la maison Mary-Dorothy-Molson (BAnQ P833S4D1816)

[8] Pour une liste exhaustive des propriétaires du terrain sur lequel se trouve la maison Mary-Dorothy Molson, se référer à l'étude de Lise St-Georges (1995).

[9] http://dictionaryofarchitectsincanada.org/node/1716

Carte topographique de 1934

Sur la carte topographique datée de 1934, les points noirs représentent des bâtiments, sans distinction quant aux matériaux de construction utilisés. Les limites du parc-nature du Bois-de-Saraguay tracées sur la carte de 1934 permettent de constater qu'une maison se trouve désormais à l'emplacement de l'actuelle maison Mary-Dorothy-Molson (figure 16). On peut affirmer qu'il s'agit de celle du couple Molson-MacDougall dont les travaux de construction auraient commencé en 1930 pour se terminer en 1931 (Ville de Montréal 2008b : 33). À l'est de la maison de Mary Dorothy, on y aperçoit la résidence des Reford-MacDougall (figure 16 : flèche rouge) qui dans les années 1930, n'est certainement plus une maison en bois comme l'illustrait la carte topographique de 1909, mais plutôt un immense manoir en pierre[10] (voir figure 9). Au cours de la même période, des murs de pierre sont érigés le long du boulevard Gouin, face aux domaines des Molson-MacDougall et Reford-MacDougall (figure 17). Ceux-ci servent à la fois à délimiter les propriétés et à assurer le caractère privé des lieux (Ville de Montréal 2008a : 49). En plus des murs de propriétés, une multitude d'aménagements (chemins, sentiers, tournebride, murets, escaliers, aires de jeux, terrasses, mobilier de jardin, pergola, plates-bandes, bassins, remises, quai flottant, etc.) complètent le domaine des Molson-MacDougall (figure 18).

En 1936, la maison est substantiellement agrandie. Une aile secondaire et un garage sont ajoutés à l'est qui vient quasiment doubler la superficie du bâtiment (Ville de Montréal 2008a : 19) (voir figure 13). C'est une fois de plus Alexander Tilloch Galt Dunford, l'architecte qui a conçu la maison d'origine de 1930, qui est choisi pour les plans et devis de l'agrandissement (Ville de Montréal 2008a : 26). Mary Dorothy Molson et Hartland Campbell MacDougall y élèveront leurs quatre enfants et y organiseront de grandes réceptions mondaines (St-Georges 1995 : 33).

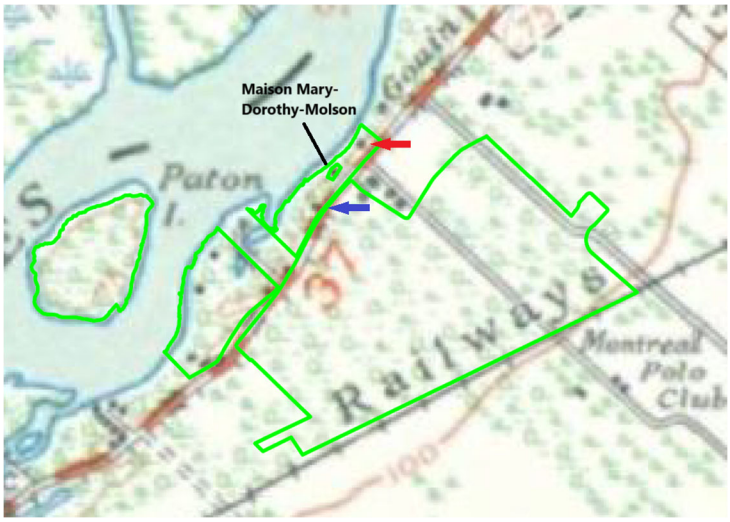

Figure 16. Extrait d'une carte topographique du Canada de 1934. Le tracé vert représente les limites du parc-nature du Bois-de-Saraguay.

[10] Alors que la propriété du couple Molson-MacDougall est désignée sous le nom 'Goodwood', celle du couple Reford-MacDougall est surnommée 'Ashantee' (St-Georges 1995 : 17).

Figure 17. Mur de propriété de la maison Mary-Dorothy-Molson (Google Maps 10 juillet 2024)

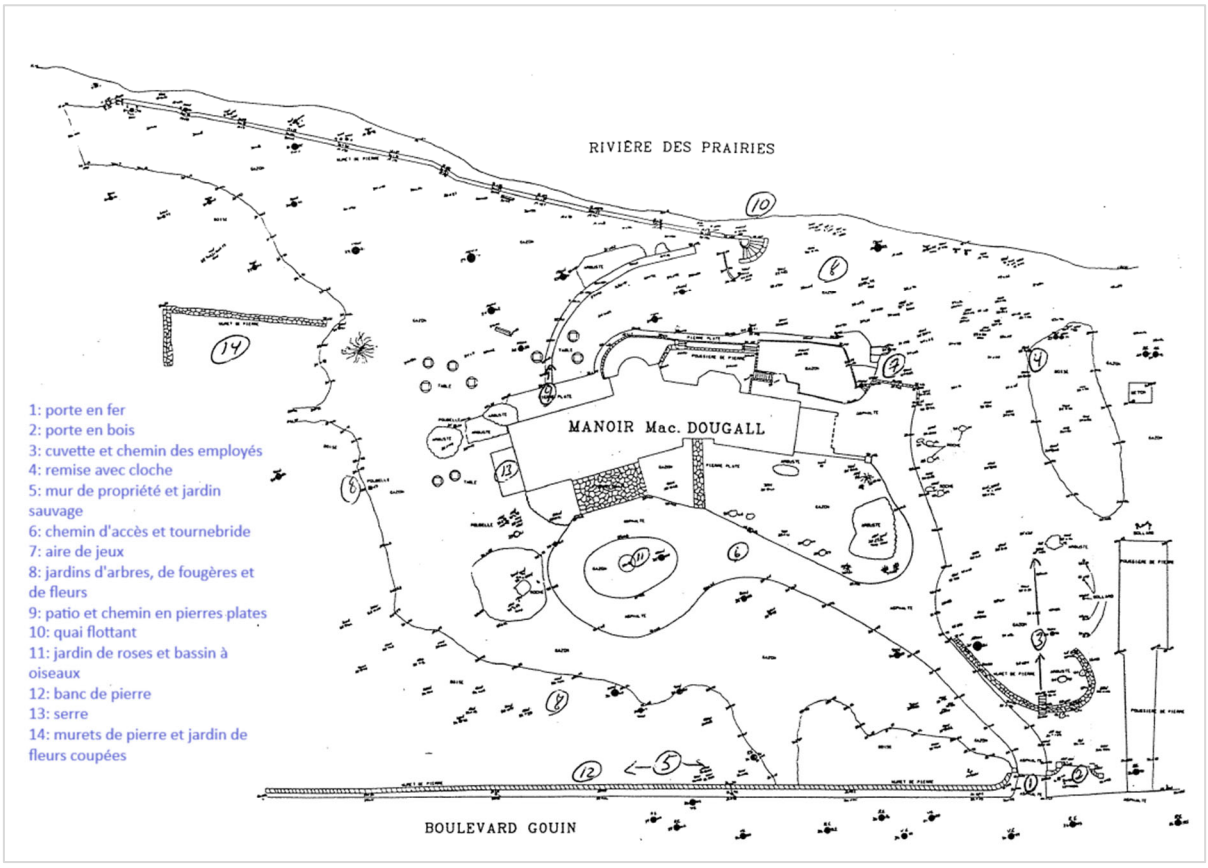

Figure 18. Plan du domaine Molson-MacDougall (figure tirée et adaptée de St-Georges 1995 : figure 9)

2.2.3 *Création du parc-nature du Bois-de-Saraguay (années 1980)*

Les années 1950 marquent la fin définitive des activités liées à l'agriculture dans le bois de Saraguay et le début des projets immobiliers de grande envergure. Dans les années 1950 et 1970, des investisseurs acquièrent plusieurs terres du bois de Saraguay. Alors qu'elle l'avait habité de manière permanente des années 1930 aux années 1970, la famille Molson-MacDougall vend la maison Mary Dorothy Molson et la propriété en 1974 à la firme de promoteur Kaufman & Broad (Ville de Montréal 2008a : 19).

En réaction à cette vague de développement sauvage, des citoyens mettent sur pied le comité Sauvons Saraguay, qui prône la préservation de l'aspect rural du quartier malgré la construction de maisons unifamiliales, tandis que d'autres luttent tout simplement en faveur de l'arrêt complet des projets résidentiels et de la sauvegarde intégrale du bois de Saraguay. À l'issue de la bataille pour sauver le bois de Saraguay, le gouvernement du Québec commence par le déclarer arrondissement naturel en 1981. Cette année-là, la Victoria Wood Development vend toutes ses propriétés de Saraguay à la Communauté urbaine de Montréal, dont l'ancienne propriété de la famille Molson-MacDougall. Puis, en 1984, le Parc régional du Bois-de-Saraguay, plus tard appelé Parc-nature du Bois-de-Saraguay, est officiellement créé. À la suite des fusions municipales en 2002, l'ancienne propriété des Molson-MacDougall revient à la Ville de Montréal. En 2009, la maison Mary-Dorothy-Molson est citée immeuble patrimonial[11].

2.3 Étude de potentiel archéologique et interventions archéologiques antérieures sur le site BjFk-8

2.3.1 *Étude de potentiel archéologique*

Arkéos 2013a

Une étude de potentiel archéologique a été produite en 2012 par la firme Arkéos inc. Cette étude concluait à une présence de 15 zones à potentiel archéologique préhistorique dans les limites du parc-nature du Bois-de-Saraguay. Pour ce qui est de la période historique et moderne, huit zones à potentiel archéologique y ont été circonscrites, dont la zone H-05 localisée sur la propriété de l'actuelle maison Mary-Dorothy-Molson (figure 1).

2.3.2 *Interventions archéologiques antérieures*

Gauvin 1990

En 1990, un inventaire archéologique a été réalisé dans le Bois-de-Saraguay et sur l'île aux Chats. Dans le cadre de cette intervention, des sondages manuels de 30 cm de côté espacés de 7,0 m ont notamment été effectués sur la propriété de la maison Mary-Dorothy-Molson. Les

[11] https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca

sondages qui étaient localisés sur la partie de la propriété qui longe la rivière des Prairies (plan 3), ont révélé des artefacts récents, tels que des fragments de verre, de la brique, un bouchon, un clou, etc.

Arkéos 2011

En 2010, un inventaire archéologique comprenant la fouille manuelle de sondages de 50 cm de côté a été réalisé dans le cadre d'un projet de renaturalisation à la suite de l'incendie d'une propriété située au 9150, boulevard Gouin Ouest (MTL2010-01-01) (plan 3). Malgré la présence du sol naturel identifiée presque partout dans l'aire d'intervention, l'inventaire n'a pas permis la mise au jour d'indices d'occupations humaines datant de la période préhistorique.

Ethnoscop 2018

De 2013 à 2015, en vue du réaménagement de plusieurs sections du parc-nature du Bois-de-Saraguay par la Ville de Montréal, un inventaire archéologique par sondages manuels et mécaniques visant à vérifier la présence de vestiges préhistoriques ou historiques a été réalisé (plan 3). Le volet préhistorique de l'inventaire n'avait pas mené à la découverte d'un nouveau site pouvant témoigner de la présence autochtone. Quant au volet historique qui s'était déroulé sur l'ancienne propriété des Ogilvie-Patton, il avait notamment permis de mettre au jour les fondations du manoir. L'intervention comportait également une prospection visuelle et la géolocalisation de tous les aménagements anthropiques présents dans le parc-nature. Au total, 273 aménagements anthropiques avaient ainsi pu être relevés, notamment des alignements de pierres ou de broches pouvant être associées à l'usage agricole et de pâture des terres, de grandes dépressions de formes diverses (rectangulaires, circulaires, en forme de champignon), témoins possibles de l'utilisation du boisé par les amateurs de chevaux, des fondations de bâtiments, des fosses septiques et des jardins, rappelant la présence des domaines de villégiature des grandes familles bourgeoises anglophones de Montréal le long du boulevard Gouin.

3. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

3.1 Déroulement des travaux

3.1.1 Supervision archéologique

À l'été 2023, les travaux de restauration du mur de propriété en pierre localisé le long du boulevard Gouin Ouest, sur la propriété de la maison Mary-Dorothy-Molson, et du parc local adjacent Gouin-Le Mesurier commençaient (plan 4). Au début de la séquence d'exécution des travaux de restauration, les parties aérienne, puis souterraine du mur de propriété ont été démantelées. Les sous-opérations 4A à 4C ont été attribuées à la supervision archéologique ponctuelle des travaux de démantèlement de ce mur patrimonial. Cette supervision devait permettre de documenter la méthode de construction du mur et de vérifier la présence de vestiges rattachés à l'occupation des lieux par les grands domaines de villégiature de la première moitié du XX^{e} siècle. La sous-opération 4A a servi à identifier la section ouest du mur, celle qui longe la propriété associée à la maison Mary-Dorothy-Molson, la sous-opération 4B, les trois pilastres du portail, et la sous-opération 4C, la section est du mur patrimonial qui longe l'ancienne propriété des Reford-MacDougall, aujourd'hui le parc Gouin-Le Mesurier.

La partie aérienne des sections ouest (sous-opération 4A) et est (sous-opération 4C) du mur patrimonial a été démantelée mécaniquement en l'absence de l'archéologue (photos 1 et 2). La supervision de son démantèlement n'a donc pu être effectuée comme prévu. Par conséquent, la présence d'aménagements en lien avec l'occupation des lieux par les villégiateurs n'a donc pu être vérifiée. Or il semble que des éléments en pierre aient été aménagés en appui ou encastrés dans le mur de propriété. C'est ce que suggèrent une étude produite en 2016 par la firme en architecture Lafontaine & Soucy (Lafontaine & Soucy 2016) et un rapport d'expertise de 2017 réalisé par une firme en maçonnerie de restauration (Maçonnerie L.M.R. inc. 2017). Aménagés du côté du parement intérieur du mur, il ne resterait de ces ouvrages en pierre que des traces sommaires sous la forme de photos intégrées aux rapports (figures 19 et 20). Lafontaine et Soucy les ont décrits comme des amoncellements de pierres maçonnées, sans plus de précision (Lafontaine & Soucy 2016 : 1)[12].

[12] Outre les quelques photos intégrées aux rapports de Lafontaine & Soucy (2016) et de Maçonnerie L.M.R. inc. (2017), un relevé photographique complet du mur a été réalisé par la firme d'architectes AFFLECK DELARIVA (2022).

Photo 1. Vue de la section est du mur patrimonial (sous-opération 4C) après le démantèlement de sa partie aérienne. Vue vers le nord-est (BjFk-8-2023-NUM1-26)

Photo 2. Pierres du mur patrimonial démantelé, rangées dans des caisses et des palettes numérotées (BjFk-8-2023-NUM1-24)

Figure 19. Photo d'un aménagement en pierre sommairement relevé en 2016 par une firme en architecture (Lafontaine & Soucy 2016)

Figure 20. Photo d'un aménagement en pierre sommairement relevé en 2017 par une firme en maçonnerie de restauration (Maçonnerie L.M.R. inc. 2017)

Le pilastre ouest du portail a également été démantelé sans la présence d'un archéologue (sous-opération 4B). Le pilastre médian était en cours de démantèlement manuel lors de la supervision archéologique du mur patrimonial (photo 3). Quant au démantèlement du pilastre est, il n'avait pas encore été entrepris (photo 4).

Photo 3. Pilastre médian (sous-opération 4B) en cours de démantèlement (vue vers l'est-sud-est) BjFk-8-2023-NUM1-16

Photo 4. Pilastre est (sous-opération 4B) avant son démantèlement. Vue vers le nord (BjFk-8-2023-NUM1-19)

Le démantèlement de la fondation du mur patrimonial a pour sa part fait l'objet d'une supervision archéologique ponctuelle (photo 5). Au début des travaux de démantèlement, un sondage mécanique exploratoire de 3,5 m de longueur est-ouest effectué à l'extrémité ouest de la section ouest du mur (sous-opération 4A) a permis de documenter la construction de la fondation à cet endroit. L'excavation mécanique du reste de la fondation n'a pas nécessité une supervision archéologique, car la zone d'excavation a été planifiée du côté du boulevard Gouin (photo 6), un secteur affichant un potentiel archéologique très faible, voire inexistant, selon les données présentées dans l'étude d'Arkéos (2013a) consacrée au potentiel archéologique du parc-nature du Bois-de-Saraguay.

Photo 5. Sondage mécanique exploratoire à l'extrémité ouest de la section ouest (sous-opération 4A) du mur patrimonial. Vue vers le nord-est (BjFk-8-2023-NUM1-39)

Photo 6. Vue de la tranchée après le démantèlement de la section est (sous-opération 4C) du mur patrimonial. Vue vers l'est (BjFk-8-2023-NUM2-04)

Parc-nature du Bois-de-Saraguay

5A

5B

5C

5D

BjFk-8

4A

BOULEVARD GOUIN OUEST

4B

4C

AVENUE JOSEPH-SAUCIER

BjFk-8

Parc Gouin-Le Mesurier

4B

4C

BOULEVARD GOUIN OUEST

AVENUE WILFRID-LAZURE

AVENUE ADHEMAR-MAILHOT

MAISON MARY-DOROTHY-MOLSON, BjFk-8

INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

SOUS-OPÉRATIONS 4A À 4C

PLAN 4

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION (SUPERVISION)
- SOUS-OPÉRATION (INVENTAIRE)
- 4A — IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- MUR PATRIMONIAL
- CHEMIN D'ACCÈS
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- BjFk-8 — CODE BORDEN

0 5 10 m

ÉCHELLE : 1/500

N.Mtl N.Q.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets nos 31H12-010-0220, 0221, 0320, 0321 et 0421
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

3.1.2 *Inventaire archéologique*

Un inventaire archéologique comprenant l'excavation de quatre tranchées mécaniques (sous-opérations 5A à 5D) a été mené en octobre 2023 sur la propriété de la maison Mary-Dorothy-Molson (plan 5). Les tranchées ont été implantées dans l'emprise des travaux prévus pour le branchement du bâtiment aux réseaux d'aqueduc et d'égout. Les travaux de branchement devaient avoir lieu dans le chemin d'accès reliant la maison au boulevard Gouin. Les tranchées 5A à 5D visaient la mise au jour de sols susceptibles de renfermer des artefacts et écofacts témoins de l'occupation de Bartlett McLennan à cet endroit depuis environ 1898, ainsi que de vestiges architecturaux de sa maison de campagne dont la date de construction et l'emplacement exact ne sont pas connus. La sous-opération 5A a été implantée à proximité du mur de façade de la maison Mary-Dorothy-Molson, à la jonction entre le chemin d'accès et le tournebride (photo 7). La sous-opération 5B a été positionnée dans la portion nord-ouest du chemin d'accès (photo 8). Les sous-opérations 5C et 5D ont été excavées en bordure ouest (photo 9) et dans la portion sud du chemin respectivement (photo 10).

Photo 7. Localisation générale de la sous-opération 5A. Vue vers le nord-ouest (BjFk-8-2023-NUM2-30)

Photo 8. Localisation générale de la sous-opération 5B. Vue vers le nord-ouest (BjFk-8-2023-NUM2-48)

Photo 9. Localisation générale de la sous-opération 5C. Vue vers le nord (BjFk-8-2023-NUM2-33)

Photo 10. Localisation générale de la sous-opération 5D. Vue vers le sud-est (BjFk-8-2023-NUM2-53)

La tranchée d'inventaire 5E avait quant à elle été positionnée contre le mur de façade avant du corps secondaire de la maison Mary-Dorothy-Molson érigé en 1936 (plan 5), où devaient avoir lieu des excavations pour le raccordement des services existants du bâtiment aux réseaux municipaux, en plus de l'ajout de nouvelles conduites (eau et égout sanitaire). Cette tranchée qui devait permettre de révéler ou non la présence de vestiges architecturaux pouvant appartenir à l'ancienne maison de campagne de Bartlett McLennan dans le mur de fondation de la maison actuelle a plutôt fait l'objet d'une supervision des travaux d'excavation le 18 mars 2024 (photo 11).

Photo 11. Localisation générale de la sous-opération 5E. Vue vers le nord (BjFk-8-2024-NUM1-23)

Maison Mary-Dorothy-Molson

5E

5A

5B

5C

5D

8789

MAISON MARY-DOROTHY-MOLSON, BjFk-8

INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

SOUS-OPÉRATIONS 5A À 5E

PLAN 5

SOUS-OPÉRATION (INVENTAIRE)

5A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

MAÇONNERIE

CHEMIN D'ACCÈS

COUPE STRATIGRAPHIQUE

0 2 4 m

ÉCHELLE : 1/200

N.MM N.Q.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets n^{os} 31H12-010-0220, 0221, 0320, 0321 et 0421
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

3.2 Séquence stratigraphique

L'ordre de présentation des résultats suit la chronologie événementielle observée au terrain, c'est-à-dire en commençant par les sols les plus anciens pour terminer avec la surface actuelle.

3.2.1 Sols naturels

Sol naturel stérile

Un sol naturel stérile est apparu sous la forme d'un limon très sableux ou d'un sable très fin limoneux de couleur brun jaunâtre moucheté orangé. Il comportait des cailloux anguleux et subanguleux centimétriques ou décimétriques, dont certains en état de décomposition ou oxydés (photos 12, 13 et 14). Lors de la supervision du démantèlement de la section ouest du mur patrimonial (sous-opération 4A), il a été constaté que la fondation du mur prenait appui dans ce sol. Il était à cet endroit décapé par la tranchée de construction du mur. Dans le cadre de la phase d'inventaire de l'intervention, l'horizon minéral du sol naturel a pu être observé dans les sous-opérations 5A à 5C (figure 21 : couche 6; figure 22 : couche 5; figure 23 : couche 7). Sa surface gisait à une altitude comprise entre 24,91 m et 24,94 m NMM. Il semble donc que le terrain ait été nivelé, du moins dans l'emprise du chemin d'accès. En profondeur, le limon devenait graduellement un sable très fin faiblement limoneux et lité brun jaunâtre clair, jaune clair et orangé (figure 21 : couche 7). À noter que le sol naturel stérile rencontré sur la propriété de la maison Mary-Dorothy-Molson ne diffère pas dans sa composition de celui observé lors de l'inventaire archéologique mené en 2013 dans la portion du parc-nature du Bois-de-Saraguay localisée au nord du boulevard Gouin (Ethnoscop 2018).

Photo 12. Paroi sud de la sous-opération 5A. Vue vers le sud (BjFk-8-2023-NUM2-22)

Photo 13. Paroi nord-ouest de la sous-opération 5B. Vue vers le nord-ouest (BjFk-8-2023-NUM2-50)

Photo 14. Paroi nord-ouest de la sous-opération 5C. Vue vers le nord-ouest (BjFk-8-2023-NUM2-26)

MAISON MARY-DOROTHY-MOLSON

BjFk-8

SOUS-OPÉRATION 5A, PAROI SUD

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

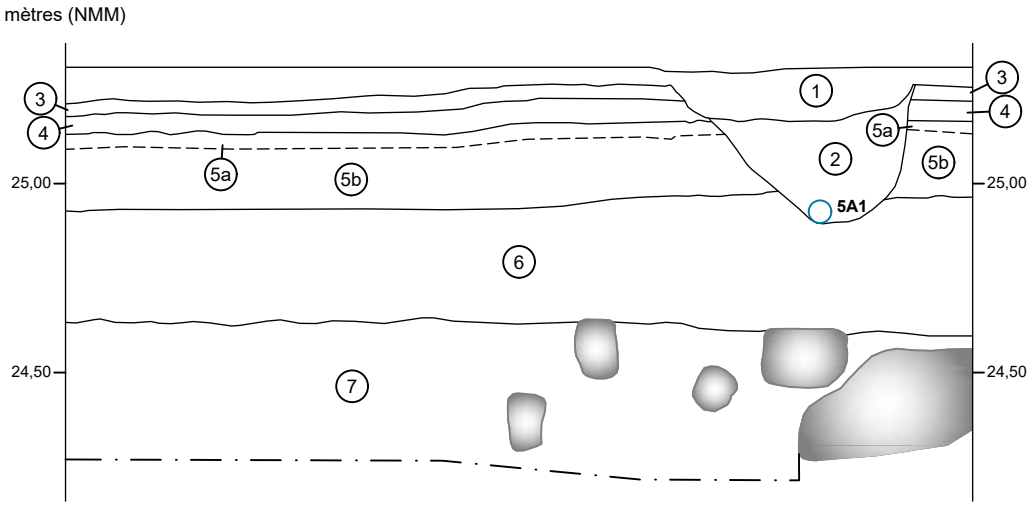

1. Criblure de pierre calcaire gris pâle, homogène et compacte
2. Alternance de lentilles de pierres et de sable limoneux brun pâle, de limon sableux brun orangé à brun moucheté brun jaunâtre, et de pierre calcaire concassée 0-¾ po, hétérogènes et peu compactes
3. Bitume noir, homogène et compact
4. Mélange homogène de pierre calcaire concassée 0-¾ po et de sable très grossier gris noirâtre, compact
5a. Sable grossier limoneux et caillouteux brun pâle, homogène et très compact, contenant du cailloutis anguleux et subanguleux centimétriques
5b. Mélange de pierres anguleuses, subanguleuses et subarrondies décimétriques (80%) dans une matrice de sable grossier limoneux brun pâle, homogène et peu compact
6. Limon très sableux brun orangé à brun moucheté brun jaunâtre, homogène et compact, comtenant des cailloux anguleux et subanguleux centimétriques (3%) dont plusieurs en décomposition
7. Sable très fin faiblement limoneux brun jaunâtre pâle, lité jaune pâle et orangé, homogène et compact, contenant des cailloux décimétriques (25%) dont certains en décomposition ou oxydés

Pierre

Plastique

5A1 Identification de vestige

Limite diffuse

Limite de fouille

0 1 m

ÉCHELLE : 1/20

MON2201

ethnoscop

FIGURE 21

MAISON MARY-DOROTHY-MOLSON

BjFk-8

SOUS-OPÉRATION 5B, PAROI NORD-OUEST

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

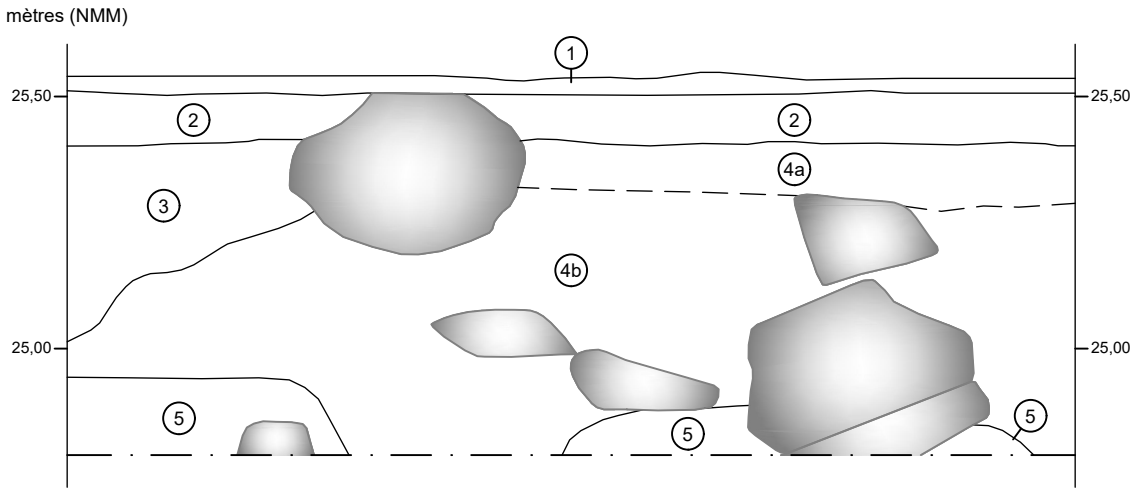

(1) Criblure de pierre calcaire gris pâle, homogène et compacte

(2) Mélange homogène de pierre calcaire concassée 0-¾ po et de sable très grossier gris foncé, compact

(3) Mélange hétérogène de limon sableux brun foncé et de sable limoneux brun jaunâtre, peu compact, contenant des cailloux anguleux centimétriques (2%) dont certains en décomposition, des racines et des radicelles

(4a) Mélange de pierres décimétriques anguleuses et subanguleuses (entre 5 et 20 cm de diamètre) (80%) posées à plat dans une matrice de sable grossier limoneux et caillouteux brun pâle, homogène et très compact

(4b) Mélange de pierres anguleuses, subanguleuses et subarrondies décimétriques (70%) dans une matrice de limon très sableux et faiblement argileux brun orangé, homogène et peu compact, contenant des racines, des radicelles et du charbon de bois

(5) Limon très sableux ou sable très fin limoneux brun jaunâtre pâle moucheté orangé, homogène et compact, contenant des cailloux décimétriques (10%) dont certains en décomposition ou oxydés

Pierre

— — — Limite diffuse

— · — Limite de fouille

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/15

MON2201

ethnoscop

FIGURE 22

MAISON MARY-DOROTHY-MOLSON

BjFk-8

SOUS-OPÉRATION 5C, PAROI NORD-OUEST

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

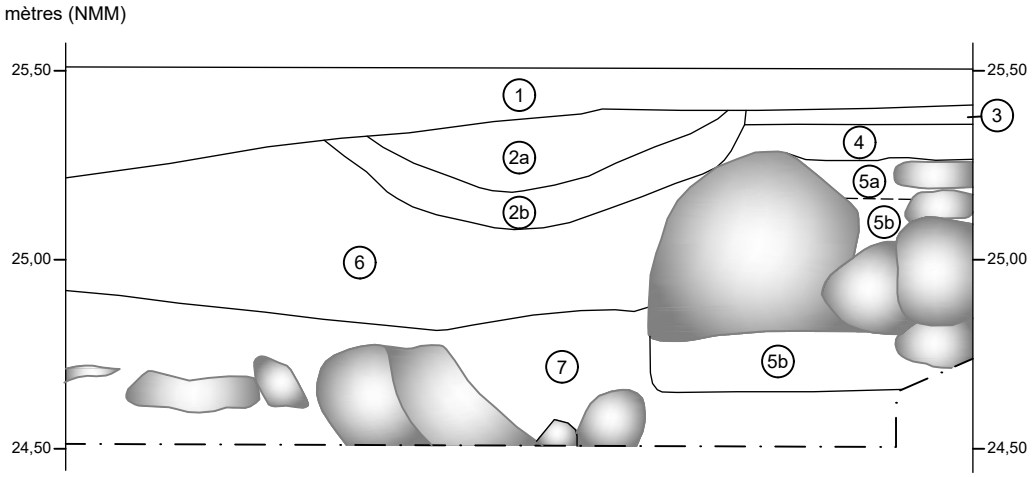

1. Limon sableux et argileux brun très foncé, homogène et peu compact, contenant beaucoup de racines et de radicelles
2a. Limon sableux brun grisâtre, homogène et peu compact, contenant beaucoup de racines et de radicelles
2b. Limon sableux brun jaunâtre, homogène et peu compact, contenant beaucoup de racines et de radicelles
3. Pierre calcaire concassée 0-1½ po gris très foncé noirâtre, homogène et compacte
4. Mélange de sable grossier et de pierre calcaire concassée 0-¾ po gris et jaune, hétérogène et compact
5a. Mélange de pierres décimétriques anguleuses, subanguleuses et arrondies (entre 5 et 20 cm de diamètre) (80%) dont certaines de type dalle et posées à plat dans une matrice de sable grossier limoneux brun grisâtre orangé, homogène et très compact
5b. Mélange de pierres anguleuses, subanguleuses et subarrondies décimétriques (70%) dans une matrice de limon très sableux et faiblement argileux brun grisâtre orangé (30%), homogène et peu compact, contenant des racines et des radicelles
6. Limon faiblement sableux et argileux brun grisâtre, brun foncé et brun jaunâtre, hétérogène et peu compact, contenant beaucoup de racines et de radicelles
7. Limon très sableux ou sable très fin limoneux brun jaunâtre pâle moucheté orangé, homogène et compact, contenant des cailloux décimétriques (50%) dont certains en décomposition ou oxydés

Pierre

— — — Limite diffuse

— · — Limite de fouille

0 1 m

ÉCHELLE : 1/20

MON2201

ethnoscop

FIGURE 23

Sol naturel d'origine

En général, lors des interventions archéologiques antérieures menées dans le parc-nature du Bois-de-Saraguay, le sol naturel d'origine est apparu sous un couvert humique et à très faible profondeur (Arkéos 2011; Ethnoscop 2018). Dans le rapport présentant les résultats de l'inventaire d'Ethnoscop de 2013, ce sol a été décrit comme un limon organique, brun foncé grisâtre, meuble, renfermant quelques petites racines et pierres rondes (calcaire), sur une épaisseur d'environ 20 cm (Ethnoscop 2018 : 35). L'intervention de 2013 avait de plus permis de constater que les zones inventoriées du parc-nature où l'horizon organique du sol naturel avait été perturbé ou était absent empiétaient sur d'anciennes propriétés de villégiature (dont celles des familles Ogilvie-Patton et Hooper-Hope).

À l'instar des propriétés des Ogilvie-Patton et des Hooper-Hope, le sol naturel d'origine aurait été décapé sur la propriété des Molson-MacDougall, du moins dans l'emprise du chemin d'accès où a été réalisé l'inventaire. En fait, des cinq sous-opérations, seule la sous-opération 5C a permis de relever un lambeau de sol organique, car cette tranchée a été implantée à l'extérieur du chemin d'accès actuel afin de respecter l'emprise des travaux (plan 5). Ce sol est apparu sous la forme d'un limon faiblement sableux et argileux de couleur brun grisâtre, brun foncé et brun jaunâtre, hétérogène et peu compact, en plus de contenir une importante quantité de racines et de radicelles (figure 23 : couche 6; voir photo 14). Une ancienne souche d'arbre en état de décomposition a été retirée lors de l'excavation mécanique de la sous-opération 5C et expliquerait la présence notable de racines à cet endroit. Cette souche qui a sans doute appartenu jadis à un arbre du boisé localisé à l'ouest du chemin d'accès s'est avérée avoir fortement remanié le sol naturel de la sous-opération 5C.

3.2.2 *Aménagement du chemin d'accès de la maison Mary-Dorothy-Molson (1930)*

Nivellement, rehaussement et drainage du terrain

Une couche peu compacte, constituée de pierres anguleuses, subanguleuses et subarrondies mélangées à un limon très sableux et faiblement argileux brun grisâtre orangé a été mise au jour dans les sous-opérations 5A à 5D (figure 21 : couche 5b; figure 22 : couche 4b; figure 23 : couche 5b; figure 24 : couche 5; photos 15 et 16). La taille modulaire des pierres pouvait

Photo 15. Paroi ouest de la sous-opération 5D. Vue vers l'ouest (BjFk-8-2023-NUM2-56)

Photo 16. Excavation en cours du remblai de rehaussement et de drainage dans la sous-opération 5D. Vue vers le nord (BjFk-8-2023-NUM2-55)

MAISON MARY-DOROTHY-MOLSON

BjFk-8

SOUS-OPÉRATION 5D, PAROI OUEST

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

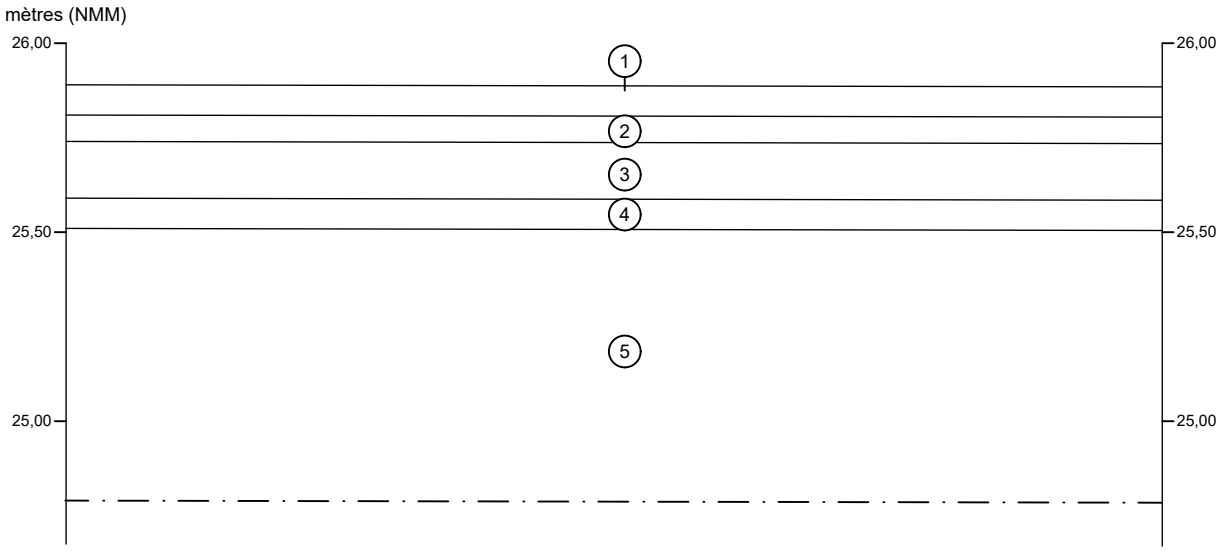

1. Mélange homogène de sable grossier gris foncé et de pierre calcaire concassée 0-¾ po, compact
2. Mélange homogène de sable grossier gris très pâle et de pierre calcaire concassée 0-¾ po, compact
3. Mélange de pierres calcaires décimétriques anguleuses et subanguleuses (entre 5 et 20 cm de diamètre) (80%) posées à plat dans une matrice de sable grossier limoneux brun grisâtre orangé, homogène et compact
4. Limon sableux et graveleux brun grisâtre très pâle, homogène et très compact, contenant du cailloutis anguleux et subanguleux (1- 2cm de diamètre)
5. Mélange de pierres anguleuses, subanguleuses et subarrondies décimétriques (80%) dans une matrice de limon très sableux et faiblement argileux brun grisâtre orangé, homogène et peu compact

Pierre

— — — Limite diffuse

— · — Limite de fouille

0 1 m

ÉCHELLE : 1/20

MON2201

ethnoscop

FIGURE 24

atteindre 60 cm de diamètre. La couche comportait surtout des fragments bruts de pierre calcaire, mais également quelques pierres des champs et s'épaississait du nord vers le sud, mesurant moins de 0,20 m dans la sous-opération 5A, 0,50 m dans les sous-opérations 5B et 5C et plus de 0,72 m dans la sous-opération 5D sans que sa base n'ait été atteinte. Le tesson d'un contenant en grès grossier à glaçure dit « Bristol », des clous tréfilés et les fragments d'un os animal sont les seuls témoins matériels qui ont été aperçus lors de l'excavation de la couche dans la sous-opération 5B. Tout porte à croire qu'il s'agit d'un remblai ayant servi à rehausser le chemin d'accès. Il aurait été apposé à la suite du nivellement par décapage du terrain à une altitude moyenne de 24,92 m NMM. Par sa composition, ce remblai aurait de plus servi à assurer un bon drainage du chemin. Ce type de remblai de rehaussement et de drainage a été relevé sur une autre propriété du Bois-de-Saraguay (celle des Hooper-Hope) lors de l'inventaire de 2013 (Ethnoscop 2018 : 46). L'utilisation de remblais de pierres sur au moins deux des propriétés de villégiature implantées entre le boulevard Gouin et la rivière des Prairies suggère que ce secteur de Saraguay devait être affecté par les inondations causées par la crue des eaux printanières. D'ailleurs, des articles de journaux de l'époque en témoignent, dont un article publié le 11 mai 1928 dans le journal *La Presse* (figure 25).

A CARTIERVILLE

Par suite de la crue de la rivière des Prairies, les rues Lefebvre, Reed et Crevier, à Cartierville, sont aujourd'hui recouvertes d'au moins 30 pouces d'eau. Les citoyens doivent se servir de chaloupes dans ces endroits. Les caves de 30 maisons au moins sont remplies d'eau. L'eau est haute à Ahuntsic, au Sault-au-Récollet et à Montréal-Nord, mais on ne rapporte pas encore de dommages en ces endroits.

D'après le rapport fait par le lieutenant Valmor Trudeau, du poste de police de Cartierville, la crue de la rivière est commencée depuis dimanche soir. Les maisons de MM. Lefort, Provencher et Caplan ont eu surtout à souffrir de l'inondation. Chez M. Provencher, l'eau n'est qu'à un pouce du plancher du rez-de-chaussée.

Lorsque l'eau a commencé à monter dans les trois rues précitées, M. Crevier, un des employés de la ville a construit des passerelles en bois, mais elles sont devenues inutiles au cours de l'après-midi d'hier. Elles flottaient. Il fallut avoir recours aux chaloupes pour le transport des personnes.

La propriété du "Cartierville

tement isolée. Enfin le boulevard Gouin est recouvert d'eau jusqu'à Saraguay.

Figure 25. Article paru dans le journal *La Presse* le 11 mai 1928

Aménagement de surfaces de circulation

Chemin d'accès et tournebride

C'est sans doute au cours de la période de construction du corps principal de la maison des Molson-MacDougall en 1930-1931 qu'un chemin d'accès et un tournebride menant du bâtiment au boulevard Gouin sont aménagés. Le plus ancien document sur lequel l'allée carrossable est visible est une photo aérienne prise en 1947-1949 (voir figure 13). Le chemin débutait au portail de la propriété flanqué de pilastres en pierre (sous-opération 4B) et se terminait par un tournebride situé devant l'entrée principale de la résidence. Ces aménagements étaient toujours présents au moment de l'intervention de 2023-2024 puisque c'est dans leur emprise que l'inventaire a été effectué (plan 2).

Le revêtement d'origine utilisé pour recouvrir le chemin d'accès et le tournebride a été mis au jour dans les sous-opérations 5A à 5D. Il reposait directement sur le remblai de rehaussement et de drainage du chemin ou sur un lit de pose limoneux et graveleux (figure 24 : couche 4). Sa surface est apparue à des altitudes passant de 25,13 m NMM (sous-opération 5A) à 25,74 m NMM (sous-opération 5D), affichant ainsi une déclivité du sud vers le nord. Une couche compacte de pierres centimétriques et décimétriques, pour la plupart anguleuses et subanguleuses, dans une matrice de sable grossier limoneux le composait (figure 21 : couche 5a; figure 22 : couche 4a; figure 23 : couche 5a; figure 24 : couche 3 ; photo 17. Les pierres étaient similaires à celles observées dans le remblai de rehaussement et de drainage à la différence qu'elles étaient de tailles modulaires plus modestes, n'excédant pas en général 20 cm de diamètre, et qu'un certain nombre d'entre elles étaient plutôt de type dalles. Contrairement aux pierres du remblai sous-jacent, les pierres de la chaussée étaient disposées à l'horizontale, quoiqu'agencées sans motif particulier.

Photo 17. Ancienne surface de circulation en cours de dégagement dans la sous-opération 5A. Vue vers l'est (BjFk-8-2023-NUM2-07)

Le corps principal de la maison Mary-Dorothy-Molson qui correspond à la partie du bâtiment avant la phase d'agrandissement de 1936 est muni d'un sous-sol dans sa portion ouest (Ville de Montréal 2008a : 35). Certaines des pierres constituant la chaussée pourraient donc avoir été récupérées des déblais occasionnés par l'excavation de ce sous-sol. D'ailleurs, le sol comblant les interstices des pierres est de composition semblable au sol naturel stérile en place observé dans les sous-opérations 5A à 5C. Il est possible que des pierres présentes naturellement dans le sol du Bois-de-Saraguay aient pu servir à rehausser le terrain et aménager le chemin d'accès, en plus de servir à la confection des divers aménagements paysagers en pierre qui agrémentent encore aujourd'hui la propriété. Non seulement elle devait ajouter au caractère champêtre des lieux, mais la pierre était un matériau suffisamment robuste pour supporter le passage et le stationnement quotidien des voitures de la famille Molson-MacDougall, ainsi que celles de leurs invités lors des réceptions mondaines que la famille organisait (St-Georges 1995 : 33). Il importe enfin de noter que des surfaces de circulation en pierre ont également été retrouvées sur d'autres domaines du Bois-de-Saraguay (Ogilvie-Patton et Hooper-Hope) dans le cadre de l'inventaire de 2013 (Ethnoscop 2018).

Il est difficile de déterminer l'année au cours de laquelle le chemin d'accès et le tournebride ont cessé d'être habillés de pierres. Les photos aériennes n'offrent pas toujours la possibilité de percevoir des détails tels qu'une réfection de chaussée. Cependant, la définition d'une photo aérienne prise en 1971 (figure 26) est suffisamment claire pour y reconnaître des traces d'ornières, ce qui laisse penser que le chemin et son tournebride sont déjà au cours de cette période recouverts de gravier. D'autres surfaces de circulation ont de fait été relevées dans l'emprise du chemin d'accès qui appuient cette observation. Ces surfaces constituées en général d'une mince couche de pierre calcaire concassée mélangée à du sable grossier reposaient sur l'ancienne chaussée en pierres de 1930-1931 (figure 22 : couche 2; figure 23 : couches 3 et 4; figure 24 : couche 2).

Figure 26. Extrait d'une photo aérienne de 1971

L'excavation des sous-opérations 5B et 5C a de plus permis de constater que le tracé ou la largeur du chemin d'accès reliant la maison Mary-Dorothy-Molson au boulevard Gouin pourrait avoir subi de légères variations au fil du temps. Ainsi, la sous-opération 5C, malgré qu'elle ait été implantée à l'extérieur de l'emprise du chemin d'accès actuel, a tout de même permis d'y mettre au jour les vestiges des anciens revêtements de chaussée du chemin. Le chemin aurait donc pu à une certaine époque être plus large d'une soixantaine de centimètres à la hauteur de la sous-opération 5C. Quant à la sous-opération 5B, ces mêmes revêtements ont plutôt été enregistrés en retrait d'environ 90 cm vers l'est par rapport au chemin actuel. Ce qui pourrait signifier qu'autrefois, le tracé du chemin était légèrement plus rectiligne et moins courbé qu'aujourd'hui.

Aménagement paysager

Des fosses ont été relevées dans les sous-opérations 5B et 5C. Localisées dans la portion ouest des sous-opérations, ces fosses étaient comblées de limon sableux organique renfermant une quantité appréciable de racines (figure 22 : couche 3; figure 23 : couches 2a et 2b). Les dimensions des fosses en termes de diamètre et de profondeur donnent à penser qu'il s'agit de fosses pour la plantation d'arbustes ou d'arbres. Il est tout à fait plausible qu'à une certaine époque, les bordures du chemin d'accès aient été agrémentées de plantes et d'arbustes décoratifs qui n'ont pas survécu jusqu'à ce jour. D'ailleurs, la passion de Mary Dorothy Molson pour l'horticulture n'est pas un secret; elle a même été abordée dans quelques études (St-Georges 1995 : Ville de Montréal 2008a).

3.2.3 Construction du mur de propriété (1930)

Lors de la supervision de son démantèlement mécanique, il a été noté que la fondation du mur en maçonnerie de pierre délimitant la propriété de la famille Molson-MacDougall (sous-opération 4A) mesurait en moyenne 0,62 m de largeur et était composée d'un mélange de pierre calcaire (80 %), de grès de diverses couleurs (19 %) et de granit rose (1 %) (plan 4; photo 18). La taille modulaire de ces pierres variait entre 10 cm et 140 cm. Les joints entre les pierres étaient comblés soit de mortier de ciment gris, soit de limon argileux brun moyen à foncé. La base du mur a été atteinte à environ 1,50 m de profondeur sous la surface en asphalte du boulevard Gouin au moment de l'intervention et semblait être munie d'un empattement du côté sud. La méthode utilisée pour le démantèlement de l'ouvrage n'a pas permis d'effectuer un relevé plus précis du mur, dont une description des parements, puisque le mur a été démantelé sans dégagement préalable.

Photo 18. Extrémité ouest du mur délimitant la propriété des Molson-MacDougall après le démantèlement de la portion hors-sol. Vue vers le sud-est (BjFk-8-2023-NUM1-14)

3.2.4 Agrandissement de la maison Mary-Dorothy-Molson (1936)

Construction de fondation en béton

En 1936, un corps secondaire est construit à l'est du corps principal de la maison des Molson-MacDougall. On dote alors cette nouvelle aile d'un sous-sol. La supervision archéologique de l'excavation de la sous-opération 5E localisée devant l'entrée de la rallonge de 1936 a permis de constater que sa fondation était entièrement composée de béton coulé et coffré, et ce sur toute son épaisseur (0,41 m) et sur toute sa hauteur maximale dégagée (2,40 m) (plan 5; voir photo 11). Aucun vestige architectural pouvant être associé à un bâtiment de construction antérieure à la maison Mary-Dorothy-Molson, à savoir la maison de campagne de Bartlett McLennan érigée sur la propriété vers le premier quart du XX^{e} siècle, n'a été mis au jour.

Installation d'une conduite en cuivre et d'une canalisation en fonte

Lors des travaux de construction de la fondation en 1936, on aurait assuré l'alimentation en eau du corps secondaire par l'installation d'une conduite insérée dans le béton. Une conduite en cuivre de 1,5 pouce (3,8 cm) de diamètre orientée dans l'axe nord-sud a été entrevue lors de la supervision de la sous-opération 5E (voir photo 11. Elle reposait à environ 1,80 m sous la surface dans un remblai composé essentiellement de sable fin brun jaunâtre avec un niveau de pierre calcaire concassée 0-¾ à sa base et était vraisemblablement branchée au réseau d'aqueduc de la Ville cheminant sous le boulevard Gouin. L'utilisation des conduites en cuivre pour l'approvisionnement en eau potable commence dans les années 1930 à Montréal

(communication personnelle : François Véronneau), ce qui concorde avec la période de construction de l'adjonction. Qui plus est, c'est également à partir des années 1930 que la municipalité de Saraguay est desservie par le service d'aqueduc de la Ville de Montréal que l'on décide de prolonger sous le boulevard Gouin jusqu'aux grands boisés (Arkéos 2013b : 85).

Au cours de la même période, une canalisation est insérée dans la fondation en béton afin de permettre l'évacuation des eaux usées du corps secondaire. Une canalisation en fonte de 4 pouces (10,16 cm) de diamètre a été aperçue sous la conduite d'eau entrevue dans la sous-opération 5E. Elle reposait dans une tranchée comblée de pierre calcaire concassée 0-¾ et de sable grossier gris foncé.

Aménagement d'une allée en pierre

Sur des photos aériennes de 1947-1949 et de 1971 (voir figures 13 et 26), une allée en pierre est visible entre l'entrée du corps secondaire de 1936 et le chemin d'accès. Lors de la supervision de l'excavation de la sous-opération 5E, cette allée était toujours présente (photo 19). Son démantèlement a permis de constater qu'elle était constituée de dalles de pierre calcaire mesurant en moyenne une dizaine de centimètres d'épaisseur et 40 cm de côté. Les dalles étaient en appui sur un lit de criblure de pierre d'une douzaine de centimètres d'épaisseur.

Photo 19. Allée en pierre devant l'entrée du corps secondaire de la maison Mary-Dorothy-Molson. Vue vers le nord-est (BjFk-8-2024-NUM1-01)

3.2.5 Conversion de la maison Mary-Dorothy-Molson (années 1980)

Resurfaçage en asphalte du tournebride

Une couche de bitume noir surmontant un mélange homogène de pierre calcaire concassée 0-¾ et de sable très grossier gris noirâtre a été relevée dans la sous-opération 5A (figure 21 : couches 3 et 4). Il s'agit de toute évidence d'un ancien revêtement en asphalte associé au tournebride. L'examen des photos aériennes de la propriété n'a pas permis de déterminer à quel moment le tournebride aurait fait l'objet d'un resurfaçage. À noter que cette chaussée en asphalte n'a pas été retrouvée dans l'emprise du chemin d'accès, alors qu'il est spécifié dans l'étude sur les jardins du manoir MacDougall que le tournebride et le chemin d'accès sont recouverts d'asphalte (St-Georges 1995 : 33). Il est donc possible que ce resurfaçage ait été réalisé entre 1974, date à laquelle la famille Molson-McDougall vend la propriété, et 1995.

Resurfaçage du chemin d'accès

La surface actuelle du chemin d'accès affiche une pente descendante vers le nord, donc vers la maison Mary-Dorothy Molson. Son revêtement était composé au moment de l'intervention de criblure de pierre calcaire gris clair ou de sable grossier gris foncé mélangé à de la pierre calcaire concassée 0-¾ selon les endroits (figure 22 : couche 1; figure 24 : couche 1). La surface du terrain dans l'emprise de la sous-opération 5C était quant à elle constituée de limon sableux et argileux brun très foncé puisqu'à la différence des autres sous-opérations, celle-ci était localisée en bordure du chemin d'accès.

Installation d'une conduite d'électricité

C'est à la suite de l'acquisition de la maison Mary-Dorothy-Molson par la Ville de Montréal qu'une conduite en PVC noir servant à alimenter en électricité le corps principal du bâtiment aurait été installée (figure 21 : 5A1). Mesurant 6 cm de diamètre et orientée selon un axe nord-sud, elle reposait dans une tranchée dont la portion inférieure était comblée avec les déblais de l'excavation (figure 21 : couche 2) et la portion supérieure, nivelée avec de la criblure de pierre calcaire (figure 21 : couche 1).

4. BILAN ET RECOMMANDATIONS

Lors de l'inventaire archéologique, les résultats ont révélé que le sol naturel avait été décapé dans le cadre de l'aménagement du chemin d'accès et du tournebride en 1930-1931 associés à l'occupation de la propriété par le couple Molson-MacDougall. Toutefois, un épais remblai de pierres y a été mis au jour. Constitué de pierres décimétriques, ce dernier pourrait avoir servi à rehausser, mais également à assurer le drainage du chemin d'accès et du tournebride de la propriété. La tranche supérieure de ce remblai comportait un niveau de pierres de plus petites dimensions qui laisse croire à une ancienne surface de circulation possiblement contemporaine à la période de construction (1930-1931) du corps principal de la maison Mary-Dorothy-Molson. Cette surface était scellée sous de minces couches récentes de pierre calcaire concassée. L'intervention a également permis de constater que la fondation du mur de façade avant du corps secondaire de la maison Mary-Dorothy-Molson érigé en 1936 est en béton et qu'aucun vestige architectural pouvant être associé à un bâtiment antérieur à la maison, dont la maison de McLennan, ne s'y trouvait. Aucun vestige pouvant témoigner de la présence de Bartlett McLennan ou de sa petite maison de campagne n'a donc été découvert lors de l'inventaire réalisé sur le domaine de la maison Mary-Dorothy-Molson.

Quant à la supervision archéologique ponctuelle des travaux de démantèlement du mur patrimonial localisé le long du boulevard Gouin Ouest, en bordure de la propriété de la maison Mary-Dorothy-Molson et de l'actuel parc Gouin-Le Mesurier, elle n'a pas permis de vérifier la présence de vestiges rattachés à l'occupation des lieux par les grands domaines de villégiature, car la zone d'excavation a finalement été planifiée du côté du boulevard, donc à l'extérieur de la zone à potentiel archéologique H-05.

Recommandations

Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est recommandée advenant des excavations dans l'emprise du chemin d'accès actuel reliant la maison Mary-Dorothy-Molson au boulevard Gouin. Toutefois, **en ce qui concerne le reste de la propriété (incluant le tournebride), il est proposé qu'avant tout autres travaux d'aménagement ou d'excavation, une intervention archéologique soit planifiée**, car des vestiges architecturaux, des dépôts stratigraphiques ou des témoins de culture matérielle associés à l'occupation du terrain par Bartlett McLennan sont toujours susceptibles d'y être découverts.

Mais avant d'entreprendre d'autres interventions archéologiques sur l'ancienne propriété de la famille Molson-MacDougall, **il est recommandé d'effectuer une étude plus approfondie de l'histoire de Bartlett McLennan et de ses propriétés à Saraguay**. Car certaines données se contredisent ou sont incomplètes dans les études historiques, patrimoniales ou archéologiques disponibles. Un fond contenant les archives de la famille McLennan est conservé à la bibliothèque de l'Université de Colombie-Britannique (UBC). Le dépouillement de ce fond pourrait peut-être mener à la découverte de nouvelles données concernant par exemple l'emplacement de la maison de campagne de Bartlett et ainsi contribuer à la planification de futures interventions archéologiques.

En ce qui a trait à l'occupation de la propriété par la famille Molson-MacDougall, **il est suggéré qu'un relevé systématique des aménagements anthropiques actuellement visibles sur le site soit effectué afin de compléter le projet archéologique entamé en 2013 dans les autres parties du parc-nature du Bois-de-Saraguay** et dont les résultats sont présentés dans le rapport d'Ethnoscop publié en 2018. Ainsi, advenant d'autres travaux sur le lot 4 269 032, les aménagements auront été au préalable identifiés, décrits et cartographiés avec davantage de précision que dans les études existantes. Il importe de souligner que cette propriété constitue l'un des derniers témoins de la présence de la haute bourgeoisie anglophone dans ce secteur de Montréal. Il s'avère donc primordial que les vestiges des jardins et des divers aménagements soient mieux documentés et protégés. Cette recommandation s'applique aussi aux aménagements anthropiques localisés sur le lot 1 900 848 adjacent à l'est, ancienne propriété de la famille Reford-MacDougall, ainsi qu'à ceux localisés sur le lot 4 269 031 adjacent à l'ouest. Ces lots n'avaient pas été inclus dans le relevé systématique des aménagements anthropiques du parc-nature du Bois-de-Saraguay réalisé de 2013 à 2015.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages consultés

AFFLECK DELARIVA, Architectes

2022 *Maison Mary-Dorothy-Molson /parc Gouin-Le Mesurier. Travaux de restauration d'ouvrages de maçonnerie. PHASE NO.2 – CONCEPTION (LOT 1). Rapport de stratégie de restauration.* Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports.

ARKÉOS

2011 *Parc-nature du Bois-de-Liesse : maisons flamandes (MTL-09-16-2). Parc-nature du Bois-de-Saraguay : maison sise au 9150 boul. Gouin Ouest (MTL2010-01-1). Inventaires archéologiques*. Ville de Montréal. Direction des grands parcs et de la nature en ville.

2013a *Parc-nature du Bois-de-Saraguay. Étude de potentiel archéologique*. Ville de Montréal et Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

2013b *Parc-nature du Bois-de-Saraguay. Histoire illustrée et caractérisation patrimoniale*. Ville de Montréal et Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

COOPER, John Irwin

1953 *The History of the Montreal Hunt, 1826-1953*. Publié par le Montreal Hunt.

ETHNOSCOP

2018 *Inventaire archéologique et relevés des aménagements anthropiques (2013-2015), BjFk-8. Parc-nature du Bois-de-Saraguay*. Ville de Montréal

FERRABEE, James et HARRISON, Michael St. B.

2009 *Staying Connected : How MacDougall Family Traditions Built a Business over 160 Years*. Montréal, McGill-Queen's University Press

GAUVIN, Hélène

1990 *Inventaire archéologique du parc de Saraguay*. Jardin botanique de Montréal.

LAFONTAINE & SOUCY Architectes

2016 *Fenêtre d'exploration du mur de façade.*

LOISELET, François

2009 *Parc-nature du Bois-de-Saraguay. Proposition d'aménagement des Jardins Molson-MacDougall et Reford-MacDougall.* Ville de Montréal, Institut Arthur Haulot.

MAÇONNERIE L.M.R. INC.

2017 *Rapport Mur de clôture* (21 mars 2017)

SAINT-GEORGES, Lise
1995 *Les jardins du manoir MacDougall et du parc Gouin Lemesurier. Étude historique*. Communauté urbaine de Montréal et Ville de Montréal, 58 pages et annexes

VILLE DE MONTRÉAL
2008a *Analyse de la valeur patrimoniale de la maison Mary Dorothy Molson. 9095, boulevard Gouin Ouest, Parc-nature du Bois-de-Saraguay. Arrondissement Ahuntsic-Cartierville*. Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, 54 p.

2008b *La résidence Mary Dorothy Molson. 9095 boulevard Gouin Ouest. Étude historique.* Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, 41 p.

Photographies aériennes

Photos aériennes du secteur de Saraguay colligées par le Service des grands parcs et de la nature en ville, Ville de Montréal : 1930, 1948, 1950, 1954, 1958, 1964, 1971, 1974, 1984, 2002, 2003, 2004, 2007 et 2013.

Cartes et plans

1909 Carte topographique du Canada à l'échelle de 1/63 360. 31-H-12, Laval (BAnQ : G 3400 s63 C37 31-H-12 1909 CAR)

1934 Carte topographique du Canada à l'échelle de 1/63 360. 31-H-12, Laval (BAnQ : G 3400 s63 C37 31-H-12 1934 CAR)

1952 Carte topographique du Canada à l'échelle de 1/50 000. 31-H-12 East Half, Laval (BAnQ: 0002670335)

Gordon and Gotch
1924 *Map of the Island of Montreal compiled and drawn by Albert E. Dumont* (Bibliothèque et Archives Canada n° 4126182)

Hopkins, Henry Whitmer
1879 *Atlas of the City and Island of Montreal, including the Counties of Jacques Cartier and Hochelaga from Actual Surveys, Based upon the Cadastral Plans deposited in the office of the Department of Crown Lands* (BAnQ : G/1144/M65G475/H6/1879 CAR)

Jobin, André
1834 *Carte de l'ile de Montréal designant les chemins publics, les paroisses, les fiefs et les villages qui s'y trouvent, le canal de Lachine, les différentes parties de l'Ile qui ne sont pas encore en état de culture &c. &c* (BAnQ : G/3452/M65/1834/J63 CAR)

Pinsoneault, Adolphe Rodrigue
1907 *Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard: A Compilation of the Most Recent Cadastral Plans from the Book of Reference* (BAnQ : G/1144/M65G475/P5/1907 CAR)

Vachon de Belmont, François (carte attribuée à)
1702 *Description généralle de l'isle de Montreal divisée par costes où sont exactement marquées toutes les distances de place en place avec le meilleur ordre que l'on a pu observer* (BAnQ : G/3452/M65/1702/B43/1946 CAR)

Internet

https://rbscarchives.library.ubc.ca/mclennan-bartlett

https://fr.findagrave.com

https://cvmichaels11.wixsite.com/mclennanfamilyfond/bartlett-mclennan-

http://www.biographi.ca/fr/bio/mclennan_hugh

https://www.veterans.gc.ca/fr/remembrance/memorials/canadian-virtual-war-memorial

http://dictionaryofarchitectsincanada.org

https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca

Annexes

Annexe A. Inventaire des artefacts

Annexe B. Catalogue des photographies

Annexe C. Plan des travaux

Annexe A. Inventaire des artefacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Maison Mary Dorothy Molson **Archéologue : Nadine Chénier** **Date : Décembre 2023**
Code : BjFk-8 **Analyste : Isabelle Hade** **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
5A99	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou entier de 11,5 cm de long. Corrodé. Élagué.	NC	
5B99	1.2.1.91	GG Bristol	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi portant une glaçure sur les deux surfaces. Élagué.	NC	
5B99	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagué.	NC	
5B99	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers de 6,5 cm, 15,5 cm et de 16 cm de long. Corrodés. Élagués.	NC	
5B99	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments d'un même os. Élagués.	NC	

Annexe B. Catalogue des photographies

Projet : **MON2201-M12** **Archéologue :** **Nadine Chénier**
Film N° : **BjFk-8-2023-NUM1** **Type de film :** **numérique**

Date	Cliché	Nº photo	Identification	Description	Orientation
21-08-2023	1	P8210001	4A	Vue générale à partir de l'extrémité ouest	N.-E.
21-08-2023	2	P8210002	4A	Vue générale du sommet dérasé à partir de l'extrémité ouest	E.
21-08-2023	3	P8210003	4A	Vue rapprochée du sommet dérasé (pierres de grandes dimensions)	E.
21-08-2023	4	P8210004	4A	Vue rapprochée du sommet dérasé (grès rose)	O.
21-08-2023	5	P8210005	4A	Vue détaillée, mortier avec cailloutis (1er type)	-
21-08-2023	6	P8210006	4A	Vue détaillée, mortier sans cailloutis et grossier (2e type)	-
21-08-2023	7	P8210007	4A	Exemple de pierre de très grande dimension (parement sud)	N.
21-08-2023	8	P8210008	4A	Exemple de pierre calcaire gris foncé noirâtre	-
21-08-2023	9	P8210009	4A	Alignement de pierres de grandes dimensions, parement sud	N.-E.
21-08-2023	10	P8210010	4A	Pièce de métal	-
21-08-2023	11	P8210011	4A	Sommet dérasé, largeur visible	O.
21-08-2023	12	P8210012	4A	Vue générale à partir de l'extrémité est	O.-N.-O.
21-08-2023	13	P8210013	4A et 4B	Extrémité ouest de 4A et colonnes de l'entrée 4B	N.-E.
21-08-2023	14	P8210014	4A	Extrémité ouest démantelée jusqu'à 0,70 m de profondeur	S.-E.
21-08-2023	15	P8210015	4A	Extrémité ouest démantelée, paroi sud	S.
21-08-2023	16	P8210016	4B	Colonne médiane en cours de démantèlement	E.-S.-E.
21-08-2023	17	P8210017	4B	Numérotation des pierres de la colonne médiane	-
21-08-2023	18	P8210018	4B	Colonne médiane et est	N.-E.
21-08-2023	19	P8210019	4B	Colonne est avant démantèlement	N.
21-08-2023	20	P8210020	4B	Colonne est, parement sud	N.
21-08-2023	21	P8210021	4B	Colonne est, coin sud-est supérieur en partie effondré	N.-E.
21-08-2023	22	P8210022	4B	Emplacement de la colonne ouest	N.-N.-O.
21-08-2023	23	P8210023	4B	Colonne ouest, blocs de ciment à l'intérieur de la structure	-
21-08-2023	24	P8210024	4A, 4B et 4C	Pierres démantelées et rangées dans des caisses numérotées	N.
21-08-2023	25	P8210025	4A, 4B et 4C	Pierres démantelées et rangées dans des caisses numérotées	N.
21-08-2023	26	P8210026	4C	Vue générale à partir de l'extrémité ouest	N.-E.
21-08-2023	27	P8210027	4C	Vue générale à partir de l'extrémité ouest (sommet)	N.-E.
21-08-2023	28	P8210028	4C	Vue générale de l'extrémité est	N.-E.
21-08-2023	29	P8210029	4C	Vue générale de l'extrémité est	N.-E.
21-08-2023	30	P8210030	4C	Vue rapprochée de l'extrémité est	O.-S.-O.
21-08-2023	31	P8210031	4A, 4B et 4C	Caisses de pierres près du manoir	O.
21-08-2023	32	P8210032	5	Vue de la zone à inventorier cet automne	E.
21-08-2023	33	P8210033	5	Vue de la zone à inventorier cet automne	N.-E.
11-09-2023	34	P9110034	4A (tranchée exploratoire)	Vue générale, sciage du béton et arpentage	O.
11-09-2023	35	P9110035	4A (tranchée exploratoire)	Enlèvement de l'asphalte en cours	S.-O.
11-09-2023	36	P9110036	4A (tranchée exploratoire)	Début de l'excavation mécanique	S.-E.
11-09-2023	37	P9110037	4A (tranchée exploratoire)	Excavation mécanique en cours, démolition du mur	E.
11-09-2023	38	P9110038	4A (tranchée exploratoire)	Excavation mécanique en cours, démolition du mur	N.-E.

Date	Cliché	Nº photo	Identification	Description	Orientation
11-09-2023	39	P9110039	4A (tranchée exploratoire)	Excavation mécanique en cours, démolition du mur	N.-E.
11-09-2023	40	P9110040	4A (tranchée exploratoire)	Triage des pierres démantelées et rangement sur des palettes	E.
11-09-2023	41	P9110041	4A (tranchée exploratoire)	Triage des pierres démantelées et rangement sur des palettes	E.
11-09-2023	42	P9110042	4A (tranchée exploratoire)	Apparition de la base du mur et du sol naturel stérile	E.-N.-E.
11-09-2023	43	P9110043	4A (tranchée exploratoire)	Fin de l'excavation mécanique	S.-E.
11-09-2023	44	P9110044	4A (tranchée exploratoire)	Vue des pierres récupérées et rangées sur des palettes	N.-E.
11-09-2023	45	P9110045	4A (tranchée exploratoire)	Paroi sud (côté Gouin)	S.
11-09-2023	46	P9110046	4A (tranchée exploratoire)	Paroi nord (côté Bois-de-Saraguay)	N.
11-09-2023	47	P9110047	4A (tranchée exploratoire)	État des lieux à la fin de l'excavation mécanique	S.-E.

Projet : **MON2201-M12** **Archéologue :** **Nadine Chénier**
Film N° : **BjFk-8-2023-NUM2** **Type de film :** **numérique**

Date	Cliché	Nº photo	Identification	Description	Orientation
10-10-2023	1	PA100001	5A	Localisation générale avant le début de l'excavation mécanique	E.
10-10-2023	2	PA100002	5A	Localisation générale avant le début de l'excavation mécanique	N.
10-10-2023	3	PA100003	4A	Vue générale de la tranchée à partir de l'entrée de la maison MDM	O.-N.O.
10-10-2023	4	PA100004	4C	Vue générale de la tranchée à partir de l'entrée de la maison MDM	E.
10-10-2023	5	PA100005	5A	Début de l'excavation mécanique (criblure de pierre)	N.-E.
10-10-2023	6	PA100006	5A	Excavation mécanique en cours (couche pierreuse)	N.-E.
10-10-2023	7	PA100007	5A	Excavation mécanique en cours (couche pierreuse)	E.
10-10-2023	8	PA100008	5A	Excavation mécanique en cours (couche pierreuse)	E.
10-10-2023	9	PA100009	5A	Excavation mécanique en cours (exemple de pierre excavée)	E.
10-10-2023	10	PA100010	5A1	Excavation mécanique en cours (conduite électrique)	E.
10-10-2023	11	PA100011	5A	Excavation mécanique en cours (sol naturel stérile en profondeur)	N.-E.
10-10-2023	12	PA100012	5A	Fin de l'excavation mécanique	E.
10-10-2023	13	PA100013	5C	Début de l'excavation mécanique (défrichage préalable)	S.
10-10-2023	14	PA100014	5C	Début de l'excavation mécanique (défrichage préalable)	S.
10-10-2023	15	PA100015	5C	Excavation mécanique en cours (racines à l'ouest; pierre concassée à l'est)	O.
10-10-2023	16	PA100016	5C	Excavation mécanique en cours (racines et souche d'arbre en décomposition)	O.
10-10-2023	17	PA100017	5C	Excavation mécanique en cours (fin de l'essouchage)	S.
10-10-2023	18	PA100018	5C	Excavation mécanique en cours (sol organique à l'ouest; remblai de pierre à l'est)	S.
10-10-2023	19	PA100019	5C	Excavation mécanique en cours (exemple de pierre excavée)	S.
10-10-2023	20	PA100020	5A	Fin du nettoyage manuel	S.-E.
10-10-2023	21	PA100021	5A	Fin du nettoyage manuel (paroi sud)	S.-E.
10-10-2023	22	PA100022	5A	Fin du nettoyage manuel (paroi sud, vue rapprochée)	S.
10-10-2023	23	PA100023	5A	Paroi nord (non nettoyée)	N.
10-10-2023	24	PA100024	5C	Vue générale (stratigraphie en cours)	S.
10-10-2023	25	PA100025	5C	Fin du nettoyage manuel (paroi nord-ouest, vue générale)	N.-O.
10-10-2023	26	PA100026	5C	Fin du nettoyage manuel (paroi nord-ouest, vue rapprochée)	N.-O.
10-10-2023	27	PA100027	5C	Paroi nord-est non nettoyée, vue rapprochée	N.-E.
10-10-2023	28	PA100028	5C	Paroi nord-est non nettoyée, vue générale	N.-E.
10-10-2023	29	PA100029	5C	Paroi sud-ouest non nettoyée, vue rapprochée	S.-O.
11-10-2023	30	PA110030	5A	Localisation générale	N.-O.
11-10-2023	31	PA110031	5A	Localisation générale	N.-E.
11-10-2023	32	PA110032	5A	Localisation générale	S.-O.
11-10-2023	33	PA110033	5C	Localisation générale	N.
11-10-2023	34	PA110034	5C	Localisation générale	S.
11-10-2023	35	PA110035	5C	Fond atteint	N.-O.
11-10-2023	36	PA110036	5A	Fond atteint	O.
11-10-2023	37	PA110037	5B	Localisation générale avant le début de l'excavation mécanique	S.-O.
11-10-2023	38	PA110038	5D	Soutènement en pierre de la bordure est du chemin d'accès	E.

Date	Cliché	Nº photo	Identification	Description	Orientation
11-10-2023	39	PA110039	4A	Vue générale de la tranchée à partir de l'extrémité ouest	N.-E.
11-10-2023	40	PA110040	4A	Vue générale de la tranchée à partir de l'extrémité ouest	E.
11-10-2023	41	PA110041	5B	Début de l'excavation mécanique	S.
11-10-2023	42	PA110042	5B	Excavation mécanique en cours (couche pierreuse)	S.-E.
11-10-2023	43	PA110043	5B	Excavation mécanique en cours (couche pierreuse)	S.-E.
11-10-2023	44	PA110044	5D	Début de l'excavation mécanique	S.-E.
11-10-2023	45	PA110045	5D	Excavation mécanique en cours (couche de pierre concassée entre deux couches pierreuses)	S.-E.
11-10-2023	46	PA110046	5D	Excavation mécanique en cours (couche pierreuse)	S.
11-10-2023	47	PA110047	5D	Fin de l'excavation mécanique (couche pierreuse)	S.-E.
11-10-2023	48	PA110048	5B	Localisation générale	N.-O.
11-10-2023	49	PA110049	5B	Fond atteint	N.-O.
11-10-2023	50	PA110050	5B	Paroi stratigraphique nord-ouest	N.-O.
11-10-2023	51	PA110051	5B	Localisation générale	S.
11-10-2023	52	PA110052	5B	Paroi sud-ouest non-nettoyée	S.-O.
11-10-2023	53	PA110053	5D	Localisation générale	S.-E.
11-10-2023	54	PA110054	5D	Localisation générale	N.
11-10-2023	55	PA110055	5D	Fond atteint	N.
11-10-2023	56	PA110056	5D	Paroi ouest	O.
11-10-2023	57	PA110057	-	Secteur ponceau à superviser, fin des travaux CSEM	O.
12-10-2023	58	PA120058	4C	Vue de la tranchée à partir de l'extrémité est	N.-O.

Projet : **MON2201-M12** **Archéologue :** **Nadine Chénier**
Film N° : **BjFk-8-2024-NUM1** **Type de film :** **numérique**

Date	Cliché	Nº photo	Identification	Description	Orientation
18-03-2024	1	P3180001	5E	Vue générale avant le début des excavations mécaniques	N.-E.
18-03-2024	2	P3180002	5E	Début des excavations mécaniques	N.-E.
18-03-2024	3	P3180003	5E	Excavation mécanique en cours (remblai de sable)	E.
18-03-2024	4	P3180004	5E	Excavation mécanique en cours (remblai de sable)	E.-N.-E.
18-03-2024	5	P3180005	5E	Excavation mécanique en cours	N.-E.
18-03-2024	6	P3180006	5E	Vue du mur de fondation de la maison MDM en cours de dégagement	N.-E.
18-03-2024	7	P3180007	5E	Agrandissement de la tranchée vers l'est	N.-E.
18-03-2024	8	P3180008	5E	Vue générale des excavations mécaniques	E.-N.-E.
18-03-2024	9	P3180009	5E	Lentille de mortier et brique longeant le mur de la maison MDM	E.-N.-E.
18-03-2024	10	P3180010	5E	Fondation de béton et conduite d'eau	N.-E.
18-03-2024	11	P3180011	5E	Mur de fondation vue de la cave (intérieur de la maison MDM)	S.-O.
18-03-2024	12	P3180012	5E	Mur de fondation vue de la cave (intérieur de la maison MDM)	S.
18-03-2024	13	P3180013	5E	Mur de fondation, vue rapprochée	N.
18-03-2024	14	P3180014	5E	Mur de fondation, vue détaillée	N.
18-03-2024	15	P3180015	5E	Aménagement de pierre sur surface plane à l'ouest de la maison MDM	N.-O.
18-03-2024	16	P3180016	5E	Aménagement de pierre sur surface plane à l'ouest de la maison MDM	O.
18-03-2024	17	P3180017	5E	Fin des excavations mécaniques à 2,40 m de profondeur contre le mur de la maison MDM	N.
18-03-2024	18	P3180018	5E	Fin des excavations mécaniques à 2,40 m de profondeur contre le mur de la maison MDM	N.
18-03-2024	19	P3180019	5E	Vue générale de la tranchée et la maison	N.
18-03-2024	20	P3180020	5E	Fin du percement du premier trou	N.-N.-O.
18-03-2024	21	P3180021	5E	Vue du béton du percement	-
18-03-2024	22	P3180022	5E	Vue générale du mur avec perforation	N.
18-03-2024	23	P3180023	5E	Vue générale du mur avec deux perforations et fin des travaux	N.

Annexe C. Plan des travaux

Légende Éléments existants

Eau :
- Conduite d'eau
- Bouche à clé de vanne
- Boîte de vanne
- Vanne de poteau d'incendie
- Vanne de glicleur
- Regard d'eau
- Vanne entrée d'eau
- Poteau d'incendie

Égout :
- Conduite d'égout unitaire ou sanitaire
- Conduite d'égout pluvial
- Regard d'égout
- Puisard de trottoir
- Puisard circulaire
- Puisard rectangulaire

Utilités publiques :
- UP Bell
- UP Gaz
- UP Hydro-Québec
- UP CSEM (Voir CSEM)
- Regard Bell
- Cabine téléphonique
- Regard de la STM
- Grille voute triple
- Regard électrique
- Voute transformateur
- Regard Hydro-Québec
- Regard électrique
- Vanne Énergir (Gaz Métro)
- Regard gazoduc
- Entrée de gaz
- Lampadaire simple
- Feux de circulation simple
- Feux de circulation double
- Hauban

Aménagement :
- Arbre
- Entrée de porte
- Entrée de garage
- Marche
- Escalier
- Bollard
- Poteau
- Fossé
- Voie ferrée
- Haut et bas de talus
- Muret
- Bolsé
- Haie
- Clôture
- Sondage/Forage

Légende Éléments ajoutés
- Nouveau puisard de rue
- Puisard de rue
- Puisard dalot
- Grille carrée
- Puisard de trottoir
- Repère géodésique
- Structure à enlever
- Regard chambre H.Q.
- Regard chambre d'égout
- Regard chambre de Bell
- Borne-fontaine
- Bouche à clé
- Bouche à clé de gaz
- Regard chambre de la CSEM
- Chambre d'aqueduc
- Regard chambre d'aqueduc
- Manchon de parcomètre
- Manchon
- Ancienne chambre de transformateur (vieux modèle)
- Chambre de transformateur
- Chambre de transformateur (Hydro-Québec)
- Sondage / forage
- DF.,C. Début-Fin de courbe
- Symboles grossis pour plus de clarté.

Légende Écritrage
- Base à remplacer (Voir électrique)
- Base à construire (Voir électrique)
- Base existante (Voir électrique)
- Base à briser ou à enlever (voir électrique)

Cartouche révisée le : 2019 / 06 / 13

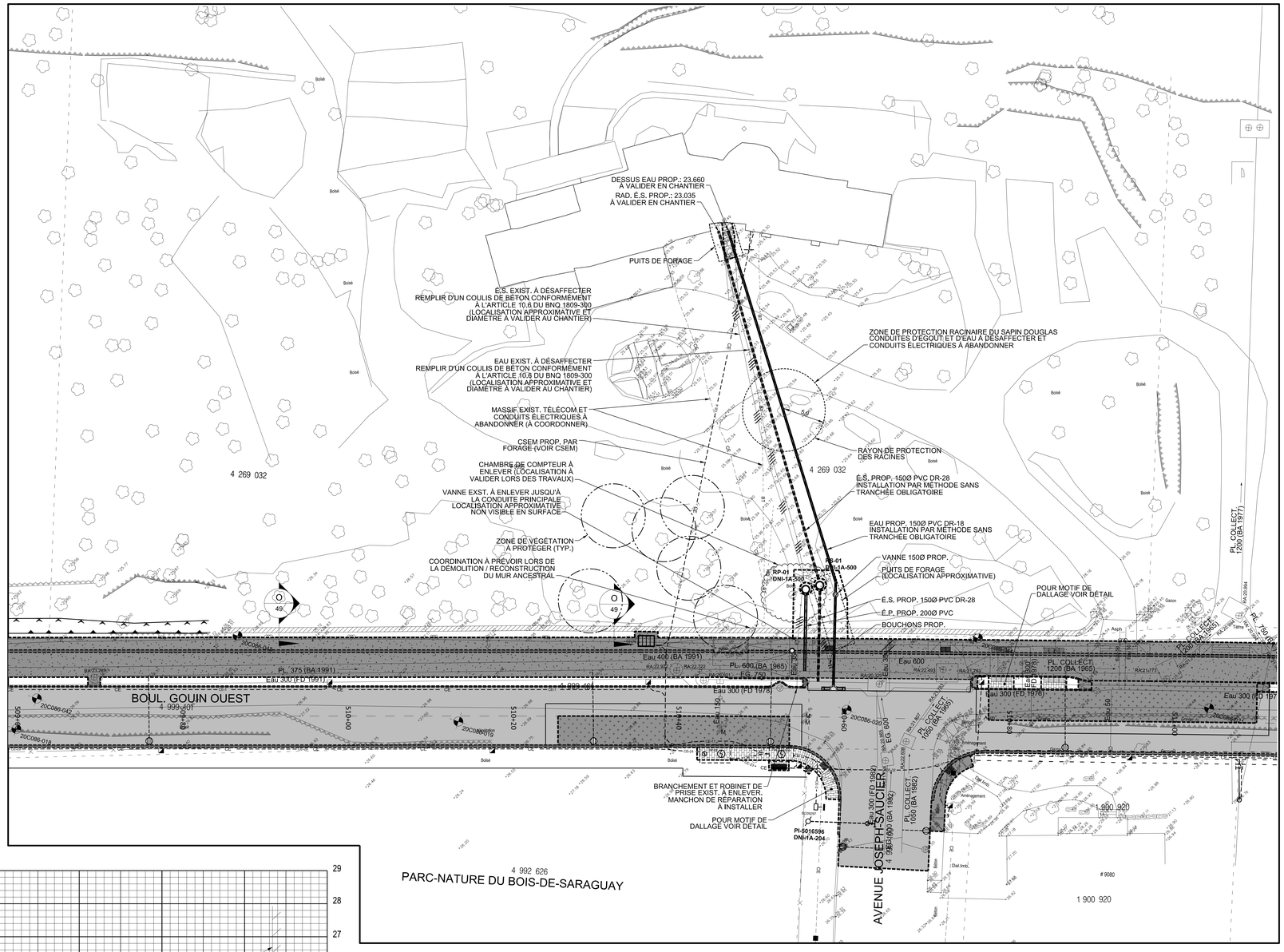

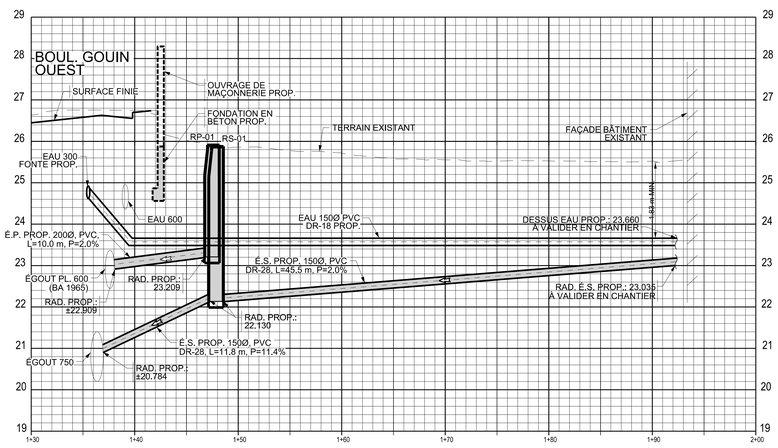

NOTES:

1- LES RAU PROPOSÉS DOIVENT ÊTRE CONSTRUITES, SELON LE DNI-3A-700, TOUTEFOIS, POUR LA LONGUEUR DE LA PARTIE ABAISSÉE, L'ENTREPRENEUR DOIT SE RÉFÉRER AUX PLANS.

2- TOUS LES POTEAUX ET HAUBANS EXISTANTS AUX PLANS SONT À SUPPORTER.

3- EXCAVATION DES ESPÈCES ENVAHISSANTES PAR ARBORICULTURE TERRE DE CULTURE ET TERRASSEMENT PAR VOIRIE.

4- POUR LA LOCALISATION DES ARBRES À ABATTRE VOIR ARBORICULTURE.

5- LA LOCALISATION DES CONDUITS ET MASSIFS D'UTILITÉS PUBLIQUES EST DONNÉE À TITRE INDICATIF SEULEMENT.

6- LES INTERVENTIONS INDIQUÉES SUR LES RÉSEAUX D'UTILITÉS PUBLIQUES SONT À TITRE INDICATIF SEULEMENT. L'ENTREPRENEUR DOIT CONSULTER LES PLANS D'ÉCLAIRAGE ET DE LA CSEM POUR CES TRAVAUX.

7- TOUTES LES DIMENSIONS DEVRONT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.

8- L'ENTREPRENEUR DOIT SOUMETTRE UN PLAN QUI MONTRE TOUS LES JOINTS SCIÉS ET LES JOINTS D'EXPANSION PRÉVUS DANS LES DALLES ET TROTTOIRS EN BÉTON AINSI QUE DANS LES BORDURES DE GRANIT POUR VISA PAR LE DIRECTEUR. L'ENTREPRENEUR DOIT TENIR COMPTE QUE TOUS LES JOINTS DANS LA DALLE DE LA PISTE CYCLABLE ET DANS LE TROTTOIR DOIVENT COÏNCIDER AVEC CEUX DES BORDURES DE GRANIT, VOIR LES EXIGENCES AU DEVIS.

9- MILIEU ET LIGNE DES HAUTES EAUX VOIR RELEVÉ DU 10 ET 11 AOÛT 2020, PAR ÉRIC CHALIFOUR, a.g., MINUTES 4767 RÉFÉRENCE 20387T01_V4_client.dwg

10- LES PLANS DE EXP NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS POUR DES FINS D'IMPLANTATION DE BASES SUR LE CHANTIER, RÉFÉREZ-VOUS À LA VILLE DE MONTRÉAL, À SA LISTE DE POINTS ET SON SERVICE D'ARPENTAGE.

LÉGENDE COMPLÉMENTAIRE

SURFACES PROPOSÉES

- SURFACE EN GRAVIER À REMETTRE EN ÉTAT
- PAVÉS DE PIERRES NATURELLES À RÉINSTALLER
- SURFACE DE GAZON À REMETTRE EN ÉTAT

Orientation

REPÈRE GÉODÉSIQUE: 70KM076

BOULEVARD GOUIN OUEST / AVENUE JOSEPH-SAUCIER

ALTITUDE: 25,610 m

LES COORDONNÉES SONT POSITIONNÉES SELON LE SYSTÈME NAD83.

Plan de localisation

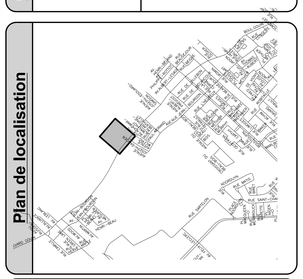

Références

Plan d'arpentage:	20387T01_V4_client.dwg 140142-sc01.dgn Plan d'arpentage Emprise Gouin (Toupin a Martin).dwg Ha_Goulin Ouest.txt nel tri boise gouin.txt
Plan EGA:	EGO-AQU_SQRC-500-31H12-005 pp10244.JPG, pp10288.JPG, pp10290.JPG
Plan BC:	328902-PL-BC.dgn
Plan géométrie:	20220323_Plan_0996_01_02_DAGP-02_DAGP-03_Phase1.dgn

Légende

- NS — Nouvelle structure
- Conduite ou structure à enlever
- Conduite ou structure à abandonner
- AJ — Élément ajustable à ajuster
- CTR — Cadre et tampon à remplacer
- CGR — Cadre et grille à remplacer
- BCR — Extension de bouche à clé de vanne à remplacer
- SCR — Section de cheminée à remplacer
- SPR — Section de puisard à remplacer
- SPA — Section de cheminée de puits d'accès à remplacer
- CRG — Couvercle de repère géodésique à niveler
- AR — Anneau de rehaussement en fonte
- RAU — Rampe d'accès universel
- BCG — Bouche à clé de borne d'essai de gaz à niveler
- CONT. — À contourner
- PR — Puisard à remplacer

Émission

No.	Date	Description	Préparé par:
000	2022 / 11 / 08	Émis pour appel d'offres	S.C.
B	2022 / 08 / 29	Émis pour commentaires 100%	M.I.
A	2022 / 07 / 21	Émis pour commentaires 70%	M.I.

Montréal

Service des infrastructures du réseau routier
Direction des infrastructures
Division de la conception des travaux
801, rue Brennan, 7e étage, Montréal (Québec) H3C-0G4

Les Services EXP inc.
425, boulevard de Maisonneuve Ouest
Bureau 1001
Montréal, Québec, H3A 3G5
Canada

Intervenants

Étaboré par: Sandra Castonguay, ing.	Logo	2022 / 09 / 02
Asma Hafhouf, CPI	Logo	2022 / 09 / 02
Frédéric Verpaelst, tech.	Logo	2022 / 09 / 02

Visite

Sceau de l'ingénieur(e):

Préparé par: Sandra Castonguay, ing. Logo

Original signé le:

Projet:

Boul. Gouin Ouest
De l'avenue Martin
au boulevard Toupin

Arrondissement(s): **Ahuntsic-Cartierville (24)**

Nature des travaux:
Travaux de voirie, d'éclairage, de feux de circulation, d'utilités publiques (CSEM, Bell, Hydro-Québec, Vidéotron), de restauration d'ouvrages de maçonnerie, dans le boulevard Gouin de l'avenue Martin au boulevard Toupin, arrondissement d'AHU

Titre du plan:

Site
Maison Mary-Dorothy-Molson

(SI) DIMENSIONS EN MÈTRES, SAUF INDICATION CONTRAIRE

Échelle:
HORZ.: 1:200
VERT.: 1:50
0 1.25 2.5 5.0 7.5 10.0 (mètres)

AO:	No. de plan:	Feuillet:	Émission:	Page:
328902	PL-V0-11	11/53	000	11

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE à l'emplacement du Parc Cousteau, à Laval (été 2023)

Volume 1 : Rapport

PATRIMOINE EXPERTS

8830

Août 2024

Citation:
Patrimoine Experts (2024). *Inventaire archéologique à l'emplacement du Parc Cousteau, à Laval (été 2023).* Ville de Laval, rapport inédit, Québec.

Photo couverture :
Vue générale de l'environnement , secteur 1, vue vers l'est-nord-est (PATR23N11-015).

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
à l'emplacement du Parc Cousteau, à Laval (été 2023)

Mandat : DAC-ARC2-36

Entente cadre : 2557304

Appel d'offre : OS-SP-30010

Permis archéologique : 22-PATR-05

Pour :

VILLE DE LAVAL

Rapport préparé par :

Anthony Rochon

Josée Villeneuve

Alain Prévost

Patrimoine Experts S.E.N.C.

Succursale : 3720, rue Archambault (Qc) G1P 3P9.

Siège social : 1013, rue Laurent-Leroux, L'Assomption (Qc) J5W 6H5

Téléphone : 450-589-4284, Télécopieur : 450-713-0540, Cellulaire : 514-713-4284

Adresse de courriel : j.villeneuve@patex.quebec

Août 2024

Équipe de réalisation

VILLE DE LAVAL

LECLERC, Marie-Pascale
Historienne, PH.D
Agente de soutien aux opérations
Régie patrimoine, Division art et patrimoine
Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social

Gabos, Theresa
Archéologue
Coordonnatrice
Régie patrimoine, Division art et patrimoine
Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social

CHAMPAGNE, Marilou
Architecte paysagiste
Gestion et coordination de projets
Service des Immeubles, parcs
et espaces publics

PATRIMOINE EXPERTS S.E.N.C.

VILLENEUVE, Josée : archéologue
Coordonnatrice et archéologue fouilleur
Coordination, révision et validation

PRÉVOST, Alain : archéologue
Responsable d'intervention
Coordination, recherche et analyse

ROCHON, Anthony : archéologue
Archéologue fouilleur, assistant recherchiste
Recherche, analyse et rédaction

LOYER-ROUSSELLE, Antoine : archéologue
Cartographie

FORGET, Annie : archéologue
Infographie
Révision linguistique, édition et montage

Table des matières

Chapitre 1: Introduction.....1

1.1 Mandats et objectifs.....2
1.2 Localisation et description de l'aire d'étude.....2
1.3 Contenu du rapport.....2

Chapitre 2: Méthodologie.....5

2.1 Recherche documentaire.....5
2.2 Travaux de terrain.....5
2.3 Enregistrement des données.....7
2.4 Analyses post-fouille.....7

Chapitre 3: Contextes environnemental et historique.....9

3.1 Cadre environnemental.....9
3.1.1 Cadre naturel actuel.....9
3.1.1.1 Géologie, géomorphologie et dépôts de surface.....10
3.1.1.2 Hydrologie.....11
3.1.2 Cadre naturel ancien.....12
3.1.2.1 Tardiglaciaire : Épisode de l'Inlandsis laurentidien et transgression marine.....12
3.1.2.2 Postglaciaire : Le lac Lampsilis, l'émersion des basses terres du Saint-Laurent.....14
3.1.2.3 Mise en place du système fluvial : le Proto Saint-Laurent.....18
3.2 Contexte paléohistorique.....19
3.2.1 Potentiel préhistorique autochtone.....19
3.2.1.1 Occupation au cours de l'Archaïque (11 350-3 000 AA).....19
3.2.1.2 Occupation au cours du Sylvicole (3 000 ans AA à 500 ans AA).....21
3.2.2 Occupation historique autochtone.....23
3.2.2.1 Période de contact (1535-1642).....23

3.2.2.2 Les premiers moments de la colonie montréalaise et de l'île Jésus (1642-1705)..... 24
3.3 Contexte historique général. 25
3.3.1 Création de la seigneurie de l'île Jésus (1608-1680)..... 25
3.3.2 L'île Jésus sous l'Administration du Séminaire de Québec (1680-1854) 25
3.3.3 La Paroisse Sainte-Rose-de-Lima (1740-1855) 27
3.3.4 La municipalité de la Paroisse Ste-Rose-de-Lima (1855-1960)..... 32
3.3.4.1 Sainte-Rose Ouest et la municipalité de Fabreville (1914-1965). 34
3.3.5 Ville de Laval (1965-aujourd'hui)..... 36
Chapitre 4: États des connaissances en archéologie. 45
4.1 Recherches archéologiques antérieures. 45
4.2 Éléments d'intérêts patrimoniaux..... 45
Chapitre 5: Résultats. 51
5.1 Secteur P-2, sondage mécanique..... 51
5.1.1 Sols 55
Chapitre 6 : Conclusion et recommandations. 61
Bibliographie. 63
Annexes Voir volume 2..... 69

Liste des tableaux

Tableau 3.1 Chronologie des événements du quaternaire sur l'île Jésus (Laval) 13

Tableau 3.2 Chronologie et nature de l'occupation préhistorique. 20

Tableau 4.1 Sites et zones d'information archéologique à proximité de l'aire d'étude. 47

Liste des plans

Plan 1.1 Localisation de l'aire d'étude et des zones de potentiel..... 3

Plan 1.2 Localisation de l'aire d'étude sur une certe topographique 1:20 000.. 4

Plan 4.1 Sites et zones d'information archéologique à proximité de l'aire d'étude.. 48

Plan 5.1 Localisation des sondages effectués lors de l'inventaire archéologique.. 53

Liste des photographies

Photo 2.1 Utilisation de la tarière motorisée lors d'un sondage en cours d'excavation (photo PATR23N11_001)..... 6

Photo 2.2 Utilisation de la mini rétrocaveuse, lors d'un sondage en cours d'excavation (photo PATR23N11_002).. .. 6

Photo 5.1 Vue générale de l'environnement à proximité du ruisseau Barbe (PATR23N11_006).. 52

Photo 5.2 Vue générale de l'environnement (PATR23N11_004).. 52

Photo 5.3 Amoncellement de pierres en surface (PATR23N11_012).. 52

Photo 5.4 Profil stratigraphique du sondage 10, paroi ouest, secteur 1, vue vers l'ouest (PATR23N11_008)..... 55

Photo 5.5 Profil stratigraphique du sondage 16, paroi sud, secteur 1, vue vers le sud (GPS 7-10) (PATR23N11_010)..... 55

Photo 5.6 Profil stratigraphique du sondage 13, paroi nord, secteur 1, vue vers le nord-est (PATR23N11_013)..... 57

Photo 5.7 Profil stratigraphique du sondage 2 paroi sud, secteur 1, vue vers le nord (PATR23N11_003).. 57

Liste des figures

Figure 1.1 Emplacement actuel du futur parc Cousteau dans le quartier Fabreville à Laval, Île Jésus (source : Google Earth, 2024)..... 2

Figure 3.1 Chronologie des événements quaternaires dans les basses terres du Saint-Laurent (tirée de Richard et Girard 2018). 15

Figure 3.2 Chronologie des événements quaternaires dans les basses terres du Saint-Laurent. Rivage de Rigaud et rivage de Montréal (tirée de Richard et Girard 2018). 16

Figure 3.3 Chronologie des événements quaternaires dans les basses terres du Saint-Laurent. Rivage de St-Barthélémy et hydrographie moderne (tirée de Richard et Girard 2018). 17

Figure 3.4 Extrait de la carte de l'île Jésus, 1749 annotée par l'abbé Mathurin Jacrau (Séminaire de Québec)..... 26

Figure 3.5 Extrait d'un plan du Canada de 1761 et de la pointe ouest de l'Île Jésus (Murray 1761)..... 26

Figure 3.6 Extrait de la carte de Joseph Bouchette, 1815, montrant l'île Jésus (Séminaire de Québec)..... 28

Figure 3.7 Plan de la seigneurie de l'Île Jésus, 1829-1831 (MCQ) 30

Figure 3.8 Extrait de la carte de Joseph Bouchette, 1831, montrant l'île Jésus (Séminaire de Québec)..... 30

Figure 3.9 Extrait de la carte d'André Jobin, 1834, montrant l'île Jésus et désignant les chemins publics, les paroisses, les fiefs et les villages (Séminaire de Québec). 31

Figure 3.10 Carte des côtes de l'île Jésus 1860-1872 par Pierre-Louis Morin (Musée de la civilisation, Séminaire de Québec) 33

Figure 3.11 Plan officiel de la Paroisse Ste-Rose, île Jésus, Comté de Laval, par P. Garneau, 1877 (Musée de la Civilisation, Séminaire de Québec). 34

Figure 3.12 Développement immobilier Stéphanie (Enclume 2020, 481) 37

Figure 3.13 Superposition hypothétique des limites de lots sur un extrait de l'outil cartographique de la SHGIJ montrant le lotissement en 1829. 38

Figure 3.14 Extrait de l'outil cartographique de la SHGIJ montrant le lotissement en 1854. 38

Figure 3.15 Extrait de l'outil cartographique de la SHGIJ montrant le lotissement en 1911. 38

Figure 3.16 Extrait d'une photographie aérienne de 1930, montrant les limites du projet (version préliminaire). 42

Figure 3.17 Extrait d'une photographie aérienne de 1967, montrant les limites du projet (version préliminaire). 42

Figure 4.1 4027, rue Séguin, Laval..... 46

Figure 4.2 3905, Bd Ste-Rose, Laval..... 49

Figure 4.3 4369 Bd Ste-Rose, Laval..... 49

Figure 4.4 4415 bd Ste-Rose, Laval..... 49

Figure 5.1 Stratigraphie du sondage 16, secteur P-2, paroi sud, Parc Cousteau à Laval..... 56

Figure 5.2 Stratigraphie du sondage 13, secteur P-2, paroi nord, Parc Cousteau à Laval..... 58

Figure 5.2 Stratigraphie du sondage 2, secteur P-2, paroi sud, Parc Cousteau à Laval..... 59

Chapitre 1: Introduction

Depuis quelques années, la Ville de Laval accorde une importance accrue à son patrimoine archéologique afin d'améliorer les connaissances, de sensibiliser les citoyens lavallois à l'histoire et au patrimoine et de renforcer le sentiment d'appartenance et d'identité régionale. Cette mise en valeur et la protection du patrimoine sont chapeautées par la Division art et culture du Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social de la Ville de Laval. C'est ainsi que la Ville de Laval a octroyé deux contrats-cadres qui allaient permettre de réaliser les divers mandats en archéologie.

C'est dans le contexte d'un des contrats-cadres pour des services professionnels en archéologie de la Ville de Laval (OS-SP-30010), que Patrimoine Experts a été mandaté pour réaliser un inventaire archéologique à l'emplacement du futur parc Cousteau.

Le projet d'aménagement du futur parc devait être réalisé en deux phases. Les travaux prévus à la phase 1 comprenaient un réseau de sentiers accessibles et éclairés à partir de la rue Cousteau, jusqu'à la rue Baffin, ainsi qu'une passerelle aérienne passant au-dessus du milieu humide. La phase 2 prévoyait des installations récréatives de plus grandes envergures concentrées au centre du parc et à proximité de la rue Cousteau. Parmi les installations, il y avait l'ajout d'un chalet de parc annexé à une patinoire réfrigérée couverte, un terrain de soccer avec une surface synthétique et un éclairage d'appoint, un jeu d'eau et quelques aires d'exercices, le tout étant relié à un réseau de sentiers pédestres.

La Ville de Laval a pris en compte l'incidence de ce projet sur les ressources archéologiques, afin que celles-ci soient identifiées, protégées et que des mesures de mitigations soient mises en place sous la forme d'interventions archéologiques adaptées au contexte de chaque secteur.

Ce rapport présente le résultat de l'inventaire archéologique réalisé au futur parc Cousteau (projet DAC-ARC2-36) le 1er et 2 août 2023, en conformité avec le permis de recherche archéologique 22-PATR-05 délivré par le Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

1.1 Mandats et objectifs

L'inventaire archéologique devait vérifier la présence de ressource archéologique dans l'emprise prévue des travaux recoupant les zones à potentiel archéologique. L'objectif était de caractériser la ressource archéologique pour évaluer son importance (ou son absence) et émettre des recommandations pour la poursuite du projet. Le mandat pour la caractérisation archéologique concerne la documentation archéologique des sols, des vestiges architecturaux et la collecte de témoins de culture matérielle.

1.2 Localisation et description de l'aire d'étude

Le parc Cousteau est situé dans le sud-ouest de l'Île Jésus (figure 1.1), de part et d'autre de la rue Cousteau entre la rue Séguin et le boulevard Sainte-Rose (plan 1.1). Le site est situé dans le secteur opérationnel nº 4 de la Ville de Laval. Celle-ci faisait partie de l'ancienne Ville de Fabreville avant la création de la ville de Laval en 1965. Dans le cadre de l'inventaire archéologique du 1 et 2 août 2023, seule la portion est du futur parc a été expertisée (plan 1.2).

Le parc Cousteau est aujourd'hui composé d'un milieu humide marécageux, de friche herbacée et d'une partie boisée.

1.3 Contenu du rapport

Ce rapport présente le résultat de l'inventaire archéologique réalisé par Patrimoine Experts en août 2023 dans le cadre du projet du futur parc Cousteau pour la Ville de Laval. Il est constitué de six chapitres et d'annexes. Pour les chapitres, nous retrouvons l'introduction et la méthodologie suivit des contextes de l'intervention. Le chapitre des résultats présente le fruit de l'analyse et de l'interprétation des sols documentés sur le terrain. Puis, la conclusion présente un résumé de l'intervention et les recommandations qui en découlent.

Figure 1.1
Emplacement actuel du futur parc Cousteau dans le quartier Fabreville à Laval, Île Jésus (source : Google Earth, 2024).

Ville de Laval
Inventaire parc Cousteau

Plan 1.1

Localisation de l'aire d'étude et des zones de potentiel

Légende

- Zone des travaux

Zones de potentiel

- Zone de potentiel historique
- Zone de potentiel préhistorique
- Zone d'étude-Cousteau
- Réseau routier

0 50 100 Mètres

1:2 800

PATRIMOINE EXPERTS

LAVAL

Sources: Ville de Laval, 2022-2023
Patrimoine Experts, 2023

C:\Users\anto_\OneDrive\Documents\ArcGIS\Packages\Laval_Parc-Cousteau_copie_899d0a\p30\Laval_Parc-Cousteau_copie.aprx 2 août 2024

Cartographie: Antoine Loyer Rousselle, archéologue

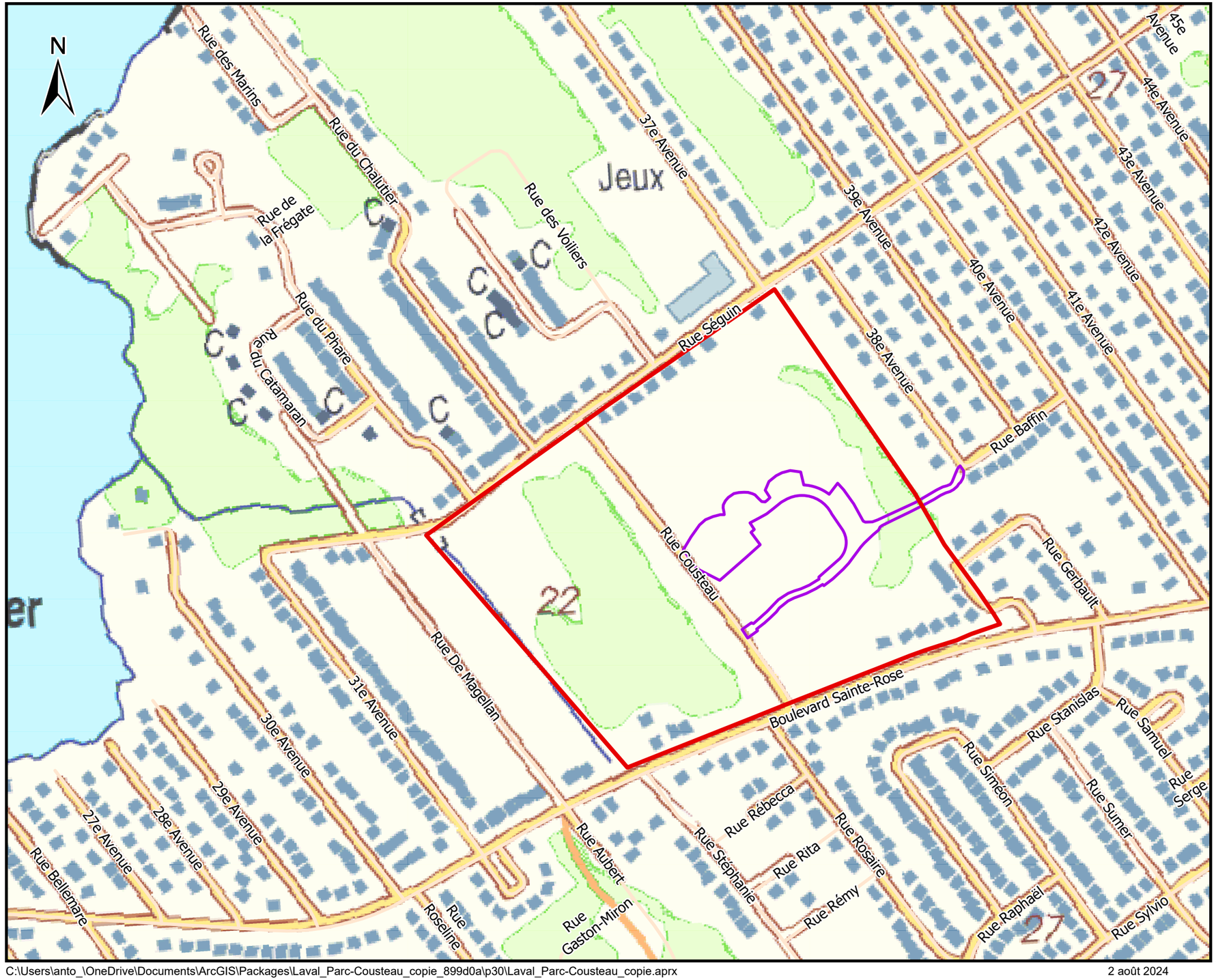

Ville de Laval
Inventaire parc Cousteau

Plan 1.2

Localisation de l'aire d'étude sur une carte topographique 1/20 000

Légende

- Zone des travaux
- Zone d'étude-Cousteau
- Réseau routier

0 80 160 Mètres

1:4 000

PATRIMOINE EXPERTS

LAVAL

Sources: Ville de Laval, 2022-2023
Données ouvertes, Gouvernement du Québec

C:\Users\anto_\OneDrive\Documents\ArcGIS\Packages\Laval_Parc-Cousteau_copie_899d0a\p30\Laval_Parc-Cousteau_copie.aprx

2 août 2024

Cartographie: Antoine Loyer Rousselle, archéologue

Chapitre 2: Méthodologie

La méthodologie générale utilisée lors de la réalisation de l'expertise archéologique a été faite en conformité avec le Règlement sur la recherche archéologique (P-9.002, r.2.1) en ce qui a trait aux activités préparatoires, de terrain, des analyses et de la rédaction du rapport qui s'en suit. Cette méthodologie comprenait entre autres des procédures en lien avec les travaux de terrain, les analyses post-fouille et la rédaction du rapport de recherche.

2.1 Recherche documentaire

La recherche documentaire se fait préalablement à l'intervention sur le terrain. En plus de l'étude de potentiel archéologique qui a fourni des renseignements utiles, différents documents ont été compilés et consultés afin d'approfondir la documentation pour le secteur ciblé. Les informations rassemblées portent sur le cadre environnemental et sur les éventuelles occupations anciennes du secteur par les communautés autochtones et euroquébécoises. Cette recherche a permis de se familiariser avec les données historiques et archéologiques déjà connues qui sont présentées dans le chapitre 3 et d'évaluer le potentiel archéologique du secteur. La recherche documentaire est complétée après l'intervention au terrain, afin d'approfondir des thèmes associés aux découvertes archéologiques, le cas échéant.

2.2 Travaux de terrain

Étant donné la nature du sol très compact (présence d'un épais remblai), une tarière motorisée a tout d'abord été utilisée pour effectuer les sondages (photo 2.1). La présence importante de bloc de pierre rendait l'utilisation de la tarière inefficace, voire dangereuse pour son utilisateur. L'utilisation d'une mini rétrocaveuse a donc été privilégiée pour effectuer les sondages plutôt que la méthode à la tarière comme il était initialement prévu (photo 2.2). Les sondages excavés avaient en moyenne 50 cm de largeur par 1 m de longueur avec une profondeur maximale d'environ 80 cm. Chaque sol retiré par la pelle était mis de côté près du sondage pour être ensuite vérifié par un archéologue fouilleur qui en regardait le contenu et vérifiait la présence d'éléments pouvant être associés à l'identification d'un site archéologique.

Photo 2.1

Utilisation de la tarière motorisée lors d'un sondage en cours d'excavation (photo PATR23N11_001).

Photo 2.2

Utilisation de la mini rétrocaveuse, lors d'un sondage en cours d'excavation (photo PATR23N11_002).

Cette intervention avait pour objectif de vérifier la présence ou non de vestiges ou de sols archéologiques, d'identifier les éléments dégagés et de procéder aux enregistrements d'usages (mesures, localisation, description, photographie).

Un inventaire correspond à une approche préventive pour l'évaluation qualitative et quantitative des vestiges archéologiques susceptibles d'être présents dans les limites d'un projet. Cette méthode a été employée pour l'ensemble du secteur. Cette évaluation s'effectue par l'excavation de sondages permettant de documenter un échantillon représentatif des sols et des vestiges archéologiques qui peuvent être présents sur un terrain prédéfini.

Une évaluation et des recommandations concernant les ressources archéologiques du terrain à l'étude sont ensuite formulées au client et au ministère de la Culture et des Communications. Si un site est découvert, ces nouvelles données peuvent être intégrées au plan d'aménagement et de développement afin de préserver la ressource archéologique.

2.3 Enregistrement des données

L'enregistrement de terrain a été réalisé selon le système de numérotation Tikal. Selon cette méthode, tous les lots de sols et tous les vestiges documentés obtiennent un numéro de localisation, par exemple 1A3. Le premier chiffre (1) identifie l'opération, ce qui correspond à un secteur, à une année ou à une phase d'intervention. Ensuite, la lettre (A) identifie la sous-opération, ce qui correspond à une tranchée ou une aire ouverte à l'intérieur d'une opération. Enfin, le chiffre (3) identifie un lot qui correspond au troisième niveau de sol décrit dans le périmètre d'une sous-opération. La numérotation des vestiges architecturaux est attribuée selon une séquence numérique de centaine. Les numéros de 100 à 199 sont réservés aux vestiges en pierres ou en béton, les numéros 200 à 299 servent aux vestiges en bois et les numéros de 300 à 399 sont utilisés pour désigner les vestiges en métal comme les canalisations en fonte ou en plomb. Les numéros pairs sont attribués aux vestiges orientés dans un axe nord-sud dominant et les chiffres impairs aux vestiges orientés dans un axe est-ouest dominant.

L'ensemble des notes de terrains ont été enregistrées dans un carnet de notes (carnet d'arpentage) et des fiches environnementales incluant le déroulement des excavations, les dessins des aires d'études, des vestiges dégagés et des schémas stratigraphiques des sols. Des photos prises avec un appareil Olympus TG-3 s'ajoutent aux enregistrements.

2.4 Analyses post-fouille

Les analyses post-fouille comprennent l'ensemble des travaux qui sont réalisés après les interventions sur le terrain, dont le traitement et l'analyse des données de terrain. Le traitement des données de terrain comprend notamment la mise au propre des dessins et des relevés (en plan et stratigraphiques), du catalogue photo, puis des descriptions particulières des différentes ressources archéologiques mises au jour. Les informations entrées de façon manuscrite dans les notes ont été classées de manière à produire

la description des travaux, leur analyse et permettre de les croiser avec les éléments déjà connus ou appréhendés avant le début du chantier. Les vestiges arpentés et enregistrés ont été géoréférencés et mis en forme afin de produire des plans qui ont été superposés aux cartes anciennes. Ces plans contribuent à l'analyse spatiale du site.

L'analyse des données archéologiques en vue de la rédaction du rapport nécessite la description des découvertes et le croisement des nouveaux résultats avec les éléments déjà connus ou appréhendés pour chacun des secteurs. Les résultats ont été compilés et sont présentés dans le présent rapport, dont une copie est remise au client et au ministère de la Culture et des Communications, qui détient également une copie du dossier technique et de recherche.

8 **- Parc Cousteau, Laval.** *Inventaire archéologique 2023.*

Chapitre 3: Contextes environnemental et historique

Les pages qui suivent présentent les grandes étapes du développement du territoire à l'étude à partir des données environnementales/géomorphologiques, historiques et archéologiques. Elles permettent de contextualiser les différents éléments découverts au terrain lors de l'inventaire et de la surveillance archéologique réalisés en 2023.

3.1 Cadre environnemental

3.1.1 Cadre naturel actuel

Le secteur du futur parc Cousteau est localisé dans la grande région physiographique des basses terres du Saint-Laurent et plus particulièrement sur la plaine de Montréal. Il s'agit d'une large plaine de basse altitude qui présente quelques éléments de faible relief, à l'exception du mont Royal (253 m) et les collines d'Oka (241 m), qui forment la limite occidentale des Montérégiennes.

Dans son ensemble, l'étendue de l'île de Laval est plate, mais divers éléments topographiques issus des derniers événements du quaternaire parsèment le territoire. Les vallons et les buttons correspondent à d'anciennes crêtes morainiques laissées durant le dernier épisode glaciaire. De larges terrasses formées lors des différentes phases du retrait de la mer de Champlain, du lac Lampsilis et du Proto Saint-Laurent sont aussi bien implantées dans le paysage lavallois. On retrouve une altitude moyenne de 38 m par rapport au niveau de la mer (NMM) pour la région physiographique des basses terres du Saint-Laurent. Cette altitude moyenne varie entre 10 m et 50 m en bordure du fleuve Saint-Laurent.

La topographie du terrain du parc Cousteau est relativement plate dans son ensemble. Une légère pente (<5 %) formant un arc de cercle marque la limite est de la zone. Le terrain se situe à environ 25 m d'altitude NMM sur toute sa superficie à l'exception du bas de la pente à l'est qui se situe à 22 m NMM. La portion du terrain surélevée présente un boisé clairsemé tandis que la portion plus basse du terrain est dominée par un couvert végétal beaucoup plus dense et par des milieux humides.

3.1.1.1 Géologie, géomorphologie et dépôts de surface

L'emprise du projet s'insère dans la province géologique de la Plate-forme du Saint-Laurent. D'un point de vue régional, la formation géologique de Beauharnois (groupe Beekmantown) compose le substrat rocheux. Celui-ci se compose de roche sédimentaire telle que la dolomie massive, le calcaire cristallin et le shale (Gouvernement du Québec, 2019). Le niveau supérieur de cette formation est majoritairement constitué de shale dolomitique, une roche sédimentaire détritique litée (Brisebois, 2003, p. 11). À environ 3,5 km vers le sud, dans le périmètre du bois de Sainte-Dorothée, on retrouve des remontées de roches alcalines et de brèches associées à la suite des Montérégiennes (ex. : le mont Royal) (Thériault, 2013). La brèche, une roche magmatique issue des explosions gazeuses en provenance des cheminées magmatiques, est une pierre ayant été utilisée par les groupes humains de la préhistoire pour la confection d'outils en pierre taillée (Codère, 1996, p. 16). Dans le même ordre d'idée, le shale[1] figure aussi dans les matières premières exploitables, mais pour la confection d'outils en pierre polie. D'après Codère (1996), le calcaire peut potentiellement avoir été utilisé par ces mêmes groupes (Codère, 1996, p. 16). Cependant, aucun gîte archéologique de ces matières premières n'est connu dans la région d'étude.

Le socle rocheux de l'espace du projet est recouvert de dépôts de till remanié sous forme de diamicton (matériau lithique de granulométrie diverse) à matrice sablo-silteuse à silto-argileux ayant été mis en place par le passage de l'Inlandsis Laurentidien. Au-dessus du till se trouvent techniquement des dépôts glaciomarins fins d'eau profonde principalement mis en place lors de la phase d'inondation glaciomarine (mer de Champlain) (Brouard, Dubé-Loubert et Roy, 2020 ; Brouard et coll., 2020). Ces sédiments se composent de silt argileux et d'argile silteuse, gris moyen à gris foncé, massifs, laminés ou stratifiés, comprenant localement des rythmites. Il est plutôt admis que sur l'île de Laval, l'argile se rencontre rarement, puisqu'une bonne portion de cette matrice argileuse a été remaniée par les vagues et les courants de la mer de Champlain (Lajoie et Baril, 1956a). Pour cette raison, la surface du sol correspond plutôt à du till couvert par différents types de sédiments mis en place lors des phases lacustre et fluviatile associées au lac Lampsillis et au Proto Saint-Laurent. Parmi ces dépôts, on retrouve ceux issus des terrasses fluviatiles. Ceux-ci se composent majoritairement de sable, de silt sableux et de sable graveleux le tout contenant un peu de matière organique (Bolduc et Ross, 2001).

Les processus pédogéniques appliqués aux dépôts de till et glaciomarins sous-jacents vont permettre la mise en place d'un mélange d'un sol de loam issu de la série Saint-Bernard et Châteauguay (IRDA, 2009, 31H12101 – carte non présentée). Les sols de la série Saint-Bernard présentent une bonne quantité de pierre provenant du till ou de la roche mère (dolomie Beekmantown), et ce tant en surface que dans le solum. Le sol est majoritairement bien drainé et est peu propice à l'érosion, puisque ce sol a la capacité de soutenir une bonne biomasse. En ce sens, ce type de sol est bien adapté à tous les types de cultures

1 Confusion possible : le terme « schiste argileux » est souvent utilisé à tort au Québec pour désigner un shale. Cette erreur terminologique proviendrait de France et se serait glissée dans le répertoire linguistique québécois. Les deux roches ont des origines différentes. Le schiste est une roche métamorphique portant une fragilité causée par le parallélisme de minéraux plats et allongés, ce que l'on appelle schistosité. En revanche, le terme shale est employé pour désigner les pélites (roches sédimentaires détritiques) qui ont une structure fissile se brisant en mince couche sédimentaire (Bédard 2011, Beaulieu et al., 2013). Le terme shale sera adopté dans ce présent rapport au détriment de « schiste argileux » ne présentant pas un consensus scientifique.

comme l'avoine, l'orge, la luzerne, le trèfle, le millet, le maïs, la pomme de terre, les fruits des champs, les légumes et les arbres fruitiers comme le pommier (Lajoie et Baril, 1956 : 36).

3.1.1.2 Hydrologie

L'emprise du projet est localisée sur la rive sud de la rivière des Mille Îles qui fait partie du vaste réseau hydrographique qu'est le fleuve Saint-Laurent. La rivière des Mille-Îles circule au nord de l'île de Laval. Sa portion aval rejoint la Rivière-des-Prairies, qui pour sa part coule au sud de l'île Jésus. En fait, ces deux rivières sont en réalités des exutoires du lac des Deux-Montagnes que l'on retrouve en amont. Ultimement, la portion aval débouche à l'est de l'île de Montréal tout en permettant l'accès à la rivière Mascouche, l'Assomption et à la suite du fleuve Saint-Laurent. Au nord de l'île Yale se trouve l'embouchure de la rivière du Chicot (~ 900 m) donnant accès à l'intérieur du territoire des Laurentides jusque dans le secteur de Mirabel. La portion amont de la rivière des Mille Îles permet l'accès au lac des Deux-Montagnes et à l'île Bizard. Quelques zones de rapides marquent le parcours de la rivière des Mille Îles, plus particulièrement à ses extrémités. Le rapide le plus près de notre zone se trouve au croisement entre la rivière et le lac des Deux Montagnes, de part et d'autre de l'île Turcotte. Outre ces obstacles à la navigation, la rivière des Mille-Îles est plutôt navigable. Sa profondeur moyenne de 1,5 m fait en sorte que le débit de l'eau peut être assez faible,[2] voire nul, durant les périodes de sécheresse.

Le futur parc Cousteau est aussi pourvu de deux zones de milieux humides de marécage arborescent composé de divers feuillus selon les données rendu disponible par Canards illimités Canada. L'un de ces marécages, localisé à l'ouest du chemin Cousteau, occupe une dépression topographique correspondant à l'ancien tracé du ruisseau Barbe. Le tracé plutôt sinueux de ce ruisseau est visible sur une photographie aérienne du secteur en date de 1930. Son tracé se poursuivait vers l'est où une autre zone marécageuse est encore présente aujourd'hui. Ce marécage occupe aussi une dépression associée aux vestiges du ruisseau Barbe. Elle se présente à la limite est/nord-est du secteur adossé sur le secteur résidentiel. Mentionnons aussi la présence d'un milieu humide d'eau peu profonde lui aussi sur le tracé originel du ruisseau. Le ruisseau Barbe semble avoir été rectifié et canalisé au sein d'un canal se trouvant à l'extrémité ouest de l'aire d'étude dans l'axe nord-ouest/sud-est.

Dans le même ordre d'idée, l'aire d'étude fait partie intégrante du domaine bioclimatique de l'érablière à caryer cordiforme. On y retrouve un climat de type modéré subhumide continental, soit l'un des plus doux du Québec. La végétation ligneuse domine dans l'emprise du projet. Les milieux mésiques (niveau d'humidité moyen du sol) en contexte de bas de pentes sont caractérisés par l'érablière à caryer cordiforme ou bien par l'érablière à tilleul tout comme les sommets bien drainés (Robitaille et Saucier, 1998, p. 51). La prucheraie occupe pour sa part les milieux mal drainés. Les espèces végétales ligneuses abondent au sein de l'aire d'étude, plus particulièrement au niveau de la zone marécageuse riveraine.

2 Il s'agit d'un débit global de 357 m³/sec pour le mois d'août. Le régime d'écoulement a été calculé à la sortie du lac des Deux Montagnes (station 043202 – des Mille-Îles) sur une période allant de mai 1913 à février 1961 (Ministère de l'Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faunes et Parcs, 2023).

3.1.2 Cadre naturel ancien

3.1.2.1 Tardiglaciaire : Épisode de l'Inlandsis laurentidien et transgression marine

Lors de la dernière période glaciaire, l'inlandsis laurentidien recouvrait totalement le territoire du Québec et s'étendait au-delà des côtes actuelles de la Nouvelle-Angleterre jusqu'à Long Island près de New York (tableau 3.1). La fin du Wisconsinien supérieur (18 000 à 16 000 AA) s'accompagne d'une phase de réchauffement climatique qui impactera tout l'hémisphère nord et amorcera la fonte du glacier. Vers 13 500 AA, la marge glaciaire devait se trouver dans le sud de l'Estrie, dans le piémont des Appalaches (Occhietti et Richard, 2003). Déjà à ce moment, la fonte progressive du glacier fait monter le niveau marin de quelques dizaines de mètres. Durant cette période (13 500 à 13 000 ans AA), le secteur oriental de l'inlandsis laurentidien s'est progressivement individualisé en plusieurs glaciers distincts sur les Appalaches en Estrie, en Gaspésie, dans le Bas-Saint-Laurent, au Maine et au New Hampshire (Richard et Girard, 2018). Le retrait progressif du glacier et la surcharge glacio-isostatique (enfoncement de la croûte terrestre sous le poids de la glace) ont permis une transgression marine précoce dans le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent, nommée mer de Goldthwait. Lors de la même période, les eaux de fonte prises en étau entre le versant nord des Appalaches et le front glaciaire au nord créent un immense lac proglaciaire, le lac Candona (13 350 à 13 000 AA). À son extension maximale, le lac couvrait la bordure des Appalaches, toute la région montréalaise et la vallée de la rivière des Outaouais (figures 3.1 à 3.3). À ce moment, la zone d'étude est complètement submergée, seuls les trois sommets du mont Royal : la colline du mont Royal (234 m), celle d'Outremont (211 m) et celle de Westmount (201 m) formaient les éléments du paysage immergé, sous forme de rochers isolés. La fonte progressive de l'inlandsis va permettre le retrait d'un front glaciaire localisé sur le piémont appalachien. Ce dernier agissait tel un barrage pour les eaux du lac Candona. Son retrait va permettre d'une part aux eaux douces du lac Candona d'être rapidement vidangées dans l'estuaire du Saint-Laurent pour finir leur parcours dans la mer, et d'autre part les eaux salées de la mer de Goldwaith vont pénétrer et submerger rapidement la grande plaine de Montréal. Cette invasion marine correspond à l'épisode de la mer de Champlain allant de 13 000 à 12 500 AA (Parent et Occhietti, 1988). Le niveau d'altitude de la mer de Champlain est d'environ 174 m et couvre les basses-terres laurentiennes jusqu'à Kingston en Ontario.

La période allant de 12 900 à 11 600 ans AA est marquée par l'oscillation froide du Dryas récent, événement qui provoqua un accroissement conséquent de l'inlandsis laurentidien (P.J.H. Richard et Grondin, 2009). Cette réavancée du glacier permettra d'édifier la moraine de Saint-Narcisse sur la bordure sud des Laurentides. Vers 12 000 ans AA, le front glaciaire libère les différentes vallées des Laurentides. Durant cette même période, le sud du Québec libéré des glaces depuis un bon moment opère son relèvement isostatique. Les eaux salées de la mer sont progressivement remplacées par l'eau douce provenant de la fonte du glacier. Vers 11 800 ans AA, le rivage de la mer se situe à environ 90 m d'altitude.

Vers 11 000, le front glaciaire se trouve au nord et va de la région de Jonquière jusqu'au nord de Mont-Laurier. La dessalure de la mer de Champlain est déjà commencée depuis un certain moment et ainsi s'amorce la transition entre la mer de Champlain et le lac Lampsillis. À cet instant, le niveau de l'eau se situe autour de 64 m pour la grande région de Montréal (P.J.H. Richard et Grondin, 2009). Le niveau de

Tableau 3.1 Chronologie des événements du quaternaire sur l'île Jésus (Laval)

Temps	Glacier	Contexte hydrographique	Contexte morpho-sédimentaire	Végétation potentielle	Aire d'étude
13 500 ans AA et plus	Recouvrement total de la vallée du Saint-Laurent	Contexte glaciaire			Aire d'étude englacée
13 500 – 13 000	Individualisation des glaciers sur les Appalaches en Estrie, en Gaspésie, dans le Bas-Saint-Laurent, au Maine et au New Hampshire	- La mer de Goldthwait à l'est de Québec (contexte glacio-marin) - Formation du lac proglaciaire à Candona au sud de Lachute			Aire d'étude submergée par le lac Candona, seules les collines du mont Royal, d'Outremont et de Westmount sont libérées des eaux
13 000 – 12 950	Retrait du front glaciaire des hautes terres appalachiennes qui empêchait l'invasion marine	- Vidange rapide du lac à Candona - Invasion marine rapide de la mer de Champlain dans la plaine de Montréal (200-250m)		Toundra herbacée dans les environnements immergés	Aire d'étude submergée par la mer de Champlain, seules les collines du mont Royal, d'Outremont et de Westmount sont libérées des eaux
12 800	-Oscillation froide du Dryas récent provoquant une recrue de l'inlandsis laurentidien (Moraine de Saint-Narcisse)	- Contexte de la mer de Champlain	- Moraine de l'île Jésus - Mise en place de dépôts morainiques (till)	Pessière noire et sapinières avec présence de mélèze, peuplier faux-tremble, peuplier baumier et épinette blanche -Retour de la toundra arbustive ou herbacée lors du Dryas récent	Immersion de l'aire d'étude
12 000	Le front glaciaire libère les différentes vallées des Laurentides	11 800 AA : rivage champlainien à 90 m.	Déposition de dépôts glaciomarins fins d'eau profonde	Pessière noire et sapinières avec présence de mélèze, peuplier faux-tremble, peuplier baumier et épinette blanche -Retour de la toundra arbustive ou herbacée lors du dryas récent	Aire d'étude submergée
11 000	Le front glaciaire passe de la région de Jonquière au nord de Mont-Laurier	- Dessalure de la mer de Champlain - Fin du régime estuarien dans le détroit de Québec vers 10 600 ans AA	Déposition de dépôts glaciomarins fins d'eau profonde	-Peuplier faux-tremble	Rivage de Rigaud (64 m) vers 11 200 AA
10 000	Le front glaciaire passe du lac Saint-Jean au réservoir Gouin	-Contexte du lac à Lampsillis et exondation progressive de l'île de Laval 10 600 AA : début du lac à Lampsillis à 52 m 10 200 AA : rivage lacustre à 45 m	Les dépôts glaciomarins sont recouvert par des particules sableuses issues des différents affluents du lac	-Peuplier faux-tremble, Aulne crispé et l'épinette noire -Pessières fermées, des sapinières et des pinèdes grises	Exondation de l'aire d'étude (Rivage de Montréal : 9600 AA)

Temps	Glacier	Contexte hydrographique	Contexte morpho-sédimentaire	Végétation potentielle	Aire d'étude
		9600 AA : Rivage de Montréal à 30 – 35 m			
9000	Le front passe loin du lac Saint-Jean et file vers le Lac glaciaire Ojibway.	-Débit du Saint-Laurent six fois supérieur au débit actuel -Déluge aux 500 ans	Sédiments lacustre	La sapinière à bouleau jaune, bien pourvue en pin blanc et en chêne rouge, et l'érablière prirent la place de la sapinière à bouleau blanc	8400 AA : Rivage de Saint-Barthélemy à 18 m.
8000	Le glacier du Nouveau-Québec est séparé de l'inlandsis laurentidien	Fin du lac Lampsilis vers 7500 ans AA	Alluvions	Colonisation des espèces thermophiles	- Baisse du niveau du Proto-fleuve - Développement de biomasse
7000	Le glacier ne couvre plus que l'intérieur du Nunavik	Raccordement progressif des affluents du fleuve	Alluvions	Colonisation des espèces thermophiles	Rivage à 15 m
6000	Fonte finale du glacier (6000-5500)	-Débit et régime semblable à l'actuel -Mise en place des rivières à marée	Alluvions	Noyer cendré, le tilleul, le caryer et la pruche	
5000 et moins		Saint-Laurent sub-actuel	Alluvions	-Formation des milieux humides comme la tourbière (5000 AA). - Sapinières à thuya ou des cédrières à sapin	Rivage d'abord à 18 m, puis baisse du niveau des eaux en trois cycles. Il y a 1000 ans : terrasse à 9 m.

l'eau continue de s'abaisser, mais le contexte marin se maintient dû au régime estuarien persistant dans le détroit de Québec. Cette dynamique hydrologique se poursuit jusqu'à environ 10 600 ans AA et a pour effet une mise en place d'un milieu lacustre, soit le lac Lampsilis, une étendue d'eau douce qui couvre la partie amont du détroit de Québec. Le lac était alimenté par les eaux de fonte qui circulaient autrefois dans l'ancêtre des Grands Lacs, le lac Barlow, et les différents affluents de la rive nord du Saint-Laurent.

3.1.2.2 Postglaciaire : Le lac Lampsilis, l'émersion des basses terres du Saint-Laurent

Le lac Lampsilis s'exonde suivant trois événements distincts, allant approximativement de 10 600 AA à 8400 AA, le rivage de Rigaud (64 m*)* pouvant être considéré comme la première phase. Ce drainage du lac est possible grâce au changement des dynamiques hydrologiques où le régime lacustre est remplacé par un régime estuarien à partir de la rivière des Outaouais vers l'aval du fleuve Saint-Laurent. Dans la grande région de Montréal, la formation du lac Lampsilis s'est manifesté par la fragmentation de l'espace, autrefois lacustre, et par la formation de larges chenaux, dont celui de l'emplacement de la vallée de la rivière des Prairies, des Mille Îles et du Saint-Laurent actuels (Lamarche, 2006). Les terres libres d'eau au sud des Laurentides sont successivement colonisées par la toundra herbacée, la toundra arbustive puis la pessière noire. Le sud du Québec fut par la suite colonisé par des pessières fermées, des sapinières et des pinèdes grises (P.J.H. Richard et Grondin, 2009).

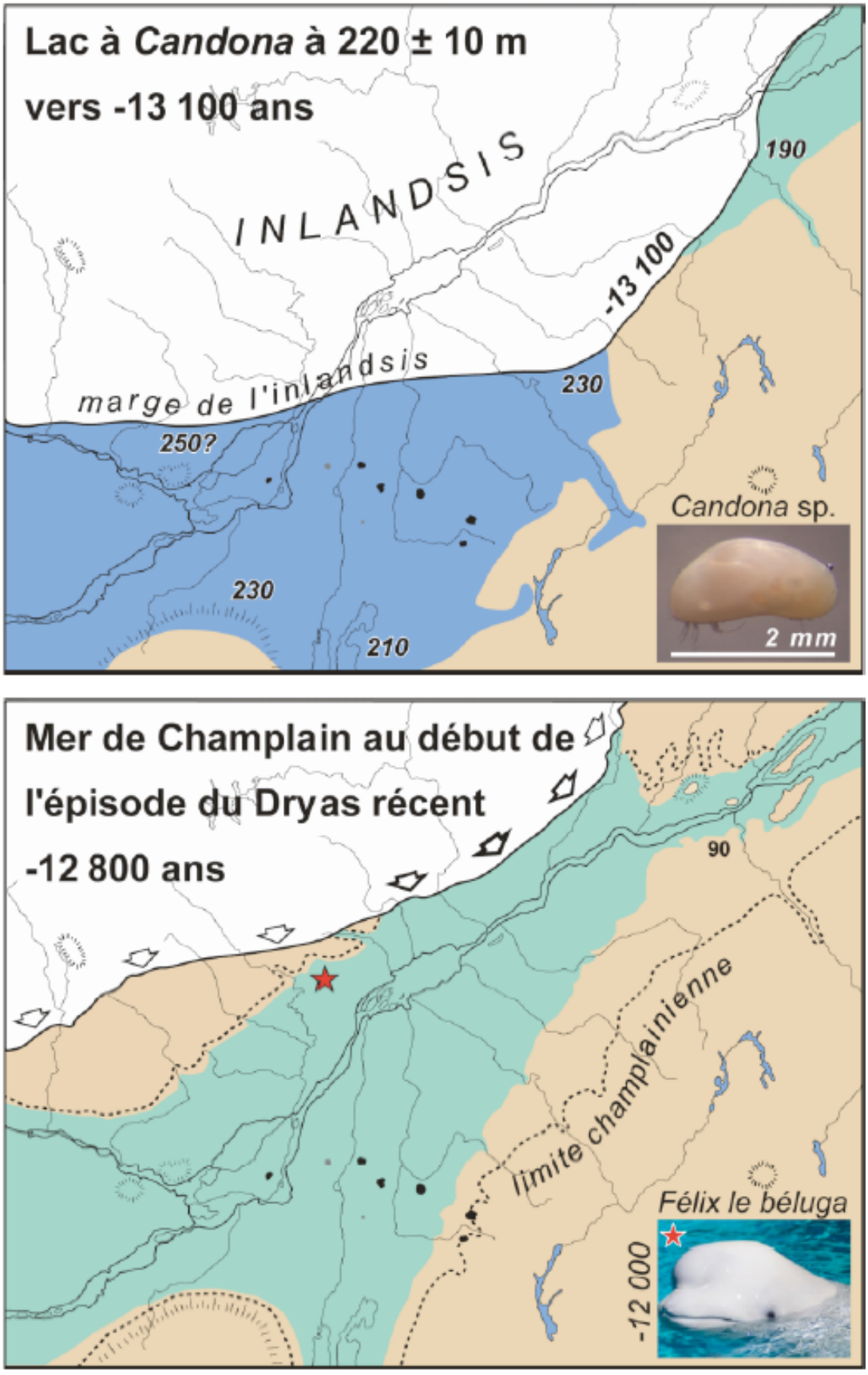

Figure 3.1 Chronologie des événements quaternaires dans les basses terres du Saint-Laurent (tirée de Richard et Girard 2018).

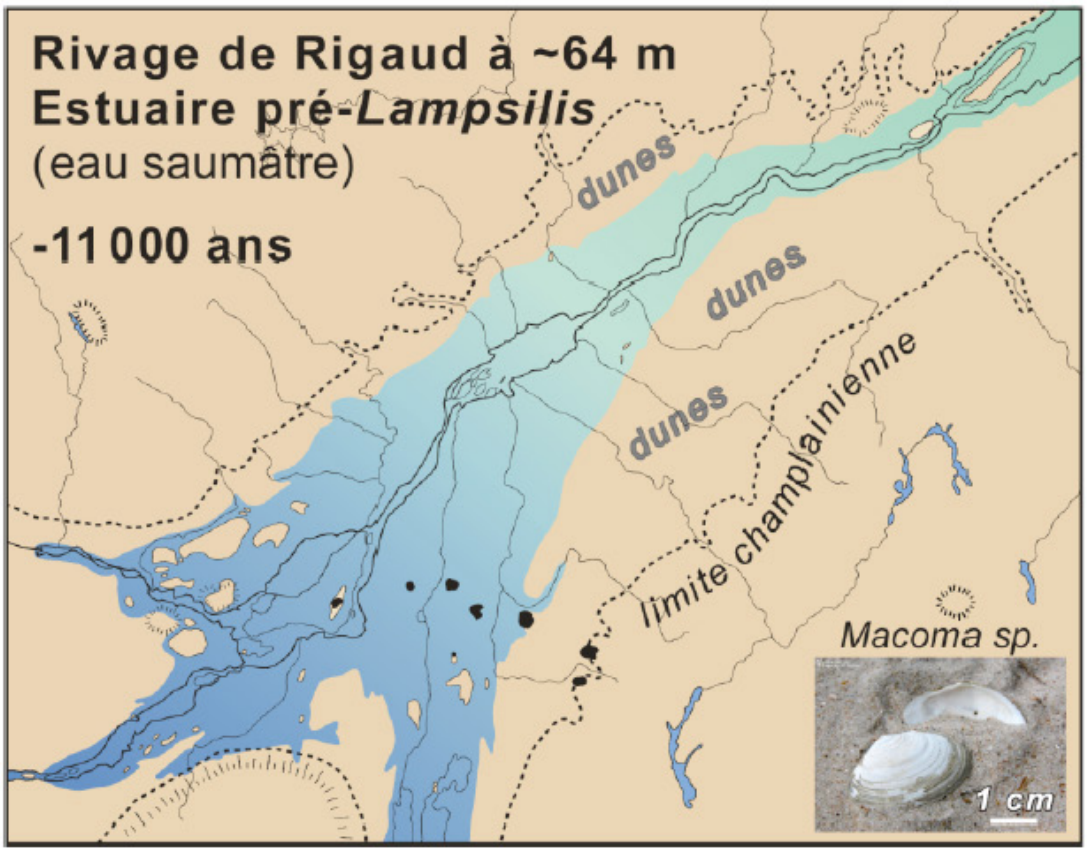

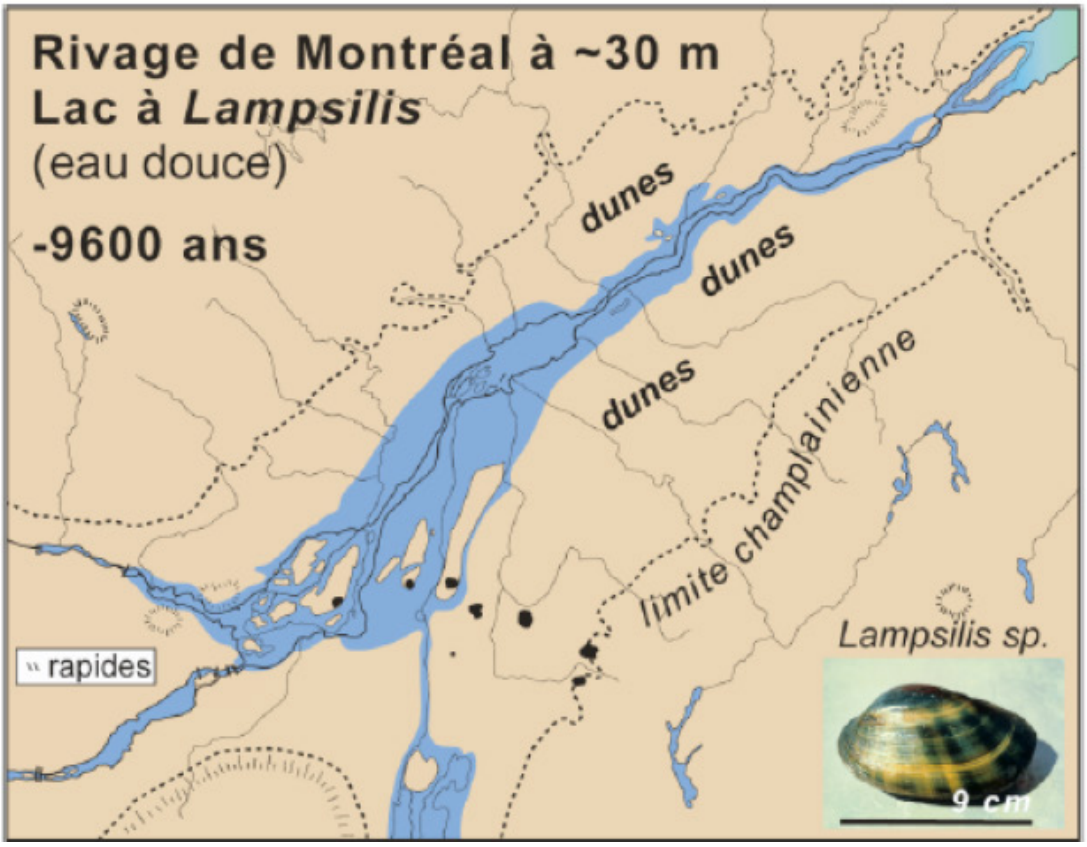

Figure 3.2 Chronologie des événements quaternaires dans les basses terres du Saint-Laurent. Rivage de Rigaud et rivage de Montréal (tirée de Richard et Girard 2018).

16 - **Parc Cousteau, Laval.** *Inventaire archéologique 2023.*

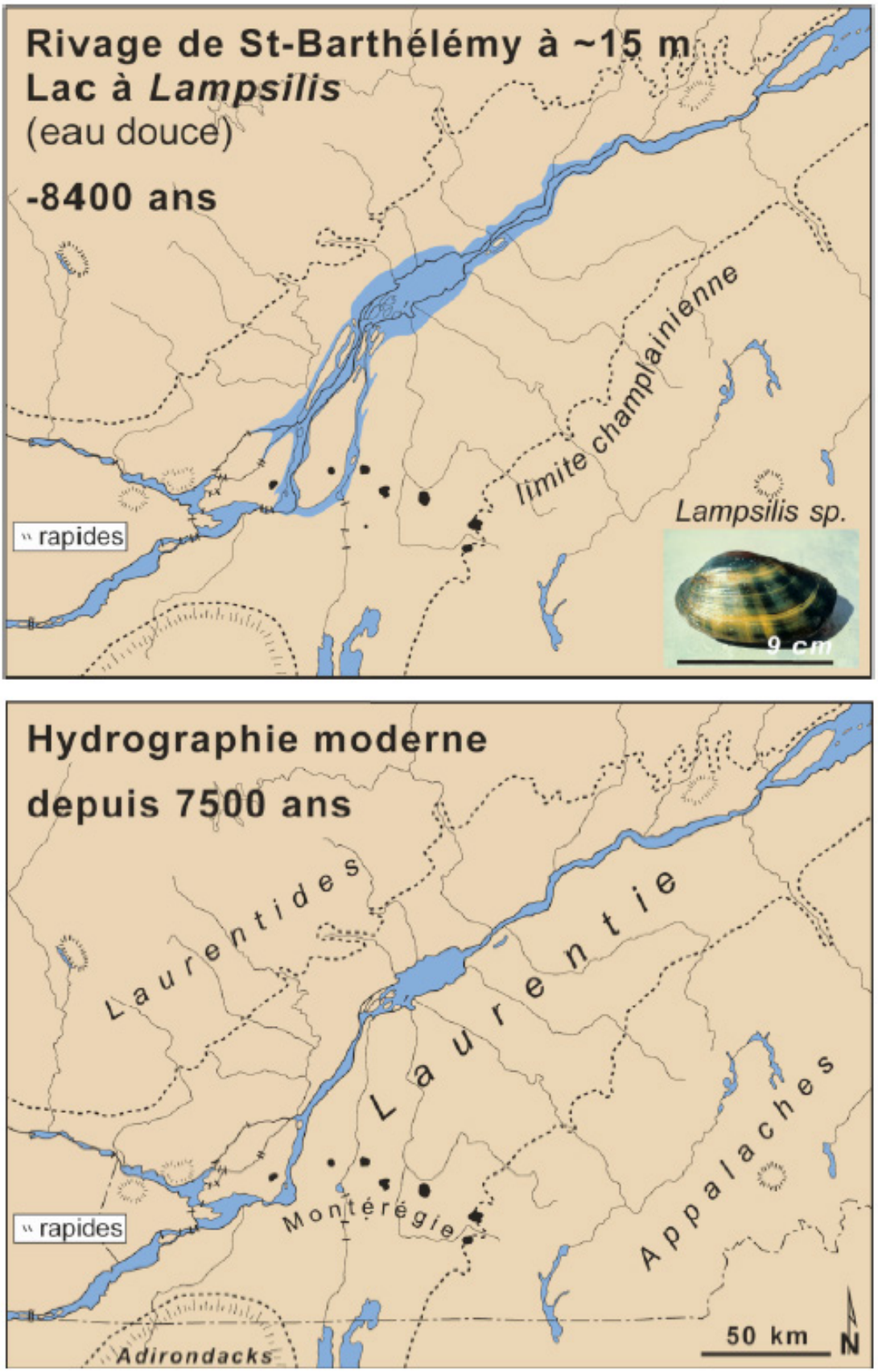

Figure 3.3 Chronologie des événements quaternaires dans les basses terres du Saint-Laurent. Rivage de St-Barthélémy et hydrographie moderne (tirée de Richard et Girard 2018).

Le drainage du lac Lampsillis se poursuit et vers 9600 ans AA, le niveau de l'eau se situe à environ 30-35 m ce qui correspond au rivage actuel de Montréal. Des petits chenaux secondaires se sont développés un peu partout dans l'archipel d'Hochelaga[3]. Vers 8400 ans AA, l'élévation du lac Lampsilis a déjà diminué de moitié pour atteindre 18 m (Richard, 2018). Ce stade porte le nom de rivage de Saint-Barthélemy, et il marque la dernière étape d'exondation du lac Lampsilis et le début du Proto Saint-Laurent. De petits îlots se forment au sein des protorivières des Prairies et des Mille Îles. Celles-ci vont s'accroître au fils du transport sédimentaire et au développement de biomasse à leur surface et finiront par constituer les îles que nous connaissons aujourd'hui. Notre aire d'étude se trouvant à une altitude entre 22 et 25 m NMM se serait donc libérée des eaux entre la fin de l'épisode du rivage de Montréal (9600 ans AA) et le début du rivage de Saint-Barthélemy (8400 ans AA). Régionalement, la sapinière à bouleau jaune, bien pourvue en pin blanc et en chêne rouge, ainsi que l'érablière ont pris la place de la sapinière à bouleau blanc, et ont colonisé le territoire libéré des eaux lampsiliennes (Richard et Grondin, 2009). Il est probable que ces essences soient les espèces pionnières de notre aire d'étude qui, au fil des années, aurait fourni une surface d'accueil intéressante en plus d'être un endroit stratégique pour les groupes humains anciens.

3.1.2.3 Mise en place du système fluvial : le Proto Saint-Laurent

Le drainage en continu du lac va peu à peu former la configuration spatiale que l'on connait actuellement pour l'île de Laval et Montréal. L'intervalle de 8000AA à 4000AA correspond à l'Holocène moyen, soit une période climatique beaucoup plus chaude que l'Holocène inférieur (P.J.H. Richard et Grondin, 2009). Cela a favorisé la colonisation d'espèces végétales plus thermophiles au sein du territoire. À ce moment, les rivières des Prairies et des Mille-Îles sont alors bien définies dans le paysage de la plaine de Montréal. Tout comme aux périodes précédentes, les déluges sont encore possibles, mais à un intervalle plus espacé, soit aux 500 ans. Cette dynamique de fluctuation hydrique s'insère dans l'évolution du Proto-Saint-Laurent, l'ancêtre du fleuve actuel, qui prendra naissance vers 7500 ans AA, lorsque le lac Lampsilis sera complètement drainé. Durant cette période, le débit du protofleuve est seulement le double du débit actuel. Un demi-siècle plus tard, le protofleuve se raccorde avec les différents affluents actuels, et le rivage se situe à environ 15 m.

La fonte finale du glacier se concrétise entre 6000 – 5500 AA dans le Nunavik. Le débit et le régime hydrologique du Proto-Saint-Laurent se stabilisent et ressemblent à l'actuel. Avec la baisse du niveau de l'eau et la stabilisation du régime hydrique, plusieurs anciens chenaux de drainage se sont encaissés dans les sédiments, formant par le fait même les cours d'eau lavallois. Les vestiges du ruisseau Camille-Barbe qui circule actuellement dans notre zone d'étude ont possiblement une genèse similaire. Dans la région de Laval, les essences plus thermophiles comme le noyer cendré, le tilleul, le caryer et la pruche vont dominer le paysage (P.J.H. Richard et Grondin, 2009). En parallèle, les dépressions naturelles mal

3 L'archipel d'Hochelaga, îles de Montréal, archipel de Montréal, tous ces termes réfèrent à un ensemble de plus de 200 îles et îlots se trouvant au confluent du fleuve Saint-Laurent et de la rivière des Outaouais de la région métropolitaine de Montréal. Cet ensemble comprend les îles de la rivière des Milles Iles, des Prairies et une partie du fleuve Saint-Laurent dont l'île Bizard, l'île Perrot, l'île des Sœurs, les îles de Boucherville, etc. Les îles de Montréal et de Laval sont les plus grosses des îles. L'archipel s'est progressivement formé avec le retrait du lac Lampsillis et de la formation du proto Saint-Laurent. Le terme archipel d'Hochelaga a été nommé pour la première fois par le frère Marie Victorin en 1935 dans son ouvrage « Flore Laurentidienne » pour désigner cet ensemble d'îles.

drainées du paysage et les endroits plats et humides seront sujets à l'entourbement, constituant ainsi les premières formes de milieux humides dans le paysage lavallois. Les milieux riverains des cours d'eau du Québec méridional étaient occupés par des sapinières à thuya ou des cédrières à sapin (P.J.H. Richard et Grondin, 2009).

3.2 Contexte paléohistorique

Le terrain à l'étude est situé dans la zone de potentiel archéologique autochtone P-2 tel qu'identifié dans l'étude de potentiel archéologique produite par Patrimoine Experts en 2023. La zone se trouve à une altitude moyenne entre 24 et 25 m NMM sur le bord de l'ancien ruisseau Barbe. Cette ancienne berge a pu être fréquentée par des groupes autochtones depuis l'Archaïque ancien (11 350 AA – 8000 AA) et plus spécifiquement entre la fin de l'épisode du rivage de Montréal (9600 ans AA) et le début du rivage de Saint-Barthélemy (8400 ans AA).

3.2.1 Potentiel préhistorique autochtone

La préhistoire du Québec méridional est subdivisée en trois grandes périodes : le Paléoindien (12 500-9 500 AA), l'Archaïque (11 350 – 3 000 AA) et le Sylvicole (3 000 - 500 AA) ayant chacun leur propre subdivision correspondant à des systèmes culturels régionaux distincts (tableau 3.2). La distinction entre ces périodes se base sur la culture matérielle comme les types d'outils fabriqués, mais aussi sur les activités socio-économiques comme les modes de subsistances et les schèmes d'établissement. La plus grande partie de la préhistoire méridionale québécoise réfère à des populations ayant un mode de vie nomade et une économie de subsistance basée sur la chasse, la pêche et la cueillette. Seuls les derniers siècles connurent des populations pratiquant l'horticulture impliquant l'apparition de villages semi-sédentaires (Arkéos, 2016 : 41).

3.2.1.1 Occupation au cours de l'Archaïque (11 350-3 000 AA)

La période Archaïque marque un changement des paramètres d'occupation du territoire. Une certaine forme de régionalisation s'instaure grâce à une meilleure connaissance des environnements propres à chaque région. Cela permet une exploitation des ressources mieux définie et circonscrite, qui s'accompagne d'une mobilité territoriale moindre, sous forme de nomadisme saisonnier, comparativement à la période Paléoindienne. Malgré un déplacement plus restreint, la diversité des ressources s'accroît, comme l'atteste la diversification des outils, des méthodes de fabrication et de leurs fonctions. Les différentes matières lithiques utilisées par les groupes témoignent toutefois de l'ampleur des réseaux d'échanges et de communication de cette période. Les données disponibles jusqu'à ce jour indiquent qu'au cours de cette période, l'intérieur des terres était essentiellement fréquenté lors de la période dite estivale (incluant le printemps et l'automne) pour la pratique de la chasse (cervidés, castors, ours, etc.), de la cueillette (plantes, noix et petits fruits), ainsi que pour l'extraction de matières premières lithiques pour la fabrication d'outils en pierre (Arkéos, 2016 : 37). Dès l'arrivée de l'automne, les groupes nomades de l'Archaïque et du Sylvicole se dispersaient davantage à l'intérieur des terres pour chasser et s'établissaient en retrait des rives de cours d'eau secondaires, à l'abri des vents froids et parfois à proximité de

Tableau 3.2 Chronologie et nature de l'occupation préhistorique.

Période	Phase	Chronologie AA* (avant aujourd'hui)	Mode de subsistance	Schème d'établissement
Paléoindien	Ancien	12 500 – 11 200	- Exploitation du gros gibier (principalement caribou)	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers - Paléorivage de lacs proglaciaires ; hauts plateaux ; anciennes terrasses fluviales
	Récent	11 300 – 8 800	- Exploitation diversifiée d'espèces animales - Diversification graduelle des ressources exploitées (petit gibier, plantes, ressources marines)	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers - Hauts plateaux ; anciennes terrasses fluviales
Archaïque	Ancien	11 300 – 8 800	- Exploitation saisonnière des ressources animales et végétales en fonction des disponibilités. - Chasse, pêche et cueillette	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers - Petits campements près de cours d'eau sur sols bien drainés. - Camps plus importants près de cours d'eau majeurs et de bons endroits de pêche - Sites de haltes temporaires
	Moyen	8 800 – 6 800		
	Supérieur	6 800 – 4 500	- Exploitation des ressources animales et végétales avec souvent une emphase pour les ressources halieutiques - Chasse, pêche et cueillette	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers - Grand nombre de sites en position stratégique pour la capture du poisson (rapides et seuils) - Réduction de la surface des territoires exploités et une mobilité moins grande
	Terminal	4 500 – 3000		
Sylvicole	Inférieur	3 000 – 2400	- Diversité des ressources exploitées avec souvent une emphase pour les ressources halieutiques - Chasse, pêche et cueillette	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers - Sites d'hiver à l'arrière de la plaine laurentienne - Campements printaniers et estivaux près des cours d'eau importants - Petits campements saisonniers réutilisés et camps semi-permanents
	Moyen	2 400 – 1 500		
	Moyen tardif	1 500 – 1000	- Apparition et développement de l'horticulture et de l'agriculture - Importance de la pêche et de la cueillette - La chasse devient complémentaire	- Villages semi-permanents loin des routes fluviales sur des élévations bien drainées - Camps saisonniers (station de pêche) - Camps temporaires
	Supérieur	1 000 – 500		
Historique		500 – Aujourd'hui		-

*Note : L'abréviation AA signifie « avant aujourd'hui », soit avant 1950, par convention.

zones de milieux humides (Arkéos, 2016 : 38). Les sites d'habitation (campements saisonniers ou temporaires), lors de cette période, étaient situés à proximité des rives à des endroits stratégiques permettant l'accès à des voies navigables et à des environnements riches en ressources halieutiques, cynégétiques et floristiques diversifiées. En ce sens, les zones marécageuses, les axes de circulations intérieures, les rapides et par conséquent, les zones de portage et d'accostage sont des milieux ayant pu accueillir des sites d'occupation, et ce, jusqu'à la fin de la période du Sylvicole.

En ce qui concerne l'aire d'étude, elle devait être habitable par les groupes humains dès l'Archaïque ancien (11 350 AA – 8000 AA) et plus spécifiquement entre la fin de l'épisode du rivage de Montréal (9600 ans AA) et le début du rivage de Saint-Barthélemy (8400 ans AA). Toutefois, aucun site datant de la période de l'Archaïque ancien n'a été documenté dans la région de Montréal. Un seul site associé à l'Archaïque moyen y a été recensé, à Coteau-du-Lac (Chapdelaine et Lasalle, 1995). L'île Jésus n'est pas exempte de sites Archaïque, ceux-ci se trouvent le long des rivages de la rivière des Mille Îles et des Prairies. Le site de la pointe est de l'Île Jésus (BkFj-2), stratégiquement situé à la confluence des rivières des Mille-Îles et des Prairies, a révélé une pointe de projectile de type Lamoka et deux gouges en pierres polies (Gaumond, 1963). Mais c'est au sein de la portion sud-ouest de l'archipel de Sainte-Rose qu'a été découvert le site le plus ancien (BjFk-3). Une pointe de projectile à encoches pouvant être associé à des groupes culturels de l'Archaïque laurentien récent (5500 – 4200 AA) y a été documentée (Archéobec, 1966). De plus, la découverte fortuite d'une lance ou d'un couteau possiblement associé à l'Archaïque laurentien/transition vers le Sylvicole inférieur sur l'île Bélair (Balac, 2004) soutient l'idée que la rivière des Mille-Îles, et plus particulièrement les îles, était visitée et occupée par les groupes de l'Archaïque.

Des éléments de la période suivante, l'Archaïque terminal (4500 ans AA à 3000 ans AA), ont été documentés sur l'île de Montréal sur le site de la carrière de cornéenne (BjFj-97) situé sur le mont Royal. L'exploitation de cette carrière et de la cornéenne en général, pour la fabrication d'outils en pierre, persiste jusqu'au Sylvicole supérieur, notamment dans la région de Montréal et en Montérégie (Arkéos, 2014 : 41). Plus près de la zone d'étude, sous le parvis de l'église de la Visitation (Sault-au-Récollet), une pointe de projectile en rhyolithe associé à une production datant de l'Archaïque post-Laurentien (4 500 à 3 000 ans AA) a été mise au jour sur le site BiFj-85.

Notons aussi que dès l'Archaïque supérieur, une relation aux milieux humides d'eaux peu profondes (littoral de lac d'eau douce, rivière et ruisseau) et marécageuses, possiblement présents aux périodes précédentes, se perçoit dans les schèmes d'établissements. Il faut tenir compte du fait que la période Archaïque, dans son ensemble, n'est que très peu représentée sur l'île. Malgré cela, le passage de groupes archaïques le long de la rivière des Prairies et à l'intérieur via le réseau de cours d'eau secondaire n'est pas à exclure.

3.2.1.2 Occupation au cours du Sylvicole (3 000 ans AA à 500 ans AA)

La période chronologique suivante, située après la période Archaïque et avant l'arrivée des Européens, est désignée sous le terme de Sylvicole (3 000 ans AA à 500 ans AA). On définit quatre subdivisions dans la vallée du Saint-Laurent pour cette période : Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA) ; Sylvicole moyen

ancien (2 400 à 1 400 ans AA) ; Sylvicole moyen tardif (1 400 à 950 ans AA) et le Sylvicole supérieur (950 à 500 ans AA). Cette dernière phase prend fin avec l'arrivée de Jacques Cartier en 1535 de notre ère. Elle est marquée par l'adoption de l'arc et des flèches, de la céramique et du développement de l'agriculture qui mènera à la sédentarisation. Les subdivisions sont établies à partir des observations des changements technologiques, mais l'attention est surtout mise sur l'évolution des styles céramiques au fil du temps (Gates St-Pierre, 2010 : 9).

C'est vers le début du Sylvicole inférieur (vers 3 000 ans AA) que les premières traces de poteries apparaissent dans la vallée du Saint-Laurent. Pour le Nord-est américain, l'apparition de la poterie coïncide avec la création de la sphère d'interaction culturelle dite Meadowood, où la poterie Vinette 1 est un marqueur temporel du Sylvicole inférieur. La poterie de cette période est très peu variable et présente majoritairement une facture soignée avec des formes, des dimensions et des matières premières relativement semblables. Pour sa part, le Sylvicole moyen apporte un raffinement des motifs ornant les poteries, permettant la distinction entre les groupes. La pêche et l'exploitation des ressources halieutiques en général s'intensifient, favorisant l'établissement de campements de base plus importants (Archéotec, 2012 : 41).

Les groupes autochtones de la région de Montréal se densifient progressivement au Sylvicole moyen tardif. Les ressources, plus particulièrement celles halieutiques, sont maximisées dû à cette densification. Les établissements se font de préférence sur les rives et près des rapides dans certains cas. Ce constat dénote d'une part, d'une reconnaissance des milieux les plus productifs et viables (Archéotec, 2012 : 41) et d'autre part, de la persistance de l'occupation des milieux humides et riverains déjà en place dès l'Archaïque. Malgré un déplacement moindre sur le territoire, les groupes autochtones poursuivent un mode de vie dirigé par un nomadisme saisonnier. Les regroupements de longues périodes autour des bons secteurs de pêche sont un élément catalyseur permettant la sédentarisation progressive des groupes autochtones durant cette période. Ce changement dans les modes de subsistances s'est accompagné d'une production horticole sur des surfaces d'accueils bien drainées à proximité des cours d'eau.

Le Sylvicole supérieur (1 000 ans AA) débute avec l'implantation de cette nouvelle pratique et voit l'émergence d'un nouveau groupe culturel au Québec, connu sous le nom d'Iroquoiens du Saint-Laurent, dont les différentes familles se rassemblent en villages semi-permanents, parfois palissadés. De façon plus spécifique, les sites d'établissement (hameaux et villages) sont installés en retrait du fleuve et à proximité de points d'eau potable et non loin de zones humides ou marécageuses, sur de hautes terrasses ou des crêtes morainiques bien drainées. Celles-ci sont propices aux activités horticoles et à la défense, contre les assauts des autres groupes qui convoitent les lieux pour assurer à leur tour le contrôle de la circulation des individus et de biens dans la région de Montréal (Arkéos, 2016 : 38). Tout comme aux périodes précédentes, l'intérieur des terres est utilisé comme lieu de passage, de chasse estivale et de cueillette (fruits et noix). La chasse hivernale devait toutefois probablement se pratiquer à l'extérieur de l'île de Montréal, à l'intérieur des terres ; le territoire d'exploitation pour la chasse et la pêche s'étendait alors sur environ 1 500 km² à 3 500 km² et englobait toute la vallée du Saint-Laurent entre la rivière Richelieu et le lac Saint-François. Le lac des Deux Montagnes constituait possiblement la limite nord-ouest de la province d'Hochelaga.

Quelques vestiges archéologiques témoignent du passage des groupes du Sylvicole sur l'île de Laval à commencer par le site de la pointe est de l'Île Jésus (BkFj-2) qui a révélé la présence d'un fragment de pipe et de tessons de poterie datant du Sylvicole moyen ancien (2 400 à 1 400 ans AA). En amont de la rivière des Prairies sur la pointe sud-est de l'île Pariseau/Bigras des tessons de céramiques ont été découverts témoignant du passage de ces groupes au sein de cet axe hydrographique. L'analyse des motifs des tessons a permis de confirmer une datation pour le Sylvicole supérieure (950 à 500 ans AA) avec une affiliation culturelle aux groupes iroquoiens du Saint-Laurent (Rochefort, 2010). Il est à noter que d'autres sites préhistoriques ont été répertoriés pour l'île Jésus, mais malheureusement ces derniers présentent une affiliation chronoculturelle indéterminée. Il en va de même pour la rivière des Prairies, notamment avec le site BjFj-30, où une pointe de projectile en chert de Ramah a été découverte de manière fortuite dans le secteur de Saint-François-de-Laval. Les sites archéologiques préhistoriques connus jusqu'à présent sont localisés à proximité des principaux axes hydrologiques ou légèrement en marge de ceux-ci : au sein de zones de confluences, de secteurs de rapides, sur les îles, les pointes, les plages et sur des terrasses bien drainées.

3.2.2 Occupation historique autochtone

Nous pouvons séparer la période d'occupation autochtone historique selon deux phases pour la région de Montréal, soit la période de contact (1535-1642) et les premiers moments de la colonie montréalaise (1642-1705). La période de contact est caractérisée par l'occupation iroquoienne des basses terres du Saint-Laurent jusqu'en 1580, puis par leur dispersion au sein d'autres groupes autochtones. Au cours de la seconde phase, l'île redevient un lieu grandement fréquenté et habité par divers groupes autochtones qui profitent des avantages que leur offrent la ville et les missions.

3.2.2.1 Période de contact (1535-1642)

Au cours du Sylvicole supérieur, les populations ancestrales des Iroquoiens du Saint-Laurent deviennent peu à peu les Iroquoiens d'Hochelaga, groupes de la région de Montréal qui, comme leurs ancêtres, cultivent le sol de façon intensive (maïs, tabac, haricot, etc.), pêchent aux abords du Saint-Laurent et chassent à l'intérieur des terres l'hiver. C'est en 1535 que Jacques Cartier visite pour la première fois l'île de Montréal et le village d'Hochelaga, qu'il dépeint comme une petite bourgade palissadée située au pied du mont Royal. Entre la dernière visite de Cartier et la remontée graduelle du Saint-Laurent par les Européens vers 1580, les Iroquoiens du Saint-Laurent disparaissent, laissant derrière eux terres et villages abandonnés. À partir de ce moment, la région de Montréal semble moins occupée par les groupes autochtones que lors des périodes précédentes. Le territoire reste tout de même convoité par plusieurs groupes locaux pour ses ressources et comme lieu stratégique permettant le contrôle du commerce et des différents corridors fluviaux. Il est donc probable qu'à partir de cette période la carrière de cornéenne du mont Royal ne soit plus exploitée, voire très peu. C'est une grande partie du Saint-Laurent qui est alors inoccupée et ses principaux affluents ne sont plus désormais que des routes de guerre pour les Algonquins, les Innus (Montagnais), les Hurons et les Iroquois (Arkéos, 2016 : 40). Notons aussi la visite de Champlain au Grand-Sault sur la rivière des Prairies en 1611 où il rencontra des Algonquiens venu faire la traite avec des commerçants locaux (Laverdière 1870 : 36).

3.2.2.2 Les premiers moments de la colonie montréalaise et de l'île Jésus (1642-1705)

La seconde phase d'occupation autochtone historique dans la région de Montréal est marquée par un retour de divers groupes (Hurons, Népissings et les représentants des cinq nations iroquoises). Ceux-ci exploitent, habitent le territoire et profitent des avantages que leur offrent notamment le bourg de Montréal, ainsi que les missions religieuses autour de Montréal, particulièrement sur le mont Royal (mission de la Montagne, 1675-1705), dans le secteur de la rivière des Prairies (mission du Sault-au-Récollet, 1689-1725) et du lac des Deux-Montagnes (mission de l'île aux Tourtes, 1705-1725 ; et mission d'Oka 1725-aujourd'hui) (Arkéos 2016, 41).

Vers la fin du 18e siècle (1689-1705), les sulpiciens vont déplacer les résidents de la mission de la Montagne (mont Royal) vers leur nouvelle mission de Sault-au-Récollet (1689-1725), localisée dans la portion nord de l'île de Montréal, en marge de la rivière des Prairies. L'endroit est connu pour être un « chemin de portage amérindien » afin d'éviter les rapides du Sault-au-Récollet. Le site archéologique BjFj-85, mentionné plus tôt, témoigne de l'utilisation de ce passage depuis la préhistoire. La berge du Commodore, localisée sur l'autre rive en amont du rapide, a potentiellement été une seconde option pour portager cet obstacle avant la construction du barrage en 1929.

Une seconde mission est fondée vers 1705 à l'île aux Tourtes (1705-1725) et au lac des Deux-Montagnes, permettant d'établir un contact avec les Népissings présents sur cette île qui se revêt une position stratégique pour la route des fourrures. Vers 1725, cette mission et celle du Sault-au-Récollet seront remplacées par celle du lac des Deux Montagnes (Oka) qui sera éventuellement transformée en réserve. Les différentes missions ne seront pas sans impact sur la fréquentation autochtone des lieux de chasses, de pêches et de cueillettes de l'ouest de la région de Montréal. Ainsi, ce sont les Hurons, les Népissings et les représentants des cinq nations iroquoises qui, selon leur proximité, apparaissent les plus susceptibles d'avoir exploité l'ouest de la région montréalaise avant l'établissement des colons au cours du 18e siècle (Arkéos 2016, 41). À ce propos, la carte de Vachon de Belmont de 1702, traitant de la description de l'île de Montréal et des côtes, permet de lire ce qui ressemble au terme algonquin iroquois « Ottenraguay » dans la baie en aval des rapides du Cheval-Blanc. Cette baie devait servir de lieu de halte ou bien de portage lors des déplacements sur la rivière des Prairies ou bien de campement de pêche lors de la seconde moitié du 17e siècle, voir même avant (Arkéos 2016, 41). Bien que ce possible campement se trouve loin de la zone de recherche, il témoigne tout de même de la présence historique autochtone sur les rives de la rivière des Prairies. La relation du père Dalmas en 1674 témoigne également de la présence autochtone sur les rives de l'île Jésus. Il signale un « cabanage algonquin », soit un grand campement de chasseur dans une anse, possiblement près de l'île Patton. Il rencontre également un second campement sur la rive du lac des deux montagnes, à la pointe ouest de l'île Jésus. Plus tard, le recensement de 1685 dénombre 904 autochtones résidant sur l'île Jésus, réparties dans une centaine de « cabanes » (Fortin, Saint-Pierre, et Perron 2008, 53-54).

3.3 Contexte historique général

Ce chapitre présente le contexte historique général du secteur du parc Cousteau. L'aide d'étude fait partie du territoire de l'ancienne ville de Fabreville et auparavant de la paroisse de Sainte-Rose-de-Lima. Bien que la zone soit représentée comme non concédée sur le plan de Jacrau de 1749, ce présent chapitre pourra démontrer que les terres ont possiblement été défrichées et cultivées dès la seconde moitié du 18e siècle. Cette zone faisait autrefois partie de la paroisse de Sainte-Rose, et on devait emprunter le chemin de la Côte du nord, ou chemin de la Grande-Côte Sainte-Rose pour y accéder. À cause de sa vaste étendue, la paroisse fût divisée au début du 20e siècle et le territoire a été renommé Sainte-Rose-Ouest, puis municipalité de Fabreville.

3.3.1 Création de la seigneurie de l'île Jésus (1608-1680)

C'est avec Samuel de Champlain, en 1608, qu'une véritable colonie est implantée dans la vallée du Saint-Laurent. En 1627, le roi de France confie à la Compagnie des Cent-Associés la gestion du territoire et le monopole du commerce des fourrures, en ayant, en contrepartie, l'obligation de faire venir 3000 colons afin de créer un premier noyau colonial. L'île Jésus, d'abord appelée « île de Montmagny » sous l'administration de la Compagnie des Cent-Associés, est cédée aux Jésuites en 1636. Ces derniers ne l'exploiteront pas et la cèdent en 1672 à Louis Berthelot, secrétaire de Louis XIV (Dépatie 1988a, 30). C'est l'intendant Jean-Talon qui se chargera, en son nom, d'y faire construire un manoir seigneurial. L'île passe aux mains de Mgr François de Montmorency-Laval en 1675, qui se départit de la gestion personnelle de l'île au profit du Séminaire de Québec qu'il a lui-même fondé en 1663. Le Séminaire de Québec est demeuré gestionnaire de l'île jusqu'à l'abolition du régime seigneurial en 1854, soit pendant quelque 175 ans et près d'une centaine d'années suivant la Conquête britannique.

3.3.2 L'île Jésus sous l'Administration du Séminaire de Québec (1680-1854)

À l'acquisition de la seigneurie de l'île Jésus, on dénombrait quatre familles établies sur le territoire, totalisant 24 pionniers (Ville de Laval, 2001 : 8). Sous l'administration du Séminaire de Québec, l'île connait un lent peuplement attribuable en partie aux guerres iroquoises, de sorte qu'à la toute fin du 17e siècle, en 1698, on y compte seulement treize colons. La signature de la Grande Paix de Montréal en 1701 apporte la pacification du territoire qui sera propice à un véritable essor démographique durant le 18e siècle (Dépatie 1988 ; Logette 2006).

C'est ainsi que durant la première moitié du 18e siècle, pratiquement toute l'île Jésus est divisée en censives (Dépatie 1988b). La première paroisse de Saint-François-de-Sale est fondée en 1721 et restera le centre d'activité jusqu'au milieu du 18e siècle (figure 3.4). Elle sera ensuite supplantée par les autres paroisses qui seront créées plus à l'ouest, à commencer par la paroisse de Sainte-Rose, fondée en 1740, la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul en 1743 et la paroisse Saint-Martin en 1774.

Le tracé des premiers chemins est fixé par le Grand Voyer en 1733 et les censitaires sont alors tenus d'entretenir eux-mêmes la partie du chemin royal qui traverse leur terre. L'économie de l'île reposait alors

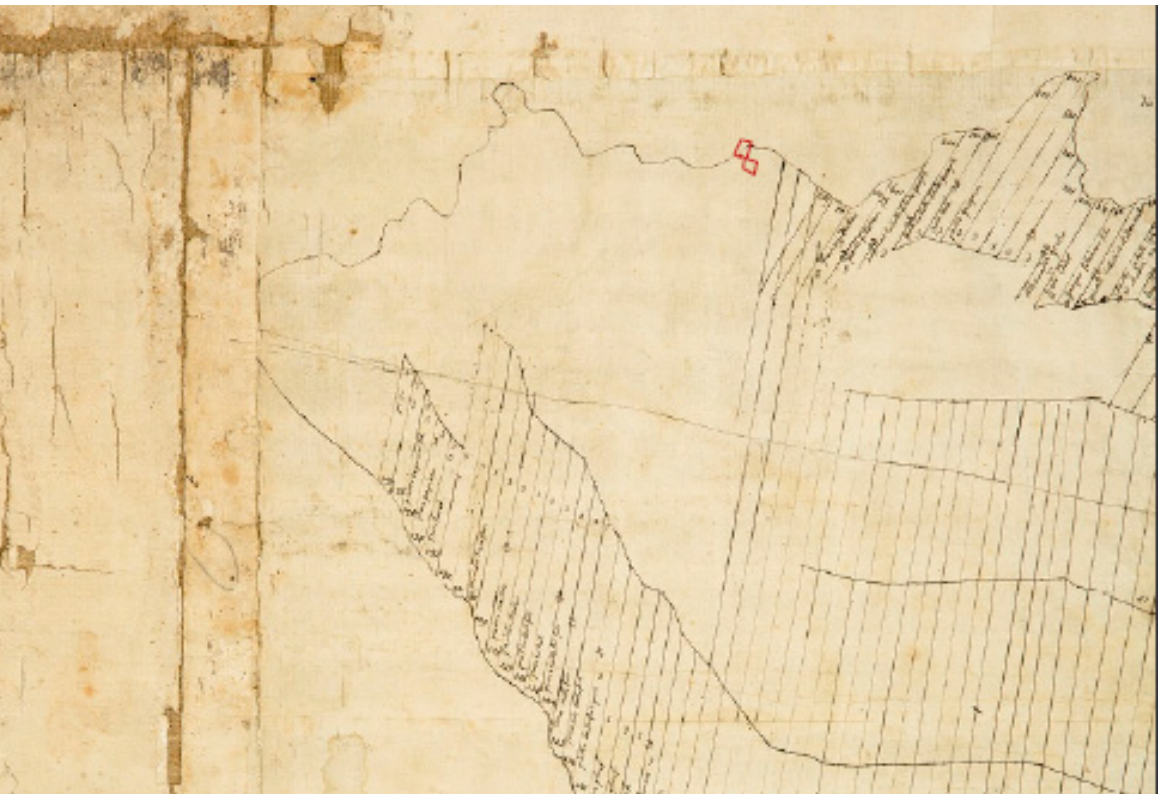

Figure 3.4 Extrait de la carte de l'île Jésus, 1749 annotée par l'abbé Mathurin Jacrau (Séminaire de Québec).

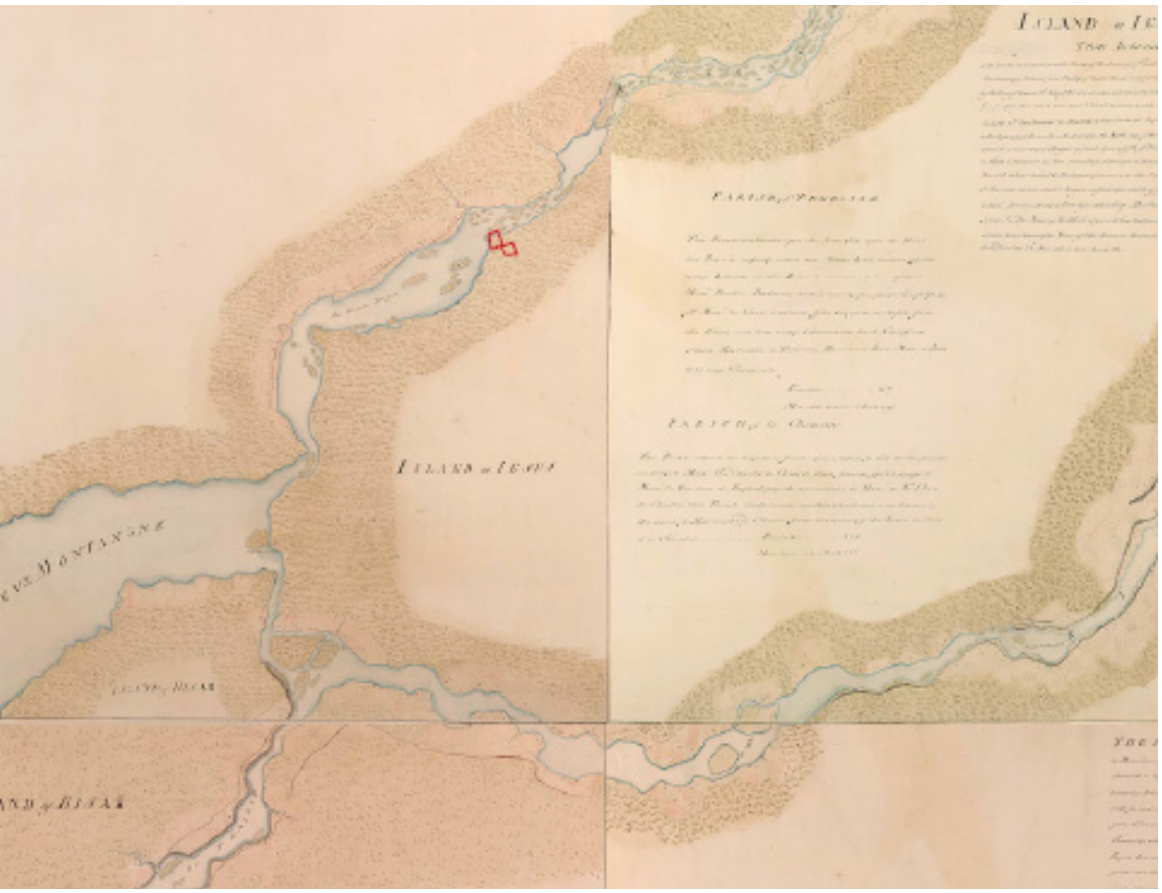

Figure 3.5 Extrait d'un plan du Canada de 1761 et de la pointe ouest de l'Île Jésus (Murray 1761).

principalement sur l'agriculture et le commerce de la farine de blé (Ville de Laval, 2001 : 5-8). Quelques moulins à farine sont construits dans la seigneurie, dont le moulin de la pointe est à Saint-François-de-Sale, le moulin du Crochet près de parc Laval dans Laval-des-Rapides (Dauphinais et Marien, 1981 : 10). Les moulins qui ont desservi la population du nord de la Seigneurie sont construits surtout plus tardivement, mais il y en avait au moins trois sur la rive nord de la rivière des Mille-Îles au 18e siècle. Ainsi, la Paroisse de Sainte-Rose pouvait compter sur les services d'un moulin à Boisbriand (moulin à vent de la Grande-Côte de Blainville, avant 1790), à Saint-Eustache (Moulin Légaré, 1752) et à Terrebonne (l'île des moulins, 1707 ? ou 1803) (Patrimoine-Laurentides, 2023).

Sur la Côte du Nord, les premières parcelles agricoles à être concédées étaient situées en bordure de la rivière des Mille-Îles au nord du chemin, surtout dans la moitié est de l'île Jésus. Pour sa part, la partie ouest s'est développée plus tardivement, suivant l'ouverture et la prolongation du chemin (Murray 1761 ; Lavoie 2016 ; figure 3.5). Ce phénomène est attribué d'abord à la difficulté d'accès en bateau, ensuite aux crues printanières et enfin à la grande distance qu'il fallait parcourir pour faire moudre son blé et participer à la messe du dimanche (Lavoie 2016).

Avant l'ouverture du chemin de la Côte du nord, les déplacements se faisaient essentiellement par bateau le long de la rivière des Mille-Îles. Au fil des époques, cette rivière porta les noms de rivière Jésus (Dalmas, 1674), de rivière des Milles Îles (Murray 1761), de rivière Saint-Jean (Bouchette 1815 ; 1831 ; Wyld 1837 ; Garneau 1877) et de rivière des Ottawas (Jobin, 1834). Le nom de rivière Saint-Jean a été retenu jusqu'à la création de la Ville de Laval en 1965, moment durant lequel elle prendra officiellement le nom de rivière des Mille-Îles. Le nom de rivière Saint-Jean viendrait de Jean Nicolet, commis pour la traite des fourrures et interprète pour la Compagnie des Cent-Associés qui voyageait régulièrement entre l'île-aux-Allumettes (face à Pembroke) et Trois-Rivières, de 1618 à 1634 (Demers 1947, 10).

3.3.3 La Paroisse Sainte-Rose-de-Lima (1740-1855)

La paroisse Sainte-Rose-de-Lima a été créée le 16 mars 1740. Une première église est bâtie en 1746 pour répondre à la demande des citoyens qui considéraient que l'église Saint-François-de-Sale était trop éloignée de leur lieu d'habitation. Celle-ci était située environ à huit kilomètres à l'est de l'église actuelle (Enclume 2020, 69). Au début des années 1760, l'avancement de la colonisation vers l'ouest et le centre de l'île Jésus nécessitait la création d'une nouvelle paroisse. Ce projet a cependant été retardé en raison d'une pénurie de prêtres causée par le changement de régime (Demers 1947, 53). L'évêque Briand décida plutôt de réaménager le territoire des paroisses existantes. Son projet consistait à relocaliser l'église de Sainte-Rose à sept ou huit kilomètres de son emplacement existant. Ce projet a provoqué, cependant, la colère des paroissiens et du curé de Sainte-Rose. Devant leur obstination, l'évêque Briand décida d'envoyer le curé à Saint-Eustache et de fermer la paroisse de Sainte-Rose. Les paroissiens étaient forcés de se rendre à Saint-François ou à Saint-Eustache pour participer à la messe du dimanche. L'église de Saint-Rose-de-Lima a finalement été achevée en 1781, sur le site choisi par l'évêque Briand en 1768 (Dépatie 1988, 43-44 ; Ville de Laval 2001, 16). Le noyau villageois qui s'est développé autour de la première église n'a pas laissé de traces d'agglomération perceptibles de nos jours.

Par la suite, le développement de Sainte-Rose s'est effectué autour de deux noyaux villageois, qui se situent d'abord près de la nouvelle église, à l'intersection du chemin du Roy et de la montée qui menait au moulin du Crochet au sud, et au pont Porteous (1832-1852) vers Sainte-Thérèse, le long de la rivière des Mille-Îles. Plus tard, un autre noyau villageois se développa plus à l'ouest le long de la montée Bélair, qui menait au nouveau pont Plessis-Bélair (1845-1854) qui menait à Boisbriand. La première école de Sainte-Rose a vu le jour en 1819 (Ville de Laval, 2001 : 16-18).

Entre 1760 et 1788, jusqu'à la construction de la seconde église, plusieurs censives étaient restées en friches, faute de bras pour les cultiver (Demers 1947, 55). La restauration de la paroisse de Sainte-Rose coïncide avec la restauration générale de toute la colonie ; toutes les paroisses et tous les diocèses avaient souffert des affres de la guerre qui avait abouti en 1760, à la capitulation de Montréal (Demers 1947, 55).

Durant la seconde moitié du 18e siècle et le début du 19e siècle, l'île Jésus continua de se développer tranquillement et les censives continueront d'être concédées par le Séminaire de Québec (figure 3.6). Le curé François Plessis-Bélair, qui officia la paroisse pendant vingt ans (1807-1830), édifia un système scolaire et à paracheva la deuxième église et les sacristies (Demers 1947, 88). Durant cette période, le territoire de la paroisse fut entièrement loti et un nouveau pont fut construit jusqu'à Sainte-Thérèse. Plusieurs paroissiens du curé Bélair préféraient aller à l'église de Saint-Eustache ou Terrebonne, et traverser la rivière en barges ou par les ponts de glace et emprunter les chemins en mauvais état, beau temps, mauvais temps (Demers 1947, 92). Comme curé de Sainte-Rose, il administrait et desservait plus de deux

Figure 3.6 Extrait de la carte de Joseph Bouchette, 1815, montrant l'île Jésus (Séminaire de Québec).

mille âmes. À l'époque, seulement deux chemins permettaient de circuler d'est en ouest de la paroisse de Sainte-Rose ; la Grande-Côte-Sainte-Rose et la Petite-Côte-Sainte-Rose. La Grande-Côte longeait la rivière des Mille-Îles et reliait le chemin qui ceinturait l'île Jésus qui faisait partie du Chemin du Roy (Bouchette, 1815). On pouvait circuler du nord au sud en suivant le chemin du Moulin du Crochet, qui se rendait à la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul, où on pouvait utiliser le traversier pour enjamber la rivière des Prairies et éventuellement le pont « d'En Haut » en bois, soit le premier pont Viau (1847-1887), vers la paroisse du Sault-au-Récollet sur l'île de Montréal (Patrimoine Experts 2023, 51).

Selon les recherches, un moulin a existé à Sainte-Rose, mais il n'a pas servi plus de 10 ans, soit entre 1876 et 1886. Il aurait été localisé sur le lot 16 de la Paroisse de Sainte-Rose, entre les extrémités nord des rues Alfred et de Venise. Il s'appelle le moulin Limoges. À quelques centaines de mètres en aval du pont Porteous et du centre du Vieux Sainte-Rose, le cultivateur Joseph Limoges père a décidé de se construire un moulin. Il érige donc une digue de 4 à 5 pieds de haut au travers de la rivière de Mille-Îles occasionnant des inondations sur les terres riveraines situées en amont et endommageant le pont du chemin de fer. S'ensuivirent plusieurs procès et la Cour Supérieur lui ordonna finalement de démolir la digue. En 1879, il vend ses installations qui comprennent un moulin à farine en pierre, un moulin à scie, une maison en pierre et la digue, à Charles Filiatrault. Il en reprit toutefois possession en 1881, et les registres conservent les traces d'autres procès intentés contre Joseph Limoges, qui n'avait pas respecté la première ordonnance de la Cour. À ce jour, le moulin n'a pas été précisément localisé (Patrimoine-Laurentides, 2023).

Les voies de circulation sur le territoire de l'île Jésus permettaient également aux résidents de circuler entre Montréal et la Rive-Nord. Ainsi, le développement du secteur du parc Cousteau semble intrinsèquement lié à celui du village de Saint-Eustache. Ce village faisait autrefois partie de la Seigneurie de l'Augmentation des Mille-Îles (1752-1838), fondé par Eustache-Louis Lambert Dumont, qui y fit ériger un moulin à farine en 1761, bénéficiant ainsi aux agriculteurs du nord-ouest de l'île Jésus (Lavoie 2022, 12). À Saint-Eustache, la présence du moulin à eau de la Dalle (1794/1814-1915) situé actuellement au 439, chemin de la Grande-Côte (voir sur le plan cadastral de 1829-1831) de l'autre côté la rivière des Mille-Îles, sur le bord de la rivière du Chicot (Patrimoine-Laurentides, 2023), juste en face de la berge Camille-Barbe, pourrait également avoir été utilisé par les agriculteurs du coin pour aller faire moudre leur blé. Bien qu'aucune traverse ancienne ne soit connue près de la berge Camille-Barbe, l'endroit pouvait être traversé en hiver lorsque la rivière gelait ou au moyen d'embarcations lors des saisons plus chaudes.

Le moulin Légaré était également un lieu privilégié qui avait été mis en activité en 1752. En 1790, c'est ce même Eustache Dumont qui a persuadé le Grand-Voyer de Montréal, René Amable Boucher de Boucherville, d'ouvrir un chemin de ligne dans l'ouest de l'île Jésus pour faciliter le transport vers Montréal. Ce chemin est représenté pour la première fois sur un plan daté de 1829 (figures 3.7, 3.8 et 3.9) et il est devenu le chemin Saint-Antoine (Lavoie 2022, 13) qui menait au chemin du Grand Bois qui se rendait à la traverse vers Saint-Eustache (Jobin, 1834). Ce même chemin ouvrit une voie de communication supplémentaire aux habitants de l'ouest de l'île, qui pouvaient désormais se rendre du nord, sans passer par le village de Sainte-Rose.

Figure 3.7 Plan de la seigneurie de l'Île Jésus, 1829-1831 (MCQ)

Figure 3.8 Extrait de la carte de Joseph Bouchette, 1831, montrant l'île Jésus (Séminaire de Québec).

Figure 3.9 Extrait de la carte d'André Jobin, 1834, montrant l'île Jésus et désignant les chemins publics, les paroisses, les fiefs et les villages (Séminaire de Québec).

Pour accéder au moulin Légaré (1752-aujourd'hui) et traverser la rivière, les résidents de l'île Jésus utilisaient les services d'une barge, qui se rendait à Saint-Eustache, et d'une autre, qui allait à Deux-Montagnes en passant par l'île Spénard (aujourd'hui l'île Turcotte). La traverse vers Saint-Eustache était située un peu en aval du pont Arthur-Sauvé, à l'endroit le plus étroit de la rivière (Lavoie 2022, 12). Dès le début du 19e siècle, l'augmentation de la demande pour la traverse eut tôt fait de convaincre le seigneur Dumont de construire un pont. En 1807, cet homme fut l'un des premiers à demander la permission de construire un pont à péage vers Deux-Montagnes. Toutefois, le projet n'a pas vu le jour avant 1824 et le pont a été détruit par les glaces (Lavoie 2022, 13-14). En 1827, Eustache Nicolas, fils de Eustache-Louis, obtint l'autorisation de construire un second pont à péage, cette fois, entre l'île Jésus et Saint-Eustache (Lavoie 2022, 16-17). Les travaux ont débuté en août 1829 et se sont poursuivis jusqu'en 1830. Il semble toutefois qu'il y ait eu d'autres problèmes techniques et le pont a été la proie des flammes la même année, pour finir emporté par les glaces l'hiver suivant (Lavoie 2022, 18). Le projet du pont Dumont fût abandonné, et la famille Lambert Dumont quitta le village de Saint-Eustache en 1837.

Cette même traverse formait un pont de glace durant l'hiver et fut empruntée au matin du 13 décembre 1837 par l'armée du Commandant en chef des forces armées pour le Haut et le Bas-Canada, sir John Colborne (Wilson 2003). Son armée, qui comptait 1500 soldats, avait marché depuis Montréal descendant le chemin des Patriotes à Sainte-Rose, longeant la Grande-Côte Sainte-Rose vers l'ouest, passant devant l'aire d'étude, occupée à l'époque par Joseph Ouimette et Louis-Misac Seers, puis empruntant la montée

Labri (boulevard Arthur-Sauvé) jusqu'au pont de glace (« Bataille de Saint-Eustache - Répertoire du patrimoine culturel du Québec » s. d.). La montée Labri (boulevard Arthur-Sauvé) fut alors le théâtre d'une sortie de combattants canadiens-français, qui se sont fait poursuivre sur la rivière gelée. Depuis la rive, Colborne a profité de leur position à découvert pour les assaillir de coups de canon. Les patriotes se sont alors repliés à Saint-Eustache et ont été forcés de capituler (« Bataille de Saint-Eustache - Répertoire du patrimoine culturel du Québec » s. d.).

Il a fallu attendre dix ans après la bataille de Saint-Eustache, en 1847, pour qu'un nouveau pont à péage soit autorisé pour Edouard-Martial Leprohon et Joseph-Amable Berthelot, au même emplacement que le pont Dumont. Il a été appelé le pont Leprohon et vendu à la famille Bellefeuille en 1849, qui l'a exploité pendant un siècle, jusqu'en 1948 (Lavoie 2022, 18). Ainsi, jusqu'à la construction du pont Leprohon, Saint-Eustache était accessible en barge depuis l'ouest de l'île Jésus, ou en traversant à la hauteur de Sainte-Thérèse. Les nombreux services qui s'y trouvaient (église, moulin, forge) en faisaient tout de même un lieu privilégié pour les habitants de l'ouest de l'île Jésus et les barges de la traverse devaient être en grande demande.

Même au début du 19e siècle, les paroissiens situés les plus à l'ouest de la paroisse Sainte-Rose préféraient encore se rendre à l'église de Saint-Eustache ou de Saint-Martin (Lavoie 2016a, 7). Pour se rendre à l'église tous les dimanches, les habitants de ce secteur devaient parcourir au moins sept kilomètres pour rejoindre l'église Ste-Rose-de-Lima, ou cheminer cinq kilomètres et payer les services de la traverse vers l'église catholique de Saint-Eustache.

3.3.4 La municipalité de la Paroisse Ste-Rose-de-Lima (1855-1960)

La paroisse de Sainte-Rose de Lima est érigée en municipalité en 1855, après l'abolition du régime seigneurial et à la suite de l'adoption de l'Acte des municipalités et des chemins du Bac-Canada voté en 1855 (Fortin et coll., 2008 : 130). Ceci donne lieu à la création des quatre premières municipalités de paroisse sur l'île Jésus : Saint-Vincent-de-Paul, Saint-François-de-Sale, Saint-Martin et Sainte-Rose-de-Lima. Les chemins continuent d'être nommés selon la façon seigneuriale en côtes (figure 3.10).

L'agriculture constitue toujours l'activité économique principale, les terres cultivées occupent alors plus de 80 % de la superficie de l'île Jésus (Dorion 2001, 101). On y cultive du blé, de l'avoine, de l'orge, pommes de terre, pois, maïs et foin. On y trouve aussi des terres d'élevage de chevaux, moutons, porcs et bœufs. La culture du blé connaitra cependant des difficultés sur les marchés locaux, notamment en raison de la concurrence des producteurs du Haut-Canada et des États-Unis. D'autres cultures prendront place comme les navets, les haricots, l'orge, l'avoine et surtout, la pomme de terre, qui connaitra une croissance fulgurante après 1861 (Dorion 2001, 68). La majorité des habitants sont de modestes agriculteurs disposant de moins de 200 arpents.

Au cours de la seconde moitié du 19e siècle, le Québec connait des changements démographiques importants, car, devant l'attrait qu'exercent les États-Unis, et en particulier les villes industrielles, autour de 900 000 hommes, femmes et enfants quittent le Québec pour aller y vivre et travailler. Ils se dirigent vers

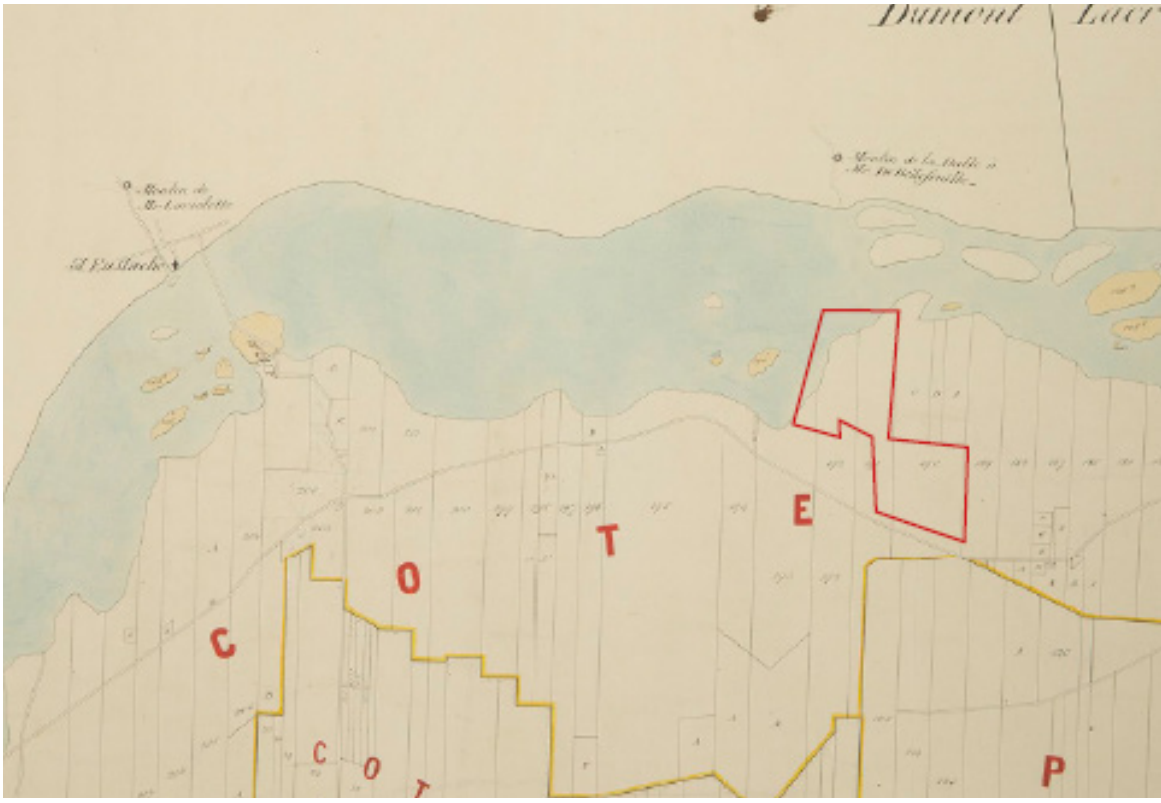

Figure 3.10 Carte des côtes de l'île Jésus 1860-1872 par Pierre-Louis Morin (Musée de la civilisation, Séminaire de Québec)

les usines de textile de la Nouvelle-Angleterre, mais aussi au sud des Grands Lacs comme au Michigan. Cette période historique est appelée la « Saignée démographique » qui affecte l'ensemble du monde agricole et conséquemment, celui de l'île Jésus. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant de constater que la population de l'île diminue de manière significative entre 1861 et 1891, passant de 10 567 personnes à 9 436 (Dorion 2001, 110).

À ce propos, la municipalité doit beaucoup de sa notoriété au sieur François-Xavier-Antoine Labelle, né en 1833 à Sainte-Rose. Après une formation cléricale suivie au petit séminaire de Sainte-Thérèse puis au séminaire de Montréal, il est ordonné prêtre de son village natal le 1er juin 1856, avant même d'être en âge canonique requis. Il a été plus tard, considéré comme l'un des plus ardents champions de la lutte contre l'émigration de ses compatriotes aux États-Unis. L'évêque Bourget le nomme, le 15 mai 1867, curé de la paroisse prospère de Saint-Jérôme, poste qu'il a occupé jusqu'à sa mort (Dussault 2003). Cet homme est aussi passé à l'histoire pour avoir travaillé à la création de la gare de train de Sainte-Rose et au prolongement de la voie ferrée sur le tronçon Montréal-Saint-Jérôme. Il est aussi reconnu comme apôtre de la colonisation et roi du Nord, puisqu'il participe activement à la découverte de la région des Laurentides et de l'Outaouais (Dussault 2003).

C'est principalement sur la construction de chemins de fer qu'il compte pour le développement de nouveaux territoires. Le 9 octobre 1876, le tronçon Montréal-Saint-Jérôme est officiellement inauguré et l'une des deux locomotives en service sur la ligne est significativement baptisée « Rév. A. Labelle » (Dussault 2003). L'ancien chemin qui menait au moulin du Crochet et traversait l'île Jésus du nord au sud porte aujourd'hui le nom de boulevard Curé Antoine Lavelle.

Cette même décennie des années 1870 a vu le monde agricole québécois se sortir de l'exode vers les États-Unis grâce à l'élevage de la vache laitière, avant de se tourner par la suite vers la culture maraîchère et l'horticulture (Fortin et coll. 2008, 30). Puis, l'industrialisation de Montréal, qui avait débuté autour du canal de Lachine, s'accélère grandement à partir des années 1880 et contribue à accroître la demande en produits maraîchers et laitiers, incitant les agriculteurs de l'île Jésus à se spécialiser. C'est aussi durant cette décennie que tout le territoire québécois s'est vu subir une rénovation cadastrale. Les lots de la municipalité de la paroisse de Sainte-Rose ont été renommés et le cadastre mis à jour, chose qui n'avait pas été faite depuis 1830 (figure 3.11).

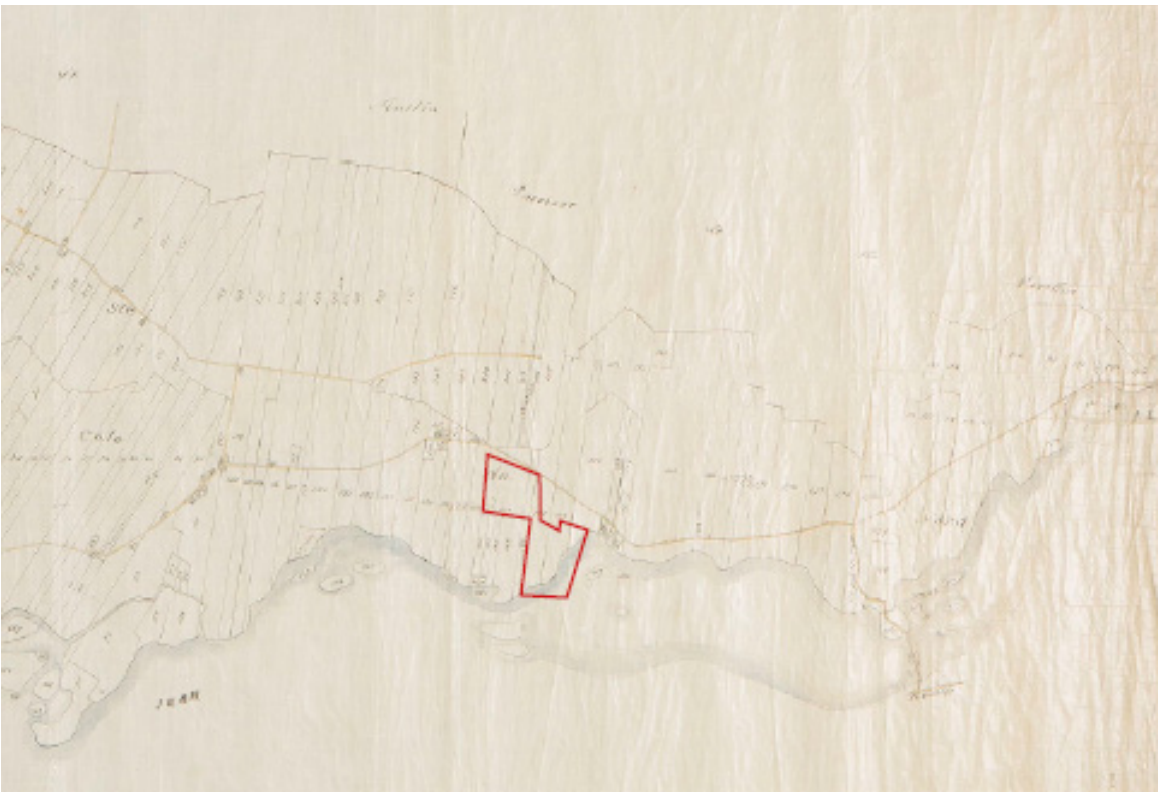

Figure 3.11 Plan officiel de la Paroisse Ste-Rose, île Jésus, Comté de Laval, par P. Garneau, 1877 (Musée de la Civilisation, Séminaire de Québec).

3.3.4.1 Sainte-Rose Ouest et la municipalité de Fabreville (1914-1965)

Au début du 20e siècle, certains secteurs ont été détachés de la paroisse de Ste-Rose-de-Lima sans pour autant bénéficier de services suffisants pour ériger une entité indépendante. Ce fut le cas de la partie est du territoire qui est devenu Saint-Rose-Est et la ville d'Auteuil, de la partie sud en 1904, lors de la création de la ville de Vimont, puis la partie ouest en 1914, qui sera d'abord appelée Sainte-Rose Ouest, puis Fabreville, Laval-Ouest et Laval-sur-le-Lac (Ville de Laval 2022). Ces quartiers ont été éclairés dès 1933, grâce à l'électricité fournie par la Shawinigan Water and Power.

La municipalité a été renommée Fabreville en 1957. Son nom lui avait été donné en l'honneur de Mgr Édouard-Charles Fabre, 3e évêque du diocèse catholique de Montréal à la fin du 19e siècle (Lavoie 2016a, 6). Ce changement de nom est attribué à Lucien Dagenais, qui travaillait comme mécanicien de machineries agricoles, et qui fut impliqué dans la vie politique de ce quartier durant les années 1950. Profitant

de la conjoncture économique favorable de l'époque, il a entrepris le développement domiciliaire de ce territoire jusque-là principalement rural (Lavoie 2016b, 11). La création de Ville de Laval a mis un terme à son envie de faire de Fabreville une ville moderne. Lucien Dagenais termina sa vie en se consacrant à l'administration du garage familial et mourut en 1978, à l'âge de 71 ans. L'ancien chemin de la petite côte Sainte-Rose porte aujourd'hui le nom de Boulevard Dagenais.

Jusqu'au milieu du 20e siècle, l'intérieur des terres et la partie ouest de la paroisse ont continué à être dominés par les activités agricoles et par une faible densité résidentielle. Les constructions domiciliaires ont surtout été stimulées par les activités de villégiature qui se concentreront d'abord en bordure de la rivière des Mille-Îles (Ville de Laval, 2022). La bande riveraine située entre la rivière des Mille-Îles et la Grande côte Sainte-Rose a été durant plus d'un siècle à l'usage agricole, mais elle a perdu de sa productivité en raison des inondations fréquentes. Les agriculteurs se sont ainsi progressivement départis de leurs terres, au profit des villégiateurs, d'abord estivants, qui étaient de plus en plus nombreux à venir s'établir sur les rives de la rivière, afin de profiter des plages (Enclume, 2020 : 37).

Monsieur Paul Goyer serait le premier résident de Sainte-Rose Ouest à subdiviser son lot agricole à des fins de chalets, suivant une stratégie similaire qui avait été mise en place un peu avant au Parc-des-Érables à Auteuil (Enclume 2020, 481). Les acheteurs viennent principalement de Montréal et le secteur qui sera au cœur de Fabreville a été nommé « Plage des Îles ». C'est un grand projet de construction de chalets qui voit le jour et il est institué par la société américaine Warrend & Arthur Smadbeck, qui fait l'acquisition de plusieurs terres agricoles, particulièrement à Plage-Laval. En 1944, l'augmentation démographique justifie la construction de la chapelle Saint-Léopold-des-îles et plus tard de l'école Des Cèdres. D'autres initiatives semblables voient le jour et les berges de la rivière des Mille-Îles sont, dans les années 1960, jonchées de plusieurs petites plages, entre la Montée Montrougeau et le boulevard Arthur-Sauvé.

Contrairement à Plage Laval (Laval-Ouest), une grande partie du secteur est inondable et les terrasses sont sujettes aux crues des différents ruisseaux qui s'écoulent vers la rivière des Mille-Îles, notamment les ruisseaux Sainte-Rose et Barbe (Enclume 2020, 481). Malgré tout, de belles berges de sables ensoleillées jonchent les rives de l'île Jésus tout l'été. C'est le cas de la plage Barbe qui fait front vers le nord-ouest, ensoleillée la majeure partie de la journée et qui permettait de nager dans les eaux calmes du grand bassin où se trouve l'île Taillefer qui succède aux rapides du Grand-Moulin. Cette plage fait partie d'un regroupement de berges comprenant : Plage Laval (Laval-Ouest), la Berge du Phare (Camille-Barbe), le Boisé de l'Orée des bois, la Berge du Grand-Héron, la Berge de la Plage-des-îles et le bois du secteur Mattawa (Enclume 2020, 482).

En 1953, la chambre des commerces des Laurentides recommanda à Maurice Duplessis, alors premier ministre du Québec, de construire une autoroute de 47 kilomètres de long entre Montréal et Saint-Jérôme, afin de résoudre les importantes congestions sur les routes 11 et 11a (Lavoie 2014, 9). Les travaux de l'autoroute des Laurentides (autoroute 15) commencèrent en 1957. Cette nouvelle infrastructure emporta avec elle son lot d'avantages non seulement pour les vacanciers estivaux de Laval, mais également pour les familles de commerçants et de fonctionnaires, désireuses de s'installer dans un endroit

où se réunissaient services municipaux et beauté sauvage. Puis l'autoroute Chomedey (autoroute 13) fut construite un peu après pour relier les aéroports Dorval (Pierre-Eliott-Trudeau) et Mirabel. Elle a été mise en service en 1975 et elle était payante jusqu'au début des années 1990. Son tracé commence sur l'autoroute 20 à Montréal, et se termine sur l'autoroute 640, à Boisbriand. Son passage près du secteur Cousteau-Camille-Barbe est très certainement l'une des causes majeures à l'augmentation fulgurante de la population de Fabreville, et de tous les autres quartiers de l'ouest de l'île, depuis les années 1980.

3.3.5 Ville de Laval (1965-aujourd'hui)

En 1965, la Ville de Laval agglomera toutes les municipalités situées sur le territoire de l'île Jésus. Comme partout ailleurs, Fabreville connaitra un important développement résidentiel et commercial. Quelques commerces s'établirent le long du boulevard Sainte-Rose et les projets de développement immobiliers de grande envergure furent encouragés (Enclume, 2020 : 25).

En 1970, la Ville adopte son schéma directeur d'aménagement ainsi que le règlement de zonage L-2000, et les secteurs du parc Cousteau et de la Berge Camille Barbe deviennent une « zone sujette à un plan d'aménagement » devant être développée par des habitations et certains services communautaires de proximité (Enclume 2020, 489). Cependant, cet ensemble se trouvait également dans un secteur entre le boulevard Sainte-Rose et Dagenais, la montée Sauriol et la rue Stéphanie identifié comme « zone d'usage public », devant normalement accueillir un grand parc (règlement de zonage L-2000 ; Enclume 2020, 489). Ceci aura pour effet de ralentir le développement résidentiel jusqu'en 1980 ; année durant laquelle des changements ont été apportés au règlement de zonage pour permettre la construction de maisons unifamiliales. Ceci engendra de grands changements sur toute l'île, particulièrement à Fabreville, et généra de nombreux projets immobiliers, dont le développement Stéphanie. Il s'agit d'un ensemble résidentiel principalement développé dans les années 1990 et 2000 (Enclume 2020, 489) à la hauteur de la rue Stéphanie, entre le boulevard Dagenais et la rivière des Mille-Îles (figures 3.12). Ce développement prévoyait bâtir un quartier résidentiel de maisons unifamiliales. Toutefois, quelques lopins de terre recoupés par l'aire d'étude n'ont pas fait l'objet de développement immobilier, possiblement en raison de la présence du ruisseau Barbe et des crues printanières.

3.5 Contexte historique du terrain à l'étude

Cette section aborde de façon détaillée les phases de lotissement et l'évolution du cadre bâti des lots cadastraux du parc Cousteau. Sur un plan dessiné par Jacrau daté de 1749, la partie nord-ouest de l'île Jésus où se trouvent la Berge Camille Barbe et le parc Cousteau n'est pas encore lotie. Le chemin de la Côte du Nord semble s'arrêter à la hauteur de la Montée Montrougeau d'aujourd'hui. La zone n'est toujours pas occupée, selon le plan de Murray de 1761. Malheureusement, la fin du 18^{e} siècle n'est pas très bien documentée par la cartographie ancienne. Durant cette période, le chemin de la Grande Côte Sainte-Rose semble avoir été entretenu et prolongé vers l'ouest et quelques bâtiments ont été vraisemblablement construits le long de ce chemin. Sur le plan de Bouchette datant de 1815, on peut apercevoir un ou deux bâtiments à la hauteur de l'île Taillefer. Cette carte semble toutefois représenter le cadre bâti de façon plutôt schématique et doit être considérée avec précaution. En effet, l'intention du dessinateur

Figure 3.12
Développement immobilier Stéphanie (Enclume 2020, 481)

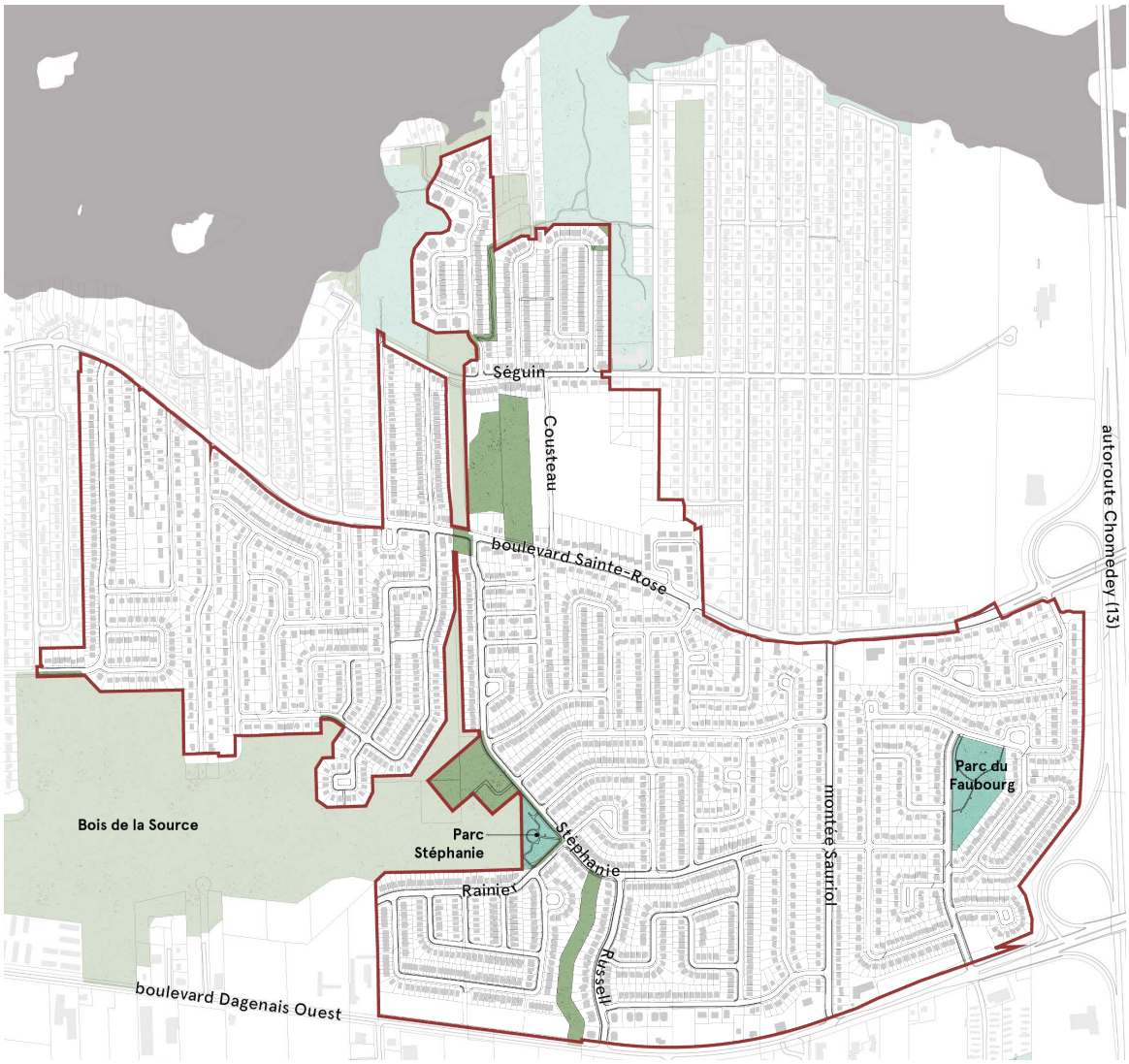

était plutôt centrée vers la délimitation des seigneuries et des chemins que l'armée britannique pouvait contrôler, et il s'agit d'une carte à grande échelle du Bas-Canada (Boudreau et Lépine, 2003). Or, on y observe tout de même que l'entièreté du territoire de l'île Jésus est divisée en lots agricoles, incluant les terres situées dans la portion ouest.

Sur le plan de 1829 figurent les rivières des Mille-Îles et des Prairies, le cadastre seigneurial, les îles, les toponymes, le nom des paroisses, les chemins, le nom Bonaventure Chapleau et environ 30 noms de propriétaires. Le livre terrier, associé à ce plan, n'a toutefois pas été consulté. Il pourrait receler des informations relatives à la description des parcelles agricoles et sur la présence de bâtiments agrorésidentiels. Si l'on prend en compte l'emplacement de l'île Taillefer comme point de référence, ce plan montre que l'aire d'étude était occupée par trois grandes parcelles de terrain, soient les lots 188, 189 et 190 (figure 3.13). Il semble y avoir eu une rénovation cadastrale avant 1854, la parcelle 188 porte désormais le numéro 190, et elle a été subdivisés entre les parties A, B et C (figure 3.14). Ces lots ont été rénovés

Figure 3.13 Superposition hypothétique des limites de lots sur un extrait de l'outil cartographique de la SHGIJ montrant le lotissement en 1829.

Figure 3.14 Extrait de l'outil cartographique de la SHGIJ montrant le lotissement en 1854.

Figure 3.15 Extrait de l'outil cartographique de la SHGIJ montrant le lotissement en 1911.

une seconde fois en 1877 et correspondent aux lots 140, 147, 148 et 149 du plan originaire de la municipalité de la Paroisse de Sainte-Rose (figure 3.15). En résumé, les lots du secteur à l'étude ont connu trois séquences de rénovation cadastrale, en 1829, 1854 et 1877.

Certaines archives notariales ont été résumées dans le Catalogue général des archives du Séminaire de Québec créé par le SHGIJ et le Centre d'archives de Laval (CAL) et dans le catalogue Parchemin de la BAnQ. Ces archives permettent d'obtenir une date plus précise des premières concessions faites sur la Grande côte et la Petite côte Sainte-Rose de l'île Jésus. La portée de ces archives notariées qui ne permettent pas toujours de bien identifier le lot cadastral doit cependant être nuancée et présente des limites. Certaines réponses pourraient être obtenues avec une consultation des microfiches, lors de la réouverture du centre d'archives après leur déménagement.

La première piste concerne une concession de « continuation de terre » effectuée par le Séminaire du Québec, seigneurs propriétaires de l'île Jésus, à François Taillefer en 1757 (C.F. Coron, 24 juin 1757, BAnQ). Sur le plan de Jacrau daté de 1749, les Taillefer possédaient déjà quatre terres sur la Côte Sud de l'île, ayant chacune vingt arpents de long par trois arpents de large. En traçant une ligne de « continuation de terre » depuis celle de François Taillefer, on arrive approximativement à l'emplacement des lots 190 à 192 qui sont représentés sur le plan de 1829. Les Taillefer seraient susceptibles d'avoir été parmi les premiers à obtenir des terres dans le secteur du parc Cousteau et leur présence a duré plus d'un siècle, puisqu'en 1854, ils étaient encore propriétaires des lots 193 et 194A. L'île en face de la berge Camille-Barbe porte aujourd'hui leur nom.

La seconde piste concerne un document daté de 1789, dans lequel on procède à l'énumération des censitaires de l'île Jésus avec pour chacun la dimension, la localisation et le mode d'acquisition de sa terre (Archives de Laval : SEIG. 54 Bob. 6 nos 148-155). Le nom de Louis Cloutier apparait sur ce document ainsi que dans une liste des concessionnaires à la Petite côte Sainte-Rose (Archives de Laval : SEIG. 50 no. 78-1 Bob. 4 nos 924-937). Louis Cloutier est pour l'instant le premier nom qui puisse être officiellement associé au lot 188 du plan de 1829.

Ainsi, les terres dans le secteur Cousteau-Camille-Barbe ont été concédées dans la décennie suivant la publication du plan de Jacrau de 1749. Toutefois, les dates exactes et les noms des premiers censitaires demeurent à être confirmées.

Comme il a été mentionné précédemment, le terrain 140 est une division d'un lot plus ancien, le numéro 188, apparaissant sur le plan de l'île Jésus daté de 1829-1830, qui porte également le numéro 190 en 1854. Entre 1829 et 1877, le terrain a été divisé en sept parcelles, qui étaient possiblement déjà occupées par plusieurs agriculteurs depuis le milieu du 19^{e} siècle. Selon les informations inscrites lors de la rénovation cadastrale de 1877 et en extrapolant les dimensions du lot 140, le lot 188 devait mesurer vingt arpents de long par six arpents de large.

Pour l'instant, les informations les plus fiables indiquent qu'en 1825 Louis Cloutier, récemment divorcé

de son premier mariage à Sainte-Rose, achète un emplacement dans la paroisse de Sainte-Rose à Marie-Amable Desjardins dit Zacharie et Alexis Trudeau, journalier de la paroisse Sainte-Rose (M. Charest 12 juillet 1825, BAnQ, M620-1330-0599). Louis s'est remarié en 1827 avec Victoire Payement dit Larivière, et il s'est procuré d'autres parcelles de terrains à Sainte-Rose en 1828, 1829 et 1831.

En 1836, il fait une promesse de vente d'un terrain situé à Sainte-Rose à Antoine Beaulieu, cultivateur de la paroisse de Sainte-Rose, son beau-frère, acceptant pour lui Marie Côté, sa mère (M. Charest, 12 novembre 1836, BAnQ, M620-1333-2845). Antoine Beaulieu vend à Benjamin Guérin, cultivateur de la paroisse de Sainte-Thérèse de Blainville en 1838 (M. Charest, 9 juin 1838, BAnQ, M620-1334-1315). Le lopin était vraisemblablement utilisé comme terre à bois, car Guérin vend un lot de bois à Célestin Meunier dit Lapierre en novembre 1835. La terre est alors citée comme étant située dans la paroisse de Sainte-Rose, dans le « Haut de Baies » (M. Charest, 21 novembre 1835, Parchemin : M620-1333-1924). Peut-être cela faisait-il référence à l'amont de l'archipel de la rivière des Mille-Îles.

Le terrain a été acquis par Louis-Misaac (ou Misaach ou Misac) Seers, cultivateur et aubergiste de Sainte-Rose avec plus grande étendue de M. Benjamin Guérin en 1841 (J.-B. Archambault, 30 avril 1841, BAnQ). À cette époque, la terre avait environ deux arpents de front par dix arpents de profondeur, correspondant à ce qui semble être une partie du lot 188. Le front du terrain était situé le long de la rivière, et il est spécifié qu'il y avait une grange. La famille Seers fut propriétaire du terrain jusqu'en 1883 (Registre foncier du Québec, Laval, no. 11506-RA).

Louis-Misac Seers habitait un peu plus loin à l'ouest, à l'intersection des boulevards Sainte-Rose et Arthur-Sauvé d'aujourd'hui, dans une maison en pierres qui a connu et essuyé les premiers feux de la fameuse bataille de Saint-Eustache à l'aube du 14 décembre 1837 (Demers, 1947). Elle était propriété de [Misac Cyr], aubergiste. Selon J.-Urgel Demers (1947), il n'était autre que Louis-Misac Seers, puisque les noms s'écrivaient alors selon la phonétique. Ce dernier fut le deuxième maire de la municipalité de la paroisse de Sainte-Rose de février 1858 à 1860 (Demers 1947, 156). Ce M. Cyr ou Seers était membre du comité de Surveillance et il avait permis que sa maison réputée solide servît de fort avancé aux patriotes de Saint-Eustache qui s'y étaient réfugiés (Demers 1947, 118). On dit qu'il connaissait les chemins de glace les plus empruntés et les moins risqués (Lavoie 2016a, 7). Tantôt appelés aubergistes ou cultivateurs de Sainte-Rose, bouchers de Montréal, gentilshommes et artistes de Saint-Eustache, lui et son frère, Léon Misac, louaient deux bancs dans le jubé à la Fabrique de la paroisse de Sainte-Rose pour assister à la messe du dimanche. Les archives à son nom signalent qu'il possédait une ferme à Saint-Martin, et au moins une autre à Sainte-Rose, et quelques autres terres dans les secteurs appelés « Bord de l'eau » et « Haut de la Baie » dans la paroisse de Sainte-Rose. La maison aurait été détruite en 1942 (Lavoie 2016a, 7).

En 1865, la terre a été vendue entre vifs à Henri Thomas Seers, cultivateur de Sainte-Rose. Le terrain mesurait alors environ 60 arpents en superficie, mesures françaises, et contenait toujours une grange en bois. À cette époque, une partie du terrain était une terre à bois tandis que l'autre était une zone agricole. Louis-Misac Seers se réserve le droit de prendre du bois sur le lopin de terre toute sa vie durant, et lègue à sa femme, Amélie Blache : « […] la juste moitié de tous les grains et denrées et foins récoltés

sur ledit lopin de terre et serrés en bon état et condition […] Le grain battu et séparé au minot, et le tout charroyé et porté dans les bâtiments du donateur, le foin vers la fin de juillet, les denrées au temps de leur maturité, et les grains au mois de février, et la semence sera fournie chaque année […] ». De plus, la paroisse conserve une servitude de droit de passage en voiture sur le chemin de la Grande Côte Sainte-Rose qui traversait le terrain (Registre foncier du Québec, Laval, no. 3048).

Le lot a été rénové comme le numéro 140 de la municipalité de la paroisse de Sainte-Rose en 1877. À ce moment-là, Henri Seers, apparenté à Louis-Misac Seers était toujours propriétaire et la terre mesurait toujours 60 arpents en superficie, soit six arpents en largeur sur dix arpents en profondeur.

En 1883, le terrain est vendu à Louis Éthier, cultivateur (Registre foncier du Québec, Laval, no. 11506-RA). Le front du terrain n'était désormais plus le long de la rivière, mais faisait face aux terres de la Petite Côte Sainte-Rose. Par conséquent, l'espace situé au sud de la Grande Côte Sainte-Rose devenait un lieu propice à l'installation de bâtiments agricoles, mais l'acte de 1883 n'en fait pas mention, car Louis Éthier partageait le lot 140 avec ses trois frères. La famille Éthier possédait de nombreuses terres dans le secteur. À trois frères en 1911, en plus du lot 140, ils possédaient les lots 196, 197, 198, 199, 200 et 201 de la municipalité de la paroisse de Sainte-Rose. William Éthier comptait pour sa part le lot 201, la partie nord-est du lot 140, qui était en « grande partie en bois debout », ainsi que la partie nord-ouest qui ne comporte pas de spécificité (Registre foncier du Québec, Laval no. 24684-RA). Il est présumé ici que cette dernière partie était défrichée.

En 1932, le chemin de la côte Sainte-Rose comportait 26 pieds de largeur et Louis Laframboise achète deux parties du lot 140, le lot 200 et la moitié nord-est du lot 199 à la William Éthier (Registre foncier du Québec, Laval, No. 44268-RA). Il n'est pas clair si les bâtiments étaient situés sur l'un ou l'autre des terrains, mais le contrat stipule que les terrains sont vendus avec une maison, une grange et autres bâtisses. De surcroit, la photographie aérienne de 1930 permet de confirmer qu'il y avait bien un bâtiment sur le terrain de William Éthier (figure 3.16). Dans la zone défrichée, à la lisière du boisé, on observe un petit point blanc qui pourrait être le reflet du soleil sur une toiture en métal. Il est possible que la terre à bois ait été alors partiellement défrichée et que la grange mentionnée depuis les années 1841 ait été située à cet endroit.

La partie du lot 140 appartenant à Louis Laframboise ne présentait officiellement plus de bâtisse à partir de 1948 (Registre foncier du Québec, Laval no. 68276). En 1952, l'une des autres parcelles du lot 140 était équipée « […] avec moteur électrique, un pompes et accessoires pour l'eau dans ladite maison, une fourche à fois, son câble et accessoires s'y trouvant […] » (Registre foncier du Québec, Laval, no. 78582). Le lot 140 a été subdivisé en plus de 150 parties entre 1954 et 1979. Au même moment, des projets immobiliers et de villégiatures voient le jour tout autour et les chemins sont aménagés sur les limites des anciens lots agricoles. Une photo aérienne de 1967 présente bien le développement survenu durant les trois décennies précédentes (figure 3.17). Les 32^{e} et 35^{e} avenues sont créées et administrées par la Ville de Laval depuis les années 1965. La grange qui apparaissait sur la photo de 1930 serait située quelque part au sud-est de l'intersection des rues Séguin et Cousteau, dans le boisé du parc Cousteau, dans le prolongement sud de la rue des Voiliers.

Figure 3.16 Extrait d'une photographie aérienne de 1930, montrant les limites du projet (version préliminaire).

Figure 3.17 Extrait d'une photographie aérienne de 1967, montrant les limites du projet (version préliminaire).

Puis, la Ville de Laval a conclu une entente de principe visant à acquérir de gré à gré les parties de lots 1374677, 1374532 et 1374534 du cadastre du Québec, situés en front de la rue Cousteau, nommée en l'honneur du célèbre documentariste et explorateur des fonds marins, dans le quartier Fabreville. Cette entente est devenue effective le 5 septembre 2017, conditionnellement à une modification au règlement de zonage permettant l'ajout des usages : parc, parc public, terrain de jeux et espace vert pour les zones visées, lors de l'adoption du règlement par le conseil municipal (Ville de Laval, 2017). Ainsi s'achève l'historique du lot 149, qui aurait été une parcelle utilisée comme terre à bois durant toute l'occupation agricole de l'île Jésus, avec seulement une grange construite dessus entre 1841 et 1842. Toutefois, son histoire n'est pas complète, et il se pourrait que ce lot ait connu d'autres propriétaires durant la seconde moitié du 18^{e} siècle. Le terrain pourrait aussi avoir servi de « débarras » des nombreux outils agricoles énumérés dans l'acte de 1948.

Chapitre 4: États des connaissances en archéologie

4.1 Recherches archéologiques antérieures

Les connaissances acquises sur le patrimoine archéologique lavallois résultent en grande majorité d'interventions ponctuelles générées par des découvertes fortuites (Archéobec, 1996). Il faut attendre les années 1970 pour que des interventions archéologiques plus systématiques, sous forme de surveillances et d'inventaires, soient effectuées sur l'île. Les interventions archéologiques réalisées depuis les dernières années, suivant l'élaboration de plusieurs études de potentiel archéologique mandatées par la ville de Laval, ont également mené à l'identification de plusieurs nouveaux sites archéologiques. L'ensemble des interventions ont permis, à ce jour, la découverte de 16 sites archéologiques sur le territoire lavallois (tableau 4.1 ; plan 4.1). Bien que ces sites soient distants de la zone d'étude, ils relatent du potentiel archéologique possible sur les berges et le long des anciens cours d'eau de l'île Jésus. De manière globale, les sites archéologiques, toutes périodes confondues, sont localisés sur les berges des principaux axes hydrographiques qui entourent l'île de Laval, à savoir la rivière des Mille-Îles et la rivière des Prairies.

4.2 Éléments d'intérêts patrimoniaux

Dans le secteur d'étude, les principaux éléments d'intérêt patrimoniaux sont l'école primaire Des Cèdres et l'Église Saint-Léopold-des-Îles. Les rues étroites sans bordure ni trottoir sont aussi un des éléments qui rappelle l'ambiance des anciens secteurs de villégiature (Enclume 2020, 487).

À l'époque, la rue Cousteau s'appelait la 35e avenue et allait jusqu'à la rive de la rivière des Mille-Îles pour rejoindre la 34e avenue. Aujourd'hui, la rue Cousteau s'arrête à la rue Séguin et reprend à la rue du Chalutier qui descend jusqu'à la rivière pour rejoindre les rues de la Frégate et des Marins.

Quant à la rue Magellan, elle se nommait jadis la 32e avenue. Elle correspondait à un segment droit entre le chemin de la Grande Côte Sainte-Rose et la rivière des Mille-Îles. La rue de Magellan s'arrête aujourd'hui à la rue Séguin et le reste du tracé a été complètement repensé dans les années 1990. Les maisons situées au 1317 et 1323 rue du Phare pourraient avoir un intérêt patrimonial pour le secteur et

la valorisation de la Berge Camille-Barbe. Elles auraient été construites entre 1900 et 1945, tandis que celles portant les adresses civiques 1329, 1335 et 1347 rue du Phare ont été construites entre 1946 et 1955.

Un peu plus loin à l'est, les deux anciens chalets situés au 4027 (A et B), rue Séguin (figure 4.1), ont été exceptionnellement bien préservés. Pour s'y rendre, le visiteur doit emprunter un chemin de terre qui longe l'une des dernières parcelles agricoles du secteur (Patri-Arch, 2019). Le chalet le plus ancien fait face à la rivière des Mille-Îles et il est superbement bien conservé. Construit en 1914, il présente des colonnes classiques sur la galerie, son revêtement est fait de planches à clins, sa couverture est en bardeau de cèdre et ses portes et fenêtres sont toujours en bois. Selon l'inventaire des bâtiments patrimoniaux de la Ville de Laval daté de 2019, il s'agit du chalet ancien le mieux préservé et le mieux entretenu de Laval (Patri-Arch, 2019).

D'autres bâtiments ont été répertoriés lors de l'inventaire des bâtiments patrimoniaux de Laval publié en 2019. Ils sont tous les deux situés sur la rue Laberge. Un de ceux-ci est situé au 1105 rue Laberge, il a été construit en 1919 et présente l'aspect rustique d'un chalet qui a subi plusieurs modifications, mais dont la volumétrie d'origine a été conservée.

Figure 4.1 4027, rue Séguin, Laval.

Tableau 4.1 Sites et zones d'information archéologique à proximité de l'aire d'étude.

Site	Localisation informelle	Type d'intervention	Évaluation de la partie résiduelle du site	Id. culturelle	Fonction du site	Références
BjFl-1	4150, 1r^{e} Avenue Laval Ouest	Découverte de surface	Indéterminée	Paléohistorique	Indéterminée	Barré,1976
BjFl-7**	Au sud de la future station Ste-Dorothée, emprise de la voie ferroviaire du REM au nord du Chemin du bord de l'eau.			Historique		Arkéos
BjFj-24	Moulin Saint-François de Sales, Pointe sud-ouest de l'île des Guides	Sondages	Indéterminé	Historique (19^{e} siècle) Paléohistorique indéterminée.	Indéterminé	Lebel, 1986 Ethnoscop, 1988
BjFj-30	St-François-de-Sales, 355 rue Denis	Découverte fortuite	Indéterminé	Paléohistorique indéterminée.	Découverte fortuite (1986)	Hébert,1987
BjFk-2	Moulin Desbiens, rive sud de la rivière des Mille-Îles en face de Bois-des-Filion.	Identification visuelle	Site entièrement bouleversé, mais avec artefacts épars	Historique (18^{e} à la fin du 19^{e} siècle)	Meule et turbine associées au moulin.	Balac, 1987
BjFk-3	Rivière des Mille-Îles, archipel de Sainte-Rose, rive nord de l'île Jésus, face à île Lacroix	Inventaire, sondages et fouilles publiques	Partiellement perturbé	Archaïque laurentien et Sylvicole moyen (3000 ans AA à 1000 ans d.n.è.)	Indéterminé	Archéobec, 1996
BjFk-4	Île Darling	Inspection visuelle et fouilles publiques	Partiellement perturbé	Historique (fin 19^{e} au début 20^{e} siècle)	Domestique	Archéobec, 1996 et 1997
BjFk-11	Maison Robert-Bélanger 3900-3902, chemin du Bois-Franc, Saint-Laurent, Montréal	Fouilles	Partiellement perturbé	Euroquébécois (18^{e}-20^{e} siècles)	Domestique, agricole	Archéotec, 2012, Ethnoscop, 2014
BjFk-12	4150, 1re Avenue à Laval-Ouest	Identification visuelle	Indéterminé	Archaïque moyen et supérieur (6000 à 3000 ans AA)	Découverte fortuite d'un outil poli, indéterminé.	Barré, 1976
BjFk-13	Intersection des rues Place Juge-Desnoyers et Saint-Hubert dans le quartier Pont-Viau à Laval			Historique		Arkéos
BjFk-14**	Terrain de la maison sise au 775 rue des Patriotes à Sainte-Rose, Laval			Paléohistorique, Autochtone historique et Historique		Arkéos
BjFk-16**	Terrain au sud de la rue de Quimper, Laval, Québec (dans le prolongement de la rue Labelle), entre les rues Saint-Hubert et le boulevard des Laurentides	Inventaire, sondages et tranchées	Partiellement perturbée	Euroquébécois (19^{e}-20^{e} siècle)	Domestique et industriel	Patrimoine Experts
BkFj-2	Parc du moulin Légaré, Saint-Eustache	Sondage, fouilles publiques, surveillance	Partiellement, perturbé	Euroquébécois (1780-20^{e} siècle)	Moulin à scie, barrage	Archéophone, 2013, Patrimoine Experts, 2013, 2016
BkFj-3	Pointe nord-est de l'Île Jésus.	Sondage	3/4	Historique (17^{e} au 18^{e} siècle) Archaïque laurentien (3000 – 2000 ans AA)	Indéterminé	Gaumond, 1963
BkFj-16	Pointe est de l'Île Jésus, sur la rive sud, en face de l'île du Moulin	Fouille	Indéterminé	Euroquébécois (1608-1759, 1760-1799)	Indéterminé	Trahan, 1979
BkFj-17**	Terrain de la Maison Charbonneau à Laval			Historique		Arkéos

***** (numéro de site réservé)***

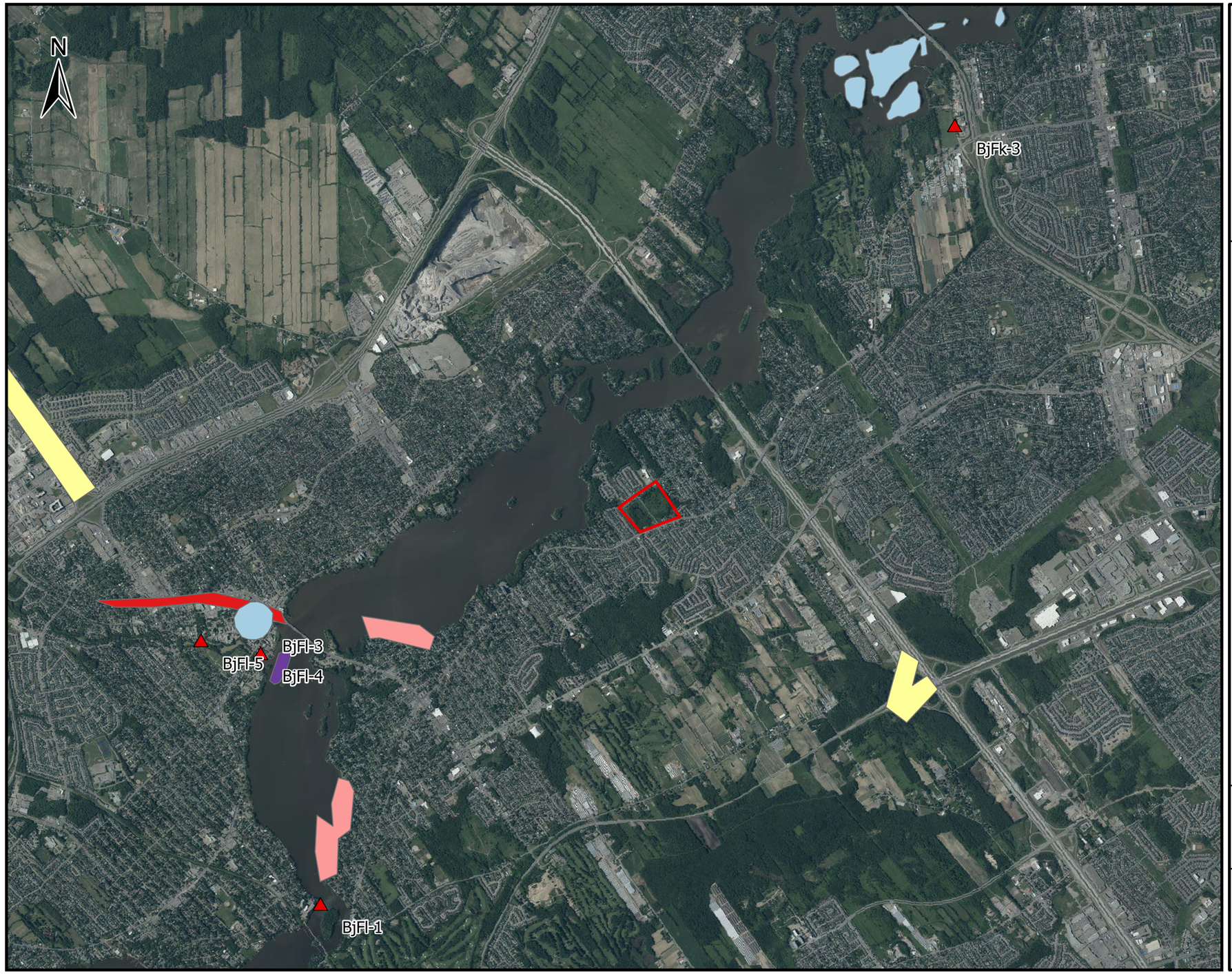

Ville de Laval
Inventaire parc Cousteau

Plan 4.1

Sites archéologiques et zones d'informations archéologiques situés à proximité du lieu d'intervention

Légende

- Zone d'étude-Cousteau
- Site archéologique

ZIA

- Archéobec,1996
- Archéotec, 2010
- Archéotec, 2013
- Archéotec, 2017
- Bernard Hébert, 1987
- Daniel Chevrier, 1981
- Ethnoscop, 2012
- Ethnoscop, 2015
- Hélène Gauvin, 1990
- Marc Théorêt, 1977
- Patrimoine Experts, 2000
- Patrimoine Experts, 2001
- Robert Larocque, 1999

0 770 1 540 Mètres

1:38 000

PATRIMOINE EXPERTS

LAVAL

Sources: Ville de Laval, 2022-2023
MCC et IGO2, 2024

C:\Users\anto_\OneDrive\Documents\ArcGIS\Packages\Laval_Parc-Cousteau_copie_899d0a\p30\Laval_Parc-Cousteau_copie.aprx

2 août 2024

Cartographie: Antoine Loyer Rousselle, archéologue

Bien que les prochains bâtiments ne soient pas inventoriés dans les inventaires patrimoniaux consultés, il apparait pertinent de les mentionner ici comme un bâtiment à fort intérêt patrimonial. Leurs emplacements et leur architecture indiquent qu'ils pourraient correspondre aux derniers vestiges de l'époque agricole de Sainte-Rose-Ouest. La première maison est située au 3905, boulevard Sainte-Rose et présente tout le cachet de la maison en pierre du 18e siècle. La terre était effectivement occupée en 1749 (Jacrau, 1749) (figure 4.2). La seconde maison est située au 4369 du boulevard Sainte-Rose (figure 4.3). En allant vers l'ouest, toujours sur le boulevard Sainte-Rose, on peut admirer la maison du 4415 boulevard Sainte-Rose (figure 4.4). Ces deux dernières maisons pourraient correspondre à des fermettes et leur emplacement suggère qu'elles sont représentées sur le plan de Joseph Bouchette, dessiné en 1815.

En plus des structures immobilières, l'ensemble boisé que constitue la Berge Camille-Barbe jusqu'au Bois de la Source (entre les boulevards Sainte-Rose et Dagenais) est un milieu naturel d'intérêt comprenant plusieurs marécages et une érablière de plus de 70 ans qui abritent une grande biodiversité (Enclume, 2020: 477).

Figure 4.2 3905, Bd Ste-Rose, Laval.

Figure 4.3 4369 Bd Ste-Rose, Laval.

Figure 4.4 4415 bd Ste-Rose, Laval.

Chapitre 5: Résultats

Cette section présente les résultats de l'inventaire archéologiques réalisés le 1er et 2 août 2023 dans le cadre des travaux préparatoires à l'aménagement du futur parc Cousteau. Ce chapitre expose le fruit de la documentation de sols effectués sur le terrain.

5.1 Secteur P-2, sondage mécanique

L'inventaire par sondages mécanique avait pour objectif de vérifier le potentiel archéologique autochtone de la zone P-2 préalablement établi dans l'étude de potentiel remis à la ville de Laval en 2023 (Patrimoine Experts 2023). Cette zone est circonscrite par la rue Cousteau à l'ouest et par les vestiges de l'ancien ruisseau Barbe au sud (Plan 1.1). Dans l'ensemble, ce sont 20 sondages mécaniques qui ont été réalisés au sein de la zone à potentiel préhistorique P-2 (plan 5.1). Lors de l'excavation, les sondages faisaient l'objet d'une inspection visuelle effectuée par un archéologue responsable de l'intervention, pendant qu'un archéologue fouilleur vérifiait le contenu des sols excavés. L'observation des parois des sondages permettait d'analyser la stratigraphie pour déterminer tout élément anthropique ancien qui pouvait permettre d'identifier une occupation ancienne de l'espace inventorié.

L'emprise des travaux située à une altitude entre 24 et 25 m NMM a pu être fréquentée par des groupes autochtones depuis l'Archaïque ancien (11 350 AA – 8 000 AA) et plus spécifiquement entre la fin de l'épisode du rivage de Montréal (9 600 ans AA) et le début du rivage de Saint-Barthélemy (8 400 ans AA). L'inventaire n'a pas permis d'identifier la présence de vestiges ou site archéologique, mais il a permis de documenter des phases d'aménagements et d'utilisations de cette section du parc.

La topographie du terrain était plutôt accidentée et présentait une faible pente vers le sud-est en direction de l'ancien ruisseau Barbe, aujourd'hui considéré comme un milieu humide. Des petites cuvettes, des petits bourrelets et des petits replats caractérisaient le relief. Le sol était par endroit saturé en eau et il comblait quelques dépressions sur le terrain (photo 5.1). En surface, plusieurs amas de blocs calcaires et de blocs granitiques étaient présents, en plus de piles de bois coupé. L'ensemble de la zone était constitué d'une friche herbacée comportant des concentrations de végétations arbustives et de feuillus

de jeune âge (photo 5.2). La limite sud-est de la zone P-2 était marquée par le rebord du lit majeur de l'ancien ruisseau Barbe (photo 5.3) qui doit être fortement alimenté lors de la fonte printanière. Il était possible d'observer à cet endroit l'érosion du remblai au sein duquel se trouvaient des morceaux de briques rouges, de tuile de céramique, de béton, de pierre et de gravier calcaire et d'asphalte. La végétation arbustive et herbacée y était moins dense et était surtout dominée par des espèces propres aux milieux humides et des feuillus. Ce secteur n'a pu être sondé avec la rétrocaveuse puisque des arbres couchés au sol bloquaient le seul chemin d'accès sécuritaire pour la machinerie.

Photo 5.1 Vue générale de l'environnement à proximité du ruisseau Barbe (PATR23N11_006).

Photo 5.2 Vue générale de l'environnement (PATR23N11_004).

Photo 5.3 Amoncellement de pierres en surface (PATR23N11_012).

Ville de Laval
Inventaire parc Cousteau

Plan 5.1

Localisation des sondages

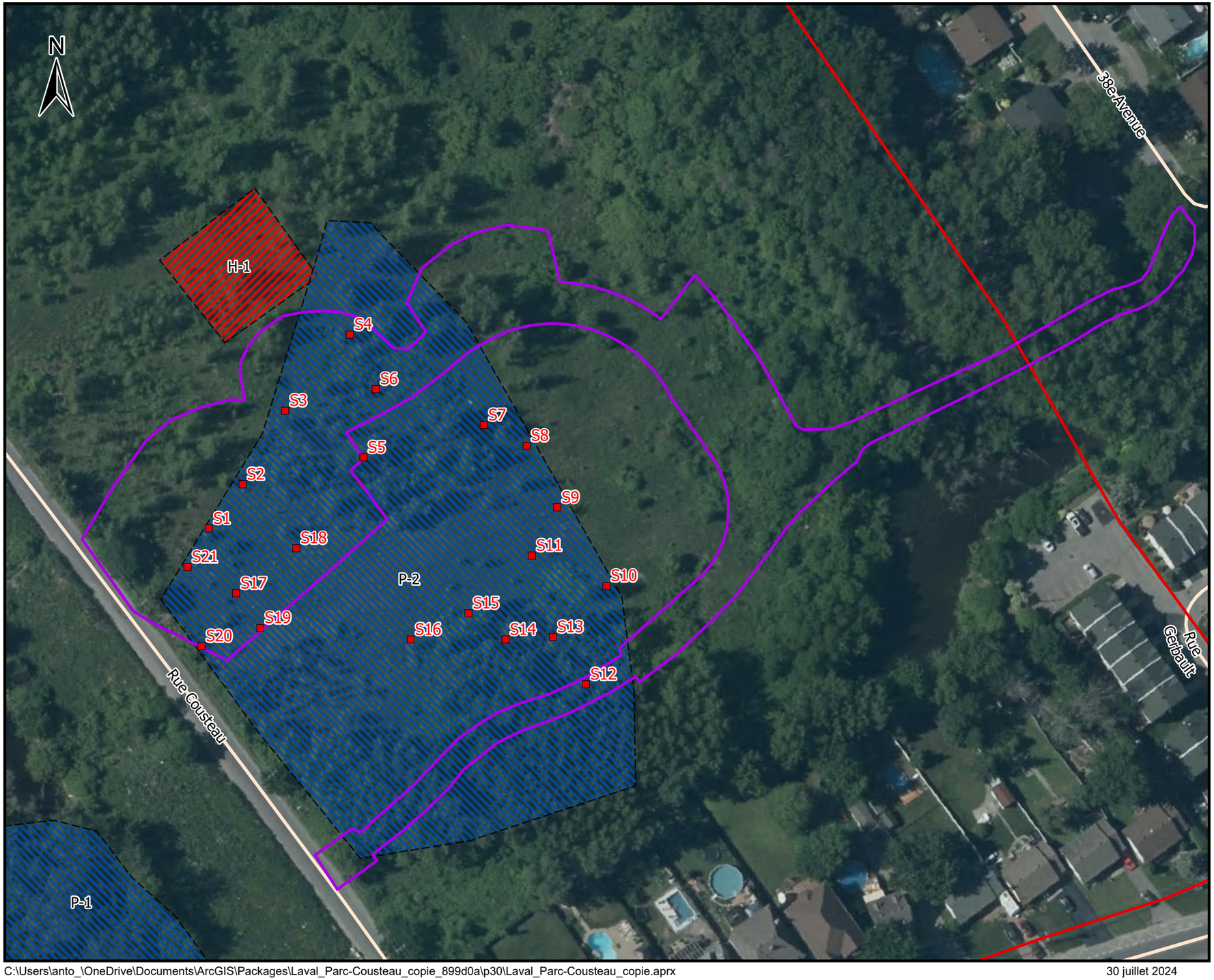

Légende

Zone des travaux

Zones de potentiel

Zone de potentiel historique

Zone de potentiel préhistorique

Zone d'étude-Cousteau

Réseau routier

Sondages

0 20 40 Mètres

1:1 008

PATRIMOINE EXPERTS

LAVAL

Sources: Ville de Laval, 2022-2023
Patrimoine Experts, 2023

C:\Users\anto_\OneDrive\Documents\ArcGIS\Packages\Laval_Parc-Cousteau_copie_899d0a\p30\Laval_Parc-Cousteau_copie.aprx

30 juillet 2024

Cartographie: Philippe Charette, archéologue

5.1.1 Sols

La vaste majorité des sondages réalisés (N= 20) ont présenté une séquence stratigraphique plutôt semblable. Il s'agissait d'une seule couche de limon argileux, gris foncé brunâtre parfois tacheté beige foncé, très compact (photo 5.4) pouvant aller jusqu'à une épaisseur de 80 cm par endroit. Ce niveau contenait des pierres calcaires anguleuses de 10 cm et plus, du gravier, des gravillons, des morceaux de béton, d'asphalte, de céramique (tuile), de briques rouges et même des fragments de plastique et de styromousse.

Seuls trois sondages, localisés dans la portion sud-est de P-2 en bordure du boisé, ont permis de documenter plus d'un niveau de sol. Le sondage S-16 (GPS 7-10) (figure 5.1, photo 5.5) d'une profondeur de 60 cm a permis de décrire un premier niveau limono-argileux brun foncé, homogène et compact contenant du gravier calcaire anguleux. Le second niveau se présentait comme une argile légèrement sableuse brun beige, homogène et compacte, contenant des pierres calcaires subanguleuses (5 à 15 cm). Un fragment de terre cuite fine blanche, ainsi que des fragments de schistes ont été trouvés dans ce niveau.

Photo 5.4 Profil stratigraphique du sondage 10, paroi ouest, secteur 1, vue vers l'ouest (PATR23N11_008).

Photo 5.5 Profil stratigraphique du sondage 16, paroi sud, secteur 1, vue vers le sud (GPS 7-10) (PATR23N11_010).

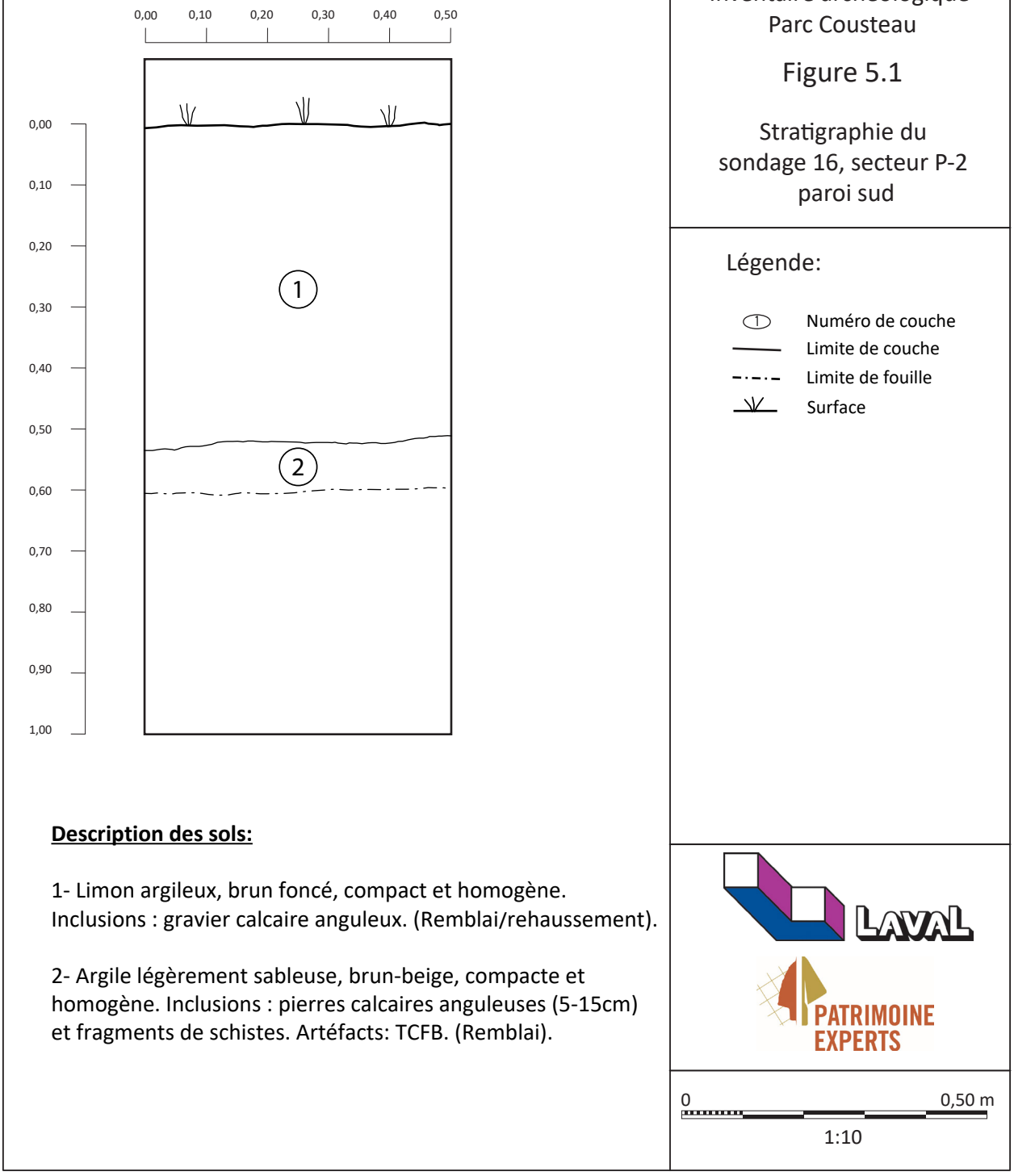

Figure 5.1 Stratigraphie du sondage 16, secteur P-2, paroi sud, Parc Cousteau à Laval.

Le sondage S-13 (figure 5.2, photo 5.6) présente quant à lui un premier niveau de 40 cm de limon sableux brun foncé grisâtre, homogène et plutôt compact, contenant une grande quantité de gravier. La couche suivante de 20 cm se compose d'une argile limoneuse brune grise, homogène et compacte, contenant des pierres calcaires anguleuses. Le dernier niveau d'une épaisseur de 20 cm se compose pour sa part de limon sableux gris foncé brunâtre, moyennement compact et homogène. Des inclusions de nodules de mortier et des fragments de briques rouges y ont été trouvés.

Quant au troisième sondage (S-2) (figure 5.3, photo 5.7), il a révélé deux niveaux de sol. Ce sondage est localisé en bordure de la limite ouest de la zone P-2, sur une partie plutôt élevée du terrain. Le premier niveau est composé d'un sol argileux gris foncé, homogène et compact contenant des pierres calcaires. Le second, un sol limono-argileux brun-beige, compact et homogène, comportant quelques pierres subanguleuses à subarrondies. Cette couche a été considérée comme le sol naturel possiblement non perturbé. Le sol naturel n'a pu être documenté dans aucun autre sondage de P-2.

L'entièreté des sols documentés, exceptée la deuxième couche du sondage S-2, ont été considéré comme des niveaux de remblaiement ou de nivellement. Ce qui explique l'épaisseur du remblai qui semble augmenter lorsque l'on se rapproche de l'ancien ruisseau Barbe (environ 80 cm) alors qu'il y avait un plus grand dénivelé à combler. À contrario, le sondage 2 dont le sol naturel est présent, montre que le niveau de remblai ne fait que 30 cm

Photo 5.6 Profil stratigraphique du sondage 13, paroi nord, secteur 1, vue vers le nord-est (PATR23N11_013).

Photo 5.7 Profil stratigraphique du sondage 2 paroi sud, secteur 1, vue vers le nord (PATR23N11_003).

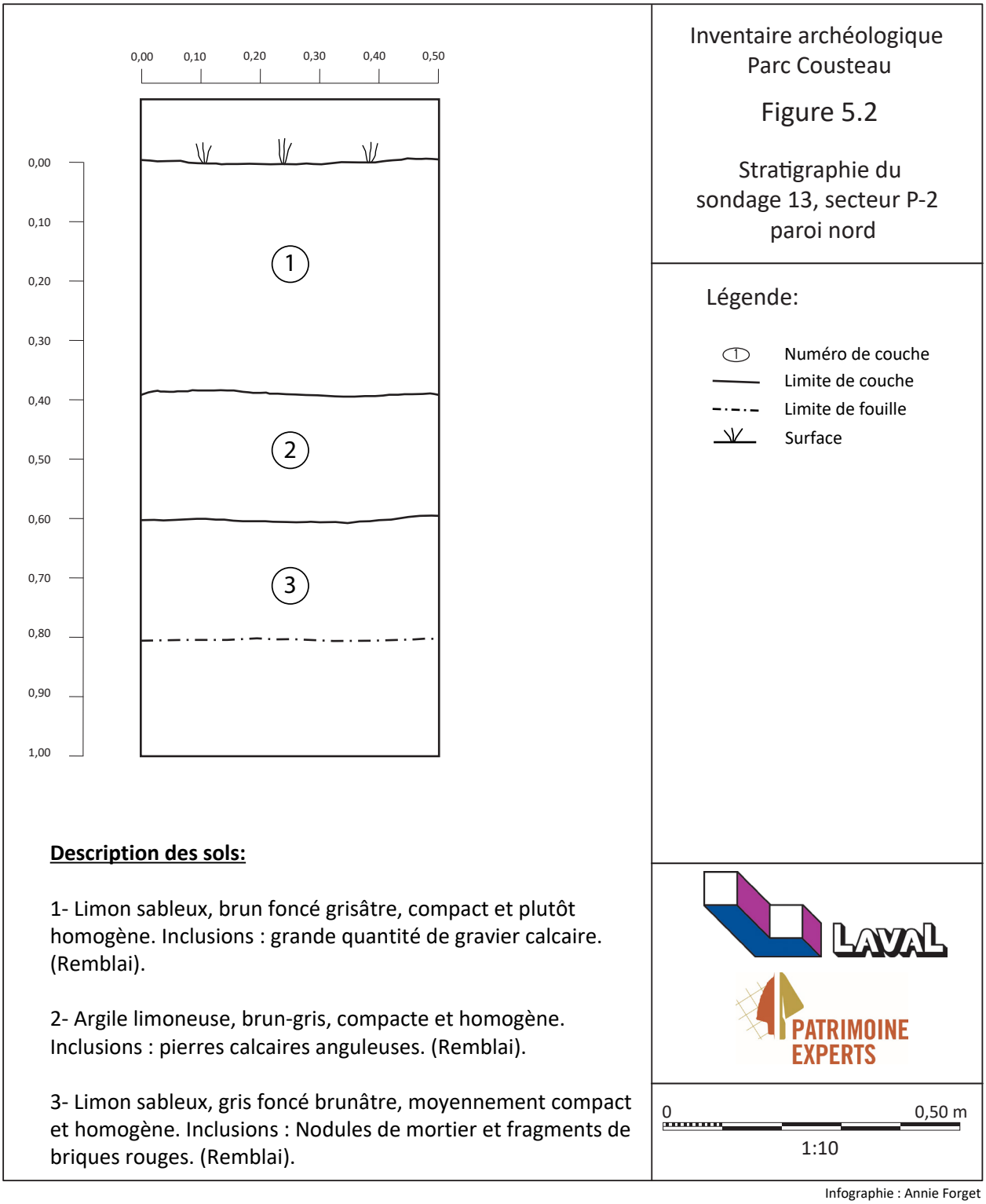

Figure 5.2 Stratigraphie du sondage 13, secteur P-2, paroi nord, Parc Cousteau à Laval.

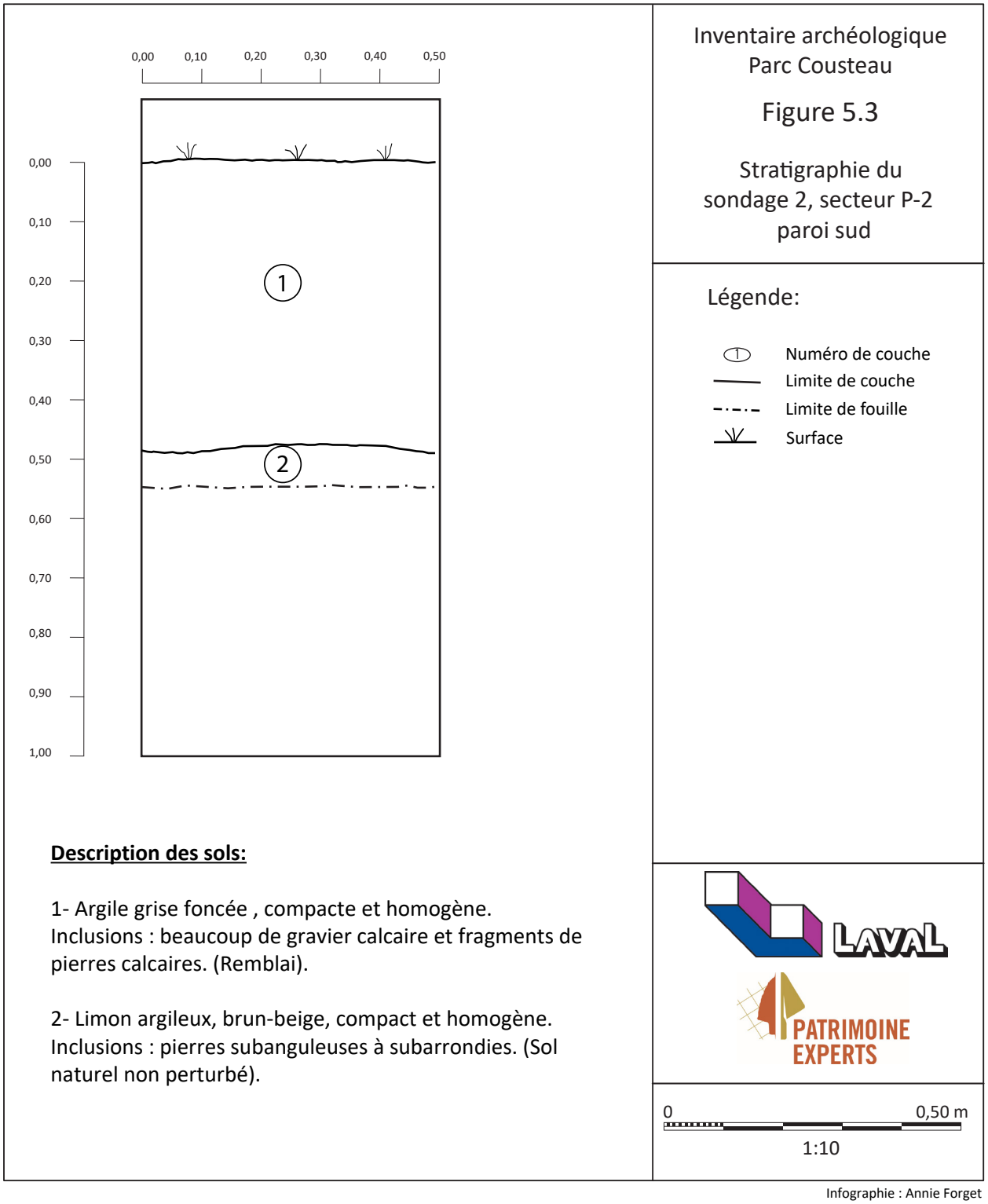

Figure 5.2 Stratigraphie du sondage 2, secteur P-2, paroi sud, Parc Cousteau à Laval.

d'épaisseur dans ce secteur.

Chapitre 6 : Conclusion et recommandations

L'inventaire archéologique réalisé du 1er au 2 août 2023 pour la Ville de Laval s'insérait dans le cadre de l'aménagement du futur parc Cousteau (ou parc de la Capitaine-Molly-Kool). Les sondages archéologiques mécanisés ont permis de constater que le terrain a fait l'objet d'un remplissage sur toute sa surface. Il a été noté qu'une forme légère de cuvette retenait l'eau au niveau de la route. La présence du ruisseau et possiblement un problème de débordement et d'accumulation d'eau (peut-être une ancienne zone humide) devait avoir lieu à cet endroit. Le remblaiement de la zone doit avoir permis d'assainir le terrain.

La réalisation des 20 sondages archéologiques mécanisés n'a pas permis de mettre au jour des éléments anciens. Aucun nouveau site archéologique n'a donc été identifié. Par conséquent, aucune recommandation particulière n'a été formulée et La Ville de Laval a donc pu procéder aux travaux d'aménagement prévu sans qu'une autre intervention archéologique soit nécessaire.

Bibliographie

ARCHÉOBEC (1966). *Exploitation et mise en valeur des ressources archéologiques de l'archipel Sainte-Rose, rivière des Mille-Îles, Laval, vol 1 : inventaire archéologique de la section occidentale de l'archipel de Sainte-Rose*, Québec, Ministère de la Culture et des Communications, Ville de Laval, Éco-Nature.

ARCHÉOBEC (1996c). *Exploitation et mise en valeur des ressources archéologiques de l'archipel Sainte-Rose, rivière des Mille-Îles, Laval, vol. 1 : inventaire archéologique de la section occidentale de l'archipel de Sainte-Rose.* [en ligne], Ville de Laval, <https://biblioisaq.mcc.gouv.qc.ca/items/show/3301> (consulté le 16 septembre 2022a).

ARCHÉOBEC (1996c). *Exploitation et mise en valeur des ressources archéologiques de l'archipel Sainte-Rose, rivière des Mille-Îles, Laval, vol. 1 : inventaire archéologique de la section occidentale de l'archipel de Sainte-Rose.* [en ligne], Ville de Laval, <https://biblioisaq.mcc.gouv.qc.ca/items/show/3301> (consulté le 16 septembre 2022b).

ARCHÉOTEC (2012). *Poste de Francheville Inventaire archéologique dans le cadre de travaux de démantèlement des circuits 1499, 2356 et 2359 par Hydro-Québec entre Sorel et Trois-Rivières*, Montréal, Hydro-Québec.

ARCHÉOTEC (2021a). *Étude de potentiel archéologique. Le boulevard des Laurentides et ses abords, secteur Auteuil*, Montréal, Ville de Laval.

ARCHÉOTEC (2021b). *Rapport de surveillance archéologique entre la rue Bellehumeur et la route 335*, Montréal, Ville de Laval.

ARKÉOS (2002). *Inventaire archéologique (été-automne 2000), Direction territoriale de Laval-Mille-Îles*, MTQ.

Arkéos (2014). *Aménagement du chemin de ceinture du parc du Mont-Royal (tronçons 5 et 6), boisés Saint-Jean-Baptiste et d'Outremont. Inventaire archéologique aux sites MTL09-15-1 et BjFj-97, 2009*, Montréal, Ville de Montréal, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.

Arkéos (2016). *Réseau électrique métropolitain (REM) — Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport — Étude de potentiel archéologique des antennes ouest Sainte-Anne-de-Bellevue, des Deux-Montagnes et de l'Aéroport*, Montréal, CIMA+.

Baillargeon, D., D. Fortin et M. Archambault (1977). *Évolution de l'infrastructure de l'île Jésus de 1636 à 1964*. Thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal.

Balac, A.-M. (1987). *Notes sur le site de l'ancien moulin Desbiens à Laval, BjFk-2.*, MAC.

Bataille de Saint-Eustache - Répertoire du patrimoine culturel du Québec, <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=9516&type=pge> (consulté le 10 mars 2023).

Bolduc, A. M., et M. Ross (2001). *Géologie des formations superficielles, Laval*.

Bouchette, J. (1815). *A Topographical Map of the Province of Lower Canada*. W. Faden, Geographer to his Majesty and the Prince Regent, Charing-Cross. 1973, Saint-Lambert, Canada East Reprints. [en ligne],
< https://www.davidrumsey.com/luna/servlet/detail/RUMSEY~8~1~3237~350025:-Composite-of--To-His-Royal-Highnes#>

Bouchette, J. (2 mai 1831a). *Topographical Map of the District of Montreal, Lower Canada*, [en ligne], <https://collections.mcq.org/objets/480502> (consulté le 29 juin 2021).

Boudreau, C., et P. Lépine (2003). *Bouchette, Joseph, Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 7.

Brisebois, D. (2003). *Ressources minérales de la grande région de Montréal*, Charlesbourg, Géologie Québec.

Brouard, É., H. Dubé-Loubert et M. Roy (2020). *Dépôt de surface, Province du Québec*.

Brouard, É., M. Roy, H. Dubé-Loubert, O. Lamarche et S. Hébert (2020). *Carte des dépôts de surface de la province de Québec : rapport sur les méthodes et les données*, Québec, Université du Québec à Montréal, Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles du Québec.

Canopée (2020). *Portrait des bois lavallois*, Canopée, le réseau des bois de Laval.

Centre canadien de Cartographie (Ottawa), Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources (1988). *Carte topographique du Canada à l'échelle de 1 : 50 000, 31-H-12, Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:50 000*.

Centre d'archives de Laval (2017). « L'île Jésus au rythme de ses rivières ».

Centre d'archives de Laval (2020). « Laval, une région bien positionnée pour une économie diversifiée ».

Centre d'information topographique, Ressources Naturelles Canada (2000). *Laval, 31-H-12, Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:50 000*.

Chapleau, G., H. Hamel et J. Geoffroy (2001). *Ville de Laval : Quelques pages d'histoire… Paroisses et villages anciens de l'île Jésus*, Ville de Laval.

Codère, Y. (1996). *Des pierres et des hommes*, Québec, Centre de référence lithique du Québec.

Curé Beaubien, Charles P. (1898). *Le Sault-au-Récollet, ses rapports avec les premiers temps de la colonie, mission-paroisse*, Montréal, C.O Beauchemin et Fils, Libraire-Imprimeurs.

Dalmas, A. (1674). *Idrographie et topographie de la rivière des prairies et de la coste de l'ysle Jesus qu'elle arrouse parcourue les 25,26, 27 de septembre 1674*.

Daoust Realty Limited (1911). *Geographical map showing cities, villages, routes and general accomodations of the island of Montreal and its environs / Carte géographique montrant villes et villages, routes accommodations générales de l'île de Montréal et ses environs*.

Demers, J.-U. (1947). *Histoire de Sainte-Rose [...]* [en ligne], Québec (Province), <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2561523?docpos=138> (consulté le 15 mars 2023).

Dépatie, S. (1988a). *L'évolution d'une société rurale : l'île Jésus au XVIIIe siècle*. Thèse de doctorat, Montréal, McGill.

Dépatie, S. (1988b). *L'évolution d'une société rurale : l'île Jésus au XVIIIe siècle*. Thèse de doctorat, Montréal, McGill.

Dorion, J. (2001). *L'histoire agricole et horticole de l'île Jésus*, Laval.

Duchesnay, A. J. (1931). *Comté de Laval (Île Jésus) construite d'après les plans du Cadastre*.

Dumais, J.-O.-É. (1859). « L'île Jésus et sa culture », *L'Agriculteur. Journal officiel de la Chambre d'agriculture du Bas-Canada.*, p. 11-16.

Enclume (2020). *Étude typomorphologique et préinventaire du patrimoine moderne, religieux et institutionnel de la Ville de Laval, Section 3*, Laval, Ville de Laval, Patri-Arch.

Fortin, J.-C., J. Saint-Pierre et N. Perron (2008). *Histoire de Laval*, INRS et Presses de l'Université Laval, « Les régions du Québec », 19.

Garneau, P. (1877). *Plan officiel de la Paroisse de St-Martin, île Jésus, comté de Laval*.

Gates St-Pierre, C. (2010). *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP)*, Montréal, Direction du patrimoine et de la muséologie, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Genest, A. A. (1931). *Carte de comté du Québec à l'échelle de 1 : 63 360*.

Gouvernement du Québec (2019). « SIGÉOM | Système d'information géominière | Carte interactive », <https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr> (consulté le 23 mars 2022).

Groupe de travail national sur les terres humides, B. G. Warner et C. D. A. Rubec (1997). *Système de classification des terres humides du Canada.* Centre de recherche sur les terres humides, Université de Waterloo., Waterloo, Ontario.

Hébert, B. (1987). *Berge du parc Couvrette, du parc Sainte-Rose, berge des Goélands, berges aux Quatre-Vents et du Grand Brochet*.

Jacrau, J.-A.-M. (1749). *Copie de la carte de l'île Jésus annotée par l'abbé Mathurin Jacrau, 15 décembre 1749* [en ligne], <https://collections.mcq.org/objets/313638> (consulté le 29 juin 2021).

Jobin, A. (1834). *Carte de l'île de Montréal, désignant les chemins publics, les paroisses, les fiefs et les villages*.

La presse (5 juillet 1975). <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2604701?docpos=4> (consulté le 22 mars 2023).

Lajoie, P., et R. Baril (1956a). *Les sols de l'île de Montréal, de l'île Jésus et de l'île Bizard*, Ottawa, Imprimeur de la Reine et contrôleur de la papeterie.

Lajoie, P., et R. Baril (1956b). *Les sols de l'île de Montréal, de l'île Jésus et de l'île Bizard dans la province de Québec*, Ottawa, Imprimeur de la Reine et contrôleur de la papeterie.

Lamarche, L. (2006). « Reconstitution géologique du lac St-Pierre et de ses ancêtres à l'Holocène », dans, *Reconstitution géologique du lac Saint-Pierre et de ses ancêtres à l'Holocène. Histoire holocène de la région de Lanoraie-Lac St-Pierre, excursion du 8 juin 2006*, Montréal, Association Québécoise pour l'étude du Quaternaire, p. 4-50.

Lavoie, C. (2016a). « L'histoire de Fabreville », *L'envol, bulletin d'information, Automne 2016*, p. 6-11.

Lavoie, C. (2017 2016b). « L'histoire de Fabreville (suite et fin) », *L'envol, bulletin d'information, Hiver 2016-2017*, p. 7-12.

Lavoie, C. (2022). « Les deux premiers ponts de l'île Jésus », *L'envol, bulletin d'information, printemps 2022*, p. 12-18.

Lemieux, J. (1995). *Municipalités et maires de l'île Jésus*, Archives de la Société d'histoire et de généalogie de l'Île Jésus.

Meunier, J. (1911). *Plan de l'Île Jésus*.

Morin, P.-L. (1872 1860). *Plan cadastral de l'Île Jésus* [en ligne], <https://collections.mcq.org/objets/313619> (consulté le 14 juillet 2022).

Occhietti, S., et P. J. H. Richard (2003). « Effet réservoir sur les âges 14C de la mer de Champlain à la transition Pléistocène-Holocène : révision de la chronologie de la déglaciation au Québec méridional », *Géographie physique et quaternaire*, vol. 57, n° 2-3, p. 115-138.

Paquette, M. (1976). *Histoire de l'île Jésus de 1636 à ville de Laval*, Laval, Édition d'Antan.

Parent, M., et S. Occhietti (1988). « Le retrait glaciaire et l'invasion de la mer de Champlain à la fin du Wisconsinien dans la vallée du Saint-Laurent, Québec », *Géographie physique et quaternaire*, vol. 42, n° 3, p. 215-246.

Patri-Arch (2019). *Inventaire du patrimoine architectural de la ville de Laval, fiches d'inventaire*, Ville de Laval.

Patrimoine Experts (2000). *Inventaires archéologiques, Direction Laval - Mille-Îles*, MTQ.

Patrimoine Experts (2023). *Étude de potentiel archéologique des berges du Commodore et des Écores, dans les secteurs Pont-Viau et Duvernay à Laval, rapport inédit*, Ville de Laval.

Patrimoine Experts (2022). *Étude de potentiel archéologique sur le Parc Cousteau et la berge Camille-Barbe dans le quartier Fabreville à Laval.* Ville de Laval, rapport inédit, Québec.

Patrimoine-Laurentides (2023). « Répertoire des moulins du Nord de Montréal - Fiche technique », <http://mgvallieres.com/moulins/index.html> (consulté le 27 avril 2023).

Pelletier, R. (1962). « Évolution agricole de l'île Jésus », *Revue canadienne de géographie*, p. 31-48.

Plan of Canada or the province of Quebec from the uppermost settlements to the island of Coudre as surveyed by order of his excellency governor Murray in the year 1760, 61, 62 [Carte dite de Murray],(1763 1761). .

Richard, P.J.H. (2018). *Travaux paléoécologiques au lac aux Castors. Parc du Mont Royal, Montréal, Qc. Rapport des travaux de 2012-2013*, Direction des grands parcs et du verdissement de la Ville de Montréal.

Richard, P.J.H., et P. Grondin (2009). « Histoire postglaciaire de la végétation », dans *Manuel de foresterie*, Québec, MultiMondes, p. 170-176.

Richard, Pierre J.H, et P. Grondin (2009). « Histoire postglaciaire de la végétation », dans *Écologie forestière*, p. 170-176.

Robitaille, A., et J.-P. Saucier (1998). *Paysages régionaux du Québec méridional*, Québec, Les Publications du Québec.

s.a. (1829a). *Plan de la seigneurie de l'Île Jésus en 1829*.

s.a. (1829b). *Plan de la seigneurie de l'Île Jésus en 1829*.

Société d'histoire et de généalogie de l'Île Jésus (SHGIJ) (s.d.). *Catalogue général des archives du Séminaire de Québec*.

Thériault, R. (2013). *Géologie des Basses-Terres du Saint-Laurent*.

Ville de Laval (2017). « Futur parc Cousteau | Repensons Laval. », <https://www.repensonslaval.ca/cousteau> (consulté le 20 mars 2023).

Ville de Laval (2022). « À l'aube de la naissance de Laval », dans *Laval : Histoire et Patrimoine* [en ligne], <https://www.laval.ca/histoire-et-patrimoine/Pages/Fr/1965-naissance-laval.aspx> (consulté le 16 juin 2022).

Wilson, A. (2003). *Colborne, John, 1er baron Seaton, Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 9.

Wyld, J. (1837). *Wyld's sketch of the country around Montreal, shewing the villages & military positions*.

ANNEXES
VOIR VOLUME 2

Août 2024

8909